

AU SERVICE DU CANADA

Histoire du Royal Military College depuis la Deuxième Guerre mondiale

AU SERVICE DU CANADA

Preston



OTTAWA

Richard A. Preston

AU SERVICE DU CANADA

Histoire du Royal Military College
depuis la Deuxième Guerre mondiale

Richard A. Preston

Préface du général

A.J.G.D. de Chastelain

En 1965, le Canada reçut son nouveau drapeau; cet événement reflétait les grands changements qui s'étaient produits au cours des vingt années qui avaient suivi la Deuxième Guerre mondiale: la société canadienne était devenue hautement industrialisée, à l'avant-garde de la technologie et cosmopolite. Ce nouveau drapeau s'inspirait de celui qui flottait depuis des années au Royal Military College of Canada (RMC), ce qui lui donnait, par le fait même, une signification qui allait bien au-delà du simple souci esthétique, le développement du RMC étant intimement lié à celui du Canada.

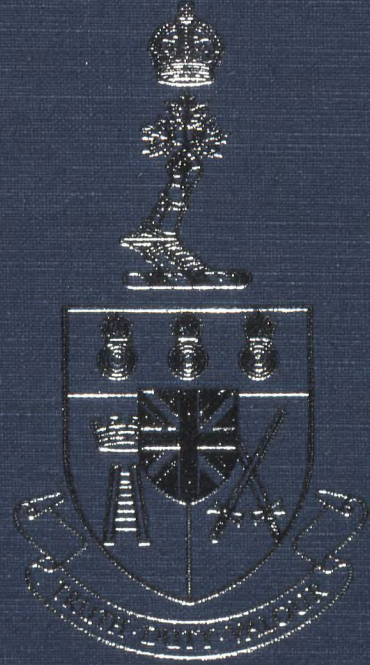
Dans son premier livre sur le sujet, *Canada's RMC*, où il relatait les quatre-vingts premières années du Collège, Richard Preston présentait une institution entièrement vouée à la formation d'officiers pour la Milice canadienne. À cette époque, le RMC était l'un des éléments de la philosophie de défense d'alors, axée surtout sur le service de civils servant comme soldats à temps partiel. Avec la guerre de Corée et l'avènement de la guerre froide, la nécessité d'accentuer sa stratégie de défense amena le Canada à miser davantage sur les militaires professionnels, reléguant ainsi les réservistes amateurs aux oubliettes. Dans *Au service du Canada*, le Dr Preston a voulu analyser ces transformations et leur impact sur le RMC.

Durant les quarante dernières années, le RMC a su s'adapter à ces changements. C'est ainsi que, devenant un lieu d'apprentissage privilégié et l'une des plus importantes universités du pays, il a formé des officiers professionnels de carrière. Le RMC a su relever les défis que représentaient, entre autres, l'intégration militaire et l'unification des forces, le bilinguisme, l'émergence du Collège militaire royal et du Royal Roads Military College, l'arrivée des femmes dans des rôles non traditionnels, les aspects culturels changeants du Canada et la montée fulgurante des nouvelles technologies. Dans un monde où les préceptes de la vie militaire apparaissent de plus en plus abstraits, la compétition constante que se livrent les candidats désirant être admis au RMC est la preuve irréfutable de sa pérennité comme lieu de savoir et de leadership.



Preston

AU SERVICE DU CANADA





AU SERVICE
DU CANADA



Vue aérienne du Royal Military College, 1985.

AU SERVICE DU CANADA

Histoire du Royal Military College depuis la Deuxième Guerre mondiale

Richard A. Preston

Préface du
général A.J.G.D. de Chastelain

Les Presses de l'Université d'Ottawa

© Ministère des Approvisionnements et Services
du Canada, 1992
Imprimé et relié au Canada
ISBN 2-7603-0359-4

Données de catalogage avant publication (Canada)

Preston, Richard A., né en 1910

Au service du Canada: histoire du Royal Military College
depuis la Deuxième Guerre mondiale
ISBN 2-7603-0359-4

Traduction de: *To serve Canada*
ISBN 0-7766-0327-2

1. Collège militaire royal du Canada — Histoire —
XX^e siècle. 2. Enseignement militaire — Canada —
Histoire — XX^e siècle. I. Titre.

U444.K5L114 1992 355'.0071'171 C92-090297-9



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

Publié par les Presses de l'Université d'Ottawa en
collaboration avec le ministère de la Défense nationale
et le Groupe Communication Canada-Édition,
Approvisionnement et Services du Canada.

« Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en
partie, réservés pour tous les pays. La reproduction d'un
extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce
soit, tant électronique que mécanique, en particulier par
photocopie et par microfilm, est interdite sans l'autorisation
écrite du ministre des Approvisionnements et Services du
Canada. »

Numéro de catalogue : D61-1/1991F

Graphiste : Anita Bergmann
Photographie de la jaquette : gracieuseté de
P.D. Mansbridge.

Toutes les photographies sont, sauf avis contraire, une
gracieuseté des archives du RMC.

Table des matières

<i>AVANT-PROPOS</i>	VII
<i>PRÉFACE</i>	IX
<i>REMERCIEMENTS</i>	XV
<i>ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES</i>	XVII
<i>INTRODUCTION</i>	
Formation militaire: traditions et transformations	1
<i>CHAPITRE 1</i>	
L'ancien RMC et les nouveaux collèges des Forces canadiennes	15
<i>CHAPITRE 2</i>	
Du nouveau: le Programme de formation des officiers de la force régulière et le Royal Military College	33
<i>CHAPITRE 3</i>	
Un cours d'instruction militaire de deux ans ou un diplôme universitaire?	47
<i>CHAPITRE 4</i>	
Sous la houlette du directeur du Programme de formation des officiers de la force régulière	67
<i>CHAPITRE 5</i>	
Problèmes d'effectifs et d'intégration	85
<i>CHAPITRE 6</i>	
Unification, conseil de perfectionnement des officiers et formation professionnelle	101
<i>CHAPITRE 7</i>	
Les établissements d'éducation de la Défense nationale et le professionnalisme militaire au RMC	115
<i>CHAPITRE 8</i>	
La direction – formation professionnelle et perfectionnement – et la rationalisation des collèges militaires canadiens	135
<i>CHAPITRE 9</i>	
Le personnel en service actif au RMC	155
<i>CHAPITRE 10</i>	
Représentation francophone et bilinguisme	171
<i>CHAPITRE 11</i>	
Bilinguisme institutionnel	185

<i>CHAPITRE 12</i>	
Les femmes au RMC	197
<i>CHAPITRE 13</i>	
Une université pour les Forces canadiennes	207
<i>NOTES</i>	225
<i>APPENDICES</i>	
<i>A</i> Loi concernant la défense nationale, sanctionnée le 30 juin 1950 (extrait). Statuts du Canada, chapitre 43, Loi sur la défense nationale, 14 Geo. VI, 486	247
<i>B</i> Loi sur le Royal Military College of Canada (extrait). Statuts de l'Ontario, 7-8 Eliz. II, 1959, 503-4 ...	247
<i>C</i> Présidents et chanceliers du Royal Military College of Canada	248
<i>D</i> Commandants	248
<i>E</i> Principaux (directeurs des études)	248
<i>F</i> Registraires	248
<i>G</i> Capitaines-adjudants d'état-major	249
<i>H</i> Directeurs — Cadets	249
<i>I</i> Officiers d'administration	249
<i>J</i> Directeurs de l'administration	249
<i>K</i> Présidents — Doyens des facultés du RMC	249
<i>a)</i> Études avancées et recherche	249
<i>b)</i> Sciences	249
<i>c)</i> Arts	250
<i>d)</i> Génie	250
<i>e)</i> CFMC et annexes	250
<i>L</i> Élèves-officiers commandants d'escadre et sabres d'honneur	250
<i>M</i> Anciens élèves du RMC qui ont servi en Corée	251
<i>a)</i> Élèves-officiers d'avant la Deuxième Guerre mondiale	251
<i>b)</i> Classe de 1952	251
<i>c)</i> Classe de 1953	251
<i>N</i> Moyenne obtenue aux études secondaires des élèves entrant dans les universités de l'Ontario	252
<i>O</i> Boursiers Rhodes du RMC (jusqu'en 1987)	252
<i>P</i> Maîtrises décernées par le RMC (jusqu'en 1987)	253
<i>Q</i> Présidents du Club du RMC du Canada depuis 1945	253
<i>R</i> Secrétaires-trésoriers et membres du Conseil de direction du Club du RMC du Canada depuis 1940 ...	254
<i>a)</i> Secrétaires-trésoriers	254
<i>b)</i> Membres du Conseil de direction	254
<i>INDEX DES NOMS DE PERSONNES</i>	255
<i>INDEX DES SUJETS</i>	261

Avant-propos

Le professeur George Stanley, ancien doyen de la Faculté des arts du *Royal Military College*, affirme, dans son ouvrage *Nos soldats*, que les Canadiens « ne forment pas un peuple militaire ». L'histoire du Canada depuis la Confédération est néanmoins fort riche en exploits militaires, en effet les Canadiens ont pris part à cinq grands conflits, dont deux guerres mondiales. En temps de paix comme en temps de guerre, et durant les périodes précédant les conflits, le *Royal Military College* a joué un rôle prépondérant, voire essentiel.

Dans son ouvrage intitulé *Canada's RMC*, Richard Preston relate les quatre-vingts premières années de la contribution du RMC au Canada, depuis la fondation du collège en 1876 jusqu'à l'après-conflit de Corée. Dans *Au service du Canada*, il examine l'évolution durant les années incertaines de la guerre froide du RMC, devenu l'un des trois collèges militaires canadiens. Au milieu de l'indifférence populaire à l'égard des questions de défense, le RCM accède au droit de décerner des diplômes universitaires, il adopte le bilinguisme institutionnel et il doit répondre aux nombreuses réévaluations, exigées par Ottawa, des rôles qui lui sont dévolus.

Des tensions singulières se font inévitablement sentir dans une institution où deux éléments, militaire et civil, s'allient dans un même but — former des officiers compétents — tout en poursuivant des impératifs rivaux : inculquer les principes de l'art du commandement militaire et encourager le succès dans les études. D'une part, les professeurs et les officiers se font concurrence pour monopoliser un maximum du peu de temps dont dis-

posent les élèves-officiers; d'autre part, ils font front commun face aux instructions qu'ils reçoivent périodiquement de l'extérieur, voulant qu'ils réorientent tantôt l'instruction militaire, tantôt les programmes universitaires.

Au service du Canada porte sur une période de l'histoire canadienne durant laquelle l'activité militaire en temps de paix atteint un sommet (la Force régulière compte 120 000 hommes, au début des années soixante). Mais cette apogée est vite grignotée par une série de circonstances : le spectre de la guerre du Viêt-nam plane sur le continent nord-américain à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix; notre population est de plus en plus privée d'expérience militaire, et en conséquence, peut-être, est-elle moins sympathique aux buts des militaires; le public croit moins à la réalité d'une menace à la paix mondiale, l'impasse nucléaire s'avérant un moyen de dissuasion efficace; et le gouvernement se penche sérieusement sur les sommes consacrées à la défense, accablé d'une dette nationale qui ne cesse d'augmenter.

Pendant cette période la nature changeante de la guerre et, en même temps, les transformations profondes de la société canadienne ont une incidence marquée sur la façon dont les forces armées doivent se percevoir à la lumière des rôles et traditions qu'elles ont jusqu'alors perpétués. La course vers une technologie militaire de plus en plus perfectionnée a eu pour effet d'accentuer l'importance accordée à la formation d'officiers « technologues » aptes à assurer les services du génie, alors

que la sagesse militaire traditionnelle veut que l'on continue de réserver les plus hauts grades aux membres des classifications de combat. La demande d'officiers bilingues, dans un pays où le bilinguisme est devenu une exigence officielle, ajoute une dimension nouvelle à la formation des officiers, qui doivent savoir communiquer pour être en mesure de diriger, même s'ils ont reçu une éducation au niveau du secondaire relevant de gouvernements provinciaux qui prêtent peu d'intérêt à l'enseignement de la langue seconde (c'est pourtant à cet âge-là que l'apprentissage comporte les meilleures chances de succès). L'évolution des normes sociales et législatives, exigeant que l'on donne aux femmes la possibilité d'exercer toutes les professions dans toutes les conditions — y compris sur la passerelle, dans la cabine de pilotage et dans les tranchées — ont obligé les forces armées à réfléchir sérieusement sur leur attitude face au métier des armes et sur la manière dont leurs membres perçoivent et exercent cette profession.

Au service du Canada sera prisé des fervents d'histoire militaire, de même que des autres observateurs de l'évolution de la société canadienne. Certains soutiennent que les forces militaires d'un pays sont le reflet des valeurs que cette société désire préserver; rares sont ceux qui pourraient déclarer que la devise « Vérité, Devoir, Vaillance » n'est pas un credo admirable dont chaque Canadien peut tirer une grande fierté. Le récit que nous livre M. Preston de l'évolution du RMC et de ses collègues frères, depuis l'après-conflit de Corée jusqu'à nos jours, ajoute un ouvrage précieux, de lecture agréable, à l'historiographie de notre pays.

Le premier paragraphe de cette préface fait allusion à cinq grands conflits auxquels le Canada a pris part au vingtième siècle. La guerre du Golfe, la cinquième de ces guerres, a été pour le Canada un étrange conflit. Notre contribution, bien que minime, a été importante et efficace sur le plan militaire. Aucun Canadien n'a été victime de la guerre du Golfe, mais la signification de ce conflit est frappante à ce moment précis de l'histoire du Canada, et ce pour deux raisons. En premier lieu, le Canada s'est engagé activement dans un nouveau conflit, alors que certaines personnes voulaient réserver notre

rôle militaire, tant actuel que futur, à celui de « gardien de la paix ». En deuxième lieu, on doit une bonne part du leadership exercé durant cette guerre, du commandant de la force jusqu'au plus subalterne des officiers, à des diplômés des collèges militaires canadiens, manifestement fort bien formés à servir le Canada.

Le général A.J.G.D. de Chastelain
Chef d'état-major de la Défense

Ottawa
le 1^{er} avril 1991

Préface

Au sein des Forces armées canadiennes, la formation professionnelle représente un problème beaucoup plus complexe que dans d'autres sphères d'activités. Elle comprend deux éléments, l'instruction militaire et la formation scolaire, qui ne sont pas toujours compatibles. L'instruction militaire, en plus de leur procurer une expérience pratique, doit insuffler aux jeunes gens certaines dispositions d'esprit bien particulières: soldats, marins et aviateurs doivent se subordonner au service de l'État, dans le respect de l'autorité supérieure, et ce, au point d'être prêts à sacrifier leur vie. Ils doivent s'attacher, sur le plan psychologique, au bien de l'ensemble plutôt qu'à leur intérêt personnel. En d'autres termes, ils doivent apprendre l'obéissance inconditionnelle. La formation scolaire vise, pour sa part, à affiner la capacité de raisonner, une qualité essentielle chez les personnes occupant un poste élevé. Ainsi donc, l'instruction militaire et la formation scolaire, qui doivent toutes deux commencer en début de carrière, allient des objectifs contradictoires: alors que la première privilégie la coopération, la compétence et un dévouement presque aveugle aux forces armées, la seconde favorise la réflexion et le libre arbitre.

Dans des domaines comme le génie militaire et la mécanique navale, où la compétence technique constitue une exigence fondamentale, on comprend depuis fort longtemps cette association paradoxale d'opposés dans le processus de formation de chefs militaires et on tire son épingle du jeu de façon fort honorable. Toutefois, on ne se rend pas toujours compte qu'il faut entraîner

à réfléchir, autant qu'instruire et endoctriner, les militaires qui accomplissent surtout des tâches opérationnelles dans l'armée, dans la marine et dans l'aviation. Il s'agit là d'un besoin d'autant plus impérieux, que l'officier de combat a souvent plus de chances que l'officier du service technique d'être nommé au haut commandement, et que la préparation pour un tel poste doit commencer en début de carrière. Par conséquent, il faut former, aussi bien sur le plan intellectuel que sur les plans pratique et idéologique, les élèves-officiers ou les jeunes officiers qui, par intérêt personnel ou en raison de leurs capacités, embrassent une carrière opérationnelle plutôt que technique, et cela inclut ceux — et ils sont nombreux — qui n'ont pas de grandes aptitudes pour les mathématiques et les sciences, essentielles à une formation technique. Les programmes de formation élaborés dans ce but peuvent reposer sur diverses disciplines. On préfère habituellement les mathématiques ou les sciences, mais d'autres matières peuvent aussi être appropriées, même si, de prime abord, elles paraissent moins directement liées au domaine militaire ou plus susceptibles de favoriser une approche critique qu'une attitude conformiste. Des critères scolaires éprouvés ont toutefois souvent été compromis, dans de nombreux collèges et académies militaires*, parce qu'on y donnait la priorité à l'instruction et à l'endoctrinement militaires des jeunes officiers.

*Les Américains emploient le terme « académie » pour désigner un établissement offrant aux jeunes un enseignement militaire, alors que les Britanniques utilisent indifféremment « académie » et « collège ».

Avant 1939, et peu après sa réouverture en 1948, la principale fonction du Royal Military College of Canada (RMC) consistait à former des officiers de la milice n'ayant que peu ou pas d'obligation légale de servir dans les forces armées. Le collègue d'avant-guerre avait mieux réussi à maintenir la qualité des cours de son programme scolaire que bien d'autres collèges militaires dans le monde, parce qu'il devait préparer la majorité de ses diplômés aux études universitaires ou à une carrière dans le civil, ainsi qu'aux concours d'entrée, très sélectifs, du corps technique britannique.

Mon livre précédent, *Canada's RMC: A History of the Royal Military College*, a été publié en 1969 par le Royal Military College Club et par les Presses de l'Université de Toronto; il s'agissait là du premier compte rendu officiel complet de l'histoire du RMC. L'histoire du Collège, depuis sa fondation en 1876 jusqu'à sa fermeture durant la Deuxième Guerre mondiale, en 1942, y est relatée, sans oublier bien sûr sa réouverture en 1948, et le point tournant de 1959, alors que l'Assemblée législative d'Ontario votait « une loi touchant le Royal Military College of Canada », lui conférant le pouvoir de décerner des diplômes. Les motifs historiques justifiant le choix des qualités particulières qui permettent à un établissement d'être investi d'un tel pouvoir constituaient le thème central du livre.

Comme les dossiers pertinents n'étaient pas disponibles à l'époque, la période de 1948 à 1959 y était à peine esquissée. De plus, en 1959, deux caractéristiques distinguent nettement le nouveau RMC de l'ancien. D'abord, en 1948, il est officiellement rétabli comme l'un des deux (et plus tard des trois) établissements destinés à former les militaires des trois forces armées (ce qu'il avait fait officieusement avant 1942). Ensuite, comme le confirme le nouveau Programme de formation des officiers de la force régulière (PFOR) créé peu après la réouverture, il se consacre en grande partie, mais non exclusivement, à la formation d'officiers de la force régulière plutôt que de la réserve*. Ces deux innovations militaient en faveur d'une nouvelle étude qui les associerait à l'histoire du RMC entre 1876 et 1942.

Le 30 juillet 1981, alors que la première édition de

Canada's RMC commençait à être épuisée, le brigadier-général John Stewart, alors commandant, prit des dispositions en vue d'une deuxième impression qui serait assumée par le RMC. Il me demanda de rédiger un autre livre qui porterait sur l'histoire du RMC d'après-guerre. Ce livre, *Au service du Canada*, n'est toutefois pas le second tome d'une histoire du Collège en deux volumes. Je l'envisage au contraire comme l'occasion de porter un regard neuf sur cette histoire, en accordant une attention particulière à la période qui commence après la Deuxième Guerre mondiale.

Le thème de ce deuxième livre diffère de celui du premier. Je m'intéresse ici au problème auquel fait face le Collège, qui tente de conserver et de promouvoir sa compétence en matière de formation professionnelle militaire, et ce, en dépit des nouvelles pressions résultant des exigences scolaires qui découlent des incessants développements de la technologie et de l'acquisition du pouvoir de décerner des diplômes. Je me penche également sur un autre ensemble de complications occasionnées par plusieurs nouveaux facteurs, soit l'existence de deux autres collèges ayant chacun une composition et une vocation distinctes, l'unification des Forces canadiennes, les programmes de bilinguisme et de biculturalisme institutionnels conçus dans le but de préserver l'unité nationale, une révolution sociale qui comprend des mouvements de jeunes et de femmes, les mesures pour étendre les cours du RMC à du personnel militaire déjà expérimenté. Certains de ces changements revêtent une importance particulière pour la présente histoire, car ils ont eu une influence directe sur le fonctionnement de l'escadre des élèves-officiers (autrefois le bataillon des

*Les stagiaires inscrits au Programme de formation des officiers de la force régulière étudient pendant quatre ans aux frais de l'État dans un collège militaire ou dans une université, et ils doivent ensuite servir dans l'une des trois forces armées pendant le même nombre d'années. Les stagiaires inscrits au Programme de formation (intégration à la réserve) paient leurs études — quoique la plupart d'entre eux reçoivent une bourse — et ils peuvent choisir une carrière dans le civil après l'obtention de leur diplôme, à condition de servir dans la réserve pour une période de temps comparable à celle de leurs études.

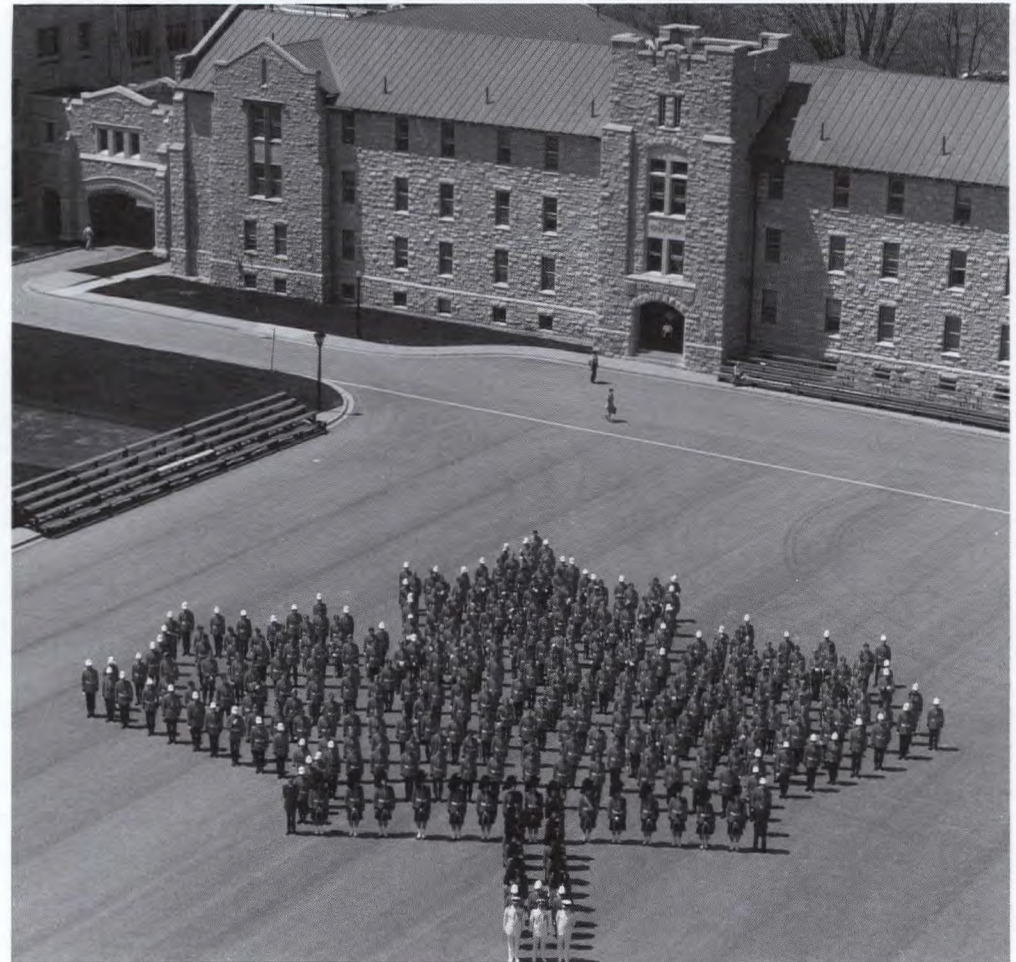
gentilshommes cadets) — cœur du système d'instruction militaire du RMC — et, par conséquent, sur sa méthode traditionnelle de développement de la formation professionnelle.

Insister sur la formation professionnelle ne constituait pas une nouveauté pour le RMC en 1948. Depuis sa fondation, les diplômés étaient en concurrence pour un nombre limité de commissions dans la British Royal Engineers et la Royal Artillery. Pendant plus d'un demi-siècle, certains étaient également devenus officiers de carrière dans la milice canadienne (forces permanentes), dans la Gendarmerie royale du Canada et, en plus petit nombre, dans la Marine et l'Aviation royales du Canada. Ainsi, en 1939, 17 des 72 officiers permanents de l'Artillerie royale canadienne étaient d'anciens élèves-officiers du RMC: il s'agissait sans doute là, toutefois, d'une proportion supérieure à celle de tout autre service ou armée. Le succès des diplômés du RMC dans les corps techniques britanniques et dans les forces régulières canadiennes démontre amplement la qualité professionnelle de l'instruction et de la formation scolaire offertes au RMC. Les deux guerres mondiales en ont apporté la preuve définitive, alors que les diplômés du RMC, conjointement avec les officiers des forces permanentes canadiennes et ceux de la milice (et, dans la Première Guerre, avec l'appui supplémentaire des officiers et des sous-officiers empruntés à l'armée britannique) ont fourni la base de la compétence militaire des Forces canadiennes dont les membres étaient surtout recrutés dans le civil pour la durée de la guerre. La contribution du Canada dans chacune de ces guerres se passe de commentaires. Elle repose, en partie, sur la capacité du RMC de promouvoir le perfectionnement professionnel militaire chez ses diplômés.

La fondation du nouveau RMC remonte maintenant à près de quarante ans. Un grand nombre de problèmes, mentionnés précédemment, n'ont pris toute leur ampleur que depuis une dizaine d'années. Le moment est néanmoins venu de tenter d'évaluer l'évolution et les réalisations du Collège depuis 1948. En l'absence d'une grande guerre pour étayer mes conclusions, on ne devra pas considérer la présente évaluation comme définitive

ou concluante. En effet, les conditions du métier de soldat en temps de paix différent de celles qui prévalent en temps de guerre, alors que d'autres qualités sont nécessaires pour grimper les échelons. Il est tout de même possible de considérer le dossier des diplômés du RMC d'après-guerre comme une preuve du succès de la nouvelle structure. Les anciens élèves-officiers, autant ceux qui appartiennent à la génération d'avant-guerre qu'à

Les élèves-officiers et le personnel du Collège forment une feuille d'érable dans la cour, 1989.





Défilé de la remise des diplômes, 1970.

celle de l'après-guerre, ont combattu en Corée et ont mérité un total de 16 décorations, 3 OBE, 3 MBE, 1 DSC et 8 MC; 4 de ces MC ont été décernées à des diplômés d'après-guerre qui étaient passés directement de la salle de classe au champ de bataille. Les citations pour certaines des MC soulignaient des qualités de commandement. Voilà qui suggère que le Collège avait, au moins dans ces cas-là, offert une préparation psychologique adéquate aux opérations militaires.

Les repères qui servent en temps de paix à mesurer le succès d'un programme de formation des officiers, manquent de précision. L'un des plus probants est la capacité des diplômés à monter en grade. Les résultats du nouveau RMC se comparent favorablement à ceux de l'ancien. En 1914, aucun des 2 majors-généraux canadiens des forces permanentes n'était passé par le RMC, sur 18 colonels, seulement 5 y étaient allés, et parmi ces derniers, seuls 2 d'entre eux avaient obtenu leur diplôme. En 1939, 3 des 8 majors-généraux, 6 des 15 brigadiers temporaires et 6 des 40 colonels étaient d'anciens élèves-officiers. Cette représentation relativement peu élevée, en particulier chez les colonels, peut être attribuable en partie à la tradition militaire canadienne: la contribution professionnelle du RMC a réellement commencé à se faire sentir une fois la guerre commencée.

Par contraste, la *Liste des Forces canadiennes* du 30 juin 1987 indiquait que parmi les 2726 diplômés du RMC enrôlés dans les Forces canadiennes, le seul général, 3 lieutenants-généraux sur 8, 10 majors-généraux sur 27, 30 brigadiers-généraux sur 76 et 107 colonels sur 307 étaient des diplômés des collèges des Forces canadiennes (CFC), maintenant les collèges militaires du Canada (CMC). Mais ces chiffres ne révèlent peut-être pas tout: les lettres « rmc » apparaissent sur la *Liste des Forces canadiennes* seulement lorsque les diplômés en ont fait mention. La même année, des diplômés des CMC détenaient tous les principaux commandements des Forces armées canadiennes, à l'exception des FC en Europe de même que 43 pour cent des postes supérieurs au Quartier général de la Défense nationale (QGDN) et dans l'ensemble des forces armées. Le général Fred Sharp, qui a obtenu son diplôme du RMC en 1938, a été l'un des premiers chefs d'état-major de la Défense après l'unification des Forces canadiennes. Depuis le moment où l'on pouvait raisonnablement s'attendre à ce que les diplômés de l'après-guerre aient atteint les échelons supérieurs, trois des quatre officiers promus chefs d'état-major de la Défense (CEMD), soit le général Ramsey Withers, le général Paul D. Manson et le général A.J.G.D. de Chastelain, étaient d'anciens élèves-officiers.

On peut aussi mesurer la qualité de la formation offerte au RMC par le succès de ses diplômés qui occupent des emplois non militaires, même si, contrairement à l'ancien RMC, seulement les trois premières promotions et quelques recrues à la fin des années 1960 et 1970 se sont inscrites au Programme de formation (intégration à la réserve) (PFIR) qui leur permet d'aller tout droit faire carrière dans le civil. Beaucoup ont entrepris une deuxième carrière une fois leur service militaire terminé, et il convient de souligner leur réussite. Les diplômés du nouveau RMC, autant que leurs prédécesseurs qui avaient reçu leur diplôme avant 1939, occupent divers postes importants dans le civil. R.V. Hession est devenu président de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, sous-ministre des Approvisionnements et Services, président de la Monnaie royale canadienne et sous-receveur général. Un ancien CEMD, Ramsey Withers, a été sous-ministre des Transports. Plusieurs autres anciens élèves-officiers sont devenus sous-ministres dans un gouvernement provincial. Certains ont réussi dans divers secteurs de la fonction publique, notamment au ministère des Affaires extérieures. Beaucoup d'autres ont prospéré dans les grandes et les petites entreprises, en dépit du fait qu'ils venaient d'un échantillon plus large de la société canadienne que leurs prédécesseurs de l'ancien RMC et qu'ils avaient au départ moins de relations personnelles et familiales dans le milieu des affaires pour les aider. Plusieurs ont embrassé une profession universitaire. Il est aussi intéressant de noter que certains diplômés de l'après-guerre ont entrepris des études de médecine et sont devenus par la suite médecins militaires. Plusieurs autres, enfin, sont devenus membres du clergé, autant catholique que protestant.

Le nombre d'officiers qui restent dans les forces armées, longtemps après que leur service obligatoire soit terminé, constitue un autre signe de réussite. À cet égard, les collèges militaires canadiens et le RMC en particulier ont mieux réussi dans les années 1970 et 1980 que les autres sources de provenance des officiers canadiens. Toutefois, on s'est parfois plaint que certains diplômés du RMC ne s'intéressaient pas suffisamment à la profession militaire. Cette lacune, imputable en partie

au système du PFOR qui met l'accent sur une formation scolaire relativement peu coûteuse, plutôt que sur le dévouement à la carrière militaire, fait ressortir, par contraste, le succès d'autres établissements. D'autre part, la grande qualité de l'enseignement professionnel du RMC a poussé certains diplômés à chercher un travail plus lucratif dans le civil. La critique concernant le manque d'intérêt par rapport à la vie militaire, ajoutée à des raisons financières, a donné lieu à de nombreuses discussions sur le rapport coût-efficacité de la formation des officiers dans les collèges militaires canadiens, comparativement à un programme d'aide financière qui serait soi-disant moins coûteux, pour des études universitaires civiles. L'un des arguments qui plaide en faveur du RMC et qui résulte sans doute de sa réelle capacité à stimuler la profession militaire, est le nombre de ses diplômés qui font carrière dans les Forces armées.

Au service du Canada contribue à éclairer les problèmes de formation professionnelle militaire; la résolution de ces problèmes est essentielle au maintien d'une défense canadienne efficace. Comme la formation militaire — par opposition à l'instruction et à l'apprentissage militaires — est un problème inhérent à toute l'histoire du Collège, et qu'il revêt la même importance partout où on forme des officiers, j'analyse, dans l'introduction intitulée « Traditions et transformations », d'autres expériences occidentales dans ce domaine.

Les lecteurs qui s'intéressent uniquement à l'histoire du Royal Military College of Canada et à sa contribution à la défense canadienne, peuvent passer directement au premier chapitre, qui relate brièvement l'histoire de l'ancien RMC et la fondation du nouveau collège en 1948.

Les principales références qui ont servi à la préparation du livre se trouvent dans les notes. Une liste complète des sources sera déposée à la bibliothèque Massey du RMC. Les grades cités dans le texte sont ceux de l'époque; ceux des notes biographiques sont les plus hauts grades atteints.



Remerciements

L'encouragement, l'appui et l'aide que j'ai reçus de nombreuses personnes m'ont permis de mener à bien la rédaction du présent livre. Le major-général John A. Stewart, le major-général Frank Norman, le brigadier-général Walter Niemy et le commodore Edward Murray, commandants du RMC lors de la rédaction du livre, estimaient tous qu'une histoire du Collège depuis la Deuxième Guerre mondiale était essentielle à une meilleure compréhension de ses problèmes et de ses réussites. Un comité présidé par D.M. Schurman, directeur du département d'histoire au RMC, a approuvé le projet. W.A.B. Douglas, directeur du Service historique au Quartier général de la Défense nationale, a proposé que sa direction publie le livre.

Durant l'année scolaire, j'ai eu droit à un bureau, à titre de professeur émérite, à l'Université Duke et, pendant les vacances d'été, le même privilège m'a été accordé, en ma qualité de professeur honoraire, par le département d'histoire du RMC. Un été où ce bureau n'était pas libre, le lieutenant-colonel D.A. Lefroy, directeur du département du leadership et de la gestion militaires, m'en a fourni un autre. Le fait de disposer d'un espace de travail a grandement facilité ma tâche.

De modestes subventions du Conseil de recherches de l'Université Duke m'ont permis de faire dactylographier le manuscrit. Plus tard, le lieutenant-colonel A.H.C. Smith, directeur administratif du RMC, a pris des dispositions pour conclure avec le ministère de la Défense nationale (MDN) un contrat qui couvrait partiellement d'autres dépenses.

Au début, Barbara Wilson, des Archives nationales du Canada, et le doyen William Rodney, du Royal Roads Military College, ont mis à ma disposition une liste préliminaire de documents qui avait été préparée en vue

d'une histoire de Royal Roads: nombre de ces documents étaient aussi pertinents pour le RMC. Je suis également reconnaissant de leur aide à Keith Crouch, bibliothécaire en chef, au major Alphee Bake, à Benoit Cameron et à Suzanne Burt de la bibliothèque Massey du RMC, ainsi qu'aux nombreux bibliothécaires documentalistes et à tout le personnel de la bibliothèque Perkins de l'Université Duke. Steve Harris, du Service historique du MDN, la capitaine P. Fortier, registraire au RMC, Logie Macdonald, registraire adjoint, ainsi que leurs subalternes, m'ont donné des conseils et laissé consulter les dossiers dont ils ont la garde. Le capitaine J.R. McKenzie, conservateur du musée du RMC, a fourni un grand nombre des illustrations qui sont reproduites plus loin. Le professeur J.E. Pike et le lieutenant-colonel P. Nation ont fait appel à leurs vastes connaissances pour répondre à de nombreuses questions.

Le lieutenant-colonel Don W. Strong, directeur exécutif du Royal Military College Club, ses secrétaires, Joy Fehr et Linda McGinley, de même que le brigadier-général R.T. Bennett, m'ont grandement aidé en me fournissant des renseignements sur les anciens élèves-officiers. Le lieutenant-colonel R.C. Coleman (n° 7272) et le major G. Croutier, de la Production pour les médias du MDN, ont fait des recherches bibliographiques sur deux civils, membres du Conseil consultatif des collèges des Forces canadiennes.

La direction de la formation professionnelle et du perfectionnement du MDN m'a permis de consulter les procès-verbaux des réunions du Conseil consultatif, du Conseil général et du Conseil des affaires universitaires.

Plusieurs personnes m'ont prêté des documents ou fourni des renseignements qui complétaient ceux des répertoires officiels. Le dossier du brigadier-général

W.K. Lye, contenant diverses lettres relatives au RMC, m'a offert la collection la plus substantielle d'informations. David Baird, le principal John Dacey, W.F. Furter, Yvan Gagnon, le contre-amiral W.M. Landymore, le contre-amiral D.W. Piers, le principal John Plant et le major-général George Spencer m'ont aussi fourni des documents. Le major-général John Stewart m'a permis de consulter le journal qu'il tenait durant son mandat de commandant. Le capitaine M.D. Fabro (n° 13868) m'a donné la permission de reproduire la bande dessinée *Putting the « M » back in RMC* qu'il avait fait paraître dans la revue des élèves-officiers, *The Arch*.

L'information qui m'a permis de mettre l'histoire du RMC du Canada en perspective est tirée de discussions avec les personnes suivantes: David Chandler, professeur d'histoire à l'Académie militaire royale de Sandhurst; F.R. Hartley, principal du Collège militaire royal des sciences à Shrivenham; sir Michael Howard du Collège Oriël à Oxford; Peter Dennis, autrefois du RMC de Kingston et maintenant à l'Académie des forces de défense de l'Australie; Richard Alexander, directeur adjoint des études, et Evan L. Davies, directeur, département des études stratégiques et des affaires internes au Collège royal de la marine à Dartmouth; le commandant P.J. Jewell, doyen adjoint, le commandant M.J. Kitchin, directeur des études de premier cycle, et le lieutenant-commandeur Geoffrey Till du Collège royal de la marine de Greenwich; de nombreux militaires des forces américaines qui possédaient des renseignements sur l'Académie militaire des États-Unis à West Point, l'Académie de la marine des États-Unis, et l'Académie des forces de l'air des États-Unis à Colorado Springs. Le commodore Darroch N. Macgillivray, de l'état-major de liaison des Forces canadiennes à Londres, m'a aidé à prendre des dispositions en vue de mes visites aux collèges de la marine de Grande-Bretagne. C.A.M. Jones, directeur des études à Dartmouth, et le capitaine G.C. George, doyen à Manadon, ont facilité mes visites à ces collèges. Des entretiens avec des membres de la faculté du RMC durant mes séjours estivaux à Kingston, en particulier après avoir pris ma retraite comme professeur, m'ont aidé à mieux saisir l'évolution du Collège.

Mon collègue à l'Université Duke, Alex Roland, a lu la première ébauche de chaque chapitre et a fait de nombreuses et précieuses suggestions. Le lieutenant-général W.A.B. Anderson, Faith Avis, Stuart Barton et son épouse, le commodore de l'air L.J. Birchall, le vice-maréchal de l'air D.A.R. Bradshaw, Pierre Bussières, John R. Dacey, le général A.J.G.D. de Chastelain, le capitaine (M) P. Fortier, R.B. Hamel, le commodore W.P. Hayes, Barry Hunt, le brigadier-général W.K. Lye, le commodore Edward Murray, le lieutenant-colonel P. Nation, le brigadier-général W. Niemy, le major-général Frank J. Norman, le contre-amiral D.W. Piers, le major-général Roger Rowley, le major-général George Spencer, le brigadier-général W.W. Turner et le major-général John A. Stewart ont également lu, en partie ou en totalité, les premières ébauches. W.A.B. Douglas, Norman Hillmer, Roger Sarty et le brigadier-général R.T. Bennett ont lu des versions ultérieures et m'ont fourni des renseignements supplémentaires qui m'ont évité de nombreuses erreurs. La version finale du présent livre et les opinions qu'il contient sont entièrement miennes.

Gordon Smith, un adjoint aux recherches qui m'a apporté son aide pendant tout un été grâce à un programme d'emploi pour les étudiants, a vérifié les références à partir des procès-verbaux du Conseil de la faculté et de l'assemblée générale des professeurs. Mme D. Eskritt, secrétaire du commandant du RMC, m'a grandement aidé à retrouver certaines personnes. R.B. Hamel, coordonnateur de langues secondes au RMC, s'est chargé de la préparation et de l'envoi de diverses ébauches.

Je dois beaucoup à Grace Guyer, du département d'histoire de l'Université Duke, et à Karen Brown du RMC, pour leur travail de secrétariat. Je remercie en particulier Vivian Jackson, de l'Université Duke, qui a patiemment dactylographié le manuscrit à partir d'ébauches grossières. Au Quartier général de la Défense nationale, Annie Rainville et ses subalternes ont mis le texte sur support informatique. David Dunkley a préparé l'index et Jennifer Wilson m'a fourni une aide inestimable dans la préparation du manuscrit pour publication. Enfin, j'ai eu encore une fois le grand privilège d'avoir Rosemary Shipton comme éditeur.

Abréviations et acronymes

(A)	Army	CMM	Canadian Military Medal
ADC	Aide de camp	CMP	Comité des membres du personnel
ADTF	Academic Development Task Force	CMR	Collège militaire royal
AERO	Aérospatial	CNR	Conseil national de recherche
AFC	Air Force Cross	CNRC	Conseil national de recherche du Canada
AMR	Académie militaire royale	CNS	Chef d'état-major de la marine
ARC	Aviation royale du Canada	COMAR	Commandement maritime
BA	Baccalauréat ès arts	CP	Chef du personnel
Bar	palme	CPN	Chef du personnel naval
BASc	Baccalauréat ès arts et sciences	CPO	Conseil de perfectionnement des officiers
B & B	Bilingue et biculturel, bilinguisme et biculturalisme	CP Per	Chef — perfectionnement du personnel
B & B Admin	Administration bilingue et biculturelle	CR	Conseiller de la reine
BFC	Base des Forces canadiennes	CRC	Corps royal canadien des ingénieurs électriciens et mécaniciens
BLitt	Baccalauréat en littérature	CRCGEM	Corps royal canadien du génie électrique et mécanique
BMSC	Baccalauréat ès sciences militaires	CRCI	Corps royal canadien de l'intendance
BPéd	Baccalauréat en pédagogie	CRCS	Corps royal canadien des services
BSc	Baccalauréat ès sciences	CRCT	Corps royal canadien des transmissions
CADWINS	Cadet Wing's Instructions	CR Dév	Chef — recherche et développement
CAS	Chef de l'état-major des forces aériennes	CRD	Conseil de recherche pour la Défense
CB	Chef de bataillon	CRGC	Corps royal du génie canadien
CBE	Commander of the British Empire	CRM	Collège royal de la marine du Canada
CBRC	Corps blindé royal du Canada	CRSNG	Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie
CCF	Co-operative Commonwealth Federation	CScMil	Certificat en sciences militaires
CCMCI	Comité des collèges militaires canadiens interarmées	CUO	Conseil des universités ontariennes
CD	Canadian Decoration, Order of	DASIF	Directeur — administration (soutien, instruction et formation)
CEC	Commandant en chef	DC	Décoration du Canada
CEC	Corps expéditionnaire canadien	DEL	Direction de l'enseignement des langues
cégep	Collège d'enseignement général et professionnel	D-ès-L	Doctorat en lettres
CEMD	Chef d'état-major de la Défense	DFC	Directeur des Forces canadiennes
CEMG	Chef d'état-major général	DFPP	Direction — formation professionnelle et perfectionnement
CEO	Cours élémentaire d'officier	DGIM	Directeur général de l'instruction militaire
CEOC	Corps-école d'officiers canadiens	DGPE	Directeur général programmes d'éducation
CFC	Collège des Forces canadiennes	DGPII	Directeur général des programmes d'instruction individuelle
CFP	Commission de la Fonction publique	DGREI	Directeur général — recrutement, éducation et instruction
CGP	Comité de gestion du personnel		
C.I.R.C.	Corps d'infanterie royal canadien		
CMC	Collèges militaires du Canada		
CMFC	Collège militaire des Forces canadiennes		

DIM	Directeur de l'Instruction maritime	MBA	Maîtrise en administration
DipBusAdm	Diploma in Business Administration	MBE	Mention de l'Ordre de l'Empire britannique
DLGM	Département du leadership et de la gestion militaires	MC	Croix militaire
DLitt	Doctorat en littérature	MDN	Ministère de la Défense nationale
DPFOR	Direction — programme de formation des officiers de la force régulière	m.i.d.	Mentioned in dispatches
DSC	Croix du service distingué	MIT	Massachusetts Institute of Technology
DSH	Directeur — service historique	MRC	Marine royale du Canada
DSO	Ordre du service distingué	MSc	Maîtrise ès sciences
DSO	Distinguished Service Order	NASA	National Aeronautics and Space Administration
DUIN	Division universitaire d'instruction navale	NCSM	Navire canadien de Sa Majesté
ED	Efficiency Decoration	ndc	National Defence College
EEDN	Établissements d'éducation de la Défense nationale	NORAD	Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord
ELS	Enseignement des langues secondes	OAFC	Ordonnance administrative des Forces canadiennes
EOCE	Élève-officier commandant d'escadre	OBE	Officier de l'Ordre de l'Empire britannique
FAIA	Fellow of American Institute of Architects	OEMG	Officier d'état-major général
FAPS	Fellow American Physical Society	OGC	Officier général commandant
FC	Forces canadiennes	OMG	Officier-major général
FCA	Fellow of Institute of Chartered Accountants	OMM	Ordre du mérite militaire
FCIC	Fellow of Canadian Institute of Chemistry	ONU	Organisation des Nations Unies
FEIC	Fellow of Engineering Institute of Canada	ORFC	Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes
FlsntP	Fellow of the Institute of Physics	OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
FRHistS	Fellow Royal Historical Society	PEng	Professional Engineer
FRSC	Fellow Royal Society of Canada	Per	Perfectionnement
FRSE	Fellow Royal Society of Egdim	PFAO	Programme de formation des aspirants officiers
FSA	Fellow of Society of Actuaries	PFIR	Programme de formation (intégration à la réserve)
G AERO	Génie aérospatial	PFIR(F)	Programme de formation (intégration à la réserve) (femmes)
GBMC	Groupe-brigade mécanisé du Canada	PFOR	Programme de formation (officiers de la force régulière)
GEM	Génie électrique et mécanique	PFOR(F)	Programme de formation (officiers de la force régulière) (femmes)
G MAR	Génie maritime	PFU	Programme de formation universitaire (hommes)
GPM	Groupes professionnels militaires	PFUF	Programme de formation universitaire (femmes)
GRC	Gendarmerie royale du Canada	PFUFO	Programme de formation universitaire (femmes officiers)
HMS	Her Majesty's Ship	PFUO	Programme de formation universitaire (officiers)
IR	Intégration à la réserve	PG	Prisonnier de guerre
JSUC	Joint Services Universities Committee	PhD	Doctorat en philosophie
JSUCC	Joint Services Universities Coordinating Committee	PIUORA	Programme d'instruction militaire à l'intention des officiers de la réserve (force aérienne)
JUMAC	Joint Universities and Military Advisory Committee		
KC	King's Counsellor		
(L)	Land		
LLD	Doctorat en droit		
(M)	Marine (qualifie un lieutenant ou un capitaine de marine)		
MA	Maîtrise en arts		
MAR SS	Opérations maritimes de surface et sous-marines		

POCO	Programme d'orientation des carrières — officiers	R 22 ^e R	Royal 22 ^e Régiment
Pol	Politique	RRMC	Royal Roads Military College
PPCLI	Princess Patricia's Canadian Light Infantry	RUSI	Royal United Services Institute
PSC	Canadian Army Staff College	SACEUR	Commandant suprême des forces alliées en Europe
PWOR	Princess of Wales's Own Regiment	SALT	Traité sur la limitation des armements stratégiques
QC	Queen's Counsellor	SHAPE	Grand quartier général des puissances alliées en Europe
QG	Quartier général	SMA(Per)	Sous-ministre adjoint (personnel)
QGDN	Quartier général de la Défense nationale	SMB	Sergent-major de bataillon
QGFC	Quartier général des Forces canadiennes	SMR	Sergent-major régimentaire
QMG	Quartier-maître général	SWINTER	Emploi expérimental de femmes militaires dans des éléments et des rôles nouveaux
QR	Quartier régional	UNSU	Université de New South Wales
RA	Royal Artillery	UPACE	University Planning and Consultation Engineering
RAF	Royal Air Force	USAF	United States Air Force
RCCS	Royal Canadian Corps of Signals	USAFA	United States Air Force Academy
RCD	Royal Canadian Dragoon	USMA	United States Military Academy
RCHA	Royal Canadian Horse Artillery	USNA	United States Naval Academy
RCR	Royal Canadian Regiment	UWO	University of Western Ontario
R & D	Recherche et développement	VC	Vice-chef
RE	Royal Engineers		
RMC	Royal Military College		
RN	Royal Navy		
RNCC	Royal Naval College of Canada		

Formation militaire: traditions et transformations

Tous les pays sont confrontés aux mêmes problèmes au chapitre de la formation des officiers, et chacun y fait face d'une façon qui cadre avec son histoire et sa situation nationales. Comment les autres nations ont-elles relevé les défis auxquels a fait face le Royal Military College of Canada? Comment ont-elles adapté les éléments scolaires et militaires de leur mandat et comment ont-elles réagi aux changements sociaux, technologiques et autres qui ont imposé de nouvelles exigences à la profession militaire?

Les collèges ou les académies qui préparent de jeunes hommes à une commission immédiate dans les forces armées ont vu le jour en Europe aux XVII^e et XVIII^e siècles. Au cours du XIX^e siècle, de nombreux pays ont adopté, de préférence à tout autre, ce moyen de former des officiers. Toutefois, il existait souvent d'autres façons d'obtenir une commission, que ce soit au sein d'un régiment ou sur un navire de combat, dans des unités ou des navires spéciaux de formation ou, enfin, dans des établissements qui donnaient des cours de brève durée. Tous offraient différentes formes d'apprentissage. Ce n'est qu'après la Deuxième Guerre mondiale que Michael Lewis*, Samuel Huntington* et Morris Janowitz* ont établi de façon décisive ce que les militaires savaient depuis plus d'un demi-siècle déjà, par l'entremise de leurs collègues d'état-major et académies militaires: la profession militaire, dans l'armée ou la marine, possède des caractéristiques qui lui sont propres. On peut affirmer sans risque d'erreur que, depuis 1945, l'importance de la formation militaire est beaucoup mieux comprise¹.

Huntington, en qualifiant le service militaire de profession, a posé les principes que devaient appliquer les académies militaires². Les caractéristiques qu'il cite sont premièrement, la compétence fondée sur la compré-

hension historique plutôt que sur la seule mémorisation; deuxièmement, le sentiment d'appartenance (particulièrement important pour une collaboration efficace dans les forces armées); troisièmement, la responsabilité sociale. On préférerait désormais que les officiers professionnels passent par les académies militaires, dit-il, parce que celles-ci pouvaient non seulement offrir la formation scolaire essentielle à la compétence militaire, mais également le milieu le plus approprié pour favoriser un sentiment d'appartenance et de responsabilité sociale³.

Comme tous les autres professionnels, les militaires réclament le pouvoir exclusif au chapitre des habiletés de leur métier. Ils se serrent les coudes pour empêcher les conflits internes de transparaître, mais ce n'est qu'en adoptant un comportement responsable, donc en reconnaissant qu'ils ont une responsabilité sociale, qu'ils pourront conserver la confiance du public⁴. Ces dernières années, de nombreux collèges militaires ont abandonné une grande partie de l'instruction courante des élèves-officiers au profit de la formation scolaire et du perfectionnement professionnel. L'instruction militaire, qui correspond au Canada à la formation professionnelle des officiers, se fait alors durant les mois d'été, hors de l'académie, ou grâce à une commission rapide. Les académies qui mettent l'accent sur l'instruction militaire ou sur des sujets militaires détaillés ont donc été appelées « écoles de métier »⁵. Par contraste, celles qui offrent un programme d'études axé sur la formation, même si c'est

*Michael Lewis, professeur au Collège royal de la marine à Greenwich; Samuel P. Huntington, professeur en affaires gouvernementales et directeur du Centre des études internationales à l'Université Harvard; Morris Janowitz, professeur de sociologie à l'Université de Chicago et président fondateur du Séminaire sur les forces armées et la société.

entièrement au niveau du premier cycle, peuvent se qualifier à juste titre d'écoles de formation professionnelle.

L'instruction et l'endoctrinement militaires sont essentiels à la formation d'officiers. L'amiral Mahan a dit un jour que « l'obéissance est le ciment de la structure [...] l'élément vital de l'organisme »⁶. Afin d'inciter à l'obéissance, les académies militaires accordent beaucoup plus d'attention à l'endoctrinement et à la discipline que ne le font les systèmes de formation d'élèves-officiers des universités. Elles insistent sur la motivation, le dévouement, la loyauté, la détermination et le leadership. Dans les séminaires aussi on prêche le service et la responsabilité sociale, mais la carrière militaire, encore plus que la vocation religieuse, comporte la possibilité d'avoir à donner sa vie dans l'accomplissement du devoir⁷. On a qualifié certaines académies, qui insistent sur les vertus militaires au détriment des matières scolaires, « d'académies-séminaires »⁸. L'obéissance aveugle, comme le montre Mahan, peut aller à l'encontre des objectifs visés. Elle doit donc être tempérée par le discernement, lequel ne peut s'épanouir que grâce à la formation.

Afin d'inculquer la soumission aux normes acceptées, les collèges militaires façonnent le caractère et forment l'esprit grâce à une grande diversité de moyens. Ils isolent les élèves-officiers, en particulier les nouvelles recrues de la société civile et leurs cours sont longs. Les collèges militaires jouent un rôle essentiel lorsqu'il n'existe aucune classe militaire traditionnelle pour donner l'exemple. Ils imposent des rites d'initiation et de passage. Ils ont souvent des uniformes distinctifs, qui sont quelquefois traditionnels. Ils encouragent la fierté envers leurs institutions, les Forces armées et le pays qu'ils servent. Ils privilégient le culte du héros. Ils ébauchent des codes de conduite, les enseignent par voie de préceptes, de rengaines et de slogans et en imposent l'application par la discipline et les punitions. Ils exercent ainsi sur le comportement individuel un contrôle exceptionnel. Ils associent étroitement chaque élève-officier au collège qu'il fréquente, aux sports qu'il pratique et à l'arme qu'il a choisie. Ils lui font rencontrer des vétérans chevronnés. Ils utilisent les manœuvres, non seulement

pour développer la concentration ou offrir un spectacle, mais aussi pour l'effet psychologique plus subtil qu'elles ont sur les élèves-officiers: ils font de ceux-ci les participants consentants et coopératifs d'un ensemble efficace*. Les collèges militaires offrent l'expérience du commandement, de l'exercice de la discipline et de l'autorité ainsi que de la gestion de l'économie interne d'une unité militaire, ce qui diffère grandement de tout ce qui existe dans le civil. Enfin, ils encouragent la foi profonde en une élite militaire et en la supériorité de l'esprit militaire.

Bien que l'endoctrinement et l'instruction soient des éléments essentiels de la formation académique, la principale raison d'être de l'établissement demeure la formation scolaire qui prépare à une carrière militaire professionnelle. Avant qu'on reconnaisse le fait que tous les officiers exerçaient une profession distincte, ce sont les officiers des corps techniques qui étaient considérés comme les « officiers professionnels ». On les associait ainsi aux ingénieurs civils. Fait à noter, les premières académies militaires permanentes ont été créées pour fournir la formation scolaire nécessaire aux officiers professionnels des corps techniques. Dans plusieurs pays, les premières écoles d'ingénieurs ont été des collèges militaires. Ceux-ci n'ont pas conservé longtemps le monopole de former des ingénieurs, et, avec le temps, ils ont aussi perdu leur rôle de chef de file dans le domaine de la formation technique. Toutefois, en raison des besoins engendrés par la mise au point de nouvelles armes et leur utilisation, ils ont continué à offrir des cours de mathématiques, de sciences et de technologies. La formation pratique des officiers des services techniques doit absolument reposer sur la formation théorique.

*L'historien américain W.H. McNeill a noté cet effet des manœuvres dans un livre qui est devenu un classique, *The Pursuit of Power: Technology, Armed Forces, and Society since AD 1000* (Chicago: Presses de l'Université de Chicago, 1982, 254 p.). Toutefois, les manœuvres aliènent certaines personnes et, utilisées trop souvent, elles peuvent faire perdre toute motivation à des jeunes gens pourvus d'une grande intelligence et, par conséquent, aller à l'encontre de l'effet recherché.

Il est arrivé aussi parfois que ces mêmes académies aient préparé aussi des officiers pour les armes de combat non techniques — la cavalerie et l'infanterie —, et leur programme d'études comprenait des cours de mathématiques élémentaires. Même lorsque ces corps de combat avaient leurs propres établissements offrant un enseignement militaire aux jeunes, le programme s'appuyait sur les mathématiques, parce qu'on croyait qu'en plus de servir aux tactiques, aux fortifications de campagne, au tir au canon et à la navigation, elles représentaient la meilleure façon de développer des modèles de pensée logiques et précis. Toutes les académies, et surtout celles qui acceptaient les jeunes garçons, offraient une formation générale. De fait, depuis le début, bien des écoles de la marine, tout en mettant l'accent sur le matelotage et la navigation, ont allié formation générale et formation professionnelle. Au début du xx^e siècle, on exigeait partout des connaissances de base, que ce soit en vue de l'admission ou pour certains cours nécessaires à l'obtention du diplôme.

La primauté qu'ont donnée de nombreuses académies à l'instruction et à l'endoctrinement militaires a souvent sapé leurs normes de formation générale et, parfois même, d'enseignement technique. Ainsi, à la suite d'une série de commissions d'enquête parlementaires britanniques et d'autres études menées à la fin du xix^e siècle, on critiquait sévèrement le Collège militaire royal de Sandhurst, pour n'avoir pas réussi à maintenir des normes scolaires adéquates. On soutenait que la compétence militaire en souffrait. En général, les commissaires comparaient défavorablement Sandhurst, une école de cavalerie et d'infanterie, avec l'école d'ingénieurs, l'Académie militaire royale de Woolwich; celle-ci n'échappait cependant pas toujours à la critique. Puis, lorsque ces deux institutions ont fusionné pour devenir l'Académie militaire royale de Sandhurst (AMR), après la Deuxième Guerre mondiale, les cours d'arts libéraux à l'AMR de Woolwich ont été jugés supérieurs à ceux du RMC de Sandhurst, où on accordait la primauté à l'instruction militaire pratique. En Grande-Bretagne, les officiers du service technique avaient donc reçu une formation plus complète que ceux dont la carrière était

plus étroitement liée au combat, et ils leur étaient souvent supérieurs sur le plan intellectuel.

La Grande-Bretagne n'était pas le seul pays où le niveau scolaire des officiers de combat laissait à désirer. La France républicaine s'appuyait moins que la Grande-Bretagne sur la position sociale et la richesse pour octroyer les commissions; toutefois, même si des concours lui permettaient de satisfaire aux normes scolaires, elle discernait aussi des promotions en tenant compte d'autres facteurs, comme le fait de bien monter à cheval. La Prusse avait établi des critères scolaires pour les commissions en 1808, et elle possédait un système d'écoles de cadets où les examens et l'instruction étaient rigoureux. Il fallait une grande compétence scolaire pour faire partie de l'état-major, mais les commissions et les promotions étaient de préférence accordées aux aristocrates de naissance. Lorsque les élèves-officiers bourgeois ont infiltré le corps des officiers, ils ont singé les manières de leurs collègues aristocrates.

Les académies des États-Unis ont quelquefois été accusées d'entretenir une pseudo-noblesse d'épée, comme celle de l'Ancien Monde. Toutefois, la pratique américaine consistant à préparer les officiers de troupe (armée) et de pont (marine) dans les mêmes académies que ceux destinés à accomplir des tâches techniques, alliée au mépris généralisé des distinctions de classe faites dans l'Ancien Monde, a contribué à freiner cette tendance et à préserver le respect des normes scolaires. Malgré tout, quand une nouvelle façon d'envisager le perfectionnement professionnel chez les militaires, dans les années 1920, a conduit à une reprise des cours de lettres et de sciences humaines et sociales à l'École de la marine des États-Unis (où ils étaient en déclin depuis sa fondation), les aspirants de marine les ont qualifiés de foutaises et les ont boudés en faveur des corps de matelotage et des sciences⁹.

À cause donc de prérogatives sociales ou de l'attention excessive qu'elles portaient à la motivation et à l'instruction, les Forces armées ont trop souvent tenu pour acquis que l'effort intellectuel et la formation générale n'étaient que secondaires dans la préparation d'officiers, en particulier des officiers destinés au combat. Le programme

et les normes d'enseignement ont par conséquent souvent été relégués au second plan. Certains considèrent encore que la formation générale n'a qu'une importance mineure. S'adressant à une commission britannique qui enquêtait sur la formation militaire, un intervenant a dit croire que la formation générale devrait être réduite à sa plus stricte expression, puisque certains élèves-officiers préféreraient s'attaquer le plus tôt possible à l'aspect pratique de l'art militaire¹⁰.

Un autre fait a entravé la formation scolaire. Tant que les changements d'ordre technologique n'ont pas eu une influence directe sur l'armée et la marine du xx^e siècle, les spécialistes de la science militaire n'ont pas su évaluer leur importance de façon adéquate. Cinq ans après qu'Ivan Bloch ait publié ses prévisions sur les conséquences qu'entraînerait une puissance de feu supérieure dans la conduite des guerres futures, un historien universitaire bien connu a montré à quel point, à cette époque, on était inconscient du danger à venir quand, examinant les découvertes de la science militaire au siècle dernier, il ne fit aucune mention des vastes changements que la technologie avait déjà entraînés dans le déroulement de la guerre¹¹. Il est étonnant de constater que la plupart des officiers professionnels et des membres de l'état-major ne se sont pas non plus rendu compte à quel point les nouvelles armes avaient transformé la guerre, jusqu'à ce qu'ils l'apprennent à leurs dépens durant celle de 1914-1918. Même après la Première Guerre mondiale, seuls quelques prophètes ou praticiens isolés, dont Basil Lidell Hart, le général J.F.C. Fuller, Charles de Gaulle et le général Heinz Guderian — et là encore de façon partielle et imparfaite — ont compris que l'utilisation de chars d'assaut et d'avions équivalait au retour à la guerre de mouvement.

Après la Deuxième Guerre mondiale, le général américain James Gavin, l'un des premiers à avoir su tirer parti des possibilités accrues en matière de mobilité dans les opérations, a commenté l'apparition des missiles nucléaires intercontinentaux, dans un chapitre intitulé *The Most Significant Event of Our Time*. Tout en soutenant que les vertus militaires traditionnelles demeurent d'une importance capitale dans l'instruction des officiers, il af-



Partie de hockey entre le RMC et le USMA, Kingston, 1990.

irme que c'est la mobilité qui a permis d'avancer « à pas de géant » dans la conduite de la guerre. Il semble donc qu'il ait négligé de voir, au moment où il écrivait, la conséquence révolutionnaire des missiles nucléaires, et l'augmentation phénoménale du pouvoir de destruction à distance¹². Même chez les penseurs militaires les plus perspicaces, il peut donc s'écouler un laps de temps relativement long entre l'apparition de changements techniques et une complète compréhension de leurs conséquences. Par conséquent, comme l'a souligné un législateur à la Commission Howard-English, il est fort probable que toute solution proposée en vue de résoudre les problèmes de formation militaire causés par les changements technologiques sera controversée¹³.

Le général Gavin avait raison de dire que la technologie n'a rien changé aux qualités nécessaires au commandement; toutefois, il aurait dû ajouter qu'elle a modifié d'au moins quatre façons l'environnement dans lequel évolue le chef militaire. La technologie a rendu

disponibles des armes beaucoup plus sophistiquées et infiniment plus destructrices; elle requiert un personnel possédant des habiletés plus complexes; elle a fourni un système de communication plus perfectionné qui centralise la conduite de la bataille; elle exige des rapports plus étroits entre le commandement militaire et le pouvoir politique, en raison des effets dévastateurs éventuels des stratégies de dissuasion usant d'armes nucléaires. Tous ces éléments diffèrent grandement de ceux qui dominaient, même dans les pays les plus avancés, au début du siècle. En conséquence, une plus grande compétence, une spécialisation accrue et un meilleur travail d'équipe font partie des nouvelles exigences professionnelles.

Les simples soldats doivent recevoir une meilleure formation scolaire et élargir leur éventail de compétences afin de satisfaire aux besoins en matière de technologie. Commander des personnes instruites peut s'avérer plus difficile, mais les résultats obtenus sont d'autant supérieurs. La technologie a renforcé la nécessité pour l'officier de varier sa façon de diriger afin de l'adapter aux nouvelles conditions. Le commandement peut encore s'appuyer soit sur l'autorité, soit sur la motivation, mais le chef efficace fait maintenant appel à ces deux éléments. Sa tâche fondamentale demeure la même — organiser, orienter et motiver des gens —, mais les qualités du chef efficace revêtent un caractère plus insaisissable, plus psychologique et peut-être plus mystique. Une récente étude universitaire sur le commandement indique que le problème posé par la combinaison des normes scolaires et de l'endoctrinement militaire traditionnel peut être « explosif »¹⁴. Adroitement dosé, toutefois, le mélange peut s'avérer extrêmement efficace.

Les militaires soviétiques font face aux mêmes problèmes. L'armée croit en effet qu'en plus de la force du nombre, du matériel et de l'habileté du personnel à l'utiliser, les facteurs déterminants lors d'un conflit sont l'esprit de combat et la tradition militaire; il en résulte une pression considérable qui influence la performance et la motivation des militaires¹⁵. Il y a cependant des indices d'une approche différente. En 1959, le major

général G.I Pokrovskii, ingénieur et physicien russe distingué, a affirmé, dans son livre *Science and Technology in Contemporary War*, que « mener avec succès des opérations militaires exige un combattant bien préparé, connaissant la technologie [et] robuste », mais qu'à la lumière des derniers événements militaires, la pédagogie dans ce domaine requiert « un perfectionnement créateur rigoureux et constant ».

Pokrovskii ajoute que « chaque militaire, sans exception » devrait bien comprendre, et non seulement mémoriser, les lois de la physique et des mathématiques, la méthode logique d'analyse mathématique et de la preuve, ainsi que la théorie des probabilités et l'utilisation des calculatrices, des ordinateurs et de la programmation linéaire. Il affirme que la physique allie les méthodes des mathématiques quantitatives à la recherche expérimentale, et représente la base de la technologie militaire et des nouvelles méthodes de combat. Il souligne que la mécanique, longtemps employée pour résoudre des problèmes d'artillerie, est maintenant utilisée dans la conquête de l'espace. Il donne aussi l'exemple de la dynamique des gaz, de l'hydrodynamique, de l'énergie atomique, de la résistance thermique des matériaux, de la chimie et des sciences biologiques, qui pourraient servir au personnel militaire.

Pokrovskii insiste sur le fait que la technologie moderne a considérablement accru le besoin d'une formation technique et scientifique dans les académies militaires soviétiques. Il soutient que « les exigences auxquelles doivent satisfaire les hommes sont directement proportionnelles aux progrès de la technologie ». Il conclut toutefois que « peu importent les progrès de la technologie et à quel point elle a facilité les missions de combat, elle ne réduit en aucun cas les exigences humaines, autant physiques que morales, en temps de guerre »¹⁶. Bien qu'un corps d'officiers doive sans doute, collectivement, se livrer à la gamme d'études scientifiques que Pokrovskii mentionne afin de se mettre au fait de la technologie moderne, on ne peut évidemment pas en demander autant à chacun de ses membres.

Comme beaucoup d'Occidentaux, Pokrovskii a peut-être réagi de façon excessive aux spoutniks. Il induit en



Ramsey M. Withers, élève-officier commandant d'escadre, CMM, 1952.



Le général R.M. Withers, CMM, DC, CEMD, 1980-1983.

erreur lorsqu'il fait brièvement référence à un autre aspect bien connu de la préparation des officiers soviétiques, soit la propagande politique qui vient renforcer l'endoctrinement militaire. Mais il y a plus grave encore : certaines conséquences des progrès technologiques et des changements politico-sociaux ont échappé à Pokrovskii, comme à beaucoup de ses homologues occidentaux. Les soldats professionnels s'intéressent d'abord à l'utilisation des armes, et donc aux faits nouveaux dans ce domaine. Mais la technologie peut modifier la façon dont on tire parti des forces armées pour résoudre les problèmes internationaux, ce qu'elle a d'ailleurs fait dans une certaine mesure. Comme le pouvoir nucléaire pouvait déclencher une catastrophe universelle, on s'est d'abord imaginé que cela entraînerait la fin éventuelle de l'emploi de la force en temps de guerre et l'avènement d'un nouvel ordre mondial qui serait maintenu par une police internationale. Ce rêve s'est depuis longtemps évanoui, mais, comme plusieurs érudits l'ont soutenu, l'utilisation des forces armées dans certains aspects des relations internationales est de plus en plus discutable. Le distingué philosophe français Raymond Aron a conçu une version enrichie de cette affirmation, en déclarant que la technologie a substitué les crises aux guerres entre grandes puissances¹⁷.

Ainsi, s'il est vrai que le nombre de guerres s'est accru depuis qu'on a découvert comment mettre à profit la fusion et la fission de l'atome, un conflit global a néanmoins été évité. C'est le pouvoir militaire qui a empêché qu'il n'éclate, non par des opérations ou par une dissuasion internationale concertée, mais en grande partie par un moyen plus dangereux, la dissuasion mutuelle. Les armées nationales qui ont recours à l'application la plus subtile de la technologie, demeurent un pilier indispensable de l'État international, mais, en général, elles sont employées différemment de nos jours, et ce, en dépit des guerres au Viêt-nam, dans les îles Falkland et en Afghanistan.

Il faut entretenir des forces armées qui possèdent des habiletés et des qualités traditionnelles aussi bien que des connaissances techniques, afin d'user de toute la dissuasion possible pour prévenir la guerre, et d'aider les

forces internationales de maintien de la paix à contenir les crises et à atténuer la tension entre les petites puissances, dont la propension à recourir à la guerre fait l'objet de moins de contraintes que chez les grandes puissances. Ces objectifs ne peuvent être parfaitement compris et atteints par un corps d'officiers entraînés et formés à faire uniquement appel aux moyens de destruction les plus efficaces dont ils disposent. Par ailleurs, si on se conformait au modèle de Pokrovskii en offrant à tous les officiers une formation exclusivement scientifique, on restreindrait la possibilité de succès militaire du cadre professionnel. Par conséquent, bien que la formation militaire moderne doive chercher à préserver les anciennes vertus militaires que sont le courage, la loyauté et l'obéissance, et à y ajouter les habiletés et les connaissances requises par la nouvelle technologie, elle doit également poser les fondations minimales nécessaires à une vaste gamme de connaissances et à la prise de décisions éclairées. La meilleure façon d'y parvenir consiste à offrir une formation générale qui comprend des études en sciences humaines et sociales. La formation militaire en Occident s'est ainsi rapprochée de celle qu'on offre dans les universités civiles, non seulement par le contenu des cours de sciences et de technologies — qui se ressemblaient déjà —, mais aussi par l'ajout d'autres matières qui favorisent une meilleure compréhension.

L'évolution de la relation qu'entretient la profession militaire avec la société qu'elle sert est un autre facteur majeur qui est venu appuyer l'élargissement du contenu de la formation académique. Le simple soldat, qu'il soit conscrit ou volontaire, n'est plus un inadapté socio-économique ignare. Il vient de toutes les couches de la société. Bien qu'il puisse être appelé à répondre à une urgence durant les longues périodes de paix, il habite souvent dans une collectivité civile plutôt que dans une base militaire éloignée. Les tâches qu'il exécute ressemblent à celles de ses voisins civils. Il est possible qu'il travaille huit heures par jour, mais il est assujéti à des heures supplémentaires sans solde et à une nouvelle affectation quand et où ses supérieurs le jugent opportun. Une telle « civilianisation » va au-delà de l'accomplissement, par des civils, de tâches autrefois réservées au

personnel militaire; elle influe sur les militaires commissionnés parce que les officiers ne sont plus exclusivement issus d'une élite aristocratique. Conservant leur caractère distinctif, ceux-ci doivent maintenant mériter leur commission en satisfaisant à des critères scolaires autant que militaires. Ils entretiennent plus de liens avec leurs homologues civils et ils doivent être en mesure de traiter avec eux d'égal à égal afin de maintenir le prestige de leur profession.

La formation militaire professionnelle suit des tendances qu'on peut également observer dans d'autres professions. Quoique la spécialisation professionnelle, dans tous les domaines, soit devenue plus courante au premier cycle universitaire (comme cela s'était déjà produit dans les académies militaires), les meilleurs collèges d'arts libéraux, de même que les écoles supérieures professionnelles, reconnaissent de plus en plus le besoin de préparer leurs étudiants « à agir intelligemment dans tous les aspects de la vie autant qu'à leur travail »¹⁸. Mais Edward Katzenbach, un ancien sous-secrétaire américain à la Défense, affirme, dans un avant-propos au livre dont est tirée la citation ci-dessus, *Liberal Education in the Service Academies* de William Simons, que l'officier moderne doit posséder une formation générale encore plus solide que ce qu'on considère nécessaire dans d'autres professions¹⁹. Sir Michael Howard, professeur à Oxford, est venu étayer cette opinion alors qu'il agissait à titre de coprésident de la commission chargée d'examiner la formation militaire des officiers en Grande-Bretagne au début des années 1970. Il insiste sur « le besoin de former le caractère afin que le garçon puisse devenir un homme et l'homme, un chef; le besoin d'offrir une instruction technique qui lui permette d'utiliser les outils technologiques d'une complexité croissante qu'il aura à sa disposition au cours de sa carrière; enfin, le besoin non moins important de fournir au jeune officier une formation morale et intellectuelle globale qui repousse les confins de son esprit ». La Commission Howard-English recommandait la création d'une université militaire, mais le coût d'une telle entreprise a empêché sa réalisation²⁰.

Le général Andrew Goodpaster, ancien commandant

en chef des forces armées et commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR), a été rappelé en service pour diriger West Point après que celle-ci eut été ébranlée par une série de scandales impliquant des élèves-officiers qui trichaient aux examens. Il explique pourquoi l'officier moderne doit recevoir une formation plus vaste et plus intellectuelle: « Les forces armées doivent satisfaire à des normes de rendement exigeantes afin de remplir leur rôle d'une façon qui soit acceptable pour la société mère. Il faut donc établir de vastes programmes de formation et d'instruction précis et coordonnés, comprenant un grand choix de matières. La compétence individuelle doit recouvrir de nombreux sujets. » Il ajoute que militaires et civils ont, dans de nombreux domaines, les mêmes besoins en matière d'éducation, et il propose alors de calquer ce qui existe dans le civil²¹.

Goodpaster parle ici de la formation militaire à l'échelle de l'ensemble des forces armées. Il ne remet pas en question la pratique de West Point qui consiste à utiliser du personnel militaire pour former les élèves-officiers dans de nombreux domaines, même dans ceux qu'ils partagent, de toute évidence, avec la collectivité civile. Les matières « partagées » comprennent non seulement les sciences pures, mais aussi les lettres, les sciences humaines et les sciences sociales, qui favorisent l'ouverture d'esprit et la capacité de comprendre. Il s'agit là de deux aptitudes dont la profession militaire a autant besoin, sinon plus, que toute autre profession. Citons William Simons: « Chez les officiers d'aujourd'hui (et assurément ceux de demain), la pensée créatrice, la conscience sociale et une large vision sont des attributs sans doute plus nécessaires que chez les chefs des autres professions. » Simons estime qu'il est essentiel d'offrir une « éducation libérale » qui ouvre la voie à une meilleure compréhension de la complexité des problèmes humains²².

Aux États-Unis, plus que dans de nombreux autres pays, on a analysé ces tendances de la formation militaire. Les gens de notre époque les considèrent souvent comme une simple forme de « civilianisation »; où le fonctionnement et le rendement militaires convergent



Paul D. Manson, élève-officier commandant d'escadre, CMM, DC, RMC, 1956 (la photo est une gracieuse du général Manson).



Le général P.D. Manson, CEMD, 1986-1989 (la photo est une gracieuse du général Manson).

vers leur équivalent civil, l'interdépendance entre les deux entités s'accroît et la société tend à devenir un tout²³. On a observé que les relations entre les militaires et les sociétés civiles de tous les États démocratiques prenaient une orientation similaire*.

D'un point de vue militaire, la « civilianisation » dénote souvent une tendance à appliquer des normes de travail civiles aux conditions et au service, très différents, des forces armées. Au Canada comme ailleurs, l'armée peut avoir l'impression que la « civilianisation » affaiblit la profession militaire et sa capacité de jouer efficacement son rôle de protecteur de la société. Une éducation libérale semble incompatible avec la conception de l'instruction et du devoir que se font certains militaires, en particulier dans les armes de combat et les rangs inférieurs. Selon eux, la formation générale nuit à ce qu'ils considèrent les parties importantes de la préparation à la profession militaire. Ils préféreraient qu'on accorde plus de place à l'instruction militaire et à l'endoctrinement professionnel.

Le lieutenant-général Sidney B. Berry, directeur de West Point, a été invité au symposium du centenaire de la formation militaire du RMC en 1976. Il insistait d'abord, non sur la contribution de l'USMA à la formation, mais sur sa fonction traditionnelle de « renforcer, de développer et de promouvoir chez les élèves-officiers les valeurs, les attitudes et les qualités qui préparent les diplômés à être efficaces et victorieux sur un champ de bataille ». Il illustrait son propos par un diagramme fort simple qui représentait l'USMA comme le lien unissant la société américaine et la bataille. Il voulait surtout démontrer que le jeune officier, en début de carrière et surtout dans les armes de combat, a un plus grand besoin d'instruction militaire que de formation générale. Il faisait remarquer qu'entre 1964 et 1976, bien que l'académie ait changé de bien des façons en réponse aux besoins militaires et aux pressions sociales, « on avait tendance à mettre l'accent sur l'instruction préparant au grade de lieutenant plutôt qu'à celui de général, comme on le faisait auparavant »²⁴.

Ces années correspondent à la présence américaine au Viêt-nam, alors que le besoin en officiers subalternes

avait grimpé en flèche, comme c'est généralement le cas en temps de guerre. Dans les périodes moins tourmentées, fournir une instruction adéquate aux officiers subalternes, alors que certains d'entre eux doivent en même temps être formés en vue de leur participation future au haut commandement, constitue un dilemme.

Les partisans d'une formation plus poussée dans les académies militaires soutiennent que la pertinence des processus intellectuels fondamentaux est universelle et non restreinte à des professions particulières. Ils affirment qu'en vue d'une longue carrière, une formation trop limitée peut mener à la rigidité et à l'engourdissement de l'originalité. Néanmoins, lorsque John P. Lovell, dans son livre *Neither Athens nor Sparta*, présente de sérieux arguments en faveur d'une formation plus intellectuelle et du perfectionnement professionnel des soldats, il est forcé de conclure qu'il n'existe aucun consensus sur les changements à apporter dans le domaine de la formation militaire²⁵. Comment préserver l'endoctrinement professionnel dans un milieu de plus en plus scolarisé? Voilà le problème fondamental qu'il nous reste à résoudre et le thème du présent livre.

L'application des sciences du comportement et de la gestion aux organisations et l'utilisation des appareils électroniques dans le calcul et l'analyse, sont d'autres faits récents qui influent sur les académies militaires et sur la préparation des officiers. La notion qui s'ensuit,

*David R. Segal a soutenu que cette convergence des deux sociétés — militaire et civile — n'aboutirait pas nécessairement à l'interdépendance, et que la fin de la conscription aux États-Unis, en isolant le personnel militaire, inciterait les militaires à développer leurs aspects distinctifs en s'isolant du reste de la société. *Convergence, Isomorphism, and Interdependence at the Civil-Military Interface, Journal of Political and Military Sociology*, 2, 2 (automne 1974), p. 157-172.

Un conflit d'opinions sur ce point est à la source d'un différend qui perdure entre Huntington et Janowitz, sur le rôle que devraient jouer les forces armées dans une société démocratique. Huntington affirme que celles-ci devraient rester politiquement neutres et isolées de la société. En revanche, Janowitz croit qu'elles sont présentement en train de s'intégrer à la société, et que c'est exactement ce qu'elles devraient faire. Arthur D. Larson, *Military Professionalism and Civil Control: A Comparative Analysis of Two Interpretations, Journal of Political and Military Sociology*, 2, 1 (printemps 1974), p. 57-72.

soit celle de l'élève-officier perçu comme un gestionnaire en cours de formation, peut parfois paraître plus séduisante aux militaires que celle de l'élève-officier vu comme un intellectuel instruit. Toutefois, deux anciens officiers imputent en partie l'échec américain au Viêt-nam à l'importance démesurée accordée par l'armée des États-Unis à la théorie et aux techniques en matière de gestion²⁶. Cette déclaration est sans doute extrêmement simpliste, mais il n'en demeure pas moins vrai que les cours de gestion et de psychologie complètent maintenant jusqu'à un certain point l'instruction sur le commandement dans les collèges militaires, quand ils ne l'ont pas carrément remplacée²⁷.

Cette tendance est peut-être allée trop loin dans certains cas. En 1980, la *Military Review* du collège d'état-major américain a consacré un numéro à des réponses apportées par des officiers de campagne à la question du commandement et des sciences de la gestion aux États-Unis. La plupart des répondants signalent que le commandement et la gestion sont radicalement différents. Dans le numéro suivant, Sam Sarkesian, docteur en sociologie militaire, approuve cette opinion. Il ajoute que le commandement est devenu plus complexe en raison des progrès technologiques et de la transformation de l'environnement militaire en un environnement socio-politico-militaire: « le désaccord persiste quant à la signification de la gestion et à sa relation aux forces armées en tant qu'institutions et à la notion de commandement²⁸. » Bien que de nombreux officiers canadiens critiquent ce débat, les Forces canadiennes font face, dans une certaine mesure, au même dilemme.

Enfin, une enquête portant sur les orientations universelles de la formation militaire doit absolument tenir compte des attitudes du groupe d'âge d'où sont issus les officiers, qui se situe autour de 18 ans. On a assisté, durant la dernière moitié du siècle, à des révolutions sociales et politiques d'une ampleur sans précédent, notamment au renversement du colonialisme. Le partage accru des profits et la participation aux prises de décision font partie de bon nombre de ces changements. Parallèlement, les formes traditionnelles de l'autorité ont été supplantées ou affaiblies, et des modèles de comporte-



L'escadron Hudson surpris en petite tenue, 8 mai 1987.

ment moins rigides ont été adoptés. On a également observé une forte hausse des manifestations de nature politique, des révoltes, du terrorisme, des activités de guérilla et du crime, ainsi que de l'égalitarisme et de la « démocratie de participation » sous diverses formes. La population étudiante des écoles secondaires et des universités, plus qu'aucun autre groupe, a été touchée par ce phénomène universel et y a participé. Elle a manifesté, dans tout l'Occident, contre la guerre, le militarisme et

la politique nucléaire. Le mouvement pacifiste a culminé aux États-Unis alors que la guerre du Viêt-nam battait son plein, et la vague de protestation s'est étendue au nord, même si peu de Canadiens étaient directement mêlés à cette aventure²⁹.

Le mouvement de protestation étudiant a ralenti aux États-Unis quand la conscription a pris fin. Là comme partout ailleurs, la détérioration subséquente de l'économie a poussé la jeunesse à se préoccuper davantage de la recherche d'un emploi que de contestation. Il semble aussi que cela ait suscité un regain d'intérêt pour les académies militaires. Les mouvements de jeunes sont cependant à l'origine de changements visibles au sein des collèges militaires, au Canada comme ailleurs, notamment de la libéralisation du style de vie des élèves-officiers, qui peuvent maintenant posséder une voiture, se marier et fréquenter les bars. On peut également avancer que c'est la pression populaire qui a incité les académies à ouvrir leurs portes aux femmes. Les conséquences qu'auront les soi-disant réformes du style de vie des élèves-officiers sur le désir des jeunes de faire carrière dans les forces armées ne sont pas encore claires.

Exercice Courageous Cub, 1985. L'entraînement militaire de base se poursuit après l'entrée au Collège.



La diminution notable du bassin de futurs aspirants officiers au Canada peut aussi bien résulter de l'aliénation de la jeunesse que de l'absence d'un danger immédiat pour le pays et, par conséquent, du besoin d'y préparer les militaires.

Plus tôt, l'intensification de la guerre froide avait accru le besoin en officiers dans tous les pays, dont le Canada. Afin de satisfaire aux plus fortes demandes et pressions en matière de recrutement, engendrées par de nouveaux besoins et par de nouvelles normes scolaires, les académies ont souvent eu recours à des offres d'éducation gratuite, de type universitaire, en échange d'une période limitée de service obligatoire. De telles offres apparaissent attrayantes en raison du coût croissant des études universitaires et parce qu'elles représentaient une possibilité d'améliorer la situation sociale et économique des jeunes. Mais cela a entraîné de sérieuses conséquences. Tout d'abord, il est toujours difficile de trouver assez de candidats qui possèdent les qualités personnelles jugées nécessaires chez un officier tout en répondant aux normes scolaires d'admission. Ensuite, pour les élèves-officiers dont les capacités intellectuelles sont limitées ou qui se sont enrôlés en raison seulement de la gratuité de l'éducation, les travaux scolaires accrus, combinés à la préparation professionnelle et à l'instruction, sont un lourd fardeau. Lorsqu'il y a pénurie d'aspirants officiers qualifiés, la tentation est grande d'abaisser les normes et les barrières scolaires.

On dit parfois que ces diverses circonstances ont causé le déclin de la profession militaire, en particulier au Canada où les besoins à cet égard sont moins évidents. Certains prétendent que la diminution de la motivation et de l'engagement professionnel des élèves-officiers, de même que la difficulté de trouver des officiers, résultent d'une hausse des exigences scolaires et du contenu non militaire des cours. Ainsi, on dit que les officiers de la force aérienne américaine, dont les qualifications scolaires sont considérablement plus élevées que celles de leurs homologues de la Royal Air Force (RAF), montrent un degré légèrement moindre d'engagement dans une carrière militaire. Mais en fait, l'attitude « plus purement héroïque » de la RAF peut être imputable à ce qu'un

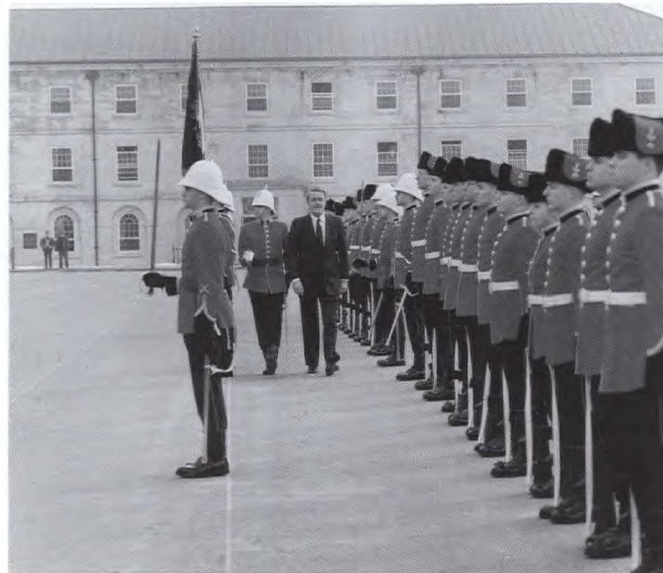
sociologue américain appelle « des modèles familiaux fondés sur l'élitisme, la légende et certaines particularités déterminantes »³⁰. On pourrait aussi l'expliquer par le fait que des qualifications scolaires moindres diminuent les possibilités d'emploi et, par conséquent, accroissent l'engagement dans la carrière en cours. La RAF, qui est relativement jeune et qui projette une image à la fois prestigieuse et moderne, a peut-être réussi à attirer plus longtemps les jeunes de l'élite, d'où venaient autrefois la majorité des officiers britanniques. En 1959, un autre observateur a toutefois fait remarquer que l'Académie militaire royale de Sandhurst, qui combinait l'ancien RMC de Sandhurst et l'ancienne AMR de Woolwich, et qui ne pouvait plus compter sur les écoles élitistes (privées) britanniques, était conçue pour préparer des officiers de l'ancien type avec des méthodes qui n'avaient pas été adaptées aux conditions modernes³¹. On ne doit pas oublier ce problème de l'adaptation de la formation et de l'instruction à la société d'où sont issues les recrues, quand il est question de la formation militaire au Canada et de son adaptation aux besoins canadiens.

Comme la tradition est un élément important dans toutes les académies, les autorités militaires tendent à en cacher les faiblesses; elles soutiennent que les anciennes normes demeurent en vigueur et que les réalisations d'aujourd'hui n'ont rien à envier à celles d'hier. John Lovell a critiqué de telles affirmations lorsqu'elles visaient les académies américaines dans la période immédiate de l'après-Viêt-nam. « Les observateurs avisés ne sont pas dupes », a-t-il dit. Mais il a également noté que même avant la guerre, les élèves-officiers n'avaient jamais assimilé les idéaux militaires autant que l'auraient souhaité les autorités³². La propagande à laquelle se livrent les académies comporte souvent une certaine distorsion de la réalité, et il est difficile d'établir avec certitude les effets de la préparation militaire sur les élèves-officiers et sur leur degré d'engagement professionnel. À West Point, des études empiriques ont dévoilé des changements d'attitude évidents chez les élèves-officiers face à des modèles de carrière superficiels. Par contre, il y a aussi été démontré que l'endoctrinement « n'a pas foncièrement amené les élèves-officiers à entrer

dans le moule de la conformité en ce qui touche leur perspective professionnelle d'ensemble »³³.

Il est vraisemblable que le taux de militaires qui choisissent de rester dans les forces armées correspond, dans une certaine mesure, au degré d'engagement des élèves-officiers dans une carrière militaire et à l'acceptation des idéaux traditionnels de la profession militaire. On a déjà montré qu'aux États-Unis, ceux qui passaient par les académies militaires — à l'exception de l'Académie de la marine — retournaient en plus grand nombre dans le civil que ceux qui avaient fait partie des corps d'élèves-officiers des universités³⁴. Cela suggère que les quatre années de socialisation dans les académies n'ont pas toujours été aussi efficaces qu'on le souhaitait ou qu'on le prévoyait. Nous montrerons plus loin que l'expérience canadienne est différente. De plus, il existe au Canada des indications selon lesquelles le nombre d'années de service contribue davantage à l'engagement envers la carrière que l'endoctrinement³⁵. Ici encore, toutefois, la hausse ou la diminution des possibilités d'emploi dans

Le Premier ministre Brian Mulroney en visite au RMC, 5 février 1991.



un autre domaine est un facteur dont on doit tenir compte. En outre, si l'instruction offerte par l'académie prépare un élève-officier à mieux faire face au service militaire, elle le prépare sans doute également à un engagement qui va croissant, alors qu'il grimpe dans la hiérarchie. La contribution de l'académie à l'engagement envers la carrière est donc importante, mais sa nature est complexe.

Considérant l'influence de la technologie et des forces socio-politiques sur les collèges militaires, et l'incertitude qui règne sur la façon de les adapter aux besoins des forces armées dans une société en pleine transformation, il n'est pas surprenant que les académies américaines aient éprouvé des difficultés à maintenir leurs codes de conduite traditionnels. De même, au Royaume-Uni, on a énergiquement débattu de la longueur et de la nature de la formation scolaire³⁶. En Australie, on a exploré en profondeur la question de l'instruction interarmées et d'une formation de type universitaire³⁷. Aux États-Unis, où le débat public est plus prolifique et plus ouvert qu'ailleurs, on a assisté à des discussions savantes ou publiques sur l'intérêt de conserver l'instruction académique ou de lui substituer d'autres formes de préparation des officiers, par exemple, par l'entremise des universités³⁸.

Au Canada, la nature et le degré du professionnalisme des Forces armées et des collèges militaires ont fait l'objet d'une série d'enquêtes ministérielles. On s'interroge de temps à autre sur la valeur du collège militaire, par rapport à celle de l'université, pour former des officiers. On se préoccupe fréquemment du coût plus élevé des collèges militaires et on se demande si les avantages qu'ils présentent en matière d'endoctrinement et d'instruction professionnelle compensent suffisamment les épargnes qu'on pourrait réaliser en offrant des programmes d'aide financière aux étudiants de premier cycle qui s'engageraient à faire une carrière militaire. Cette question est de plus en plus pressante, étant donné le nombre croissant d'officiers commissionnés qui doivent se spécialiser en cours de carrière, souvent dans des écoles civiles d'études supérieures.

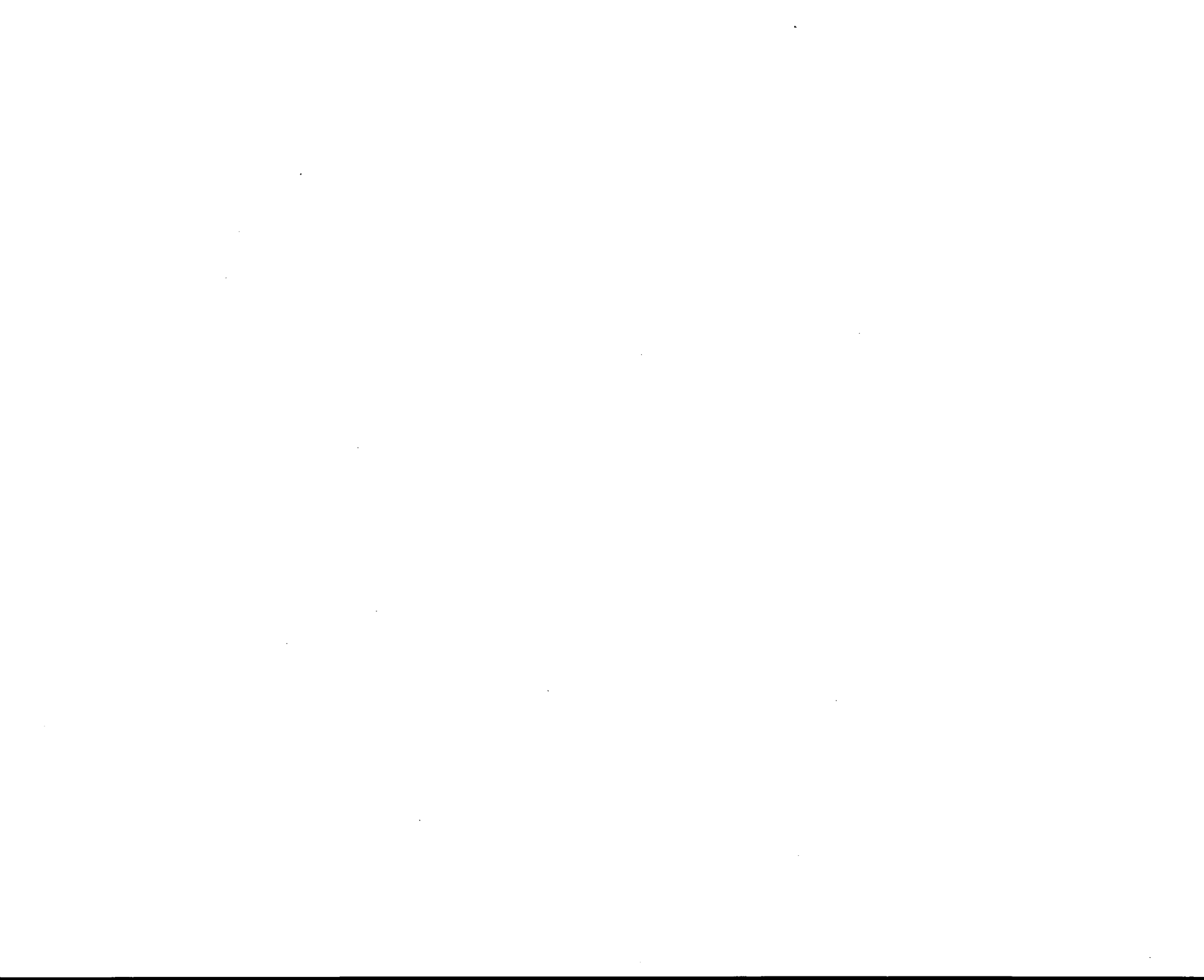
La présente histoire du Royal Military College of Canada, l'un des collèges des Forces canadiennes (main-



Les diplômés de 1989 quittent le terrain d'exercice du RMC.

tenant les collèges militaires canadiens) commence à la Deuxième Guerre mondiale et est conçue pour faciliter la compréhension de ces importants problèmes universels au chapitre de la formation militaire. On ne doit pas oublier qu'en raison de la relation qu'entretenait autrefois le Canada avec la Grande-Bretagne, les officiers formés dans le dominion étaient alors pour la plupart destinés à servir dans une milice qui n'existait qu'à temps partiel. Seule une petite partie des officiers rejoignaient la force régulière canadienne et l'armée britannique. Aujourd'hui, en tant que partenaire secondaire d'une alliance avec les États-Unis, le Canada doit encore admettre la nécessité de collaborer à des mesures de défense qu'il ne pourrait envisager de prendre seul. S'il n'a jamais eu autant de motifs que d'autres nations de préparer sa défense, le Canada a par contre toujours été plus libre de se livrer à des expériences.

En outre, le RMC du Canada continue de faire face à des problèmes et à des changements propres à ce pays; par exemple, une formation interarmées, l'intégration et l'unification des forces armées, l'existence de trois collèges régionaux poursuivant sensiblement le même but et la multiplication des programmes bilingues qui tentent d'assurer la préservation d'un pays qui compte deux peuples fondateurs. Des mesures d'endoctrinement visant à renforcer le sentiment d'appartenance et à promouvoir l'intégrité de la nation ont toujours été importantes dans tous les collèges militaires du monde. Elles le sont d'autant plus au RMC, en raison de la diversité ethnique qui caractérise le pays et du besoin de préserver une identité canadienne distincte et de demeurer indépendant de son voisin du sud. Pour toutes ces raisons, l'histoire du RMC servira peut-être aux autres pays.



L'ancien RMC et les nouveaux collèges des Forces canadiennes

Les académies militaires s'efforcent de promouvoir les éléments essentiels de leur profession que sont les habiletés et les connaissances militaires, le sentiment d'appartenance et la motivation. Chaque pays possède ses propres méthodes d'enseignement militaire qui reposent sur la conception qu'on s'y fait du rôle de l'armée, sur les conditions sociales et politiques, et sur l'histoire de la formation militaire. Les débuts du Royal Military College of Canada illustrent cette assertion.

Mon premier livre, *Canada's RMC*, relate en détail l'histoire du Royal Military College, jusqu'à sa réouverture après la Deuxième Guerre mondiale¹. Le dernier chapitre esquissait certains événements qui se sont déroulés avant que le Collège n'acquière le pouvoir de conférer des diplômes en 1959. C'est cette dernière partie qui est développée dans le présent livre, elle couvre aussi l'histoire d'après-guerre du Collège, considéré comme l'une des trois composantes du système des collèges militaires du Canada (autrefois les collèges des Forces canadiennes) établi en 1948. Lorsque le RMC rouvre ses portes cette année-là, des traditions éprouvées par le temps côtoient des mesures innovatrices, notamment la formation interarmées. On amorce également les premiers changements scolaires qui conduiront à l'obtention du pouvoir de décerner des diplômes. Une autre innovation, le Programme de formation (officiers de la force régulière) (PFOR), amène peu après le collège à se consacrer presque exclusivement à la préparation d'officiers de carrière.

Afin de situer ce nouveau récit, il convient de revoir brièvement l'histoire de l'ancien RMC. Ce bref retour en arrière fera ressortir la relation qui existe entre les événements ultérieurs et les problèmes de défense du Canada. Nous y verrons pourquoi, lors de sa fondation

en 1876, le RMC est l'unique collège militaire qui prépare à la fois à une carrière civile et à une carrière militaire, et comment cette double vocation renforce les normes scolaires. Nous y verrons aussi de quelle façon les besoins en matière de défense ou divers problèmes influent, de temps à autre, sur l'évolution du Collège. Ce livre relate également l'histoire de la campagne menée pour la réouverture du collège après la guerre, en y ajoutant des renseignements qui rappelleront aux lecteurs que, tout compte fait, le nouveau collège n'a rien de nouveau. Les chapitres qui suivent explorent l'influence que la renaissance de l'ancien collège, en 1948, exerce sur l'histoire ultérieure du RMC, alors que celui-ci tente de satisfaire les besoins du Canada en matière de défense dans la seconde moitié du xx^e siècle.

Avant que les colonies britanniques de l'Amérique du Nord puissent former des gouvernements responsables et avant que la Confédération ne les réunisse en 1867, les lois provinciales de la milice prévoyaient seulement l'inscription des hommes bons pour le service. Ceux-ci, qui recevaient parfois une instruction rudimentaire, devaient servir de soutien à l'armée britannique en cas d'urgence majeure, ou se mettre à la disposition du gouverneur britannique et de son état-major militaire en cas de dangers de moindre importance. En 1867, alors que la peur de l'invasion américaine ressentie durant la guerre de Sécession est encore présente dans la mémoire des Canadiens, le nouveau parlement du dominion vote, comme première mesure législative, une Loi de la milice qui crée à l'échelle du pays une force militaire dont il assumera la responsabilité. Sir George Étienne Cartier (lieutenant canadien-français de Macdonald et ministre de la Milice de 1867 à 1873), qui parraine la loi, dit qu'une nation doit disposer de forces défensives²;

toutefois, comme le Canada s'attend toujours à recevoir conseils et soutien de l'armée britannique en cas de danger grave, la nouvelle force est une simple milice à temps partiel composée de volontaires. En 1870, la garnison britannique amorce un retrait de la plupart des régions du pays, et le Canada s'approche, bien qu'involontairement, d'une responsabilité entière en matière de défense. En 1874, la Loi du Royal Military College prévoit que de jeunes Canadiens recevront la formation et l'instruction nécessaires pour servir comme officiers, soit dans la milice canadienne, soit dans une éventuelle force permanente du Canada, que le fondateur du collège, le Premier ministre Mackenzie*, soutiendra plus tard avoir envisagée à ce moment-là. Même si cette affirmation est exagérée, la création du collège représente néanmoins une mesure qui contribue de façon significative à doter le pays d'un potentiel militaire accru³.

Le Collège militaire du Canada diffère sensiblement des établissements similaires de l'époque. Habituellement, les académies militaires européennes et britanniques ne préparent des officiers de carrière que pour les forces armées régulières**. Les premiers diplômés de la United States Military Academy (USMA) à West Point pouvaient choisir une carrière dans l'armée ou le civil, mais une fois la guerre de Sécession terminée, la vocation de l'établissement devint strictement militaire. Quant à la United States Naval Academy, elle prépare des officiers de carrière dès ses débuts. À la fondation du RMC, le Canada ne possède aucune force permanente, à l'exception de deux écoles d'artillerie créées en 1871. Au moment de la négociation du traité de Washington en 1870-1871, les Canadiens commencent à penser que les États-Unis ne représentent plus une menace. Les premiers élèves-officiers du RMC reçoivent leur diplôme en 1880, et l'éventualité d'une force permanente canadienne plus importante paraît alors nulle. Quelques-unes des nominations à l'état-major des nouvelles écoles de cavalerie et d'infanterie de la milice, qui avaient ouvert leurs portes en 1883, vont à d'anciens élèves-officiers. Vers 1895, 19 des diplômés du RMC ont joint la force permanente du Canada, mais la plupart ont dû chercher un emploi dans le secteur privé. Beaucoup

d'élèves-officiers espèrent devenir ingénieurs civils, et le programme d'études du RMC a été élaboré dans ce sens.

À cet égard, l'une des caractéristiques du RMC, empruntée à West Point, est essentielle au succès futur du Collège. Le programme, comme celui des universités canadiennes, dure quatre ans plutôt que deux ans et demi, ce qui est le cas à l'Académie militaire royale (AMR) de Woolwich**. Au début, il est établi que ce programme de quatre ans comprendra des cours obligatoires de mathématiques, de fortifications, d'artillerie, d'arpentage, d'histoire militaire, de droit, de stratégies et de tactiques, de français ou d'allemand, de chimie et de géologie, ainsi que des manœuvres et des exercices. On offrira des cours avancés optionnels de mathématiques, de fortifications, de chimie, de physique, de langues, d'architecture et de génie civil. Puisque nombre de ces matières s'appliquent aussi bien au domaine militaire que civil, les options permettent aux élèves-officiers de se préparer à une carrière civile.

Afin d'ouvrir le RMC du Canada en 1876, le lieutenant-colonel E.O. Hewett du Génie royal†, qui en est le premier commandant, recrute deux professeurs parmi les officiers de l'artillerie royale britannique. Comme lui, ces derniers sont des diplômés de Woolwich. Le commandant obtient également la nomination d'un civil canadien pour enseigner l'allemand, le français et l'anglais. Durant les deux premières décennies, le personnel « supérieur » du RMC compte généralement jusqu'à 15 personnes, dont 10 professeurs. Un ou deux de ces professeurs sont des officiers de l'armée britannique en affectation provi-

*Alexander Mackenzie, deuxième Premier ministre du Canada de 1873 à 1878.

**L'École polytechnique de France, qui, simultanément, prépare certains étudiants à occuper des emplois gouvernementaux non militaires, constitue une exception.

***Après 1882, le programme de l'AMR n'est plus que de deux ans. F.G. Guggisberg, « *The Shop* »: *The Story of the Royal Military Academy*, Londres, Cassell, 1900, p. 153-154.

†Le lieutenant-général Edward Osborne Hewett, commandant de 1875 à 1886, plus tard directeur de l'Académie militaire royale de Woolwich.

soire, cinq ou six sont des civils, et les autres sont des officiers de la milice du Canada. Après 1882, deux des officiers de la milice sont eux-mêmes d'anciens élèves-officiers qui contribuent à l'enseignement de plusieurs sujets tout en agissant comme commandants de compagnie.

Au début de 1880, le RMC compte parmi ses professeurs un chimiste canadien de premier plan, H.A. Bayne. S'ajoutent ensuite un physicien et chercheur, J.A. Waddell, et un peintre canadien réputé, Forshaw Day, qui enseigne le dessin*. En 1890, quatre civils donnent des cours d'arts, un autre des cours de génie civil, et un dernier, des cours de sciences. Cette même année, un septième civil est nommé pour enseigner les mathématiques qui, jusque-là, l'avaient été par un officier. De 1892 à 1897, on compte un professeur de littérature ainsi qu'un professeur d'anglais. À n'en pas douter, l'enseignement au RMC se « civilianise », car on accorde une plus grande importance aux arts, mais le collège possède toujours un programme et un corps enseignant qui peuvent également préparer les élèves-officiers à une carrière militaire. Trois professeurs militaires enseignent des matières connexes à l'armée. Parmi d'autres qui contribuent à asseoir les fondations de la profession militaire, se trouvent un officier britannique à la retraite, maintenant commandant du collège (le major-général D.R. Cameron**), un adjudant de l'état-major (le lieutenant-colonel S.C. McGill***) qui, après avoir servi dans l'armée britannique, a joint la milice canadienne, et un sergent-major régimentaire britannique (J. Morgans†), athlète de réputation internationale qui enseigne les manœuvres et les exercices.

* Afin d'en savoir davantage sur les carrières de Bayne, de Waddell et de Day, voir Preston, *Canada's RMC*, p. 69, 83 et 143.

** Le major-général Donald Roderick Cameron, de l'Artillerie royale, a brillamment servi en Inde lorsqu'il était jeune officier. Une fois retraité de l'armée, il participe à plusieurs missions diplomatiques internationales. Il est commandant de 1888 à 1896.

*** Le lieutenant-colonel Sydenham Clitheroe McGill se joint au Canadian Rifle Regiment comme aspirant en 1859. Il est adjudant d'état-major de 1883 à 1900. Voir Preston, *Canada's RMC*, note 111.

† Concernant Morgans, voir *ibid.*, p. 147-148.

Le programme de quatre ans n'a pas été adopté seulement pour correspondre à celui des universités canadiennes, mais aussi parce que le Canada, tout comme les États-Unis, n'a pas d'aristocratie militaire traditionnelle ou de « classe oisive », comme on en trouve sur le continent européen. Il faut du temps pour remédier à l'absence de tradition militaire au Canada. Des raisons politiques obligent le collège à accueillir un large éventail de classes sociales, habitant un vaste pays encore peu développé. Il n'y a pratiquement aucun colon établi dans les Prairies et seuls quelques-uns se trouvent en Colombie-Britannique. Dans les Maritimes et au Canada français, on ne s'inscrit guère. La majorité des premiers élèves-officiers sont issus de familles anglaises aisées de l'Ontario et du Québec. Même eux, et cela inclut le petit nombre ayant fréquenté des écoles privées ou des internats, ont besoin du processus de socialisation de quatre ans pour se couler dans le moule militaire. Ils sont isolés de la société civile, surtout durant leur première année. Plus libéral que West Point à cet égard, le RMC a toutefois opté pour la formule des trimestres universitaires, et ses recrues bénéficient d'un congé à Noël et de deux mois de vacances en été, alors que le collège ferme ses portes. Les gentilshommes-cadets du RMC sont traités comme des simples soldats (méthode adoptée par West Point), et non comme d'éventuels officiers, comme c'était le cas pour les élèves-officiers britanniques⁴. La différence est importante: une vie réglée par une stricte discipline militaire impose la conformité à des colonisés d'origines diverses qui sont étrangers au fait militaire.

Sous ce rapport, la subordination délibérée des nouvelles recrues aux anciennes, durant leur première année, constitue la méthode la plus efficace. Le « recrutement », comme on nomme cette pratique au RMC, est censé inculquer les vertus militaires que souligne la devise du collège choisie par Hewett: *Vérité, devoir, vaillance*. La dure vie que partagent les recrues maintenues dans pareille sujétion en fait un groupe étroitement uni, au fort sentiment d'appartenance, qui sera plus tard dévoué à son collège et sympathique à la préparation militaire canadienne.

Ce système d'éducation, à la fois militaire et civil, est

conçu dans le but de constituer une réserve d'officiers prêts à agir en cas d'urgence dans un pays où la défense ne présente pas un problème immédiat. D'autres colonies britanniques vivant une situation assez similaire à la canadienne s'intéresseront au modèle canadien. Les États de Queensland et de Victoria en Australie, le Dominion de la Nouvelle-Zélande, l'Union sud-africaine et le Commonwealth d'Australie ont tous envisagé de l'appliquer. Aucun d'entre eux ne l'a cependant adopté, mais c'était généralement en raison du coût d'un collège militaire, et non parce que le système était jugé inadéquat. En 1910, lorsque l'Australie décide de fonder Duntroon, ses planificateurs optent pour un collège préparant des officiers uniquement pour la force régulière⁵. Le Royal Military College of Canada demeure unique en son genre.

Afin de promouvoir la tradition militaire, le RMC crée promptement son propre panthéon de héros, en commençant par le *Old Eighteen*, première classe à se soumettre volontairement à certaines des épreuves qui attendent les futures recrues. Au fil du temps, on ajoute les noms d'anciens élèves-officiers qui se sont distingués dans de lointaines guerres impériales, mais le culte du héros n'est jamais cultivé de façon aussi systématique qu'il ne l'est à West Point et à Annapolis, peut-être parce que les héros du RMC ne sont pas des figures nationales. Le collège donne toutefois rapidement naissance à un bel esprit militaire de groupe. La preuve en est faite quand les élèves-officiers se portent volontaires, en tant qu'unité, pour accompagner la milice chargée de réprimer Riel en 1885. L'offre est poliment refusée, mais c'est là un exemple probant du zèle militaire qui règne au collège⁶.

Un an plus tôt, un groupe d'anciens élèves-officiers a mis sur pied le Royal Military College Club afin de promouvoir les idéaux assimilés au cours de leurs quatre années au RMC. Les anciens élèves-officiers conservent et utilisent leur numéro de collège au même titre que leur nom de famille pour s'identifier entre eux. Ils forment un groupe distinct, animé d'un fort sentiment d'appartenance. Quatre ans de vie militaire permettent aux élèves-officiers de comprendre la profession militaire,

au fur et à mesure qu'ils exercent une plus grande autorité et qu'ils apprennent à connaître la nature de l'unité militaire.

Le Club du RMC n'est pas une organisation militaire professionnelle. La majorité de ses membres, en dépit de l'instruction militaire reçue et de l'intérêt qu'ils portent à ce domaine, sont des civils. Contrairement à leurs pairs en Grande-Bretagne et aux États-Unis, les anciens élèves-officiers canadiens ne peuvent incorporer l'identité militaire forgée par le RMC à un plus grand ensemble, parce que l'armée canadienne est à peu près inexistante. Leur profession, en fait, se termine en queue de poisson à la remise des diplômes. Le Club du RMC, par conséquent, est une organisation fraternelle dont un grand nombre de membres jouent un rôle important sur la scène canadienne. Il se voue à l'idéal de la préparation militaire du Canada et de l'Empire britannique. Carl Berger a démontré qu'à l'époque ces deux objectifs coïncidaient dans l'esprit des Canadiens appartenant à cette classe⁷; c'était donc pour servir ces intérêts que les membres consacraient leurs efforts à soutenir le collège.

Quoique le Club du RMC soit ouvert à tous les anciens élèves-officiers, qu'ils aient reçu ou non leur diplôme, seulement 116 d'entre eux y sont admissibles en mars 1885⁸. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, le Collège possède une soixantaine de chambres individuelles pour accueillir ses élèves. Cette contribution à la défense se compare favorablement à celle de West Point, aux États-Unis, où la population est dix fois plus élevée qu'au Canada. Le nombre de recrues à West Point, en 1892, ne dépasse pas 252⁹.

Certains anti-impérialistes canadiens n'approuvent pas que le collège envoie plus de diplômés pour assurer la défense de l'Empire qu'il n'en produit pour assurer celle du Canada. Des quelque 200 élèves-officiers reçus avant 1895, on en retrouve 11 dans la force permanente du Canada, 6 dans la Police montée du Nord-Ouest, 57 avec des commissions dans la milice, mais pas moins de 63 enrôlés dans l'armée britannique¹⁰. Dans les deux décennies qui suivent la fondation du RMC, mis à part l'épisode Riel en 1885, le besoin du Canada en matière de défense paraît diminuer. Les diplômés du RMC

désirant faire une carrière militaire doivent se tourner vers l'armée britannique. Certains, prétend-on, vendent leurs services ailleurs*.

Un nombre important d'anciens élèves-officiers du RMC sont dans l'armée britannique, parce qu'avant la première remise des diplômes en 1880, le ministère de la Guerre de la Grande-Bretagne a accepté d'accorder au RMC quatre commissions par an. Au moins l'une de ces commissions peut se faire dans le prestigieux corps royal du génie britannique, pour lequel il faut ordinairement passer le concours de l'AMR de Woolwich. Lorsque l'Empire a des guerres à mener, plus de quatre commissions annuelles sont consenties. Les diplômés du RMC sont en général envoyés à l'école d'ingénieurs de Chatham ou, s'ils se destinent à l'artillerie royale, à l'école de cette dernière à Shoeburyness. Ils empruntent alors le même chemin que les élèves-officiers de Woolwich, à qui ils se comparent favorablement. Certaines expériences ne pouvant être acquises au Canada¹¹, il a d'abord été question d'offrir aux Canadiens, avant leur commission, une instruction complémentaire qui consisterait, par exemple, à assister à la fabrication de pièces d'artillerie. Cette proposition n'a jamais été adoptée. La durée plus longue du programme canadien ainsi que son double contenu militaire et civil compensent apparemment le manque d'expérience pratique au sein des troupes et l'absence de visites aux principales usines de Grande-Bretagne. Il semble donc que la formation académique du RMC ait mené ses diplômés au moins aussi loin que ceux de Woolwich.

Les diplômés du RMC qui ont joint l'armée britannique ont eu de remarquables carrières. En 1899, sir Charles Tupper** attire l'attention de la Chambre des communes sur plusieurs d'entre eux, qui ont déjà fort bien réussi. Il mentionne, avec le ministre de la Milice Frederick Borden***, les noms de Percy Girouard, de Philip Twining, de Van Straubenzee et de Huntley Mackay, tous officiers du service technique†¹². Depuis ses débuts, donc, le RMC forme d'excellents « soldats professionnels » pour le corps technique¹³.

Les anciens élèves-officiers du RMC qui font partie de l'armée britannique se distinguent aussi à titre de « sol-

dat professionnels » dans le corps de combat. Plusieurs spécialistes des temps modernes ont soutenu que la plupart des officiers britanniques du XIX^e siècle qui n'appartenaient pas au service technique ne satisfaisaient pas aux normes professionnelles militaires existant alors en Europe. Même si la Grande-Bretagne a supprimé l'achat de commissions quelques années avant la fondation du Royal Military College of Canada, l'admission dans les régiments de la cavalerie et de l'infanterie se fait toujours sur invitation, et un officier a généralement besoin d'un revenu personnel pour arrondir sa solde. Après la suppression d'achat en 1871, le ministère de la Guerre a fait, pour un court laps de temps, l'expérience de la commission directe à de jeunes garçons sortant des écoles privées: ceux-ci servaient dès lors brièvement dans

*La Chambre des communes a été avisée que d'anciens élèves-officiers du RMC commandaient des troupes des deux forces en présence au cours de la guerre sino-japonaise. *Débats*, 1896, II, 6761. Il nous est impossible de confirmer cette allégation.

**Sir Charles Tupper occupe le poste de haut-commissaire, à Londres, de 1884 à 1896 et, pour un court laps de temps, celui de Premier ministre du Canada.

***Sir Frederick Borden, un médecin, est ministre de la Milice de 1896 à 1911. Fervent partisan de cette dernière, il institue des réformes et développe le service.

†Le colonel sir Edouard P.C. Girouard (n° 147) est directeur du chemin de fer militaire en Afrique du Sud de 1899 à 1902, gouverneur, en 1908, du nord du Nigeria et, de 1909 à 1912, de l'Afrique Orientale. Durant la Première Guerre mondiale, il est directeur général de l'approvisionnement en munitions en Grande-Bretagne. Voir Preston, *Canada's RMC*, note 110.

Le major-général sir Philip G. Twining (n° 88) est instructeur et professeur de génie militaire en Grande-Bretagne, de 1895 à 1899, et directeur général des fortifications et des travaux au ministère de la Guerre, de 1918 à 1920.

Au moment où sir Charles Tupper prend la parole, trois anciens élèves-officiers du nom de Van Straubenzee ont servi dans l'armée britannique: sir Casimir Van Straubenzee (n° 162), devenu major-général; le colonel A.H. Van Straubenzee (n° 23), devenu commandant des Royal Engineers à Salisbury Plain; B.W.S. Van Straubenzee (n° 100).

Le capitaine Huntley Mackay (n° 39) sera plus tard administrateur intérimaire de la compagnie de l'Afrique Orientale anglaise.

un régiment avant de suivre un cours à Sandhurst. L'expérience échoue en raison du manque d'étude et d'assiduité de la part des officiers en question. Sandhurst rétablit peu après le système d'élèves-officiers, mais ses critères d'admission continuent d'être peu exigeants. Les officiers britanniques sont en réalité de galants dilettantes qui croient qu'ils n'ont besoin que de l'habileté naturelle de commander que leur confèrent savoir-vivre et courage. La Grande-Bretagne, en sécurité avec sa Marine royale, peut se permettre de tolérer dans son armée ce genre d'officiers qui, tout compte fait, se conduisent honorablement au cours des petites guerres coloniales de l'Empire¹⁴.

En comparaison, les diplômés du RMC commissionnés dans les régiments non techniques font belle figure, mais le ministère de la Guerre est réticent à ouvrir trop grandes les portes des armes de combat aux candidats des colonies, en raison de la popularité de telles commissions. À la fin du siècle cependant, plusieurs anciens élèves-officiers canadiens se distinguent dans des opérations militaires de l'Empire, en plus de ceux dont les réalisations techniques sont dignes de mention, par exemple les ingénieurs Huntley Mackay, W.G. Stairs, W.H. Robinson et K.J.R. Campbell en Afrique*. H.E. Wise et H. Freer**, qui sont commissionnés dans l'infanterie de l'armée britannique, mais reçoivent la moitié de leur solde du Canada en 1885, rendent de précieux services au pays comme officiers d'état-major de la Milice du Canada, qui se rend écraser la rébellion de Riel¹⁵. Plusieurs anciens élèves-officiers deviennent administrateurs coloniaux. L'expérience du RMC a posé les fondations d'une profession militaire qui n'a rien à envier à celle des officiers britanniques de l'infanterie et de la cavalerie.

Après 1888, le déclin du Collège s'amorce. Le ministère de la Guerre se plaint que les anciens élèves-officiers commissionnés dans l'armée britannique ne valent pas leurs prédécesseurs. L'enrôlement diminue et un « recrutement » excessif attire l'attention de l'opposition libérale à la Chambre des communes. On dit que le commandant, le général D.R. Cameron, n'est pas au courant des faits militaires modernes et que peu de diplômés

servent le Canada dans la force permanente¹⁶. Les adversaires du RMC affirment que le gouvernement soutient à tort un établissement qui impose des frais de scolarité annuels de 400 \$, soit quatre fois plus élevés qu'à sa fondation, afin de donner aux fils de riches une formation civile qui, selon l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique*, devrait être offerte par les universités provinciales où les coûts seraient moindres.

Le Collège se consacre davantage à la préparation d'ingénieurs civils, augmente le nombre de professeurs d'arts et nomme un civil, Iva Martin**, pour enseigner les mathématiques. En 1895 cependant, le « comité des visiteurs » dénonce l'incompétence de certains professeurs civils. Le lieutenant-colonel F.C. Denison†, père de l'un des élèves-officiers, membre d'une famille célèbre de la milice et député fédéral, rejette la responsabilité d'une telle situation sur Cameron et présente à la Chambre une motion visant à réduire le crédit du RMC d'un montant égal au salaire de son commandant.

L'amendement de Denison est renversé, mais la question du RMC refait surface en 1896, lorsque la Chambre discute de la situation de la milice. Le gouvernement congédie Cameron et demande au ministère de la Guerre d'envoyer un officier britannique de la force régulière diriger le RMC. Peut-être parce qu'aucun ingé-

*William Grant Stairs (n° 52), William Henry Robinson (n° 62) et Kenneth J.R. Campbell (n° 81) ont tous trois servi en Afrique. Stairs avait été choisi par l'Américain Henry M. Stanley pour faire partie d'une expédition se portant au secours d'Emin Pacha. Robinson a été le premier ancien élève-officier à mourir au combat. Campbell a été sous-commissaire et vice-consul du district de Oil Rivers sur la côte du Nigeria.

**Wise et Freer portent respectivement les numéros 2 et 3. Ils font partie du *Old Eighteen*. Ils se joignent tous deux à l'infanterie de l'armée britannique. Freer a alors déjà servi en Égypte et Wise servira plus tard en Inde.

***Iva Edwin Martin, professeur de mathématiques, de mécanique et d'astronomie à partir de 1890, et directeur des études, de 1917 à 1922.

†Le lieutenant-colonel Frederick Charles Denison, député conservateur du comté de Toronto-Ouest, de 1887 à 1896. Voir Preston, *Canada's RMC*, note 100.

nier ou artilleur n'est libre, le colonel Gerald Kitson*, officier de l'infanterie, est choisi. Il épure le personnel, congédie les professeurs civils de français, d'anglais, de génie civil et de dessin, resserre la discipline, remonte le moral des élèves-officiers et ramène la durée du programme à trois ans.

Quatre ans plus tard, la guerre des Boers, en Afrique du Sud, marque un tournant dans l'histoire militaire canadienne. Seuls quelques militaires ont participé jusque-là aux guerres coloniales de l'Empire, mais il en va autrement cette fois-ci. Les Afrikaners sont d'origine européenne et ils disposent d'armes modernes. Alors que le Canada dépendait autrefois de la Grande-Bretagne en matière de défense, la situation s'inverse et la Grande-Bretagne fait appel au Canada. De nombreux Canadiens français, sympathisant avec les problèmes des Afrikaners, doutent que ceux-ci menacent suffisamment la survie de l'Empire pour justifier une participation canadienne pro-britannique dans cet affrontement. Toutefois, les anglophones impérialistes forcent la main de sir Wilfrid Laurier, qui accepte d'envoyer une force spéciale en Afrique du Sud.

Kitson obtient une offre de la Grande-Bretagne pour des commissions supplémentaires dans l'armée pour les élèves-officiers du RMC, mais la plupart des finissants, qu'il a accompagnés jusqu'à leur diplôme, préfèrent un emploi dans le civil. Dégoûté, il démissionne pour accepter un poste d'attaché militaire à Washington. Plus tard cependant, les élèves-officiers et les anciens élèves-officiers auront amplement l'occasion de se racheter et de faire preuve de cet esprit militaire qui leur faisait alors défaut¹⁷.

La guerre excite fort la fibre patriotique du Canada anglais. De nombreux volontaires répondent sans tarder aux appels lancés par la force permanente, qui comprend un régiment d'infanterie organisé en 1893 par l'officier général commandant (ogc) de la milice canadienne d'alors, le major-général Ivor Herbert**, et par la milice, qu'un successeur de Herbert, le major général Edward Hutton***, s'emploie à transformer en ce qu'il appelle une « armée nationale canadienne ». En tout, 113 anciens élèves-officiers du RMC servent en Afrique

du Sud, mais nombre d'entre eux faisaient déjà partie de l'armée britannique. Néanmoins, certains officiers supérieurs, qui sont passés par le RMC, jouent un rôle important, en particulier dans la construction du chemin de fer, si essentiel à la victoire. Le lieutenant-colonel Percy Girouard, responsable de la construction au Soudan, en 1896, du chemin de fer commandé par Kitchener, le lieutenant-colonel H.S. Greenwood, le capitaine Joly de Lotbinière et le capitaine H.C. Nanton ont construit et fait fonctionner les chemins de fer militaires avec une grande efficacité†. Ainsi, la préparation d'ingénieurs civils par le RMC a-t-elle été utile en temps de guerre. Il devait en être de même au cours d'un conflit plus important en France¹⁸.

Après 1891, trois ogc, Herbert, Hutton et lord Dundonald††, s'attaquent à tour de rôle à la réforme et à l'expansion de la milice, mais aucun d'eux ne termine son mandat, surtout en raison d'un conflit avec le gouvernement canadien portant sur le patronage et sur l'ingérence politiques. Parallèlement, la guerre des Boers et la tension croissante en Europe rendent plus urgente la réforme de la milice. Le ministre responsable, Borden,

*Le major-général sir Gerald Kitson, King's Royal Rifles, commandant du RMC de 1896 à 1900. Voir *ibid.*, p. 153-170.

**Le colonel Ivor John Caradoc Herbert, Grenadier Guards, plus tard baron Treowan, ogc de la milice canadienne de 1890 à 1895 au grade intérimaire de major-général. Ses tentatives pour éliminer le patronage politique conduisent à son renvoi. Voir *ibid.*, p. 167.

***Le lieutenant-général sir Edward Thomas Henry Hutton, ogc de la milice canadienne de 1898 à 1900. Réformateur, il est renvoyé pour avoir comploté avec les impérialistes canadiens en vue d'engager le Canada dans la guerre des Boers.

†Le lieutenant-colonel H.S. Greenwood (n° 57) commande le corps de volontaires du chemin de fer central de l'Afrique du Sud (Central South African Railway Volunteer Corps). Le major-général Alain Chartier Joly de Lotbinière (n° 69) sert en Afrique et est ingénieur commandant des opérations dans le Anzac Corps à Gallipoli et en France. Le brigadier-général H.C. Nanton (n° 78) sert lors de la campagne du Nord-Ouest, au Canada ainsi qu'en Inde. Il est responsable des opérations ferroviaires durant la guerre des Boers.

††Le lieutenant-général Douglas M.B.H. Cochrane, Earl de Dundonald, ogc de la milice canadienne de 1902 à 1904.

bien qu'il ait congédié deux des OGC afin d'affirmer l'autorité du Canada, travaille consciencieusement à atteindre les objectifs que visaient ces derniers.

Le retrait de la Grande-Bretagne du secteur occidental de l'Atlantique fait ressortir le besoin d'une défense canadienne plus importante. La première étape, en 1904, consiste à prendre des dispositions pour relever la garnison britannique postée à Halifax. Il faut pour cela doubler à 4000 le nombre de militaires composant la force permanente. Quoique la menace américaine serve encore pendant quelque temps de prétexte à l'expansion de la milice, on se rend compte, tacitement, qu'il est possible que le Canada soit à nouveau appelé à envoyer un corps expéditionnaire outre-mer. En prévision de cette éventualité, on apporte un changement subtil à la Loi de la milice¹⁹. Les débouchés pour une carrière dans l'armée canadienne augmentent d'autant. Parallèlement, quoique le RMC conserve un système d'éducation à la fois militaire et civil malgré les réformes de Kitson, les commandants qui lui succèdent mettent davantage l'accent sur l'instruction afin de préparer les élèves-officiers aux commissions. Après 1910, alors que la tension monte à l'échelle internationale, tous les élèves-officiers doivent participer à un camp de la milice pour obtenir leur diplôme; ensuite, ils doivent choisir une commission dans la force permanente ou dans la milice. Ceux qui ne sont pas affectés à une unité défilent avec la milice comme surnuméraires²⁰.

Entre 1911 et 1914, le RMC décerne suffisamment de diplômes pour combler presque tous les postes vacants de la force permanente, mais seulement 23 des 127 nouvelles commissions vont aux élèves-officiers; les autres sont offertes à la milice. À la même époque, 19 anciens élèves-officiers joignent l'armée britannique. De nombreux jeunes Canadiens qui désirent une carrière militaire comportant des perspectives d'avenir, continuent donc de penser qu'une commission est plus intéressante dans l'armée britannique que dans la force permanente canadienne. Le reste des diplômés se trouvent un emploi dans le civil. Nombre de membres de la classe professionnelle continuent d'envoyer leurs fils au RMC, afin que ceux-ci soient préparés à un emploi dans le civil;

toutefois, une fois sa durée réduite à trois ans, le programme ne satisfait pas plus les normes civiles que les exigences militaires. En 1910, le Conseil consultatif du RMC recommande que le programme offre davantage d'instruction militaire, ainsi qu'une autre option où l'on mettrait moins l'accent sur les cours de génie et plus sur la formation générale. Ces deux changements, l'un professionnel et l'autre scolaire, ne peuvent s'effectuer simultanément, à moins que ne soit remis en vigueur le programme de quatre ans.

En 1914, l'effectif du RMC atteint 128 recrues, soit presque le double de ce qu'il était dix ans plus tôt. Il semble donc que la qualité des cours ait été suffisamment améliorée pour satisfaire la majorité des candidats désireux de faire carrière dans le civil. Et on devait affirmer plus tard que l'instruction militaire offerte à Kingston était « sans nul doute supérieure et plus complète » que celle de Woolwich ou de Sandhurst^{*21}. Dans quelques domaines liés à la technologie militaire, le Canada possède maintenant un certain degré de compétence. En 1903, le capitaine W.B.M. Carruthers**, ancien élève-officier ayant servi en Afrique du Sud, organise une unité de transmission au sein du Corps royal du génie canadien et, après 1905, on enseigne les transmissions au RMC²².

Durant la Première Guerre mondiale, dans un pays reconnu pour son manque de préparation militaire, le RMC fait ses preuves dans l'effort de guerre étonnam-

*Le fils de l'un des premiers officiers britanniques à enseigner au RMC va plus tard affirmer que les diplômés du RMC « sont beaucoup mieux préparés à la vie que ceux qui ont fréquenté les collèges chez nous ». G. Walker, « The Royal Military College », *RMC Review*, 15 (juin 1927), p. 24-27.

**Le major W. Bruce M. Carruthers (n° 82), élève-officier au RMC de 1879 à 1883. Commissionné dans les hussards britanniques, il s'engage plus tard pour servir en Afrique du Sud comme sergent dans le Royal Canadian Regiment. Il devient ensuite inspecteur des transmissions dans la force permanente du Canada. Le Corps royal canadien des transmissions, qui se prétend le plus ancien du Commonwealth, le révère comme le « père » du Corps. John S. Moir, éd., *History of the Royal Canadian Corps of Signals, 1903-1981*, Ottawa, impression privée, 1962, p. 1-5.

ment important du Canada. Les 980 anciens élèves-officiers reconnus capables et libres de servir participent, affirme-t-on, à la guerre. La majorité d'entre eux font partie du corps expéditionnaire du Canada ou de la force permanente. Trois cent quatre-vingt-dix autres servent dans les diverses forces britanniques. Bien qu'au cours de la guerre seulement 2 pour cent de tous les officiers du corps expéditionnaire soient d'anciens élèves du RMC, 22 pour cent du commandement et de l'état-major du premier contingent à avoir traversé outre-mer en 1914 viennent du Collège. Les diplômés du RMC reçoivent une large part des promotions à des grades supérieurs et des décorations pour bravoure ou services distingués. Ainsi, quoique le Collège n'ait pas été fondé dans le but de préparer des officiers pour une guerre importante, l'initiative de Mackenzie se trouve justifiée quand le pays fait face au défi militaire le plus important qu'il a eu à relever jusque-là. Le Collège fournit des officiers dont le degré de professionnalisme militaire est rare au Canada²³.

On dit souvent que la Grande Guerre a permis au Canada d'être reconnu comme nation. Elle a sans nul doute assuré au dominion une plus grande maîtrise de ses forces armées, et elle a ouvert la voie à la canadienisation du RMC, qui a lieu en 1919. Le lieutenant-général sir Archibald Macdonell*, qui a commandé la 1^{re} division du corps expéditionnaire en France, est le premier officier de la force permanente du Canada à devenir commandant du RMC. Le personnel militaire est aussi composé d'anciens du corps expéditionnaire. Désormais, les officiers britanniques qui viendront au RMC afin de maintenir le lien traditionnel du Collège avec la Grande-Bretagne impériale seront en général instructeurs des cours de la milice. Depuis sa fondation en 1876, le Collège a dû recourir à des civils canadiens pour enseigner les matières scolaires lorsqu'il n'existait aucun officier compétent pour se charger de cette tâche. Les nouvelles nominations d'après-guerre vont aussi, dans la plupart des cas, à des civils, mais ceux-ci sont d'ordinaire d'anciens officiers ayant servi durant la guerre.

La sauvegarde du RMC, maintenant canadienisé, est d'autant plus importante qu'un tel objectif va à l'encon-

tre du sentiment général de l'époque. Alors qu'avant 1914 les Canadiens faisaient tout simplement montre d'indifférence envers les questions militaires, il existe maintenant un fort courant d'antipathie envers toute participation future à l'étranger, susceptible de tourner au massacre, comme ce fut le cas sur le front occidental. Le RMC devient par conséquent l'un des rares îlots d'intérêt militaire dans un Canada enclin au pacifisme.

Macdonell remet en vigueur le programme de quatre ans, qui était passé à deux ans durant la guerre, en portant de un à trois ans la deuxième partie du programme. Il accepte des candidats venant des provinces où le cycle du secondaire est plus court que celui prévalant en Ontario. Il croit qu'il n'appartient pas au RMC d'offrir à ses élèves-officiers une éducation de niveau universitaire. Il négocie plutôt pour obtenir l'agrément du diplôme du RMC par les universités et les corporations professionnelles. Il maintient par conséquent le système qui permet aux élèves-officiers de recevoir, simultanément, une formation qui les prépare à une carrière civile et une à instruction militaire. Il prévoit agrandir le Collège pour y accueillir 300 élèves, plus du double de l'effectif d'avant-guerre. Ces projets permettent d'organiser le corps d'élèves-officiers, de plus en plus important, sur le modèle d'un bataillon d'infanterie. Macdonell introduit également les opérations de campagne et il enseigne les tactiques de la guerre des tranchées en s'appuyant sur l'expérience qu'il a acquise en France. Comme il estime que le Collège doit préparer à une carrière dans les trois armées, il arrive aux élèves-officiers de défiler pour des repas comme une batterie d'artillerie ou un régiment de cavalerie; l'instruction pour ces armes est également dispensée.

Macdonell vise à préparer des généralistes bien informés de tous les domaines du service militaire et possédant une formation globale dans toutes les branches du génie. Après 1921, le RMC n'autorise la spécialisation

*Le lieutenant-général sir Archibald Macdonell (n° 151), reçu en 1886, sert vingt ans dans la Police royale à cheval du Nord-Ouest. Il est ogc de la 1^{re} division du corps expéditionnaire canadien et commandant du RMC de 1915 à 1925. Voir Preston, *Canada's RMC*, p. 226-250.

en génie civil ou en génie mécanique qu'en quatrième année. La spécialisation en chimie, d'abord permise en troisième année, est éliminée en 1925. Parallèlement, Macdonell met tellement l'accent sur l'instruction militaire, qu'Iva Martin, directeur des études qui s'apprête à prendre sa retraite, se plaint que le commandant a sérieusement compromis les normes scolaires. On peut toutefois voir là du dépit personnel. Bien que le colonel H.J. Dawson*, successeur de Martin, demeure directeur des études, Macdonell s'assure que la prochaine personne nommée, le colonel E.J.C. Schmidlin**, soit rétrogradée au rang de professeur principal, l'échelon qu'occupait Martin avant sa promotion à titre de directeur. En 1932, il existe un « programme unifié ». Comme l'académie de West Point, le RMC n'offre que ce que l'on considère à l'époque comme la préparation professionnelle fondamentale et idéale pour tous les officiers²⁴.

L'aspect militaire du Collège est encore renforcé quand une instruction militaire durant une partie des vacances estivales de deux mois est à nouveau offerte aux élèves-officiers du RMC. L'Aviation royale du Canada (ARC) en instaure la pratique en 1922. Les autres élèves-officiers se moquent de leurs camarades choisis pour recevoir l'instruction en vol, leur demandant s'il ne leur suffit pas « de jouer au soldat ici, sans le faire en plus durant l'été »²⁵. Mais à partir de l'année suivante, jusqu'à la crise de 1929, un nombre croissant d'élèves-officiers suivent l'instruction estivale offerte par la milice, la Marine royale du Canada (MRC) ou l'ARC.

La première décennie du rétablissement du programme de quatre ans, deux tiers des finissants du RMC choisissent une profession civile sitôt leur diplôme obtenu, alors que l'autre tiers joint l'armée canadienne ou l'armée britannique. Le ministère de la Guerre, tout en constatant qu'il existe encore d'excellents officiers, observe que ceux qui sont commissionnés dans l'armée britannique se trouvent maintenant plus bas sur la liste des diplômés que ne l'étaient leurs prédécesseurs d'avant-guerre²⁶. Cela s'explique en partie par le fait que de nombreux élèves-officiers préfèrent servir dans le corps technique canadien plutôt que dans son équivalent britannique.

Des facteurs extérieurs mènent bientôt au rétablissement d'un plus grand nombre de cours avancés dans des matières scolaires. La crise provoque une hausse des demandes d'admission, tant dans les universités qu'au RMC. Certaines universités prennent la décision de n'accepter que les candidats possédant une treizième année, au lieu d'une douzième, comme c'était le cas auparavant. Puisque le RMC doit tenir compte de la situation de chacune des provinces, il continue d'accepter les élèves n'ayant qu'une douzième année, mais il exige des études complémentaires dans certaines matières, ce qu'il vérifie par un examen d'entrée. La crise l'oblige en outre à remettre à plus tard la construction du dortoir nécessaire à l'admission de 300 élèves-officiers et, comme le nombre de candidats va croissant, la concurrence grandit pour le nombre limité de places.

La crise entraîne également une diminution des perspectives d'emploi en génie. Les parents qui envoyaient leurs fils au RMC en vue d'une carrière civile commencent à opter pour le droit et les affaires. Beaucoup pensent qu'en guise de préparation à l'une ou l'autre de ces carrières, le programme de quatre ans du RMC est trop long et trop axé sur les mathématiques, et certains membres du Club font pression pour que la durée du programme soit ramenée à trois, ou même à deux ans. Dans les années 1930, cependant, Woolwich et Sandhurst se sont améliorés au point que le programme de quatre ans du RMC, dilué, n'est plus aussi concurrentiel sur le plan scolaire pour l'admission dans l'armée britannique. Le brigadier Harold Matthews***, nommé commandant en 1935, le colonel Schmidlin, maintenant directeur du génie dans l'armée canadienne, et le général Andrew

*Le colonel Herbert John Dawson, directeur des études de 1922 jusqu'à sa mort, en 1926.

**Le major-général Edward James Schmidlin (n° 600), sergent-major de batterie en 1904 et en 1905, médaillé d'or du gouverneur général, devient professeur principal en 1926. Il est OMC en 1940 et directeur du département de génie mécanique à l'Université Queen's de 1942 à 1946.

***Le major-général Harold Halford Matthews, British Columbia Horse. Commandant du 8^e bataillon d'infanterie du Canada outre-mer, commandant de 1935 à 1938, adjudant-général de 1938 à 1940.

McNaughton*, ancien chef d'état-major général devenu président du Conseil national de recherches, réussissent par conséquent, à la fin des années 1930, à conserver le programme de quatre ans en dépit des opposants, et rétablissent la spécialisation en génie afin de satisfaire aux normes des universités canadiennes et de l'armée britannique²⁷.

Le général McNaughton estime qu'une formation scientifique spécialisée et exhaustive est nécessaire à la conduite de la guerre moderne, et que les manœuvres courantes et les exercices mécaniques qui avaient lieu dans la cour de la caserne doivent être abandonnés au profit d'une formation générale. Il est également en faveur d'ajouter au programme l'histoire constitutionnelle et les études internationales, et peu avant la Deuxième Guerre mondiale, le nombre des cours de sciences sociales augmente. Une proposition de la Chambre des communes visant à permettre au RMC de décerner son propre diplôme est toutefois abandonnée, quand le chef de l'opposition conteste la constitutionnalité d'un appui fédéral à ce qui deviendrait alors un « établissement purement civil »²⁸.

Dans les années 1920 et 1930, Agnes Macphail**, députée fédérale et pacifiste, propose régulièrement de réduire le budget annuel du Collège. Selon elle, celui-ci favorise une classe privilégiée aux dépens des contribuables. Pourtant, en dépit de cette critique ouverte, et même si la croissance du Collège est ralentie par l'austérité financière, le RMC bénéficie de l'appui général. Grâce à cet appui, les anciens élèves-officiers sont assez nombreux pour devenir, en 1939, l'un des trois solides piliers sur lesquels le Canada construit son effort de guerre. Les deux autres sont les forces permanentes (trois bataillons de la milice permanente à l'effectif incomplet, une brigade d'artillerie et deux régiments de cavalerie, ainsi qu'une marine et une aviation des plus modestes) et la milice non permanente, qui, avec les forces de réserve de la marine et de l'aviation, a un besoin urgent de fonds et de matériel.

Durant la Deuxième Guerre mondiale, le Canada mobilise à nouveau des forces importantes. Le RMC fournit 50 pour cent plus d'officiers aux forces canadiennes et

britanniques qu'il ne l'avait fait au cours du conflit précédent, et il obtient un plus grand nombre de nominations à l'état-major et aux grades supérieurs, dont celle de commandant de l'armée pour le général Henry Crerar***. Certains chefs militaires britanniques ont critiqué la qualité des principaux généraux canadiens²⁹ (un contraste intéressant avec la guerre de 1914-1918, alors que George Lloyd déclarait que Monash, d'Australie, et Currie, du Canada, surclassaient les chefs de l'armée britannique), mais les officiers qui dirigeaient les milliers de volontaires ont appris leur métier de façon efficace en situation de guerre. Les diplômés du RMC, en particulier ceux qui avaient acquis une certaine expérience dans la force permanente ou dans la milice non permanente, jouent un rôle important, et Montgomery déclare que Guy Simonds†, plus tard chef d'état-major général, est l'un des tacticiens remarquables de la guerre. Durant la longue période de négligence militaire, l'éducation à la fois militaire et civile du RMC a contribué à préparer le personnel-clé qui servira de fondement à la contribution du Canada à la victoire.

Avant la fin de la guerre, les chefs canadiens de la défense commencent à planifier l'effectif militaire d'après-guerre. Ils supposent que le Canada aura besoin

*Le général Andrew George Latta McNaughton, commandant d'artillerie du corps d'armée canadien durant la Première Guerre mondiale, chef d'état-major général de 1929 à 1935, président du Conseil national de recherches de 1935 à 1939, occ de la 1^{re} division en 1939, occ en chef de la première armée canadienne à l'étranger en 1942 et en 1943, ministre de la Défense nationale en 1944 et en 1945 et président de la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada de 1946 à 1948.

**Agnes Campbell Macphail, députée de 1921 à 1940, MAL (Ontario) de 1943 à 1951, féministe et antimilitariste.

***Le général Henry Duncan G. Crerar (n° 749) est reçu en 1909. Après avoir servi en France durant la Première Guerre mondiale, il devient professeur de tactiques au RMC de 1928 à 1930 et commandant en 1938 et en 1939. Il est occ en chef de l'armée canadienne en 1944 et en 1945.

†Le lieutenant-général Guy Granville Simonds (n° 1596), élève-officier de 1921 à 1925, professeur associé d'artillerie et instructeur de tactiques en 1938, occ du 2^e corps d'armée canadien en 1944 et en 1945, et chef d'état-major général de 1951 à 1955.



L'honorable Brooke Claxton, CR, ministre de la Défense nationale, fondateur du système interarmées des collèges des forces canadiennes.

d'une force armée professionnelle plus importante qu'auparavant afin de maintenir sa nouvelle position sur la scène internationale et de contribuer au maintien de la paix. En juin 1945, ils estiment à 105 788 le nombre de militaires requis pour les trois armées, plus 50 500 « auxiliaires » pour l'instruction et 227 396 réservistes, principalement dans la milice. Ils croient que la conscription sera probablement nécessaire³⁰. Le gouvernement écarte promptement cette possibilité et propose un effectif contenu entre 45 000 à 55 000 hommes³¹. Ce nombre demeure néanmoins quatre ou cinq fois supérieur à celui de la force permanente de 1939, et requiert une relève d'officiers plus sûre et plus constante qu'avant la guerre. Dans le plan H d'après-guerre de l'état-major général, daté du 20 septembre 1945, on souligne que plusieurs questions devraient être examinées plus à fond, avant de prendre une décision touchant le RMC. Par exemple, jusqu'à quel point l'État devrait-il assumer les frais de la formation? Quels devraient être les conditions d'admissibilité, l'âge minimum des aspirants officiers et la durée du programme? Une fois reçus, serait-il possible que tous les diplômés du RMC rejoignent la force permanente³²?

En 1919, il avait suffi, pour adapter le RMC à la préparation d'officiers en temps de paix, de rétablir ou d'accroître la durée du programme d'avant-guerre et de rétablir les cours de nature générale et professionnelle auxquels on avait renoncé durant la guerre. Mais en 1942, le RMC a cessé ses activités courantes et on a utilisé ses bâtiments pour y donner des cours axés sur la guerre et y installer un collège d'état-major dont la nouvelle armée du temps de paix aura besoin. La même année, la MRC ouvre le Navire canadien de Sa Majesté (NCSM) Royal Roads, un collège destiné à préparer ses officiers. Elle projette de rétablir l'ancien Royal Naval College of Canada (RNCC) à la fin de la guerre, afin d'assurer la dotation d'officiers en temps de paix. De son côté, l'armée semble n'avoir aucune préoccupation semblable pour son avenir. La direction du Club du RMC craint, par conséquent, que la réticence du gouvernement face aux dépenses militaires puisse empêcher la réouverture du RMC. Elle s'emploie donc à entretenir l'idée du collège³³.

À Kingston, durant l'hiver de 1945–1946, un groupe d'anciens élèves-officiers se rencontrent régulièrement dans le but d'organiser une campagne pour la réouverture du RMC. Il comprend le brigadier « Ben » Cunningham*, commandant quand le collège était un collège d'état-major durant la guerre et président du Club du RMC en 1946, le colonel W.A.B. Anderson**, et le colonel W.R. Sawyer***. Le colonel S.H. Dobell† et E.W. Crowe†† à Montréal en font partie³⁴. Le Club du RMC met alors sur pied un comité spécial, présidé par Dobell, qui s'adresse à deux ministres successifs de la Défense. Le premier, Douglas Abbott†††, se borne à nommer un

*Le brigadier D.G. Cunningham (n° 1841) a été reçu en 1929. Officier de la Milice dans le Princess of Wales' Own Regiment, il participe au raid de Dieppe, commande une brigade en Normandie, puis, en raison de son expérience de guerre, dirige le collège d'état-major du RMC. Après la guerre, il retourne à la pratique du droit à Kingston.

**Le général W.A.B. Anderson (n° 2265), diplômé du RMC en 1936, est commissionné dans le Royal Canadian Horse Artillery. Après avoir servi en Europe, où il est l'adjoint personnel du général Crerar, il devient directeur du renseignement militaire à Ottawa alors qu'on discute de la réouverture du collège. Il est successivement commandant du RMC de 1960 à 1962, puis adjudant-général et chef adjoint de la réserve et, à la suite de l'unification, commandant de la force mobile. Après sa retraite, il agit à titre de coprésident de la Commission permanente de coopération Ontario-Québec, puis de secrétaire du conseil d'administration du cabinet de l'Ontario. Afin d'en savoir davantage, voir Preston, *Canada's RMC*, note 338 et R. Guy Smith, éd., *As You Were: Ex-cadets Remember*, Kingston, Club du RMC, 1984, II, 273.

***Voir page 29 pour plus de renseignements sur le colonel Sawyer.

†Le colonel Sidney Hope « Choppy » Dobell (n° 1230), diplômé du RMC en 1918, commandant du 6^e régiment d'artillerie de campagne, en 1942. Il devient contrôleur à l'Université McGill en 1947 et, la même année, il est président du Club du RMC.

††Le capitaine Ernest W. Crowe (n° 1542), sergent-major de batterie, médaillé d'argent, reçu en 1942. Actuaire, il est capitaine du corps-école d'officiers canadiens de McGill, de 1941 à 1946, et président du Club du RMC en 1950.

†††Douglas Charles Abbott sert durant la Première Guerre mondiale. Il est ministre de la Défense nationale (marine et armée) en 1946, ministre des Finances, de 1946 à 1950, et juge de la Cour suprême de 1954 à 1973.

comité officiel qui relève du brigadier Sherwood Lett*, Le second, Brooke Claxton**, déclare dans ses mémoires, non publiées, qu'il a porté plus d'attention à la préparation des officiers qu'à toute autre question au cours des huit ans de son mandat³⁵. Il croit fermement que « quel que soit le collège que nous aurons, il devrait être au service des trois forces, comme l'était, dans une certaine mesure, le RMC d'avant-guerre, et il devrait conserver les traditions et éviter de répéter certaines erreurs ». Il envoie le vice-maréchal de l'air E.W. Stedman*** visiter West Point, Sandhurst, Cranwell et Dartmouth et dresser un compte rendu de leur situation. Les chefs d'état-major, Stedman et Claxton, élaborent ensuite un plan pour la réouverture du collège.

Chacune des trois armées a sa propre idée sur les exigences de la préparation aux commissions permanentes en temps de paix. La marine examine le programme académique intégré de quatre ans d'United States Naval Academy (USNA) pour tous les services, mais elle préfère en fin de compte que ses futurs officiers de pont reçoivent deux ans d'instruction et de formation à Royal Roads, suivis d'une période de service en mer et d'un cours de six mois au Royal Naval College de Greenwich en Angleterre. Les officiers du génie iraient au Royal Navy Naval Technical College à Keyham³⁶. L'ARC estime que les équipages des aéronefs modernes doivent commencer leur instruction en vol aussi jeunes que possible, mais elle se rend rapidement compte que les officiers supérieurs ont besoin d'une formation scolaire solide. Lorsqu'elle découvre qu'un collège de l'aviation indépendant n'a guère de chances de voir le jour en raison du coût d'une telle entreprise, et que la marine craint de perdre Royal Roads en raison de son modeste effectif, elle en vient à la conclusion que leurs exigences se ressemblent suffisamment pour qu'elle puisse demander de partager Royal Roads avec celle-ci. L'ARC juge que l'endoctrinement des élèves-officiers pourra s'amorcer plus rapidement si ces derniers fréquentent un collège militaire plutôt qu'une université. Elle est donc d'accord pour partager Royal Roads, à la condition toutefois qu'on impose comme critère d'admission une treizième année, comme le font la plupart des universités

canadiennes. Dès lors, on prend des dispositions pour l'ouverture, en 1947, d'un collège MRC-ARC à Royal Roads, où le programme sera de deux ans³⁷.

Dans l'intervalle, le Club du RMC obtient de vagues promesses que le collège de Kingston rouvrira. On s'accorde dans l'armée sur le fait que tous les officiers doivent bénéficier d'une formation générale quelconque, mais non sur le nombre de cours à suivre. Certains pensent que le Canada devrait viser le baccalauréat pour tous les officiers, comme on le fait aux États-Unis. Le Génie royal canadien maintient que les officiers du service technique devraient détenir un baccalauréat spécialisé en génie d'une université civile. Le Comité Chesley† de l'armée examine diverses méthodes de préparation des officiers. Le plan A, qui reçoit finalement l'appui du général Charles Foulkes††, chef d'état-major général, préconise un corps-école d'officiers canadiens (CEOC) universitaire qui offrirait aux étudiants du premier cycle une instruction militaire; ceux-ci, diplômés en main, suivraient ensuite un programme de deux ans au RMC. Le tableau des coûts indique que la mise en œuvre



Le brigadier D.R. Agnew, CB, DC, LLD, commandant, 1947-1954.

*Le brigadier Sherwood Lett sert durant les deux guerres mondiales. Il est chef adjoint d'état-major général et Juge en Chef de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique, de 1954 à 1963.

** Afin d'en savoir davantage sur Brooke Claxton, voir page 28.

***Le vice-maréchal de l'air Ernest Walter Stedman sert dans l'aéronavale et dans l'aviation britanniques durant la Première Guerre mondiale. Il vient au Canada en 1920 comme directeur du service technique du conseil de l'aéronautique. Il est plus tard membre du Conseil de l'air chargé de la recherche et du développement. Il prend sa retraite en 1946.

†Le brigadier Leonard McEwan Chesley (n° 1210), élève-officier au RMC en 1916 et en 1917, membre de l'artillerie de garnison royale durant la Première Guerre mondiale, homme d'affaires à Montréal de 1919 à 1939. Il siège au conseil d'administration des services de l'état-major durant la Deuxième Guerre mondiale et est directeur des études d'état-major et chef adjoint d'état-major général de 1946 à 1948.

††Le général Charles Foulkes étudie à l'Université Western Ontario et est commissionné en 1926. Il commande la 2^e division d'infanterie jusqu'en 1944, et ensuite le 1^{er} corps d'armée canadien en Italie et en Europe du Nord-Ouest. Chef d'état-major général en août 1945, il est plus tard président du comité des chefs d'état-major. Il prend sa retraite en 1960.



Le colonel W.R. Sawyer, OBE, DC, psc, MSC, PhD, LLD, C.SCMil, FCIC, vice-commandant directeur des études, 1948-1967.



Les « Nouveaux Cent » : cérémonie d'ouverture, 20 septembre 1948.

du plan A est plus avantageuse que la réouverture du RMC comme collège destiné à la préparation d'élèves-officiers. La direction du Club du RMC conteste avec succès ces chiffres et montre qu'il s'agit d'une sous-estimation grossière. En outre, le Club soutient que le plan pourrait se révéler peu sûr si le corps-école est la seule source d'officiers réguliers. En effet, un groupe politique pacifiste pourrait trouver plus aisé de faire annuler un plan auquel participent les universités, où les stagiaires du premier cycle seraient par ailleurs exposés à une propagande antimilitariste. Toutefois, le plan B, qui prône la réouverture du RMC et l'obligation pour les

diplômés de servir dans la force active, nécessiterait un agrandissement important du collège pour qu'on puisse y préparer le nombre d'officiers requis. La solution réside donc dans l'adoption d'une troisième option, une combinaison des deux plans³⁸.

Lorsqu'on parvient à cette décision en 1947, les perspectives d'expansion des forces armées sont dans la zone la plus sombre de l'après-guerre. Le Premier ministre Mackenzie King veut retourner aux « vieux principes libéraux d'économie, de réduction de taxes et d'antimilitarisme »³⁹. L'effectif prévu pour les forces armées a chuté à 32 612, soit moins que les trois quarts du chiffre proposé par le cabinet en 1945⁴⁰.

Le fait que Brooke Claxton*, le nouveau ministre de la Défense nationale, juge qu'un programme d'intégration visant à réduire les coûts et les désaccords interarmes fait partie de son mandat, a beaucoup influencé la décision d'ouvrir le collège MRC-ARC à un moment où l'opinion était peu favorable⁴¹. Claxton approuve donc, en 1948, la réouverture du RMC comme un collège interarmées qui, associé à Royal Roads, accueillera les élèves-officiers de l'armée aussi bien que ceux de la marine et de l'aviation⁴².

Dans l'intervalle, l'ARC s'est persuadée qu'elle trouverait un nombre suffisant de candidats pour répondre à ses besoins immédiats en matière de vol grâce à des commissions de courte durée, et elle s'est ralliée à l'opinion selon laquelle une formation de quatre ans est une base nécessaire pour des commissions de longue durée⁴³. Claxton prend des dispositions pour que les élèves-officiers de l'armée et de l'aviation de Royal Roads finissent leur programme de quatre ans en faisant deux ans au RMC. Les élèves-officiers de la marine iront en mer après deux ans d'études, comme ils le faisaient auparavant⁴⁴. On abandonne l'idée d'offrir aux élèves-

*Brian Brooke Claxton sert dans la 10^e batterie de siège durant la Première Guerre mondiale. Avocat, il enseigne à McGill, est élu député en 1940 et, peu après, nommé secrétaire parlementaire de Mackenzie King. Comme ministre de la Défense nationale, de 1946 à 1954, il dirige la reconstruction des Forces armées canadiennes durant et après la guerre de Corée.

officiers des universités une instruction militaire au RMC, une fois leur diplôme obtenu. Les élèves-officiers des collèges des Forces canadiennes et des universités recevront plutôt leur instruction ensemble, au cours de trois étés, dans l'arme de leur choix. Enfin, les diplômés des deux types d'établissements pourront choisir une commission dans la force régulière ou dans la réserve.

Le brigadier D.R. Agnew*, ancien élève-officier et instructeur avant la guerre, est nommé commandant pour rouvrir le collège. Le nouveau RMC interarmées, avec un effectif de 400 élèves-officiers, soit deux fois plus qu'en 1939, hérite de la structure et des traditions de l'ancien collège. Comme c'était le cas immédiatement avant la guerre, les frais scolaires s'élèvent à 550 \$ la première année et à 300 \$ les années suivantes; les frais récréatifs du club des loisirs sont de 30 \$⁴⁵.

Par le passé, le RMC du Canada avait dû veiller sur sa réputation scolaire plus jalousement que les collèges militaires des autres pays, afin de maintenir l'agrément dont il jouissait et, à tout prendre, il avait réussi. Par conséquent, le fait de mettre l'accent sur les normes scolaires n'est pas une innovation. La plupart des éléments du programme scolaire ont été introduits avant la guerre. On avait commencé à offrir la spécialisation dans plusieurs disciplines de génie avant 1939 et, à peu près au même moment, quelques cours d'arts étaient ajoutés au programme. En définitive, le système interarmées ne fait qu'officialiser la pratique du RMC permettant aux élèves-officiers de choisir l'une des trois armées.

Certains faits font toutefois entrevoir l'avenir. Les frais de scolarité sont modiques, et il existe de nombreuses bourses d'études, en plus du service fédéral de bourses aux fils des vétérans décédés et des militaires ayant quinze ans de service⁴⁶. L'instruction estivale, maintenant obligatoire, se prolonge durant presque toute la période des vacances de chaque année scolaire et les élèves-officiers reçoivent alors la solde d'un sous-lieutenant, ce qui leur permet, après la première année, de financer leurs études jusqu'à l'obtention de leur diplôme.

On remarque, parmi les changements significatifs, le fait que seulement 22 pour cent des membres du *New*

One Hundred, comme a été baptisée la première classe d'après-guerre, sont passés par les écoles privées et les internats, comparativement à 83 pour cent en 1919. Dans les années ultérieures, ce pourcentage diminuera encore⁴⁷. Un plus grand nombre d'étudiants des écoles privées se dirigent maintenant vers l'université; de fait, les parents appartenant à une profession libérale et les autres relativement à l'aise recherchent pour leurs fils des emplois mieux rémunérés que ne le sont les carrières militaires. En outre, le RMC exige une treizième année, comme le département de génie des universités, et ses examens d'admission en mathématiques et en anglais contribuent à l'élimination des candidats les plus faibles. Le *New One Hundred* de 1948 représente un échantillon plus large de la société canadienne. Quoiqu'un nombre disproportionné soient encore originaires de l'Ontario, de nombreux élèves-officiers viennent également des autres régions du pays. Douze pour cent de la première classe est francophone, un nombre supérieur à celui d'avant-guerre, mais de loin inférieur à la proportion de Canadiens français dans l'ensemble du pays. Les demandes d'admission en 1949 révèlent la même répartition. Des 447 postulants, 195 habitent l'Ontario, 125 les provinces de l'Ouest, 28 les Maritimes et 88 le Québec. Quarante des Québécois sont d'expression anglaise⁴⁸.

Le colonel W.R. Sawyer**, ancien élève-officier et professeur de chimie au RMC avant la guerre, a grandement

*Le brigadier Donald R. Agnew (n° 1137) était au RMC en 1915 et en 1916. Il sert dans l'ARC durant la Première Guerre mondiale et est instructeur d'artillerie au RMC dans les années 1930. Après avoir servi également durant la Deuxième Guerre mondiale, il est commandant de 1947 à 1954. Il décède en 1968, un an après avoir pris sa retraite comme membre de la *Commonwealth War Graves Commission*. Voir Richard A. Preston, « Brigadier D.R. Agnew », dans Smith, *As You Were*, II, p. 324-325.

**Le colonel William Reginald Sawyer (n° 1557), diplômé du RMC en 1924, suit ensuite des cours aux universités Queen's, McGill et Harvard. Membre du personnel du RMC au département de physique et de chimie de 1935 à 1939, il est ensuite officier d'état-major général (1^{re} classe), guerre chimique, de l'armée canadienne en Europe occidentale. Après la guerre, il devient directeur du perfectionnement des armes, à Ottawa, de 1945 à 1948.

participé à la planification de la réouverture du Collège, et il se consacre à l'expansion de ce dernier de façon presque excessive. Nommé directeur des études, il est aussi chargé de recruter le personnel et d'élaborer un programme d'études. Comme il estime que les membres de la profession militaire doivent savoir conceptualiser et communiquer, il est convaincu que l'officier moderne doit bénéficier à la fois d'une formation générale et professionnelle. Il est donc déterminé à rendre le RMC plus semblable à l'université.

Sawyer stipule que la spécialisation en génie civil, en génie mécanique et en génie électrique commencera en troisième année plutôt qu'en quatrième, et il introduit une option en arts. Il organise des départements dans les diverses spécialités de génie, ainsi qu'en mathématiques, en physique et en chimie. Il ouvre quatre départements d'arts: histoire, anglais, français et sciences politiques et économiques, auxquels il accorde une place égale à celle des sciences. Tous les élèves-officiers suivront donc, durant leurs deux premières années, des cours d'arts, et ceux qui le désirent pourront désormais poursuivre leurs études dans ce domaine jusqu'à l'obtention d'un diplôme. Afin d'assurer un enseignement de calibre universitaire, Sawyer décrète qu'un doctorat et un engagement continu dans la recherche représentent les qualifications optimales des membres du corps professoral du RMC. Comme à l'époque peu d'officiers canadiens peuvent satisfaire à une telle exigence, la majorité des nouveaux professeurs viennent des universités, mais beaucoup d'entre eux ont servi comme officiers durant la guerre. Ils amènent avec eux leurs notions de ce que sont les critères et la qualité universitaires⁴⁹.

Dans un département important, celui des études militaires, les conditions de dotation sont différentes. Le brigadier Agnew demande des officiers qui sont loyaux à l'armée qu'ils ont choisie, mais expérimentés dans la collaboration interarmées, capables d'influer sur les élèves-officiers, qu'ils soient aussi d'excellents conférenciers et des écrivains compétents. Sinon, dit-il, « leur enseignement ne sera pas à la hauteur de celui du personnel universitaire civil »⁵⁰. Le programme d'études militaires présente des sujets communs aux trois armées

et initie également les élèves-officiers aux caractéristiques fondamentales du service de leur choix. Afin d'en rehausser le prestige dans un programme où prédominent les matières scolaires, c'est le directeur des études qui en assume la responsabilité. Toutefois, l'endoctrinement de l'élève-officier ne repose pas tant sur des études militaires de niveau universitaire, que sur l'environnement militaire dans lequel il évolue pendant quatre ans, et sur l'instruction estivale dans une armée déterminée.

L'importance accrue accordée aux cours universitaires et à l'instruction estivale élargie est innovatrice: mais la création de deux collèges interarmées permettant aux élèves-officiers de l'un des établissements de compléter leur formation dans l'autre l'est encore plus car cela exige la corrélation des programmes d'études. Des dispositions préliminaires sont prises dans ce but par les deux commandants, et le *Joint Services Colleges Committee* voit le jour le 8 janvier 1948. Il est prévu que le comité, rebaptisé le *Canadian Services Colleges Coordinating Committee* le 26 janvier, alors que l'ensemble du système est nommé « Collèges des Forces canadiennes », sera dissous au moment où les collèges ouvriront leurs portes. Ceux-ci relèveront alors directement du secrétaire de la Défense, qui sera responsable devant le Conseil de la Défense⁵¹. Les deux collèges s'emploient eux-mêmes à parfaire la corrélation des programmes, et il est entendu que le RMC, qui accueillera tous les élèves-officiers après leurs deux premières années, jouera un rôle prépondérant. Par exemple, G.F.G. Stanley*, nommé à la tête du département d'histoire au RMC après 1949, prend des dispositions pour qu'on mette davantage l'accent sur la Nouvelle-France; il informe de plus Royal Roads que les cours d'histoire du RMC feront une plus grande place à

*Le lieutenant-colonel George Francis Gilman Stanley (n° H8829) fait partie de la section historique outre-mer durant la Deuxième Guerre mondiale. Il devient directeur du département d'histoire, de 1949 à 1967, et ensuite président (plus tard doyen) de la division des arts. Il démissionne pour devenir directeur des études canadiennes à l'Université Mount Allison et est lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, de 1982 à 1987.

l'histoire militaire que ne le font les départements d'histoire des universités⁵².

Au sein du RMC, le directeur des études gère les questions scolaires, mais celles-ci relèvent en dernier ressort du commandant. La MRC et l'ARC souhaitent que le vice-commandant soit un officier du grade de lieutenant-colonel, mais le chef d'état-major général, le lieutenant-général Charles Foulkes, déclare qu'il ne se passera pas d'un officier de ce grade pour un programme dont le contenu militaire n'est que de 15 pour cent. L'expérience amène une révision de cette situation un an plus tard⁵³. En raison du rôle important qu'il a joué dans l'organisation du collège, Sawyer, même s'il est maintenant un réserviste, est nommé vice-commandant, mais il passe au service actif quand le commandant s'absente. La nomination d'un registraire constitue une autre innovation, que Royal Roads adopte également⁵⁴. Le RMC confie cette tâche au colonel T.F. Gelley*, ancien membre du corps professoral, autrefois de l'Université Khaki en Angleterre. Celui-ci s'occupe de l'administration scolaire courante et remplace l'adjudant d'état-major qui était responsable, avant la guerre, des dossiers scolaires⁵⁵.

Au cours de la première année d'activité du Collège, Sawyer forme un conseil scolaire qui, composé de l'unique professeur qui enseigne la première année du programme dans chaque département, est chargé de le conseiller en matière de politique et d'examiner et d'approuver les notes des élèves-officiers. À la première réunion, le 15 novembre 1948, Sawyer précise que les notes seront le seul apanage des professeurs et qu'il n'y aura aucun pourcentage d'échecs déterminé à l'avance. Il informe également le conseil que l'ancien collège a connu, au cours de sa dernière décennie, un taux d'abandon d'environ 25 pour cent en première année, notamment en raison d'échecs scolaires⁵⁶.

Certains considèrent que le RMC est devenu la copie conforme d'une université civile, mais c'est loin d'être le cas. Seul un petit nombre des disciplines qui apparaissent d'ordinaire dans les universités se trouvent au programme du RMC. Les matières enseignées ont été choisies en fonction de leur pertinence à la préparation d'officiers. Puisque le contenu des cours est laissé à la discrétion

de chaque département et de chaque instructeur, la recherche poursuivie par le professeur ou ses autres intérêts peuvent influencer sur l'enseignement. Par conséquent, Sawyer recommande que les cours du RMC soient adaptés à un collège militaire au moyen de l'inclusion d'un contenu et d'exemples en rapport avec les questions militaires. Cela peut se faire plus facilement dans certains départements, par exemple ceux d'histoire ou de sciences politiques et économiques, que dans d'autres, comme celui des langues. Les cours de sciences s'adaptent aussi à une utilisation pédagogique militaire, quoique, ici encore, certains cours se prêtent plus aisément aux objectifs militaires.

Des décisions vitales concernant l'effectif des collèges des Forces canadiennes interarmées et leur programme avaient été prises à un moment où l'on considérait que la force régulière du Canada demeurerait modeste et qu'un surplus des diplômés deviendraient réservistes. Le nouveau RMC avait donc été conçu selon le modèle de l'ancien. Le Premier ministre Louis Saint-Laurent, s'adressant au Club du RMC à la réunion annuelle du 30 septembre 1950 à Kingston, résume le sentiment général en disant qu'il est « toujours difficile de se sentir pleinement heureux des transformations majeures subies par une institution à laquelle on est attaché. Mais d'après ce que j'en sais, le collège conserve précieusement — on peut presque dire avec amour — ses meilleures traditions. En même temps, il leur insuffle une nouvelle vie d'une manière que tout ancien élève-officier ne pourrait qu'approuver »⁵⁷.

Malgré son association avec Royal Roads au sein du système des collèges des Forces canadiennes, sa fonction pédagogique interarmées et une préoccupation croissante pour les normes scolaires, le « nouveau » RMC est en fait l'ancien collège tout craché. Certains officiers des forces actives craignent cependant qu'il ne puisse préparer des officiers aux forces professionnelles modernes de l'armée et de la marine. Pourtant, en 1950, les navires

*Le colonel Thomas Fraser Gelley (n° H6888) est registraire de 1947 jusqu'à sa retraite en 1957 et secrétaire-trésorier du Club du RMC de 1957 jusqu'à sa mort en 1968. Voir Preston, *Canada's RMC*, note 233.

de la MRC, commandés en partie par d'anciens élèves-officiers du RMC et de Royal Roads, se dirigent vers la zone de guerre de Corée trois jours après l'annonce par le gouvernement de la participation du Canada au conflit; les militaires de la première promotion d'après-guerre vont directement à la guerre. Les anciens élèves-officiers méritent quatre croix militaires en Corée et, dans deux de ces cas, la citation mentionne précisément des « qualités de commandement »⁵⁸. C'est là un hommage à la réussite de la nouvelle instruction professionnelle offerte au RMC. Au moins 20 élèves-officiers ayant reçu leur diplôme plus tard ont également servi en Corée après l'armistice, et certains d'entre eux ont été décorés*.

La guerre de Corée fut la dernière occasion ayant permis d'éprouver le système d'instruction et de formation du RMC — tel qu'il a été établi en 1948 — qui ne comporte pas d'engagement à une carrière dans la force régulière. Parallèlement, l'OTAN, la guerre de Corée et le NORAD entraînent des changements dans la politique de défense canadienne, qui conduiront à des transformations radicales au sein des Forces canadiennes et des collègues des Forces canadiennes.

*Voir l'appendice M.

Du nouveau: le Programme de formation des officiers de la force régulière et le Royal Military College

Après la Deuxième Guerre mondiale, les forces armées du Canada sont réduites à la plus simple expression pour faire face aux exigences limitées du temps de paix. Ainsi, beaucoup des jeunes gens talentueux qui leur avaient permis d'accomplir en Europe des exploits remarquables quittent les forces¹. Trois grands objectifs leur sont alors officiellement attribués: assurer la défense de l'Amérique du Nord en coopération avec les États-Unis; avoir sous la main le personnel enseignant, administratif et opérationnel, ainsi que les réserves nécessaires à une éventuelle expansion semblable à celles de 1914 et de 1939; enfin, en harmonie avec la récente création des Nations Unies, coopérer avec les autres nations libres pour maintenir la paix et empêcher les agressions². Il n'était précisé nulle part comment s'articulerait cette coopération internationale. Aucun de ces trois objectifs ne semblait comporter de caractère d'urgence quant à la préparation militaire. Le flou des orientations politiques, faute de leur donner des buts bien précis, menaçait l'efficacité des forces armées.

Quand Mackenzie King nomme Brooke Claxton ministre de la Défense nationale en décembre 1946, c'est précisément dans le but de réduire les dépenses militaires. Malgré les intentions initiales de King, Claxton s'applique à restaurer l'image des forces armées et à remédier à certaines de leurs faiblesses, sans toutefois leur permettre de croître de façon significative. Il approuve la création de collèges des Forces canadiennes (CFC) interarmées, dans la ligne du RMC d'avant-guerre: les diplômés n'auront nulle obligation d'accepter des commissions dans les forces régulières. Le gouvernement et l'opinion publique canadienne considèrent, en

1948, que la menace de guerre est aussi mince que pendant les années 1920 et le début des années 1930.

Avant la réouverture du Collège en 1948, le coup de force en Tchécoslovaquie et le blocus soviétique de Berlin rappellent aux Canadiens la nécessité d'entretenir un potentiel militaire, mais il n'y a pas de croissance immédiate des forces de défense. De même, la part de responsabilité qu'assume le Canada à compter de 1949 pour la défense de l'Europe occidentale dans le cadre du Traité de l'Atlantique Nord, n'amène guère de changement dans son développement militaire. Claxton appela le traité « un pacte pour la paix », et déclara que « le résultat final ne serait pas d'augmenter les dépenses que chaque nation de notre camp doit faire ». En avril, au moment où le traité fut signé, les Forces armées canadiennes ne comptaient que 40 000 hommes environ, après avoir enregistré un minimum de 32 000 hommes en 1946. En septembre, elles n'en comptaient toujours que 46 000³. La première promotion d'après-guerre du RMC ne serait pas disponible avant 1952. Il n'était pas spécifié comment les forces armées pourraient assurer un simple renouvellement de leurs officiers, sans parler d'expansion future.

Bien qu'il ait décidé de rouvrir le RMC, le gouvernement ne s'intéressa guère à la formation de nouveaux officiers avant la guerre de Corée. Claxton déclara qu'il y avait 5000 élèves-officiers en formation et précisa fièrement que ce chiffre, « par rapport au total de la population, est le plus élevé au monde »⁴. Le major-général W.H.S. Macklin*, adjudant-général de l'armée, suggéra

*Le major-général Wilfrid Harold Stephen « Slim » Macklin a fait les deux guerres mondiales et fut adjudant-général, de 1949 à 1954.

néanmoins au comité de défense du cabinet que « pour des raisons professionnelles, la majorité des officiers requis par les services devraient posséder un diplôme universitaire ou l'équivalent », et qu'il manquait 1870 officiers ainsi qualifiés aux forces armées. Ces dernières avaient déjà éprouvé des difficultés pour attirer des aspirants-officiers répondant à cette exigence⁵. Claxton n'avait toutefois pas précisé que deux candidats sur cinq se préparaient seulement à une commission de courte durée ne donnant pas accès à une véritable carrière d'officier⁶. Certains d'entre eux avaient poussé leurs études secondaires jusqu'à la douzième année seulement, soit un an avant la fin des études secondaires en Ontario et dans quelques autres provinces. En 1947, quand l'ARC eut besoin de 165 officiers afin de combler différents

postes d'ingénieur ou exigeant certaines connaissances techniques, elle offrit des commissions à 95 anciens combattants en train de poursuivre des études supérieures en sciences pures ou appliquées, mais six seulement acceptèrent⁷. Les autres armées rencontraient des difficultés similaires.

Le ministre ne mentionna pas plus que les 3000 autres élèves-officiers en formation, dont beaucoup avaient le niveau d'étude requis, ne s'étaient pas engagés à servir dans les forces régulières. Près de 2500 volontaires sans solde fréquentaient différentes unités universitaires, telles que le corps-école d'officiers canadiens, dont ils ne sortiraient que pour entrer dans la réserve. De même, les diplômés des collèges des forces armées n'étaient pas obligés de prendre d'autres commissions que celles de la réserve. Dès 1950, les dispositions prises par Claxton pour la formation de nouveaux officiers ne suffirent pas aux besoins courants. La guerre de Corée provoqua bientôt une sérieuse pénurie de jeunes officiers⁸. Les trois armées en vinrent à accorder des bourses aux élèves-officiers des universités, pour une partie ou la totalité de leurs frais de scolarité de dernière année, en plus d'indemnités de subsistance, s'ils acceptaient une commission au sein des forces régulières⁹. L'ARC fit même un pas de plus. Elle proposa des bourses universitaires dès la fin de leur première année, aux jeunes gens intéressés à devenir élèves-officiers, décision annonciatrice de l'avenir¹⁰.

Les collèges des Forces armées canadiennes, qui formaient à l'époque dix fois moins d'élèves-officiers que les universités, avaient été en grande partie créés pour devenir une source plus fiable d'officiers ayant des compétences professionnelles. Mais là aussi, l'acceptation d'une commission d'officier dans les forces régulières était facultative et les diplômés du RMC avaient besoin d'une dernière année à l'université avant de prétendre à de nombreux postes techniques dans les forces armées. On s'attendait en fait à ce que, sur la centaine d'élèves-officiers qui sortiraient du RMC à partir de 1952, seulement une soixantaine intègrent l'armée ou l'ARC¹¹. (Les élèves-officiers de la marine complèteraient leur formation et leur service en mer avec la Royal Navy à partir

Le Royal Military College dans les années 1950.





La princesse Elizabeth et le prince Philip, 12 octobre 1951.

de leur deuxième année). Bien que les Forces armées canadiennes soient encore de petite taille, les promotions issues de leurs collègues n'allaient évidemment pas suffire à combler les besoins en officiers de carrière.

Le nouveau RMC, devenu le cœur du système de formation des officiers, était surveillé par le gouvernement plus étroitement qu'avant la guerre, car il avait été autorisé par la Loi sur la défense nationale de 1950* et non pas par une loi séparée propre au RMC. Le Collège étant interarmées, l'armée l'administrerait sans pour autant le gouverner. Il dépendait directement du ministère de la Défense nationale. Son commandement devait être assumé à tour de rôle par les trois armées. Il était géré par le comité de coordination des collègues des Forces canadiennes, qui soumettait ses conclusions au secrétaire de la Défense, lequel devait présenter les siennes au Conseil de la Défense¹². Dans la pratique cependant, la supervision était faite par le comité de gestion du personnel (CGP), qui relevait du comité des chefs d'état-major.

Un comité interarmées de sélection des élèves-officiers, créé pour sélectionner les recrues des deux collèges pour leur deuxième rentrée, fonctionna si bien que le lieutenant-commander instructeur J.C. Mark**, parlant au nom du directeur de l'Instruction maritime (DIM), recommanda au Comité des membres du personnel (CMP) la création d'un comité permanent pour collationner les règlements des collèges, déterminer les modalités de sélection et préparer la sélection pour la rentrée 1950. Le 13 octobre 1949, le comité des collègues des Forces canadiennes se réunit pour la première fois. C'était une étape initiale allant dans le sens d'un contrôle plus étroit des deux collèges par Ottawa. Cela représentait un changement significatif par rapport au RMC d'avant-guerre. Le brigadier Agnew et le colonel Sawyer, craignant qu'une gestion plus étroite par le ministère de la Défense nationale ait pour effet de réduire l'attention du RMC sur ses propres besoins et problèmes, insistèrent pour que soit reconstitué le comité consultatif du RMC d'avant-guerre; mais le comité consultatif des collègues des Forces canadiennes ne fut pas réinstauré avant 1955.

Pendant ce temps, le comité des collègues des Forces canadiennes devint le véhicule des préoccupations concernant le déficit en nouveaux officiers. Deux jours avant la création du comité, le Conseil de la Défense avait envisagé une proposition radicale émanant probablement de sources militaires: à la fin de leur première année, on exigerait de tous les élèves-officiers des Forces canadiennes qu'ils s'engagent à servir dans les forces régulières pendant une période déterminée après l'obtention de leur diplôme¹³. Cette proposition fut soumise au comité des collègues des Forces canadiennes, qui la débattit dès sa deuxième réunion. Le brigadier T.E. d'O. Snow, adjudant-général adjoint, rendit compte au CMP de ces débats. Il dit que les forces régulières de l'armée

*Voir appendice A.

**Le lieutenant-commander instructeur James Clarence Mark s'enrôla dans la réserve de la marine en 1942, occupa des postes d'enseignement pendant la guerre et fut officier de liaison des collègues des Forces canadiennes au sein du département de l'éducation navale, de 1946 à 1951.

Le nouveau RMC en Corée. Quatre jeunes diplômés ont mérité la Croix militaire en Corée pour leurs distingués services au combat :

Lieutenant C.D. Carter, MC, Ingénieurs royaux du Canada (la photo est une gracieuseté de C.D. Carter).



Le chef d'escadron H.C. Pitts, plus tard du Princess Patricia's Canadian Light Infantry.



auraient un besoin annuel de 150 officiers de 1950 à 1970, mais que seulement un tiers des élèves-officiers formant chaque promotion du RMC embrasseraient la carrière des armes de façon définitive. En conséquence, son comité recommandait que le CMP envisage de demander un engagement ferme aux élèves-officiers des CFC à la fin de leur première année¹⁴.

Cette proposition fut soumise aux commandants des deux collèges. Le brigadier Agnew soutint que le caractère obligatoire de l'engagement proposé aboutirait à une baisse de niveau. Là-dessus, le directeur de l'instruction maritime, le commandant-instructeur M.H. Ellis, exprima son désaccord. Le dossier du RMC mentionnait également que, comme il existait déjà de nombreux boursiers, le système du moment n'opposait aucun obstacle financier au recrutement. Là-dessus non plus le DIM n'était pas d'accord. Il recommanda une baisse des frais de scolarité pour la première année, ainsi que l'application stricte des normes académiques à la fin de cette première année. Il ajouta qu'un enrôlement signé par des mineurs pourrait être sans valeur légale alors que le

Le lieutenant D.G. Loomis, MC, le gouverneur général Vincent Massey, le lieutenant A.M. King, MC, et l'honorable B. Claxton, après la remise des décorations sur le terrain d'exercice du RMC (la photo est une gracieuseté de A.M. King).



même document, signé en fin de première année, au moment où les garçons seraient plus âgés, en aurait une¹⁵. Il ne mentionna pas qu'un tel programme représenterait une voie sans issue pour les élèves-officiers qui décideraient, au bout d'un an, de ne pas entrer dans les forces régulières. Cette proposition n'alla pas plus loin sur le coup.

En 1950, le comité des chefs d'état-major fut informé que, sur 374 candidats à l'entrée dans les collèges, 75 avaient été écartés à cause de leur niveau d'étude. Le CMP avait recommandé que 28 des recalés bénéficient d'un nouvel entretien. Ces derniers provenaient en majorité des Maritimes et des Prairies, où les normes d'éducation étaient généralement moins élevées qu'en Ontario. Le comité des chefs d'état-major décida qu'il ne saurait y avoir de baisse des exigences d'admission¹⁶. Claxton ajouta que ces échecs soulignaient des disparités provinciales auxquelles les provinces elles-mêmes étaient tenues de remédier¹⁷. En septembre 1950, à cause de la pénurie aiguë de jeunes officiers dans l'armée et l'aviation, le comité des chefs d'état-major envisagea divers expédients, dont l'attribution de commissions d'officier à des étudiants d'université au début de leur dernière année d'étude, la proposition aux élèves-officiers des CFC d'opter pour des commissions au sein des forces régulières au terme de leur première ou de leur deuxième année, et la préférence à accorder aux élèves-officiers qui accepteraient de s'engager dans les forces régulières¹⁸. Aucune de ces propositions ne fut retenue, mais en mai 1951, une conférence des commandants et des directeurs des études des collèges des forces armées — le RMC et le Royal Roads — discuta la possibilité de recevoir des sortants de douzième année de façon à attirer des élèves-officiers originaires des provinces où il n'y avait pas de treizième année. Les membres du RMC firent la contre-proposition suivante: qu'on accorde aux collèges le pouvoir de conférer des diplômes universitaires, de façon à attirer davantage de recrues. Ils soutinrent que le programme des études ainsi que le personnel enseignant déjà en place rendaient la chose possible. Une étude plus approfondie de cette contre-proposition fut différée jusqu'à l'année suivante, alors

que la première promotion d'élèves-officiers sortait des collèges¹⁹.

En 1950, l'armée avait consacré toute son attention à lever une force spéciale pour la Corée, plutôt qu'à la formation d'officiers de temps de paix. Le personnel de la 25^e brigade, tout en faisant partie de la force régulière, ne fut enrôlé que pour dix-huit mois. Ses officiers étaient des volontaires, pour la plupart d'anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale, mais certains provenaient d'unités de la force régulière. Cette méthode, considérée au départ comme un expédient temporaire, prit une importance significative quand, en 1951, après que le gouvernement eut décidé d'envoyer la force spéciale en Corée, il devint nécessaire de lever une autre brigade, la 27^e, pour qu'elle rejoigne les forces de l'OTAN en Europe. La 27^e se composa d'abord d'éléments provenant de la milice, et plus tard d'unités régulières des forces actives de l'armée canadienne. Quand le premier contingent de la force spéciale revint de Corée en 1952, il fut également incorporé dans les forces actives permanentes, en tant que bataillons parachutistes au sein des régiments existants. Dorénavant, des bataillons des forces actives partaient en Corée. Pendant les deux dernières années de la guerre de Corée, la brigade canadienne était constituée de soldats de carrière faisant partie d'unités des forces actives de l'armée canadienne, de même d'ailleurs que la brigade détachée auprès de l'OTAN.

Les nouvelles orientations de la politique de défense canadienne s'écartaient de la tradition d'isolement du pays en temps de paix: le Canada avait besoin d'entretenir des forces régulières plus importantes, tant à l'intérieur du pays qu'outre-mer. Il était inévitable que cela affecte le système de formation des officiers dans les collèges des forces canadiennes. La demande n'était pas seulement plus importante sur le plan numérique; elle entraînait de nouvelles exigences sur le plan du professionnalisme. Dans son histoire de l'intervention canadienne en Corée, le colonel Herbert Fairlie Wood nota que rien ne remplace l'expérience du champ de bataille comme base de la compétence militaire. Il omet toutefois d'ajouter que cette expérience s'oublie vite et qu'en

temps de paix, des unités en garnison ne peuvent acquérir l'expérience du champ de bataille²⁰. Un programme efficace de formation à la profession militaire est donc absolument indispensable.

Comme il avait fallu utiliser de nombreux officiers de carrière pour créer la force spéciale, les difficultés de l'armée à satisfaire ses besoins en officiers avaient été sérieusement aggravées. Les deux autres services étaient touchés de la même façon, quoique moins gravement, car leurs nouveaux besoins étaient moins urgents. Un expédient utilisé par les trois armées pour augmenter leur recrutement fut de conférer directement des commissions de courte durée. Puis, en mai 1951, le lieutenant-général Guy Simonds, le nouveau chef d'état-major de l'armée, prit de nouvelles mesures pour recruter à plus grande échelle des officiers destinés à des fonctions non techniques au sein de l'armée. On n'exigerait qu'une douzième année des candidats qui recevraient des commissions de courte durée après une formation de quarante-deux semaines à Camp Borden dans l'Ontario.

Simonds se souciait également d'augmenter le recrutement d'officiers de carrière. À l'automne 1951, il proposa une alternative aux collèges des Forces canadiennes: soit qu'ils continuent de recruter des sortants de treizième année et ramènent la durée de leurs cours à deux ans, soit qu'ils recrutent pour trois ans des sortants de douzième année. Simonds dit que ce dernier plan attirerait davantage de candidats du Québec et des provinces maritimes qui ne possédaient pas de treizième année. Le chef d'état-major de la marine, le vice-amiral Harold T.W. Grant*, se rangea à son avis. Le recrutement au niveau de la douzième année était ce que la marine avait souhaité au départ pour l'éphémère collège interarmées marine/aviation à Royal Roads.

L'ARC était irréductiblement hostile à un tel changement. Elle avait toutes les candidatures qu'elle pouvait

*Le vice-amiral Harold T.W. Grant, formé au Collège naval royal du Canada, fut chef d'état-major de la marine de 1947 à 1951.

désirer pour former des pilotes susceptibles de recevoir des commissions de courte durée, et elle avait des vues sur les collèges des Forces canadiennes, qui lui fournissaient des officiers de carrière de meilleur niveau pour leurs forces régulières. Les notes d'une conversation entre le maréchal de l'air W.A. Curtis*, chef de l'état-major des forces aériennes, et son vice-chef, le vice-maréchal de l'air F.R. Miller**, résument bien le débat. C'est probablement Curtis qui parle:

J'ai dit que je m'y opposerai, je n'en veux en aucune façon. Selon moi, les cours actuels dans les collèges des Forces canadiennes sont parfaits. Nous n'avons pas encore de diplômés universitaires, mais nous devrions en avoir quelques-uns dans les années qui viennent. Les choses vont venir petit à petit et, avec le temps, nous aurons bon nombre de diplômés universitaires. J'ai l'impression que nous nous couperions le nez en changeant le cours des choses. Si l'armée et la marine veulent le changer, je suggère qu'elles quittent le RMC et fondent leur propre collège. Quant à l'aviation, elle continuera avec ce qui existe, autrement nous perdriions nos meilleurs instructeurs [du RMC]. Le nombre de diplômés du RMC convient parfaitement à l'aviation. Nous serions ravis de reprendre ce collège. Le chef d'état-major général [le général Simonds] a dit que, pour réaliser ce projet, il faudrait lui passer sur le corps. J'ai répondu que cela me convenait, que nous reprendrions quand même le Collège. M. Solandt [président du Conseil de recherche pour la Défense et membre du comité des chefs d'état-major] est avec nous à cent pour cent. Le général Foulkes [président du comité des chefs d'état-major] dit également que nous sommes dans le vrai et que, si nous nous accrochons, le ministre [Claxton] aura une bonne raison de rejeter leur demande.

Vu que ce sont l'armée et la marine qui n'ont pas résolu leur problème et qui se plaignent, il me semble que c'est à elles de s'en aller et de créer leur propre école. L'ARC reprendra alors le RMC et continuera à le faire fonctionner.

Il nous faut un minimum de 60 [officiers par an] et nous pouvons en absorber jusqu'à 150, ce qui représente la capacité du RMC.

Tout le corps enseignant du Canada va nous tomber dessus si nous changeons quoi que ce soit. Même les hommes d'affaires qui connaissent un peu la question auront des objections. Je trouve peu judicieux de changer le rôle du collègue en ce moment, juste quand nous allons enfin en obtenir quelque chose.

M. Solandt nous appuiera en ce sens. De même, le président [le général Foulkes] est favorable au statu quo, même s'il ne peut pas exprimer son opinion²¹.

Sur ce point, la raison pour laquelle l'ARC se démarquait des autres armées était qu'elle considérait que ses postes de haut commandement revenaient en priorité à ses anciens pilotes, et qu'elle souhaitait que certains de ces officiers reçoivent une formation poussée. Les officiers exerçant des fonctions techniques étaient tenus davantage à l'écart du champ de bataille que leurs homologues des deux autres armées, et l'aviation voulait qu'ils soient formés dans un environnement militaire. L'ARC, qui n'avait pas de difficultés de recrutement, pouvait satisfaire, dans le cadre d'un cours de quatre ans au sein des CFC, ses objectifs concernant les deux groupes d'officiers mentionnés ci-dessus.

L'armée avait un problème tout différent. Elle se préoccupait davantage de recruter de jeunes officiers que de s'assurer que certains d'entre eux soient à même d'assumer des tâches au sein du haut commandement à un stade ultérieur de leur carrière. Quand le plan Simonds fut discuté en comité des chefs d'état-major, au mois de novembre, chaque armée demandait son propre collège. Le président du comité, le général Foulkes, répondit que ni le gouvernement ni le ministre n'approuveraient la création d'un troisième collège pour le moment²².

*Le maréchal de l'air Wilfred A. Curtis, chef d'état-major des forces aériennes de 1947 à 1953, et premier président de l'Université York.

**Le maréchal en chef de l'air Frank R. Miller, vice-chef d'état-major de l'air de 1951 à 1954, sous-ministre de la Défense nationale de 1953 à 1960, président du comité des chefs d'état-major du Canada de 1960 à 1964, et chef d'état-major de la Défense de 1964 à 1966.

Le problème de la marine était le manque de navires canadiens pour l'instruction en mer; elle s'en remettait pour cela à la Royal Navy, ce qui causait d'autres difficultés. Le 20 avril 1950, Foulkes dit au chef de l'état-major des forces aériennes que, selon Claxton, les élèves-officiers de la marine « devaient faire quatre ans »²³. Il se référait au rapport que la commission avait rédigé en 1949 sous la présidence du contre-amiral E.R. Mainguy*, lequel attribuait l'agitation à bord des navires de la MRC au fait que la formation britannique des officiers de la MRC les séparait de leurs équipages canadiens²⁴. La marine, après avoir conservé pendant un temps son habitude d'envoyer ses officiers de pont en formation à bord d'un navire de la Royal Navy après deux ans passés dans les collèges des Forces canadiennes, devait maintenant élaborer un programme pour former des officiers techniques au Canada. Quelque temps après que Simonds eut proposé de raccourcir la durée des cours au RMC, le comité des chefs d'état-major ordonna au CMP d'étudier un projet de la MRC pour garantir la formation de ses officiers techniques, en accordant des bourses à des élèves-officiers pendant toute la durée d'un cours universitaire de quatre ans, à condition que ceux-ci s'engagent à accepter une commission au sein des forces régulières, dès obtention de leur diplôme.

Le 6 mars 1952, le CMP acheva son rapport concernant le projet universitaire de la marine. Il fit observer que, si cette suggestion était mise à exécution à une échelle suffisante pour subvenir à 50 pour cent des besoins à long terme en officiers techniques des trois armées, cela demanderait une révision profonde du système de formation des officiers, à laquelle seraient soumis les collèges des Forces canadiennes. La plupart des candidats qui avaient l'intention de s'enrôler dans les Forces canadiennes préféreraient évidemment être boursiers à l'université; ils pourraient alors vivre chez eux au lieu de payer des frais de scolarité aux collèges des Forces canadiennes, dans lesquels ils seraient soumis à la discipline et où il leur faudrait une année supplémentaire pour obtenir leur diplôme universitaire. Peu d'entre eux seraient désireux de poursuivre leurs études dans les collèges des Forces canadiennes, à moins qu'ils puissent

le faire dans des conditions équivalentes à celles dont jouiraient les élèves-officiers à l'université. Le comité des membres du personnel proposa donc d'aborder le même problème sous un angle différent, à savoir d'utiliser les collèges des Forces canadiennes « pour offrir une éducation valable aux officiers pour lesquels un niveau technique ou professionnel élevé n'était pas requis ». Il est clair que le mot « professionnel » était utilisé ici pour qualifier les diplômés d'ingénieurs et non pas les fonctions strictement militaires. Mais le CMP nota que les cours de sciences et d'ingénierie dispensés en quatre ans dans les collèges des Forces canadiennes devaient être conservés de façon à répondre aux besoins de l'ARC en officiers techniques. Néanmoins, le projet de Simonds — soit de réduire de quatre à deux ans, pour les cadres de l'armée, la formation supérieure au sein des collèges des Forces canadiennes — était dorénavant lié à la proposition de la marine de former ses officiers techniques dans les universités canadiennes. Ce projet était en contradiction évidente avec le désir de l'ARC de former en quatre ans, dans les collèges des Forces canadiennes, ses officiers de carrière.

Le CMP avait décidé précédemment que la planification à long terme concernant les officiers de carrière devait viser la formation de 50 pour cent d'entre eux dans les collèges des Forces canadiennes; le reste devait provenir soit des universités, soit de promotions internes. Il admettait enfin que, en gros, les élèves-officiers formés dans les universités assumeraient, au sein du corps des officiers de l'armée et de la marine, les postes exigeant des qualifications professionnelles techniques. Les autres proviendraient des CFC. Le CMP déclara que l'adoption de ces propositions demanderait une augmentation des effectifs des CFC de 650 à environ 1325. Quand ce résultat aurait été atteint, le pourcentage des officiers provenant de l'université pourrait être réduit. Mais le président des chefs d'état-major avait mis en

*Le contre-amiral E. Rollo Mainguy, Marine royale du Canada, formé au Collège naval royal du Canada, chef d'état-major de la marine de 1951 à 1956.

garde le CMP: ce plan ne devait pas nécessiter la construction de nouveaux édifices dans les collèges. Le CMP recommanda donc que le projet de l'armée et de la marine soit adopté comme une mesure immédiate permettant de remédier à leur pénurie: on pourrait le modifier par la suite pour attirer dans les collèges davantage de recrues, une fois que la construction de nouveaux édifices aurait été autorisée et menée à terme²⁵. Si ce plan avait été exécuté conformément à la suggestion initiale, le RMC aurait donné un cours de deux ans aux élèves-officiers généralistes de la force régulière de l'armée et de la marine; parallèlement, il aurait offert un cours de quatre ans au personnel navigant ou technique de l'aviation et aux élèves-officiers du Programme d'intégration à la réserve des trois armées: cela aurait créé une situation des plus confuses.

Foulkes trouva un compromis entre les opinions des trois armées concernant la formation des officiers. Il rapprocha de ce problème une question différente, mais liée à la première: la sous-représentation des Canadiens français au sein des forces armées en général et dans le corps des officiers en particulier. Le manque d'officiers francophones était considéré comme expliquant en partie les réticences des Canadiens français à s'enrôler. Cette question était devenue politiquement importante depuis que le Parti progressiste-conservateur dans l'opposition avait critiqué, devant la Chambre des communes, les échecs des collèges des Forces canadiennes dans leurs tentatives pour recruter des Canadiens français. Ce parti déclara qu'il devrait y avoir un collège francophone²⁶. Simonds fut chargé d'explorer les moyens possibles pour augmenter la proportion des élèves-officiers francophones, tout en remédiant à la pénurie d'officiers.

Dans la semaine qui suivit la première intervention du Parti progressiste-conservateur devant la Chambre des communes, l'armée avait inspecté ses anciennes casernes de cavalerie à Saint-Jean, au Québec, comme emplacement possible pour une école préparatoire d'un an, susceptible d'amener les étudiants du Québec ayant fait six ans de collège classique* et les sortants de douzième année des autres provinces au niveau d'une treizième année ontarienne²⁷. Peu après, Foulkes reçut un

rapport chiffré. La population du Canada se composait à 27,5 pour cent de Canadiens français, mais seuls 2 pour cent des officiers de marine, 12 pour cent des officiers de l'armée et 4 pour cent des officiers de l'aviation étaient francophones. Le rapport déclarait que, pour « corriger ce déséquilibre », la proportion de Canadiens français au sein des collèges des forces armées devait être supérieure à 27,5 pour cent²⁸.

Le 23 avril 1952, Claxton déposa devant le comité du cabinet pour la défense les grandes lignes d'un « plan pour la formation d'officiers ». Ce plan disait que si une situation de crise se présentait dans les deux ans, il serait possible de rappeler d'anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale et de la guerre de Corée; mais, après 1954, les départs se chiffraient à environ 1500 militaires par an, dont 560 officiers de longue expérience. Claxton soutint que les collèges des Forces canadiennes et les projets de formation universitaire fonctionnaient bien et ne devaient pas être modifiés, mais il proposa des changements susceptibles de calquer la formation des officiers canadiens sur celle des officiers britanniques et américains; aux États-Unis et en Grande-Bretagne, « tous les élèves-officiers sont membres des forces armées dès leur entrée dans leur établissement de formation et tous ceux qui réussissent intègrent les forces régulières ». Il proposa de réduire les niveaux de formation académique des officiers généralistes de quatre à deux ans de formation universitaire après la treizième année, mais de conserver les normes en vigueur pour les officiers ayant besoin de qualifications techniques. Il recommanda un cours de deux ans dans les collèges des Forces canadiennes, ainsi qu'un cours de deux ans dans quelques universités où des élèves-

*À l'époque, le système québécois d'enseignement supérieur était très différent de celui du Canada anglophone. Calqué sur les universités françaises d'avant la Révolution, et avant tout orienté vers la philosophie, il préparait principalement aux carrières juridiques et ecclésiastiques. Un cours de huit ans dans les collèges classiques visait le même groupe d'âge que celui qui, au Canada anglophone comme aux États-Unis, suivait les deux dernières années de l'école secondaire et les deux premières années du collège ou de l'université.

officiers pourraient être formés sous supervision militaire. Certaines universités devaient également offrir des cours en vue d'un diplôme permettant de former des officiers techniques qui ne pourraient l'être dans les collèges des forces armées. Finalement, il demandait la création d'une école préparatoire d'un an, de préférence au Québec, pour amener des étudiants du Québec et des provinces maritimes de la douzième à la treizième année: ces élèves-officiers seraient rémunérés. Une fois diplômés, ils seraient obligés de servir dans les forces armées pendant cinq ans. Il en résulterait que les collèges des Forces canadiennes hébergeraient 585 élèves-officiers destinés aux forces régulières et 65 « civils » destinés à la réserve, tous obtenant leur diplôme universitaire au terme de quatre ans d'études²⁹.

Le 26 mai, le ministre reçut un rapport d'étape concernant le programme de formation d'officiers; ce rapport avançait que toutes les universités contactées, à l'exception de Laval*, avaient accepté d'offrir des cours de quatre ans et de deux ans. L'Université Laval avait objecté que les familles canadiennes-françaises ne seraient pas intéressées par un cours de deux ans non sanctionné par un diplôme et que les élèves des collèges classiques et du système provincial québécois ne pouvaient s'intégrer dans le cours de deux ans proposé. L'Université Laval n'était pas intéressée non plus par l'introduction d'un cours militaire préparatoire³⁰. Cela impliquait qu'un tel cours ne pourrait être assuré par une université, mais qu'il serait sous la responsabilité des forces armées, comme le suggérait Claxton. Cette alternative, affirmait l'Université Laval, attirerait des étudiants québécois en plus de représenter une base d'enseignement solide.

Quand Claxton exposa son nouveau programme de formation d'officiers devant la Chambre des communes, le 12 juin, c'était en substance le même que celui qu'il avait présenté devant le comité du cabinet pour la défense, à l'exception de la période de service obligatoire, qui avait été réduite de cinq à trois ans³¹. Le lendemain, il ordonna au sous-ministre, C.M. Drury**, de préparer les annonces publiques préalables à l'ouverture d'un nouveau collège des Forces canadiennes (le cours pré-

paratoire) à l'automne: le Collège militaire royal (CMR) à Saint-Jean, au Québec³². Le même jour, le CMP se réunissait en session spéciale pour régler les questions pratiques. Le ministre avait établi que, comme l'armée et la

Une visite du maréchal vicomte Montgomery, 17 avril 1953. La neige fut de courte durée.



*L'Université Laval et l'Université de Montréal étaient les deux seules universités francophones du Québec dotées d'écoles des études supérieures.

**Le brigadier Charles Mills Drury (n° 2082), formé au RMC, de 1929 à 1933, combattit pendant la Deuxième Guerre mondiale au sein de l'Artillerie royale canadienne et fut ministre adjoint de la Défense nationale, de 1948 à 1955, puis ministre de la Production de défense, de 1953 à 1968.

marine administrait respectivement les deux autres collèges des Forces canadiennes, le RMC et Royal Roads, le nouveau collège serait administré par l'ARC, ce qui l'intégrerait clairement dans le système interarmées.

Mais au lieu d'établir le cours de deux ans proposé pour les officiers généralistes, le CMP stipula simplement que, « à la discrétion de chaque armée », les élèves-officiers des collèges des forces armées pourraient être transférés à la force régulière — probablement avec leur commission d'officier — au bout de deux ans³³. Le Conseil de la Défense remarqua que tous les élèves-officiers de la marine qui ne faisaient pas partie du Programme de formation des officiers de la force régulière (PFOR) dans les collèges des forces armées ou les universités pouvaient déjà intégrer la MRC après leur deuxième année; que l'armée allait instituer des règles similaires pour certaines branches; mais que l'ARC ne délivrerait des commissions d'officier de carrière à quiconque n'aurait pas achevé quatre années d'études supérieures³⁴.

Ces échanges de vues quant à la formation d'officiers montrent que les collèges des Forces canadiennes ne devaient pas se contenter d'être des écoles de formation militaire abrégée, comme l'aurait souhaité Simonds. Le cours de quatre ans aboutissant au diplôme du RMC devait continuer pour tous les élèves-officiers de l'ARC, peut-être même pour certains groupes professionnels militaires (GPM) de l'armée, et également pour les élèves-officiers du Programme d'intégration à la réserve des trois armées.

Une conséquence de l'introduction du PFOR avait été la prise de conscience par Ottawa de la nécessité d'une gestion centralisée des collèges des Forces canadiennes. Néanmoins, peu auparavant, une annonce dans la *Gazette du Canada* présenta une réorganisation du commandement des collèges, mélangeant les précédents d'avant-guerre et les usages contemporains en vigueur dans les universités canadiennes. Le ministre de la Défense nationale était nommé président du RMC et il devait y avoir une Commission consultative des collèges des Forces canadiennes, coiffant les trois collèges. Les membres de la Commission, nommés par le ministre, comprendraient des représentants de chaque province et

d'autres des clubs du RMC et de Royal Roads. Ils se réuniraient chaque année en vue de conseiller le ministre, mais n'auraient pas pouvoir de décision³⁵. Mais comme ce dernier ne serait en général qu'une lointaine figure de proue, les commandants et directeurs des études de chaque collège semblaient donc conserver une liberté d'action considérable. Ils pourraient probablement utiliser la Commission consultative, à chacune de ses réunions, pour influencer la politique du ministère.

L'introduction du PFOR et d'un troisième collège au Québec exigeait la fusion du comité des collèges des Forces canadiennes avec le *Joint Services Universities Committee* (JSUC), mis en veilleuse à l'époque, qui avait été instauré pour superviser le corps-école d'officiers canadiens ainsi que d'autres unités de formation universitaire, mais qui était tombé en désuétude, faute de pouvoir. Un nouveau *Joint Services Universities Coordinating Committee* (JSUCC), établi et nommé en janvier 1952, était maintenant doté des pouvoirs lui permettant de considérer les aspects interarmées et la formation dans les unités universitaires et dans les collèges des forces armées, l'intégration des cours d'études militaires et les autres domaines concernant l'administration, le personnel et le matériel. Il devait prendre les décisions nécessaires et recommander au CMP les décisions politiques touchant les programmes des forces armées dans les universités et les collèges des Forces canadiennes. Il devait aussi servir de liaison entre le ministère de la Défense nationale et le comité d'études militaires au sein de la Conférence nationale des universités canadiennes³⁶. Le JSUCC se mit donc à traiter non seulement de l'exercice militaire dispensé par les collèges des forces armées et susceptible de convenir aux habitudes des trois armées, mais également des pourcentages des pertes et de l'importance de la formation universitaire par rapport à la formation militaire³⁷. Il avait donc des moyens importants pour concevoir le développement du RMC et des autres collèges. En 1954, ces moyens furent renforcés par de nouveaux mandats et, de 1955 à 1957, le JSUCC fut aidé dans sa tâche par le *Joint Universities and Military Advisory Committee* (JUMAC), qui incluait des civils provenant des universités³⁸.

En même temps, tandis que les propositions concernant le PFOR et le CMR étaient encore en cours de discussion, le JSUCC et les deux collèges existant alors avaient procédé, pendant l'été 1952, au recrutement de la première promotion qui devait comprendre des élèves-officiers du PFOR. La possibilité d'un cours de quatre ans était toujours offerte aux candidats. En outre, tandis que la sélection en était à son stade final, le JSUCC recommanda au CMP que toutes les bourses, à l'exception des bourses du dominion dont seuls pouvaient bénéficier les fils de certains anciens combattants, soient supprimées ou déconseillées. Mais le CMP décida de ne pas suivre cet avis à moins qu'il ne fût prouvé que les bourses nuisaient au fonctionnement du système du PFOR³⁹. Pour des raisons juridiques et techniques, les 305 nouvelles recrues furent reçues en septembre dans le cadre du Programme de formation pour l'intégration à la réserve (PFIR) — l'ancien système —, mais 98 d'entre elles furent ensuite volontairement transférées au PFOR, avec effet rétroactif au 12 septembre 1952. D'autres recrues suivirent le mouvement avant la fin de l'année. En janvier 1953, pour augmenter le nombre de diplômés des collèges, le gouvernement approuva le principe de l'adjonction de deux années au CMR, à la suite de l'année préparatoire déjà existante. Foulkes avait donné ordre au CMP d'étudier l'intérêt de mettre Royal Roads sur un pied d'égalité avec le CMR quant au niveau d'admission — c'est-à-dire d'introduire une année préparatoire là aussi. Mais cette innovation aurait créé un sérieux goulot d'étranglement en troisième année, quand le RMC aurait dû absorber les élèves-officiers issus du CMR en sus de ceux provenant de Royal Roads. La proposition fut donc mise en veilleuse⁴⁰. Les locaux du RMC allaient se révéler bien exigus jusqu'à la construction des nouveaux bâtiments. Pendant ce temps, le problème des disparités entre les diplômés des collèges des Forces canadiennes et les élèves-officiers formés dans les écoles pour des commissions de courte durée fut porté à l'attention du comité des chefs d'état-major qui décida, en 1953, que le niveau minimum souhaitable pour tous les officiers canadiens devait être soit une première année à l'université, soit trois années d'études après la dixième année⁴¹. L'idée

d'un cours de deux ans au RMC était donc apparemment encore vivante.

La seconde promotion d'élèves-officiers du PFOR, et la première à être recrutée officiellement dans ce but, fut accueillie dans les trois collèges à l'automne de 1953. L'armée et la marine, toujours désireuses d'augmenter le nombre de jeunes officiers, soulevèrent de nouveau l'idée d'accepter davantage de candidats sortants de douzième année. Simonds souligna qu'un grand nombre avaient posé leur candidature pour le CMR. Il soutint qu'en exigeant une treizième année pour l'admission au RMC et à Royal Roads, on barrait la route à de nombreux candidats de valeur, compte tenu des disparités considérables de niveau entre les provinces. Il proposa donc que les trois collèges soient mis à parité, avec les mêmes cours. Il pensait que trois années d'études après une dixième année étaient suffisantes pour les officiers généralistes et le personnel navigant des trois armées. Il ajouta qu'un officier qui, dans l'intérêt du service, avait besoin d'un diplôme universitaire, n'avait qu'à étudier un an à l'université après l'obtention de son diplôme des collèges. Simonds soutint que son plan permettrait à un jeune officier d'intégrer plus jeune les forces armées, ce qui serait « très profitable, car sa formation militaire générale serait ainsi mieux enracinée ». En réduisant de quatre à trois le nombre d'années de présence au RMC, on libérerait des places dans les collèges. « Chaque année de retard repousse le moment où le nombre des hommes formés répondra réellement à nos besoins. » Néanmoins, il était nécessaire de tenir parole vis-à-vis des élèves-officiers déjà en formation, et les cours existants devaient donc continuer à être donnés. Il y avait peut-être là une allusion indirecte à l'insistance de l'ARC pour qu'un cours de quatre ans fasse suite à une treizième année⁴².

Dans les semaines qui suivirent, Foulkes diffusa auprès des chefs d'état-major les plans proposés par les différentes armées pour augmenter les effectifs de sortie des collèges des Forces canadiennes et du PFOR. La marine suggérait à présent que les sortants de douzième année reçoivent deux années de formation scolaire pour être amenés au niveau de la treizième année: cette

opération se faisait déjà en l'espace d'un an au CMR. L'armée proposait le plan Simonds. Foulkes demanda alors une étude chiffrée des conséquences découlant d'un recrutement direct au niveau de la douzième année⁴³.

Ces nouvelles attaques contre le cycle d'enseignement de quatre ans, visant à abolir ou à restreindre la troisième et la quatrième année avant que la troisième promotion, depuis la réouverture en 1948, ne soit passée par le cycle complet, parvinrent rapidement aux oreilles du corps professoral du RMC. Déjà, l'équipe d'enseignants nécessaire pour un cours de quatre ans au RMC avait été en grande partie réunie. Il apparut que ces professeurs, qui venaient d'être nommés dans la perspective d'enseigner dans le cadre d'un cursus universitaire de quatre ans, avec recrutement d'élèves-officiers au niveau de la treizième année, allaient bientôt se rendre compte qu'ils avaient été induits en erreur. Néanmoins, le 12 mars 1954, Sawyer s'évertua à convaincre le corps professoral du RMC que les rumeurs dont ils avaient eu vent n'étaient pas fondées. Le ministre lui avait réaffirmé que le cours de quatre ans serait maintenu. Claxton avait dit que Ralph Campney*, ministre adjoint de la Défense nationale « ainsi que, pour autant que le ministre le sache, les chefs d'état-major » étaient de son avis. Claxton avait également informé Sawyer du fait que le système interarmées ne devait plus être considéré comme expérimental⁴⁴. Le brigadier Agnew était tout aussi rassurant.

Étant donné que le ministre soutenait le principe de la formation militaire interarmées, que l'ARC insistait sur la nécessité d'un cours de quatre ans pour l'obtention des commissions pour le personnel navigant et les spécialistes, et que l'intégration à la réserve se poursuivait, le plan de Simonds était efficacement bloqué; ce plan aurait ramené à deux ou trois ans le programme de formation des officiers généralistes dans les collèges des Forces canadiennes et aurait confié la formation des officiers techniques aux universités. En arrière-plan, le Club du RMC avait soutenu le nouveau RMC avec beaucoup d'énergie. Quand un ancien membre du corps professoral du RMC, portant un toast à la « vieille brigade »

(la promotion sortie vingt-cinq ans plus tôt) lors d'un banquet du Club, fit l'éloge des officiers formés par le vieux collège et critiqua le nouveau système, ses « docteurs » et son « cercle des professeurs », E.W. Crowe, ex-président du Club des élèves-officiers, craignit que cette attaque ne laissât penser à Ottawa que le Club n'appuyait pas le nouveau collège sans réserve. Il souligna que 42 pour cent seulement de cette promotion de la « vieille brigade » s'était enrôlée dans les forces régulières et il fit une mise en garde contre une critique immodérée du nouveau système — lequel était conçu pour améliorer précisément ce pourcentage —, qui pourrait amener la fermeture du Collège⁴⁵.

Comme seulement un quart environ des quatre premières promotions du RMC avant l'introduction du PFOR avait intégré les forces régulières, il apparaissait clairement que ce nombre était insuffisant pour satisfaire les besoins en officiers. L'enrôlement dans le PFOR avait d'abord été proposé à des élèves-officiers volontaires, déjà présents dans les collèges, puis à des diplômés de l'enseignement secondaire. Mais ces mesures ne suffisaient pas. En avril 1954 donc, le CMP décida de n'admettre que les élèves-officiers qui s'engageraient à s'enrôler dans les forces régulières à l'obtention de leur diplôme; les exceptions, peu nombreuses, étaient dues à la présence des boursiers du dominion⁴⁶. Cette mesure impliquait un changement radical dans la composition du corps des élèves-officiers. Ce plan fut vigoureusement critiqué du fait qu'il excluait les fils des familles aisées qui n'éprouvaient pas le besoin de se décider à embrasser la carrière militaire à la sortie du secondaire, mais qui auraient pu le faire en cours de formation au sein des collèges des forces armées. Les critiques soutenaient également que l'on trouverait, à la place de ceux que l'on

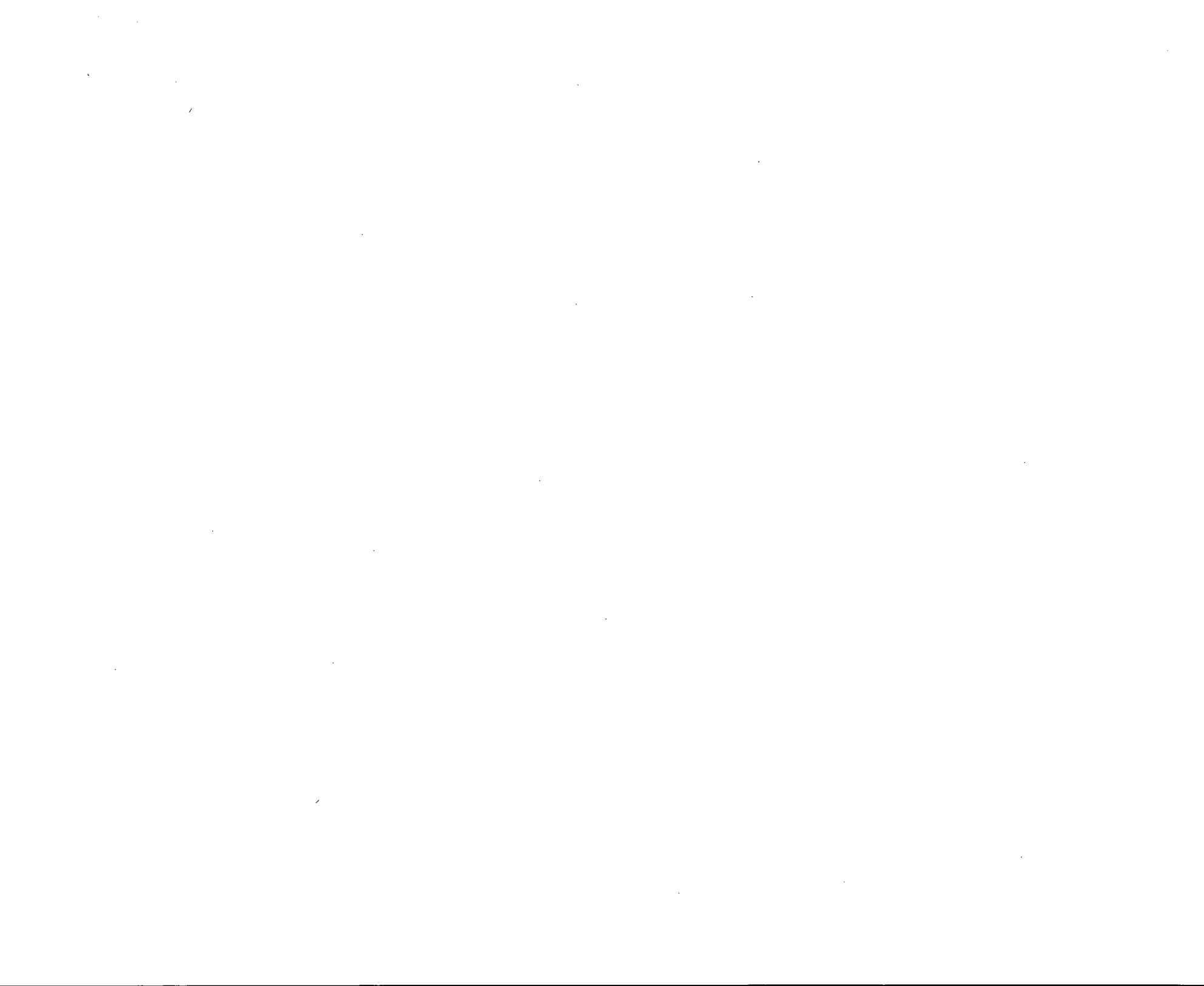
*Ralph O. Campney servit dans les forces armées pendant la Première Guerre mondiale, d'abord dans une unité hospitalière, puis dans l'infanterie en tant que pilote. Il fut secrétaire privé associé du Premier ministre King, de 1925 à 1926, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale en 1951, sous-ministre en 1953 et ministre de 1954 à 1957.

avait écartés, de nombreux étudiants simplement à la recherche d'études bon marché et qui n'avaient pas d'intérêt à long terme pour la carrière militaire. De fait, le taux de perte des étudiants du PFOR, quand ces derniers utilisèrent toutes les places disponibles dans les collèges à partir de 1954, se révéla plus élevé que celui des années précédentes, alors que les futurs membres des forces régulières et des forces de réserve étaient mélangés. Simultanément, les pertes subies par le PFOR dans les collèges des forces armées se révélèrent substantiellement moins élevées que celles des élèves-officiers du PFOR suivant des études universitaires normales⁴⁷.

La disparition à peu près complète du Programme d'intégration à la réserve, en 1954, sembla ouvrir la voie à un système similaire à la solution que Simonds avait, avec tant de persévérance, cherché sans succès à imposer: la limitation des collèges des Forces canadiennes à un cours tronqué destiné à des officiers généralistes recrutés au niveau de la douzième année, avec l'orientation des futurs officiers techniques vers les universités. Selon ce plan, les officiers des armes de combat de l'armée auraient achevé leur formation militaire sur le terrain, avec la troupe, une sorte d'apprentissage tardif. Néanmoins, et comme devait le confirmer l'expérience du CMR, le taux d'échec scolaire est bien plus élevé durant l'année préparatoire que pendant les années suivantes. Le plan de Simonds, visant le recrutement au niveau de la douzième année, aurait transféré la treizième avec son fort taux d'abandon, des budgets provinciaux et locaux vers le budget fédéral. Ce système n'aurait jamais produit le nombre d'officiers que Simonds espérait, sauf si l'on avait baissé les exigences scolaires pour remplir les collèges à tout prix. Il est difficile de ne pas conclure qu'à l'époque, certains hauts gradés de l'armée et de la marine, dont Simonds, pensaient que, pour les officiers opérationnels de ces éléments, les aptitudes intellectuelles étaient moins importantes que l'instruction et l'endoctrinement militaires.

Mais toute possibilité de transformer les collèges des forces armées en écoles d'instruction militaire dispensant une formation de faible niveau intellectuel et scolaire avait été mise en échec par l'aviation. L'ARC n'avait pas

adhéré à ce plan. Les candidats à l'armée de l'air affluaient en nombre suffisant, tant pour les postes généraux (de personnel navigant) que techniques; et à l'intention de ces élèves-officiers, les cours de quatre ans des collèges des Forces canadiennes, avec la troisième et la quatrième année continuant au RMC, assorties d'options en sciences ou en arts, étaient précisément ce que désirait l'ARC. Il aurait été difficile pour les deux autres armées de recruter en offrant des conditions moins favorables.



Un cours d'instruction militaire de deux ans ou un diplôme universitaire?

En 1951, la Marine royale canadienne manque de hauts gradés et ne souhaite pas prendre à son tour le commandement du RMC. Aussi recommande-t-elle que le brigadier Donald R. Agnew, le commandant en exercice, garde la direction du RMC en lieu et place d'un officier de marine. Quand Agnew démissionne, en 1954, parce qu'il est nommé représentant du Canada en Europe auprès de la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth, l'ARC lui fournit un successeur. Sous le commandement du commodore de l'air D.A.R. Bradshaw*, la pérennité du cours de quatre ans est renforcée au RMC.

Bradshaw avait obtenu son diplôme du RMC en 1934 et on lui avait attribué une commission au sein du Royal Canadian Dragoons. Il fut transféré dans l'ARC et se distingua pendant la guerre en tant que pilote et commandant d'escadron. Avec sa formation au RMC et son expérience des deux armées, il se sentait qualifié pour commander le nouveau collège interarmées, tout en étant conscient qu'il était le premier commandant à ne pas faire partie de l'armée. Bien que relevant du CMP pour servir les trois armées, il se heurta à une certaine mauvaise volonté de la part de l'armée. Faire partie de l'aviation, comme Bradshaw, avait toutefois certains avantages. Il se souvient qu'une fois le général Simonds, le chef d'état-major général, lui téléphona pour le prier de lui faire parvenir à Ottawa la coupe régimentaire de Leinster (qui était entreposée au RMC, la plupart du temps dans un débarras), pour qu'elle soit utilisée par son nouveau régiment des gardes. Bradshaw répliqua : « Non, Monsieur. » Un commandant de l'armée, dépendant du chef d'état-major général pour son avancement futur, n'aurait guère pu se permettre d'être aussi abrupt.

Bradshaw était en position de force pour résister aux pressions de Simonds afin d'obtenir une réduction de la durée des cours.

Bradshaw fut favorablement impressionné par le résultat obtenu par le directeur des études, le colonel W.R. Sawyer, quant aux normes universitaires et également par ses projets de développement du RMC. Agnew avait apporté son appui dans ce sens, se souvenant que ses propres études supérieures avaient été interrompues par la Première Guerre mondiale. À présent, Bradshaw tenait à conserver un haut niveau de formation dans les trois armées, surtout dans le domaine de la technologie. Les sous-officiers et la troupe avaient un meilleur niveau d'instruction que jadis, et Bradshaw pensait que les officiers devaient, proportionnellement, être mieux éduqués de façon à mieux les diriger. En outre, il s'aperçut que beaucoup d'officiers de carrière, surtout ceux qui s'étaient engagés pendant et après la guerre, y compris des officiers de marine qui servaient sous ses ordres ou ailleurs, étaient favorables au cycle de quatre ans des collèges des Forces canadiennes. Certains membres du Club du RMC l'avisèrent également qu'ils étaient du même avis. Quand il visita de grandes écoles privées pour discuter recrutement, les directeurs l'informèrent que leurs étudiants voulaient obtenir un diplôme universitaire avant de recevoir leur commission d'officier. Certains hauts gradés de la marine, comme les amiraux

*Le vice-maréchal de l'air Douglas Alexander Ransom Bradshaw (n° 2140) fréquenta le RMC de 1930 à 1934. Officier commandant l'escadrille 420 de l'ARC de 1942 à 1944, il devint directeur des opérations aériennes à Ottawa en 1945, puis commanda la base aérienne de Trenton. Après avoir pris sa retraite de l'ARC, il dirigea les services administratifs de l'Université York.

*Le commodore de l'Air
D.A.R. Bradshaw, DFC, DC,
commandant de 1954 à 1957.*



Hugh Pullen* et Nelson Lay*, souhaitaient néanmoins que leurs officiers reçoivent la même formation que celle dont ils avaient eux-mêmes bénéficié. En réponse à cette attitude, Sawyer maintint que l'objectif suprême était de permettre à tous les élèves-officiers des trois armées suivant des études dans les CFC d'obtenir un diplôme universitaire. Il convainquit le nouveau commandant de « se battre en ce sens »¹.

Avant que ne soit résolue la question du diplôme universitaire, le plan Simonds pour un cours de deux ans destiné aux officiers non techniques devait d'abord être

Revue des troupes par le major-général G.R. Pearkes, vc, ministre de la Défense nationale, en compagnie de l'élève-officier commandant d'escadre Peter Meincke, octobre 1956.



enterré. Comme tous les candidats à la première année dans les collèges des forces armées — sauf la classe préparatoire du Collège militaire royal — étaient tenus d'avoir complété une treizième année comme préalable à des études d'ingénierie, presque toutes les recrues entrèrent au départ pour suivre un cours de quatre ans dans le domaine technique. Les garçons n'étaient pas tenus de s'engager de façon ferme envers une armée particulière tant qu'ils n'avaient pas commencé leur première année ou, s'ils étaient élèves-officiers de l'armée, de choisir une arme avant leur deuxième année. S'ils se révélaient incapables de poursuivre des études scientifiques ou s'ils s'apercevaient qu'ils étaient davantage intéressés par d'autres voies, ils avaient la possibilité de bifurquer vers les lettres, les sciences humaines et les sciences sociales. Simonds avait proposé d'accorder, dès la fin de leur deuxième année, des commissions aux élèves-officiers ayant échoué en sciences, mais la plupart des plus faibles n'atteignirent même pas ce stade. D'autres, qui réussirent leur deuxième année à la condition de se spécialiser dans les arts, voulaient achever les quatre années d'études qu'on leur avait promises. Seuls quelques élèves-officiers de deuxième année, qui ne pouvaient pas poursuivre dans le domaine des arts, choisirent de recevoir une commission à ce stade, et on les acceptait seulement s'ils présentaient des qualités pour devenir de bons officiers. Simonds ne s'était pas rendu compte que c'était la possibilité de poursuivre quatre années d'études supérieures qui avait attiré de nombreuses recrues dans les collèges. Si cette promesse n'était pas tenue, le nombre de recrues diminuerait. Son plan était condamné à l'échec, car il n'aurait pas fourni le nombre d'officiers attendu.

*Le contre-amiral Hugh F. Pullen et le contre-amiral H. Nelson Lay, diplômés du Collège naval royal du Canada, commencèrent leur carrière comme aspirants de marine dans la Royal Navy. Pullen passa la Deuxième Guerre mondiale dans la MRC, fut officier général sur le littoral du Pacifique de 1955 à 1957, puis sur la côte de l'Atlantique. Nelson Lay commanda un destroyer canadien et un escorteur de la Marine royale pendant la guerre et devint vice-chef d'état-major de la marine en 1954.

Simonds n'avait probablement pas le soutien inconditionnel de ses subordonnés de l'armée. Ses fonctions de chef d'état-major général se terminèrent en 1955. En octobre 1957, le colonel N.G. Wilson Smith*, directeur de l'infanterie, déclara qu'il n'approuvait pas la politique des cours abrégés prônée par Simonds: « Je constate par expérience que les officiers ayant le niveau d'instruction le plus élevé deviennent normalement les meilleurs officiers d'infanterie. » Il ajouta que la différence entre les officiers issus de l'OCF et les diplômés des collèges des Forces canadiennes était « tout à fait alarmante ». Il dit que tous ces hommes étaient comparables en début de carrière, mais que, au bout de quelques années, les officiers dotés d'un bagage universitaire avaient distancé les autres et étaient devenus de meilleurs officiers à tous égards. « L'officier qui s'est révélé médiocre dans ses études se révèle également insuffisant sur le plan militaire. » Il remarqua le taux d'échec élevé parmi les élèves-officiers qui avaient échoué sur le plan scolaire dans les collèges des forces armées et qui avaient obtenu leur commission par le Programme de formation des aspirants officiers (PFAO). En offrant une formation universitaire aux élèves-officiers de l'infanterie, un plus grand nombre d'entre eux, et des meilleurs, seraient incités à opter pour cette armée. « Nos collèges des forces armées sont des établissements d'enseignement d'abord et des collèges militaires ensuite. »

Smith souligna également que le chemin le plus simple et le plus naturel vers des postes de haute responsabilité dans l'armée passait par les unités combattantes, et que le fait d'affecter les hommes les mieux instruits et les mieux formés aux services techniques revenait à gaspiller des talents. Bref, il disait que les meilleurs élèves-officiers iraient là où ils pourraient recevoir la meilleure formation, que l'infanterie, à moins qu'elle n'offre cette qualité de formation, n'accueillerait que les moins bons. D'autre part, bien que les plus doués se dirigeraient vers les services techniques, ils seraient désavantagés pour accéder aux grades les plus élevés² généralement réservés aux officiers des armes de combat. Cette déclaration marqua une révolution dans l'approche de l'armée pour former ses officiers destinés aux unités combattantes;

elle rejetait totalement la position longtemps défendue par le général Simonds. Elle confirmait la politique qui avait prévalu au RMC depuis 1948. Le cours de quatre ans après la treizième année était donc destiné à perdurer.

Restait à savoir où les officiers techniques de l'armée et de la marine recevraient leur formation. En octobre 1954, le *Joint Services Universities Coordinating Committee* avait discuté de ce que deviendraient les élèves-officiers sortant du CMR au bout de trois ans. Pour faire de la place à plus d'élèves-officiers de première année, on avait envisagé d'évacuer le trop-plein soit vers les universités, soit vers les forces régulières à la fin de leur deuxième année de CMR. Mais le transfert d'étudiants du domaine technique dans une université aurait eu l'inconvénient de les sortir de leur environnement militaire à un stade important de leur formation. Le JSUCC apprit alors que les facultés d'ingénierie des universités du Canada seraient encombrées, en 1956, et qu'elles ne pourraient prendre, au mieux, que quelques élèves-officiers à l'issue de leur deuxième année aux CFC. Par conséquent, les collèges des forces armées devaient garder tous ou presque tous leurs élèves-officiers de troisième et quatrième année suivant des études techniques et se destinant aussi bien à l'armée de l'air qu'à la marine ou à l'aviation.

Le JSUCC souligna également que le fait d'ajouter deux autres années au CMR pour absorber le surplus serait apprécié au Canada français. Le RMC rétorqua que l'ouverture du CMR avait arrêté le flux de Canadiens français accédant à la première année du RMC, et mis fin à la présence de francophones au RMC, présence qui, pendant trois quarts de siècle, avait contribué à l'unité nationale. Le RMC suggéra également que le fait de garder des Canadiens français plus longtemps au CMR pourrait nuire à leur bilinguisme. Le JSUCC étudia d'autres expédients, par exemple celui consistant à mettre toutes

*Le major-général N. G. Wilson Smith, du Corps d'infanterie royal canadien, fut directeur de cours au Collège d'état-major de 1945 à 1948, après avoir été affecté outre-mer. Il devint adjudant-général adjoint en 1950 et major-général au Quartier général des Forces canadiennes.

les recrues et les élèves-officiers de deuxième année au CMR et à Royal Roads, et tous les élèves-officiers des cours généraux (arts et sciences) de troisième et quatrième année au CMR. Cette toute dernière proposition, faite en décembre 1955, suggérait de loger au RMC tous les élèves-officiers en études techniques et générales de troisième et de quatrième année en provenance de tous les collèges et de toutes les armées: cela pouvait être fait en réduisant le nombre de recrues admises à Kingston et en construisant une autre caserne comme celle de Fort Haldimand³.

Fort Haldimand avait été érigé alors qu'on prévoyait qu'à partir de 1952 les effectifs du RMC atteindraient 400 élèves-officiers. En mars 1954, le RMC avait proposé qu'une troisième résidence devant être construite au CMR soit au contraire édifée au RMC de façon à ce que ce dernier puisse loger les élèves-officiers attendus en troisième et en quatrième année. Les effectifs du Collège auraient alors atteint le nombre de 550. Agnew avait demandé à Fisher et Tedman, un bureau d'architectes de Toronto, d'évaluer les besoins en édifices à court et à long terme au RMC. Leur rapport, remis en octobre 1954, recommandait, outre la construction d'une résidence supplémentaire, celle d'un mess des officiers qui mettrait à profit l'emplacement unique de Point Frederick qui dominait le panorama historique et pittoresque de Navy Bay jusqu'à Fort Henry. Les architectes recommandaient également la construction d'un mess des sergents, ainsi que des améliorations aux logements familiaux, au magasin militaire et au terrain du Collège. Ils conseillaient que le développement à long terme comprenne le remplacement des édifices temporaires — utilisés à l'époque comme laboratoires d'ingénierie et pour toutes sortes d'autres usages — par des bâtiments de pierre de même style que les autres locaux du Collège. Finalement, ils suggéraient la création d'un « campus nord » qui comprendrait les immeubles Mackenzie et Currie, une nouvelle bibliothèque et un édifice de salles de cours, ainsi que le vieil abri construit pour les pièces d'artillerie et utilisé par le département de génie électrique⁴.

Au moment où le rapport fut déposé, Agnew avait

quitté le RMC. Il incombait au commodore de l'air Bradshaw d'utiliser ce document pour préparer et soumettre un plan de développement du RMC pouvant répondre aux nouveaux besoins du Collège face à la croissance des CRC. Une des premières questions qu'avait posées Bradshaw en prenant son poste concernait l'existence d'un plan de développement à long terme permettant de faire face aux augmentations attendues. On lui avait répondu qu'un tel plan n'existait pas encore⁵.

Bradshaw était un gestionnaire et un planificateur. À la différence d'Agnew qui avait fait appel à des experts extérieurs, le nouveau commandant créa et présida personnellement le comité du développement du Collège. Il constata que les locaux d'avant-guerre avaient été conçus pour 200 élèves-officiers étudiant en génie civil, alors qu'en 1948 on prévoyait 400 élèves-officiers et un programme comportant des cours d'ingénierie ainsi que des cours généraux d'arts. Les édifices supplémentaires approuvés depuis la réouverture comportaient une résidence d'élèves-officiers, un atelier du Corps des ingénieurs royaux du Canada et une construction légère à toiture cintrée permettant d'abriter un moteur à réaction. Des édifices d'avant 1948 avaient été adaptés tant bien que mal: l'on trouvait donc des salles de classe dans d'anciens débarras, couloirs, caves à charbon et granges à foin. Les locaux du collège étaient peu pratiques et surchargés. Manquaient nombre de services que l'on trouvait habituellement dans des établissements militaires, par exemple des mess, des salles de loisirs et des chapelles. Pour accueillir les élèves-officiers venant du CMR et de Royal Roads, le RMC avait immédiatement besoin de 462 places.

Le plan de développement de Bradshaw s'articulait en deux phases. La phase 1 permettrait de loger 462 étudiants et la phase 2 fournirait 650 places permettant d'absorber en totalité les 100 élèves-officiers provenant du CMR et les 65 de Royal Roads. La phase 1 incluait une bibliothèque et des salles de cours, une extension pour le génie civil, un mess des officiers, une patinoire, une chaufferie centrale, des magasins, un hangar à bateaux, deux chapelles et deux courts de tennis. Avec la phase 2, s'ajouteraient un édifice pour les scien-

ces et l'ingénierie, une résidence d'élèves-officiers, un gymnase ainsi que de nouveaux logements familiaux permanents⁶.

La Commission consultative des collèges des Forces canadiennes débattit du plan de développement lors de sa réunion annuelle, en mars 1957. Elle convint qu'il y aurait des difficultés à accueillir en troisième année au RMC les élèves-officiers ayant réussi leur deuxième année dans les trois collèges, mais signala qu'il y avait des inconvénients à diriger le trop-plein vers les universités: celles-ci pourraient exiger de ne prendre que les meilleurs étudiants, et les Canadiens français fréquentant les universités francophones perdraient leurs compétences en anglais. Quand le général Foulkes fit observer que les chefs d'état-major trouvaient difficile d'obtenir l'approbation du gouvernement pour la construction de nouveaux édifices au RMC, Paul Hellyer*, adjoint parlementaire du ministre de la Défense nationale, déclara que, dans les calculs des coûts comparatifs des études faites dans les collèges des forces armées et de celles suivies dans les universités, il fallait tenir compte de tous ceux incombant au contribuable canadien: les dépenses des provinces ainsi que les dépenses fédérales. Tant du point de vue financier que du point de vue militaire, dit-il, on devrait donner priorité au développement du système des CFC, même s'il fallait se serrer un peu jusqu'à ce que les nouveaux édifices soient disponibles⁷. Néanmoins, le ministère refusa d'approuver la mise en œuvre du plan à long terme de Bradshaw. Désormais, celui-ci fut soumis par bribes, année après année, et les compétences en planification de Bradshaw eurent ainsi un effet à long terme.

Tandis que se poursuivaient, sous le commandement d'Agnew et de Bradshaw, ces discussions concernant la fonction du RMC et les édifices dont il avait besoin, l'administration interne du Collège fut modifiée et adaptée à son nouveau statut. Au début de la deuxième année de fonctionnement (1949-1950), la responsabilité du choix des programmes fut transférée du Conseil éducatif à un Conseil de faculté composé des chefs des départements, du registraire et du capitaine-adjutant. Le directeur des études présidait le conseil de faculté qui

soumettait ses conclusions aux commandants des collèges. Le Conseil éducatif, rebaptisé en anglais *Faculty Board*, n'avait plus qu'à superviser les examens de mi-trimestre, de Noël et de fin d'année. En 1952, certains professeurs — tout en reconnaissant que dans un collège militaire l'autorité suprême devait être aux mains du commandant — avaient élevé des protestations, se plaignant que cette réorganisation avait privé la plupart d'entre eux de la possibilité de donner leur avis sur les orientations de principe, les avait même tenus dans l'ignorance des décisions du conseil, et qu'ils ne devaient d'être informés qu'à la courtoisie de leurs directeurs de département⁸.

Cette prétention à avoir voix au chapitre quant au choix des programmes résultait en partie de la conviction qu'avaient ces professeurs, qu'avant la guerre le RMC avait davantage fonctionné comme une école que comme une université. Ils étaient également soucieux d'éviter que des interventions militaires abusives dans le domaine scolaire ne sapent la crédibilité du Collège en tant qu'établissement d'enseignement aux yeux du corps professoral des universités canadiennes. Un incident lors du premier trimestre de 1948 avait prouvé que cette possibilité n'était pas à écarter: un professeur de physique s'était plaint que des élèves-officiers avaient dû quitter son cours sans préavis pour une distribution de vêtements. Le Conseil éducatif décida que cet incident allait à l'encontre de la politique du Collège⁹ et, dorénavant, le corps professoral surveilla de près toute intrusion pendant les heures de cours.

Le problème découlait de la concurrence pour le temps des élèves-officiers que se faisaient l'aile militaire, les départements d'enseignement et les officiers des sports. Chaque semaine, deux fins d'après-midi étaient consacrées aux cours de rattrapage et aux travaux dirigés, et une autre, quand cela était nécessaire, à la répétition des prises d'armes. Le capitaine-adjutant se

*Paul T. Hellyer fut formé comme pilote dans l'ARC pendant la Deuxième Guerre mondiale mais fut transféré dans l'armée malgré lui. Élu au Parlement en 1949, il devint assistant parlementaire du ministre de la Défense nationale de 1956 à 1957, ministre adjoint en 1957 et ministre de 1963 à 1967.

plaignit, car, selon lui, l'unique heure hebdomadaire que pouvaient lui consacrer les élèves-officiers de deuxième, de troisième et de quatrième année ne suffisait pas pour préparer les principales cérémonies: il chercha à déborder sur les horaires réservés aux travaux dirigés¹⁰. En revanche, quand des professeurs signalèrent que le sport empiétait exagérément sur le temps d'étude, Agnew, connu pour sa bienveillance vis-à-vis des choses de l'esprit, ne put s'empêcher de faire observer qu'un programme de sport de deux heures par semaine n'avait rien d'excessif en comparaison des douze heures consacrées aux études en soirée¹¹.

La concurrence existant quant à l'emploi du temps des élèves-officiers était étroitement liée au problème des « pertes » pendant les années de collège. Le fait que les élèves-officiers participaient à la fois à des compétitions interuniversitaires et intramurales était une source de difficulté. Tout comme les rassemblements, ces sports étaient importants pour le développement de l'esprit de corps, mais il en résultait des pressions écrasantes sur les élèves-officiers qui devaient absorber des programmes d'enseignement de type universitaire dans le cadre d'une institution militaire. Étant donné que le RMC était un petit collège qui, dans les sports, s'opposait à des universités bien plus importantes, on poussait énergiquement les élèves-officiers à participer à des tournois sportifs intercollèges. Le corps professoral pensait que les élèves-officiers qui risquaient l'échec scolaire ne devraient pas être obligés à prendre part aux épreuves sportives.

Depuis que le gouvernement, par le biais du Programme de formation des officiers de la force régulière (PFOR), prenait totalement à sa charge la formation et la subsistance de la plupart des élèves-officiers, et que le collège encadrait ces derniers dans tous les domaines pendant quatre ans, la hiérarchie militaire et le corps professoral se préoccupaient beaucoup plus qu'auparavant des effets possibles de leurs pressions respectives sur les « pertes » (c'est-à-dire la sortie du système d'élèves-officiers n'ayant pas encore obtenu leur commission) et sur la « rétention » (le pourcentage de jeunes officiers se réengageant au terme de leurs trois ans de

service obligatoire). Les « pertes » au niveau du Collège pouvaient avoir trois causes: retrait volontaire de la part d'élèves-officiers qui trouvaient intolérable la discipline militaire du RMC, échec scolaire, et enfin, rejet de ceux qui n'étaient pas dotés, comme on disait au RMC, de « qualités d'officier ». L'échec aux examens avait souvent comme corollaire des faiblesses dans d'autres domaines et, comme les notes fournissaient un instrument de mesure facile à consulter, l'élimination était le plus souvent fondée sur ce critère objectif.

Avant le PFOR, le taux d'échec en première année, tant au RMC qu'à Royal Roads, atteignait environ 30 pour cent de chaque promotion. Ce chiffre correspondait à celui observé dans les cours d'ingénierie à l'université, mais au début, ce taux d'échec avait donné lieu à de nombreux débats au RMC, parce que le corps professoral et le personnel militaire se faisaient un devoir de répondre à la demande en militaires titulaires d'un diplôme universitaire. Vu la petite taille du RMC, les notes pouvaient être examinées et fixées de façon collective par un Conseil de faculté réunissant tout le personnel concerné. Elles étaient ensuite soumises à l'approbation, après de nouveaux échanges de vues, du Conseil de faculté où siégeaient les directeurs des départements; et enfin, elles étaient soumises pour confirmation au commandant. En pratique, le Conseil ne traitait que des cas épineux et ne faisait que jeter un coup d'œil sur le reste de la promotion. La confirmation du commandant n'était en général qu'une formalité, parfois assortie de commentaires concernant un élève-officier en particulier et, à l'occasion, d'une demande de réexamen d'un cas précis par le Conseil. On considérait donc généralement que les décisions d'ordre scolaire étaient du ressort du directeur des études et du corps professoral. Comme les professeurs étaient soucieux de maintenir la crédibilité du Collège dans la communauté universitaire, ils se méfiaient de toute pression militaire visant à favoriser des élèves-officiers de niveau scolaire insuffisant, mais dont les qualités physiques ou autres pouvaient laisser espérer qu'ils deviendraient de bons officiers.

Après la création du PFOR, le problème des « pertes » se posa de façon plus aiguë encore. Le directeur des

études distribua une note de service au corps professoral et au personnel militaire pour fixer des règles concernant les activités parascolaires. Il affirmait que le RMC devait être actif dans de nombreux domaines, et notamment en athlétisme, mais il ajoutait que les activités de groupes en soirée, pendant les périodes prévues pour les études, ne devaient avoir lieu qu'avec la permission du directeur des études ou du registraire, et que les élèves-officiers ne devaient pas manquer de cours pour se consacrer sans permission à des activités parascolaires¹². Plus tard, le registraire dut rappeler au corps professoral que, dans un collège militaire, il ne saurait être question de supprimer des heures de cours de façon unilatérale, comme cela se produisait fréquemment dans les universités¹³.

Ces mesures prouvaient qu'il y avait des différences importantes entre les élèves-officiers et les étudiants universitaires. Ces derniers étaient libres d'étudier ou pas. Leurs résultats relevaient de leur seule responsabilité. Les études militaires tendaient à développer chez l'élève-officier un sens identique de l'initiative par rapport à ses études, mais pourtant ce dernier avait beaucoup moins de liberté dans son emploi du temps. D'autres devoirs, d'autres obligations, voire d'autres ingérences, venaient empiéter sur le temps qu'il pouvait consacrer à ses études. Le problème était donc plus qu'une simple rivalité concernant l'emploi du temps des élèves-officiers. Il soulevait des questions de fond quant à la valeur de la culture générale pour favoriser le perfectionnement professionnel, et quant à l'autorité du personnel militaire et enseignant. De façon plus immédiate, le problème qui se faisait sentir au RMC était celui de sa rentabilité financière. L'usage contemporain du terme « pertes » illustre de façon éclatante le fait que les autorités militaires se souciaient d'obtenir un rendement satisfaisant du programme de formation des officiers.

Dans son autobiographie inédite, Claxton déclarait que les « pertes » dans les CFC étaient trop élevées et menaçaient donc le système qu'il avait créé autour d'un collège militaire interarmées destiné à former des officiers en quatre ans¹⁴. Du temps d'Agnew, le 23 octobre 1953, Claxton avait participé à une réunion du Conseil

de faculté du RMC et exprimé son souci devant le taux de « pertes » élevé, surtout pour l'armée. Étant donné l'importance des besoins, il importait de former et de conserver autant d'officiers que possible. Il demanda si la charge de travail des élèves-officiers de première année était trop lourde, et dit que toute tentative de brimer ceux-ci devait se solder par un « renvoi immédiat ». Sawyer répondit que le programme du RMC était calqué sur celui des universités, mais que les élèves-officiers avaient en outre l'exercice militaire, des sports obligatoires et d'autres activités parascolaires. Dans une lettre qu'il adressa à Agnew à la suite de cette réunion, Claxton réitéra les questions qu'il se posait quant à l'adéquation des cours du RMC face aux besoins des forces armées; mais il dit également qu'il pensait que les orientations

Arrivée des recrues, 1958 : à partir des années 1970, les nouvelles recrues arrivent au Collège tout droit de la maison familiale.



du RMC étaient plus judicieuses que celles de Sandhurst, où les programmes scolaires étaient moins chargés.

Agnew répondit que les pertes élevées provenaient du fait que les élèves-officiers, en dehors de leur travail scolaire, recevaient une formation supplémentaire en gestion et en commandement. Et il souligna que, dans les premières années du nouveau RMC, certains anciens élèves-officiers avaient critiqué le programme qu'ils jugeaient trop scolaire; or, les résultats sportifs du RMC contredisaient cette critique. La pratique des sports à l'intérieur du collège était facultative, mais les candidats ne manquaient pas. Les bons résultats que des diplômés du RMC avaient obtenu après la guerre dans 10 universités prouvaient que ses programmes scolaires étaient également solides. Agnew cita des chiffres prouvant que les « pertes » du RMC n'étaient guère plus élevées qu'ailleurs, surtout si l'on tenait compte du fait que de nombreuses recrues du Collège, notamment en provenance de certaines provinces, n'auraient pas été admises dans les grandes écoles d'ingénierie canadiennes. Recrutant dans l'ensemble du pays, le RMC ne pouvait s'attendre à avoir les mêmes résultats globaux que les universités provinciales qui recrutaient pour ainsi dire à une seule source¹⁵. Alors que 80 pour cent des candidats au RMC voulaient suivre un cours d'ingénierie, un tiers d'entre eux n'avaient pas les aptitudes nécessaires¹⁶.

Sous le commandement de Bradshaw, le problème des « pertes » continua à retenir l'attention. En novembre 1954, lors d'une réunion de mi-trimestre concernant les notes, le Conseil éducatif constata que les notes moyennes en première année étaient à peu près les mêmes que l'année précédente, alors que les notes de fin du secondaire des nouvelles recrues étaient plus élevées. Mais les élèves-officiers originaires de Nouvelle-Écosse n'avaient pas un niveau de compétence suffisant, surtout en mathématiques, et certaines recrues francophones étaient en difficulté à cause de leur faible maîtrise de l'anglais. Dans l'ensemble, le corps professoral considérait que l'envergure du programme d'athlétisme avait dérangé les élèves-officiers dans leurs études¹⁷.

Un an plus tard, malgré une moyenne des notes de fin de secondaire plus élevée encore, les résultats de mi-

trimestre de la nouvelle classe furent les plus bas jamais enregistrés. Le Conseil éducatif remarqua que la moyenne élevée des notes d'admission était peut-être attribuable aux notes excessives accordées aux diplômés du secondaire en Saskatchewan, province dont provenait un nombre disproportionné de recrues cette année-là. Mais les professeurs soulevèrent le fait qu'il y avait eu une augmentation des sports obligatoires, comportant l'exigence pour certains d'y assister à titre de spectateurs, sans compter les manœuvres militaires punitives. Tout cela avait nui aux études. En outre, il y avait moins d'élèves-officiers aux cours de rattrapage. Ces problèmes furent référés au Conseil de faculté pour enquête¹⁸.

Le JSUCC avait déjà soumis le problème des « pertes » élevées au *Joint Universities and Military Advisory Committee* (JUMAC) récemment créé et au sein duquel siégeaient des universitaires civils. Il demanda au JUMAC d'évaluer l'équilibre entre la formation scolaire et militaire, mais le JUMAC refusa de donner une réponse tant que le JSUCC ne lui fournirait pas une analyse complète des résultats¹⁹. Au Collège même, Bradshaw mit en garde les élèves-officiers afin qu'ils ne se laissent pas aiguillonner, pousser ou supplier par leurs professeurs et qu'ils se comportent en personnes responsables. Il dit devant le Conseil de faculté que, malgré ses récriminations concernant le nombre d'échecs et leur cause, le corps professoral n'avait apparemment recommandé l'exclusion d'aucun élève-officier pour rendement insuffisant. L'argent que l'on dépensait pour des élèves-officiers obtenant des résultats scolaires médiocres était de l'argent gaspillé, dit-il, et les élèves-officiers qui échouaient dans 7 matières sur 10 à Noël, ou qui n'obtenaient pas une moyenne générale de 40 pour cent, devaient être chassés²⁰. De fait, ces élèves-officiers étaient généralement éliminés plus tard, à la fin de la session, ou étaient autorisés à redoubler l'année à leurs frais si leur échec n'était pas trop catastrophique.

La raison expliquant l'admission d'élèves-officiers de faible niveau scolaire au RMC était la différence entre les systèmes d'éducation provinciaux. Depuis l'introduction du PFOR, l'examen d'entrée au RMC, qu'avaient dû subir les candidats de toutes les provinces pour fins de com-

paraison, avait été abandonné. En 1955, le JSUCC envisagea de rétablir l'examen mais ne le fit pas, peut-être parce que le nombre des candidats était maintenant tellement plus important²¹. Le taux d'échec élevé parmi les élèves-officiers de première année en provenance de la Saskatchewan alarma quand même le ministre²². Les recrues en provenance de l'Alberta et du Manitoba avaient également un niveau de compétence insuffisant en mathématiques et en physique²³. Le RMC trouva un remède à ces disparités en appliquant pour l'admission des recrues une formule mathématique permettant de corriger les notes du passage au secondaire à partir des résultats obtenus par les élèves-officiers de chaque province à l'examen de fin de première année du RMC pendant les cinq années précédentes²⁴.

Mais l'hétérogénéité interprovinciale en éducation ne représentait qu'une partie de la difficulté. Les résultats scolaires des élèves-officiers étaient également affectés par des pressions contradictoires exercées pour favoriser leurs qualités militaires générales. En janvier 1955, le registraire, le colonel Gelley, résuma les discussions du Conseil sur le déclin continu des résultats scolaires en disant qu'au RMC, l'instruction au commandement semblait limitée à l'athlétisme et que cette limitation pouvait mener à de fausses valeurs. Le fait de consacrer trois après-midi par semaine au sport signifiait que d'autres activités ou rassemblements obligatoires avaient été déplacés vers les deux après-midi restants, au détriment des travaux dirigés et des activités culturelles initialement prévus. En outre, le manque d'importance attribuée aux normes scolaires amenait les élèves-officiers à considérer qu'il leur suffisait d'obtenir la moyenne. Gelley dit que ces derniers n'accordaient aucune valeur au critère de l'excellence dans leurs activités intellectuelles et culturelles, et que leur lourde charge de travail les conduisait à utiliser leurs périodes d'étude pour se détendre²⁵.

Lors d'une visite à Ottawa, Bradshaw fit également un exposé oral sur les taux d'échec. Il mentionna les disparités de niveaux entre les provinces et le fait que les recrues intégrant les CFC avaient des moyennes inférieures aux étudiants arrivant en ingénierie à l'Uni-

versité Queen's. Mais il accusa surtout le PFOR, qui, sur trois ans, avait modifié la composition des promotions du Collège et changé l'attitude des élèves-officiers. Avant le PFOR, 81,9 pour cent de ces derniers provenaient des centres urbains, contre 65,8 pour cent pour l'année 1954-1955. En outre, les candidats au PFOR qui vivaient dans les villes universitaires donnaient la préférence aux études qu'ils pouvaient suivre à proximité de chez eux. Le rapport annuel d'Agnew, pour 1953-1954, avait donc recommandé une sélection préférentielle des candidats en faveur des CFC.

Il y avait également eu une augmentation régulière du nombre d'étudiants pour lesquels les conditions financières avaient représenté un facteur décisif. La plupart des recrues admettaient avec franchise qu'elles avaient posé leur candidature au PFOR dans le seul but d'obtenir des études gratuites. Lorsque la sélection préférentielle en faveur des CFC fut introduite en 1955, une recrue se retira après les vacances de Noël et d'autres furent désappointées d'être envoyées au RMC, avec toutes les restrictions que cela représentait, plutôt que dans une université proche de la maison familiale, où elles auraient pu demeurer, jouir de liberté personnelle et obtenir leur diplôme universitaire en quatre ans. Pour obtenir leur diplôme dans le cadre des CFC, il allait leur falloir cinq ans, et cela, à la condition que les forces armées les envoient à l'université. Bradshaw en conclut que le PFOR avait mené à un niveau scolaire médiocre, à un déclin de la motivation, à un taux d'échec plus élevé en première et en deuxième année; il soupçonnait même certains élèves-officiers d'avoir échoué délibérément pour éviter d'avoir à rembourser leurs frais d'études.

Néanmoins, Bradshaw signala que le taux de réussite de 55,4 pour cent affiché par le RMC (à comparer avec le taux de 55,6 pour cent attendu par le ministère) était supérieur de plus de 10 pour cent au chiffre de l'Université Queen's et légèrement meilleur que celui du RMC d'avant-guerre. Il dit qu'en fait de résultats le système des CFC avait rempli ses obligations grâce à « l'excellence du personnel, la discipline du corps des élèves-officiers et une attention plus particulière accordée aux résultats de chacun, que dans toute autre université ». « Notre

personnel a déployé des efforts sérieux et sincères pour obtenir les meilleurs résultats. Je suis convaincu qu'il a fait plus que prendre ses responsabilités, et les résultats obtenus sont excellents. » Pour atteindre des résultats encore meilleurs, Bradshaw plaida en faveur du « facteur de pondération » à appliquer aux notes émanant des provinces pour déterminer la sélection à l'entrée, de l'introduction de 15 pour cent de postes d'intégration à

Traditionnellement, les parties de hockey du CMR-USMA se déroulaient sans pénalités. Ces bonnes manières entraînèrent vraisemblablement certains abus de la part des deux équipes, et c'est en 1954 que la première pénalité des séries fut donnée au gardien de buts du USMA, Dirk Lueders.



la réserve et pouvant attirer des élèves-officiers provenant de couches aisées de la société (pour le moment peu enclins à poser leur candidature), de récompenses à accorder aux succès scolaires sous forme d'ancienneté bonifiée, comme dans la marine, de l'imposition de conditions restrictives à l'inscription en ingénierie, et de restrictions à l'admission des candidats originaires de l'Ontario, qui amélioreraient leurs résultats scolaires en étalant sur deux ans leur examen préparatoire au diplôme d'études secondaires supérieures²⁶.

Le ministère de la Défense nationale (MDN) continua à se préoccuper du rapport coût-efficacité dans les CFC. En mars 1957, Ralph Campney, à l'époque ministre, déclara lors d'une réunion de la Commission consultative, que l'augmentation du coût de l'équipement militaire rendait nécessaire une révision des méthodes de formation des officiers. Le PFOR coûtait environ cinq millions de dollars par an. On consacrait donc 45 000 \$ à la formation d'un élève-officier dans les collèges des forces armées. Du point de vue du ministère, il était plus coûteux de former des élèves-officiers dans ces collèges que dans les universités: 16 600 \$ par an pour un élève-officier dans les CFC, comparativement à 6000 \$ par élève-officier de l'université. Il souleva de nouveau l'éventualité d'une formation limitée à deux ans dans les collèges après la treizième année pour les futurs officiers généralistes²⁷.

En août 1957, sur la recommandation du CMP, le comité des chefs d'état-major mit sur pied un comité interarmées pour étudier le PFOR. Le seul membre de ce comité qui était (ou avait été) lié aux collèges était son président, le capitaine W. Landymore* de la MRC, ancien

*Le contre-amiral William M. Landymore (n° 2399) quitta la MRC en 1936. Il fut formé dans la Royal Navy en tant qu'aspirant de marine, fut sous-directeur d'armes et de tactique au Quartier général de la marine à Ottawa et fréquenta le Collège d'état-major de la marine et le Joint Services Staff College en Angleterre. Il fut directeur des effectifs, puis commandant des contre-torpilleurs canadiens en Extrême-Orient pendant la guerre de Corée, avant de fréquenter le Collège impérial de défense. Officier général de la côte atlantique, il démissionna de la marine pour protester contre le programme d'unification de Hellyer.

élève-officier, qui soupçonnait que ce comité n'avait été nommé que pour abolir les collèges des forces armées.

En réalité, partant des preuves qui lui furent fournies, le comité arriva à une conclusion toute différente. Landymore reçut de nombreux renseignements du lieutenant-colonel Gordon Carington Smith*, président permanent du *Joint Services University Canservcols Committee*. Carington Smith était également un ancien élève-officier et appartenait à une famille qui avait envoyé six jeunes gens au RMC et un à Royal Roads. Landymore s'aperçut que les CFC n'attiraient pas suffisamment de candidats de valeur motivés au départ par la carrière militaire: l'objectif de beaucoup de recrues était le diplôme universitaire et non pas le service au sein des forces armées. Il supposa qu'il fallait remplacer 1500 officiers par an et que, sur ce nombre, 356 pouvaient être fournis par le PFOR. Après avoir calculé que, pour le moment, seuls 11 pour cent des nouveaux officiers provenaient de cette source, le comité conclut que, pour atteindre l'objectif de 1500, le recrutement devait être augmenté.

En contradiction avec ce que le ministre avait déclaré en mars à propos des coûts, le comité Landymore calcula qu'il en coûterait 24 500 \$ pour produire un officier dans le système universitaire, contre 24 700 \$ au RMC, si ce collège était utilisé à pleine capacité. Il soutint que l'endocritinement et l'instruction militaires, dans une institution des forces armées, avaient leurs avantages. Landymore se prononça contre une augmentation du recrutement des sortants de douzième année, car le taux de « pertes » à ce niveau rendait cette solution plus coûteuse; il se prononça également contre le Programme de formation en vue de l'intégration à la réserve, car la qualité de ses élèves-officiers était supérieure de un pour cent seulement, au niveau scolaire, à celle des élèves-officiers du PFOR. En outre, il remarqua que les forces de réserve, pour lesquelles le PFIR avait été conçu, n'avaient plus la même importance que naguère. Quant au problème du diplôme universitaire, Landymore dit que la pratique consistant à envoyer 85 diplômés du RMC à l'université « juste pour obtenir un diplôme universitaire », comme c'était le cas cette année-là, coûterait

300 000 \$ par an en soldes, frais de subsistance et frais de scolarité. C'était un gâchis. Il recommanda donc que le RMC demande une charte l'autorisant à conférer des diplômes universitaires. Il découvrit également que les forces armées envoyaient certains officiers dans des universités pour y suivre des cours de maîtrise qui pouvaient être fournis par le RMC.

Landymore remarqua que les collègues dépendaient de plusieurs comités dans divers domaines. Il recommanda, pour simplifier l'organisation, qu'un directeur du PFOR (DPFOR) soit habilité à siéger au CMP pour les questions concernant le PFOR. Il suggéra que le commandant du RMC cumule ses fonctions avec celles de DPFOR, et que son directeur des études soit libéré de ses responsabilités de vice-commandant et nommé directeur de l'éducation pour le PFOR. Il opposa son veto à la proposition tendant à réserver le RMC aux élèves-officiers de troisième et de quatrième année, non pour militer contre l'instruction et le développement scolaire, mais parce que le CMR et Royal Roads ne sauraient produire suffisamment d'élèves-officiers qualifiés pour entrer en troisième année du RMC. Il proposa que les diplômés du RMC soient affectés aux différentes armées et aux différentes unités en fonction des besoins militaires et des aptitudes des élèves-officiers, plutôt qu'en fonction de choix personnels. Il suggéra que certains diplômés soient autorisés à s'enrôler dans le Conseil de recherche pour la défense du Canada²⁸.

Plus tard, commentant le rapport devant la Commission consultative, le commandant de Royal Roads, le colonel P.S. Cooper**, dit que la motivation des jeunes gens en faveur de la carrière militaire échappait au contrôle des forces armées. Le problème prenait sa source



Le commodore D.W. Piers, DSC, DC, commandant, de 1957 à 1960.

*Le lieutenant-colonel Gordon Carington Smith (n° 1758) reçut son diplôme du RMC en 1927. Il fut l'un des fondateurs du Corps blindé royal du Canada et devint officier d'état-major, effectifs, au Quartier général des Forces canadiennes avant de prendre sa retraite en 1958.

**Le colonel P.S. Cooper, du Corps d'infanterie royal canadien; commandant de Royal Roads de 1957 à 1960, il avait été attaché à l'état-major de liaison des Forces canadiennes (Londres) en 1948.

dans l'atmosphère familiale et dans la société en général. Il fallait donc insister davantage pour inspirer une motivation en faveur de la carrière militaire après acceptation des obligations du PFOR²⁹.

Le comité Landymore appuya donc vigoureusement les collègues et notamment le RMC. Le CMP recommanda aux chefs d'état-major d'approuver la proposition voulant que le RMC attribue des diplômes universitaires dans le domaine des arts et des sciences appliquées. Mais le chef d'état-major de la marine, le vice-amiral H.G. DeWolf*, ainsi que le président du comité des chefs d'état-major, le général Foulkes, soutinrent qu'un diplôme ès sciences ne pouvait être complété au RMC en quatre ans. Foulkes dit également qu'un diplôme ès arts était « sans valeur » pour les forces armées. Il ajouta qu'on projetait un baccalauréat ès sciences en études militaires. Le comité des chefs d'état-major approuva alors le principe d'un plan pour aborder le gouvernement provincial en vue d'obtenir une charte autorisant le RMC à conférer des diplômes universitaires. Le comité dit également qu'un DPFOR devait être nommé dès que possible, mais que cela devait être un officier du Quartier général³⁰.

Pendant ce temps, les résultats de fin de premier trimestre au RMC avaient continué à baisser, les plus bas jamais enregistrés en huit ans et les antépénultièmes depuis dix ans³¹. Les analyses faites par le JSUCC avaient en fait prouvé que les résultats des CFC pouvaient se comparer favorablement à ceux des collègues et des universités civiles, mais l'on considérait encore que le taux d'échec scolaire des collègues était trop élevé. Au RMC, en fin de première année, il était de 39,7 pour cent, à Royal Roads de 40 pour cent et de 24,4 pour cent au CMR, où il y avait déjà eu un taux d'échec de 30 pour cent en année préparatoire. Parmi les PFOR de l'université, le taux d'échec était de 37 pour cent, mais il faut dire que leur niveau d'admission avait été plus bas. Une étude plus approfondie du problème fut demandée³². Un an plus tard, tous les collègues signalèrent une amélioration de la qualité des candidats, avec un taux d'échec plus faible, qui était bien meilleur que parmi les PFOR de l'université. Les trois commandants dirent que cela était

dû à une augmentation du nombre de candidats parmi lesquels ils avaient pu choisir leurs recrues³³.

Néanmoins, le Conseil éducatif du RMC continua à se préoccuper des nombres et des normes. Il se plaignit que l'on rognait sur le temps consacré aux études, en raison des « pouvoirs excessifs » de punition sans jugement exercés par les élèves-officiers gradés. Ces pouvoirs étaient, d'après le Conseil, plus importants que ceux d'un officier subalterne des forces régulières. On avait également entendu dire que des élèves-officiers de quatrième année devaient juger de cas dans lesquels ils étaient personnellement intéressés. Ce à quoi l'élève-officier commandant d'escadre répliqua qu'un registre de toutes les punitions était tenu par le bureau d'administration et que le nombre de punitions que chaque élève-officier pouvait recevoir était limité. Certains exercices supplémentaires, importés de Royal Roads sous le nom anglais de « circles », ne pouvaient désormais être appliqués qu'à des élèves-officiers de première année³⁴. En 1958, les soucis provoqués par les « pertes » s'étaient en partie atténués, quand le commodore Desmond Piers**, successeur de Bradshaw au commandement du RMC, put annoncer que le taux d'échec en fin de première année du RMC avait baissé à 16 pour cent, alors que la norme était de 24 pour cent³⁵.

Cependant, on demandait toujours que le niveau scolaire des diplômés du RMC fût sanctionné de façon formelle par l'attribution d'un diplôme universitaire par le RMC. Plusieurs années auparavant, en janvier 1953,

*Le vice-amiral H.G. DeWolf fit ses études au Collège naval royal du Canada et servit dans la MRC avant et pendant la Seconde Guerre mondiale. Il fut chef d'état-major de la marine, de 1956 à 1960.

**Le contre-amiral Desmond William « Debby » Piers (n° 2184) fréquenta le RMC de 1930 à 1932 et fut formé par la Royal Navy. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, il commanda plusieurs contre-torpilleurs dans l'Atlantique et sur la route du nord vers la Russie. Principal officier de marine embarqué de 1956 à 1957, il fut commandant de 1957 à 1960. Plus tard, il fut directeur des opérations navales, puis président de l'état-major de liaison des Forces canadiennes (Washington). Après sa retraite, il fut nommé agent général de la Nouvelle-Écosse à Londres, de 1977 à 1979.

alors qu'Agnew était commandant, le Quartier général de l'armée avait sollicité un avis pour envoyer, à leur retour de Corée, des diplômés du RMC dans des universités afin d'y obtenir des grades ès arts. Le Collège avait répondu que cela n'avait aucun sens, car, en quatre ans au RMC, ces officiers avaient déjà couvert au moins l'équivalent de ce qu'ils pourraient recevoir en trois ans à l'université³⁶. En dépit de cette réponse, l'armée avait envoyé dans des universités un certain nombre d'anciens élèves-officiers qui étaient partis faire la guerre de Corée immédiatement après leur diplôme. Le résultat ne fut guère satisfaisant, car, pour ceux qui s'étaient inscrits en vue d'un baccalauréat sans spécialisation, le programme était déjà connu et ils n'avaient pas grand-chose à gagner sur le plan des connaissances³⁷.

C'est à l'occasion de cette décision du Quartier général de l'armée d'envoyer ses diplômés du cours général (non technique) à l'université, que l'on recommença à parler d'accorder au RMC le pouvoir de conférer des diplômes universitaires³⁸. Le Conseil de défense avait rejeté cette idée en 1952³⁹, mais, un an plus tard, l'intérêt montré par l'armée avait convaincu Agnew d'envoyer une note de service au CMP proposant que le RMC puisse lui-même conférer des diplômes universitaires, ne serait-ce qu'aux seuls élèves-officiers du cours général, de façon à s'aligner sur la pratique en vigueur « ailleurs » (il se référait probablement à West Point). Il dit que cela attirerait davantage d'élèves du secondaire au RMC et donnerait aux diplômés du PFOR dans les CFC la même compétence que celle dont bénéficiaient des étudiants ayant de moindres diplômes et qui fréquentaient les universités dans le cadre du PFOR⁴⁰.

Cette question fut évoquée en 1953 lors d'une réunion du Conseil de faculté à laquelle participa le ministre de la Défense Claxton. Claxton avait exprimé sa surprise en apprenant que l'attribution d'une charte permettant au RMC d'accorder des diplômes universitaires exigeait une loi votée par le corps législatif de l'Ontario. Cependant, il ne pensait pas que « cela fût indigne du gouvernement fédéral » de faire cette requête. Dans sa lettre de confirmation, il dit qu'il approuverait la requête à condition que les susceptibilités de la province ne fussent

pas froissées⁴¹. W.F. Nickle*, représentant de Kingston au sein de la législature provinciale et membre du cabinet ontarien, confirma que la province répondrait favorablement à la demande. Dans un amendement au discours du trône devant la législature de l'Ontario, le 9 mars 1954, Nickle recommanda que l'Ontario accordât au RMC une charte l'autorisant à conférer des diplômes et des diplômes honoraires⁴².

La même année, une étude réalisée pour la Commission de la fonction publique fédérale releva quelques réserves, au sein des services fédéraux, quant à la valeur des collèges militaires pour les forces armées. Elle dit au contraire que les lettres et les sciences humaines avaient une implication directe et pratique pour la formation militaire: la valeur des langues était évidente, l'histoire militaire était nécessaire pour l'apprentissage des tactiques et de la stratégie, et l'anglais était un outil essentiel pour les communications militaires. Dans une société moderne, les soldats avaient des tâches multiples et devaient recevoir un niveau d'instruction équivalent à celui de leurs concitoyens. L'étude en question poursuivait en citant le rapport Guy, réalisé en 1944 sur Sandhurst et Woolwich et en faisant référence à West Point et à Annapolis, pour prouver l'importance de la culture générale dans d'autres pays⁴³.

Le 23 novembre 1955, Bradshaw envoya au Secrétaire du ministère de la Défense nationale une demande officielle afin d'obtenir l'autorisation de décerner des diplômes. Après avoir rappelé l'historique de l'enseignement général au RMC, il souligna que l'industrie et les professions libérales demandaient chaque jour des compétences plus élevées et que le diplôme universitaire était une norme importante. Il mentionna aussi les avantages qu'en retireraient les forces armées: baisse des coûts; augmentation du prestige; suppression d'une

*William Folger Nickle servit outre-mer dans le Princess Patricia's Canadian Light Infantry pendant la Première Guerre mondiale. Élu à Kingston pour la législature de l'Ontario en 1951, il devint secrétaire provincial et ministre de la Planification et du Développement, en 1955.

« tare » qui représentait un handicap dans le recrutement des professeurs; croissance du nombre de candidats à devenir élèves-officiers. Cette nouvelle situation, si elle venait à exister, supprimerait donc le handicap des collègues des forces armées vis-à-vis du RFOR dans les universités. Bradshaw déclara qu'il n'avait pas l'intention de demander l'autorisation de diplômé des ingénieurs dans l'immédiat, mais remarqua que le programme d'arts et de sciences en vigueur avait été conçu pour répondre aux exigences des universités et qu'il pouvait être ajusté en fonction de la remise des diplômes et des besoins des jeunes officiers⁴⁴.

Le programme du RMC avait déjà été adapté pour répondre aux exigences universitaires. Un cours dirigé en histoire médiévale anglaise avait été ajouté pour répondre aux exigences d'admission à la maîtrise ès arts à l'Université Queen's, afin de permettre à deux élèves-officiers du RMC d'y poursuivre des études de deuxième cycle; on étudiait également la possibilité d'ajouter des cours de physique de l'ingénierie, afin que des diplômés du RMC soient acceptés en quatrième année de physique à Queen's. Le département d'anglais du RMC avait introduit un cours de littérature anglaise ancienne en troisième année pour les élèves-officiers qui souhaiteraient un baccalauréat ès arts en anglais dans une autre université⁴⁵.

En février 1956, le commandant soumit à la Commission consultative des collèges des Forces canadiennes, qui avait été créée par décret en 1955, une étude exposant sa requête. À l'époque, la Commission se composait des chefs d'état-major, d'un membre nommé par chaque province⁴⁶ et de représentants des promotions précédentes du RMC et de Royal Roads*. La Commission « n'éleva pas d'objections sérieuses » contre la proposition d'un diplôme au RMC⁴⁷.

Cette même proposition fut appuyée de façon inattendue par un de ses anciens détracteurs. À la suite du rapport Mainguy sur les incidents à bord de navires de la MRC, une commission dirigée par le contre-amiral E.P. Tisdall** s'était penchée sur la formation des officiers de marine⁴⁸. La MRC présenta alors au CMP un rapport d'enquête. La commission Tisdall déclara qu'un niveau

de formation plus élevé était requis pour donner aux officiers les compétences nécessaires à l'utilisation d'armes de pointe. À la base de cette formation, on devait trouver des connaissances étendues en sciences humaines et en sciences pures. Les officiers de la MRC avaient besoin de l'équivalent d'un baccalauréat ès arts, avec spécialisation en mathématiques et en physique, ainsi que d'une formation professionnelle. Certains officiers poursuivraient ensuite jusqu'à la maîtrise. Tisdall dit que la MRC devait souvent envoyer dans des universités des officiers destinés à faire une maîtrise ou à obtenir un diplôme de profession libérale pour y compléter d'abord un baccalauréat. En même temps, le Conseil naval décida que les officiers des opérations de la MRC suivraient bientôt le cours de quatre ans des collèges des Forces canadiennes. Le programme du RMC pouvait donc permettre à la MRC de préparer ses officiers à suivre des cours de maîtrise, mais le diplôme de base était indispensable. Du point de vue de la marine, l'obtention par le RMC d'une charte lui permettant de conférer des diplômes représentait donc un avantage. Après étude de la proposition de Bradshaw, la MRC informa le CMP qu'elle appuyait énergiquement cette proposition, car elle avait besoin « d'officiers de haute qualité »⁴⁹.

Le 15 février 1957, Sawyer présenta au conseil de la faculté un document sur sa proposition de diplôme. Il dit que son plan « procurerait, sans dépenses supplémentaires, une reconnaissance mondiale de leurs réalisations intellectuelles au niveau universitaire ». Il soutint que, conformément à la Loi sur la défense nationale, le contenu et l'orientation de la formation étaient du ressort du ministre. Le conseil de la faculté décida d'étudier

*Par la suite, l'Ontario et le Québec eurent droit chacun à un membre supplémentaire, tandis que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest furent représentés à tour de rôle.

**Le contre-amiral Ernest Patrick Tisdall, élève-officier au Collège naval royal du Canada de 1921 à 1922, se joignit à la marine britannique, en 1924. Il se spécialisa en artillerie, aussi bien dans la marine britannique que dans la marine canadienne, et commanda le *Skeena* et l'*Assiniboine* pendant la guerre, et le croiseur *Ontario* en 1951. Quand il prit sa retraite, il était vice-chef d'état-major de la marine.

la possibilité que le RMC conférât des diplômes d'ingénierie aussi bien que d'arts⁵⁰.

Avant que la question ne soit tranchée, le docteur Percy Lowe*, professeur de mathématiques et directeur de l'instruction navale pendant la guerre, proposa que la requête du RMC comprenne également un diplôme de sciences générales qui, sans privilégier aucun aspect particulier des sciences, permettrait aux futurs officiers opérationnels de marine de suivre au RMC une troisième et une quatrième année de mathématiques et de physique répondant aux exigences de la MRC. En même temps, le conseil exécutif du Club du RMC, faisant observer que c'était son représentant à la Commission consultative des CFC qui avait soulevé la question, déclara qu'il souhaitait apporter un soutien officiel au diplôme du RMC⁵¹.

Jusque-là, les propositions spécifiques pour que le RMC soit autorisé à accorder des diplômes n'avaient visé que son cours général, qui couvrait un programme au moins aussi étendu que celui d'un diplôme ordinaire d'université. Les élèves-officiers qui avaient choisi l'option ingénierie au RMC devaient donc apparemment se rendre à l'université pour la dernière année d'études qui leur permettrait de devenir ingénieurs. Et le fait de répondre aux exigences cumulées de différentes universités dans divers domaines de l'ingénierie avait sérieusement alourdi le programme du RMC. Cette contrainte avait été partiellement allégée par l'introduction d'un court trimestre de printemps après les examens finals. Sawyer et le corps professoral du RMC en avaient implicitement conclu que le diplôme d'ingénierie au RMC durerait cinq ans. Cette supposition s'avéra non fondée quand, le 13 février 1958, le CMP approuva la requête du RMC de pouvoir conférer des diplômes, y compris en ingénierie, sans exiger de cinquième année⁵². Les étudiants d'ingénierie du RMC devaient donc couvrir tout leur programme en quatre ans.

Pour être admis dans une école canadienne d'études supérieures, si l'on n'est pas titulaire d'un baccalauréat spécialisé, il faut suivre un cours préliminaire. Il était donc souhaitable que les étudiants des CFC aptes à suivre de telles études obtiennent un baccalauréat spécialisé en



Faisant partie du nouveau département interarmées des études militaires : le major Gordon Fawcett, Corps blindé du Canada, armée, le lieutenant-commandant Pat Nixon, DSC, marine, et le chef d'escadron Alex Jardine, AFC, ARAC, aviation.

*Le docteur Percy Lowe, instructeur de mathématiques au RMC à partir de 1921, reçut sa commission d'officier pendant la guerre et devint directeur des services d'éducation de la marine en 1944. Directeur du département de mathématiques du RMC à partir de 1948, il fut président de la division des sciences de 1956 à sa mort en 1959.

arts ou en sciences au RMC. En juillet, le JSUCC demanda à Sawyer un rapport sur la possibilité de cours de baccalauréat spécialisé dans l'option scientifique⁵³. En décembre, lors de la deuxième réunion du CMP et des commandants des CFC, il déclara que le RMC avait entrepris une étude intensive de l'équipement et du personnel nécessaires pour l'attribution de diplômes. En février 1959, un comité *ad hoc* recommanda au Conseil de la faculté que des cours de baccalauréat spécialisé soient proposés par chaque département. Les étudiants de baccalauréat spécialisé devraient normalement choisir chaque année six cours, plutôt que cinq pour le baccalauréat général, en plus de leurs études militaires. Une moyenne générale de 66 pour cent serait exigée pour l'admission aux baccalauréats spécialisés, et respectée tout au long des programmes⁵⁴. L'obtention du baccalauréat spécialisé en ingénierie nécessiterait des étudiants qu'ils s'inscrivent au trimestre de printemps, après leurs examens finals.

Avant que ces détails ne soient arrêtés, l'Assemblée législative de l'Ontario vota, en 1959, la Loi sur les diplômes au Royal Military College. Les premiers diplômes en arts et en sciences furent conférés la même année⁵⁵. Alan Kear* un ancien élève-officier, avait mené une active campagne par correspondance afin que des diplômes soient attribués de façon rétroactive à tous les anciens élèves-officiers ayant achevé avec succès le cours de quatre ans du RMC, et une clause à cet effet fut ajoutée à la Loi sur les diplômes du RMC.

En 1960, on considéra que l'introduction de diplômes en ingénierie permettrait d'économiser 468 500 \$ par an. Ce chiffre fut inclus dans le rapport du comité des chefs d'état-major au Conseil de défense concernant la possibilité que le RMC attribue des baccalauréats spécialisés en sciences et en ingénierie. Ce document déclarait que la Commission d'examen de l'Institut canadien des ingénieurs avait certifié que les cours du RMC étaient « parfaitement adéquats ». Le comité avait découvert que les cours d'ingénierie du RMC duraient quatre semaines de plus qu'à l'Université Queen's; ainsi, les horaires moins chargés du Collège permettaient des cours moins remplis et laissaient de grandes possibilités

pour les cours particuliers. Dix ou onze semaines restaient disponibles pour la formation d'été. Les cours de lettres offerts au RMC, qui valaient largement les options secondaires du département d'ingénierie de Queen's, finirent par les remplacer, car ils produisaient des ingénieurs plus cultivés. Si les élèves-officiers étaient surmenés, cela n'était pas dû à leurs horaires d'études, mais aux pressions que leur imposaient les rassemblements, le tournoi des collèges des Forces canadiennes, les gardes d'honneur et autres activités parascolaires: les commandants des collèges devaient recevoir ordre de réduire ces activités. L'introduction de baccalauréats spécialisés en sciences et en ingénierie, signala le comité, ne donnerait lieu qu'à une augmentation « modérée » de 59 000 \$ des investissements, au recrutement de 10 nouveaux professeurs au RMC, de 2 à Royal Roads et de 1 au CMR. Ces chiffres furent considérés « raisonnables ». La proposition fut étudiée (et probablement approuvée) par le Conseil de défense, le 2 mai 1960⁵⁶.

L'introduction dans les collèges des forces armées des mêmes diplômes que dans les universités canadiennes (baccalauréat ès arts et baccalauréat ès sciences, spécialisés et généraux) en lieu et place de quelque diplôme militaire, attira l'attention sur une question soulevée précédemment et qui devait être débattue de plus en plus fréquemment dans les années qui suivirent. Les collèges des Forces canadiennes étaient-ils des copies pures et simples des universités civiles, et à quel point répondaient-ils à des buts spécifiquement militaires? Certains officiers haut gradés s'opposèrent à ce que le RMC confère des diplômes universitaires, par exemple le lieutenant-général Guy Simonds, qui allait plus tard refuser un diplôme honoraire⁵⁷. Lors de la réunion de la Commission consultative, en 1973, le général W.A.B. Anderson déclara que, selon lui, on avait peut-être exagéré l'importance des diplômes et que ce dont il avait

*Alan R. Kear (n° 3062) fut formé au RMC de 1949 à 1953 et devint officier de la réserve de l'ARC; il fut greffier municipal adjoint de Kingston à partir de 1955. Il entra au département de sciences politiques de l'Université du Manitoba en 1969 et devint professeur en 1973.

réellement besoin était « d'officiers faisant preuve de maturité ». Quand on lui répondit que le but recherché pour les officiers de carrière était une formation permanente et non pas un diplôme, il se déclara « terriblement rassuré »⁵⁸.

Il existait cependant une conviction sous-jacente, que la formation de base était la même dans tous les domaines, pour toutes les professions et toutes les personnes éduquées, avec, pour les collèges militaires, une importante contrainte supplémentaire: la formation devait s'y faire dans un environnement militaire, tout en développant des attitudes et des compétences particulières. La nature des études générales dans les collèges des forces armées restait à définir: à quel point devaient-elles ou pouvaient-elles être adaptées à l'objectif final des militaires, c'est-à-dire à la formation d'officiers de carrière? Là-dessus, les avis divergeaient.

Au RMC, la formation professionnelle, donnée au sein du département des études militaires, avait d'abord été rangée parmi les cours théoriques relevant du directeur des études. Au début de l'année scolaire 1952-1953, le colonel Gordon Fawcett*, chef du département, soumit au Conseil de faculté une liste complète de ses cours. Les sujets traités allaient de l'étiquette et des coutumes militaires à la gestion, à la tactique, à la stratégie et aux opérations amphibies. À la différence des unités universitaires, dans lesquelles l'instruction militaire se limitait à l'armée à laquelle appartenaient les élèves-officiers, le RMC fournissait un enseignement interarmées dans le cadre de ses études militaires. Dans leur ensemble, les collèges des forces armées offraient 20 pour cent de cours militaires de plus que les universités⁵⁹. Après l'introduction du PFOR, les cours du département des études militaires, qui n'avaient pas été très satisfaisants, avaient besoin d'être coordonnés dans l'ensemble du système des CFC. En mai 1955, la conférence des commandants des CFC décida que le RMC serait chargé de réorganiser le programme des études militaires des trois collèges, sous réserve de l'approbation du Quartier général de la Défense nationale⁶⁰. Les études militaires au RMC ne relevaient désormais plus de la division des arts ni du directeur des études. Deux ans

plus tard, un programme revu et corrigé fut mis en place, apportant une innovation importante: tous les élèves-officiers suivraient désormais leurs cours en commun, ce qui représentait une étape importante vers l'intégration des trois armées⁶¹.

Certains cours du RMC avaient une importance militaire particulière, alors que d'autres apportaient des éléments qui n'avaient qu'un lien indirect sur le plan militaire. Les cours d'histoire des troisième et quatrième années, par exemple, comportaient un séminaire sur le thème de la guerre en relation avec la société. Un manuel, basé sur ce cours du RMC fut publié aux États-Unis où il fut largement utilisé (ainsi que dans d'autres pays) pendant plus de vingt-cinq ans⁶². Quand les élèves-officiers de la marine commencèrent à fréquenter le RMC pendant quatre ans, le département d'histoire ajouta un cours d'histoire navale à leur intention⁶³.

Un autre apport des forces armées consista dans le recrutement d'officiers pour des départements autres que celui des études militaires. Au début de 1948, au moment du recrutement de nombreux professeurs civils qui avaient servi dans les forces armées pendant la guerre, il avait été nécessaire de détacher quelques officiers de carrière pour qu'ils occupent de façon temporaire des postes d'enseignement jusqu'à ce que le corps professoral permanent fût au complet. Le 28 mai 1954, le CMP approuva le principe de confier en permanence certains postes de professeurs au RMC à des officiers de carrière⁶⁴. Deux ans plus tard, Bradshaw écrivit au secrétaire de la Défense nationale pour lui suggérer que le fait de confier huit postes de chargés de cours à des officiers d'active aiderait à atteindre un meilleur équilibre entre officiers et civils au sein du corps enseignant. Il dit que cela améliorerait la motivation des élèves-officiers et renforcerait les liens des collèges avec les forces armées. Toutefois, en 1957, en raison du manque d'officiers qualifiés, le comité pour la hiérarchie et la répartition des grades refusa d'accéder à une requête

*Le colonel W. Gordon Fawcett, du Corps blindé royal du Canada, fut professeur d'études militaires et officier d'état-major au RMC de 1950 à 1953.

des CFC pour obtenir 10 officiers destinés à occuper des postes d'enseignants. En 1959, une nouvelle demande pour confier des cours à des officiers de carrière fut appuyée de l'argument suivant: dans les universités civiles, les chargés de cours n'occupaient ce poste initial que pendant quelques années, tout comme le feraient ces officiers professeurs⁶⁵. Mais le manque de personnel militaire académiquement qualifié continuait de rendre difficile l'augmentation substantielle du nombre de militaires au sein du corps professoral.

L'entraînement annuel d'été au sein de l'une des armées contribuait de façon importante à l'expérience militaire et à la motivation des élèves-officiers. Cet entraînement était suivi à la fois par les élèves-officiers des CFC et par ceux qui fréquentaient les universités dans le cadre du PFOR; des amitiés fondées sur une saine émulation pouvaient ainsi se nouer et se révéler utiles plus tard en cours de carrière. Les premières années, les élèves-officiers se plaignaient fréquemment de la qualité médiocre de l'enseignement et des exercices du programme, mais ce dernier avait depuis été amélioré. Parallèlement, les officiers de carrière responsables de cet entraînement d'été avaient signalé à l'occasion que les élèves-officiers des CFC manquaient de motivation. Ainsi, en 1953, ils critiquèrent la première promotion à comporter des élèves-officiers du PFOR provenant du RMC, car « leur réaction à la discipline et à l'entraînement était moins bonne que celle des autres groupes dans les centres ». Des rapports signalant que les élèves-officiers du RMC manquaient de qualités de commandement avaient causé de sérieuses préoccupations, et Agnew avait suggéré l'introduction d'un cours d'éthique⁶⁶. On accusa le PFOR d'être une cause majeure de ce manque de motivation des élèves-officiers au RMC, car, selon certains, il les poussait à se désintéresser de toute carrière militaire au-delà de l'accomplissement de leurs trois années de service obligatoire.

Le moral et la motivation étaient menacés par d'autres facteurs. En 1958, le commodore Piers, commandant du RMC, déclara qu'il serait personnellement favorable au fait que des diplômés du PFOR restent sous les drapeaux selon le bon plaisir de la reine, mais fit remarquer que

les trois ans de service obligatoire rendaient les CFC semblables à West Point. Il dit que le moral au RMC, particulièrement parmi les élèves-officiers des deux dernières années, était touché par le fait que les élèves-officiers qui faisaient leurs quatre ans à Kingston étaient noyés dans le grand nombre de nouveaux arrivants de Royal Roads et du CMR au début de la troisième année. En outre, les nouveaux éprouvaient des difficultés quant au transfert de leur allégeance⁶⁷.

La critique des effets du PFOR sur le moral des élèves-officiers fit ressurgir certaines évocations du passé. Ainsi on reparlera de multiplier le nombre de postes d'élèves-officiers destinés à ceux voulant servir dans la réserve, après le collège, et qui, pour le moment, n'étaient accessibles qu'aux fils de certains anciens combattants. Lors d'une réunion du JSUCC en 1956, le représentant de la marine dit qu'il avait reçu ordre de demander l'avis des autres armées à ce sujet. Il ajouta qu'il valait mieux laisser entrer quelques élèves-officiers destinés à la réserve plutôt qu'un nombre égal de recrues médiocres du PFOR. La plus grande partie des élèves-officiers de la marine qui se trouvaient en queue de liste à l'admission échouaient en fin de première année. En revanche, un nombre important d'élèves-officiers qui étaient entrés dans la marine dans le but d'intégrer la réserve s'étaient joints aux forces régulières dans le passé. Les représentants de l'aviation et de l'armée rétorquèrent que l'expérience du passé ne pouvait s'appliquer au présent, car la plus grande partie des candidats à des commissions au sein des forces régulières s'étaient déjà manifestés dans le cadre du PFOR. Le représentant de l'aviation ajouta qu'il lui était impossible de réduire le nombre d'élèves-officiers aviateurs s'engageant à l'avance à servir au sein des forces régulières⁶⁸.

L'année suivante, en 1957, Sawyer présenta un exposé devant le Conseil de la faculté du RMC, où il affirmait que tout le monde était d'accord sur le fait que le PFOR avait en réalité provoqué un déclin des normes scolaires et de la motivation militaire. La complexité croissante des méthodes de guerre moderne, dit-il, exigeait l'amélioration des qualités de commandement. Il recommanda donc la réintroduction d'élèves-officiers destinés

à l'intégration à la réserve, jusqu'à un maximum de 15 pour cent des candidats sortant d'une douzième ou d'une treizième année, qui présenteraient à la fois des qualités d'officiers bonnes ou moyennes, de très bons résultats scolaires, qui auraient la possibilité et le désir de payer leurs études, qui seraient admissibles à des bourses et libres de toute obligation d'accepter une commission dans la réserve. Il dit que les élèves-officiers du PFOR ainsi écartés auraient de meilleures chances dans les universités, que 50 pour cent des participants au Programme d'intégration à la réserve ayant suivi les études du RMC s'engageraient ensuite volontairement dans les forces régulières, et que les bons étudiants qui n'étaient pas fermement décidés en faveur d'une carrière militaire étaient de toute façon perdus pour les forces armées. Sawyer croyait que l'introduction d'un certain nombre d'élèves-officiers destinés à la réserve aurait un impact général favorable sur la qualité des officiers issus du RMC et sur la qualité du commandement militaire⁶⁹. Le CMP accepta de recommander que 10 pour cent des places des CRC soient attribuées à des élèves-officiers destinés à la réserve si des candidats aptes au PFOR ne se présentaient pas. Cependant, le comité des chefs d'état-major rejeta cette proposition. Cette année-là, aucun élève-officier destiné à la réserve ne serait admis, à l'exception d'un certain nombre de fils d'anciens combattants⁷⁰.

À partir de 1959, l'approbation de la charte permettant au RMC de conférer des diplômes et la confirmation que l'admission dans les collèges des forces armées était presque réservée aux PFOR, avaient marqué un virage important dans l'histoire du RMC. Ces innovations allaient de pair avec les nouvelles exigences imposées par l'OTAN et par la guerre de Corée. Au cours de la première décennie du nouveau RMC, son développement général avait apparemment suivi deux directions divergentes: l'une allant dans le sens d'une école militaire professionnelle permettant de former des officiers de carrière, et l'autre dans celui d'une pleine reconnaissance des qualités universitaires du RMC. Une façon de mesurer les résultats de cette institution d'aspect hybride est l'examen des statistiques d'attribution de commissions et de réengagement dans les forces régulières. En 1953, le RMC

accepta 96 élèves-officiers, y compris 13 redoublants, en première année. En troisième année, 60 autres élèves-officiers en provenance du CMR et de Royal Roads s'ajoutèrent. Les « pertes » sur l'ensemble des quatre années au RMC s'élevèrent à 44. À la sortie, cette promotion compta 96 officiers⁷¹. La promotion qui entra au RMC en 1955 comptait 110 élèves-officiers. En troisième année, 163 autres l'intégrèrent, en provenance du CMR et de Royal Roads, dont 3 élèves-officiers destinés à la réserve. En 1959, 128 officiers sortirent du RMC. Pendant la décennie 1953-1963, 64 pour cent des diplômés des collèges des forces armées et 45,2 pour cent des étudiants universitaires du PFOR se réengagèrent une fois leurs trois ans de service obligatoire terminés⁷². Ces chiffres prouvaient qu'il y avait une énorme différence entre le PFOR dans les universités et dans les collèges militaires, en faveur de ces derniers, mais ils n'étaient pas concluants, car, les premières années, ils comprenaient des élèves-officiers qui avaient été transférés au PFOR au moment où celui-ci avait été institué, et parce que les diplômés des dernières années n'avaient pas encore eu le temps d'accomplir leurs trois années de service. Une estimation plus détaillée des coûts et des mérites respectifs des deux systèmes sera présentée plus loin dans ce livre.

Pendant les années où le Collège cherchait à obtenir l'autorisation de conférer des diplômes, une autre bataille se livrait pour faire du Collège un établissement de formation militaire de cycle court pour la formation d'officiers subalternes. Un grand nombre d'officiers de carrière pensaient qu'un collège conférant des diplômes ne serait pas « suffisamment militaire »*. De nombreux officiers supérieurs et d'anciens élèves-officiers, par exemple, répugnaient à ce que le mess des officiers du RMC soit appelé club de la faculté, et par conséquent, le

*Quand le duc d'Édimbourg visita le RMC quelques années plus tard, on dit qu'il a demandé: « Qu'est-ce que c'est que cette ânerie à propos de diplômes pour les officiers de marine? » (Information obtenue de source sûre.) Son plaidoyer en faveur des diplômes destinés aux officiers dans une conférence au Royal United Services Institute, en 1988, rend un son de cloche bien différent (*RUSI: Journal of the Royal United Services Institute for Defence Studies* 128,3 (sept. 1983): 3-8.

nom fut changé en mess des officiers. Il y avait également le souci du nombre et de la qualité des diplômés du RMC. Cela se reflétait dans le conflit interne entre les membres militaires et civils du personnel pour le contrôle de la vie et de l'emploi du temps des élèves-officiers: c'était là un problème périodique dans les établissements devant concilier formations militaire et universitaire.

Cette dualité se reflétait également dans le fait qu'un collège ayant des objectifs scolaires différant sensiblement des objectifs d'un commandement militaire normal, était commandé par un militaire. Le commodore de l'air Bradshaw, qui avait prévu ce défi, chercha, mais en vain, à ce que son officier chargé de la gestion soit promu au grade de lieutenant-colonel. Il dit que, dans une université, le corps professoral considère « qu'il est le collège » et regarde les gestionnaires de l'université comme des « touche-à-tout indiscrets ou, au mieux, comme un mal nécessaire »; en même temps, les gestionnaires sont « par nature, des bâtisseurs d'empire ». Bradshaw soutint que les frictions entre ces deux opposants naturels étaient exacerbées au RMC, car elles n'étaient pas réglées à l'intérieur de l'établissement mais par un « géant administratif plus grand et plus terrifiant à Ottawa ». Il dit qu'il n'y avait pas de solution facile, mais recommanda que son officier chargé de la gestion soit d'un rang égal à celui d'un professeur titulaire confirmé, c'est-à-dire lieutenant-colonel ou son équivalent dans les autres armées, de façon à conforter sa position face aux départements d'enseignement⁷³.

La même année, en 1955, le JSUCC proposa de renforcer le commandement militaire au sein du Collège en transférant la charge de vice-commandant du colonel Sawyer, directeur des études, à un officier des forces régulières. Le comité des établissements interarmées refusa, en se fondant sur le fait que ce n'était pas le RMC qui avait demandé ce changement⁷⁴. En janvier 1957, le major-général George Kitching*, vice-chef d'état-major général et ancien officier britannique, proposa trois mesures: 1) que soit créé un nouveau poste dont le titulaire serait à la fois l'officier commandant l'escadre des élèves-officiers et le commandant adjoint du collège; 2) que le poste d'adjudant d'état-major soit confié à un capitaine,

plutôt qu'à un officier de grade plus élevé; 3) que le directeur des études continue à exercer les fonctions de vice-commandant. Ce compromis fut également rejeté parce que l'usage militaire veut qu'un « vice » soit hiérarchiquement plus haut placé qu'un « adjoint ». On décida donc d'abandonner totalement la question d'un vice-commandant militaire jusqu'au départ à la retraite de Sawyer⁷⁵. Néanmoins, les ordonnances et règlements royaux, tels qu'amendés en 1957, stipulent que: « Quand le commandant est absent des collèges, ses pouvoirs seront, sauf ordre contraire du commandant, assumés par l'officier de grade le plus élevé faisant partie de l'aile militaire et présent dans les collèges⁷⁶ ».

Pendant les années où le programme permettant la remise de diplômes était introduit au RMC, Sawyer était resté en position de force. Il pouvait donc garantir que, en même temps que le Collège axait davantage son enseignement sur la formation professionnelle, les qualités d'enseignement traditionnel du RMC étaient conservées. Mais, même ainsi, il restait difficile de concilier la formation et l'instruction professionnelles avec le développement général de l'élève-officier. Ce problème survécut longtemps après le départ de Sawyer et continua à perturber le développement du RMC. Néanmoins, ce qui avait été réalisé au RMC avait été remarqué hors du Canada. Quand Bradshaw fut nommé au commandement de la défense aérienne, le maréchal de l'air C. Roy Slemmon, de l'ARC, commandant en chef adjoint du NORAD, lui demanda d'assister à l'ouverture de la nouvelle école de l'air américaine, à Colorado Springs. Là, le nouveau directeur de l'établissement, le lieutenant-général Hubert Harmon, l'interrogea longuement sur le RMC. Bradshaw est convaincu que cet entretien a eu une importance capitale sur l'avenir de l'école américaine à ce stade crucial de son développement⁷⁷.

*Le major-général George E. Kitching servit dans l'armée britannique de 1930 à 1938 et dans l'armée canadienne pendant la Deuxième Guerre mondiale. Il fut chef d'état-major, Premier corps d'armée canadien, de 1944 à 1945. Il était chef d'état-major général du Canada en 1956.

Sous la houlette du directeur du programme de formation des officiers de la force régulière

La création de la direction du Programme de formation des officiers de la force régulière (DPFOR) à Ottawa, le 13 janvier 1958, eut une portée à long terme bien plus importante pour le RMC que l'autorisation de conférer des diplômes, en 1959, ou les améliorations immobilières commencées en 1957. Il faut néanmoins parler de ces constructions, car elles étaient nécessaires au succès du Collège, tant sur le plan militaire que sur le plan scolaire.

C'est à partir de 1959 que la première partie du plan de construction (sans sa chapelle) conçu par le commodore de l'air D.A.R. Bradshaw a fourni les installations envisagées dans le plan directeur initial de 1948. Quand l'économie canadienne a fléchi en 1957, le commodore D.W. Piers disposait déjà de plans détaillés pour les futures constructions au RMC. Au premier rang de ces installations se trouvait la bibliothèque Massey, destinée à abriter la superbe collection réunie en moins de dix ans par le bibliothécaire en chef John Spurr*. La bibliothèque Massey était conçue pour appuyer l'importance de l'enseignement dans le RMC d'après-guerre, notamment dans ses départements d'arts libéraux et de sciences sociales, de sciences et d'ingénierie. En outre, on devait construire une annexe pour le génie civil, un mess pour les officiers et les professeurs, la patinoire de hockey Constantine et un mess pour les sergents. Le nouveau RMC allait enfin recevoir certains des bâtiments dont il avait besoin pour mener à bien sa mission.

Le destin du Collège dépendait maintenant en grande partie de ses relations avec le nouveau directeur du PFOR (également appelé DPFOR), dont le rôle était de coordonner toutes les questions relatives aux membres du PFOR, qu'ils soient dans l'une des trois armées ou réser-

vistes à l'université. Il était responsable devant les vice-chefs d'état-major pour le programme des collèges des Forces canadiennes, qui devait satisfaire aux normes universitaires appropriées, et il devait superviser toutes les installations de formation. Il était responsable, devant le comité des membres du personnel (CMP), de l'utilisation optimale des collèges et de la coordination de la sélection au PFOR. Il était autorisé à donner des instructions aux collèges dans tous les domaines concernant le PFOR, et il représentait la seule voie de communication pour toutes les questions de politique¹.

Cette nouvelle situation différait radicalement de la précédente, alors que le statut du RMC lui conférait toute l'autonomie pour produire des diplômés qui pouvaient choisir de devenir des officiers de réserve. Sous la houlette du DPFOR, le RMC devint presque exclusivement un collège de formation d'officiers de carrière, sur lequel le ministère de la Défense nationale exerçait un contrôle strict. Pendant toutes ces années, jusqu'en 1963, c'est-à-dire pendant les années décisives de formation du nouveau programme menant au diplôme, trois directeurs successifs, le brigadier-général R.P. Rothschild**, le

*John Wheelock Spurr fut bibliothécaire en chef du RMC de 1949 jusqu'à sa mort en 1981. Pour approfondir la question, voir Richard A. Preston, « In Memoriam — John Wheelock Spurr », Association d'histoire du théâtre canadien, *Newsletter* 5,2 (mars 1982): 25-9.

**Le brigadier-général R.P. (« Baron ») Rothschild (n° 2297) termina ses études supérieures en 1936, s'enrôla dans l'ARC et se battit en Europe pendant la guerre. Il fut directeur du Collège d'état-major au RMC en 1946 et devint commandant par intérim. En 1947, il fut attaché militaire en Grèce et nommé DPFOR en mars 1960. Il fut QMG de 1962 à 1965.



SMR J.E. (Jack) Coggins,
sergent-major du Collège,
de 1947 à 1958.

commodore de l'air J.B. Millward* (ancien commandant de Royal Roads) et le commodore H.V.W. Groos**, supervisèrent la formation des officiers dans les collèges des Forces canadiennes et dans les universités. Ces officiers avaient leur mot à dire dans le développement du RMC, à une époque où celui-ci fut successivement commandé par le commodore D.W. Piers, le brigadier-général W.A.B. Anderson et le brigadier-général G.H. Spencer***.

Presque simultanément, des changements d'importance au sein du personnel interne du Collège marquèrent la fin d'une époque. Le 31 juillet 1958, le sergent-major régimentaire J.E. Coggins prenait sa retraite. « Coggie », comme tout le monde l'appelait, avait quitté l'armée britannique en 1929 pour entrer au RMC en tant que moniteur d'éducation physique. En 1941, il devint le sergent-major régimentaire (SMR) du Collège. Pendant la guerre, il servit dans le Royal Canadian Regiment, fut décoré de l'Ordre de l'Empire britannique (MBE) et reçut sa commission d'officier. À la réouverture du Collège, c'est avec plaisir qu'il y redevint SMR. Jack Coggins, qui était doté de qualités extraordinaires, était à la fois un farouche défenseur de la discipline et un homme au grand cœur, plein de compréhension. Son influence sur la restauration des vertus traditionnelles du vieux RMC ne saurait être exagérée. Unanimement admiré par les élèves-officiers et par le personnel, son départ représenta la rupture d'un lien important avec le RMC d'avant-guerre. Heureusement, en grande partie grâce au bien-fondé des habitudes et des attitudes qu'il avait restaurées ou créées dans le domaine de l'exercice et de la discipline, ses successeurs purent assurer une transition sans accroc². Quand il mourut en 1984, une messe fut célébrée pour rappeler son souvenir dans le Currie Hall du collège qu'il aimait.

Par ailleurs, le 8 août 1957, le RMC accueillit son premier commandant issu de la marine. Comme nous l'avons vu plus haut, Bradshaw avait conservé et renforcé le développement du collège dans la ligne déjà établie par le brigadier Donald R. Agnew et le colonel W.R. Sawyer. Néanmoins, quand arriva la fin de la période de service de ce dernier, en 1957, la marine était prête

à tenir le rôle qu'elle avait décliné six ans plus tôt. Comme cette dernière avait des vues particulières quant à l'instruction pratique et à la formation scolaire, et qu'elle n'avait jamais été enthousiasmée par le cours de quatre ans, chacun se demandait si un commandant issu de la marine allait apporter davantage que les modifications de surface presque inévitables à chaque changement de commandant. Le commodore D.W. Piers, le nouveau commandant du RMC, était un héros aux yeux des jeunes élèves-officiers, car, dès un très jeune âge, il avait commandé une escadre de contre-torpilleurs dans cette lutte désespérée que fut la bataille de l'Atlantique.

Quand Piers hissa son large fanion sur Point Frederick, il prouva sur-le-champ à quel point il était conscient de la signification historique de l'événement. Il demanda une enquête sur les fanions des commodores qui avaient commandé cette base navale un siècle plus tôt³. Piers arriva sur les lieux six semaines après le départ de son prédécesseur; il avait l'impression de ne pas avoir été mis au courant de façon adéquate, et que cela représentait un regrettable manque de continuité. Néan-

*Le commodore de l'air James Bert Millward, pilote dans le 426^e escadron de bombardement et commandant du 405^e escadron *Pathfinder*, quitta les forces armées en 1945 et obtint une maîtrise ès arts à l'Université Bishop en 1946. De retour dans l'ARC, il fut commandant de Royal Roads de 1949 à 1952 et devint DFFOR en mars 1960.

**Le commodore H.V.W. Groos fut cadet de la marine à bord du HMS *Erebus* en 1930 et 1931, puis aspirant de marine sur le croiseur de bataille HMS *Hood* en 1932; il fit la Deuxième Guerre mondiale dans la MRC et devint directeur général des installations de soutien en 1962, puis DFFP en 1963 et en 1964.

***Le major-général George H. Spencer (n° 2424) termina ses études supérieures en 1938. Ayant reçu une commission dans le Génie royal canadien, il se battit pendant la guerre à Bornéo et en Europe du Nord-Ouest. Directeur adjoint des travaux et constructions au Quartier général de l'armée en 1945 et en 1946, il fut instructeur au Collège d'état-major de l'armée canadienne de 1946 à 1949. Après avoir commandé le RMC, il fut ingénieur en chef et commandant du réseau routier du Nord-Ouest, puis directeur général de l'instruction et du recrutement. Quand il prit sa retraite, il était sous-contrôleur général des Forces armées canadiennes. En 1978, il devint colonel commandant des Ingénieurs militaires canadiens.

moins, il reprit rapidement en main la gestion du Collège et l'escadre des élèves-officiers grâce à des réunions hebdomadaires du style militaire habituel, avec ses officiers d'état-major⁴. Piers considérait que les autorités d'Ottawa n'avaient pas accordé suffisamment d'attention au collège. Afin de renverser cette tendance, il avait quelque chose d'utile à offrir. Lui-même et sa femme Janet, qui venait d'une grande famille de Nouvelle-Écosse, avaient une foule de relations, tant officielles que privées, aussi bien au Canada qu'en Grande-Bretagne. Ils avaient également une mémoire prodigieuse des gens et des noms. Les Piers utilisèrent ces relations et ces qualités à l'avantage du RMC. En tant que commandant, Piers distribua des invitations aux cérémonies du Collège à des officiers occupant des postes-clés à Ottawa, éveillant l'intérêt et se faisant connaître en haut lieu. La reine Elizabeth et le prince Philip (qui avaient déjà visité le Collège à l'époque d'Agnew) revinrent en 1959. La même année, le maréchal lord Montgomery et l'amiral commandant en chef Earl Mountbatten inspectèrent l'escadre des élèves-officiers. Ces visites firent mieux connaître le RMC par le public et stimulèrent le moral des élèves-officiers.

Les qualités mondaines des Piers ne s'exerçaient pas qu'à l'extérieur des murs du Collège. Urbains et diserts, ils s'appliquèrent à créer des liens chaleureux avec la hiérarchie, le corps professoral, les élèves-officiers et les parents de ces derniers. Cependant, comme bien des administrateurs, Piers tendait à considérer ses propres formation et instruction comme un idéal vers lequel le Collège devait tendre: certains élèves-officiers ne furent pas ravis de ses innovations, par exemple la réintroduction de la badine que les élèves-officiers portaient à son époque. Celle-ci rendait très difficile le fait de saluer en ville, surtout quand l'élève-officier portait quelque chose d'autre à la main, ce qui aurait été impensable à la fin du XIX^e siècle pour quelqu'un ayant le statut d'officier.

Il appuya ses efforts pour améliorer la nouvelle image de marque du Collège sur l'étude faite sur le PFOR par son collègue de la marine, le contre-amiral W.M. Landymore (voir chapitre 3). Landymore avait approuvé le système existant d'instruction et de formation⁵. Cependant, après un an à son poste, Piers en vint à regretter

le processus selon lequel étaient formulées les décisions de principe concernant l'enseignement; il sollicita l'avis des professeurs et de la hiérarchie sur différentes idées d'amélioration. La procédure bien établie au sein du RMC était que le commandant — qui était en définitive seul responsable des orientations générales du Collège — consulte les procès-verbaux des réunions du Conseil de faculté et du Conseil éducatif et prenne l'avis, sur les questions universitaires, du directeur des études. Cette pratique différait fondamentalement des normes militaires selon lesquelles un commandant consulte ses subordonnés, puis prend seul sa décision.

Au RMC, les questions universitaires étaient du ressort du directeur des études. Piers se plaignit auprès de Sawyer du fait que le Conseil de faculté et le Conseil éducatif ne s'occupent que de cas particuliers et non pas de questions de principe. Il avait peut-être ressenti que ni le directeur des études ni les procès-verbaux du Conseil éducatif ne l'informaient de façon appropriée sur les décisions de politique générale, et que des discussions et des comptes rendus plus détaillés lui donneraient une meilleure compréhension. Il recommanda que le Conseil de faculté siège régulièrement, en plus des réunions de mi-trimestre, de Noël et de fin d'année au cours desquelles était traditionnellement abordée la question des notes. Il précisa qu'au cours de ces nouvelles réunions on devrait traiter les questions d'orientation⁶.

En fait, le Conseil de faculté se réunissait tous les mois et traitait de nombreux sujets en dehors de la seule question des notes; mais il avait l'habitude d'aborder les problèmes en se fondant sur la connaissance qu'avaient ses membres des principes généraux en matière de normes et de pratiques universitaires, principes qui n'étaient peut-être pas toujours clairement perçus par le commandant. Piers recommanda alors que le Conseil éducatif participe aux discussions, ce que certains professeurs réclamaient en vain depuis 1949. Cela fournirait des renseignements sur les activités académiques dont pourrait disposer le commandant lorsqu'il lirait et contresignerait les procès-verbaux.

Conformément aux recommandations de Piers, un comité directeur nommé par le directeur des études et



La reine Elizabeth et le prince Philip, en 1959.

le Conseil de faculté rédigea une proposition de règlement afin de réorganiser le Conseil éducatif. Il suggéra qu'une nouvelle assemblée, composée de tous les membres du corps enseignant, incluant les professeurs adjoints, se rassemble trois fois par an en dehors des réunions consacrées aux notes⁷. Le comité directeur recommanda également que le Conseil éducatif soit informé de tout changement dans les règlements reliés aux études et dans les programmes, et d'une façon générale, de toutes les contraintes pouvant influencer sur le travail universitaire des élèves-officiers; il devait être autorisé à lancer des discussions sur ces thèmes et devait pouvoir faire des recommandations au commandant, par l'intermédiaire du Conseil de faculté ou du directeur des études. Étant donné que les enseignants étaient souvent convaincus qu'ils avaient davantage de contacts avec chaque élève-officier qu'avec les membres de la hiérarchie militaire, il suggéra que le Conseil éducatif soit également informé — afin d'avoir la possibilité de faire ses commentaires — de tout changement de poste concernant l'escadre des élèves-officiers, une ancienne habitude tombée en désuétude. Le Conseil devait également être consulté pour tout changement dans le calendrier du Collège*. Finalement, il devait recevoir, discuter et transmettre au Conseil de la faculté les résultats des examens finals décidés par ses comités chargés d'attribuer les notes, formés par tous les enseignants de tous grades, qui avaient donné les cours concernés⁸.

Les propositions de Piers concernant les pouvoirs et les rôles du Conseil éducatif confortèrent ses membres dans leur conviction que les nouveaux pouvoirs attribués au RMC pour conférer des diplômes leur imposaient des responsabilités plus grandes encore qu'auparavant pour maintenir des normes universitaires élevées. La crédibilité académique du RMC exigeait à présent non seulement que ses diplômés puissent suivre dans une université une année supplémentaire en vue d'obtenir un baccalauréat ès arts ou ès sciences, mais aussi qu'ils soient certains d'avoir accès aux cycles supérieurs à parité de niveau avec les diplômés des autres universités. Cela ne pouvait être garanti que si les diplômés du RMC étaient reconnus sans restriction.

Peu après le début de ce débat sur l'organisation du RMC, un incident souligna combien une définition plus précise des rôles du Conseil éducatif et du Conseil de faculté était impérative. Le Conseil éducatif fit observer que le commandant, en dépit d'une décision contraire du Conseil de faculté, avait congédié un élève-officier qui avait échoué à sept matières en fin de semestre. Il n'avait pas renvoyé l'examen du cas devant le Conseil de faculté comme c'était la coutume jusque-là, mais avait offert à l'élève-officier la possibilité de redoubler à ses frais**. Comme Bradshaw, le prédécesseur immédiat de Piers, avait reproché au Conseil éducatif et au Conseil de faculté de ne pas avoir renvoyé, sans droit de redoubler, des élèves-officiers qui, à Noël, avaient aussi obtenu sept échecs, il fallait instaurer et conserver une certaine cohérence. Les membres du Conseil de faculté et du Conseil éducatif se sentaient les gardiens de cette cohérence en ce qui concernait les normes entourant les études⁹. En outre, le Collège était toujours en pleine négociation pour obtenir la reconnaissance des sociétés d'ingénierie pour ses nouveaux programmes avec diplômes. L'Institut canadien des ingénieurs et l'Institut de chimie du Canada avaient donné leur accord peu après le vote de la Loi sur les diplômes du RMC; mais l'acceptation par les associations provinciales d'ingénieurs était encore nécessaire pour permettre aux diplômés du RMC d'exercer leur métier. Les membres de la faculté et du RMC considéraient qu'il était impératif que les décisions d'ordre universitaire prises au RMC le soient strictement en fonction de critères pertinents, faute de quoi la reconnaissance du RMC comme université pouvait être mise en danger¹⁰.

La discussion sur la réorganisation du Conseil éducatif du RMC traîna pendant plus de deux ans, en grande partie parce que le sous-comité du Conseil de faculté chargé d'examiner les propositions pour étendre le rôle du Conseil éducatif ne tint aucun compte de la question

*Selon les usages britannique et canadien, un calendrier d'université contient la liste des enseignants, des cours et des règlements: c'est ce que les Américains appellent un « catalogue ».

**Il semble que cet élève-officier décida au contraire de se retirer.

et ne soumit aucun rapport, peut-être délibérément¹¹. Le registraire en vint donc à considérer les réunions où étaient débattues les notes comme des sessions plénières de l'ancien Conseil éducatif. Il retint que les anciens règlements faisaient encore autorité puisque le calendrier dans lequel ils avaient été publiés avait été approuvé par le PFOR¹².

Le 20 juillet 1959, cependant, le nouveau directeur du Programme de formation des officiers de la force régulière prit ses fonctions et expédia ses directives à tous les collèges. Jusque-là, les trois collèges avaient un conseil de faculté et seul le RMC avait un conseil éducatif. Le DPFOR ordonna que les mêmes structures fonctionnent dans chacun des trois collèges. Les conseils de faculté devaient assister les directeurs des études pour déterminer toutes les matières ayant trait à l'enseignement, fixer le calendrier, superviser la bibliothèque, noter les élèves-officiers, recommander l'attribution des diplômes, accorder les médailles, les prix et les bourses universitaires, et « donner au commandant tout conseil allant dans le sens des intérêts du Collège ». Les conseils éducatifs devaient « faire au commandant, par l'intermédiaire du Conseil de faculté, toute recommandation concernant les distinctions et les échecs aux examens », exercer la supervision des élèves-officiers dans le domaine des études, conseiller le commandant quant au recrutement des élèves-officiers et « donner au commandant, dans le domaine de l'enseignement, tout conseil allant dans le sens des intérêts du Collège ». Le Conseil de faculté était autorisé à soumettre son avis sur toutes les questions concernant les collèges, alors que le Conseil éducatif ne pouvait s'exprimer que dans le domaine de l'enseignement¹³. En fin de compte, une note de service du registraire, datée du 13 décembre 1960, fixa la nouvelle réglementation du RMC, en vertu de laquelle le Conseil éducatif devait se réunir quatre fois par an, en plus des réunions du comité des notes¹⁴. Du temps de Piers, le corps professoral du RMC acquit donc un droit plus explicite à exercer une influence sur l'orientation générale et la gestion du Collège.

Piers chercha également à remédier à ce qu'il considérait comme une autre faiblesse dans l'organisation du

Collège, mais cette fois du côté militaire. Quand le RMC rouvrit ses portes en 1948, la MRC et l'ARC avaient émis le vœu qu'un officier du rang de lieutenant-colonel commande les élèves-officiers et soit le vice-commandant du Collège. Le général Foulkes, chef d'état-major de l'époque, avait refusé sous prétexte que le cours était en majeure partie académique et que les élèves-officiers n'étaient qu'une centaine¹⁵. Agnew et Bradshaw avaient commandé eux-mêmes les élèves-officiers, secondés par un capitaine-adjutant du grade de major, chargé de l'instruction militaire et de la discipline. Vers la fin des années 1950, les élèves-officiers étaient trois ou quatre fois plus nombreux qu'avant la guerre ou qu'en 1948. Des officiers subalternes avaient été nommés pour commander les escadrons sous la direction de trois officiers du grade de major, ou d'un grade équivalent, qui assureraient simultanément, en tant qu'agrégés, un enseignement dans les matières militaires. La charge du capitaine-adjutant, à la tête d'une organisation plus importante et plus complexe dont trois des membres étaient de même rang que lui, s'était considérablement alourdie. C'est pourquoi, peu après sa nomination, Piers chercha à faire promouvoir le capitaine-adjutant au rang de lieutenant-colonel et à faire modifier son titre en celui d'« officier commandant les élèves-officiers », comme dans les écoles militaires américaines. Le CMP rejeta sa proposition¹⁶. Néanmoins, en 1963, le comité pour la hiérarchie et la répartition des grades était disposé à accorder une promotion au capitaine-adjutant, mais seulement lorsque l'officier d'administration actuel du RMC — qui avait été promu lieutenant-colonel pendant qu'il occupait ses fonctions comme c'était l'habitude — aurait quitté ses fonctions; sa position serait dès lors occupée par un major. Étant donné que l'armée, qui était chargée de la gestion, élevait des objections à cette solution, un groupe de travail fut formé pour en discuter. Ce groupe recommanda que les deux postes soient confiés à des lieutenants-colonels ou à des officiers de grade équivalent¹⁷.

Tous ces changements et ces ajustements internes étaient toujours menacés par l'ombre de ce que Bradshaw avait appelé « le terrifiant géant administratif

d'Ottawa », qui était à présent personnifié par le DPFOR. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, les différences entre les trois armées à propos de leur politique du personnel avaient compliqué la réouverture du RMC. Par la suite, jusqu'à l'unification des Forces canadiennes à la fin des années 1960, chaque armée s'intéressa de façon distincte et différente au fonctionnement des collèges et au Programme de formation des officiers de la force régulière (PFOR). Étant donné que chacun des trois collèges des forces armées était administré par une armée différente et souvent commandé par un officier d'une autre armée, les problèmes de coordination et de coopération étaient endémiques. En même temps, contrairement au PFOR au sein des collèges des Forces canadiennes (CFC), les programmes PFOR dans les universités étaient sous la direction d'une seule armée. La supervision conjointe des PFOR des CFC et des universités par le *Joint Services Universities Coordinating Committee* (JSUCC) s'était révélée inefficace. Le *Joint Universities Military Advisory Committee* (JUMAC), composé des directeurs de l'instruction des trois armées et de trois universitaires nommés, mis sur pied en 1955 pour conseiller le JSUCC sur les questions scolaires, n'avait pas non plus eu grand succès: les universités n'avaient pas réagi favorablement à des suggestions externes. En outre, la formation militaire dans les unités universitaires s'était révélée bien décevante: au début de leur session d'été, les élèves-officiers de l'université avaient besoin d'un cours spécial d'orientation militaire dont ceux des CFC étaient exemptés. En fin de compte, même si l'absence d'un contrôle externe rapproché avait laissé une liberté d'action considérable aux collèges des forces armées, et ainsi facilité leur développement universitaire, cela avait aggravé les différends avec certains intérêts militaires, par exemple avec le chef d'état-major général de l'armée au début des années 1950.

Aux yeux des militaires, une cause des problèmes des CFC était l'incohérence de leur organigramme. L'arrivée du Collège militaire royal (CMR) dans le système interarmées n'avait fait que compliquer une situation déjà explosive. Le JSUCC se réunissait toutes les semaines, mais manquait d'autorité immédiate, car il dépendait du co-

mité des membres du personnel (CMP), lequel jouait un rôle consultatif auprès du Conseil de défense et du comité des chefs d'état-major, augustes organismes qui ne s'abaissaient généralement pas à trancher des détails de gestion. Dans la pratique, l'habitude s'était répandue de renvoyer au CMP la plupart des questions relatives aux collèges des forces armées, y compris de nombreux points ne concernant en rien le personnel¹⁸. Trois ans plus tard, le problème était plus clairement défini. Cinq organismes gouvernementaux avaient mot à dire quant au fonctionnement du RMC. La hiérarchie militaire du Collège dépendait des chefs d'état-major et du Conseil du Trésor; la hiérarchie civile, les normes et les salaires tombaient sous l'égide du ministre adjoint de la Défense nationale, la Commission de la fonction publique et le Conseil du Trésor; les membres civils du corps professoral étaient recrutés par le ministre adjoint et par la Commission; enfin, l'équipement, le logement et la gestion locale étaient fournis par l'armée¹⁹.

Le comité Landymore avait recommandé la création d'une direction du PFOR, afin de simplifier le fonctionnement des collèges, d'assurer la coordination de leurs programmes avec ceux des universités et d'assurer que ces derniers répondent aux objectifs militaires. Le 30 janvier 1958, le président du comité des chefs d'état-major approuva l'abolition de l'éphémère *Joint Universities Military Advisory Committee* et convint de nommer un directeur du Programme de formation des officiers de la force régulière (DPFOR) ayant le grade de brigadier ou l'équivalent.

Le directeur fut doté de prérogatives considérables. Alors que le JUMAC avait été créé dans le seul but de conseiller le JSUCC quant à la durée et au but de la formation scolaire, quant à ses relations avec le programme militaire, aux exigences d'un diplôme universitaire et à l'importance des activités d'éducation physique dans l'horaire, le directeur devait revoir le programme des collèges des Forces canadiennes pour s'assurer qu'il répond aux exigences du service. Il devait aussi garantir les normes scolaires et donner son avis sur la formation militaire au sein des CFC et dans les universités. Enfin, il était responsable devant le CMP de tous les aspects de la

gestion et de la politique des collèges et du PFOR dans les universités. Le JSUCC interarmées relevait de son autorité et fut abrité dans les bureaux de la direction, dans l'immeuble du ministère de la Défense nationale, situé rue Elgin²⁰.

En juin 1958, le ministre, faisant remarquer qu'il s'agissait là d'un emploi à plein temps, donna son accord pour que le directeur soit nommé pour une période de service de trois ans. Il dit que le DPFOR serait responsable de la formation des officiers des trois armées. Le président des chefs d'état-major, le général Foulkes, se hâta de faire remarquer que le DPFOR n'avait autorité que sur le PFOR et non sur les plans de formation d'officiers propres à chaque armée dans le cadre de commissions de courte durée, y compris la promotion interne, ni sur l'instruction des officiers de la réserve²¹.

Cette transition, d'un comité consultatif sur des questions scolaires à une direction exécutive, facilita la supervision des collèges militaires par le MDN, mais n'élimina pas la participation d'autres organismes, par exemple la Commission de la fonction publique et le Conseil du Trésor. En outre, bien que l'intégration interarmées ait été renforcée par cette décision, les collèges continuaient à former des officiers pour trois armées différentes. Le fait le plus significatif était que l'on ignorait à quel point le DPFOR allait s'immiscer dans le programme scolaire des collèges. Dans les universités, il garantirait le maintien des normes scolaires en s'assurant simplement que les élèves-officiers du PFOR suivaient des cours répondant aux exigences militaires. Cela n'impliquait nullement la critique du contenu ou du niveau des cours universitaires tels que retenus et approuvés. La question était de savoir comment le souci du DPFOR de maintenir les normes scolaires s'appliquerait aux collèges militaires.

Le premier DPFOR, le brigadier-général Rothschild, était un ancien élève-officier. Sa première décision donna quelque indication sur ses vues et ses intentions: il approuva la demande du RMC de pouvoir conférer des diplômes²². Il prouva bientôt qu'il était conscient de la valeur du corps professoral du RMC et de la nécessité de le conserver. Le directeur lui avait signalé que, depuis

l'ouverture du RMC, les salaires des enseignants avaient pris du retard sur ceux de leurs homologues dans les universités et dans la fonction publique en général²³. En se référant explicitement au fait que les universités pourraient faire des offres alléchantes à des membres de la faculté des CFC si ceux-ci n'étaient pas convenablement rémunérés, le DPFOR approuva la création d'un Conseil des nominations et promotions des collèges des Forces canadiennes pour traiter la question des salaires²⁴.

Mais les émoluments n'étaient pas le seul facteur pour conserver les enseignants. Les avantages offerts devaient se rapprocher de ceux en vigueur dans les universités, tant en ce qui avait trait aux conditions de travail qu'aux possibilités de recherche et à la participation aux discussions sur les questions d'orientation académique. Pourtant, avec l'introduction du Programme de formation des officiers de la force régulière, le but du Collège était, plus que jamais, de former des officiers de carrière. Le programme d'enseignement du CFC devait donc également permettre d'atteindre ce but. Les relations du DPFOR avec la faculté dépendraient donc évidemment d'un accord quant au contenu de l'enseignement.

Le renforcement du contrôle externe par Ottawa était en quelque sorte contrebalancé par le développement simultané, sous l'impulsion de Piers, des mécanismes internes de contrôle de l'enseignement. À cet égard, une des conséquences de la loi conférant au RMC l'autorisation d'accorder des diplômes fut de confirmer et de rendre plus visible la participation du corps professoral. La loi adoptée par l'Ontario créa un Sénat constitué du président du Collège (le ministre de la Défense nationale, qui, en 1959, était également chancelier), du commandant (vice-chancelier et président du Sénat), du directeur des études et des présidents des divisions (qui seraient nommés plus tard doyens des facultés) des arts, des sciences, de l'ingénierie et des études supérieures (et plus tard le doyen des collèges des Forces canadiennes), avec le registraire comme secrétaire. La première fonction du Sénat était à l'origine d'approuver l'attribution des diplômes, y compris les diplômes honoraires²⁵. Par ce biais cependant, le commandant et le ministère de la



L'honorable George Pearkes, vc, ministre de la Défense nationale et président du RMC, remet au Premier ministre John Diefenbaker le premier diplôme honorifique offert par le Collège, le 14 mai 1959.



Le commandant d'escadron Desmond P. Morton, félicité par le Premier ministre Diefenbaker lors de la remise de son BA, en mai 1959. Morton fut le premier élève-officier à recevoir le Rhodes Scholarship alors qu'il fréquentait encore le Collège.

Défense nationale accédaient à un domaine qui ressortissait jusque-là exclusivement au Conseil éducatif et au Conseil de la faculté. Le Sénat, sauf pour les diplômes honoraires dont il avait l'initiative et qui relevaient de sa seule autorité, convint pour lors de se contenter d'approuver les diplômes proposés par le Conseil de faculté et le Conseil éducatif. Néanmoins, son existence allait avoir une importance significative pour l'exercice d'influences extérieures sur la qualité de l'enseignement.

En 1959, le RMC attribua ses premiers diplômes ès arts ainsi qu'un diplôme honoraire au Premier ministre John Diefenbaker. Auparavant, l'attribution d'une bourse Rhodes à l'élève-officier Desmond Morton*, qui n'était pas titulaire d'un baccalauréat ès arts, avait pu être interprétée comme la conséquence du fait que les fiduciaires de Rhodes considéraient le cours du RMC comme l'équivalent des programmes dans les universités canadiennes. Morton ne fut pas le premier élève-officier du RMC à remporter cette récompense prestigieuse. Le major A.W. Duguid**, diplômé de la promotion qui, en raison de la guerre, avait quitté prématurément le Collège en décembre 1939 après y avoir passé à peine plus de deux ans, avait été retenu en 1946, parmi un groupe de candidats ayant déjà servi sous les drapeaux, pour recevoir une bourse Rhodes spéciale. Morton fut le premier à recevoir cette récompense alors qu'il fréquentait encore le Collège²⁶.

Certains membres de la faculté tenaient absolument à ce que le RMC possède désormais tous les attributs et remplisse toutes les fonctions d'un établissement conférant des diplômes universitaires. Peu après que les premiers baccalauréats eurent été accordés, la question de savoir si le Collège devait attribuer des diplômes supérieurs fut discutée au Conseil de faculté. On avança les arguments suivants: des études de cycle supérieur étaient nécessaires, premièrement pour certains officiers en service actif, deuxièmement pour fournir des adjoints de recherche aux professeurs du RMC et, troisièmement, pour faciliter le travail de jeunes enseignants qui, autrement, auraient dû obtenir une autorisation d'absence afin d'acquérir leurs diplômes ailleurs, peut-être aux frais du gouvernement²⁷. La question fut soumise à la

Commission consultative des CFC qui apprécia les mérites de cette proposition. Le directeur des études recommanda ensuite que des diplômes supérieurs du RMC puissent être accordés à des officiers de la force régulière, à des diplômés du RMC et aux militaires employés au sein du Collège²⁸. Le premier cours de cycle supérieur offert au RMC était un cours d'histoire navale nommé Histoire 500, donné par le professeur invité Brian Tunstall du Royal Naval College de Greenwich, en collaboration avec l'Université Queen's, pendant l'année universitaire 1965-1966. Deux officiers suivirent ce cours: il s'agissait du major B.D. Hunt***, attaché à Queen's en tant qu'officier d'état-major de l'armée et le lieutenant-commandant W.A.B. Douglas†, officier d'état-major de la marine

*Le capitaine Desmond Paul Morton (n° 4393) entra au CMR en 1954 et obtint son diplôme du RMC en 1959. Il fréquenta le Collège Keble à Oxford et la London School of Economics. À partir de 1954, il fit partie de l'armée canadienne, qu'il servit au sein du Corps royal de l'intendance, puis de la section historique. Plus tard, il commença une carrière d'enseignant et fut également secrétaire adjoint du Nouveau Parti démocratique de l'Ontario. Il est à présent directeur du collège Erindale de l'Université de Toronto. Morton est l'un des historiens canadiens les plus prolifiques.

**Le major Adrian Winslow Duguid (n° 2565) fut au RMC de 1937 à 1939. Fils du colonel A.F. Duguid, qui fut directeur de la section historique de l'armée, il combattit outre-mer pendant la Seconde Guerre mondiale au sein de l'ARC et devint major de brigade. Après la guerre, il fréquenta d'abord l'Université Khaki et obtint son baccalauréat ès arts, à Oxford, en 1949. Il devint ensuite directeur technique chez Computing Devices of Canada. Il mourut en 1969.

***Barry Dennis Hunt (n° 4919) entra à Royal Roads en 1956 et y devint commandant d'escadre. Diplômé du RMC en 1960, il obtint une commission dans le 2 RCR en 1960, et fut transféré au British Royal Fusiliers en Allemagne en 1962 et en 1963. Il entra au département d'histoire du RMC en 1967, y devint directeur de département en 1987 et doyen des arts en 1990.

†W. Alec B. Douglas reçut sa formation à bord des vaisseaux de la marine canadienne de Sa Majesté de 1951 à 1954 et sa commission de lieutenant sur le NCSM *Québec*. En 1964, il fut nommé officier d'état-major de la marine et professeur agrégé d'études militaires au RMC; en 1967, il arriva comme historien au Service historique du MDN dont il devint le directeur en 1973.

au RMC. Hunt et Douglas achevèrent tous deux leur doctorat à l'Université Queen's.

Cependant, la reconnaissance des qualités de l'enseignement du RMC ainsi que le progrès symbolisé par les baccalauréats ès arts et ès sciences avaient éveillé ou ramené des craintes chez certains officiers de carrière et membres du Club du RMC, à savoir que le cours n'y soit trop universitaire, ou insuffisamment militaire, pour que le Collège remplisse sa mission primordiale: la formation d'officiers professionnels. Le DPFOR était parfaitement conscient de ces réticences. Il avait approuvé la proposition d'un diplôme en ingénierie à la condition que la modification des cours de deuxième et de troisième année soit d'une utilité non seulement universitaire, mais encore militaire. Il ajouta que les forces armées devaient, davantage encore que précédemment, faire face à des problèmes de relations humaines, et il croyait que la formation d'ingénieurs pour les forces armées devait inclure une part d'humanités permettant de mieux aborder ces problèmes.

Le colonel Sawyer dit au Conseil de faculté que les cours de génie proposés par le RMC étaient semblables à ceux du Massachusetts Institute of Technology et du California Institute of Technology, dont les programmes destinés aux étudiants en ingénierie comportaient une proportion supérieure à la moyenne de sciences humaines et sociales²⁹. Une combinaison d'arts et de sciences avait naturellement été une caractéristique remarquable des programmes du CFC depuis 1948, et même auparavant. Cette tendance était maintenant confirmée et renforcée dans les nouveaux programmes menant à un diplôme. En quatrième année, les cours de sciences humaines et sociales convenaient bien à une formation militaire de base pour notre époque. Les départements d'histoire et de sciences politiques collaborèrent pour créer un nouveau programme spécialisé en relations internationales qui serait conforme aux recommandations de la Conférence nationale des universités et collèges canadiens, spécifiant que les études de premier cycle dans ce domaine devaient être très ouvertes, laissant à chaque école des études supérieures le soin des spécialisations. En outre, une heure hebdo-

maire d'histoire militaire, donnée par le département des études militaires pendant les premières années ayant suivi la réouverture du RMC, avait déjà été reprise par le département d'histoire, pour améliorer la portée de ce cours au départ réservé aux ingénieurs de troisième année. Un cours de technologie et d'ingénierie nucléaire fut ajouté pour les élèves-officiers ayant choisi le génie chimique³⁰. Au fur et à mesure que le programme se renforçait, son contenu militaire s'affirmait. Pour apaiser les craintes de ceux qui redoutaient que la fonction militaire ne soit négligée, le ministère de la Défense nationale décida, en janvier 1959, d'attribuer de nouveaux drapeaux à chacun des collèges des forces armées³¹.

À peu près à la même époque, Douglas Fisher, député-CCF de Port Arthur, demanda au ministre, devant la Chambre des communes, si le cours du RMC menant à un diplôme universitaire signifiait l'augmentation de la durée du programme, et si les diplômés du RMC avaient la possibilité de poursuivre leur contribution aux besoins militaires du Canada en s'enrôlant dans les forces de réserve après avoir achevé leurs trois années de service obligatoire au sein des forces régulières. Le major-général George Pearkes* l'assura que le cours demeurerait un cours de quatre ans et que, sur 141 diplômés, 26 s'étaient enrôlés dans les forces de réserve après avoir achevé leurs trois années de service obligatoire³². Plus tard, après un débat budgétaire au cours duquel il attaqua férocement le gouvernement sur d'autres points, Fisher posa au comité du budget une longue série de questions fort pertinentes concernant le Royal Military College, questions qui révélèrent qu'il connaissait son sujet à fond. En effet, il demanda si un collège militaire était, et devait être, considéré comme une université quant aux conditions d'enseignement et

*Le major-général George Randolph Pearkes, croix de Victoria, commença sa carrière militaire dans la Gendarmerie royale à cheval du Nord-Ouest, puis, pendant la Première Guerre mondiale, dans le bataillon canadien de fusiliers à cheval. Il commanda la première division d'infanterie de 1940 à 1942 et, par la suite, dirigea le commandement du Pacifique. Il fut ministre de la Défense nationale de 1957 à 1960 et lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique, de 1960 à 1968.

à la liberté de critique. Il suggéra que le directeur des études et le registraire soient convoqués comme témoins devant le comité. Mais les réponses exhaustives qu'il reçut du commodore Piers lui suffirent apparemment³³. La seule conséquence immédiate fut que Paul Hellyer, le critique libéral en matière de défense, voulut savoir qui décidait de l'attribution des diplômes honoraires du RMC. Il semble qu'il ait posé cette question pour attirer l'attention sur le fait que le premier diplôme honoraire avait été attribué au Premier ministre Diefenbaker³⁴.

En ce qui concerne l'inquiétude de Fisher quant à la contribution du RMC aux besoins militaires, les statistiques montrent qu'en 1960, au-delà des trois années de service obligatoire, le taux de « rétention » était stable par rapport à ce que l'on avait connu précédemment. La marine perdit 27 pour cent de cette promotion, l'armée 33 et l'aviation 34. Par comparaison, les chiffres disponibles pour 1961 montrent que 43 pour cent des anciens élèves-officiers du PFOR à l'université choisirent de ne pas se rengager au-delà de leurs trois ans, soit presque le double des anciens élèves-officiers des CFC (24 pour cent). Les chiffres du RMC étaient, comme d'habitude, meilleurs que la moyenne des CFC: RMC, 19 pour cent; Royal Roads, 29 pour cent; et CMR, 27 pour cent³⁵.

En 1963, les réponses détaillées préparées pour Fisher en 1959 furent communiquées à Paul Hellyer quand, en tant que ministre libéral de la Défense nationale, il prit la parole devant la Chambre pour répondre aux critiques du RMC faites par la Commission Glassco* sur l'organisation du gouvernement, publiées en décembre 1962. Glassco disait que les collèges des Forces canadiennes avaient un instructeur pour 5,46 étudiants, alors qu'il y en avait un pour 10 dans les universités canadiennes; que leur personnel administratif était bien plus nombreux, que seulement 41 pour cent des recrues obtenaient leur diplôme, mais que 90 pour cent de ceux qui obtenaient leur diplôme et entraient dans les forces armées en faisaient leur carrière définitive. Il disait que la formation dans le cadre du PFOR dans les universités coûtait moins du tiers de ce qu'elle coûtait dans les collèges des forces armées, et qu'un million de dollars dépensés dans les collèges militaires résultaient en 21 offi-

ciers de carrière et 3 autres diplômés « dont bénéficie l'ensemble de l'économie canadienne »³⁶. Le point le plus dangereux dans l'immédiat (dans le volume III du rapport) disait que le Collège des forces armées à Victoria, en Colombie-Britannique, devait être fermé, car la Commission jugeait excessif le coût de fonctionnement des trois collèges. Les commissaires considéraient que « des fortes économies seraient réalisables si la formation des officiers était confiée à une seule institution ». Néanmoins, comme le CMR remplissait un rôle bilingue que les commissaires considéraient essentiel pour le Canada, ils ne recommandèrent pas sa fermeture.

Le commodore Groos, DPFOR, transmit au président du comité des chefs d'état-major que les informations de la Commission concernant le coût de fonctionnement des collèges des forces armées étaient à peu près exactes, et même que ce coût était peut-être en réalité plus élevé que les chiffres cités, surtout pour Royal Roads. Néanmoins, selon Groos, les chiffres de la Commission concernant le coût de la formation des officiers dans le cadre du PFOR dans les universités étaient gravement erronés, car ils ne tenaient pas compte de dépenses publiques aussi évidentes que les frais liés aux déplacements, aux uniformes, au maintien du personnel administratif au sein des universités et des différents bureaux des forces armées sur les campus, aux prestations médicales et dentaires. En outre, la Commission n'avait pas tenu compte des subventions fédérales, provinciales et municipales cachées accordées aux universités. Groos rappela aux chefs que le taux de rétention des diplômés des CFC était beaucoup plus élevé que celui des diplômés du PFOR. Il souligna les problèmes qui seraient créés par le transfert de la faculté et des élèves-officiers de Royal Roads aux deux autres collèges. Ce déménagement rendrait insupportables des problèmes d'espace et d'organisation déjà aigus³⁷.

Les chiffres de Glassco sur les budgets des CFC différaient de ceux qui avaient été fournis par le RMC en

*J. Grant Glassco, président de la Brazilian Traction, Light and Power Company à partir de 1963, présida la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement, de 1960 à 1963.

réponse à Fisher. Par exemple, la proportion étudiants/membres du personnel en 1958–1959 était de 6,5 au RMC, de 7,6 à Royal Roads et de 6,0 au CMR, et non pas de 5,46 en moyenne comme Glassco l'avait dit. Cependant, la Commission consultative fut avisée du fait suivant: en affirmant que le ministère de la Défense nationale s'était engagé dans un programme de formation d'officiers extravagant, la Commission Glassco n'avait pas tenu compte du fait que le système n'était pas encore parvenu à maturité et que les membres de la faculté des CFC obtenaient des résultats plus élevés que ceux des universités. Finalement, la Commission Glassco affirmait que le coût de formation d'un officier de carrière dans les CFC était de 47 000 \$ contre 14 300 \$ dans les universités. Ces chiffres auraient dû en réalité être 55 555 \$ et 26 300 \$ respectivement. À partir de l'année 1963–1964, le premier de ces montants aurait dû baisser à 49 300 \$, et le second s'élever à environ 38 000 \$. La comparaison devenait plus favorable. Ces chiffres différaient peu de ceux constatés à la us Air Force Academy, avec un coût de 47 992 \$. L'armée et la marine américaines dépensaient un peu moins d'argent pour arriver au même résultat³⁸.

La Commission Glassco avait suggéré que l'on envisage d'augmenter le nombre d'années de service obligatoire des PFOR; mais ce conseil avait en fait été suivi avant la lettre. En 1960, la Commission consultative avait été informée qu'une augmentation du nombre d'années de service obligatoire était à l'étude³⁹. Groos dit au chef d'état-major qu'une révision interne du nombre des instructeurs et du personnel administratif avait été faite récemment, et que de répéter l'exercice n'apporterait pas de nouvelles économies. Néanmoins, il ne s'opposait pas à une dernière révision, si cela s'avérait nécessaire pour restaurer la confiance de l'opinion publique dans les CFC. Le CMP décida que la question devait être étudiée par la Conférence nationale des universités et collèges canadiens⁴⁰.

Fisher demanda devant la Chambre des communes si le ministre avait la moindre idée de la façon dont la Commission Glassco avait obtenu ses informations sur les collègues; on lui répondit que les seules sources que

Glassco avait citées à propos des CFC étaient le directeur de l'École d'information publique de l'Université Carleton et le secrétaire général du Collège Jean-de-Brébeuf de Montréal⁴¹. Un seul commissaire avait visité les collèges, c'est-à-dire qu'il avait passé deux heures au RMC, sans poser de questions⁴². Il était clair que la Commission Glassco — quelque saluaires qu'aient été ses recommandations dans d'autres domaines de l'organisation du gouvernement — avait recommandé à la légère des

Par-dessus le mur, 1958. La course à obstacles des recrues lie tous les élèves-officiers — passés, présents et futurs — dans le partage d'une expérience dont ils se souviendront leur vie durant.





Le brigadier
W.A.B. Anderson, OBE, DC,
commandant, de 1960 à
1962.

coupes dans le système des CFC et l'élimination de Royal Roads: son étude était insuffisante, superficielle et trompeuse*⁴³.

L'introduction du programme menant au diplôme universitaire venait peut-être confirmer les craintes de quiconque croyait que les CFC étaient trop axés sur le contenu académique et ne pouvaient donc remplir de façon adéquate leur mission militaire de former des officiers de carrière; mais le DPFOR avait jugé possible d'approuver la réduction de l'entraînement militaire d'été de douze à dix semaines afin de réserver plus de temps au trimestre supplémentaire de printemps requis par le diplôme d'ingénierie. L'entraînement d'été s'était considérablement amélioré depuis les tout débuts des CFC, alors que les élèves-officiers se plaignaient parfois que la marine ne trouvait rien de mieux pour les occuper que de leur faire gratter la peinture des lisses des navires. Cette amélioration provenait en partie du fait que les forces armées avaient elles-mêmes reconnu qu'elles s'étaient mis à dos les élèves-officiers au lieu de les séduire, surtout ceux destinés aux forces de réserve qu'elles souhaitaient particulièrement convaincre d'accepter des commissions au sein des forces régulières.

Les élèves-officiers, pendant l'entraînement d'été, ne se contentaient pas de suivre des cours militaires, ils acquéraient aussi une expérience pratique de commandement des unités et accomplissaient d'autres tâches intéressantes. Depuis le début des années 1950 et jusqu'en 1958, de nombreux élèves-officiers de l'armée firent leur entraînement d'été en Europe, dans le cadre du Groupe-brigade du Canada. Bien que cette habitude n'ait pas été conservée de façon régulière pendant les années 1960, certains élèves-officiers faisaient encore leur troisième été d'entraînement en Allemagne⁴⁴. En 1962 et 1963, deux élèves-officiers de la marine firent leur entraînement d'été dans la marine des États-Unis. Ils signalèrent qu'ils y avaient acquis une expérience précieuse avec l'équipement, mais que leur séjour avait été trop court. Ils dirent que les aspirants américains connaissaient moins bien la mer que les élèves-officiers de la MRC de même niveau, et que l'entraînement à bord des navires américains était mal organisé et pas aussi

complet que celui offert dans la MRC. Ils recommandèrent qu'après avoir navigué au début de l'été sur des bateaux américains, l'expérience soit prolongée à bord de contre-torpilleurs canadiens, faute de quoi cet échange avec la marine américaine devrait être supprimé⁴⁵. La confiance dans la qualité des programmes d'été de formation au Canada allait donc croissant.

Il était important d'assurer une certaine continuité entre l'entraînement d'été et les activités militaires au Collège. Pendant la période de commandement du commodore Piers, plusieurs mesures furent prises pour remettre en vigueur une partie de l'instruction au commandement d'avant-guerre et pour donner aux élèves-officiers des responsabilités le plus tôt possible. À partir du printemps de 1958, des élèves-officiers de troisième année triés sur le volet reçurent le grade d'élève-officier de première classe, en vue de leur préparation à des responsabilités au sein de l'escadre, ce qui était contraire aux habitudes d'avant-guerre. En septembre 1959, Piers réorganisa l'escadre des élèves-officiers dans le but d'en faire un meilleur véhicule de l'instruction militaire. Comme le nombre de recrues était faible par rapport à celui des arrivants provenant des deux autres collèges en troisième année, et afin de donner aux élèves-officiers de deuxième année une expérience d'officier semblable à celle de leurs homologues de Royal Roads et du CMR, il isola les élèves-officiers des deux premières années dans un escadron spécial. Ce mode d'organisation fut abandonné en 1962, chaque escadron recevant de nouveau des élèves-officiers de toutes les années afin de leur donner une expérience plus conforme à la réalité d'une chaîne de commandement⁴⁶.

*Le colonel Charles P. Stacey, ancien directeur de la section historique de l'armée, indiqua dans des lettres à la presse que la Commission Glassco avait fait de sérieuses erreurs concernant sa section. Avant de publier ses lettres, Stacey avait attiré l'attention de Glassco sur celles-ci. Glassco lui présenta des excuses mais ne fit rien pour corriger la situation. Stacey dit qu'il avait entendu parler d'erreurs similaires dans les commentaires de la Commission concernant d'autres ministères, et il mit en cause la compétence des membres de la Commission dans l'exécution de leur mandat. *Ottawa Citizen*, 18 et 19 juin 1963.

Quand il quitta le Collège en 1960, Piers exprima ses craintes que le PFOR n'ait affaibli les motivations des élèves-officiers pour les forces armées. Il recommanda la réintroduction de bourses destinées aux élèves-officiers faisant partie du Programme d'intégration à la réserve, dans la proportion de 15 pour cent du total des recrues. Parmi ses autres recommandations pour améliorer la motivation, on peut citer l'ajout de membres des forces armées au sein de la faculté, l'offre d'études supérieures à des officiers de carrière et l'introduction d'un système de congé sabbatique pour le personnel enseignant⁴⁷.

Le brigadier-général W.A.B. Anderson succéda à Piers en 1960. Sa nomination avait ceci d'inhabituel qu'il avait encore de belles perspectives de carrière au sein des forces armées. Ayant acquis de brillants états de service en Europe du Nord-Ouest pendant la guerre, puis au cours de ses différentes affectations d'après-guerre, il courait le risque de se retrouver, en passant trois ans au RMC, sur une voie de garage: mais il prit ses nouvelles fonctions en comptant bien s'en servir comme d'un tremplin. Pour le RMC, le fait d'avoir un commandant qui, à sa sortie, serait appelé à des fonctions où il pourrait exercer une influence favorable sur l'avenir du Collège, représentait un certain avantage.

Anderson montra de but en blanc qu'il entendait bien utiliser son expérience, ses compétences et ses capacités de persuasion pour développer le prestige, l'image de marque et l'efficacité du RMC à former des soldats professionnels bien éduqués. Il était lui-même fier d'être un vrai professionnel, dans le plein sens du terme, comme l'avait été son père, pour reprendre ses propres mots⁴⁸. Comme il accorda une attention particulière au contact individuel avec chaque membre de la faculté, sa personnalité puissante exerça directement son influence sur le développement du RMC.

Une décision mineure, dès son entrée en fonction, est significative à cet égard. De même que Piers avait, dès son arrivée, demandé un historique concernant l'unité navale qui avait logé à Point Frederick, Anderson fit à son tour appel à l'influence formatrice de l'histoire. Il décida de créer un musée du Collège dans la tour Mar-

tello de Fort Frederick afin de rendre les élèves-officiers plus fiers de leur école, de permettre un endoctrinement militaire plus poussé et d'éveiller l'intérêt du public. Comme dans le cas de l'enquête historique ordonnée par le commodore Piers, le créateur du musée se vit assigner la tâche de réaliser son œuvre avant la prochaine réunion des anciens, à quelques mois de là. Cet objectif fut atteint au prix d'efforts herculéens de la part d'officiers de l'administration, de l'approvisionnement et du service des travaux du Collège.

Le nouveau musée comportait une partie de l'incalculable collection d'armes du Collège, l'une des plus belles d'Amérique du Nord, don d'un ancien élève-officier, Walter Douglas*, qui avait travaillé à la construction des voies ferrées du Mexique. Douglas avait acheté les armes au président Porfirio Diaz. Le musée possédait également une partie de l'argenterie du mess des officiers du 100th Prince of Wales Own Leinster Regiment (Royal Canadians) britannique; au moment de la dissolution de ce régiment, qui avait d'abord été levé au Canada, son argenterie avait été confiée au Canada pour y être gardée en sûreté. Une autre section du musée gardait des tableaux et des objets concernant le chantier naval et la base navale qui avaient existé à Point Frederick à l'époque de la guerre de 1812 et pendant le demi-siècle qui avait suivi. Enfin, et surtout, le musée illustrait l'histoire du RMC et celle des plus célèbres de ses anciens élèves. Il était conçu non seulement pour inspirer des générations successives d'élèves-officiers, mais également pour faire connaître le Collège.

Anderson reconnut que les réalisations du RMC dans le domaine universitaire et de l'instruction militaire dépendaient en fin de compte de la qualité de l'enseignement et de l'organisation interne, ainsi que du nombre de jeunes Canadiens de qualité dont il attirerait les candidatures. Pour faire mieux connaître ce que les CRC avaient à offrir, le ministère de la Défense nationale fit

*Walter Douglas (n° 249) fréquenta le RMC de 1887 à 1890; c'était un chimiste et un ingénieur des mines qui devint président du conseil d'administration de la Southern Pacific Railway, au Mexique. Il mourut en 1946.

paraître de nombreuses publicités dans des périodiques canadiens et des élèves-officiers en uniforme fréquentèrent certaines organisations nationales, tels l'Institut canadien des ingénieurs. En 1959, le MDN mit à la disposition du RMC un agent de relations publiques qui organisa des visites à l'intention des conseillers d'orientation scolaire⁴⁹. En 1966, l'équipe de football du RMC fit un déplacement dans les Prairies, et l'antenne de Winnipeg du Club du RMC donna une réception pour appuyer cet effort de relations publiques; ce voyage fut plus tard répété dans cette région ainsi qu'ailleurs au pays⁵⁰.

Les programmes de sport du RMC représentaient un de ses meilleurs atouts. Comme dans la plupart des universités canadiennes, le football canadien était le sport principal, mais les effectifs relativement peu nombreux du Collège représentaient un inconvénient à cause du nombre important de joueurs requis pour former une équipe. Pendant la saison 1963, l'équipe du RMC ne gagna pas une seule partie⁵¹. Néanmoins, bien que le football était le sport le plus pratiqué, l'attrait principal pour les recrues potentielles était le grand choix d'activités. En mars 1965, le président du Club du RMC signala que le Collège avait engagé 18 équipes interuniversitaires et gagné 8 championnats.

Dans le domaine académique, le Collège s'était également fait remarquer. Le président du Club put annoncer la même année que, pour la troisième fois depuis sa fondation, une bourse de la fondation Cecil Rhodes avait été attribuée au Collège; 2 bourses de recherche Athlone avaient été accordées pour des travaux de deuxième cycle en sciences en Grande-Bretagne, et 17 autres récompenses avaient été remportées par des élèves-officiers du RMC⁵². Les effectifs du Collège atteignaient maintenant le nombre de 525 élèves-officiers, le plus haut jamais atteint. Par rapport aux universités civiles avec lesquelles il se mesurait, tant dans le domaine sportif que dans celui des récompenses scolaires, ce chiffre était très faible. Les résultats du RMC, aussi bien sportifs que scolaires, n'en étaient que plus méritoires.

Anderson ne resta au RMC que dix-huit mois. Avant son départ pour occuper les fonctions d'adjutant-

général, au Quartier général de l'armée, il prononça un discours remarqué devant le personnel et les élèves-officiers, dans lequel il jeta les grandes lignes d'une stratégie pour le développement du Collège. Il insista sur l'unique objectif commun (la formation d'officiers) poursuivi par un établissement divisé en apparence entre un corps professoral majoritairement civil et un personnel d'instruction militaire⁵³. Il avait eu soin de garder le commandement personnel de l'escadre des élèves-officiers et de présider personnellement les réunions hebdomadaires consacrées aux affaires des élèves-officiers⁵⁴.

Dans le rapport qu'il présenta à la fin de sa période de service, Anderson traita le thème des différences entre les collèges des Forces canadiennes et les universités canadiennes, différences qui rendaient difficile pour les CFC l'accomplissement de la mission que leur avait fixée le ministère de la Défense nationale: « former des élèves-officiers jusqu'à l'obtention d'un diplôme ». Dans une université civile, dit-il, c'était la responsabilité du Sénat d'assurer le maintien des normes universitaires et de demander à l'organe administratif responsable, conseil des gouverneurs ou conseil de surveillance, le soutien financier nécessaire pour atteindre ces buts. « Les personnes chargées des normes des études et celles devant procurer les moyens financiers discutent du problème face à face et prennent leurs décisions en conséquence. » Au RMC, le Sénat n'avait pas de conseil des gouverneurs vers lequel se tourner quand il avait des besoins en personnel, en équipement ou en locaux. Au contraire, cinq organismes gouvernementaux tenaient lieu de conseil des gouverneurs d'une université. En outre, aucun gouvernement provincial n'aurait tenté d'exercer sur une université un contrôle aussi strict que celui que le gouvernement fédéral exerçait sur le RMC. C'est pourquoi celui-ci était inévitablement désavantagé, aussi bien pour maintenir les normes universitaires que pour recruter son personnel, acquérir l'équipement ou les locaux nécessaires.

Anderson, après avoir rappelé que l'ancien ministre de la Défense nationale, Brooke Claxton, avait suggéré que le RMC devint une société de la Couronne, avec son

*Le brigadier G.H. Spencer,
OBE, DC, commandant,
de 1962 à 1963.*



propre conseil des gouverneurs, ajouta qu'avec le temps (et l'acquisition de son statut d'université), ce besoin était devenu plus impérieux encore. « Rien ne permet de penser que le gouvernement fédéral arrivera à maintenir avec succès sa propre université [...] avec le système actuel de contrôle, de politique et de financement. »

Anderson attira l'attention sur l'une des plus grandes difficultés que rencontrait le RMC: la dotation en personnel de son département d'ingénierie, le plus important de tous. Après la démission du lieutenant-colonel G. Holbrook* au poste de doyen en 1961, la division d'ingénierie n'avait plus de président (l'équivalent du doyen dans une faculté universitaire). En outre, les départements de génie mécanique et de génie électrique n'avaient pas de directeurs permanents. Faisant allusion au fait que l'on devait s'en remettre à des membres des forces armées pour combler certains postes d'enseignement dans les départements d'ingénierie, Anderson fit remarquer que, bien que ces officiers soient compétents et également précieux par leurs relations au sein de l'appareil militaire, ils n'étaient que de passage. Anderson craignait que la reconnaissance des diplômes par l'Ontario, que l'on n'avait pas encore obtenue, ne soit refusée en raison de l'absence d'une faculté permanente d'ingénierie. Il ajouta que l'une des principales difficultés pour recruter des civils au sein de cette faculté était que le Collège n'offrait pas d'études de deuxième cycle.

Anderson lança un avertissement: le nombre de militaires fourni pour l'instruction et l'encadrement des élèves-officiers était totalement insuffisant. Il en résultait que les enseignants civils avaient l'impression que les forces armées accordaient une importance infime à l'instruction des officiers dans les CFC. De même, les élèves-officiers n'avaient guère de considération pour les études militaires ou pour les cours censés éveiller leur intérêt pour la carrière. Cela ne reflétait en rien l'attitude des officiers chargés d'enseigner les matières militaires, mais résultait plutôt d'exigences contradictoires concernant l'emploi du temps des élèves-officiers.

Anderson émit l'opinion qu'il faudrait un an à un officier supérieur ayant une bonne connaissance des affaires du service pour se familiariser avec le poste de

commandant. Il conseilla à son successeur de s'occuper tout aussi sérieusement des questions universitaires que des élèves-officiers. Dans le domaine scolaire, pour agir au mieux dans l'intérêt du Collège, il devait approuver les recommandations du directeur des études et du Conseil de la faculté, et ne pas empiéter sur leurs responsabilités professionnelles. Anderson était d'avis que le même commandant devait garder ses fonctions pendant six ans au moins et que le poste devait être confié à un officier du grade de major-général ou l'équivalent, et de préférence approchant la fin de sa carrière et peu susceptible de devenir chef d'état-major. Un officier capable de diriger une université militaire devait être retenu à son poste de commandant jusqu'à la fin de sa carrière, ou même au-delà.

Outre ces propositions concernant le personnel et l'organisation, Anderson ajouta que le RMC avait besoin d'un nouveau gymnase, de dortoirs, de deux chapelles et de logements familiaux permanents. Enfin, le Collège manquait de salles de cours, de laboratoires et de bureaux pour les départements de science et d'ingénierie, qui utilisaient, pour le moment, des locaux très en deçà de la norme existant dans les universités canadiennes. Il conclut par ces mots: « Il ne s'agit pas là simplement de luxe et de confort, mais de la qualité même de l'enseignement et du recrutement des enseignants [...] Il faut au RMC un nouveau bâtiment de sciences et d'ingénierie s'il veut rester dans la course en tant qu'université⁵⁵. »

Le brigadier-général George Spencer, qui s'était également distingué pendant la guerre, arriva au RMC en 1961 pour terminer les dix-huit mois du commandement qu'aurait dû exercer Anderson. Ayant repris en annexe de son rapport annuel les conclusions du rapport final d'Anderson, Spencer ajouta des conclusions et des recommandations significatives de son cru. Spencer dé-

*Le lieutenant-colonel George W. Holbrook se battit dans le British Royal Corps of Signals pendant la Deuxième Guerre mondiale. En 1946, il devint instructeur principal à l'École royale canadienne de transmission et, de 1950 à 1961, fut professeur de génie électrique au RMC où il devint aussi doyen de l'ingénierie. De 1961 à 1971, il fut président du Nova Scotia Technical College, puis directeur des recherches sur les communications au ministère des Communications, à Ottawa.

clara qu'il considérait que sa tâche consistait à maintenir l'équilibre entre le personnel civil et le personnel militaire, et entre les exigences universitaires et militaires concernant les élèves-officiers; il fallait aussi coordonner les relations avec les deux autres collèges et remédier au taux d'échec élevé des francophones (notamment, en faisant en sorte qu'ils se sentent plus à l'aise dans un milieu anglophone). Le plus urgent était de corriger l'image négative et trompeuse présentée par la Commission Glassco.

Spencer appuya la proposition de création d'un conseil des gouverneurs, mais suggéra que la Commission consultative existante soit adaptée à cet effet. En raison de la lourdeur des modalités en vigueur dans la fonction publique, signala-t-il, il y avait toujours des retards dans le recrutement des professeurs civils. Il répéta les commentaires d'Anderson sur le manque d'enseignants permanents au sein de la faculté d'ingénierie, mais souligna que, dans les départements de génie mécanique et électrique, seuls 13 professeurs sur 20 étaient civils. Il confirma qu'en raison des nombreuses tâches du personnel militaire, l'enseignement des matières militaires était pénalisé par rapport aux autres cours suivis par les élèves-officiers. Il souligna deux autres problèmes: une diminution des acquisitions que pouvait faire la bibliothèque, due à l'inflation, et la nécessité de maintenir le nombre annuel de recrues à 60, de façon à éviter toute nouvelle diminution des effectifs des deux premières années⁵⁶.

Le 6 mai 1963, après une étude approfondie, l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario approuva le cours d'ingénierie du RMC. Néanmoins, dans le cas du génie électrique et mécanique, cette reconnaissance était valable pour un an seulement, renouvelable sous réserve du recrutement de directeurs dans ces deux départements. L'approbation de la part des autres provinces devait donc normalement suivre⁵⁷.

Pendant ce temps, en 1962, le RMC avait remis ses premiers diplômes en ingénierie. Les effectifs de cette promotion donnaient quelque indication de ce que les forces armées pouvaient attendre de cette nouvelle entreprise. La promotion qui était entrée en 1958 était forte de 68 élèves-officiers, dont 3 qui redoublaient leur

première année à leurs frais. En 1960, ce même groupe était réduit à 51 élèves-officiers, plus 9 redoublants de la promotion précédente, auxquels vinrent s'ajouter 59 élèves-officiers de Royal Roads et 60 du CMR, ce qui faisait un total de 179. Deux ans plus tard, 136 d'entre eux reçurent leur commission, plus 2 d'une promotion précédente qui avaient redoublé leur quatrième année. Parmi les nouveaux commissionnés, 30 se joignirent à la marine, 50 à l'armée et 58 à l'aviation. Ces chiffres reflétaient grossièrement la proportion entre les effectifs des trois armées, à savoir 21 593 pour la marine, 49 381 pour l'armée et 53 768 pour l'aviation⁵⁸. Vingt-neuf élèves-officiers avaient obtenu leur diplôme d'ingénierie avec distinction, dont trois avec très grande distinction. Trente-quatre autres élèves-officiers reçurent leur baccalauréat en ingénierie, dont quatre en septembre, après avoir passé un examen supplémentaire. Six obtinrent leur diplôme en sciences avec distinction (dont cinq avec très grande distinction) et 33 autres obtinrent leur baccalauréat ès sciences. Quatre reçurent leur baccalauréat ès arts avec distinction, et 30 autres leur diplôme général d'arts⁵⁹.

Il ressort de ces statistiques que 62 élèves-officiers se qualifièrent pour recevoir des commissions techniques, 12 dans la marine, 20 dans l'armée et 30 dans l'aviation. Les 76 autres diplômés étaient admissibles à des commissions non techniques, 17 dans la marine, 28 dans l'armée et 28 dans l'aviation. Ainsi, cette dernière avait un peu mieux réussi que les deux autres armées à former, par l'intermédiaire des CFC, des diplômés susceptibles de recevoir des commissions techniques. Cependant, dans les 5 promotions précédant celle de 1963, 83 élèves-officiers sur 142 (soit 58,5 pour cent des diplômés de l'ARC ayant des spécialisations techniques) avaient opté pour des commissions de personnel navigant⁶⁰. Les statistiques des deux autres armées auraient probablement montré un pourcentage quelque peu inférieur d'élève-officier optant pour les armes de combat.

L'armée ne s'était pas débrouillée beaucoup plus mal que les deux autres, mais certains éléments continuaient à se plaindre de l'incapacité des CFC à subvenir à ses

besoins. Dans l'avant-propos du numéro 3 de l'année 1963 du *Snowy Owl*, la revue du Collège d'état-major de l'armée canadienne, le chef d'état-major général de l'armée, le lieutenant-général G. Walsh*, avait dit que l'armée affrontait une période de changement accéléré dû à des innovations techniques telles que le transport blindé des troupes, l'hélicoptère, le missile antichar téléguidé et les outils électroniques de surveillance. Cela demandait un réexamen exhaustif de l'organisation, des tactiques et de la logistique militaires. Il soutenait que le changement ne devait pas être « subi, mais guidé ». Il s'agissait de tracer une esquisse de l'avenir afin de donner au Canada une armée organisée, équipée et entraînée, capable de tirer le maximum des armes, des équipements et des techniques modernes⁶¹.

Un groupe de travail de l'armée prépara alors un rapport intitulé *L'Officier professionnel*, qui définissait les compétences professionnelles militaires. Ce rapport explorait la coupure, au sein du corps des officiers, entre ceux issus du système PFOR, qui avaient des diplômes universitaires, et ceux munis de commissions de courte durée, qui n'en avaient pas. Ce rapport disait que l'armée canadienne n'avait pas besoin d'une proportion aussi importante d'officiers ayant fait des études universitaires que les États-Unis (armée: 82 pour cent; marine: 92 pour cent), mais le niveau actuel de 35 pour cent était bien trop faible. Il proposait l'adoption d'un baccalauréat ès sciences militaires (BMSc) en tant que qualification de base des officiers de l'armée canadienne. Au RMC, la notion d'un diplôme en sciences militaires avait peu d'adeptes, voire aucun; mais le rapport du groupe de travail suggérait que d'importants éléments de l'armée s'étaient maintenant rapprochés de la MRC et de l'ARC quant aux exigences relatives au programme des CFC.

Le gouvernement n'avait pas encore statué sur la façon dont les collèges des forces armées allaient se développer à l'avenir afin de fournir des officiers des forces régulières munis de diplômes d'études supérieures; il n'avait pas décidé si le RMC devait rester le seul à conférer des diplômes au sein des CFC ou si les trois établissements devaient le faire simultanément. Néanmoins, quelle que fût l'issue du débat, il était parfaitement clair que le

besoin le plus urgent était de construire. La bibliothèque Massey fournissait non seulement des services de bibliothèque, mais également des bureaux et des salles de cours pour le département des arts. Le nouveau dortoir destiné à loger les nombreux élèves-officiers qui affluaient des deux autres collèges, en troisième et en quatrième année, était bien avancé. Mais il y avait toujours un besoin urgent d'un édifice pour les sciences et l'ingénierie afin de pouvoir appliquer la décision gouvernementale voulant que le RMC offre un diplôme d'ingénieur. Mais, comme beaucoup d'autres besoins urgents de la Défense à l'époque, l'approbation de nouvelles constructions fut différée par une décision radicale qui concernait les trois armées dans leur ensemble, ainsi que les collèges des forces armées: la décision d'intégrer les Forces canadiennes sous un seul commandement et une administration unique. L'avenir du RMC allait inévitablement être touché par cette décision, et davantage encore par l'unification radicale des trois armées en une seule.

*Le lieutenant-général Geoffrey Walsh (n° 1941) fréquenta le RMC de 1926 à 1930, puis le Nova Scotia Technical College et l'Université McGill. Ayant reçu une commission dans le Génie royal canadien, il se battit outre-mer de 1940 à 1945, et fut DGM de 1953 à 1955, QMC de 1955 à 1958 et chef d'état-major général de 1961 à 1964; à l'intégration, il devint vice-chef de l'état-major de la Défense.



Problèmes d'effectifs et d'intégration

Les soucis permanents causés aux forces armées par les « pertes » dans le programme de formation des officiers de la force régulière (PFOR), y compris au sein des collèges des Forces canadiennes (CFC), étaient liés à un problème général d'effectifs qui allait en s'aggravant. Le manque d'officiers, provoqué par la guerre de Corée, était moins aigu depuis 1955, mais, cinq ans plus tard, quand les officiers supérieurs ayant commencé leur carrière avant ou pendant la Deuxième Guerre mondiale atteignirent l'âge de la retraite, ce déficit devint à nouveau menaçant pour l'efficacité des forces armées. La proportion importante du budget de la Défense qui était à présent allouée aux dépenses liées au personnel avait gravement limité le développement d'armes et le remplacement d'équipements, à une époque de changements technologiques rapides. En 1961, le ministre de la Défense nationale Douglas Harkness* mit sur pied un groupe d'étude sur les effectifs, présidé par son ministre associé, Pierre Sévigny**, pour poser un diagnostic concernant les services administratifs, de soutien et opérationnels des forces armées. Il espérait que ce groupe d'étude devancerait les critiques prévisibles de la part de la Commission Glassco et suggérerait des économies réalisables par un effort de rationalisation. Selon David P. Burke***, chercheur américain qui étudia les origines de l'unification et rencontra de nombreux interlocuteurs, le groupe d'étude conclut que, si différents systèmes de personnel étaient conservés, l'intégration des effectifs des trois armées ne représenterait qu'une économie marginale. Seule une unification complète pouvait donner lieu aux économies substantielles nécessaires¹. En 1963, la Commission Glassco précipita les discussions préalables à l'intégration en dévoilant publiquement qu'il y avait de nombreux exemples de

double emploi dans l'administration des trois armées séparées.

L'idée de rationaliser la gestion des forces armées du Canada en les intégrant n'était pas neuve. En 1923, les trois armées furent placées sous l'autorité d'un seul ministre; pendant la Deuxième Guerre mondiale, la structure évolua de nouveau en trois ministères pratiquement séparés (Air, Marine et Armée), mais ces derniers furent réintégrés en 1946. Brooke Claxton, nommé ministre de la Défense nationale cette année-là, était convaincu que l'expérience du temps de guerre avait prouvé le besoin d'une meilleure coopération interarmées. En 1951, il avait nommé le général Foulkes président du comité des chefs d'état-major, le premier à ne pas être en même temps chef de l'une des trois armées. Néanmoins, Foulkes n'avait pas grand pouvoir sur les armées séparées. Claxton avait également effectué quelques changements juridiques élémentaires pour centraliser le contrôle et il avait fusionné certains services spéciaux, par exemple ceux de l'aumônerie et de la santé. Son innovation la plus connue fut la création des collèges interarmées en 1948².

Quand Paul Hellyer devint ministre en 1963, ses collègues du cabinet insistèrent pour qu'il réduise de façon draconienne le budget de la Défense. Agacé par les

*Le lieutenant-colonel Douglas Scott Harkness, ministre de la Défense nationale de 1960 à 1963. Il démissionna à cause des réticences de Diefenbaker à doter les Forces canadiennes d'armes nucléaires.

**Le colonel Pierre Sévigny, ministre associé de la Défense nationale de 1959 à 1963, puis professeur de finance à l'Université Concordia.

***Le lieutenant-colonel David P. Burke, de l'aviation américaine, directeur adjoint des *Western and Canadian Studies* à l'École des études supérieures de la marine américaine, à Monterey, en Californie.



Le commodore de l'Air
L.J. Birchall, OBE, DFC, DC,
commandant, de 1963 à
1967.

conseils contradictoires qu'il recevait des chefs de services et de départements qui se présentaient à lui, il prit des mesures radicales pour faire cesser la pagaille tout en réduisant les coûts. En 1964, il rédigea un livre blanc dans lequel il annonçait l'intention du gouvernement d'intégrer, au sein de son ministère, les fonctions militaires distinctes ainsi que les différents commandements militaires, un grand pas vers l'unification finale de toutes les forces armées. L'intégration proposée par Hellyer, consistant à fusionner les quartiers généraux du ministère de la Défense nationale et les commandements des trois armées, provoqua immédiatement des inquiétudes, mais peu nombreux furent ceux qui crurent réellement à cette possibilité; on ne voyait là qu'un vague projet et on pensait que Hellyer ne conserverait pas son poste assez longtemps pour le mettre en œuvre³. Pendant ce temps, les trois armées continuaient à considérer que les collègues interarmées des Forces canadiennes devraient être leur première source d'officiers. En 1963, après que le brigadier-général Spencer eut terminé la période de commandement qu'Anderson aurait dû accomplir, le commandement du RMC passa à nouveau à l'ARC. Une fois de plus, le poste échut à un officier aux états de service prestigieux. En 1943, le commodore de l'air Leonard Birchall* commandait l'hydravion Catalina qui repéra la flotte japonaise en route pour Trincomalee, base navale britannique à Ceylan, et avertit les défenseurs de cette base à temps pour que ceux-ci puissent se préparer à l'attaque japonaise; mais cela lui coûta d'être abattu et fait prisonnier. On raconte que, des années plus tard, Winston Churchill, parlant du virage décisif de la guerre, dit que ce fut « quand cet aviateur canadien, qui repose maintenant au fond de l'océan Indien, signala la menace navale sur Ceylan et sur l'Inde, et nous donna le temps de préparer leur défense ». Il fut heureusement surpris d'apprendre que Birchall était toujours dans l'ARC, à Ottawa.

Birchall avait également accompli pendant la guerre d'autres exploits susceptibles d'inspirer les élèves-officiers. En tant que plus haut gradé allié dans certains camps japonais de prisonniers de guerre, il avait été une véritable calamité pour ses gardes. À sa libération, il

réussit à conserver, caché dans un plâtre autour de sa jambe, un document détaillé décrivant les atrocités japonaises. Le récit autobiographique de ses expériences de prisonnier de guerre — publié presque contre son gré dans le *Newsletter* du Club du RMC — est un exemple fascinant de courage et de détermination dans l'adversité⁴. Birchall était un conteur-né, ce qui l'aida dans ses relations avec le personnel, la faculté et les élèves-officiers.

Les propositions d'intégration de Hellyer avaient des implications pour l'instruction des officiers, ainsi que pour le RMC et son nouveau commandant; mais étant donné que le Collège était déjà interarmées, avec une structure hiérarchique et un uniforme qui lui étaient particuliers, il sembla au début qu'il n'en serait guère affecté. C'est ce que Birchall sous-entendait dans une annexe à son rapport annuel pour 1964 et dans une communication à la Commission consultative l'année suivante. Il dit que, pour un collègue qui était déjà interarmées, il serait plus facile de traiter avec une armée qu'avec trois, surtout pour les programmes d'entraînement d'été. Dans l'appendice, il soutenait que la formation des officiers exigeait pour la normalisation des programmes d'enseignement une liaison aussi étroite que possible entre, d'une part, les utilisateurs (les trois armées) et, de l'autre, les « producteurs » (les collègues). Ce qu'il fallait, c'était « un contrôle unique en contact quotidien avec le système ». Il espérait apparemment que l'intégration des quartiers généraux et des commandements, selon les vues de Hellyer, conduirait à ce résultat.

Travaillant en étroite coopération avec le colonel Sawyer, Birchall déclara que peu d'utilisateurs comprenaient ses problèmes académiques. Le groupe d'étude sur les effectifs pouvait décider ce que les armées étaient en droit d'attendre des collègues, mais les fonctions uni-

*Le commodore Leonard Joseph Birchall (n° 2364) fut élève-officier au RMC de 1933 à 1937. Il servit dans l'ARC à partir de 1937 et fut affecté pendant la guerre en Écosse et à Colombo. Il fut prisonnier de guerre de 1942 à 1945 et commandant de la base aérienne à Goose Bay de 1948 à 1950. Il fut commandant du RMC de 1963 à 1967.

versitaires de ces institutions devaient être reconnues comme partie intégrante de l'enseignement canadien. Les programmes devaient se conformer aux normes provinciales pour les diplômes. Afin d'attirer des étudiants qui autrement choisiraient l'université, Birchall soutint que les collèges des forces armées devaient conserver des programmes de haut niveau, y compris des cours spécialisés. (Les baccalauréats spécialisés, dans les universités canadiennes, le sont de façon plus étroite que leurs équivalents dans les universités américaines.) Il ajouta que le RMC avait également besoin de ce type de baccalauréats pour préparer à des études supérieures certains officiers choisis. Birchall ne se référa pas de façon explicite aux effets possibles d'une unification complète des trois armées, mais, se fondant sur le programme d'intégration déjà en cours, il proposa que le commandant du RMC soit nommé directeur du PFOR, supervisant ainsi tout ce programme, même dans les universités; il proposa également que, dans ce cas, le directeur des études du RMC devienne le directeur adjoint du PFOR, ce qui lui permettrait de superviser les exigences scolaires des élèves-officiers du PFOR à l'université et dans les CFC⁵.

Pendant ce temps, un comité spécial de la Chambre des communes sur la Défense, mis sur pied en 1963, avait étudié la formation des officiers dans le cadre du PFOR et publié ses conclusions en 1965. Il soutenait qu'il était trop tôt pour évaluer les effets d'un programme menant à un diplôme d'ingénieur qui n'avait été remis qu'à deux classes de finissants. Mais certains des chiffres qu'il cita étaient révélateurs. Il fit remarquer qu'alors que les forces armées avaient besoin d'environ 1500 nouveaux officiers par an, dont 450 diplômés de l'université, les collèges des Forces canadiennes avaient produit, au cours des cinq années précédentes, une moyenne annuelle de 172 officiers, et les universités 323. Cela permettait d'arriver à un total cumulé de 495, 45 de plus que nécessaire. En faisant la moyenne sur cinq ans des recrues au départ et des pertes à l'expiration des trois années de service obligatoire, 117 diplômés des CFC (soit 68 pour cent des effectifs de la promotion) restaient dans les forces armées après leurs trois années de service obli-

gatoire. Parmi les diplômés du PFOR de l'université, 195 (soit 60,5 pour cent) renonçaient à demander leur libération à l'expiration des trois ans. En remontant dans les statistiques jusqu'à la date du recrutement, on remarquait que, sur 67 élèves-officiers ayant commencé leur carrière militaire au RMC, 44 avaient obtenu leur diplôme et 37 (soit 55 pour cent) s'étaient rengagés au cours de leur quatrième année après l'obtention du diplôme. Les chiffres équivalents pour le Collège militaire

L'honorable Paul Hellyer, ministre de la Défense nationale, présente des diplômés honoris causa au D' H.G. Thode, au Très honorable L.S. St-Laurent et au lieutenant-général E.L.M. Burns, automne 1964.



royal (CMR) étaient de 23 pour cent, et pour Royal Roads, de 39 pour cent. Parmi les élèves-officiers ayant choisi le PFOR durant leur première année à l'université, le taux de rétention (c'est-à-dire d'officiers de carrière) était de 34 pour cent⁶.

Ces calculs étaient basés sur les sortants de treizième année. Le taux de rétention basé sur les finissants de douzième année au CMR, dont le taux d'abandon est toujours élevé, n'était que de 16,5 pour cent. Les difficultés linguistiques et la nécessité d'une adaptation culturelle expliquaient le nombre élevé d'échecs des élèves-officiers du CMR transférés au RMC en troisième année. Certains élèves-officiers de Royal Roads trouvaient également difficile de s'adapter culturellement à leur transfert au RMC.

Des statistiques préparées à l'intention du comité de la Chambre des communes pour comparer les taux de rétention entre les différentes disciplines, et entre le personnel navigant et les « rampants », donnaient des informations complémentaires. Au total, 27 pour cent des diplômés en ingénierie du PFOR universitaire quittèrent les forces armées à l'expiration de leur service obliga-

toire. En arts et en sciences, les chiffres étaient de 26 et de 40 pour cent respectivement. Le taux de perte le plus élevé, taux sur lequel le comité émit des commentaires dans son rapport, était de 75 pour cent pour les officiers d'ingénierie de la MRC, qui avaient obtenu leur diplôme dans les universités et avaient probablement quitté la marine pour accepter des emplois plus lucratifs dans le civil. Jusqu'au 30 août 1963, le nombre des tous les diplômés du PFOR qui avaient obtenu leur commission puis quitté les forces armées à l'expiration de leur service obligatoire était de 20 pour cent pour les CFC et de 46 pour cent pour les diplômés de l'université. Donc, 73 pour cent des diplômés des CFC, contre 54 pour cent des diplômés du PFOR des universités, décidèrent de poursuivre leur carrière dans les forces armées⁷.

Sur la base de ces statistiques et d'autres résultats, le comité de la Chambre des communes parvint à une conclusion toute différente de celle du groupe de travail de l'armée qui avait rédigé *L'Officier professionnel*. Il écrivit qu'il considérait les résultats obtenus par le Royal Military College comme très bons, égaux ou meilleurs que ceux d'établissements analogues aux États-Unis et en Grande-Bretagne, et qu'ils se comparaient favorablement à ceux obtenus par les universités civiles canadiennes. Le comité admit qu'il ne pouvait comparer la rentabilité des CFC et du PFOR dans les universités civiles, mais dit qu'il pensait que les différences dans un sens ou dans l'autre n'étaient pas marquées. Le comité, contredisant les recommandations de la Commission Glassco pour la réduction du personnel enseignant des CFC, tant en quantité qu'en qualité, insista sur la nécessité de maintenir les normes les plus élevées possible. Il déplora les locaux démodés du RMC et affirma son accord avec une décision récente visant à prolonger la période de service obligatoire des élèves-officiers du PFOR. En résumé, le comité trouvait admirable la haute qualité de l'enseignement, de la discipline et de la condition physique des élèves-officiers des CFC. Il n'avait aucun doute sur le fait que ces collèges produiraient des officiers subalternes bien entraînés et motivés pour les Forces canadiennes⁸.

En 1964, tandis que le comité de la Chambre des communes était encore en train de délibérer, la MRC

TABLEAU 1

Nombre d'élèves-officiers quittant les forces armées après leur service obligatoire, jusqu'au 31 août 1963

Discipline	Catégorie	Pourcentage de départs				
		Marine	Armée	ARC	Personnel (navigant) (rampant)	
Ingénierie	CFC	44	17	29	31	29
	Université	75	55	49	53	49
Arts, sciences et autres	CFC	44	29	18	24	18
	Université	33	44	29	38	29

Source : Inspiré du *Rapport du comité spécial de la Chambre des communes sur la Défense*, 1964-1965, tableau 2, 15.

nomma le contre-amiral W.M. Landymore à la présidence d'un comité de la marine chargé d'étudier les effets de l'implantation des recommandations du rapport produit par son précédent groupe de travail. Le comité Landymore constata que tous les élèves-officiers du *PFOR* de la marine suivaient un cours de quatre ans, soit dans les *CFC*, soit à l'université, comme cela avait été recommandé, mais que depuis 1958, il y avait eu « une révision fondamentale des priorités » sur le type de cours nécessaires. Au départ, alors que le *RMC* et les autorités navales chargées de l'instruction tenaient pour acquis que n'importe quel cours d'ingénierie satisfierait les exigences du moment, ils avaient également créé un baccalauréat en sciences générales pour les candidats au cadre général. Cela laissait supposer qu'un élève-officier n'ayant pas opté pour un diplôme d'ingénierie ou de sciences générales ne pouvait être accepté par la marine. Pourtant, le précédent rapport avait expressément spécifié que les élèves-officiers qui s'engageaient dans des programmes de baccalauréat en économie et en histoire au *RMC* pouvaient être acceptés comme officiers de marine du cadre général, à condition qu'ils aient réussi suffisamment de cours en mathématiques, en physique et en ingénierie pour pouvoir assumer leurs tâches courantes. Heureusement, depuis l'année précédente, des élèves-officiers du cadre général avaient été sélectionnés à partir d'un choix de cours beaucoup plus large, et le comité pensait que cette nouvelle pratique satisfaisait aux exigences de la marine de façon adéquate⁹. Le système de la *MRC* évitait soigneusement la préparation à des carrières civiles et obtenait ainsi un taux de rétention élevé.

Le *RMC* souffrait toujours de graves problèmes de logement, de nombreux élèves-officiers demeurant à deux dans des chambres individuelles. Le commodore Gross, *DPFOR*, avait donné son appui à la construction d'une nouvelle résidence de 200 chambres pour loger aussi bien des recrues que des nouveaux arrivants en troisième année; et le brigadier-général Spencer avait amorcé le processus devant mener à la construction de Fort Champlain¹⁰. Ensuite, Birchall et Sawyer obtinrent la permission de faire réaliser un plan de développement sur dix ans par un groupe de trois cabinets d'architectes

de Toronto nommé *University Planning and Consultation Engineering (UPACE)*¹¹.

Mais avant que la construction de la nouvelle résidence ne commence, la politique d'intégration donna lieu à une nouvelle étude de la main-d'œuvre par le ministre. En 1965, il définit ce que, selon lui, les armées attendaient des collèges. Son comité sur les officiers, présidé par le major-général W.A.B. Anderson, ancien commandant du *RMC* et adjudant-général, à l'époque chef adjoint des réserves, déclara que sa tâche avait été rendue plus facile par l'intégration. Le comité définit la carrière des armes comme une profession, mais souligna que l'opinion publique n'avait guère de considération pour ce prétendu statut professionnel, et soupçonnait au contraire que ce que l'on appelait « l'esprit militaire » ne soit synonyme de rigidité et de conservatisme. Alors qu'en réalité l'« esprit militaire » était synonyme de décision. Pendant la guerre, le temps qui passe est un ennemi. Les décisions qui sont des questions de vie ou de mort ne peuvent être ajournées jusqu'à ce que la situation s'éclaircisse; elles doivent souvent être prises sur la base d'informations insuffisantes et doivent entraîner l'adhésion sans réserve des exécutants.

Le comité ajouta qu'il y avait une différence entre les activités de l'armée en temps de paix et en temps de guerre. Dans le premier cas, la priorité allait à la planification de situations éventuelles ne pouvant être toutes prévues et pouvant même ne jamais se réaliser. La priorité devait donc être accordée à une formation militaire large, qui favoriserait des réactions souples. « Ce qu'il nous faut, c'est la discipline et la largeur de vues qui découlent d'une formation universitaire dans le domaine des arts libéraux. » Beaucoup d'officiers ont besoin d'un cours général équilibré comportant des lettres, des sciences, des sciences sociales et de l'ingénierie. Un officier ainsi formé sera à même de faire face aux changements qui se produiront pendant sa carrière.

D'autres officiers avaient besoin d'une formation spécialisée. Certains devaient étudier la géopolitique des zones dans lesquelles le Canada avait un intérêt militaire, d'autres encore devaient suivre des cours de sciences ou d'ingénierie relatifs aux équipements militaires et aux

systèmes d'armes, ou encore des cours de gestion liés aux programmes de planification et de coordination. Les diplômes spécifiques dont ces officiers avaient besoin relevaient de l'ingénierie, des sciences et du commerce, associés à une « formation universitaire dans le domaine des arts libéraux ». Le type de diplôme vers lequel il fallait orienter chaque élève-officier devait correspondre aux capacités et aux aptitudes naturelles de chacun, mais il était nécessaire de s'assurer que suffisamment d'élèves-officiers obtendraient pour les sciences afin de répondre aux besoins des forces armées. Le comité approuva l'équilibre qu'il constata entre les disciplines scientifiques et littéraires dans les collèges des Forces canadiennes, mais recommanda que le programme soit progressivement développé afin de mettre l'accent sur la géopolitique, la gestion et les langues étrangères (pour mieux répondre aux intérêts de la Défense) ainsi que sur les sciences du comportement (en raison de l'importance croissante de la gestion du personnel).

Le comité remarqua également que le taux de rétention des CFC était alors de 73 pour cent, et celui des PFOR des universités, de 54 pour cent. Il dit que l'environnement des CFC ne pouvait se comparer à celui des universités et recommanda que le programme PFOR universitaire ne soit pas poursuivi sous cette forme peu rentable, mais plutôt réduit. Les CFC, dans lesquels chaque armée pouvait exercer une influence sur le type d'instruction qu'un élève-officier recevait, devaient rester la principale source d'officiers de carrière et ne pas être limités à une simple parité avec le PFOR dans les universités.

Le comité n'avait pas traité explicitement de baccalauréats spécialisés, indispensables aux yeux de Birchall. Ces diplômes dans quelques-unes des matières traditionnelles dans les universités canadiennes, ne semblaient pas avoir été pris en compte dans l'échantillon retenu par le comité pour une formation générale équilibrée; pourtant, l'approbation globale du programme actuel du RMC impliquait celle des baccalauréats spécialisés. En réalité, comme les élèves-officiers du RMC engagés dans des baccalauréats ès arts avec spécialisation avaient plus de cours en sciences et en ingénierie dans leurs deux

premières années que les étudiants de baccalauréats ès arts avec spécialisation dans les universités, leur programme était plus équilibré. De même, les élèves-officiers du RMC recherchant un baccalauréat spécialisé en sciences et en ingénierie suivaient plus de cours d'arts libéraux pendant leurs deux premières années que leurs collègues des universités. Le comité reporta à plus tard la définition précise d'une orientation de carrière pour les officiers, tout en admettant qu'une telle définition était nécessaire. La nature de cette orientation et de ses applications pouvait évidemment toucher la façon dont le RMC pourrait se développer¹².

Dans les deux ou trois années qui suivirent l'annonce de l'intégration et l'étude sur les effectifs qui en découla, le ministère de la Défense nationale fut très occupé par la réorganisation de ses différents services, divisions et commandements. Un désordre considérable en résulta, ralentissant sérieusement l'expédition des affaires courantes. Néanmoins, le Quartier général de la Défense nationale modifia de façon marquée la gestion et la conduite de la formation des élèves-officiers.

Un des changements entraînés par l'intégration fut la dissolution de la direction du Programme de formation des officiers de la force régulière (DPFOR). La gestion des CFC passa sous la responsabilité d'un directeur des élèves-officiers (le commodore Groos, dernier DPFOR), qui dépendait du directeur général – recrutement et instruction au sein de la direction générale du personnel. Dans un addenda à son rapport annuel pour 1964–1965, Birchall soutenait que la définition de la politique sur quelque chose d'aussi important que l'instruction des officiers devait être faite au plus haut niveau possible du Quartier général des Forces armées canadiennes¹³. C'est ce qui fut fait, mais de façon indirecte. À partir de 1965, la Commission consultative, qui avait été utilisée par les DPFOR successifs comme un simple organe de conseil, fut encouragée à faire preuve de plus d'initiative dans la discussion de l'orientation et du développement des collèges. Simultanément, les conférences des commandants et des directeurs des études des collèges furent organisées de façon plus formelle et régulière, et divisées en deux conseils séparés, dont les fonctions se recoupaient

en partie. Le commandant, les officiers d'état-major et certains hauts gradés du Quartier général constituaient un conseil général traitant de toutes les questions concernant les CFC, sauf celles liées à l'enseignement. Les directeurs des études et les membres du Quartier général formaient le Conseil des affaires universitaires, traitant de la politique et des activités.

Le but principal de ces conseils était d'aider le directeur – formation professionnelle et perfectionnement (DFPP) et ses supérieurs à assurer le suivi précédemment fait par le DPFOR : la coordination des collèges et de leurs programmes pour voir à ce qu'ils produisent des officiers dont le nombre, le profil et la qualité conviennent aux Forces canadiennes récemment intégrées. Le chef d'état-major de la Défense ou son représentant, le chef du personnel, et le directeur général – recrutement et instruction, ou d'autres encore qui, au cours de ces années de bouleversements majeurs, exercèrent ces fonctions, étaient membres des deux conseils. Ceux-ci avaient bien plus de poids que n'en avait eu le DPFOR, mais leurs décisions étaient soumises à l'approbation du Quartier général de la Défense nationale et étaient souvent touchées par d'autres considérations.

Le premier souci des conseils était de s'assurer que le système du PFOR produisait des officiers en nombre suffisant pour les forces armées. En 1963, quand il appuya la construction de Fort Champlain au RMC, le commodore Groos, DPFOR, avait déclaré que, malgré cette construction supplémentaire, les promotions du RMC ne compteraient pas plus de 200 élèves-officiers, soit la moitié des besoins totaux des forces armées en officiers diplômés. D'après les statistiques publiées par le comité spécial de la Chambre des communes sur la défense et d'après le rapport du groupe d'étude sur les effectifs, il apparaissait clairement que le RMC fournissait des officiers intéressés à embrasser de façon définitive la carrière des armes. Les résultats du RMC, observés depuis l'arrivée des recrues jusqu'à la commission de longue durée, étaient meilleurs que ceux des deux autres collèges, et infiniment meilleurs que ceux des PFOR des universités. Il était donc impératif que cette source soit non seulement conservée, mais si possible augmentée.

À l'automne 1965, le RMC était fort de 525 élèves-officiers, le chiffre le plus haut de son histoire. Cependant, les statistiques concernant les candidatures et les rejets ne laissaient pas grand espoir quant à une poursuite de l'expansion. En 1964, les recrues dont avaient besoin les trois collèges avaient été sélectionnées parmi 3967 candidats, mais, en 1965, 2961 candidats se présentèrent pour le PFOR : à partir de ce nombre beaucoup plus faible, les collèges ne réussirent pas à trouver suffisamment de recrues qualifiées. Il en manque trois à Royal Roads et sept au RMC. Seul le CMR, grâce à son année préparatoire, était complet. Dans leur quête de recrues, les collèges grattaient le fond du tonneau : il n'allait pas être facile de doubler le nombre de diplômés des CFC.

Une des raisons de la chute du nombre de candidatures en 1965 avait peut-être été l'introduction d'une nouvelle règle consistant à remplir les collèges des forces armées avant de permettre l'admission dans les universités. Mais derrière ces contingences se cachait le fait que le Canada ne possédait pas de forte tradition militaire en temps de paix. L'utilisation croissante des forces armées pour le maintien international de la paix et la dissuasion n'était pas suffisamment motivante pour les jeunes. En outre, un mouvement pacifiste se développait au Canada et des débats acrimonieux avaient lieu concernant l'acquisition d'armes nucléaires et la politique de défense américaine. Il était de notoriété publique que l'équipement militaire du Canada était dépassé, car le gouvernement n'était pas arrivé à financer son remplacement. Enfin, une publicité très négative pour les forces armées résultait de l'intégration et de l'unification, et beaucoup craignaient que l'on ne perde des unités, des uniformes, des traditions et des symboles historiques. Le moral des troupes était, disait-on, au plus bas¹⁴. Il ne fait aucun doute que tous ces facteurs contribuèrent à réduire le nombre de candidats aspirant à entrer dans les collèges des Forces canadiennes.

Le recrutement des élèves-officiers dépendait de la publicité, par exemple dans la presse et les périodiques, mais la Commission Glassco avait critiqué l'importance des sommes dépensées en publicité pour le PFOR et les

collèges des forces armées. La Commission avait exagéré le montant annuel moyen des dépenses de publicité et n'avait pas tenu compte du fait que celles de l'année courante comportaient la totalité du coût d'un film qui devait être amorti sur quatre ans¹⁵. En 1966, le colonel Sawyer soutint que la solution au nombre insuffisant des candidatures passait non par la diminution de l'effort de publicité, mais par son intensification: « Que tous les collèges et toutes les universités militaires se tournent vers l'extérieur et recrutent le plus efficacement possible. Nos efforts de recrutement sont très faibles par rapport à ceux de nos concurrents. Il y a un immense réservoir d'étudiants qui accepteraient de suivre nos cours sans sourciller, mais il nous faut aller les chercher¹⁶. »

Pour aider au recrutement, le Club du RMC offrit ses services au ministre, comme le font tant d'associations d'anciens pour différents établissements un peu partout. À partir de 1966, des élèves-officiers furent postés pendant de brèves périodes dans des centres de recrutement et le service des sports du Collège demanda au Club du RMC de l'aider à recruter des athlètes; une partie de football dans l'Ouest servit à nouveau de support publicitaire.

Néanmoins, certains membres du Club du RMC étaient consternés, non seulement par le fait que le Collège n'arrivait pas à fournir suffisamment d'officiers, mais encore parce que, selon eux, il n'arrivait pas à attirer plus de recrues de qualité. Le Club voulait qu'il y ait davantage de jeunes tels que ceux qui formaient autrefois l'épine dorsale du RMC. Les jeunes des classes moyennes n'étaient pas autant attirés que les moins fortunés par la perspective d'études universitaires bon marché, mais ils n'étaient peut-être pas prêts à s'engager de façon définitive dans une carrière militaire alors qu'ils venaient juste de quitter l'école. Le Programme d'intégration à la réserve, remis en œuvre en 1961 à petite échelle pour compléter le PFOR, s'était donc montré jusque-là décevant. Il y eut neuf candidats en 1964, dont deux seulement furent acceptés. L'année suivante, une seule recrue fut admise dans ce cadre¹⁷.

Il y a plusieurs façons d'expliquer pourquoi le PFIR obtenait si peu de résultats. La sélection se faisait en

concurrence avec le PFOR, les mêmes normes s'appliquaient et les militaires n'accordaient qu'une faible priorité au PFIR. Les candidats valables, à même de payer leurs études, mais déjà intéressés par une carrière militaire, auraient naturellement choisi le PFOR. Néanmoins, depuis la Seconde Guerre mondiale, et même avant, une commission dans la milice, qui était autrefois un atout majeur pour attirer des recrues à cause du rôle primordial qu'elle leur promettait dans les petites agglomérations, avait perdu de son attrait. La conversion, en 1956, de la milice en un organisme de protection civile, avait encore affaibli son image de marque. Le service à temps partiel dans la milice était devenu moins attrayant¹⁸.

C'est en partie pour tenter de surmonter ces difficultés dont souffrait le Programme d'intégration à la réserve que le Club du RMC, qui avait donné tout son appui au Collège après la création du PFOR, créa une fondation destinée à recueillir 200 000 \$ pour fournir des bourses aux élèves-officiers du programme dans tous les collèges et soutenir d'autres activités valables pour tous les élèves-officiers¹⁹. L'argent fut recueilli auprès des anciens du RMC. Le Club décida également d'appuyer financièrement la réalisation d'un historique du Collège, qui devait être remboursé par la vente de l'ouvrage. Ce fut un projet du centenaire du Canada. Certaines de ces mesures peuvent expliquer pourquoi le Programme d'intégration à la réserve améliora ses résultats, en dépit du fait que l'hostilité de la jeunesse à l'endroit de l'armée continuait à croître. Onze élèves-officiers du Programme d'intégration à la réserve furent admis dans les collèges en 1966, et huit en 1967²⁰.

Le Programme d'intégration à la réserve ne représentait qu'une part minuscule de la formation des officiers, comparé au PFOR qui fournissait le gros des effectifs des CFC. Pourtant, comme le montrent les chiffres, le PFOR ne fournissait toujours pas suffisamment d'officiers pour les Forces canadiennes. Une mesure qui pouvait augmenter le nombre d'officiers subalternes était la prolongation de la période de service obligatoire requise en échange des quatre ou cinq ans de formation universitaire gratuite. La Commission Glassco avait recommandé ce prolongement, et les forces armées sou-

haitaient que les trois ans soient portés à cinq. En 1965, Hellyer annonça que la période de service obligatoire serait désormais de quatre ans²¹. Si cette année supplémentaire n'en venait pas à écarter un nombre important de candidats dont l'unique objectif était de se débarrasser de leurs obligations le plus tôt possible pour pouvoir quitter les forces, cette mesure augmenterait d'un tiers l'apport annuel d'officiers subalternes pour le RMC, ainsi que la proportion de ceux qui décideraient de rester dans les forces armées au-delà de leur période de service obligatoire. Mais cet effet ne se ferait pas sentir avant 1973, soit après que les membres de la dernière classe ayant été admise sous le régime des trois ans auraient reçu leur diplôme et accompli cette période de service obligatoire.

Une autre façon d'augmenter le nombre de diplômés entrant dans les forces armées pouvait être l'expansion du PFOR dans les universités, bien que le pourcentage de recrues de ce programme devenant des officiers de carrière soit beaucoup plus bas que celui des recrues provenant des collèges des forces armées. En outre, une augmentation du PFOR universitaire, à supposer que des candidats acceptables puissent être trouvés, ne produirait des effets qu'à partir de 1970. La croissance du PFOR dans les universités ne laissait donc guère d'espoir de combler rapidement le manque d'officiers.

Dans l'immédiat, la réduction du taux de perte dans les collèges et l'amélioration de la motivation pourraient s'avérer le type de mesures capables d'augmenter la production. Une des raisons des pertes était que certains élèves-officiers n'offraient pas le profil exigé pour poursuivre une carrière militaire. Après l'intégration, la sélection des recrues se fit par le système des conseils de révision locaux utilisés précédemment par l'armée: cette méthode accordait beaucoup moins d'importance à la motivation militaire que le processus utilisé par l'aviation et la marine d'avant l'intégration. De plus, après leur premier mois au Collège, il n'arrivait pratiquement jamais que des élèves-officiers soient renvoyés pour la seule raison qu'ils ne possédaient pas les qualités exigées d'un officier. Pourtant, il était important d'écarter les inadaptes et d'inspirer aux élèves-officiers des motiva-

tions militaires dès que possible. Dans un premier temps, cette mesure permettrait de faire davantage de place à des élèves-officiers ayant le bon profil et ensuite de réduire les pertes. Les collèges introduisirent donc un cours préparatoire d'été, entre le moment de la sélection et celui de la rentrée universitaire. Un tel cours avait été donné, à titre expérimental, à Royal Roads en 1967; il ne dura que trois semaines, au lieu des six prévues au départ, mais fut assez concluant pour être répété²². Plus tard, le même résultat fut atteint en envoyant les recrues des CMC (sauf celles de l'année préparatoire du CMR) à un cours élémentaire d'officiers, en même temps que les autres aspirants officiers, avant qu'ils ne commencent leurs études dans les universités ou les collèges des forces armées.

En réduisant le taux d'échec scolaire, on pouvait également obtenir une augmentation immédiate du nombre des diplômés des collèges. Ce résultat pouvait être atteint en allégeant le contenu des cours, mais Sawyer émit une ferme mise en garde contre la tentation de tricher avec les notes requises aux examens ou les exigences scolaires. Il fournissait régulièrement des statistiques montrant que le taux d'échec scolaire du RMC était comparable à celui des universités et d'autres écoles militaires. En même temps, il prouvait qu'en limitant les candidatures aux finissants de douzième et de treizième année qui étaient compétents à la fois en sciences et en arts libéraux, qu'en développant des relations plus étroites entre les étudiants et le personnel enseignant et qu'en conservant des classes moins nombreuses et un corps professoral de haut niveau, le RMC obtenait de meilleurs résultats que la plupart des établissements d'enseignement de premier cycle quant à la qualité de ses diplômés.

Royal Roads, qui avait davantage de places à offrir que le RMC et se trouvait doté d'un arrière-pays moins peuplé, était contraint d'accepter certaines recrues de niveau inférieur à celui de la treizième année en Ontario. Il connaissait un taux d'échec plus élevé pendant son cours de deux ans, mais en revanche les résultats de ceux de ses élèves-officiers qui obtenaient leur transfert à Kingston pour les deux dernières années étaient excellents. La Commission Glassco avait recommandé la



Le commodore W.P. Hayes, DC, commandant, de 1967 à 1970.

fermeture de Royal Roads, mais en 1963, Hellyer avait donné l'assurance qu'il n'en serait rien au nouveau commandant du RMC, le commodore W.P. Hayes*, quand celui-ci se rendit à Royal Roads, ainsi qu'au directeur de ce dernier, Eric Graham**. La raison tacite du ministre pour ne pas fermer l'établissement avait peut-être découlé de sa sagesse politique: il avait jugé qu'il fallait garder un collège militaire dans l'Ouest²³.

Pour essayer de résoudre les problèmes de Royal Roads en quelques années, Graham insista pour obtenir différentes modifications du programme des CFC, y compris quelques allègements ou redistributions du contenu scolaire²⁴. Finalement, le RMC accepta, quoique à contre-cœur, l'introduction de cours non spécialisés en arts et en sciences²⁵. Royal Roads proposa alors un programme spécial en arts libéraux, sans les cours de sciences exigés en treizième année. Le Conseil de la faculté du RMC émit quelques doutes quant à la justification d'un tel cours, eu égard au peu de candidats qui choisiraient une telle option: ses doutes furent justifiés la première année de cet essai²⁶. Plus tard, une option en arts libéraux en vue de baccalauréats spécialisés au RMC connut davantage de succès.

Une autre proposition de Royal Roads destinée à augmenter l'attrait des collèges des forces armées consistait à autoriser les diplômés des CFC à intégrer d'autres ministères gouvernementaux que celui de la Défense. Au nom du chef d'état-major de la Défense, le colonel d'aviation A.H. Middleton***, directeur des élèves-officiers, répondit que le seul but des collèges était de former des officiers. Le détournement d'un certain nombre d'élèves-officiers du service militaire serait « gênant »²⁷. Deux ans plus tard, le Conseil fut informé que « quelques diplômés brillants » étaient autorisés à travailler temporairement au Conseil de recherche pour la Défense, mais il leur faudrait par la suite accomplir leur service militaire ou rembourser le coût de leurs études²⁸.

Au même moment, tandis qu'il s'efforçait d'accroître la production des collèges, le RMC fut aux prises avec un autre problème étroitement lié au premier: il s'agissait de développer le programme d'études afin de former des officiers adaptés à l'ère moderne. En 1964, le dé-

partement d'économie et de sciences politiques coopéra avec le département d'histoire pour ajouter un baccalauréat spécialisé en relations internationales²⁹. En 1966, le Conseil des affaires universitaires approuva l'introduction de cours de traitement électronique et de gestion de l'ingénierie³⁰. Pourtant, malgré les applications militaires évidentes de ces cours, ils ne contribuèrent guère à modifier l'opinion de nombreux sceptiques qui soutenaient encore que le RMC « n'était pas suffisamment militaire ». Ce problème n'était pas typique du Canada: les écoles militaires américaines, si appréciées par les officiers canadiens pour leur prétendue grande influence militaire, avaient été soumises aux mêmes critiques. Réciproquement, la spécialisation de l'enseignement dans les collèges militaires canadiens avait été jugée très favorablement par des spécialistes militaires américains³¹. En 1966, le président du Conseil des affaires universitaires affirmait que les enseignants des CFC devaient se tenir davantage au courant de l'évolution des questions intéressant les militaires dans leurs domaines respectifs de spécialisation³².

Les élèves-officiers du RMC étaient eux-mêmes divisés sur le type de cours que devait dispenser le Collège. Ces différentes attitudes furent soulignées dans un article

*Le commodore William Hayes (n° 2576) fréquenta le RMC de 1937 à 1939, puis le Royal Naval College, à Dartmouth en Angleterre. Il entra dans les forces armées en tant qu'aspirant à bord de la flotte de Méditerranée orientale de la Royal Navy. Après la guerre, il fréquenta le United States War College, de 1958 à 1959, et fut commandant de Royal Roads de 1963 à 1967. Commandant le RMC de 1967 à 1970, il dirigea plus tard le collège des forces canadiennes, à Toronto.

**Eric Stanley Graham, chimiste, servit dans l'armée canadienne en Angleterre et en Europe de l'Ouest de 1942 à 1945. Il fut directeur des études, puis directeur de Royal Roads de 1961 à 1984.

***Le colonel d'aviation A.H. Middleton s'enrôla dans l'ARC en 1940. Il devint instructeur de vol, puis vice-commandant de Royal Roads de 1945 à 1946, et directeur des élèves-officiers au Quartier général des Forces armées canadiennes de 1965 à 1967.

écrit par l'élève-officier A.D. Chant* pour *The Marker*, le journal des élèves-officiers, en mars 1967. Chant écrivait que l'on pouvait distinguer trois groupes parmi les élèves-officiers: le premier n'était intéressé que par la carrière des armes, et pour lui le diplôme était secondaire; le deuxième, le plus nombreux, se composait d'élèves-officiers relativement intéressés à la carrière militaire, qui étaient venus au RMC pour obtenir un diplôme et qui resteraient dans les forces armées au-delà de leur période de service obligatoire si celles-ci pouvaient leur fournir une carrière intéressante; le troisième incluait les inadaptés qui, ayant échoué dans les CFC par accident ou mésaventure, haïssaient la vie militaire mais, garrottés par un contrat irrévocable, s'étaient résignés à passer « trois tristes années » sous les drapeaux. Chant ajoutait que le problème consistait à convaincre le deuxième groupe de rester dans les forces armées. Cela exigeait « une ouverture des possibilités dans les forces armées et une meilleure orientation des cours du RMC »³³.

Ce numéro du *Marker* fut porté à l'attention du chef d'état-major de la Défense, le général J.V. Allard**, par le chef du personnel (CP), le maréchal de l'air E.M. Reyno***. Ce dernier avait assuré au rédacteur en chef du *Marker* que le problème était à l'étude et qu'une fois l'unification achevée, il y aurait des changements marqués. Il ajouta pour Allard que ces changements pouvaient consister à ajouter d'autres cours de type militaire et à supprimer les diplômes de type civil³⁴. Allard répliqua que, bien que les programmes méritaient une « étude complète », il ne saurait approuver de point de vue extrémiste sur la question, c'est-à-dire ni un collège entièrement militaire ni la poursuite du système actuel. Il avait l'impression que la Commission consultative, dont il disait qu'elle était composée « d'anciens élèves-officiers déguisés en civils », n'était plus à même d'évaluer le système dans l'intérêt de la « nouvelle notion des forces armées »³⁵. En réalité, le nombre d'anciens élèves-officiers faisant partie de la commission ne fut jamais important.

Un an plus tard, Sawyer avertit la faculté du RMC que le Quartier général des Forces armées canadiennes se

faisait encore énormément de souci à propos de la prétendue insuffisance du contenu militaire des cours des collèges des forces armées³⁶. Il ne fait pas de doute que ces critiques provenaient d'un type d'officiers que Laurence Radway† qualifiait d'« anti-intellectuels » et de « gros bras », qui voulaient qu'on insiste davantage sur les qualités de combattants des élèves-officiers. En revanche, le problème de l'adaptation du contenu de l'enseignement du RMC aux besoins militaires était bien réel.

L'adjoint de Reyno, le major-général Bruce F. MacDonald††, demanda son avis sur la question à un ancien commandant du RMC, le major-général George Spencer, alors en poste au Quartier général de l'OTAN à Bruxelles. Spencer répondit que les études militaires devaient relever de l'une des divisions universitaires du Collège (arts, ingénierie ou sciences) et devaient être « d'un contenu idoine, de façon à attirer le respect tant des membres civils du personnel que des élèves-

*Andrew Douglas Chant (n° 7346) fit ses études à Royal Roads de 1963 à 1965, puis au RMC de 1965 à 1967; il s'enrôla dans la MRC en 1967 et servit à bord du nCSM *Saguenay* jusqu'en 1971. Il fit alors des études de droit et travaille à présent au service fiscal de la Banque Toronto-Dominion.

**Le général Jean-Victor Allard reçut en 1933 une commission au sein de la milice active non permanente du Canada. Enrôlé dans le régiment de Trois-Rivières (blindé), il passa au Royal 22^e Régiment en 1943 et devint brigadier sur les champs de bataille. Il fut attaché militaire à Moscou de 1945 à 1948; il commanda en Corée la 25^e brigade d'infanterie. Il fut le premier commandant de la force mobile et devint général et chef d'état-major de la Défense en 1966.

***Le maréchal de l'air Edwin Michael Reyno participa à la bataille d'Angleterre. Il fut chef du personnel de 1966 à 1969, et commandant adjoint du NORAD de 1969 à 1972.

†Laurence Radway, professeur de sciences politiques au Collège Dartmouth, dans le New Hampshire, fut coauteur, avec J.W. Masland, de *Soldiers and Scholars: Military Education and National Policy* (Princeton, N.J.: Princeton University Press, 1957).

††Le major-général Bruce F. MacDonald servit outre-mer dans l'armée blindée pendant la Deuxième Guerre mondiale. Il fut chef du personnel adjoint au Quartier général des Forces canadiennes en 1966, puis commandant du Collège d'état-major de l'armée canadienne à Kingston de 1966 à 1968.

officiers »; mais il ajouta qu'il fallait éviter toute « civilisation » des études militaires. L'équilibre des cours serait obtenu « par une orientation aussi militaire que possible de nombreuses matières essentiellement civiles et par la prise en compte des sujets à l'ordre du jour dans les universités civiles mais dont la nature était essentiellement militaire ». Il ajouta qu'à la question « qui est le patron? », la meilleure réponse résiderait dans une coopération étroite et une compréhension réciproque entre le Quartier général des Forces canadiennes et le RMC. « Le Collège n'existe que pour répondre à des besoins militaires, en tant qu'établissement d'enseignement [...] [Il] demande à être guidé avec doigté et, après négociation, les ordres doivent être suivis dans un esprit d'ouverture, et non d'obéissance passive. » Il pensait que cela pouvait nécessiter la création d'un organisme de contrôle indépendant, pour s'occuper des collègues, avec des compétences et une compréhension particulières³⁷.

Une fois, on se plaignit des cours d'histoire militaire, matière dont ni le contenu ni l'utilité militaires n'étaient contestés; ces plaintes visaient la nature et la qualité de cet enseignement offert à l'intérieur des études militaires, ainsi que la nature élémentaire de la matière elle-même. Par exemple, la liste des grades et les principes généraux de ce qu'étaient « l'attaque » et « la défense ». Ces plaintes visaient des cours d'histoire militaire qui avaient été offerts, depuis 1950, par des officiers de carrière du département d'études militaires, qui n'étaient pas historiens. En 1963, pour renforcer le contenu militaire du programme d'études, on décida que le cours hebdomadaire d'une heure d'histoire militaire sur la guerre et la société — déjà offert par des professeurs du département d'histoire aux étudiants en ingénierie dans leur cadre obligatoire de lettres et de sciences humaines — devenait obligatoire pour tous les élèves-officiers de quatrième année; il faisait désormais partie des exigences en matière d'études militaires³⁸.

Peu après, le département d'études militaires reçut une nouvelle mission: il ne s'agissait pas seulement d'offrir des cours généraux en « études militaires », mais aussi en leadership et en gestion militaires. Ce programme relèverait d'officiers de carrière spécialement

affectés au RMC dans ce but et non pas, comme cela avait déjà été le cas pour les études militaires, d'officiers faisant partie du personnel militaire de l'escadre des élèves-officiers. La nouvelle série de cours insistait particulièrement sur les sciences du comportement appliquées au domaine militaire, et comprenait de la psychologie en première année, de la sociologie du commandement en deuxième année, de la gestion et de la théorie de l'organisation en troisième et en quatrième année, et de l'histoire militaire — notamment le rôle des Forces armées canadiennes — en quatrième année³⁹. Le major C.J. Crowe*, du premier groupe des diplômés d'après-guerre du RMC, organisa le programme. Dans les premières années, il dut faire appel à des professeurs civils, car, pour certains cours, aucun officier de carrière compétent n'était disponible.

Il y avait des raisons impérieuses pour que des professeurs militaires soient utilisés autant que possible, non seulement pour donner des cours militaires, mais également dans les autres disciplines. Des enseignants faisant partie des forces armées pouvaient avoir une influence importante sur la motivation des élèves-officiers en faveur d'une carrière militaire. En 1967, le Conseil des affaires universitaires déclara qu'il était souhaitable que 20 pour cent du corps professoral des CFC soient des officiers de carrière. La difficulté consistait à trouver des personnes compétentes. Pour les professeurs civils, la qualification de base était le doctorat, mais en 1967, il y avait dans toutes les Forces canadiennes seulement sept officiers titulaires d'un doctorat⁴⁰. Cette situation différait grandement de celle des États-Unis, où

*Le lieutenant-colonel Charles J. Crowe (n° 2872) fut membre de la promotion *New Hundred* et obtint son diplôme en 1952. Il servit en Corée, puis reçut un baccalauréat en commerce à l'Université Queen's. De 1956, à 1959, il fut commandant d'escadre au RMC, puis fréquenta le Collège d'état-major à Camberley. Après avoir servi en Allemagne, à Ottawa et à Chypre, il revint à l'Université Queen's pour y faire un MBA. Placé à la tête du département de leadership et de gestion militaire du RMC à partir de 1967, il devint, au moment de sa retraite en 1976, directeur, pour la région des Prairies, du ministère d'État chargé des Affaires urbaines; il occupa les mêmes fonctions à partir de 1978, pour la région de l'Ouest.



Tournoi de boxe libre, 1958. Les élèves-officiers Facey, Walsh, Preston, Lomhein, Fletcher et de Chastelain exhibent fièrement leurs trophées.

il y avait peut-être 2000 officiers titulaires d'un tel diplôme⁴¹. Bien sûr, des officiers canadiens non titulaires d'un doctorat avaient souvent des connaissances et une expérience utilisables dans l'enseignement aux collègues — surtout dans les départements techniques —, mais ces officiers étaient peu nombreux et pouvaient rarement être détachés de leur corps pour venir enseigner au RMC. En outre, ils ne satisfaisaient pas tous aux critères des comités d'évaluation extérieurs.

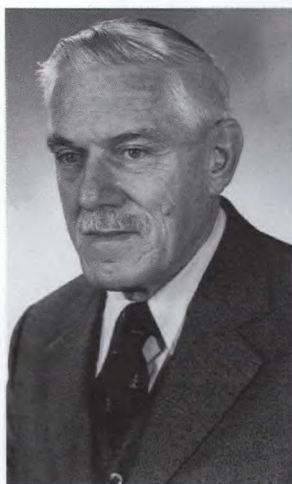
Comme bon nombre de diplômés du PFOR demandaient la permission de poursuivre des études su-

périeures dès l'obtention de leur baccalauréat, ce manque d'officiers qualifiés pour enseigner dans les collèges des forces armées serait résolu avec le temps. Mais en 1966, le vice-amiral Dyer*, chef du personnel, voyait le détournement d'élèves-officiers en direction des cycles supérieurs d'études comme une hémorragie d'officiers subalternes. Il dit qu'il était préférable que les diplômés du PFOR entrent directement dans les forces régulières afin d'obtenir une expérience précoce du commandement. Cependant, un petit nombre de nouveaux diplômés furent quand même autorisés à suivre des cours de niveau supérieur considérés comme précieux pour une carrière militaire. Ils furent tenus de prolonger de deux ans leur période de service obligatoire pour chaque année d'études du deuxième cycle suivie⁴². L'année précédente, 28 diplômés du PFOR universitaire et 16 élèves-officiers diplômés du RMC avaient demandé qu'il leur soit loisible de poursuivre immédiatement leurs études supérieures. En 1967, ils en comptèrent 16 et 8 respectivement. Le colonel Radley-Walters**, directeur de l'instruction, interpréta ces derniers chiffres comme un « nouveau déclin du taux de perte », qui selon lui avait atteint son point culminant en 1964-1965⁴³. Lui aussi se souciait davantage de la production d'un nombre suffisant d'officiers subalternes que du problème plus général du niveau d'instruction du corps des officiers dans son ensemble.

Les pressions exercées par le développement technologique et les changements sociaux et économiques, qui exigeaient de plus en plus d'études de deuxième cycle dans les professions civiles, existaient aussi au sein

*Le vice-amiral K.L. Dyer fut aspirant sur le HMS *Hood* avant la guerre. Il servit comme capitaine de corvette pendant la bataille de l'Atlantique et devint vice-amiral en 1965.

**Le brigadier-général Sydney Valpy Radley-Walters obtint son diplôme du Collège Bishop en 1940, et reçut une commission au sein du 27^e régiment blindé canadien (Fusiliers de Sherbrooke). Il commanda les fusiliers dans le cadre de la force d'occupation, puis le 8th Canadian Hussars (Princess Louise's) à partir de 1957, avant d'être nommé au SHAPE. En 1966, il devint directeur général de l'instruction au Quartier général des Forces canadiennes.



Le docteur J.R. Dacey, MBE, BSc, MSc, PhD, FCIC, directeur des études et principal, de 1967 à 1978.



La boxe chez les recrues, 1979 : après avoir longtemps fait partie de la tradition des recrues du RMC, ce sport fut proscrit en 1980.

des forces armées; mais le fait d'envoyer des officiers dans des écoles supérieures civiles pour satisfaire des besoins spécifiquement militaires était particulièrement coûteux pour les Forces canadiennes. Ces officiers détachés pour suivre leurs études touchaient leur plein salaire et toutes leurs indemnités. En 1967, Allard annonça un progrès important dans les études militaires canadiennes. Il dit que le Canada devait utiliser ses « universités militaires » pour spécialiser ses officiers dans cer-

tains domaines du cycle supérieur, « en cessant de se cantonner dans la seule formation d'élèves-officiers au sein des collèges »⁴⁴. Des diplômés de deuxième et de troisième cycle obtenus au RMC par le personnel militaire ouvriraient la route à la production de plus d'enseignants militaires et pourraient ainsi augmenter l'apport militaire dans la formation des élèves-officiers. Les développements en ce sens seront examinés en détail au chapitre 13.

Toutes ces mesures, tant au niveau du baccalauréat que de la maîtrise, étaient à même de servir les desseins militaires du RMC. Elles auraient dû servir à écarter tout doute quant au fait que les collèges des Forces canadiennes n'étaient « pas suffisamment militaires ». Et pourtant ces doutes persistaient. En 1967, la Commission consultative connut de vifs débats à propos d'une prétendue « civilianisation » des collèges militaires, qui était censée entraver leur fonction militaire. L'objet réel de l'enquête était en fait de savoir si les collèges contribuaient suffisamment à motiver les élèves-officiers. Lors d'une réunion de la Commission consultative, le colonel Gordon Sellar*, ancien élève-officier et ancien officier d'état-major de l'armée au RMC, rappela qu'à l'époque où il visitait les unités d'entraînement d'été, il avait souvent eu à écarter les questions des commandants d'unité à propos du manque de savoir-faire militaire des élèves-officiers du RMC. Le général Allard rétorqua que la réponse était simple: les collèges s'efforçaient de former « des honnêtes hommes ». J.R. Dacey**, directeur des

*Le brigadier-général Gordon H. Sellar (n° 2805) fréquenta le RMC de 1940 à 1942. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, il servit au sein des Calgary Highlanders, puis du PPCL. Il fut directeur des élèves-officiers au RMC en 1968, puis commandant d'une base en Europe de 1969 à 1971, et directeur général des forces terrestres à partir de 1972.

**John Robert Dacey (n° HO 11132) obtint son baccalauréat ès sciences en 1936, sa maîtrise ès sciences à Dalhousie en 1938, et son doctorat à McGill en 1940; il s'enrôla dans l'armée canadienne cette année-là et fut chargé de recherche dans le domaine des armes chimiques. Il prit sa retraite avec le grade de major et, de 1947 à 1948, fut surintendant principal des laboratoires de chimie du Conseil de recherche pour la défense. Nommé professeur au RMC en 1948, il devint doyen des sciences, puis directeur des études et directeur en 1967. Il prit sa retraite en 1978, mais continua ses recherches au RMC.

études par intérim au RMC quand Sawyer était malade, déclara qu'il était faux de prétendre que le RMC n'était « pas militaire ». Il affirma que son taux de rétention était aussi bon que celui de West Point⁴⁵.

Certains de ceux qui se souciaient des prétendues lacunes militaires du RMC considéraient les sports et l'athlétisme comme des activités parfaitement appropriées pour la préparation d'un jeune à la carrière militaire. À cette époque, il y eut d'importants changements dans le programme d'athlétisme du Collège. Le vénérable club de loisirs, organisé en 1876 pour promouvoir les intérêts parascolaires des élèves-officiers au sein du Collège, fut « aboli » en 1963. (Il devait être restauré par la suite.) Il fut remplacé par une commission d'athlétisme qui sembla à l'époque plutôt adaptée à la gestion des innombrables rencontres intercollégiales qui s'ajoutaient à un programme déjà fort complet de sports *intramuros*⁴⁶. Peu après, le chef du service de santé interdit la boxe dans les Forces canadiennes, car ce sport pouvait causer des blessures. La pratique de la boxe par les recrues, une tradition bien établie au RMC, tombait sous le coup de cette interdiction. Cet ordre fut un rude coup pour tous ceux, et ils étaient nombreux, qui considéraient cet art comme un outil important pour développer la virilité*⁴⁷.

Beaucoup de gens mettaient en doute la validité de la théorie selon laquelle les sports étaient un instrument de mesure essentiel pour jauger la qualité des officiers produits. Et d'après certains, les échecs sportifs du RMC prouvaient le déclin du vieil esprit et des anciennes vertus: ces lamentations venaient inévitablement renforcer les plaintes de ceux qui déploraient le manque d'efficacité du Collège. En 1965, le RMC remporta huit championnats intercollégiaux, mais 1966 fut une mauvaise année. On parla à nouveau de déclin. Un an plus tard, la situation s'améliora: le RMC se distingua en compétition avec les universités civiles et confondit les prophètes de malheur⁴⁸.

Une autre façon de mesurer le succès des collègues dans leur effort pour développer l'esprit et la compétence militaires était la qualité des rassemblements. « Des parades bien réglées », telles que les affectionnent les

officiers qui les passent en revue, et la présentation de spectacles militaires de qualité, sont des signes visibles traditionnels de l'efficacité de la formation et de l'endoctrinement militaires. De temps à autre, malgré la perfection soutenue des rassemblements annuels exécutés au moment de la remise des diplômes du RMC, la vieille garde déclarait qu'elle ne pouvait que constater la détérioration du maintien des élèves-officiers. Néanmoins,

*La pratique de la boxe par les recrues fut restaurée peu après par le général Turner, car le RMC comptait encore parmi ses sergents chargés de l'éducation physique des entraîneurs de boxe formés par l'armée. Quand le dernier d'entre eux prit sa retraite en 1980, le commandant de l'époque, le brigadier-général John de Chastelain, qui avait été un boxeur intercollège, décida, à regret, que la pratique de ce sport par les recrues devait être interrompue.

La parade sur la colline du Parlement, 1976. Les élèves-officiers ont défilé sur la colline du Parlement à l'occasion du centième anniversaire du Canada, en 1967, et aussi lors du centenaire du Collège, en 1976.



L'ouverture officielle du dortoir de Fort Champlain: le gouverneur général Georges Vanier et l'élève-officier commandant d'escadre Dick Cohen, 1965.

si tant est qu'un rassemblement puisse efficacement donner la mesure des qualités demandées à un officier, l'année 1967, celle du centième anniversaire de la Confédération canadienne, amena des preuves éclatantes de bonne santé. Le 27 mai, plus de 500 élèves-officiers participèrent au défilé du drapeau, sur la colline du Parlement, et furent passés en revue par le gouverneur général devant 8000 spectateurs⁴⁹. Ce spectacle était le plus brillant que le RMC ait jamais présenté.

Par suite du succès de cet événement lié au centenaire de la Confédération, l'ARC offrit au RMC un aéronef de type Sabre pour qu'il soit exposé dans l'enceinte du Collège, avec le char Sherman et les canons antichars qui s'y trouvaient déjà. Beaucoup d'officiers pensaient que la présence de ces engins était importante pour renforcer l'esprit militaire. Le Collège accepta le cadeau avec plaisir, car il lui permettrait d'ajouter « un petit air d'aviation à ces lieux essentiellement consacrés à l'armée »⁵⁰.

Les sports, les rassemblements et l'atmosphère militaire n'étaient cependant que des à-côtés. Les vrais besoins se trouvaient dans un solide programme de formation et d'instruction, et dans des locaux permettant de le suivre. À une époque où l'université était en pleine expansion avec le soutien financier du gouvernement fédéral, la construction de nouveaux locaux, dont le RMC avait besoin pour remplir adéquatement son rôle universitaire et militaire fut reportée. Le seul bâtiment construit dans les années 1960 fut la résidence Fort Champlain. Venant s'ajouter à Fort LaSalle, à Fort Haldimand et à la « Stone Frigate » (précédemment recouverte de pierre à chaux pour maintenir sa vieille couleur ocre), la capacité totale d'hébergement du RMC atteignait désormais 600 chambres individuelles.

Le Collège reçut également l'autorisation de récupérer un terrain situé de l'autre côté de la Route n° 2, qui lui avait d'abord appartenu, mais qui avait été utilisé depuis la Deuxième Guerre mondiale par l'unité locale de la réserve navale, le NCSM *Cataraqui*, et par la garnison de Kingston pour un mess des sergents. Conformément au plan sur dix ans préparé par l'entreprise d'architecture de Toronto UPACE, ce terrain devait maintenant

servir à des activités de détente et d'instruction. Mais la mise en œuvre de ces recommandations fut repoussée par l'intégration des forces armées. Tous les progrès spectaculaires accomplis par le Collège au cours des années précédentes se trouvaient compromis par des obstacles venant d'Ottawa. Au premier rang de ces entraves se trouvait la véritable dislocation causée par l'unification des forces armées⁵¹.

Unification, conseil de perfectionnement des officiers et formation professionnelle

En décembre 1966, le ministre de la Défense Paul Hellyer déposa un projet de loi pour passer de l'intégration des Quartiers généraux de la Défense à une unification complète des Forces canadiennes. Cela souleva immédiatement une tempête de protestations. Plusieurs officiers haut gradés étaient d'avis que les caractéristiques des métiers spécifiques à chaque armée étaient très différentes et s'opposaient à la fusion de trois armées, qui perdraient ainsi leurs traditions, leur organisation, leurs uniformes et leur structure hiérarchique respectives; ces opposants ont démissionné d'eux-mêmes ou ont été acculés à le faire¹. En dépit de leur opposition publiquement exprimée, le projet de loi C-90 fut adopté par la Chambre des communes le 25 avril 1967.

Un des effets sur le RMC de l'unification des forces armées par Hellyer fut de rendre impropre le nom des collèges des Forces canadiennes, à présent que celles-ci étaient regroupées en une seule armée. Les collèges furent donc bientôt officiellement rebaptisés d'un nom qui avait déjà été utilisé officieusement: « les Collèges militaires du Canada ». Il devenait dès lors inutile de traduire les noms respectifs des collèges. Le Royal Military College et le Collège militaire royal (CMR) ne changèrent pas de nom, mais Royal Roads devint Royal Roads Military College. Discutant ces changements, le dirigeant du Club du RMC releva que les grades et les groupements de base des élèves-officiers utilisés dans les collèges avaient été empruntés à l'ARC, qui, à présent, avait elle-même adopté la nomenclature de l'armée, c'est-à-dire la nomenclature américaine. Les grades des élèves-officiers du RMC semblaient donc anachroniques. Quelqu'un suggéra avec nostalgie la possibilité d'un retour à l'usage d'avant-guerre (par exemple, adjudant de bataillon),

mais les grades adoptés en 1948 et utilisés par les trois collèges avaient été consacrés par l'usage². La structure d'après-guerre des grades au RMC demeura intacte.

L'unification ne se résumait pas à de simples changements de noms ou de grades, elle toucha le RMC beaucoup plus sérieusement, car les collèges étaient censés représenter la principale source d'officiers diplômés pour les Forces canadiennes récemment unifiées. Mais, à l'époque, un événement local semblait revêtir une importance plus immédiate. Durant l'année scolaire 1967-1968, qui devait être sa dernière année en tant que directeur des études, le colonel Sawyer était en congé de retraite. Il avait été le principal pilote du RMC depuis le début des discussions concernant sa réouverture après la Deuxième Guerre mondiale. Ses précieux contacts au sein des Quartiers généraux d'Ottawa dataient d'avant et de pendant la guerre. Ainsi, tandis que les commandants et les officiers d'état-major se succédaient, Sawyer tenait la barre d'une main ferme, pour atteindre son but d'un enseignement parfait dans un environnement militaire. Son dévouement personnel — presque obsessionnel — pour ce collège dans lequel il avait vécu aussi bien comme élève-officier que comme professeur, lui avait valu le surnom de Monsieur RMC. Sawyer mourut en février 1968 et le docteur John R. Dacey, professeur de chimie, fut nommé pour le remplacer. Cela provoqua un changement attendu depuis longtemps dans la structure de commandement du RMC.

Outre ses fonctions de directeur des études, Sawyer avait occupé le poste de vice-commandant du Collège, ce qui ne plaisait pas à tout le personnel militaire. Les ordonnances et règlements royaux prescrivent qu'en l'absence du commandant — sauf ordre contraire de ce

dernier — le commandement doit être assuré par l'officier de grade le plus élevé présent au collège. Sawyer avait été nommé vice-commandant peu après avoir quitté les forces régulières à la fin de la guerre, et avait gardé un statut militaire d'officier de réserve qui lui permettait d'être rappelé pour assurer l'intérim du commandant. Il est tout à fait courant dans les écoles militaires américaines que le directeur soit commandant en second sous les ordres du surintendant, mais il s'agit dans tous les cas d'un officier de la force régulière. Pendant la guerre, Dacey avait été un simple chercheur en uniforme, mais quand il succéda à Sawyer, il était civil depuis fort longtemps. Il ne pouvait logiquement pas commander le Collège. Le poste de vice-commandant

Existant depuis 1953 (difficilement, à ses débuts), le Corps des tambours et clairons du RMC s'est imposé comme une autre tradition du Collège. Ici, le tambour-major Clark Little en tête du Corps (et de l'escadron), de retour vers le Collège en ce « dimanche des sous » (Copper Sunday), 1971.



resta donc vacant. En outre, en 1964, un groupe spécial de travail avait recommandé que les officiers nommés dans l'escadron des cadets et dans l'administration du Collège soient tous de même grade³. Sous les ordres du nouveau commandant, arrivé en 1967, le commodore W. P. Hayes, le successeur du précédent capitaine-adjutant (que l'on appelait à présent directeur des élèves-officiers) fut le nouveau commandant en second. Plus tard, l'officier à la tête de l'administration fut rebaptisé directeur de l'administration, avec le grade de lieutenant-colonel⁴. Les deux directeurs militaires et le directeur des études (renommé directeur et directeur des études en 1972) étaient donc tous trois de rang égal, chacun à la tête d'un secteur du Collège. Ainsi, à une époque où les changements étaient imminents, Dacey apparut aux yeux de la faculté en moins bonne position que Sawyer pour présenter les vues du corps enseignant sur le développement du Collège.

Sous ce nouveau régime, le RMC eut à se débattre avec son éternel problème: recruter en qualité et en quantité suffisantes pour être en mesure de fournir aux forces armées les officiers diplômés dont elles avaient tant besoin. Les efforts de publicité faits par les collèges en envoyant des élèves-officiers en uniforme dans des centres de recrutement et dans des écoles, ainsi qu'en organisant des rencontres athlétiques, furent renforcés en 1967-1968. La fanfare du RMC défila avec un contingent du CMR, Place Ville-Marie à Montréal; l'équipe de football du RMC disputa trois parties à Calgary, à Edmonton et à Windsor devant un total de 13 000 spectateurs; les équipes de hockey et de basket-ball participèrent au carnaval d'hiver de l'Université de Mount Allison et 500 élèves d'écoles de Hamilton, de Toronto et d'Ottawa visitèrent le Collège⁵.

Il fallait à chaque jour multiplier les efforts en ce sens. En novembre 1967, le commandant dit à la Commission consultative qu'il s'attendait à des difficultés croissantes pour trouver des recrues dans les années à venir, car l'avantage financier relatif offert par le PFOR, comme moyen de se payer des études universitaires, avait considérablement diminué. Certaines universités canadiennes avaient réduit leurs exigences à l'inscription, par

exemple en renonçant à la langue maternelle en tant que matière obligatoire pour les futurs ingénieurs: les collèges militaires, en revanche, l'exigeaient toujours pour l'inscription à tous leurs cours⁶. On parlait également de supprimer la treizième année en Ontario et dans les écoles de Colombie-Britannique où elle existait encore. Cela obligerait inévitablement les collèges militaires à changer leurs exigences à l'admission⁷.

Pour éliminer certains obstacles au recrutement, quelques mesures furent prises immédiatement. Le directeur du recrutement signala que la présélection du personnel navigant, précédemment requise pour tous les candidats à l'armée de l'air (dont beaucoup n'avaient qu'un désir dans la vie, celui de voler), avait été abandonnée. Comme l'armée de l'air avait deux fois plus de candidats qu'il ne lui en fallait, on proposa aux candidats refusés d'entrer soit dans l'armée de terre, soit dans l'armée de mer, et plusieurs acceptèrent⁸. L'établissement de nouvelles unités de sélection du personnel rendit possible la sélection de candidats pour le PFOR à longueur d'année. Enfin, étant donné que de nombreux candidats en provenance de Nouvelle-Écosse étaient de faible niveau, surtout en sciences, et que cette province n'avait pas l'équivalent de la treizième année de l'Ontario, certains de ses candidats refusés au RMC furent admis en année préparatoire au CMR⁹.

Ces changements n'auraient pas suffi à remédier au manque chronique d'officiers. Mais la première mesure conduisant à une augmentation du nombre total d'élèves-officiers passait par la croissance du nombre de candidats parmi lesquels les élèves-officiers seraient sélectionnés. Pour revigorer le programme de recrutement, le RMC suggéra la nomination d'un agent d'admission à plein temps pour chaque collège¹⁰. Puis, un an plus tard, la Commission consultative fut informée que la situation dans ce domaine vital était devenue encore plus désespérée qu'on ne l'avait réalisé jusque-là. Bien qu'aucun ingénieur civil ne pût entrer directement dans les forces armées et que bien peu provenaient des PFOR de l'université, seuls cent ingénieurs avaient obtenu leur diplôme du RMC en 1968 et la promotion de 1969 n'en comptait que 75¹¹.

Les problèmes de recrutement des collèges militaires canadiens n'étaient pas seulement dus à la difficulté à rejoindre suffisamment de diplômés de l'enseignement secondaire, ou au fait que les collèges maintenaient fermement leurs normes scolaires élevées. À l'époque, l'agitation étudiante menaçait de battre en brèche l'intérêt des jeunes pour les carrières militaires. L'opposition de certains jeunes Américains à tout ce qui pouvait ressembler à l'armée avait augmenté avec l'extension aux bacheliers de l'enrôlement obligatoire pour le Viêt-nam; cette opposition avait contaminé le Canada. En 1968, lors de la cérémonie de remise des diplômes du RMC, le brigadier Ben Cunningham, ancien élève-officier, qui en temps de guerre avait commandé des unités sur le terrain et qui avait également commandé le RMC, aborda le sujet de l'agitation étudiante. Il dit que l'explication de l'attitude des jeunes ne se trouvait simplement ni dans le conflit des générations ni dans des griefs spécifiques. Les déceptions des étudiants et les carences des universités jetaient certes de l'huile sur le feu, mais la jeunesse était habilement manipulée par de dangereux démagogues. Il déclara que la violence ne saurait être une solution aux problèmes de la jeunesse. Cunningham fit alors l'éloge du RMC pour « sa formation systématique au commandement et à la gestion de l'homme ». Il dit qu'après l'intelligence et la force de caractère, la caractéristique principale d'un chef est de savoir s'exprimer de façon exacte et sans équivoque, tant en mathématiques et en sciences qu'en lettres. Il approuva le programme du RMC, qui insistait sur un excellent niveau académique ainsi que sur le comportement discipliné, une norme du Collège¹². Mais Cunningham n'avait pas trouvé de remède pour la baisse des candidatures. À la base du problème se trouvait le fait qu'une trop faible proportion de la population, par ailleurs sans cesse décroissante, était prête à accepter les responsabilités liées à la défense du pays.

Le RMC ne pouvait pour ainsi dire rien faire, pour parer à l'hostilité de la jeunesse en dehors de ses murs, mais il pouvait prendre des mesures afin que les élèves-officiers, une fois entrés, soient guidés de façon appropriée en fonction des circonstances nouvelles de



À la fin des années 1960 et au début des années 1970, la première coupe de cheveux par le coiffeur du Collège faisait toute une différence.

l'époque; et c'est ce qui fut fait. Plusieurs années auparavant, certains membres de la faculté, dirigés par G.F.G. Stanley, doyen des arts, s'étaient opposés avec acharnement à une proposition faite par les militaires de raccourcir les congés des élèves-officiers ayant des résultats scolaires médiocres. Ils soutenaient que de telles mesures étaient susceptibles de diminuer sérieusement le sens des responsabilités individuelles des élèves-officiers¹³. Quand Hayes arriva en 1967, lui-même et le premier directeur des élèves-officiers, le lieutenant-colonel Alan Pickering*, introduisirent différents changements dans l'escadre des élèves-officiers afin de stimuler leur sens des responsabilités et d'accélérer leur accession à la maturité.

D'abord, afin de donner davantage d'occasions aux élèves-officiers de quatrième année d'exercer le commandement, ce que l'on faisait déjà par rotation des responsabilités à chaque fin de trimestre, Hayes envisagea de modifier l'organisation de l'escadre en la divisant en sept escadrons au lieu de cinq, à compter de 1968–1969. Il isola également les recrues de chaque escadron en une section séparée¹⁴. Afin d'insister sur le fait que le commandement devait être basé sur l'ascendant personnel du chef plutôt que sur des punitions, il ordonna que, pendant les deux premières semaines de l'année scolaire, les élèves-officiers gradés n'utilisent pas leur droit à punir les nouvelles recrues. Les élèves-officiers de quatrième année réagirent très favorablement à ces innovations¹⁵.

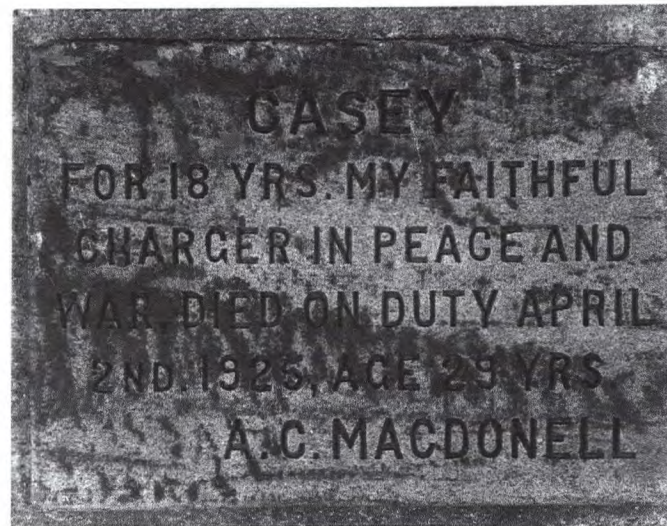
Hayes introduisit aussi un bon nombre de privilèges nouveaux pour les élèves-officiers de quatrième année: ces derniers pouvaient porter des vêtements civils quand ils n'étaient pas de service, ils pouvaient posséder et utili-

*Le major-général Alan L. Pickering (n° 2908) obtint son diplôme du RMC en 1953 et un baccalauréat ès sciences de l'Université Queen's en 1954. Il devint pilote d'essai de l'avion Yukon de l'ARC et ingénieur du projet Gemini en Californie, auprès de la division des systèmes spatiaux de l'USAF-NASA. Il revint au RMC en tant qu'officier d'état-major de l'air, en 1967. En 1973, il alla suivre un cours de baccalauréat à l'École de guerre maritime américaine. Il fut chef du renseignement militaire et de la sécurité puis, en tant que civil, travailla au centre de la sécurité des télécommunications à Ottawa.

ser des voitures pendant le dernier trimestre, fréquenter des bars et acheter de l'alcool à certaines conditions. L'ancien mess des sergents, de l'autre côté de la Route n° 2, devint le mess de tous les élèves-officiers du RMC. Cette mesure réduisit l'impression de ségrégation hiérarchique interne. Les élèves-officiers de deuxième et de troisième année furent autorisés à porter des blazers et des pantalons de flanelle en dehors du collège (privilege autrefois accordé aux seuls élèves-officiers de quatrième année, par le commodore Piers), et ils étaient libres de leur temps chaque jour, depuis la fin des cours jusqu'au rassemblement du lendemain matin¹⁶. Le droit de porter des vêtements civils à Kingston fut particulièrement apprécié par les élèves-officiers de quatrième année.

Le changement le plus radical fut l'abrogation de la règle exigeant que les élèves-officiers conservent le célibat jusqu'à l'obtention de leur diplôme. Tout le monde savait que, depuis quelques années, un petit nombre d'élèves-officiers avaient violé cette règle, mais les autorités avaient fermé les yeux. Or, Hayes croyait qu'il y avait des circonstances où il était déshonorant pour un élève-officier de ne pas se marier. Il contacta donc le ministère de la Défense nationale pour demander au Conseil général des CFC de permettre qu'à l'avenir le commandant puisse approuver le mariage des élèves-officiers de quatrième année. Il affirma que, s'il n'obtenait pas gain de cause, il recommanderait la libération des élèves-officiers déjà mariés, dont un au moins était une personnalité exceptionnelle. Il obtint ce qu'il demandait¹⁷.

Quelques anciens élèves-officiers virent dans ces mesures des signes de décadence, mais d'autres pensèrent qu'en adaptant la discipline du RMC pour la rendre plus conforme aux réalités modernes, elles contribuaient à faciliter la préservation des traditions et des services du Collège. La plupart convinrent que le changement était à la fois inévitable et nécessaire. C'était une véritable révolution dans le système de formation militaire du RMC et non pas, comme tant de critiques l'ont affirmé, une démission face aux « libéraux ». Ces changements furent l'œuvre d'un commandant issu de la marine, considérée plus intransigeante sur les principes.



Sur la tombe de Casey : dès leur arrivée, les seniors incitent les recrues à lire et à réciter à haute voix toutes sortes d'inscriptions concernant les réalisations du CMR, ses personnalités et, bien sûr, des vœux de toutes sortes. Les noms des « Old Eighteen », les inscriptions de l'Arche commémoratif et l'épithaphe sur la tombe de Casey sont parmi leurs préférées.

Vers la même époque, le commodore R.H. Leir*, directeur général des programmes d'instruction individuelle (DGP11), informa la Commission consultative qu'en 1968, la tâche consistant à coordonner la qualité militaire et la qualité scolaire du RMC était devenue plus difficile¹⁸. À cause du développement technique, la formation militaire devenait plus complexe. L'entraînement d'été, qui se poursuivait essentiellement — comme auparavant — de façon séparée pour les trois armées (sauf pour la première année, où les entraînements de l'armée et de l'aviation avaient lieu ensemble), était trop court pour être pleinement efficace. En outre, ce stage, qui durait

*En 1968, les postes de directeur de l'instruction et de directeur des élèves-officiers furent supprimés et remplacés par celui de directeur de l'instruction militaire et commune, relevant du directeur général des programmes d'instruction individuelle. R.H. Leir fut le seul titulaire de ce poste avant la nouvelle réorganisation; l'année suivante, il devint directeur général de la formation du personnel. Aspirant en 1944, Leir avait été capitaine de l'école de formation NCSM *Venture*. Il fut promu commodore, en 1967, et devint contre-amiral, en 1972.

à présent neuf semaines, représentait un poids considérable pour le personnel d'encadrement¹⁹. On avait suggéré un remède: étendre le programme du Collège sur douze mois, qui seraient divisés en trimestres, abandonnant ainsi les cycles universitaires traditionnels. Cette suggestion ne fut pas retenue, notamment parce que l'entraînement sur le terrain aurait été impossible pendant l'hiver canadien et aussi en partie du fait qu'un système trimestriel aurait rompu le rythme universitaire traditionnel permettant de concilier enseignement et recherche. Une meilleure façon de résoudre le manque d'officiers des forces armées, surtout d'officiers ingénieurs, consistait en un recrutement plus efficace; et tout le monde reconnaissait que l'insistance du RMC sur des normes, des habitudes et des conditions universitaires normales était un atout essentiel pour attirer des recrues de bon niveau scolaire ainsi que les meilleurs professeurs²⁰.

Les qualités scolaires du RMC étaient alors solidement établies et bien connues. Les innovations adoptées au RMC dans le début des années 1950 et ses nombreuses spécialisations furent pleinement justifiées pendant les années 1960, quand les écoles militaires américaines renoncèrent à leur programme traditionnel et commencèrent à offrir une grande variété d'options²¹. En 1967, l'introduction au RMC d'études supérieures, marque traditionnelle de l'accès au rang d'université, fut publiquement reconnue quand le comité des présidents d'université de l'Ontario invita le commandant du RMC à devenir un de ses membres²². Le commodore Hayes et le docteur John Dacey furent les premiers à siéger au sein de cette institution. C'est ainsi qu'ils se rendirent mieux compte de la prodigalité des provinces au profit des universités, à une époque où les budgets des CMC étaient « gelés ». En même temps, tout en déplorant le manque de fonds, la propre faculté du RMC ne cachait pas son enthousiasme quant aux qualités du Collège et aux innovations qu'il apportait. Un professeur du RMC écrivit dans un journal militaire britannique que son institution était « universellement reconnue comme le collège militaire occidental le plus éclairé, offrant une éducation militaire équilibrée en ingénierie, en sciences

et en sciences humaines, tout en fournissant des outils de recherche de pointe, un corps enseignant de haut niveau et une division d'études supérieures »²³.

Mais le RMC devait continuer à innover pour soutenir sa réputation universitaire, dont dépendait largement son recrutement, se montrer à la hauteur de ses concurrents et s'adapter de façon plus étroite aux exigences militaires. Il modernisa donc son programme dans un domaine longtemps considéré comme vital dans les écoles militaires: les mathématiques. Le docteur N.K. Pope*, chef du département de mathématiques du RMC, informa le comité exécutif du Club du RMC de l'installation d'un laboratoire de mathématiques dont il disait qu'il était « probablement le plus perfectionné parmi ceux de toutes les universités du Canada ». Seize calculatrices électroniques offraient une souplesse incomparable pour les calculs statistiques et scientifiques. Quatre modules électroniques, tenant sous un bureau, séparés de leur clavier, pouvaient servir quatre claviers chacun. Il y avait des programmes sur cartes pour les problèmes répétitifs ou particulièrement complexes. En les utilisant en même temps que les programmes à cartes, les claviers devenaient des ordinateurs miniatures, tenant sur le dessus d'un bureau. Le RMC pouvait utiliser les claviers et les programmes à cartes pour laisser les étudiants écrire leurs propres programmes. Le nouveau laboratoire de mathématiques permit de décharger de façon importante l'ordinateur du RMC et fut utilisé, d'abord et avant tout, par les étudiants.

À l'époque, les recrues arrivant des institutions secondaires n'étaient pas familiarisées, fût-ce de la façon la plus rudimentaire, avec les calculatrices électroniques. Le docteur S.D. Jog**, du département de mathémati-

*Le docteur Noel Kynaston Pope est diplômé en mathématiques et en physique de l'Université de Canterbury en Nouvelle-Zélande. Après obtention d'un PhD à Édimbourg, il fut chargé de cours au Conseil national de recherches en 1949, travaillant à Chalk River. Il fut nommé au département de mathématiques du RMC en 1962, et en devint le directeur en 1967. Il prit sa retraite en 1982.

**Le docteur Shridar Dattraya Jog fut nommé au RMC en tant que professeur agrégé de mathématiques en 1967. Il fut directeur du département de mathématiques et d'informatique de 1981 à 1985.

ques du RMC, rédigea un manuel de six pages sur l'utilisation correcte du clavier. Les calculatrices, de la taille d'un combiné téléphonique, et les programmes à cartes faisaient gagner beaucoup de temps aux étudiants: les outils informatiques à leur disposition les aidaient également à faire leur travail dans d'autres domaines. En outre, les élèves-officiers pouvaient à présent se familiariser avec des équipements qui leur serviraient dans leurs unités après leur diplôme²⁴. Le RMC entrevit ainsi de façon précoce que l'informatique avait un énorme potentiel militaire, et il entra dans l'âge de l'ordinateur bien avant la plupart de ses contemporains civils au Canada.

D'autres changements dans les programmes universitaires étaient liés plus étroitement aux besoins militaires. Les études supérieures comptaient 27 étudiants en 1968, dont 22 en ingénierie et 5 en études militaires²⁵. Le cycle supérieur d'études militaire au RMC était remarquable. En même temps, le programme du baccalauréat offrait un cours d'histoire de conduite de la guerre qui insistait sur les relations entre les développements politique, économique, social et technologique; ce cours fut remplacé par un autre sur la pensée stratégique moderne, considéré jusque-là comme plus adapté à des étudiants du cycle supérieur. Le nouveau cours de baccalauréat du RMC, ingénierie et gestion, qui avait des applications militaires évidentes, connut beaucoup de succès. Leadership et gestion militaires, qui insistaient sur les facteurs sociologique et psychologique et qui avaient remplacé les anciennes études militaires, étaient pris plus au sérieux que ces dernières.

Ces changements ne furent pas introduits sans quelques heurts entre les intérêts universitaires et militaires. Quand le nouveau département de leadership et gestion militaires demanda davantage de temps, il obtint une heure supplémentaire retirée à l'exercice. L'encadrement militaire des élèves-officiers reconnut qu'il n'aurait jamais concédé ainsi une heure d'exercice pour n'importe quel sujet scolaire qui aurait eu besoin d'un peu plus de temps. Certains membres du Conseil éducatif redoutaient que, si le niveau d'exercice baissait, il ne faille réintroduire une heure supplémentaire d'exercice,

aux dépens du temps d'étude. Le docteur John Plant*, officier de marine, ancien élève-officier, membre de la faculté et futur directeur, dit qu'il considérait les cours de leadership et gestion militaires comme des matières universitaires, et non comme des sujets strictement militaires²⁶. La remarque était judicieuse. Au RMC, la formation générale et la formation militaire se recoupaient étroitement.

La raison de cette polémique concernant l'emploi du temps se trouvait dans le fait que le programme de travail des élèves-officiers était trop lourd. Ottawa convint avec le RMC qu'il fallait faire quelque chose, sans toutefois renoncer aux normes d'excellence en vigueur. On réduisit la charge de travail de la deuxième année de 15 pour cent en supprimant certains cours de sciences²⁷. Un an plus tard, des mesures furent prises pour éliminer le trimestre de printemps qui avait été créé avant que les baccalauréats en ingénierie ne commencent²⁸.

Pendant ce temps, Hayes avait amorcé une étude de l'emploi du temps pour établir avec précision « le temps effectif réellement consacré par les élèves-officiers à leurs différentes tâches ». Il avait sélectionné un échantillon représentatif d'élèves-officiers et leur demanda de lui remettre un relevé détaillé de ce qu'ils faisaient chaque jour, pendant vingt-quatre heures, sept jours sur sept. Son groupe d'étude de l'emploi du temps parvint aux conclusions suivantes: les recrues passaient trop de temps au nettoyage de leur chambre et à l'entretien de leur tenue, tandis que la gestion de l'escadre était excessivement monopolisante pour les étudiants de quatrième année; une heure de sommeil supplémentaire le matin ferait du bien aux recrues; quant aux autres, « ils ne devaient pas simplement donner l'exemple [par la qualité de leur tenue], mais également faire preuve de beaucoup de bon sens dans [...] les normes exigées des élèves-officiers plus jeunes », normes qui devaient être



Le brigadier général W.K. Lye, MBE, DC, commandant, de 1970 à 1973.

*John B.M. Plant (n° 3948) entra au collège en 1953 et reçut son brevet au sein de la MRC en 1955. Il fréquenta le Royal Naval Engineering College de Manadon, à Plymouth, et le MIT, où il reçut son titre de docteur. Il devint chargé de cours en ingénierie au RMC en 1965, doyen en 1972 et directeur en 1984.

« réalisables ». Le groupe constata également que les élèves-officiers du RMC prenaient davantage part aux sports intercollèges (et consacraient moins de temps aux sports *intra-muros*) que ceux qui venaient de Royal Roads et du CMR, soit parce que ces collèges avaient davantage donné la priorité à des « activités internes en circuit fermé », soit parce que les élèves-officiers provenant de ces institutions avaient peur d'éprouver des difficultés scolaires au RMC²⁹. Hayes et son successeur immédiat, le brigadier-général W. K. Lye*, purent utiliser ces conclusions comme base pour promouvoir d'autres changements.

Quelque temps auparavant, néanmoins, dans le secret d'une réunion de la Commission consultative, le directeur de l'instruction des Forces armées canadiennes avait proposé ce qu'il appelait « un jugement subjectif » sur la production des collèges des forces armées. Il rappela à son auditoire que de nombreux élèves-officiers d'avant 1939 avaient soit accompli des exploits bien connus en temps de guerre, soit atteint un grade élevé dans les forces armées après la guerre. Il ajouta que certains élèves-officiers d'après-guerre avaient maintenant obtenu le grade de colonel. « Cela me semble, à moi, un résultat remarquable que nous devons garder à l'esprit. » Mais il ajouta qu'il était nécessaire de se demander si les collèges formaient le genre d'officiers utiles aux forces armées et qu'il fallait poursuivre les discussions quant à la nécessité de diplômes universitaires tout en cherchant à obtenir une orientation précise pour les forces armées ainsi que le type d'organisation le mieux adapté à fournir la formation nécessaire³⁰.

De façon générale, on reconnaissait maintenant que les Forces armées canadiennes avaient besoin de redéfinir leur but en précisant les principes particuliers de la profession militaire. Cela découlait en partie du développement militaire du pays. Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, le gros des Forces canadiennes était constitué de réservistes à temps partiel, et le Canada avait adopté l'organisation, les notions et les objectifs britanniques. Après la guerre, même si le Canada avait créé des forces régulières plus nombreuses et mis sur pied un Collège de la Défense nationale et des collèges d'état-

major permettant de donner aux officiers un cadre intellectuel dans leur approche de leur profession, il n'avait pas encore développé ses propres notions de stratégie nationale, en grande partie parce que ses objectifs, tant pour la défense du continent nord-américain que pour la défense du monde occidental, étaient souvent empruntés aux États-Unis. En outre, dans le cadre défensif de l'OTAN, les trois armées avaient chacune leur tâche spécifique et indépendante et, partant, leurs propres principes directeurs. Le gouvernement avait accepté de nombreuses missions de maintien international de la paix qui ajoutaient une dimension nouvelle aux fonctions des forces armées, mais ne répondaient pas à ce désir de définir quelque chose de spécifiquement canadien. Enfin l'unification, vu qu'elle avait tant d'adversaires, n'avait pas fourni de réponse totalement satisfaisante. La question de savoir si une approche spécifiquement canadienne de l'organisation et du développement militaires était possible était encore controversée, mais le désir qu'il y en ait une était bien réel.

La « révolte des amiraux » contre l'unification avait amené un professeur du collège d'état-major à souligner le besoin d'une éthique professionnelle contemporaine et canadienne applicable à l'ensemble des nouvelles forces armées: une définition des responsabilités, des compétences, des conduites à suivre et du loyalisme des membres des Forces canadiennes dans toutes les conditions de leur service. James Jackson, du collège d'état-major de l'ARC, rappela à ses lecteurs, dans un article de *Saturday Night*, que, traditionnellement, la définition et

*Le brigadier-général Williams Kirby Lye (n° 2530) fut formé au RMC de 1936 à 1939, et le quitta pour entrer dans le Corps royal du génie canadien. Il obtint son baccalauréat ès sciences en génie civil à l'Université Queen's, fit partie du comité de direction du Collège de la Défense nationale et fut commandant adjoint des forces du Moyen-Orient en 1957 et 1958. Après avoir occupé des postes de commandement dans les provinces maritimes, puis de chef d'état-major à Montréal, il fut directeur général des opérations au Quartier général des Forces canadiennes en 1970. Commandant du RMC de 1970 à 1973, il devint par la suite directeur du département du matériel et des bâtiments à l'Université de Toronto.

la propagation d'une telle éthique étaient précisément du ressort des collèges militaires et des collèges d'état-major³¹. D'après Jackson, il en découlait qu'une orientation militaire spécifiquement canadienne devait tenir compte des caractéristiques nationales uniques du pays, ainsi que de son statut international, de ses aspirations et de ses obligations. Une telle orientation deviendrait la base de la stratégie canadienne et de la formation militaire canadienne. Certains écrivains pensèrent également qu'elle pourrait servir de modèle à d'autres pays³².

Le général Allard, deuxième chef d'état-major de la Défense nommé à la tête des Forces armées canadiennes récemment unifiées, comprit qu'il était nécessaire de définir les points communs à tous les corps officiers précédemment séparés en trois armées distinctes, afin de pouvoir les fondre en une force unique. Il demanda à Hellyer de bien vouloir consentir à la création d'un conseil de perfectionnement des officiers, qui explorerait les voies selon lesquelles tous les officiers canadiens devaient être formés et instruits tout au long de leur carrière³³.

En 1968, un article d'une franchise inhabituelle sous la plume d'un officier d'active parut dans l'annuaire du Collège de commandement et d'état-major des forces terrestres canadiennes, le *Snowy Owl*; il parlait des déceptions causées par l'absence d'une définition de la profession militaire, par la diminution des budgets, par l'intégration, par les tendances pacifistes décelables dans le pays, par le conflit entre notre dépendance par rapport aux États-Unis et notre désir de conserver une identité canadienne et par le rôle futile qu'une puissance moyenne comme le Canada pouvait jouer dans un monde bipolaire dominé par « l'équilibre de la terreur ». L'auteur, le major G.A. Zypchen, du Corps des ingénieurs de l'armée, étudiant au collège d'état-major, disait que l'armée devait être capable de traduire les notions philosophiques générales, imposées par les gouvernements, en règles et en lignes de conduite applicables. Il soutenait que les militaires canadiens ne pouvaient faire cela, car ils travaillaient dans un vide idéologique, comme une entité séparée ayant perdu tout contact avec les réalités politiques. Selon lui, pour un officier cana-

dien, la formation politique et professionnelle permettant de répondre à ces questions commençait trop tard dans sa carrière et l'auteur concluait: « Il semble bien que les Forces armées canadiennes ne soient pas arrivées à créer et à conserver un génie propre³⁴. » Le besoin défini par Zypchen d'une formation générale pour les officiers plus tôt dans leur carrière était en fait satisfait par les programmes universitaires des collèges militaires, mais seulement si ces programmes étaient réellement adaptés au développement d'une profession militaire canadienne dont Zypchen disait qu'elle faisait défaut.

Le brigadier-général W.A. Milroy*, alors commandant du collège d'état-major, demanda à un ancien haut gradé de cette institution, récemment attaché militaire en Allemagne, le colonel A. Strome Galloway**, de répondre à Zypchen. Galloway soutint qu'il y avait un grand développement au niveau de la formation dans les Forces canadiennes, mais, qu'en temps de paix, celles-ci couraient le danger de se cantonner dans une formation professionnelle étroite. Il affirma qu'en temps de guerre, à compétence professionnelle égale, c'est l'esprit qui fait la différence. Il fallait donc consacrer du temps à développer les forces morales, intellectuelles et spirituelles des officiers canadiens pour un affrontement éventuel avec l'ennemi³⁵. Cette réponse ne balaya pas toutes les critiques.

Cet échange de vues révéla le besoin de ce que le groupe de travail sur les effectifs appelait une « orientation de carrière pour les officiers canadiens ». Les deux auteurs avaient supposé, au départ, que cette orientation

*Le lieutenant-général William Alexander Milroy, commandant d'escadron au sein du Lord Strathcona's Horse de 1941 à 1945, fut directeur des services d'instruction de 1962 à 1965, commandant des établissements d'éducation de la Défense nationale de 1970 à 1971, commandant de la force mobile en 1972, et sous-ministre adjoint (Per) de 1973 à 1975.

**Le colonel Andrew Strome Ayers Galloway fit la guerre au Royaume-Uni, en Tunisie, en Sicile, en Italie et en Europe du Nord-Ouest. Il fit partie des principaux dirigeants du Collège d'état-major des forces terrestres à Kingston de 1951 à 1954. Il a publié plusieurs livres.

devait venir des études universitaires. Mais le point controversé, et encore en suspens, était de savoir si un programme d'études laissant toute sa place au libre arbitre pouvait parvenir à inculquer cette orientation militaire canadienne que beaucoup cherchaient. Le manque de clarté dans la définition d'une orientation militaire était lié au développement du programme des collèges militaires et aux procédures suivies, ainsi qu'au contenu général de la formation des officiers.

Les collègues se butaient à un autre problème: en dépit d'un système évolué de suivi des résultats des élèves-officiers, les méthodes utilisées pour mesurer leurs qualités militaires se démarquaient fortement de celles employées pour mesurer leurs progrès universitaires. Des évaluations subjectives de leurs qualités d'officiers avaient été instituées parallèlement aux notes obtenues dans les différentes matières du programme. En même temps, certains se plaignaient du niveau d'études élevé exigé dans le système de formation des officiers, ce qui en réalité cachait une volonté de donner leur chance à des jeunes gens aux aptitudes limitées ou aux capacités de concentration limitées, mais qui leur semblaient avoir de bonnes possibilités en tant qu'officiers. Ce qui manquait dans les collèges de même que dans les forces armées, c'était un accord sur la définition des qualités essentielles à un bon officier professionnel canadien. La définition de ces critères de base était l'une des tâches qu'Allard confia au Conseil de perfectionnement des officiers (CPO).

Le CPO fut présidé par le major-général Roger Rowley*, qui en avait eu l'idée. Celui-ci était secondé par le lieutenant-colonel L. Motiuk**, le lieutenant-colonel A.D. Wallis*** et le major J.A. Annand†. Le docteur T. Hutchison††, professeur de physique au RMC et doyen des études du cycle supérieur, fut détaché auprès du CPO en tant que consultant spécialiste de la formation. Le conseil fut créé pour couvrir tout le processus de formation des officiers, depuis leur recrutement jusqu'à ce qu'ils atteignent les grades les plus élevés. Comme ces travaux allaient prendre au moins un an, l'effet immédiat de sa création sur le RMC fut d'ajourner, une fois de plus, toute velléité de développement physique, et

notamment la construction du bâtiment des sciences et de l'ingénierie³⁶.

Rowley avait été commandant du collège d'état-major, mais ce n'était ni un ancien élève-officier ni un ancien membre du personnel des CFC. Allard lui ordonna de demander l'avis de la Commission consultative des CFC

*Le major-général Roger Rowley reçut sa première commission d'officier au sein des Cameron Highlanders of Ottawa, en 1933; il commanda les Stormont, Dundas et Glengarry Highlanders en Europe du Nord-Ouest. En 1944, il fut nommé officier des mouvements de service, en 1950, directeur de l'infanterie, en 1958, commandant du Collège d'état-major des forces terrestres et, en 1962, vice-adjutant général.

**Le lieutenant-colonel Laurence Motiuk, radio-navigateur commandant d'aviation dans l'ARC, possédait un baccalauréat en éducation; il prépara un très complet *Reading Guide for the Study of War, Defence and Strategy* (Bibliographie commentée pour l'étude de la guerre, de la défense et de la stratégie) qui constitua un projet du centenaire, et publia des mises à jour annuelles par la suite.

***Allan D. Wallis (n° 2854) entra à Royal Roads en 1948 et obtint son diplôme du RMC en 1952. Ayant obtenu son brevet en tant que pilote de l'ARC, il fut affecté à la Commission internationale de surveillance et de contrôle au Viêt-nam en 1962. En 1966, il obtint sa maîtrise à l'Université de Londres et fit partie du personnel du RMC en tant que commandant d'escadron adjoint de 1959 à 1962. Plus tard, il devint professeur et registraire à Royal Roads.

†Le lieutenant-colonel John A. Annand (n° 4154) entra à Royal Roads en 1954 et obtint son diplôme au RMC en 1958; il obtint un autre diplôme à l'Université Queen's en 1959. Il fut officier dans les Canadian Guards à Camp Petawawa et en Allemagne; il fut commandant d'escadron au RMC à partir de 1963, puis directeur des élèves-officiers du RMC à partir de 1977. En 1983, il fut nommé premier officier canadien de liaison avec le 7^e corps américain, à Stuttgart, en Allemagne. En 1988, il fut nommé commandant des troupes canadiennes chargées de veiller sur le cessez-le-feu à la frontière irano-irakienne.

††Le docteur Thomas S. Hutchison (n° HO 13826) obtint un diplôme en physique de l'Université St. Andrews en 1942, et servit dans l'Amirauté britannique, dans le domaine du test des torpilles de 1942 à 1945. De 1947 à 1950, il travailla à l'Institut de l'énergie atomique anglaise. Nommé professeur agrégé de physique en 1952, il devint professeur et directeur du département en 1954, président de la division des sciences de 1959 à 1962, doyen des études du cycle supérieur de 1962 à 1972 et doyen des sciences de 1972 à 1980. Il reçut un DSC honoraire de l'Université Queen's en 1985.

à propos des collèges³⁷. Mais l'un des premiers gestes de Rowley fut de contacter le Conseil éducatif du RMC pour lui expliquer ses objectifs et lui demander son avis. Il promit que la faculté du RMC serait consultée au fur et à mesure que le Conseil poursuivait ses recherches. Il rapporta qu'il avait pour mission de s'assurer que ni le soldat, ni le marin, ni l'aviateur ne perdraient la maîtrise de leur environnement propre, mais qu'au contraire ils devaient également maîtriser les autres environnements. Avec le gel nucléaire, dit-il, il fallait insister de nouveau sur les méthodes conventionnelles et limitées de conduite de la guerre. Le Canada n'avait pris que deux engagements sur le plan militaire: l'un auprès des Nations Unies pour le maintien de la paix, et l'autre au sein de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord. Conformément à l'insistance récente du Premier ministre Trudeau sur la souveraineté et les intérêts canadiens, il est révélateur que Rowley ait cité ces engagements dans cet ordre, sans même mentionner le NORAD ni les responsabilités intérieures. Il définit six axes de recherche pour le CPO: une description raisonnée des forces permanentes du Canada, les exigences du métier des armes, les taux de rétention, les plans de carrière et un système de suivi pour la formation et le perfectionnement des officiers. Il remarqua que c'était la première fois qu'un Canadien « se répandait en considérations philosophiques » à propos des Forces armées canadiennes, et il annonça qu'il ne se contenterait pas de faire une description raisonnée, mais qu'au contraire il définirait également une orientation pour toute la carrière des armes au Canada³⁸.

Le CPO devait expressément recommander des mesures à prendre pour compenser la perte prématurée de nombreux jeunes officiers parfaitement entraînés. Rowley déclara devant le Conseil éducatif du RMC que l'une des possibilités qu'il avait suggérées au ministre pour remédier au manque d'officiers consistait à abaisser le niveau de recrutement initial à celui de la onzième année. Quand les enseignants du RMC exprimèrent leur inquiétude quant à un effondrement du niveau, Rowley prétendit que cette suggestion visait seulement à s'assurer l'accord de Hellyer pour la création du CPO³⁹. Ce

dernier avait également ordre d'envisager l'hypothèse selon laquelle Royal Roads et le CMR étendraient leur programme sur quatre ans pour contribuer à supprimer le manque d'officiers⁴⁰. La réponse tant attendue à cette question fut, une fois de plus, reportée d'un an.

Le *Rapport du Conseil de perfectionnement des officiers* de Rowley, imprimé en trois volumes en mars 1969, mais diffusé dans les cercles officiels avec un certain retard, commençait par une discussion philosophique sur « l'apparition de la profession et de l'éthique militaires ». Il s'agissait là d'une innovation, car, pour la première fois, une distinction était faite entre ces deux notions. Il s'agissait peut-être d'une tentative pour résoudre deux graves dilemmes qui touchaient le monde depuis l'introduction de l'arme nucléaire: premièrement, le fait qu'un pouvoir militaire doit, pour fonctionner convenablement, être crédible, mais que, poussé jusque dans sa forme extrême par les superpuissances, il peut mener à la destruction universelle; deuxièmement, tant que les états nationaux restent souverains, comment ce pouvoir militaire peut-il être exercé par les organisations internationales (au lieu de nationales) qui tentent de résoudre le dilemme nucléaire?

Rowley faisait une nette distinction entre orientation et éthique militaires. L'orientation militaire suppose que le conflit est universel et inévitable, et elle insiste sur la nécessité de se préparer en permanence à la guerre. Elle peut se caractériser par des enthousiasmes irresponsables et peut sembler faire l'apologie de la violence. L'éthique militaire, au contraire, tout en personnifiant les vertus militaires d'ordre, de discipline et de modération, introduit un élément de moralité et un code de valeurs morales. L'éthique militaire reconnaît également la suprématie du pouvoir civil⁴¹.

L'argument de Rowley rejoignait celui du sociologue militaire américain Morris Janowitz, qui avait classé les écoles de pensée militaires en « absolutistes » et en « pragmatiques »⁴². Mais Janowitz n'avait pas utilisé les termes « orientation militaire » et « éthique militaire » dans ce contexte, ni associé leur distinction avec des exigences contradictoires dans la conscience de chaque soldat, comme le faisait Rowley. Rowley, comme Janowitz,

était sans doute davantage intéressé par la politique militaire générale que par les bases intellectuelles de la conduite individuelle. L'idée que Rowley se faisait de l'éthique militaire imposait à chaque combattant l'obligation morale de porter des jugements de valeur et d'établir des conduites-types pouvant entrer en contradiction avec les principes de base de l'autorité militaire.

Bien que Rowley ait promis un exposé raisonné, en plus d'une orientation et d'une éthique pour la profession militaire canadienne, il ne s'étendait pas sur la politique générale sur laquelle l'éthique militaire canadienne devait être fondée: il se contenta de confirmer la stratégie du gouvernement, énoncée par Louis Saint-Laurent, secrétaire d'État aux affaires extérieures, lors d'un discours à la « Gray Foundation Lectureship », à l'Université de Toronto, en 1947. Saint-Laurent avait défini les principes de la politique générale canadienne: maintien de l'unité nationale, respect de la règle du droit, acceptation de responsabilités internationales. Rowley ajouta que la politique d'après-guerre du Canada avait également consisté à promouvoir des relations internationales multilatérales de façon à tenir son rang de puissance moyenne, essayant ainsi de limiter de quelque façon la domination écrasante des superpuissances sur tous les aspects des affaires internationales.

Rowley ne fit pas davantage allusion à la stratégie de la guerre froide⁴³. Au contraire, il dit qu'il existait un contexte spécifiquement canadien au sein duquel la politique du Canada devait se développer, et qui comportait le bilinguisme, le biculturalisme et l'égalité des chances⁴⁴. Il traita donc principalement de considérations intérieures canadiennes pour montrer ce que devaient être les caractéristiques morales spécifiques sous-tendant l'éthique et la politique militaires canadiennes. Il semblait partir de l'hypothèse tacite selon laquelle la politique canadienne serait plus éthique ou plus morale que celle d'autres pays. Cela visait peut-être les lignes de conduite des superpuissances dont les intérêts particuliers ne bénéficiaient pas nécessairement à l'ensemble de la communauté internationale.

En ce qui concerne la formation de l'officier, Rowley considérait comme acquis qu'un officier de carrière avait

besoin d'un diplôme d'études supérieures, « lié ou non à l'exercice de sa profession [...] car c'est devenu le symbole d'une profession ». Il dit que les diplômes universitaires étaient également nécessaires pour les techniciens. Le niveau minimum requis pour tous les officiers devait donc correspondre à celui du baccalauréat. Le corps des officiers devait également disposer d'habiletés dans le domaine de la gestion. Les officiers subalternes devaient comprendre les sciences du comportement, et les officiers supérieurs, le gouvernement. Rowley insista sur le fait que « la formation de l'esprit » était stimulée dans le processus éducatif, que ce fût en histoire, en génie électrique ou dans tout autre domaine, mais il ajouta que les matières étudiées dans un collège militaire devaient également être liées à la pratique de l'art militaire. Il remarqua que certains pensaient que les diplômes nécessaires aux officiers devaient comporter le mot « militaire » dans leur énoncé, mais que cela pourrait compromettre leur acceptation par les milieux universitaires. Enfin, il dit qu'il devait y avoir une base commune de cours obligatoires. Les universités civiles ne sauraient fournir cela, mais les collèges militaires le pouvaient; et en même temps, ils pouvaient endoctriner⁴⁵.

Dès le départ, Rowley tint pour acquis que les collèges militaires canadiens seraient la principale source d'officiers des forces régulières canadiennes. Les conclusions du Conseil de perfectionnement des officiers, mise à part sa recommandation d'un programme obligatoire (s'il entendait par là un programme commun unique), confirmaient largement le programme du RMC et la façon dont il se développait. Mais le groupe de Rowley avait opté en faveur d'un fonctionnement à longueur d'année et de la création d'un « collège militaire unique ».

En avril 1969, juste après l'impression du rapport du CRO, la Presse canadienne publia un article à propos du taux de perte parmi les diplômés du collège militaire, une fois que ces derniers ont accompli leur période de service obligatoire. En se fondant sur des questions étroites et sans explication supplémentaire, ce rapport fut publié par le *Globe and Mail*, le *Montreal Star* et par le *Ottawa Citizen*, affublé de titres qualifiés de « trompeurs, faux et injustes », lors d'une réunion du comité directeur

du Club du RMC, titres nullement corroborés dans le corps de l'article. Les membres du comité directeur se demandèrent quel serait son effet sur les Canadiens qui ne lisaient que les titres, et furent informés que huit membres civils de la faculté du RMC avaient répondu à l'article pour le contester, mais que leur réponse n'avait pas été publiée. Elle le fut donc dans le *Newsletter* du Club du RMC. Les professeurs disaient que le taux de pertes après un premier emploi dans les autres domaines, y compris la fonction publique, était tout aussi élevé que dans les forces armées. Ils ajoutaient que la prétendue « formation gratuite » des officiers qui quittaient les forces armées n'était pas perdue pour le pays⁴⁶.

Ce rapport sur les pertes et coûts excessifs, tombant avant que le gouvernement n'ait eu le temps d'étudier le rapport CPO ou de prendre des décisions en conséquence, n'aida en rien à résoudre le problème de la formation militaire, le manque d'officiers ou les difficultés des CFC, mais il lança un cri d'alarme contre une nouvelle augmentation du coût de la formation des officiers. Le système en vigueur était déjà considéré par beaucoup comme plus cher que le système universitaire des PFOR. Le coûteux regroupement en un seul établissement centralisé, proposé par Rowley, allait évidemment rencontrer de fortes oppositions.

En novembre 1969, le général Rowley ayant fait valoir ses droits à la retraite, avait été remplacé en tant que président du Conseil de perfectionnement des officiers par le major-général Milroy, ancien commandant du Collège d'état-major de l'armée canadienne. C'est donc Milroy qui défendit la cause de la mise en œuvre du rapport lors d'une réunion spéciale de la Commission consultative des CFC. Milroy soutint que seul un collège militaire unique et centralisé pouvait fournir un programme bilingue, la souplesse, l'augmentation des effectifs et la coordination des programmes à l'intention des élèves-officiers ainsi que les études supérieures dont on avait besoin. Selon lui, la région d'Ottawa-Hull était la seule convenable pour un centre d'éducation de la Défense canadienne. L'établissement qui y serait créé pourrait en définitive devenir « l'Université des Forces canadiennes », recevant du gouvernement fédéral l'au-

torisation de conférer des diplômes universitaires. Il ajouta qu'à partir du 1^{er} janvier 1970, le Quartier général, pour l'instant en cours de réorganisation, prendrait la responsabilité de tout le perfectionnement des officiers et qu'au moment approprié il superviserait l'université militaire.

La première phase comporterait un regroupement de toute la formation et de toute l'instruction des officiers, après leur commission, à Rockcliffe, à Ottawa. Cependant, dans l'immédiat, tous les programmes menant aux différents baccalauréats devaient continuer dans les établissements actuels. Pour limiter les dépenses liées à la croissance dont les collèges avaient besoin de façon si urgente, des locaux tels que Fort Frontenac, libéré par le Collège d'état-major des forces terrestres et le Collège de la Défense nationale, seraient mis à leur disposition. La phase 2 comporterait le déplacement des collèges militaires dans la région de Ottawa-Hull. Milroy remarqua que Rowley avait estimé le coût de tous ces changements à 60 millions de dollars, à partir de 1973⁴⁷.

La Commission consultative des collèges militaires canadiens approuva à l'unanimité certaines parties du rapport du CPO, et notamment la nécessité d'une formation professionnelle militaire canadienne unique, l'amélioration continue des officiers grâce à de la formation permanente comportant des études à plein temps dans le but de faire du baccalauréat le diplôme minimum d'un officier, et le bien-fondé d'une entité administrative et décisionnelle unique pour mener à bien tout le système du perfectionnement des officiers. Mais le rapport prévoyait quelques difficultés pour mettre à la disposition d'officiers de carrière une formation poussée jusqu'au baccalauréat et il émit des doutes quant à la nécessité de centraliser les collèges militaires en un seul établissement avec, en corollaire, la disparition des unités dispersées. Certains membres de la Commission consultative émirent des réserves quant au caractère constitutionnel d'une charte fédérale accordant à une telle institution l'autorisation de conférer des diplômes universitaires. D'autres membres se posèrent des questions quant aux réactions possibles du personnel enseignant et administratif des collèges à qui il serait demandé de déménager

pour s'installer dans un environnement nouveau; ils se demandèrent également si la centralisation ne réduirait pas les avantages actuels permettant un meilleur recrutement régional. La Commission conclut que le coût prévisionnel, dont il était dit qu'il n'était « après tout, qu'une partie minime du coût initial », ne pouvait apporter à terme que des avantages douteux si on le comparait de façon globale aux possibilités du système en vigueur⁴⁸.

Cette remise en cause radicale de certaines des recommandations fondamentales du rapport CPO semble avoir causé quelques appréhensions au Quartier général des Forces canadiennes. Certains membres de la Commission consultative soupçonnèrent que l'on cherchait à étouffer ou à laisser de côté leur point de vue. Dans le mois qui suivit, par exemple, le nouveau président de la Commission consultative, H. D. Smith de Nouvelle-Écosse, écrivit au ministre Léo Cadieux*, pour exprimer sa surprise et sa déception qu'aucun procès-verbal de la réunion spéciale, où on avait discuté le rapport, n'ait encore été diffusé. Il prit donc sur lui de « dénicher le procès-verbal au Quartier général », de faire un résumé de son contenu et d'en envoyer copie à Cadieux, à Milroy et au professeur J. L. Corneille**, son prédécesseur à la présidence de la Commission. Smith concluait son résumé en disant que certains membres de la Commission consultative étaient d'avis que le système actuel devait être renforcé autant que possible et ne devait pas céder la place à une nouvelle idée, à moins que cette dernière n'offre des avantages précis et écrasants. Il dit qu'il « fallait prendre garde à ne pas laisser les collèges actuels se détériorer pendant l'attente d'une décision finale quant à leur avenir »⁴⁹.

Le rapport du CPO, qui avait suscité tant d'attentes, semblait donc ne pas devoir toucher l'avenir immédiat du RMC de façon significative. Dans son autobiographie, Allard blâme le brigadier-général Bernard J. Guimond***, qu'il a lui-même nommé au comité avant que Rowley ne prenne sa place, pour l'échec de son plan de centralisation des collèges d'état-major à Ottawa. Il dit que Guimond a outrepassé ses ordres en incluant les CMC. Allard prétend également que le Club du RMC, connu pour son traditionalisme, a organisé l'opposition

à sa réorganisation, mettant ainsi en échec tout le projet⁵⁰. Mais ce n'était pas là la raison de l'échec du CPO dans cette partie du rapport. Une cause évidente était que Rowley, qui n'avait pas d'ordres précis mais à qui l'on avait dit de « concevoir un système », avait supposé qu'il pouvait recommander le système idéal de formation des officiers, sans considération de coût. Il croyait lui-même que le coût de ses propositions n'était pas déraisonnable, mais le gouvernement fut hostile au fait d'augmenter le budget consacré aux dépenses de personnel.

L'effet du CPO sur le RMC avait donc été avant tout de retarder la contribution possible du Collège à un soulagement immédiat du manque d'officiers. Ce qui reste à voir, c'est si l'étude de Rowley sur la profession militaire, ambitieuse, sage, philosophique et théorique, aurait une influence à long terme sur le développement du collège et sur la formation professionnelle militaire qu'on y prodiguerait.

*Léo Cadieux fut chargé de relations publiques de l'armée de 1940 à 1944. Il fut élu député en 1962 et occupa le poste de ministre de la Défense nationale de 1967 à 1970; il fut ambassadeur en France de 1970 à 1975.

**Le professeur J. L. Corneille, de l'École polytechnique de Montréal, fut membre pour le Québec et président de la Commission consultative.

***Le major-général Bernard J. Guimond reçut son brevet d'officier au sein du Royal 22^e Régiment en août 1939, et combattit en Sicile et en Italie, puis participa à l'occupation en Allemagne. Après la guerre, il fut affecté au Congo et en Indochine, fut attaché militaire à Paris et auprès de l'OTAN. Il prit sa retraite en tant que commandant de la Division d'instruction francophone, à Québec.

Les établissements d'éducation de la Défense nationale et le professionnalisme militaire au RMC

Le 1^{er} janvier 1970, alors que le commodore W.P. Hayes était toujours commandant du RMC, le ministère de la Défense nationale transforma le conseil spécial de perfectionnement des officiers en un organisme permanent, les établissements d'éducation de la Défense nationale (EEDN). Les EEDN étaient censés appliquer la proposition du général Rowley visant à centraliser dans la région d'Ottawa-Hull toute la formation des officiers, y compris celle en cours dans les collèges militaires canadiens, et de la superviser. L'équipe d'officiers qui avait rédigé le rapport du conseil de perfectionnement des officiers fut laissée intacte pour mettre en œuvre les changements recommandés par le CPO. Le déplacement du collège militaire devait faire partie d'un effort majeur pour renforcer la formation professionnelle dans les Forces canadiennes.

Il était désormais clair que le coût ne constituait pas le seul obstacle à la réalisation de ce projet. Le rapport du CPO était conforme à la politique de défense exposée par Paul Hellyer dans son livre blanc de 1964. Hellyer avait défini, dans cet ordre, les objectifs de la politique étrangère du Canada: d'abord, faire face à ses responsabilités internationales, ensuite, soutenir l'OTAN et le NORAD et enfin, subvenir à certains aspects de la sécurité et de la protection intérieures du Canada. Dans les premiers chapitres du rapport, on avait suivi les priorités du livre blanc en insistant sur les responsabilités internationales du Canada: mais il s'agissait de ce que Desmond Morton avait appelé une époque de « transition et d'ambivalence », où le Premier ministre Trudeau était en train de traduire sa vision du gouvernement du Canada en établissant les grandes lignes de sa politique.

Néanmoins, en avril 1969, un mois après l'impression du rapport, Trudeau renversa l'ordre des priorités énoncées par le gouvernement Pearson en 1964. Dans une déclaration à la Chambre des communes, il mit la protection de la souveraineté canadienne (par la surveillance du territoire et des côtes) au premier rang, suivie, dans l'ordre, par la coopération avec les États-Unis dans la défense de l'Amérique du Nord, puis par l'accomplissement des obligations vis-à-vis de l'OTAN d'une façon qui convint aux alliés, et, en dernier lieu, par l'accomplissement des obligations internationales que le Canada pouvait, au coup par coup, accepter. L'idée que Trudeau se faisait de la défense et de la politique étrangère, bien qu'il n'ait pas défini ses priorités en fonction des ressources disponibles, exigeait qu'on accorde plus d'attention à la souveraineté et aux intérêts canadiens¹. Les auteurs du rapport CPO n'avaient en rien prévu ce changement, qui s'était opéré tandis qu'ils y travaillaient. Bien que leur œuvre ait été fortement imprégnée de patriotisme, son insistance sur l'internationalisme cher à Pearson faisait apparaître le rapport comme étant en contradiction avec le souci de Trudeau d'accorder la priorité au Canada et à l'Amérique du Nord².

Il était temps de démontrer que la prétendue révolution de Trudeau en politique étrangère ne représentait pas le bouleversement radical qu'elle avait pu sembler être au premier abord. Pendant ce temps, cependant, le travail de Rowley semblait avoir été miné. Bien que son étude approfondie des détails techniques de la production d'officiers ait semblé devoir conserver tout son intérêt, le rapport avait perdu toute crédibilité politique. C'est probablement ce fait ainsi que des propositions

financières malvenues qui ont retardé sa distribution jusqu'au début de 1970, un bon moment après son impression. À long terme cependant, ses conclusions ont influencé en profondeur la formation militaire canadienne, à cause de son insistance fondamentale sur l'amélioration des normes d'études (à concurrence du baccalauréat), sur la formation professionnelle militaire et sur le bilinguisme.

Le CPO n'avait pas immédiatement apaisé les inquiétudes concernant le manque de formation professionnelle des militaires canadiens, qui s'étaient manifestées dans les échanges entre Zypchen et Galloway, mais le sort de ce rapport avait montré qu'à un égard au moins, Zypchen était dans le vrai. Il n'y avait pas de communication idoine entre les leaders militaires et politiques. Les officiers supérieurs chargés de guider le Conseil avaient perdu tout contact avec l'évolution de la situation politique et étaient incapables d'exercer la moindre influence sur la pensée politique du moment ou d'être influencés par elle. En outre, malgré l'originalité de la contribution de Rowley à une compréhension intellectuelle de la formation professionnelle militaire, le CPO n'avait pas avancé de formule simple pour résoudre les problèmes compliqués du professionnalisme et de la formation des officiers. Il avait proposé un établissement d'enseignement militaire centralisé, comportant un conseil des gouverneurs pour les collèges militaires, mais cela ne devait pas se concrétiser.

Pour autant que la création des EEDN ait donné vie à certaines des intentions de Rowley, elle ne faisait que poursuivre une tendance déjà amorcée. L'unification des forces avait conduit à une réorganisation administrative fondamentale à Ottawa. À partir de 1968, les directions distinctes de l'instruction et des élèves-officiers avaient été remplacées par une direction de l'instruction militaire et commune, sous la responsabilité du directeur général des programmes d'instruction individuelle³. Cette disposition particulière fut elle-même amendée rapidement, mais elle montre qu'en créant le CPO, Ottawa s'orientait déjà vers une centralisation du contrôle des collèges militaires, de l'instruction et de la formation des officiers. Les EEDN fournissaient donc ce qu'Ottawa sou-

haitait probablement dès le départ: un contrôle plus étroit de la formation militaire. Restait à savoir si ce déclin de l'autonomie universitaire dans le domaine de la formation militaire allait entraîner un meilleur professionnalisme militaire canadien.

En 1970, le major-général Milroy, chef des EEDN, était responsable devant le chef d'état-major de la Défense (par l'intermédiaire du chef du personnel) de la formation des officiers des Forces canadiennes. Ayant ses bureaux au ministère de la Défense nationale à Ottawa, il coiffait le Collège de la Défense nationale, les collèges d'état-major et l'École d'état-major, ainsi que les collèges militaires canadiens. En même temps, il était conseiller d'état-major du Quartier général des Forces canadiennes en matière de perfectionnement des officiers. Il était le premier à reconnaître que cette double tâche n'irait pas sans difficulté⁴.

De plus, son commandement n'était pas un commandement militaire normal. Les problèmes pouvaient provenir du bas comme du haut. La supervision d'un collège militaire, qui était également une université, ne pouvait prendre l'allure d'un pur et simple commandement militaire. D'ailleurs, dès que les EEDN furent créés, le poste de Milroy fut contesté par ses nouveaux subordonnés. En novembre 1969, le doyen Tom Hutchison, qui avait travaillé dans le CPO, informa le Conseil de faculté du RMC qu'une réorganisation de la chaîne de commandement était imminente. Le Conseil invita aussitôt Hayes à demander aux EEDN de reconnaître sa compétence et ses préoccupations, en le consultant pour la planification en cours de l'avenir du RMC. Sa requête reçut un accueil favorable⁵. Ainsi, en 1970, le Conseil de faculté nomma un comité, présidé par le professeur David Baird*, pour étudier les implications légales et techniques liées au fait

*David Carr Baird, professeur de physique, président et doyen de la division des sciences. Muni d'un doctorat de l'Université St. Andrews en thermodynamique, il arriva au RMC en tant qu'enseignant après avoir suivi les cours de pilotage de la Réserve volontaire de la RAF de 1949 à 1952. Il fut directeur du département de physique de 1972 à 1978, et doyen des sciences à partir de 1980. En 1987, il fut nommé professeur distingué.

que « cet établissement habilité à conférer des diplômes universitaires faisait [à présent] partie d'un ministère »⁶.

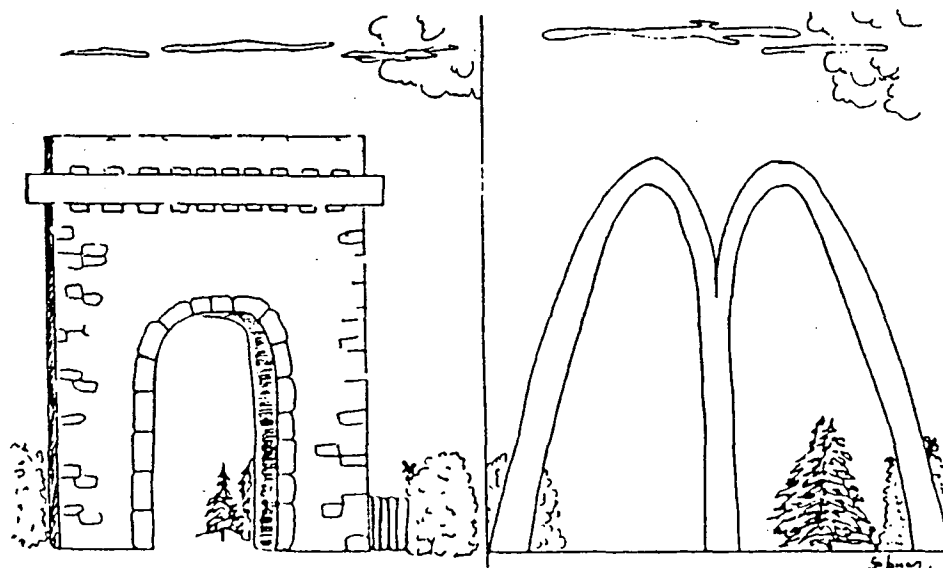
À première vue, la nomination d'un commandant des EEDN semblait un recul pour les collèges militaires. Hayes déclara qu'à Royal Roads, il avait été nommé commandant par une lettre du chef d'état-major de la Défense et qu'il dépendait du comité des membres du personnel; il avait accès directement à un général à quatre étoiles. Selon la nouvelle organisation administrative consécutive à l'intégration, il découvrit qu'en tant que commandant du RMC, il dépendait maintenant seulement des EEDN, dirigés par un général à deux étoiles, ce qui rendait possible « un plus grand nombre d'interventions hiérarchiques » dans les affaires du Collège. En outre, le commandant du RMC était désormais le subordonné des EEDN et non plus celui du chef d'état-major de la Défense (par l'entremise du chef du personnel); de surcroît, vers la même époque, une ordonnance d'organisation des Forces canadiennes établit que le RMC devenait une unité hébergée de la base des Forces canadiennes de Kingston. En 1970, Hayes se plaignit que ce changement affaiblissait la capacité du Collège à tenir son rôle d'établissement d'enseignement supérieur, et qu'il venait entraver l'accomplissement de sa mission, qui consistait à produire des officiers d'un haut niveau d'éducation pour les Forces canadiennes⁷.

Le déplacement des collèges des Forces canadiennes à Ottawa, s'il avait eu lieu, aurait probablement effacé ce problème local concernant la base, mais la fusion des trois collèges sur un nouvel emplacement aurait pu ouvrir la voie à des changements radicaux, y compris une restructuration complète qui aurait pu toucher les programmes d'études. En même temps, elle aurait pu menacer des traditions centenaires chères au RMC et mûries à Kingston — comme l'humus sur lequel s'était développée la production d'officiers —, et que les deux autres collèges, plus récents, avaient dans une large mesure adoptées. Ces traditions étaient le support naturel sur lequel pouvait se développer le professionnalisme militaire, dans le cadre d'un programme d'enseignement. De plus, le fait de situer les collèges réunifiés et restructurés à proximité du ministère de la Défense natio-

nale aurait pu les rendre plus vulnérables aux sautes d'humeur de leurs maîtres militaires ou politiques et à plus d'interventions civiles, administratives et politiques. Le déménagement à Ottawa aurait donc pu aggraver les conséquences de certains aspects dangereux du contrôle centralisé.

En février 1970, Milroy demanda que soit remis en vigueur le plan d'agrandissement des trois collèges militaires « sur leur emplacement actuel »⁸. Dans son rapport de fin de mandat, en juin 1970, Hayes, résumant ses idées pour le développement futur du RMC, dit qu'il rédigeait son rapport « maintenant qu'une décision avait été prise à propos des recommandations du CPO ». Il déclara que le point de vue qu'il présentait concernant l'avenir du RMC reflétait l'opinion du collège tout entier. Dans un système centralisé de contrôle de la formation des officiers, la politique du collège serait en fin de compte guidée par le Conseil des gouverneurs, composé de représentants du Conseil de défense et d'établissements d'enseignement situés dans tout le pays. Cela constituerait une rupture radicale avec l'ancienne autonomie du RMC et menacerait son identité propre. Cela mettrait en place un mécanisme permettant aussi bien de répondre aux circonstances antérieures à l'attribution des commissions (probablement par une modification des conditions d'admission) qu'aux exigences postérieures à l'obtention du grade d'officier (les besoins des forces armées). Hayes conclut qu'à cause de ces contraintes, le Conseil des gouverneurs fonctionnerait bien différemment de celui agissant auprès d'une université civile.

Par conséquent, Hayes recommanda que l'on continue à consulter le Collège quant à ses orientations à long terme, dans le but d'y maintenir un authentique professionnalisme et d'assurer sa viabilité. En même temps, il dit que le RCM pourrait étendre son pouvoir d'attribution des diplômes à un segment plus large des forces armées que les seuls élèves-officiers. La faculté du Collège accueillerait favorablement la possibilité de dispenser des cours de troisième cycle et d'éducation permanente de façon à jouer un rôle plus large dans la formation des officiers des Forces canadiennes en général. Dans un autre domaine, il soutint que le poste de



« Redonner son « M » au RMC. »

commandant du RMC représentait une anomalie, car ce dernier était « commandant d'une unité hébergée » par la base de Kingston, et il recommanda la création de la « base des Forces canadiennes, RMC » pour lui conférer l'autorité correspondant à ses besoins. Enfin, il rappela que le plan directeur de 1966 pour le développement des locaux du RMC ainsi que l'engagement du ministre à construire un nouveau bâtiment d'ingénierie n'avaient jamais été concrétisés. Et d'ajouter que l'annonce de la construction avant 1976 — année du centenaire du Collège — d'un nouveau bâtiment et d'un nouveau gymnase serait une reconnaissance de l'importance du RMC pour le Canada⁹.

En même temps, le comité du Conseil de faculté sur la gestion du Collège était arrivé à la conclusion que l'existence d'un tampon entre le Collège et les EEDN pouvait présenter un certain intérêt. Il soutenait à présent que « l'organisation, la gestion, le commandement, le contrôle et la continuité du Royal Military College of Canada seraient grandement améliorés par la création d'un conseil des gouverneurs ou conseil de surveillance,

dont les collèges militaires canadiens relèveraient »¹⁰. Ce conseil comporterait des membres haut placés, civils et militaires, du ministère de la Défense nationale, ainsi que d'autres venant du secteur public et universitaire¹¹. Cette proposition parvint au brigadier-général W.K. Lye (un sapeur), qui occupait alors le poste de commandant. Lye était un « militaire » convaincu, et il attacha la plus haute importance aux soucis exprimés par certains officiers supérieurs et anciens élèves-officiers qui trouvaient que le RMC était en train de perdre ses caractéristiques « militaires ». Comme eux, il voulait « rendre son M au RMC ». Cependant, pour mieux connaître les membres de la faculté et leur travail, il se fit un devoir, dès sa nomination, de rendre visite à chaque département d'enseignement. Lye plaida de nouveau contre le renforcement suggéré du Conseil des affaires universitaires, sauf sur le point consistant à donner aux commandants droit de vote au sein du Conseil.

Le comité Baird du Conseil de faculté, désireux de conserver la crédibilité universitaire du RMC aux yeux des autres universités canadiennes, s'était penché sur la gestion interne des collèges. Il recommanda que le commandant et le directeur jouissent de responsabilités et de pouvoirs égaux en ce qui concernait le fonctionnement du Collège, que le directeur, les doyens et les directeurs de département soient nommés avec l'accord de la faculté pour une durée déterminée et que le Conseil de faculté soit chargé de la supervision de toutes les questions d'enseignement¹². Lye, dans une lettre aux EEDN, rétorqua que ce genre de « démocratie participative » représenterait « un pas en arrière ». Il ajouta que la forme de gestion la plus adaptée à un collège militaire correspondait à une structure de commandement, en somme, au système traditionnel du RMC¹². Quand son institution fut la cible de critiques sévères de la part de la presse, après une noyade tragique lors d'une course à obstacles des recrues, Lye prit fermement la défense du Collège. Il affirma qu'il s'agissait là d'un incident isolé qui ne justifiait pas de démolir l'organisation traditionnelle militaire, ni celle du Collège.

Quand le Conseil de faculté discuta le projet de rapport du comité Baird, il vota une résolution exprimant

ses graves préoccupations concernant l'usure du caractère propre et de la réputation du RMC, ses difficultés croissantes à attirer des candidats de valeur, ses locaux délabrés et vétustes, et ses effectifs et dotations insuffisants face à un nombre d'élèves-officiers croissant et à des responsabilités scolaires accrues. Comme Hayes et Lye, le Conseil de faculté doutait que l'on puisse mieux satisfaire les besoins spécialisés d'entretien et de soutien du RMC grâce au nouveau système des bases des Forces canadiennes, pourtant un principe important de la réorganisation des forces. Le 26 janvier 1971, Lye transmet cette résolution aux EEDN¹³. Rien ne s'ensuivit, mais le comité Baird prétendit qu'il avait déjà apporté un changement. Dorénavant, le choix du directeur, des doyens et des directeurs de département allait se faire de façon plus formelle, en consultation avec la faculté¹⁴.

Le même mois, la proposition du RMC en faveur d'un conseil des gouverneurs fut soumise à la Commission consultative des collèges militaires canadiens. Milroy répondit que le contrôle financier ne pouvait être délégué par le gouvernement et qu'une autre dénomination, celle de conseil de surveillance, serait peut-être plus appropriée. Il doutait qu'un conseil de surveillance puisse contrôler trois collèges séparés et, comme le système des Collèges militaires du Canada (CMC) n'existait que pour servir les Forces canadiennes, il pensait que le Quartier général de la Défense nationale (QGDN) devait insister pour en garder le contrôle. Il suggéra que le Conseil des affaires universitaires, composé des directeurs et des registraires des collèges militaires, ainsi que de membres du Quartier général, pouvait dans la pratique tenir à peu près le rôle d'un conseil des gouverneurs si les commandants des collèges et quelques représentants des conseils de faculté et du Conseil éducatif y étaient ajoutés¹⁵. Le Conseil de faculté ne se rangea pas à cet avis. Il souleva des objections au fait que le commandant et d'autres membres de la faculté s'ajoutent au Conseil des affaires universitaires, en plus du directeur qui, en théorie, parlait au nom du Collège. Dacey, qui vit dans cette proposition un affaiblissement de la position que le colonel Sawyer avait forgée pour le directeur, suggéra que le commandant pouvait en réalité exercer une influence

plus importante en agissant de concert avec les commandants des deux autres collèges, plutôt qu'en devenant membre du Conseil des affaires universitaires¹⁶. Quand les EEDN rédigèrent un avant-projet, proposant la création d'un conseil de surveillance, Lye recommanda qu'il ne fût pas soumis au Conseil de défense sans nouvel examen¹⁷.

Lors de la même réunion de la Commission consultative, en janvier 1971, Milroy révéla que, conformément à l'avis du Conseil de l'année précédente, l'honorable Léo Cadieux, ministre de la Défense nationale, avait décidé d'ajourner indéfiniment le déménagement des collèges militaires. La principale raison de cette décision était sans doute le coût élevé de la proposition du CPO. Rétrospectivement, il semble que le CPO ait sous-estimé le fait qu'un gouvernement qui répugne à augmenter les dépenses de défense rejeterait une lourde augmentation des sommes à consacrer à la formation dans un budget déjà obéré par les coûts de personnel, aux dépens du matériel.

La conséquence immédiate de la décision ministérielle fut de rendre possible la construction de nouveaux

Soccer, 1990.



bâtiments au RMC. Milroy dit qu'il considérait l'état déplorable de certains locaux comme le problème le plus urgent des EEDN. Il envisageait un programme de modernisation comportant un nouveau bâtiment de sciences et d'ingénierie et un nouveau gymnase au RMC, ainsi que d'autres bâtiments à Royal Roads et au CMR. Les programmes de maintenance majeurs, ajournés pendant les travaux du CPO et pendant les débats concernant le déménagement, pouvaient à présent être exécutés¹⁸.

Milroy fit ensuite remarquer qu'une étude des EEDN concluait que, sans la centralisation des collèges préconisée par le CPO, le fonctionnement à longueur d'année des collèges militaires canadiens s'avérerait impossible. Cependant, on autoriserait Royal Roads à implanter un système de semestres lui permettant davantage de souplesse. Le RMC resterait à Kingston et conserverait le rythme des trimestres universitaires traditionnels; l'entraînement militaire d'été qui devait avoir lieu au RMC, avec la centralisation, serait organisé ailleurs.

À l'occasion de cette même réunion de la Commission consultative, Milroy donna une nouvelle définition officielle du rôle et des objectifs des collèges militaires. Il déclara que leur fonction fondamentale était de former des officiers dont la carrière servirait bien les Forces canadiennes. L'objectif des collèges était de fournir des officiers ayant reçu une formation universitaire dans les disciplines appropriées. Le programme devait être conçu pour répondre aux besoins spécifiques des forces armées en matière de leadership, de communication dans les deux langues officielles et de compréhension des principes du biculturalisme; il fallait également que chaque élève-officier acquière une excellente condition physique et prenne conscience des aspects éthiques du métier des armes. Il ajouta que, dans le cas des officiers qui iraient étudier au RMC, l'objectif consistait simplement à leur fournir des cours de baccalauréat et de maîtrise dans les domaines appropriés¹⁹.

Lye constata que cette définition des rôles du RMC ne s'écartait guère de ses objectifs traditionnels; elle se contentait de cautionner l'actuelle direction du Collège, telle qu'on souhaitait la conserver²⁰. La déclaration de Milroy comportait néanmoins plusieurs points qui s'écartaient

nettement de ce que l'on considérait comme acquis dans un passé encore récent. La formation bilingue, l'apprentissage plus poussé de l'éthique militaire et les cours de baccalauréat pour les officiers commissionnés étaient autant de nouvelles orientations qui devaient être étudiées en détail. En outre, la référence à une éducation « dans des disciplines appropriées, reposant sur une large base afin de répondre aux besoins uniques des forces armées » pouvait être interprétée de différentes façons. Milroy confirma cependant que les EEDN jugeaient que les cours du RMC fournissaient effectivement l'étendue et le niveau universitaire que les forces armées désiraient. Cette constatation était essentielle, expliqua-t-il, pour que le Conseil du Trésor approuve les nouveaux bâtiments d'ingénierie.

Milroy fit également remarquer que le CPO croyait que les collèges devaient compter une proportion plus élevée d'officiers au sein de leur faculté pour accroître l'influence militaire sur les élèves-officiers. Dans les années 1970 à 1973, 25 pour cent environ du corps professoral du RMC était soit des officiers, soit des officiers depuis peu à la retraite. Milroy dit qu'il avait demandé au Collège de veiller à ce qu'on atteigne un niveau de 30 pour cent. Le but final aurait été de 50 pour cent. De façon à augmenter le nombre d'officiers qualifiés enseignant dans les facultés du Collège, ainsi que pour d'autres besoins du service, les CMC devaient développer leur programme d'études supérieures. Enfin, Milroy rappela que le CPO avait insisté sur les dispositions à prendre pour permettre aux officiers non titulaires d'un baccalauréat de remédier à la situation. Il fit remarquer que le RMC et Royal Roads avaient déjà commencé des programmes pilotes de formation permanente, en histoire et en économie, qui pouvaient être utilisés pour mettre en œuvre la proposition du CPO. Milroy annonça qu'il étudiait la possibilité d'étendre aux collèges militaires le Programme de formation universitaire (officiers) déjà en vigueur dans les seules universités²¹. D'autres sujets importants que les EEDN avaient soulevés lors de cette réunion de la Commission consultative étaient la politique de bilinguisme du MDN, le besoin d'ordinateurs dans les collèges et la mise à disposition de crédits de recherche.

Le commandant des EEDN montrait ainsi clairement et fermement la direction que les collègues devaient prendre.

Lors de la même réunion, on demanda à la Commission de se pencher sur l'éternel problème du recrutement des élèves-officiers. En dépit du fait que la quantité d'élèves diplômés du secondaire avait augmenté de façon importante, le nombre de candidatures au Programme de formation des officiers de la force régulière avait diminué²². Le problème des effectifs et des pertes était plus grave que jamais. Le 3 février 1971, le doyen James Cairns* informa le Conseil de faculté que « depuis quelques années, malgré l'importante augmentation des effectifs en début de première année, ceux de deuxième année n'ont augmenté que très faiblement, et le taux de perte en fin de première année a augmenté de façon spectaculaire ». Il dit que, parmi les 20 derniers élèves-officiers choisis pour entrer en première année se trouvaient de nombreux élèves-officiers qui n'avaient aucune chance de réussir, quelle que soit la nature du cours²³. De toute évidence, les recruteurs en étaient toujours réduits à gratter le fond du tonneau.

À présent que le ministre avait décidé que les collègues devaient rester dans leurs locaux actuels, les EEDN commencèrent à organiser leur expansion pour augmenter le nombre d'élèves-officiers diplômés sans attendre la croissance du nombre de recrues qualifiées. En novembre 1971, on annonça la construction du premier bâtiment de sciences et d'ingénierie (qui a reçu le nom de colonel Sawyer)²⁴. Le centre d'athlétisme Macdonnell, de l'autre côté de la Route n° 2, suivit quelques mois plus tard. Le nombre total d'élèves-officiers des CMC devait atteindre le chiffre de 1570, dont presque la moitié, soit 730, seraient au RMC²⁵. Comme les effectifs du RMC étaient déjà passés de 450 en 1961 à 550 en 1972, cette proposition annonçait des difficultés accrues pour trouver des candidats adéquats, à partir de sources déjà exploitées au maximum de leurs possibilités. Néanmoins, si les collègues militaires n'étaient pas restés dans leurs locaux, le déménagement aurait sans doute provoqué une aggravation des problèmes de recrutement et, par tant, une diminution du niveau universitaire.

Pendant ce temps, la nouvelle direction centralisée à Ottawa prenait son rythme. Les EEDN utilisèrent aussi bien le Conseil des affaires universitaires que la Commission consultative pour discuter de ses lignes de conduite, surtout dans les domaines concernant la coopération et la coordination entre les collègues. Des membres choisis de la Commission consultative ainsi que les commandants assistèrent aux réunions du Conseil des affaires universitaires. Réciproquement, le dirigeant de la Commission consultative demanda au conseil des EEDN d'être présent quant il avait des entretiens avec le ministre. La Commission consultative commença à prendre davantage d'initiatives et à garder le contact avec les collègues entre ses sessions. En 1972, après avoir étudié la possibilité de créer un comité permanent sur des sujets précis, elle proposa plutôt la création de trois comités régionaux pour maintenir des liens plus étroits. La Commission fut donc restructurée pour accomplir certaines des tâches du conseil des gouverneurs qui n'avait jamais été créé²⁶.

Les EEDN formulèrent alors les principes dont ils souhaitaient l'application dans la formation des officiers. En septembre 1970, quand les Forces armées canadiennes commencèrent à se rendre compte que la politique de défense de Trudeau était là pour durer et que la recommandation principale du rapport du CPO, concernant le déménagement des établissements d'enseignement militaire, ne serait jamais appliquée, le chef du personnel mit sur pied un groupe de travail d'officiers, dont certains avaient fait partie du conseil de perfectionnement des officiers et étaient actuellement aux EEDN. Il chargea cette équipe « de déterminer les changements qui pouvaient s'avérer nécessaires dans le perfectionnement professionnel du personnel militaire pour permettre aux Forces canadiennes de contribuer de façon plus efficace aux objectifs nationaux ». Le groupe, dirigé par le contre-

*James Pearson Cairns, professeur d'économie à partir de 1964 et doyen de la division des arts de 1969 à 1980. Il entra au RMC en 1960 avec un PhD de l'Université John Hopkins. Il fut nommé professeur distingué en 1985.

amiral R.W. Murdoch*, était censé reprendre ses travaux là où ceux du CPO s'étaient arrêtés; il devait aussi fournir les définitions de l'éthique et de l'orientation militaires canadiennes dont le CPO avait dit qu'elles devaient être le fondement de la formation des officiers, de façon à mettre les conclusions du CPO en accord avec la politique actuelle du gouvernement, à présent spécifiquement canadienne; il devait enfin montrer comment ces conclusions pouvaient être mises en œuvre indépendamment de la recommandation principale du CPO, à savoir la centralisation de toute la formation militaire dans la région de Ottawa-Hull²⁷. Il est à noter que le groupe fut expressément chargé de s'occuper tant du rôle militaire que du rôle non militaire des forces armées, et de tenir compte des pressions exercées par les changements sociologiques au Canada. Bref, la profession militaire devait être plus étroitement liée aux caractéristiques dominantes de la société canadienne.

Le groupe de travail Murdoch sur le professionnalisme militaire fit précéder et suivre ses recherches par des séminaires avec des haut gradés et des chercheurs pour fouiller le problème. Son rapport provisoire commençait en citant le professeur James Jackson, du collège d'état-major de l'ARC; parlant de l'unification dans *Saturday Night*, celui-ci avait écrit que ce qu'il fallait maintenant, c'était une éthique militaire professionnelle et contemporaine: une définition des responsabilités, des compétences, des conduites à suivre et du loyalisme applicable aux Forces canadiennes dans toutes les conditions de service²⁸. Le rapport du CPO avait décrit en détail les « canons » de l'éthique militaire. Le rapport Murdoch soutenait que la « garde » de cette éthique, c'est-à-dire sa définition et son enseignement, revenait aux écoles militaires et aux collèges d'état-major. Le groupe de travail chercha activement les façons de rapprocher la formation professionnelle militaire au Canada et la société canadienne. Il déclara que l'étude proposée d'une orientation canadienne du service militaire (peut-être cela devait-il être une émanation du CPO) n'avait pas encore été entamée. La difficulté d'une telle étude consistait dans la définition des tâches, du rôle et des objectifs des forces armées en temps de paix. Si le

loyalisme et la fidélité à la parole donnée étaient fondamentaux pour la profession militaire au Canada, il était nécessaire d'établir d'abord l'identité canadienne. À cet égard, le rapport, en attirant l'attention sur le besoin de buts spécifiquement canadiens et sur les moyens de les atteindre, faisait un pas important dans le développement de la formation et le professionnalisme militaires canadiens²⁹.

L'unification avait conduit à un renforcement apparent de l'administration civile (par opposition à militaire) du Quartier général de la Défense nationale et, ainsi, à un affaiblissement possible de l'influence militaire professionnelle sur l'élaboration des lignes de conduite³⁰. Les membres du groupe de travail étaient probablement conscients de cela, ainsi que du fait que beaucoup d'officiers canadiens ressentaient un malaise devant la « civilianisation » de l'administration militaire et de l'élaboration des lignes de conduite. Pourtant, le groupe parvint à la conclusion que les Forces canadiennes, tout en conservant leur aptitude au combat, devaient également élaborer des principes directeurs pour le service, avec un professionnalisme militaire spécifiquement canadien et une fidélité aux objectifs des forces armées. Il ajouta que ces buts devaient être liés à ceux du pays. Ce que le rapport n'indiquait pas, c'était dans quelle mesure les objectifs nationaux pouvaient être non militaires, pas plus qu'il ne discutait la façon dont ils pouvaient influencer sur l'aptitude immédiate au combat³¹.

Bien que le groupe de travail ait parlé de façon positive du besoin d'une orientation et d'une éthique militaires spécifiquement canadiennes, il utilisait les mots « éthique » et « orientation » de façon interchangeable, abandonnant ainsi la notion féconde de Rowley, à savoir une éthique militaire canadienne distincte d'une orientation militaire universelle. L'approche de Rowley aurait

*Le contre-amiral Robert Waugh Murdoch, élève-officier de la MRC en 1936, commanda des contre-torpilleurs canadiens et britanniques pendant la Deuxième Guerre mondiale; il fut directeur du service d'éducation de la marine en 1961, et chef adjoint d'état-major de la marine (plans) en 1963. Après l'intégration, il fut nommé directeur général des plans.

pu devenir la base théorique logique pour l'élaboration d'une éthique militaire canadienne distincte des orientations militaires des autres pays, mais seulement à condition que l'on considérât que le Canada avait une approche plus morale de l'utilisation de la force armée, par exemple par son engagement dans le maintien international de la paix. Rowley avait évité d'insister sur cette supériorité morale sous-entendue, et le groupe de travail abandonna complètement cette idée. L'insistance sur une moralité canadienne supérieure aurait troublé ceux qui, au Canada, désiraient mettre au premier plan la compétence militaire, et notamment tous ceux qui considéraient l'engagement du Canada à soutenir la force de dissuasion américaine comme la meilleure contribution possible du Canada dans un contexte mondial dangereux.

Le CPO et le groupe de travail étaient tous deux plongés dans un débat bien contemporain sur la définition de la formation professionnelle militaire dans les circonstances nouvelles créées par les changements technologiques et sociaux. Au Canada comme ailleurs, les arguments dans ce débat paraissaient dans les revues militaires. À la base du problème se trouvait la difficulté de définir le vrai professionnalisme militaire, par-delà l'insistance traditionnelle sur les vertus militaires comme le dévouement et la connaissance de l'organisation, des processus, de la stratégie et des tactiques militaires. Ces éléments devaient à présent être combinés pour satisfaire les besoins de mise au point et de maîtrise des nouvelles technologies.

Une discussion canadienne de sujets aussi vastes suivait généralement les tendances similaires aux États-Unis, et le numéro de référence de la *Military Review* américaine, consacré à la synthèse des discussions des forces armées américaines sur le professionnalisme militaire, ne fut pas publié avant 1980, et encore ne traitait-il cette dernière qu'en présentant des points de vue contradictoires sur le leadership et les techniques de gestion. Cette polémique découlait en partie du fait que certains attribuaient l'échec américain au Viêt-nam à une place excessive accordée aux systèmes de gestion³². À certains égards, la discussion du professionnalisme mili-

taire avait surgi un peu plus tôt au Canada qu'aux États-Unis, et encore avait-elle suivi un cours quelque peu différent. Les compétences en gestion, en tant que substitut possible aux qualités de leadership traditionnelles, n'exerçaient pas sur beaucoup de soldats canadiens autant d'attrait que sur leurs homologues américains. Dès 1969, le colonel A.P. Wills*, directeur du collège d'état-major, avait exprimé son mépris pour le jargon de gestion à la mode parmi les militaires, jargon qui, d'après lui, cherchait à améliorer l'efficacité de l'économie aux dépens de la capacité à combattre. Wills prétendit qu'une éthique militaire spécifiquement canadienne devait être fondée sur l'intégrité et le leadership³³. Par la suite, la théorie de la gestion, qui devait toucher les discussions américaines sur le professionnalisme militaire pendant au moins dix ans, fut subordonnée, au Canada, à la reprise d'un vieux débat concernant les relations entre la formation universitaire et le développement du leadership.

Sur ce thème, les avis étaient loin d'être unanimes. Il n'est pas étonnant de remarquer que ces mêmes officiers qui s'exprimaient le mieux et avaient donc tendance à dominer la discussion, tendaient à insister sur l'importance de l'aspect universitaire. Un auteur écrivit néanmoins qu'alors que les PFOR dans les universités ne recevaient aucune influence militaire, le RMC était conçu avant tout pour produire des ingénieurs civils hautement qualifiés professionnellement, et non pas des officiers. Il ajouta que le Collège dispensait des connaissances de base inadaptées en lettres, en sciences humaines et en sciences sociales, mais il ne donna pas de détails³⁴. D'autres souhaitaient davantage de possibilités quant aux études supérieures ou plus d'occasions d'épanouissement personnel³⁵.

*Le colonel A.P. Wills fut formé comme pilote par la RAF en 1940, et pilota des Beaufighter. Muté à l'ARC en 1952, il servit au QGDN et au SHAPE, ainsi qu'en tant que directeur des études du Collège d'état-major des Forces armées canadiennes, à Toronto, puis, en tant que directeur des plans des établissements d'éducation de la Défense nationale. En 1973, il était directeur de l'enseignement au QGDN.

La discussion canadienne sur le professionnalisme militaire poursuivit le vieux débat sur l'équilibre entre formation et éducation. Cela était en partie dû au fait que le RMC, qui avait traditionnellement le plus d'influence sur le développement de la formation des officiers canadiens, avait depuis longtemps donné la priorité à de solides études universitaires. Le corps des officiers canadiens dans son ensemble, cependant, en dépit de l'avance du RMC, avait pris du retard par rapport au corps des officiers américains, considéré comme plus « professionnel » dans ses exigences en matière de qualifications d'études. Le système de formation des officiers du Canada devait à présent faire le lien entre les études universitaires et les besoins militaires et, en même temps, se procurer suffisamment de candidats volontaires pour les carrières militaires professionnelles.

Cette quête de formation professionnelle militaire au Canada et au RMC fut touchée par diverses caractéristiques propres à l'environnement canadien. La première était le désir de s'assurer que le développement de la Défense canadienne ne soit pas simplement le prolongement de la dépendance historique vis-à-vis de la Grande-Bretagne ou plus récemment, selon certains, des États-Unis. D'autres caractéristiques étaient liées aux effets de l'unification et au besoin de se procurer davantage de recrues pour une force professionnelle tirée d'une population ayant peu de tradition de service militaire en temps de paix, surtout au sein de la vaste minorité canadienne-française³⁶. Ces facteurs expliquent la tentative des EEDN de forger une relation plus claire qu'auparavant avec l'environnement et les objectifs canadiens, y compris le bilinguisme, dans le nouveau système centralisé de contrôle de la formation militaire pour les Forces canadiennes.

Le commandant des EEDN énonça encore une fois, devant le Conseil de faculté du RMC, la thèse du CPO selon laquelle le fondement de l'amélioration de la formation professionnelle militaire consisterait dans le fait que la majorité des officiers canadiens recevraient leur commission une fois en possession d'un baccalauréat; il dit également que les CMC devaient produire 50 pour cent de ces officiers et que les officiers commissionnés

avant l'obtention d'un diplôme devaient avoir la possibilité d'en obtenir un en cours de carrière. Il ajouta que tous les futurs officiers, de langue anglaise comme de langue française, commissionnés suivant le plan PFOR, y compris ceux des collègues, devaient avoir au minimum une connaissance courante de l'autre langue officielle du pays. Pour lier ces exigences aux besoins militaires, il insista sur le fait que, « sans dégradation des normes universitaires », les études dans les collèges militaires canadiens devaient être liées à la profession militaire et que l'éthique militaire devait être promue par l'augmentation du nombre d'officiers au sein des facultés des collèges militaires³⁷.

Ces tendances, conçues à huis clos dans des bureaux militaires, furent annoncées au public en août 1971. Un nouveau livre blanc de la Défense, que Desmond Morton appela « le plus clair exposé de la politique de défense du Parti libéral depuis dix ans », appliqua officiellement l'idéologie de Trudeau quant aux plans de défense³⁸. Réitérant l'exposé de ses priorités en matière de politique étrangère, il les lia explicitement au développement national tout en expliquant clairement que les forces armées devaient apporter d'autres contributions nationales, en plus de leur rôle traditionnel d'aide du pouvoir civil dans les situations d'urgence³⁹.

En 1972, le chef d'état-major de la Défense, le général F.R. Sharp*, exprima l'acceptation par les militaires de cet objectif revu et corrigé pour les forces armées, lors d'une conférence à huis clos devant le collège d'état-major. Il avança que les Forces canadiennes pouvaient

*Le général Frederick Ralph Sharp (n° 2420) obtint son diplôme du RMC en 1938 et reçut une commission dans l'ARC. Il servit outre-mer et commanda la 408^e escadrille de bombardement, ainsi que le 6^e groupe de bombardement en 1944. Après la guerre, il obtint un diplôme d'enseignement commercial à l'Université Western Ontario et devint directeur général de la gestion, de l'ingénierie et de l'automatisation au QCFC, à Ottawa; il devint ensuite chef du commandement de l'instruction militaire, puis vice-chef d'état-major de la Défense en 1966 et CEMD en 1967; il devint ensuite commandant adjoint du NORAD en 1969. En 1972, il fut recruté par le cabinet d'experts-conseils en gestion P.S. Ross and Partners.

participer au renforcement de l'unité nationale en accomplissant des tâches d'ordre social liées à leur rôle militaire traditionnel, mais ne remplaçant pas ce dernier. De plus, il lia ce point de vue à ce qu'il percevait comme le changement dans la nature de la conduite de la guerre. Il ajouta que, depuis 1945, les forces militaires professionnelles avaient été de plus en plus utilisées pour dissuader l'agression, plutôt que pour la combattre⁴⁰. Un sociologue canadien, soucieux d'obtenir une plus grande participation des Canadiens français au sein des forces armées, extrapola largement à partir de cette idée quand il décrivit les Forces armées canadiennes comme une « force de police internationale en développement », en se référant non seulement à leur utilisation fréquente par les Nations Unies ou dans d'autres tâches de maintien de la paix, mais apparemment aussi à leur rôle de dissuasion dans la guerre froide⁴¹.

Bien sûr, de telles références à un rôle bien éloigné du combat ne plaisaient pas à tout le monde au sein des Forces canadiennes. Un chercheur britannique résidant aux États-Unis, Colin Gray*, qui avait travaillé au Canada, prévoyait que les soldats canadiens, habitués à jouer « dans les ligues majeures » dans le cadre de la guerre froide entre les superpuissances, par l'intermédiaire de la participation du Canada à l'OTAN et au NORAD, dédaigneraient un rôle plus secondaire⁴². De nombreux officiers étaient convaincus du fait que toute diminution de l'apport du Canada, aussi minime que soit celui-ci par rapport à celui des États-Unis, causerait du tort à l'unité et à la sécurité occidentales. Ceux qui croyaient qu'il fallait continuer à insister sur l'aptitude immédiate au combat craignaient toute modification dans la définition du rôle des militaires. Le colonel C.P. Stacey, ancien historien officiel des Forces armées canadiennes et qui avait longtemps plaidé pour de fortes études universitaires par les diplômés des CMC, remarqua que le livre blanc de la Défense de 1971 n'utilisait que rarement le mot « guerre » et ne parlait jamais de « combat » ou de « combattre ». Il rappela à ses lecteurs qu'en mars 1939 le Premier ministre Mackenzie King avait dit que l'époque des grandes forces expéditionnaires d'infanterie canadienne envoyées outre-mer était révolue,

mais que les faits l'avaient contredit quelques mois plus tard⁴³.

Pour les collègues militaires du Canada, ces points de vue contradictoires sur la façon dont la formation militaire pouvait et devait contribuer à la sécurité et au bien-être nationaux ne pouvaient avoir d'incidence sur le développement des programmes d'études. Le capitaine (Mer) R.C.K. Peers**, commandant du Royal Roads Military College, déclara à ses visiteurs des EEDN que les programmes des CMC devaient être revus à la lumière du livre blanc du ministre de la Défense Macdonald. Il rappela ce que le RMC et le CMR avaient déjà dit, soit qu'étant donnée la taille relativement petite des CMC, ceux-ci offraient trop d'options. Il soutint que ces deux collègues jumeaux agissaient ainsi simplement parce que leurs enseignants ne songeaient qu'à améliorer le statut de leur collègue dans les milieux universitaires et à augmenter l'attrait exercé sur d'éventuels nouveaux membres du corps professoral.

Dans un document complémentaire, Peers dressa la liste des domaines dans lesquels les forces armées avaient besoin de compétences, et il cita les programmes de baccalauréat qu'il jugeait adaptés à ces domaines. Selon lui, les différents diplômes d'ingénierie déjà disponibles au RMC l'étaient dans « des disciplines appropriées, pour répondre aux besoins spécifiques des forces armées », et le RMC était le seul collègue militaire à posséder les locaux

*Colin S. Gray, spécialiste d'études stratégiques, naquit en Angleterre et enseigna brièvement dans une université britannique et plusieurs universités canadiennes, notamment au RMC lors du semestre de printemps de 1971. Il fut également employé par l'Institut international d'études stratégiques et l'Institut canadien des affaires internationales. Il publia notamment un livre intitulé *Canadian Defence Priorities: A Question of Relevance*, en 1971. Depuis 1975, il a travaillé pour l'Institut Hudson aux États-Unis.

**Le capitaine (Mer) R.C.K. Peers, diplômé de Royal Roads en 1946, reçut sa formation dans la Royal Navy. Il servit sur des contre-torpilleurs canadiens pendant la guerre de Corée. Spécialiste des torpilles et de la guerre anti-sous-marine, il fut temporairement détaché auprès de la U.S. Navy. Après avoir commandé la formation en mer au Commandement maritime, ainsi que le 2^e groupe d'escorte canadien, il fut nommé commandant du RMC en 1970.

et le corps professoral permettant de les dispenser. Il ajouta que certains baccalauréats ès arts du RMC couvraient également des « disciplines appropriées », et notamment les études internationales, l'économie, les sciences politiques et, à un moindre égard, l'histoire et le commerce. Il fit part de ses doutes quant aux études anglaises et françaises, sauf dans la mesure où ces départements contribuaient à développer les capacités de communication et à comprendre les principes du biculturalisme. Peers exprima l'idée que l'excellent niveau du corps professoral dans le domaine des arts au RMC justifiait pleinement sa spécialisation en arts. Il ajouta que le CMR s'était spécialisé dans l'enseignement de « l'administration » et avait les principaux cours permettant de parvenir au baccalauréat en mathématiques, en physique et en sciences générales.

Peers conclut en disant que les CMC n'avaient pas couvert trois domaines généraux dont les forces armées avaient besoin: d'abord la science de l'environnement, et notamment l'océanographie, les études nordiques et l'écologie; deuxièmement, l'informatique, et notamment les applications en sciences et en gestion; et troisièmement, le droit public et privé, y compris les études concernant aussi bien le Canada que la scène internationale. Il suggéra que Royal Roads, où on avait déjà approuvé un développement limité en océanographie et en sciences de l'environnement, développe des cours dans ces domaines pour y inclure l'écologie, l'hydrologie et la géotechnique. Quand les agrandissements attendus dans les collèges militaires du Canada auraient eu lieu, Royal Roads pourrait offrir des baccalauréats dans ces domaines ainsi que des baccalauréats ès arts. Peers proposa donc de renforcer les options des CMC dans un domaine qu'il considérait comme approprié à la tradition navale qui avait été à l'origine de l'intérêt initial pour Royal Roads⁴⁴. Néanmoins, lors de la discussion au cours de la réunion du Conseil des affaires universitaires, Peers exprima l'idée que le Conseil devait suivre l'exemple universitaire américain « et limiter le nombre de cours et d'options à ceux exigés par les forces armées ». Il fit remarquer que le CMR avait proposé de se spécialiser dans un baccalauréat ès sciences, avec une insistance par-

ticulière sur les études arctiques⁴⁵, mais il prétendit que cela ferait double emploi avec les études de l'environnement proposées à Royal Roads⁴⁶. Donc, le problème du choix de cours appropriés pour les besoins militaires ou les objectifs nationaux était compliqué par le désir, tant du CMR que de Royal Roads, de se réserver des spécialisations dans des cours de quatre ans.

Pendant ce temps, un expert extérieur avait évalué le diplôme d'ingénierie du RMC. Le collège avait demandé à Philip A. Lapp*, ingénieur-conseil de Toronto, qui était en train de faire une enquête sur l'enseignement de l'ingénierie dans l'Ontario pour le comité des présidents de l'Université de l'Ontario, d'inclure le collège dans son étude. Lapp remarqua certaines caractéristiques typiques de ce qu'il appelait, à cause de l'origine variée des élèves-officiers, un « collège national ». Il découvrit que le rapport entre le nombre d'étudiants et le nombre d'enseignants était « très bas (4,7) ». Selon lui, l'expérience vécue par les élèves-officiers était unique et comportait une charge de travail plus importante que celle des autres universités d'Ontario. Il fit l'éloge de son contenu en lettres, en sciences humaines et en sciences sociales (25 pour cent), remarqua que l'athlétisme et l'entraînement physique étaient obligatoires, (15 pour cent) et releva le fait que les nouveaux élèves-officiers avaient été soigneusement sélectionnés et qu'ainsi le taux de perte restait bas. Il recommanda alors que le RMC développe un programme d'ingénierie « libéral » semblable à celui que son groupe d'étude avait observé au Dartmouth College, dans le New Hampshire, ainsi qu'au Harvey Mudd College, en Californie. Ces collèges donnaient une importance particulière à ce qu'ils appelaient « les lettres et les sciences humaines appliquées » et insistaient également sur la conception de projet, en utilisant une approche pluridisciplinaire des situations industrielles réelles. Lapp dit que le RMC pouvait définir des études de cas propres aux Forces canadiennes; il

*Philip A. Lapp, ingénieur-conseil, consultant auprès du comité des présidents de l'Université de l'Ontario de 1968 à 1970, fut président du Fonds de développement de l'Université York en 1985.

pensait qu'un tel programme pouvait « aider à surmonter d'apparentes réticences [...] [de la part de jeunes gens de tout le Canada] à embrasser la carrière militaire »⁴⁷.

Face au problème du choix d'un programme d'études convenant aux collèges militaires, le commandant des EEDN invita Mgr Jacques Garneau*, qui, entre autres, avait fait une carrière remarquable à l'Université Laval et qui était membre de la Commission consultative, à devenir son conseiller universitaire et à recommander les profils de cours pouvant être offerts dans les CMC pour répondre aux exigences des forces armées. Dans une présentation préliminaire au Conseil de faculté du RMC, Garneau dit qu'il partait de trois prémisses fondamentales déjà confirmées par la Commission consultative: premièrement, les collèges ne seraient pas centralisés en un seul lieu, mais poursuivraient leur existence dans les locaux actuels; deuxièmement, les CMC allaient devenir des établissements nationaux bilingues; et troisièmement, le développement du programme d'études devrait répondre aux besoins généraux des forces armées⁴⁸. Garneau supposa également que Royal Roads deviendrait, dès que possible, un collège offrant des baccalauréats nécessitant quatre ans d'études, que des « passerelles universitaires » seraient conservées entre les trois collèges et que le pouvoir de conférer des diplômes pourrait fonctionner de façon différente dans chaque collège, soit sous sa propre charte, soit par affiliation à une université en fonction du cadre juridique de la province dans laquelle il était situé. Garneau ajouta que la politique de bilinguisme du gouvernement signifiait la création de nouveaux cours, tant en anglais qu'en français, pour garantir qu'aussi bien les élèves-officiers anglophones que francophones seraient compétents dans les deux langues officielles du pays, et qu'une aide financière serait mise à la disposition des collèges pour ce dédoublement. Il conclut en disant que la qualité de tous les cours des CMC devait être conforme aux normes universitaires, que toutes les spécialisations requises par les forces armées ne pouvaient pas être offertes dans le cadre des CMC pour des raisons financières et que le choix des spécialisations à offrir devait se faire en fonction d'une analyse coût-efficacité⁴⁹.

Le Conseil de faculté du RMC, en discutant les prémisses de Garneau, avait soutenu que la création d'un cours de quatre ans à Royal Roads serait difficilement viable; il faudrait étudier cette option avec la plus grande prudence. Néanmoins, le directeur des élèves-officiers du RMC, le lieutenant-colonel White**, souligna que tant le RMC que le CMR avaient à présent des cours de quatre ans permettant d'offrir à leurs élèves-officiers une formation et une instruction continues dans certains domaines, de même qu'une socialisation appropriée: le RMC en milieu anglophone et le CMR en milieu francophone. Il était convaincu que le cours de deux ans de Royal Roads était trop court pour donner lieu à un processus de socialisation aussi efficace. Il semblait donc en conclure que le cours de Royal Roads devait être prolongé⁵⁰.

Toujours en réponse à la présentation préliminaire de Garneau, le Conseil de faculté du RMC affirma que les cours traditionnels dans les universités canadiennes, offerts par les facultés des arts, des sciences et de l'ingénierie du RMC, représentaient une base plus saine, pour la satisfaction à long terme des besoins militaires, que des cours spécialement conçus pour répondre à des nécessités immédiates et, aussi, que les conditions économiques en vigueur ainsi que la politique du gouvernement empêchaient la construction de bâtiments supplémentaires permettant la création de nouveaux cours. Les doyens du RMC préparèrent alors un relevé des cours du RMC pour l'information du conseiller universitaire⁵¹.

*Mgr Jacques Garneau, diplômé de l'Université Laval, servit dans l'artillerie de la milice avant la guerre et fut aumônier de l'armée de 1942 à 1946. Après la guerre, il devint l'un des administrateurs à l'Université Laval et plus tard à l'Association des universités et collèges du Canada. Il fut membre de la Commission consultative des CMC de 1964 à 1970, et conseiller scolaire des EEDN de 1971 à 1973, année au cours de laquelle il prit sa retraite et devint curé de paroisse.

**Le lieutenant-colonel Robert Allan « Bud » White (n° 2893), était membre de la promotion des *New One Hundred*, diplômée en 1952. Il reçut sa formation de pilote au sein de l'ARC et servit en tant que pilote d'essai. Il fut directeur des élèves-officiers et de l'instruction militaire, de 1969 à 1972.

Le 7 juin 1972, Lye fit suivre ce relevé d'une note à Garneau dans laquelle il disait que l'introduction de diplômes au CMR avait rendu « l'exclusivité du système des CMC » suspecte d'un point de vue universitaire; elle avait diminué la mobilité des élèves-officiers entre les collèges. Il ajouta que le développement du programme d'études devait se conformer aux besoins des forces armées, et non pas à des considérations d'ordre politique (probablement une allusion aux pressions pour une instruction bilingue ou pour des intérêts géographiques), et qu'aucun programme élaboré au CMR ou à Royal Roads ne devait avoir pour effet de diminuer le nombre de recrues du RMC⁵². Dacey avait attiré l'attention de Lye sur la proposition d'un diplôme d'ingénierie en trois ans faite à Garneau par le doyen Hutchison. Hutchison avait dit que les élèves-officiers du RMC trouvaient leur quatrième année « quelque peu artificielle », et il avait aussi suggéré que des officiers suivant des cours de deuxième cycle puissent simultanément servir de commandants d'escadron. Lye écrivit à Garneau que de tels changements étaient susceptibles « d'anéantir le système des collèges militaires plutôt que de le dynamiser ». Il ajouta qu'un diplôme d'ingénierie générale, tel que celui de West Point (que les bacheliers quittaient ensuite pour obtenir d'autres diplômes universitaires de plus haut niveau), ne satisferait pas les besoins des Forces canadiennes. Enfin, il soutint que la quatrième année du RMC représentait une expérience importante de commandement⁵³.

Garneau soumit son rapport final en août 1972. Il espérait qu'il servirait de base à une discussion au sein des facultés des CMC. Il appelait le RMC le « collège militaire principal », preuve qu'il considérait de façon tacite que les deux autres collèges devaient se conformer aux cours de celui-ci. Les cours actuels du RMC avaient en fait bien résisté à l'analyse critique de Garneau et il n'avait formulé que quelques conseils mineurs concernant des changements de priorité. Mais il conseilla au RMC d'envisager l'introduction du diplôme d'ingénierie générale telle que suggérée dans le rapport de Lapp intitulé *Ring of Iron* (« l'anneau de fer »). Garneau soutint également que le programme d'arts des CMC devait in-

sister sur des sujets orientés vers les forces armées plutôt que vers les thèmes traditionnels; il était convaincu que les élèves-officiers devaient avoir davantage de temps libre pour étudier; et il dit que, quand Royal Roads aurait ses cours complets menant à un baccalauréat, cela devrait être dans le cadre d'une association avec l'Université de Victoria plutôt que par l'obtention d'une charte provinciale en tant qu'université indépendante. Enfin, il conclut qu'afin d'éviter trop de diversité, il devait y avoir un super-Sénat des CMC⁵⁴.

Le contre-amiral Murdoch, chef du perfectionnement du personnel, qualifia le rapport de Garneau d'excellent document, mais le directeur du RMC, M. Dacey, exposa le fait, devant le Conseil des affaires universitaires, que le super-Sénat des CMC proposé par Garneau demandait une charte fédérale. Le président du Conseil déclara alors qu'un super-Sénat n'était pas nécessaire, car le Conseil des affaires universitaires avait déjà pour rôle d'éviter trop de diversité entre les collèges. Le commandant du RMC rejeta la suggestion de Garneau d'un cours général d'ingénierie. D'autres discussions concernant cette proposition traitèrent de sa durée et de sa nature. Lapp n'avait pas mentionné qu'il s'agirait d'un baccalauréat en trois ans. Dacey dit qu'un baccalauréat général plus court était inacceptable pour le milieu civil de l'ingénierie au Canada et par conséquent pour les meilleurs étudiants. Il pensait qu'il ne pouvait attirer que des élèves-officiers de niveau scolaire médiocre et que, par conséquent, le diplôme militaire spécialisé serait associé à la médiocrité⁵⁵.

Ainsi, le cours d'ingénierie générale ne fut pas créé au RMC. Néanmoins, après étude des programmes d'autres universités, et conformément aux recommandations de Garneau, le département de génie mécanique du RMC réduisit le nombre d'heures de classe, pour ses élèves-officiers de troisième et de quatrième année, et leur donna davantage de temps pour leurs études individuelles⁵⁶. Les autres changements induits dans les CMC par les recommandations de Garneau furent la création d'un baccalauréat en quatre ans à Royal Roads (qui d'ailleurs était déjà prévu) et l'introduction de l'enseignement bilingue au RMC (voir chapitres 10 et 11).

Pendant ce temps, indépendamment du rapport Garneau mais avec l'approbation des EEDN, le RMC introduisit d'autres changements marquants. L'un d'entre eux, particulièrement idoine pour la profession militaire moderne, consista à permettre aux élèves-officiers du RMC qui étudiaient le génie nucléaire de travailler pendant une semaine sur le réacteur de l'Université Mc-Master. Les EEDN soutenaient énergiquement que des mesures semblables étaient susceptibles de permettre aux programmes du RMC d'être à la fine pointe des technologies les plus modernes. Milroy dit cependant à la Commission consultative que, bien que le RMC ait eu depuis 1963 un ordinateur pour la formation des élèves-officiers et du personnel, le Conseil du Trésor avait rejeté, quatre ans plus tard, les demandes d'ordinateurs du CMR et du RMC. Puis, une fois « l'équipement de télétraitement en temps partagé » approuvé pour les deux autres collèges, la Commission consultative l'avait déclaré insatisfaisant. Revenant en 1971 sur cet événement, Milroy soutint que « la politique avait manifestement été dépassée par les événements »⁵⁷. Les CMC étaient à présent en retard sur les universités quant à leur équipement informatique.

D'autres changements de programme contribuèrent à diminuer les pertes en abaissant certaines barrières qui s'avéraient trop hautes. Les EEDN avaient demandé un allègement de la charge de travail en première année. Donc, à la suite d'une initiative de Royal Roads, il fut convenu que les exigences d'admission, et notamment le nombre de cours de mathématiques, seraient réduites à Royal Roads afin de faciliter l'admission de recrues qui ne pouvaient pas satisfaire à toutes les exigences en sciences pour suivre des cours menant à un diplôme en ingénierie⁵⁸. Un an plus tard, à cause du taux de perte élevé en première année du RMC, le doyen James Cairns proposa d'accepter davantage de recrues présentant de bonnes possibilités, même si elles ne satisfaisaient pas à toutes les exigences en mathématiques et en sciences, à condition qu'elles aient d'excellentes qualifications en arts. Cette conception, différente de celle de Royal Roads, visait à assurer un nombre suffisant de candidats de qualité en arts pour garantir la viabilité de ce départe-

ment⁵⁹. Mais ces changements ne furent pas introduits à l'époque. En 1970, l'histoire et le dessin industriel avaient été supprimés en première année pour réduire le nombre d'examens⁶⁰. Les cours d'histoire pour les ingénieurs devaient à présent être offerts à raison de quatre heures par semaine, pendant un seul trimestre de deuxième année. Les membres du département d'arts pensèrent que ce changement venait contredire la pré-tention du RMC à donner une formation largement ouverte sur les arts libéraux.

Les modifications de programme dans les deux autres collèges, par exemple la création d'un diplôme en administration au CMR et l'abaissement des exigences en sciences pour entrer à Royal Roads, eurent pour effet que certains étudiants qui souhaitaient venir au RMC en troisième année pour y suivre les cours d'ingénierie n'avaient plus toutes les qualifications exigées des élèves-officiers du RMC. Ces changements menaçaient donc l'existence même des passerelles universitaires entre les CMC que Garneau avait jugées souhaitables. En outre, le développement d'un cours de quatre ans, à l'issue de l'année préparatoire du CMR, avait entraîné un déclin du nombre d'étudiants transférés à Kingston pour y suivre des cours d'arts. Bien que cela permît au RMC d'accepter davantage de recrues, tout en facilitant l'instruction grâce à un meilleur équilibre numérique entre les promotions, le nombre des élèves-officiers suivant certains cours d'arts spécialisés du RMC s'effondra au point d'en menacer la pérennité. Cela se manifesta particulièrement en études anglaises et françaises. Ces deux départements, dont Peers pensait justement que des cours de spécialisation y étaient le moins appropriés suivant des critères militaires, perdirent ainsi leurs cours de spécialisation pour d'autres raisons. La tendance était donc évidente: le RMC allait abandonner certains de ses départements d'arts les plus prospères, qui étaient à la base du caractère largement ouvert sur les arts libéraux des diplômes en ingénierie. Le RMC courait le danger de devenir un collège exclusivement réservé à l'ingénierie. Un tel résultat aurait entraîné un nouveau déclin dans ce que Lye avait appelé « l'exclusivité » du système.

Un autre développement du programme d'études in-

terne au RMC était spécifiquement lié au fait que le contenu militaire de ces cours devait être amélioré. En fait, le département de leadership et gestion militaires était à présent plus universitaire. Ses principales matières étaient la psychologie et la sociologie, au point que les EEDN convenaient que le directeur permanent du département devait avoir un doctorat en psychologie. Le corps professoral du département se livrait à des recherches en leadership militaire et poursuivait également certains projets spéciaux pour le compte des EEDN. En partie pour minimiser l'idée qu'ils enseignaient le leadership militaire, ce qui était la mission de l'escadre, le lieutenant-colonel Gerald J. Carpenter*, directeur du département par intérim, suggéra que le nom du département et de ses cours soit modifié en abandonnant le mot « militaire ». Il offrit d'introduire l'enseignement de l'éthique militaire dans certains cours existants. Le directeur Dacey eut vite fait de rejeter l'idée de changer les noms. Étant donné que ce programme du RMC était le seul à afficher clairement son contenu militaire, il ne devait pas perdre cette appellation en se cantonnant dans l'étude du leadership et de la gestion en général. Cela n'aurait fait qu'apporter de l'eau au moulin de ceux qui croyaient que le RMC n'était pas « suffisamment militaire »⁶¹.

À l'époque, les efforts pour sauvegarder les priorités militaires du Collège furent mis à l'épreuve par des pressions extérieures voulant qu'on abandonne l'idée qu'un diplôme du RMC ne pouvait être délivré qu'à des élèves-officiers ayant eu une conduite militaire satisfaisante pendant le cours. Cette contestation avait surgi à l'occasion d'un scandale lié à la drogue. En janvier 1972, le personnel du RMC soupçonna que certains élèves-officiers se procuraient et utilisaient de la marijuana. Début mai, les soupçons se portèrent sur une douzaine d'élèves-officiers, mais, pour éviter de bouleverser les examens de fin de trimestre, toute mesure fut suspendue. Quand les autorités du Collège organisèrent des enquêtes et des fouilles, certains des suspects étaient en visite dans une base militaire. Leur arrestation là-bas demanda l'intervention de la GRC et la présentation de mandats de perquisition leur valut une publicité im-

médiate. Cinq des accusés furent poursuivis par voie sommaire et jugés coupables de « possession ». L'un d'entre eux choisit la cour martiale, puis fut déféré devant un tribunal civil. Il fut jugé coupable et par la suite renvoyé des forces armées, sans diplôme ni commission, conformément au règlement académique n° 29. Cinq des accusés ne furent pas accusés de possession, mais, étant des utilisateurs de drogue connus, ils furent renvoyés des forces armées⁶².

Cet incident eut pour effet de renforcer un vieux principe du RMC, selon lequel un élève-officier ne pouvait terminer une année avec succès s'il n'obtenait pas un rapport favorable sur ses qualités d'officier. Le Sénat considéra qu'étant donné que le rôle fondamental du collège était de former et d'instruire des élèves-officiers en vue d'une carrière efficace au sein des Forces armées canadiennes, ce principe devait être appliqué même pour l'attribution de diplômes universitaires au RMC.

Néanmoins, c'est à peu près à la même époque que la Commission LeDain envisagea de recommander la légalisation de l'utilisation de la marijuana. Dans ce contexte, des pressions politiques venant de très haut s'exercèrent sur le juge-avocat général pour qu'il rende une décision concernant l'étendue des pouvoirs juridiques du RMC; on espérait que les élèves-officiers condamnés et rejetés par les forces armées pourraient néanmoins recevoir leur diplôme, étant donné les efforts qu'ils avaient déployés pour l'obtenir. Le Sénat du RMC opposa son veto à ce compromis, en soutenant que le document nécessaire pour justifier un diplôme du RMC — par exemple lorsqu'on pose sa candidature à des cours de deuxième ou de troisième cycle dans les universités — n'était pas le diplôme lui-même mais le relevé des notes. Le Sénat obtint l'approbation des universités canadiennes et des écoles militaires américaines pour cette prise

*Le lieutenant-colonel Gerald James Carpenter reçut une commission dans l'ARC et obtint son diplôme de l'école de pilotage. En 1960, il obtint son baccalauréat ès arts à l'Université d'Ottawa, en 1968 sa maîtrise en psychologie à l'Université York et, en 1978, son Ph.D. Il fut nommé au département de leadership et gestion militaires en 1970.

de position. Le commandant Lye, en présentant cette décision aux EEDN, se plaignit que, depuis quelques années, des personnes « loin du lieu de décision [à Ottawa], qui ne peuvent ni voir ni comprendre les problèmes, ont commencé à prendre des décisions concernant le sort individuel de certains élèves-officiers ». Lye déclara que cette pratique exprimait un manque de confiance du MDN vis-à-vis de lui-même et de son équipe. En l'occurrence, sa décision fut confirmée⁶³.

À peu près à la même époque, le Collège confirma certains changements importants au sein de l'escadre, qui avaient même été qualifiés de « révolutionnaires ». Au cours de la première année de Lye au commandement du Collège, le directeur des élèves-officiers, le lieutenant-colonel R.A. « Bud » White, lui fit un rapport sur les progrès concernant les nouvelles lignes de conduite d'escadre introduites par leurs prédécesseurs, le commodore Hayes et le lieutenant-colonel Pickering. White dit que l'année 1970-1971 était la quatrième de ce qu'il appelait le « système coordonné » pour une « meilleure socialisation des élèves-officiers ». Dans un effort pour réduire le taux de perte élevé causé par les nombreuses demandes de libération en cours de première année, on avait modifié les conditions de vie des élèves-officiers pour adapter le Collège aux attitudes et aux nouvelles attentes de la jeunesse contemporaine. Au premier abord, ces changements pouvaient apparaître aux yeux de certains critiques comme une « libéralisation » conçue pour atténuer le mécontentement des élèves-officiers vis-à-vis de la discipline militaire traditionnelle et des habitudes du RMC. White dit qu'au contraire le programme était un plan délibéré destiné à améliorer la qualité des officiers fournis aux forces armées.

En 1948, on avait officialisé les instructions à l'escadre des élèves-officiers (CADWINS) de façon à mieux administrer un collège en constante croissance. Ces instructions contenaient une définition du code de conduite plus précise que celles qui avaient été rédigées précédemment, et cela avait contribué à aggraver une attitude chère aux générations précédentes d'élèves-officiers, consistant à tout faire pour mettre le système en échec:

évidemment, ce comportement pouvait aller jusqu'à contrevenir à l'intégrité la plus élémentaire. Un fossé important s'était creusé entre le règlement du RMC et son observation. On avait assisté au développement d'une attitude parfois décrite au sein de l'escadre par les mots « vérité, devoir, valeur et ne te fais pas prendre ». Pour remédier à cela, on modifia les CADWINS et les autres règlements que le Collège ne voulait ou ne pouvait pas appliquer. Le règlement — tel que revu — devait désormais être appliqué à la lettre. Le but réel de ce programme n'était donc pas une concession face aux attitudes de la jeunesse contemporaine, mais un retour à une intégrité fondamentale. Les règlements concernant le port de l'uniforme, le mariage, l'utilisation de véhicules automobiles et la consommation d'alcool avaient été assouplis dans ce but, de façon positive et délibérée.

Au fil des ans, une ségrégation plus importante entre les différentes promotions s'était installée. C'était là une autre conséquence de la croissance du Collège. Les distinctions hiérarchiques, les privilèges et l'autorité séparant les différentes promotions d'élèves-officiers avaient à présent un effet potentiellement plus nocif et perturbateur que lorsque le Collège était plus petit et que chaque élève-officier connaissait tous les autres. Pour réduire cette ségrégation, le bar des élèves-officiers de quatrième année, situé dans le vieux Club de la faculté près du réfectoire, fut supprimé et remplacé par un mess-centre de récréation situé dans l'ancien mess des sergents, de l'autre côté de la Route n° 2. Les nouvelles recrues étaient admises dans ce mess à l'issue de la course d'obstacles qui avait lieu au début de l'automne. Comme dans tout mess des officiers, il ne devait y avoir aucune distinction de grade à l'intérieur de ses locaux. En dehors du mess, les élèves-officiers progressaient vers leur statut d'officiers subalternes par des modifications progressives de leur tenue, ainsi que de leurs autres privilèges et responsabilités⁶⁴. Le bar des élèves-officiers de quatrième année fut néanmoins conservé sous un autre nom, « Chez Bill et Alfie ».

Les élèves-officiers souhaitaient que cette libéralisation aille jusqu'à leur permettre de donner leur avis sur

les programmes d'études. On les y autorisa en nommant un élève-officier d'éducation d'escadre. La plupart des membres du Conseil de faculté s'opposèrent à ce qu'un élève-officier siège parmi eux; un élève-officier fut donc nommé au Conseil éducatif⁶⁵. Plus tard la même année, le Conseil rejeta une demande des élèves-officiers visant à ce que les cours deviennent facultatifs, mais il accepta que des enseignants donnant des cours de deuxième, de troisième et de quatrième année soient autorisés à rendre leurs cours facultatifs s'ils le souhaitaient⁶⁶. Para-

Une soirée pour les élèves-officiers au USMA, 1967.



doxalement, une décision analogue prise ailleurs pour autoriser la participation des étudiants à la gestion de l'université joua au détriment de ce qui semblait être l'intérêt des CMC. Les étudiants membres du Conseil des gouverneurs de l'Université du Québec s'opposèrent au fait que des étudiants du CMR reçoivent automatiquement leurs diplômes de cette université⁶⁷.

Au RMC, le changement le plus radical de l'époque toucha l'accueil des nouvelles recrues. Ce processus d'initiation, qui durait toute l'année et que les générations précédentes considéraient comme étant une partie essentielle de « l'aguerrissement » (mais que l'on nommait à présent « processus de socialisation » ou « brimage »), fut raccourci; elle ne durait plus pendant toute la première année, mais simplement pendant les vingt-six jours du camp préparatoire et les trois premières semaines du trimestre d'automne. En outre, on se servit du camp préparatoire pour bien faire comprendre que l'accueil des recrues n'était pas synonyme de harcèlement ou de brimade, mais bien un moyen de développer le leadership par l'exemple. Cependant, les recrues étaient encore soumises, tout au long de leur première année, aux autres obligations traditionnelles, comme celle de « traverser la place d'armes en courant », ainsi qu'au châtement de leurs fautes. Mais les vexations excessives furent fermement déconseillées. Il est possible que ce changement dans le processus d'initiation ait eu pour résultat une réduction significative des démissions volontaires en cours de première année, à partir de 1970-1971, fait qui a cependant été partiellement masqué par une augmentation des renvois des élèves-officiers ne répondant pas aux normes requises sur le plan militaire. Le directeur des élèves-officiers affirma que cette année avait marqué la limite entre deux époques: avant, celle du retrait volontaire des jeunes arrivés trop tôt à la conclusion qu'ils ne voulaient pas poursuivre une carrière militaire, et après, celle du renvoi, sur l'initiative du Collège, de ceux incapables de poursuivre l'instruction militaire⁶⁸.

Cette opinion fut confirmée par le lieutenant-général W.A.B. Anderson, qui visita le RMC en tant que membre de la Commission consultative au moment où les nou-

velles recrues du camp élémentaire d'officiers avaient commencé leur cours depuis dix jours. Il écrivit au ministre Donald S. Macdonald* : « Nul ne saurait manquer d'être frappé par les rapports excellents qui se sont noués entre les élèves-officiers et les nouvelles recrues [...] Ces jeunes gens sont formés d'une façon parfaitement cohérente avec les changements en cours dans la société et, cependant, d'une façon qui continuera à répondre aux besoins des forces armées à l'avenir. Ces résultats sont tout à l'honneur du commandant et de sa remarquable équipe de collaborateurs, tant militaires que civils⁶⁹. »

Pour sa part, White signala d'autres mesures qui étaient autant de pas dans la direction d'une meilleure influence militaire. Outre le camp préparatoire d'automne pour les jeunes recrues — entre le moment de leur sélection et celui de leur admission dans les collèges —, il y avait l'invitation de conférenciers militaires, l'organisation de voyages militaires, la relation plus étroite entre l'escadre et le personnel militaire, ainsi qu'un camp de « dynamisation » de printemps avant l'obtention du diplôme. Un programme d'instruction au grand raid avait commencé au printemps de 1971. Pour leurs expéditions autorisées, les élèves-officiers disposaient du transport aérien militaire, dans des avions de logements et de rations. Les élèves-officiers eux-mêmes devaient pourvoir aux autres dépenses. Dans le cadre de ce programme, certains partirent en mission spéciale en Europe, accompagnèrent le ministre de la Défense nationale lors d'un de ses déplacements dans l'Ouest du Canada, partirent faire de la plongée aux Bermudes et suivirent des cours d'escalade et de saut avec le régiment aéroporté. White conclut en disant que les changements introduits au cours des quatre dernières années dans l'escadre avaient amené des améliorations marquées dans la motivation, le moral et l'efficacité des élèves-officiers, aussi bien ceux du PFOR que ceux destinés à l'intégration à la réserve⁷⁰.

Certains ajouts étaient d'ailleurs plus innovateurs que ces modifications au sein de l'escadre des élèves-officiers. En janvier 1971, Lye signala que le programme de maîtrise du RMC, désormais vieux de sept ans, comptait



Les recrues de retour de la librairie, 1978.

39 officiers. Six d'entre eux poursuivaient des études militaires, vingt-trois d'ingénierie et deux de sciences. La durée d'affectation normale, pour l'obtention d'une maîtrise, était de dix-huit mois⁷¹.

À la même époque, les EEDN cessèrent progressivement de fonctionner. Ils n'avaient pas obtenu

*Donald Stovel Macdonald, élu à la Chambre des communes en 1962, fut nommé au sein du cabinet en 1968. Il fut ministre de la Défense nationale de 1970 à 1972, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, puis ministre des Finances. Il démissionna du cabinet en 1977. Il fut président de la Commission royale d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada de 1983 à 1985.



*Le brigadier général
W.W. Turner, DC,
commandant,
de 1973 à 1977.*

l'approbation du Conseil du Trésor pour la centralisation de tous les établissements de formation d'officiers commissionnés à la BFC Rockcliffe. Bien qu'ils aient annoncé un programme de mise en œuvre des propositions du CPO pour transférer les CMC à Ottawa et les utiliser pour conférer des diplômes aux officiers, ils n'avaient pas persévéré. Ils n'avaient pas non plus réalisé de grands progrès pour l'introduction d'un programme bilingue complet dans les CMC, ni pour l'exécution de leur proposition selon laquelle « tous les futurs officiers issus du PFOR devraient acquérir, avant leur entrée dans le service actif, une connaissance spécifique courante de la deuxième langue officielle ». Ces manquements pouvaient en partie expliquer la dissolution des EEDN et leur remplacement par ce qui serait, espérait-on, un système plus efficace de contrôle centralisé de l'instruction militaire, et donc entraînerait une amélioration de la formation professionnelle militaire au RMC et dans les Forces canadiennes en général.

Des changements dans les systèmes de contrôle à Ottawa, en 1973, coïncidèrent avec le remplacement normal du commandant du RMC. En juin, Lye devait simultanément mettre un terme à sa période d'affectation au RMC et à sa carrière militaire. Les questions de rationalisation de l'instruction militaire, de la formation d'un nombre suffisant d'officiers pour les Forces canadiennes, de l'introduction du bilinguisme, des militaires revenant aux études et, plus tard, de l'admission des femmes dans les forces, allaient incomber à ses successeurs, dont le premier, le brigadier-général William Turner*.

*Le brigadier-général William Wigglesworth Turner (n° 2816) obtint son diplôme du RMC en 1942, à la suite d'un cours abrégé par la guerre. Il reçut une commission dans le RCHA et servit pendant la guerre au Royaume-Uni et en Europe du Nord-Ouest. En 1947, il entra dans l'armée régulière et servit en Corée en 1951. De 1957 à 1959, il fit partie de l'organisme chargé de la surveillance de la trêve en Palestine, et fut nommé major de brigade en Allemagne en 1959. En 1966, il commanda le contingent canadien de la Commission de surveillance de la trêve à Chypre. Après avoir commandé le RMC de 1973 à 1976, il prit sa retraite et devint directeur de la Société de développement du transport urbain.

La direction – formation professionnelle et perfectionnement – et la rationalisation des collèges militaires canadiens

En 1973, le Quartier général de la Défense est encore aux prises avec une réorganisation structurale recommandée dans un rapport réalisé par J.B. Pennefather, un homme d'affaires de Montréal. L'année précédente, déjà, on a discrètement dissous les établissements d'éducation de la Défense nationale. Une direction – formation professionnelle et perfectionnement (DFPP) remplacera ces derniers dans la supervision de l'administration des collèges militaires canadiens. La nouvelle direction aura à sa tête un colonel, officier d'un grade inférieur à celui du commandant du RMC, qui est d'ordinaire un brigadier-général ou l'équivalent.

Le colonel responsable de la DFPP relève, par l'entremise du directeur général – recrutement, éducation et instruction (DGREI), du chef – perfectionnement du personnel (CP Per), lequel a remplacé le chef du personnel; le Conseil d'enseignement est informé en juin que ses réunions seront à l'avenir toujours présidées par un sous-ministre adjoint (personnel), SMA(Per) du grade de lieutenant-général, ou par un major-général désigné par ce dernier¹. Les ordonnances et les règlements royaux autorisent le SMA(Per) à « commander et à diriger » les collèges militaires². Le SMA(Per) relève directement du chef d'état-major et du ministre. Il aura ainsi pour tâche d'élaborer la politique et le directeur – formation professionnelle et perfectionnement veillera à l'administration quotidienne. En ce qui concerne les questions relatives à la politique, les commandants des collèges s'adressent habituellement au chef – perfectionnement du personnel³.

De toute évidence, le QGDN occupe maintenant une position privilégiée pour élaborer des mesures et les imposer aux collèges, et le choix du prochain SMA(Per)

sera déterminant. Un membre du Conseil consultatif, J. Hodgins*, ancien professeur de génie chimique au RMC, déclare que souvent, dans le passé, de nombreux membres du personnel supérieur du QGDN qui ont influé sur la politique du RMC « n'avaient qu'une vague idée de ce que sont réellement les CMC ». Il affirme que cela a freiné l'expansion du RMC⁴. Aussi bien le Conseil consultatif que le RMC sont donc rassurés lorsqu'ils apprennent, en juin, que la première nomination sera vraisemblablement celle du major-général W.A. Milroy⁵, successeur du major-général Rowley à la tête du Conseil de perfectionnement des officiers. On le dit intéressé à la formation militaire professionnelle et compétent en la matière. Milroy, qui a récemment été promu lieutenant-général pour diriger la force mobile, est effectivement rappelé le 3 août 1973 pour occuper le poste de SMA(Per)⁶. Il a déjà dit au brigadier-général Lye qu'il se propose d'établir une organisation au sein de laquelle les collèges « relèveront de moi directement », et le chef – perfectionnement du personnel sera son adjoint⁷.

Le QGDN n'a pas dit au Conseil consultatif du RMC pourquoi il n'a pas donné suite à la suggestion de former un conseil des gouverneurs. Lorsque le Conseil consultatif exprime sa déception face à cette omission, on lui

*Le capitaine John Willard (« Jack ») Hodgins travaille aux laboratoires de guerre chimique à Ottawa de 1940 à 1945. Il est au Conseil de recherches pour la Défense de 1947 à 1950, avant de devenir professeur de génie chimique au RMC jusqu'en 1956. Doyen du département de génie à l'Université McMaster de 1958 à 1969, il est ensuite directeur de la recherche et vice-président à la société Domtar, et il met sur pied la société John W. Hodgins en 1980. Il décède en 1982.

rétorque que, puisque les collègues n'ont pas appuyé la proposition du QGDN de faire du corps dirigeant un conseil d'administration plutôt qu'un conseil des gouverneurs, on l'a retirée⁸. La véritable raison, toutefois, est probablement tout autre. En effet, l'instauration de la DFPP comme « unique organisme » chargé d'administrer la formation des officiers (un système suggéré par le Conseil de perfectionnement des officiers et approuvé par le Conseil de la Défense le 4 septembre 1969) et d'une structure de commandement qui relève du SMA(Per) et qui comprend un conseil général et un conseil d'enseignement rend maintenant un conseil des gouverneurs ou un conseil administratif redondants, particulièrement depuis que le Conseil consultatif a lui-même élargi ses fonctions et étendu ses activités en formant des comités régionaux.

La nouvelle façon de régir les collègues militaires canadiens présente une formidable série de tâches pour le SMA(Per), le chef – perfectionnement du personnel, le directeur – formation professionnelle et perfectionnement et le RMC. On assiste, durant le reste de la décennie, à une succession d'études qui visent à résoudre les problèmes chroniques auxquels fait face le Collège dans son

rôle traditionnel de formation d'officiers. Au premier rang figure le besoin de promouvoir la profession militaire.

Le présent chapitre est consacré à la rationalisation des CMC pour atteindre cet objectif et à la suite de l'histoire jusqu'au début des années 1980.

Le nombre et la compétence des diplômés représentent la question la plus sérieuse liée au système des CMC. En 1971, Donald S. MacDonald, alors ministre de la Défense nationale, déclare que le nombre de candidats décroît et que les Canadiens « ignorent » que les collègues existent. Il se demande quelle en est la raison, mais n'essaie pas de répondre à sa propre question⁹. S'il l'avait fait, il aurait sans doute découvert que l'absence d'une réelle tradition attachée à une force militaire régulière en temps de paix en était la cause. De plus, les conséquences de l'explosion démographique d'après-guerre sont arrivées à leur terme, une nouvelle génération de jeunes contestataires a vu le jour et les sentiments antimilitaires prennent de l'ampleur. Il faudra surmonter ces obstacles pour accroître le nombre d'officiers qualifiés des forces armées qui passent par les collèges.

En 1972, on enregistre une chute radicale du nombre

TABLEAU 2
Programme de formation (officiers de la force régulière)
Sommaire statistique, 1972-1973

	Inscrits au programme	Diplômés juin 1972	Admissions sept. 1972	Diplômés juin 1973 (prévus)
Collèges militaires	1 214	142	430	187
Universités	278	102	31	98
Total	1 492	244	461	285

Nota : Le nombre d'admissions, en septembre, s'accroît dans les universités civiles au cours des années suivantes. Voir le tableau 3 plus loin dans le présent chapitre.

Source : Appendice 1, annexe A, 4508-1 (DGST), 17 novembre 1972, MDN 4508-1, vol. 1, formation universitaire, général.

d'admissions dans les universités des élèves-officiers inscrits au PFOR, et 81 pour cent de ceux-ci suivent alors les cours des CMC. Ces collèges sont maintenant les premiers à choisir dans une réserve décroissante d'aspirants officiers, et on ne compte, en 1973, que 13 élèves-officiers du PFOR dans toutes les universités anglophones du pays. En comparaison, le nombre de diplômés des CMC passe de 142 en 1972 à 187 en 1973, et ce nombre va continuer d'augmenter parallèlement à l'augmentation des admissions dans les CMC (voir le tableau 2). Les collèges sont devenus la principale source d'officiers diplômés pour les forces armées, mais ils forment toujours moins de la moitié de l'ensemble des officiers, et encore un trop petit nombre pour satisfaire aux besoins du service technique¹⁰. De toute évidence, afin que les CMC remplissent le rôle pour lequel ils ont été créés, le nombre de recrues doit augmenter et celui des abandons doit diminuer.

Le deuxième principal problème vient du fait que certains continuent de se plaindre que les collèges ne forment pas le type approprié d'officiers et ce, malgré le revirement des aspirants-officiers qui font preuve d'une plus grande confiance dans les CMC que dans les PFOR universitaires. Lorsque Milroy expose ses projets devant le Conseil des études du RMC au début de 1974, Stanley Naldrett*, du département de chimie, remet en question les motifs de ces plaintes. Certains officiers, déclare-t-il, semblent croire que les matières scolaires « ne sont pas militaires ». Milroy réplique que les plaintes proviennent des « utilisateurs » du produit, qui envisagent dans son ensemble le système combiné du collège et de l'instruction. On consacre peut-être trop de temps à la formation professionnelle (officiers), et pas assez à l'épanouissement des qualités propres à l'officier. Puisque la première (c'est-à-dire la formation à des métiers et à des fonctions militaires précises) est offerte au cours de l'été, à l'extérieur du RMC, il semble que les critiques visent la formation estivale plutôt que les CMC.

Milroy poursuit en disant qu'il faut considérer le système globalement, et il soutient que les CMC devraient fournir un cadre à l'ensemble du corps officier. Seule la promotion d'une éthique militaire peut justifier l'exis-

tence des collèges. Il faudrait que ceux-ci inculquent aux aspirants officiers les normes que doit respecter l'officier professionnel, en plus de préparer les diplômés à occuper des postes dans les forces armées. Le Conseil examine avec Milroy divers moyens qui permettraient d'atteindre ce double objectif, par exemple, créer un poste de directeur des études militaires au RMC et donner suite à une déclaration antérieure selon laquelle les officiers devraient composer 30 pour cent du personnel enseignant afin de contrebalancer l'influence massive des enseignants civils sur les élèves-officiers¹¹.

En fait, Milroy n'a pas relevé le défi lancé par Naldrett, qui touche la complexité de la relation entre la scolarité et la motivation militaire. Parmi ceux qui se plaignent du soi-disant manque de motivation militaire des diplômés des CMC, certains croient apparemment qu'on met trop l'accent sur les qualifications scolaires pour la remise des diplômes et les commissions. Pourtant, le maintien des normes universitaires revêt un caractère essentiel, en particulier pour l'agrément des ingénieurs. La promotion simultanée des normes scolaires et de la profession militaire pour les CMC, que l'on suppose capables d'obtenir des résultats supérieurs à ceux des universités à cet égard, est-elle adéquate? Sinon, comment peut-on l'améliorer?

Il semble que la baisse de motivation serait en partie due à la libéralisation du RMC mise de l'avant par les commandants W.P. Hayes et W.K. Lye, qui ont modifié les règlements du Collège pour permettre aux élèves-officiers de mener une vie plus conforme à celle des jeunes de leur époque, et réduit les pertes, en particulier le nombre d'abandons chez les recrues. Certains pensent que cette libéralisation a réduit encore davantage l'intérêt que portent les élèves-officiers au service militaire en tant que carrière au service du public. C'est durant la période qui sépare la disparition des établissements

*Stanley Naldrett obtient son doctorat à l'Université McGill. Durant la guerre, il sert au Canada et à Londres, faisant de la recherche dans le domaine de la guerre chimique et se spécialisant dans la fumée et les mousses. Il est boursier de recherches postdoctorales à Chicago en 1946 et 1947, et arrive au RMC en 1949. Il prend sa retraite en 1982.

d'éducation de la Défense nationale du moment où la DFPP devient pleinement responsable des CMC, qu'a lieu la nomination au poste de commandant du brigadier-général William Turner, élève-officier de l'ancien collège, où son séjour avait été écourté en raison de la guerre. Turner est encore plus déterminé que ses prédécesseurs à arrêter ce qui lui paraît être, à lui comme à bien d'autres officiers supérieurs, une érosion des normes et de l'esprit militaires traditionnels.

Le premier objectif de Turner est d'accorder plus d'importance aux qualités potentielles de commande-

ment militaire lorsque s'effectue la sélection des recrues. Avant son arrivée, le principal et le registraire, se fondant d'abord sur les résultats scolaires, soumettaient une liste de recrues à Ottawa pour sélection. Turner met sur pied deux sous-comités, l'un militaire et l'autre scolaire, qu'il charge de dresser une liste de recrues sans se consulter. Il procède ensuite seul à la sélection finale en choisissant ceux qui, selon lui, feront les meilleurs chefs et les meilleurs officiers: « les résultats scolaires *ne constituent pas* l'un des critères fondamentaux de sélection ». Il envoie également les entraîneurs des équipes de football et de hockey dans tout le pays à la recherche de recrues potentielles, une pratique à laquelle le major « Danny » McLeod, entraîneur de l'équipe de hockey, avait déjà eu recours. Il tente de raviver le flot de recrues en provenance des écoles privées en invitant 20 directeurs à visiter le RMC, mais cette initiative ne donne guère de résultats¹². Vers cette époque, un important changement survient dans la sélection finale des recrues faite à Ottawa par un comité qui comprend les registraires des collèges: au lieu d'accorder au RMC ses premiers choix, un comité de niveau supérieur sélectionne les candidats pour le RMC et Royal Roads à tour de rôle.

Turner déclare au Conseil général qu'une pénurie d'officiers d'état-major entrave ses efforts de promotion des intérêts militaires. Afin de renforcer la motivation des élèves-officiers, il met l'accent sur des visites aux bases des Forces canadiennes, sur des dîners militaires d'escadron et sur des conférences données par le personnel militaire supérieur. Sous son commandement, seules les joutes sportives à l'extérieur de la ville ont la primauté sur ces activités parascolaires¹³.

En moins d'un an, les membres du Conseil éducatif du RMC deviennent franchement inquiets. Ils apprennent qu'il s'est produit une « hausse vérifiable » du nombre d'activités sportives et militaires organisées par ce qu'ils appellent les « gens aux affectations de courte durée », c'est-à-dire les officiers faisant partie du personnel du RMC. Le problème leur paraît d'autant plus sérieux qu'à l'heure actuelle, dans le cadre du programme menant à un diplôme, les études de génie doivent se faire en quatre ans au lieu de cinq, et on enseigne

La garde d'honneur du RMC, lors des funérailles du gouverneur-général Vanier, en 1967. Ici, au garde-à-vous, à la gare de chemin de fer d'Ottawa.



les langues secondes¹⁴. Le Conseil crée donc un comité des activités qui devra approuver toutes les activités exceptionnelles des élèves-officiers. Le registraire est, quant à lui, chargé de tenir une liste de ceux qui éprouvent des difficultés sur le plan scolaire¹⁵.

Lorsque Turner remarque une dégradation de l'exercice militaire au cours d'un rassemblement pour service religieux, et qu'il apprend que les classes avancées s'y adonnent rarement, il ordonne la tenue d'une heure supplémentaire d'exercice militaire hebdomadairement, pour l'ensemble du collège, et un plus grand nombre de rassemblements pour service religieux. Le centenaire du Collège approchant, il est de toute évidence capital de projeter, durant le rassemblement, une image qui se compare favorablement à celle des jours anciens. La Faculté craint cependant que cette augmentation de l'exercice militaire crée un précédent et favorise d'autres prises de décision unilatérales qui diminueront le temps consacré aux études¹⁶.

Turner diminue le nombre d'excursions pédagogiques, mais non celui des sorties à caractère militaire qui continuent d'empiéter sur le temps réservé aux études. On organise pour la première fois en septembre 1971, aussitôt après la rentrée, des visites aux bases militaires afin d'aider les recrues dans le choix d'une carrière. Pourtant, l'élève-officier n'a souvent pas à prendre de décision finale à cet égard avant le mois d'octobre de sa deuxième année. On dit que les visites réduisent l'année scolaire d'environ deux semaines, et le Conseil éducatif estime que ces expéditions visent davantage à endoctriner les élèves-officiers qu'à leur permettre de faire un choix de carrière éclairé. Il soutient qu'on interrompt ainsi indûment l'année scolaire, ce qui contribue à créer chez les élèves-officiers une attitude négative quant à l'importance des études. Par conséquent, il suggère d'organiser ces déplacements durant l'été, alors que les élèves-officiers ont des moments libres¹⁷. Toutefois, selon les procès-verbaux du Conseil, quand on a avancé la collation des grades d'une semaine en raison de l'enseignement de la langue seconde, une sortie prévue pour le mois de mai « a soudainement disparu ». Le Conseil apprend que le temps passé en classe par les recrues a

ainsi été ramené au nombre adéquat de 27 semaines par session¹⁸.

L'ennui avec les dîners militaires d'escadron, c'est qu'ils ont souvent lieu un jeudi soir. Les élèves-officiers perdent donc leur soirée d'étude habituelle et sont fatigués le lendemain matin. Le vendredi est exclu, car les membres des équipes sportives qui jouent à l'extérieur durant la fin de semaine ne pourraient assister aux repas. En outre, les élèves-officiers n'ont que faire d'un dîner le vendredi, qui écourterait leur congé de fin de semaine. Le commandant, faisant observer qu'un élève-officier assiste à un seul dîner par trimestre, privilégie le jeudi dans le but d'assurer la participation complète de l'escadron, mais il donne la permission à ceux qui désirent étudier de se retirer après le repas. Il assure que la fête qui suit le dîner fera l'objet d'une surveillance. Il commence également à inviter les pères des élèves-officiers à y prendre part, une pratique fort appréciée des deux générations¹⁹.

Les conflits mineurs que provoquent les efforts du commandant pour renforcer la motivation militaire illustrent l'équilibre délicat entre les objectifs militaires et les objectifs scolaires du RMC en matière de formation et d'instruction. Même si leurs collègues de l'escadre des élèves-officiers collaborent volontiers avec eux, le Conseil éducatif et son comité des activités ont peine à protéger le temps consacré à l'étude. Déterminer des heures précises laisse croire à certains élèves-officiers qu'il n'est pas nécessaire d'étudier en dehors du temps prescrit. De plus, des épreuves sportives sont organisées sur le modèle du « Weekend » de West Point — l'activité ultime de l'année — sans que le comité des activités en soit informé. Le commandant lui refuse d'ailleurs le statut de comité du Collège. Il déclare que le comité des activités relève uniquement du Conseil et ne peut s'adresser à lui collectivement, mais il se dit toujours prêt à recevoir les membres de la faculté individuellement.

Le Conseil remporte un modeste succès. En effet, il réussit à renverser une décision voulant que les nouveaux uniformes verts des Forces canadiennes soient distribués durant les heures de cours²⁰. Il prévoit toutefois que ses difficultés vont s'accroître en 1976 en raison des

célébrations du centenaire du Collège, et suggère que l'année scolaire soit prolongée d'une semaine en guise de compensation²¹. Par contraste, un officier de l'escadre des études – élèves-officiers, T.Y.M. Chong*, a déjà posé un diagnostic assez différent sur la raison des échecs scolaires. Selon lui, les mauvaises habitudes d'étude en sont la cause, et il propose qu'on exerce une plus grande pression sur les élèves-officiers au moyen d'un système de surveillance²².

Si le directeur – formation professionnelle et perfectionnement et ses supérieurs à Ottawa ont connaissance du caractère de plus en plus aigu de la concurrence incessante que se livrent les intervenants des domaines scolaire, militaire et sportif pour gagner le temps des élèves-officiers sous Turner, cela ne peut qu'accroître la détermination du QGDN de s'assurer que le système forme le genre d'officiers dont, selon lui, les Forces canadiennes ont besoin. Le rapport du Conseil de perfectionnement des officiers, qui établit les normes d'obtention du baccalauréat et du statut professionnel militaire, est encore considéré comme définitif. Le Conseil a approuvé, en principe, le programme du RMC, mais aucune des lignes directrices visant à façonner la formation et l'instruction militaires n'a encore été mise en œuvre.

En réalité, des doutes persistent: on n'est pas certain que les collèges militaires, tels qu'ils sont alors constitués, représentent le meilleur moyen de mettre en application les principes du CPO en matière de formation des officiers professionnels destinés à servir l'ensemble du Canada. En 1973, le ministre de la Défense, James Richardson**, a déclaré au commodore Hayes et à Graham que Royal Roads ne serait pas fermé, mais le cabinet ne semble pas avoir pris de décision sur la question avant 1976, alors que Richardson a démissionné. Dans l'intervalle, le Conseil consultatif, influencé par ses nouveaux comités régionaux, commence à insister sur la continuité d'une représentation égale des régions et des provinces canadiennes, point de vue qui suppose un collège dans l'Ouest, comme il y en avait déjà en Ontario et au Québec. Cela reflète un fait fondamental de l'existence du Canada: l'entière participation des entités ré-

gionales, qui doivent appuyer ou composer les institutions nationales, est essentielle au fonctionnement efficace de celles-ci.

On commence à se rendre compte que fermer Royal Roads en alléguant qu'il est le plus petit et le moins rentable des trois collèges pourrait ouvrir la porte à des attaques contre les autres collèges et entraîner la disparition de tout le système des CMC. Cela pourrait également raviver de vieux arguments selon lesquels il serait plus économique de former les officiers dans les universités. On finit par en déduire que la préservation de Royal Roads est essentielle au maintien du système des CMC et, par conséquent, la meilleure façon de promouvoir la profession militaire.

Le QGDN considère que la difficulté immédiate, en supposant que le système des CMC soit accepté, consistera à s'assurer que celui-ci forme des officiers à la fois dévoués à la carrière militaire et qualifiés pour résoudre les problèmes que pose la technologie de pointe aux Forces canadiennes. Afin de mettre à jour les découvertes du Conseil de perfectionnement des officiers sur ce point, le brigadier-général Duncan McAlpine***, officier du Black Watch qui a été sous-ministre adjoint associé du personnel en 1972 et en 1973 et chef — perfectionnement du personnel en 1974, est chargé par le QGDN de passer en revue l'instruction et la formation. McAlpine s'interroge sur la proportion du temps alloué à l'étude par rapport à celui consacré à l'instruction militaire, reflétant en cela l'inquiétude générale ressentie au

*T.Y.M. Ming (« Tony ») Chong (n° 9477) entre au CMR en 1968 et obtient son diplôme de génie avec mention très bien du RMC en 1973. Il est commissionné dans l'ARC et sert à la BFC Downsview. Il occupe actuellement un poste d'ingénieur adjoint à la ville de Port Coquitlam, en Colombie-Britannique.

**James Armstrong Richardson, membre d'une famille de gens d'affaires en vue et ministre de la Défense nationale de 1972 à 1976. Un conflit d'opinions sur la constitutionnalité du programme de langues le pousse à remettre sa démission.

***Le lieutenant-général Duncan Alistair McAlpine combat dans le Black Watch durant la Seconde Guerre mondiale. Il est commandant des Forces armées canadiennes en Europe en 1975 et 1976.

QGDN. Il déclare qu'il ne suffit pas de sensibiliser les élèves-officiers à la profession militaire, et il soutient que la session scolaire actuelle, de septembre à mai, « ne peut satisfaire aux exigences des quatre domaines, universitaire, militaire, sportif et, enfin, celui du bilinguisme ». Il faut réévaluer les CMC afin d'en déterminer la validité en regard des besoins des forces armées, et examiner la configuration des cours en fonction des groupes professionnels militaires (GPM).

McAlpine conclut qu'il faudrait un façonnement rigoureux des cours afin de s'assurer que chaque élève-officier étudie au moins un nombre minimum de matières militaires et universitaires obligatoires en même temps qu'il travaille en vue d'obtenir un baccalauréat reconnu à l'échelle nationale. La même année, en 1974, J.E. Mayhood, directeur général – recherche et développement (personnel), examine les programmes scolaires des collèges. Il favorise dans son rapport un mélange de cours de sciences, de lettres et de sciences humaines, mais il suggère des modifications aux règlements afin de faciliter les transferts d'étudiants d'un collège à un autre²³.

En mai 1975, le QGDN reçoit des plaintes précises qui concernent deux anciens élèves-officiers et semblent appuyer l'argument en faveur d'une réforme radicale du système, qui viserait la promotion de la motivation professionnelle. Le colonel W.G. Svab, commandant du 202^e atelier de Montréal, affirme que deux de ses officiers subalternes sont « complètement dégoûtés de la vie militaire » et sont incapables d'accepter « l'idée d'être un jour appelés à gérer la violence », autrement dit, l'idée de combattre. Ces deux officiers trouvent en outre la vie du mess « abominable ». Ils ont dit au colonel Svab qu'ils s'étaient inscrits au PFOR dans le but de recevoir une formation et que leurs sentiments antimilitaires dataient de leur deuxième année de collège. Ils prétendent que personne ne les a informés des réalités d'une carrière militaire, et ils désirent maintenant mettre fin à leur engagement. Svab croit que les collèges militaires devraient réorienter leur programme pour former des officiers plutôt que des ingénieurs²⁴. Dans sa réponse, le brigadier-général J.E. Vance*, DGREI, déconseille la prise de mesures hâtives à la suite d'exemples particuliers de

cette sorte, mais il convient qu'on pourrait renverser la situation, notamment en adaptant plus étroitement les cours des CMC aux besoins militaires, dont ceux reliés au combat²⁵.

On dit que le manque de motivation sévit particulièrement parmi les officiers de la marine. Le vice-amiral D.S. Boyle**, commandant du Commandement maritime, se plaint de l'instruction et de la motivation des officiers subalternes. Voilà des années qu'il s'avère difficile de faire servir les jeunes officiers en mer, et, bien qu'on ait instauré de nombreux changements depuis le rapport Tisdall, les défections continuent. Les officiers professionnels se préoccupent également de la diminution des capacités professionnelles: « Il est évident pour ceux qui s'y connaissent quelque peu en matière de formation d'officiers de la marine, que nous ne sommes pas sur la bonne voie. » L'un des commandants d'escadron de Boyle lui fait parvenir un rapport qui démontre une diminution graduelle de l'expérience: « Le maintien d'une pareille tendance, alors que les systèmes et les tactiques des navires sont de plus en plus complexes, laisse entrevoir des difficultés éventuelles. » Le vice-amiral proteste en particulier contre le fait qu'à une époque où le Commandement maritime devrait former des officiers professionnels pour le service en mer, on lui demande d'ajouter des cours de perfectionnement professionnel de nature générale afin de satisfaire aux normes du Conseil de perfectionnement des officiers à cet égard²⁶.

*Le lieutenant-général John Elwood (Jack) Vance (n° 3536) suit les cours du RMC de 1952 à 1956 et obtient un baccalauréat spécialisé en histoire. Commissionné dans le RCR, il est adjoint personnel au bureau de l'adjudant-général en 1961. En 1976, il commande la 4^e brigade mécanisée en Europe, et il fait par la suite partie de l'état-major de la force mobile, BFC Montréal. Il devient plus tard SMA(Per) et vice-chef d'état-major de la défense. Il prend sa retraite en 1988.

**Le vice-amiral Douglas Seaman Boyle entre dans le MRC comme élève-officier en 1941 et sert à titre d'aspirant dans la Marine royale puis sur le NCSM *Chaudière*. Il est nommé membre du personnel de Royal Roads en 1945, et devient directeur de l'instruction navale en 1964, chef du personnel en 1972 et commandant du Commandement maritime en 1973.

Ces déclarations soulignent le conflit d'opinions qui oppose les intervenants des forces armées sur la réforme de la formation militaire au Canada. La compétence technique que procurent les cours menant aux degrés universitaires en génie est plus nécessaire que jamais, mais de nombreux officiers supérieurs souhaitent qu'on mette davantage l'accent sur la profession militaire, en particulier sur le combat. Le commandant du Commandement maritime croit, en outre, que la formation professionnelle militaire générale ne satisfait pas adéquatement à ce qu'on exige des officiers de la marine, et il s'en trouve certains, dans tous les éléments, pour penser que la formation scolaire devrait passer après l'instruction et la formation professionnelle générale ou spécialisée. Des personnes influentes, par contre, désirent qu'on insiste davantage sur le contenu non militaire. Quand Richardson confirme l'existence de Royal Roads en 1973, il dit que le programme en environnement qu'on se propose d'y offrir constituera un champ d'études secondaires intéressant pour les jeunes officiers²⁷.

Une question de coût sous-tend tous ces débats. En 1975, Richardson demande au Conseil consultatif de démontrer qu'il est possible de justifier le coût des CMC afin qu'il puisse répondre à des collègues du cabinet qui contestent souvent ce fait. Le Conseil n'ayant ni le personnel ni les ressources pour mener à bien une telle recherche, le SMA(Per) charge le nouveau chef – perfectionnement du personnel, le major-général Jean-Jacques Paradis*, et le directeur – formation professionnelle et perfectionnement, le capitaine Jacques Côté**, de préparer une étude de rationalisation. En mai 1976, Côté a rassemblé le matériel nécessaire et Paradis soumet son rapport en octobre²⁸.

Le RMC célèbre son centenaire alors que la préparation du rapport est en cours. La collation des grades et le rassemblement sont reportés au 1^{er} juin, jour d'ouverture du Collège cent ans plus tôt. Une réunion supplémentaire a lieu le 6 octobre, au cours d'une fin de semaine des anciens élèves-officiers, et six d'entre eux reçoivent un diplôme honorifique pour services distingués dans divers champs d'activités, à la suite d'une re-

commandation du Club du RMC***. Près de 1000 anciens élèves-officiers assistent à cette réunion du centenaire, défilent dans la cour et marchent jusqu'au Memorial Arch. Plus tôt, en février, une assemblée a décerné un diplôme au gouverneur général Jules Léger†. Ce dernier a également présenté les nouvelles couleurs du RMC sur la colline du Parlement à Ottawa. Cette année-là, le prince Philip et le prince Andrew visitent le Collège. La Société canadienne des postes émet des timbres commémoratifs du RMC et le régiment d'artillerie de Petawawa tire une salve de 100 coups de canon. Le RMC est

*Le lieutenant-général Jean-Jacques Paradis, un ancien du Collège Jean-de-Brébeuf, se joint au Royal 22^e Régiment comme élève-officier en 1948 et il est commissionné en 1950. Il sert en Corée et en Allemagne, devient directeur du Collège d'état-major de l'armée en 1968, chef du personnel en 1975, et commandant de la force mobile en 1977.

**Le capitaine (M) Jacques P. Côté (Royal Roads 94) est élève-officier à Royal Roads de 1942 à 1944 et il sert comme aspirant de la marine sur le NCSM *King George V*. Il suit l'instruction de pilote, sert au Quartier général de l'état-major de la planification maritime en 1961 et en 1962, devient vice-commandant du CMR et commandant du NCSM *Ottawa*.

***En 1977, le Club du RMC recommande que les anciens élèves-officiers suivants reçoivent un diplôme honorifique: James Fergus Grant (n° 1429), élève-officier au RMC de 1918 à 1921, journaliste; George Brinton McClellan (n° 1921), élève-officier de 1926 à 1929, commissaire de la GRC; Charles Sydney Frost (n° 2761), élève-officier de 1940 à 1942; Francis Herbert Maynard (n° 1490), élève-officier de 1898 à 1901; Paul-Émile Bernatchez (n° 2874), élève-officier de 1929 à 1934 (voir page 173); Gordon Dorward de Salaberry Wotherspoon (n° 1945), élève-officier de 1926 à 1934. Un autre ancien élève-officier, de 1933 à 1937, le physicien J. Guy Savard (n° 2351), reçoit un doctorat honorifique en sciences à l'assemblée ordinaire cette année-là.

En 1984, année du centenaire de la fondation du Club du RMC, celui-ci recommande que six autres anciens élèves-officiers reçoivent des diplômes honorifiques en reconnaissance de leur contribution à l'expansion du Club. Il s'agit du capitaine J.F.J. Blanchard (n° 810), du brigadier-général G.E. Beament (n° 1828), du brigadier-général J.H. Price (n° 1119), du major G.E. Ward (n° 2494), du major-général Herbert C. Pitts (n° 2897) et du major T.A. Somerville (n° 2544).

†Jules Léger, diplomate, gouverneur général du Canada de 1974 à 1979.

nommé citoyen d'honneur de Kingston et de Pittsburgh. En retour, il divertit les habitants de ces deux villes par une parade et des défilés aériens spéciaux, et il proclame que la joute de hockey annuelle de West Point fait partie des cérémonies de l'année du centenaire. Les équipes de gymnastique et des armes de combat font la tournée des villes de l'Ontario. Les élèves-officiers participent, à titre de gardes d'honneur, aux Jeux olympiques et à la Royal Winter Fair de Toronto, et certains d'entre eux visitent en groupe des collèges militaires à l'étranger. Le RMC organise également deux symposiums internationaux d'érudits, l'un sur la formation militaire et l'autre sur l'histoire militaire; ce dernier deviendra un événement annuel. Des articles commémoratifs spéciaux traitant du Collège paraissent dans la presse, en particulier dans le *Revue canadienne de défense* et dans *Sentinel*. Enfin, les pipeaux et les tambours du RMC enregistrent un disque commémoratif.

Ces célébrations du centenaire, que Turner a organisées avec l'assistance du directeur des élèves-officiers, le colonel John Gardam*, représentent un hommage digne de la fière histoire d'une grande institution. Lorsque Turner prend sa retraite, le gouverneur général Léger l'invite à un dîner à Ottawa au cours duquel il présente au Collège une plaque en céramique émaillée, commandée spécialement pour l'occasion, illustrant le Memorial Arch et l'escadre des élèves-officiers. Notons parmi les autres cadeaux remarquables reçus par le Collège durant le mandat de Turner, la cloche du ncsm *Vancouver* et celle du chantier naval de Point Frederick, qui avait été suspendue dans le beffroi de l'église Saint-Marc, à Barriefield, après la fermeture des chantiers royaux de construction navale²⁹. Les éléments militaires du RMC ont donc acquis, sous Turner, une visibilité considérable. Celui-ci s'était aussi fermement opposé à une subordination manifeste outrancière au commandant de la base Kingston, craignant qu'il en résulte un affaiblissement de la capacité du commandant du RMC à gérer et à influencer la politique de son institution.

À cette époque, la nature du Collège et son existence même sont menacées. L'étude de Paradis rejette l'idée que les CMC devraient « délibérément être au service

d'un processus de formation générale » afin de former des citoyens dont bénéficierait le Canada, un argument qu'on employait parfois comme justification supplémentaire de leurs activités. Il admet cependant qu'il pourrait s'agir là d'un résultat secondaire du système. Paradis s'est rendu compte qu'il lui est impossible de produire une analyse précise et définitive comparant le rapport coûts-avantages de la formation des officiers dans les collèges et dans les universités civiles. Son étude examine les dossiers de rendement des diplômés des CMC et conclut que personne ne devrait méconnaître le fait que 68 pour cent des diplômés et 75 pour cent du groupe de 1965 à 1970 qui servent encore, ont mérité des évaluations du rendement allant de bien à remarquable. Les officiers professionnels des forces armées ont besoin d'une formation de niveau universitaire, et les collèges militaires remplissent un rôle que ne pourraient pas jouer les universités civiles. Ils présentent d'autres avantages, notamment le perfectionnement militaire et l'éducation physique, une combinaison de cours de sciences, de lettres et de sciences humaines, l'apprentissage de la langue seconde et des cours offerts dans les deux langues officielles. Le coût supplémentaire qu'exige la formation d'un diplômé du CMC représente, par conséquent, un excellent investissement dans l'avenir du corps des officiers. « Pour ces raisons, on considère que le coût d'exploitation des collèges militaires est légitime et justifié », conclut Paradis³⁰.

Paradis affirme que la sélection d'une configuration de cours par les élèves-officiers devrait tenir compte des besoins prévus par les forces armées. Il propose l'élaboration de deux options fondamentales menant à un diplôme qui répondrait aux exigences des GPM opérationnels et non spécialistes. Ces diplômes de niveau universitaire, soit BA et BSc, auraient une pertinence et une certaine orientation militaires. Paradis suggère ensuite la nomination d'un groupe de travail qui serait composé

*Le colonel John Gardam se joint à la réserve des Forces canadiennes en 1948 et est commissionné dans le Lord Strathcona's Horse. Il est directeur des élèves-officiers au RMC en 1974 et 1975.

d'officiers et chargé de faire des recommandations précises sur les cours afin d'améliorer le perfectionnement militaire dans les CMC³¹.

Le 13 octobre 1976, Richardson présente sa démission au cabinet en raison d'un désaccord sur des questions constitutionnelles et linguistiques. Son successeur, Barnett Danson*, dit n'être au courant d'aucune remise en question des collèges militaires et accorder personnellement à ceux-ci un appui enthousiaste³². Au moment du départ de Richardson, il semble donc qu'on n'ait pas besoin de l'étude de Paradis, du moins pas pour les raisons qui étaient à son origine:

Après Milroy, le lieutenant-général J.W. Quinn** occupe pour un court laps de temps le poste de SMA(Per). Le 18 mars 1977, un nouveau SMA(Per), le lieutenant-général James C. Smith***, se présente au Conseil consultatif des CMC le « premier jour de ma mission ». Smith, un aviateur et un statisticien, est le troisième officier à occuper le poste de commandant depuis Turner. Bien qu'il souligne le fait qu'il soit le « commandant » des collèges, il envisage la formation militaire comme un défi parce qu'il s'agit pour lui d'un nouveau domaine. Il amorce cependant son mandat avec beaucoup d'optimisme. Il dit au Conseil que le gouvernement s'est engagé à renouveler le matériel des Forces armées canadiennes, que l'avenir de Royal Roads ne fait plus aucun doute et que pour le personnel enseignant des CMC, le besoin d'entreprendre des recherches a été satisfait. Après avoir examiné l'étude de Paradis, il annonce qu'une « déclaration justificative », préparée à l'intention du ministre, fournit des preuves à l'appui « du maintien des collèges ». Quinn a déjà nommé le groupe de travail recommandé par Paradis afin que « les collèges remplissent effectivement les fonctions uniques et indispensables qu'on leur a attribuées »³³.

Au même moment, les cours élémentaires d'officiers (CEO) destinés à toutes les recrues sont établis de façon permanente comme un préalable à l'entrée au RMC. Voilà longtemps que le Collège souhaitait quelque chose du genre, et la première promotion complète à suivre les CEO le fait en 1976, même si plusieurs des activités prévues ne sont pas à l'horaire. Il en résulte une diminution

immédiate de cinq pour cent du nombre d'abandons en première année³⁴.

Pendant ce temps, on n'a toujours pas résolu le problème de l'équilibre entre les programmes scolaire et militaire dans les CMC. En fait, Quinn a nommé deux comités pour assurer le suivi de l'étude de Paradis. Le groupe de travail sur la formation militaire est présidé par le colonel J.D. Young† et comprend trois membres du RMC, le lieutenant-colonel C.E.S. Ryley††, directeur des élèves-officiers, le lieutenant-colonel G.D. Carpenter, directeur du département du leadership et de la

*Barnett J. Danson sert dans les Queen's Own Rifles de 1939 à 1945. Il est élu député en 1968, agit comme secrétaire du Premier ministre de 1970 à 1972, comme ministre de la Défense nationale de 1976 à 1979 et consul général à Boston en 1984.

**Le lieutenant-général J.W. Quinn sert dans l'Artillerie royale canadienne et dans le 14^e régiment blindé (Régiment de Calgary) en Sicile, en Italie, et dans le Nord-Ouest de l'Europe et, enfin, dans le Lord Strathcona's Horse en Corée. Il est DGREI en 1973 et en 1974, commande les Forces armées canadiennes en Europe en 1974 et en 1975, et il est SMA(Per) jusqu'à sa retraite en 1977.

***Le lieutenant-général James C. Smith est commissionné dans l'ARC comme mitrailleur de bord durant la Deuxième Guerre mondiale et il sert outre-mer. Il obtient un BSc de l'Université de la Saskatchewan en 1949, et il se joint ensuite au Corps royal canadien des magasins militaires. Il retourne dans l'ARC en 1961 comme officier de l'approvisionnement. En 1969, il est promu brigadier-général et devient directeur général de l'approvisionnement des Forces canadiennes, et SMA(Per) à partir de 1977. Il prend sa retraite en 1980.

†Le colonel James Derrick Young (n^o 3182) entre à Royal Roads en 1949, est reçu au RMC en 1953 et commissionné dans l'ARC. Il fait partie du bureau du sous-chef d'état-major au QGDN en 1973, avant de devenir directeur de la formation professionnelle et du perfectionnement.

††Le colonel Charles Estlin Sheffield Ryley (n^o 3927) entre à Royal Roads en 1953, est reçu au RMC en 1957, où il est directeur des élèves-officiers de 1976 à 1978. Il devient commandant du 1^{er} bataillon du RCR en 1980.

gestion militaires, et Ron Weir*, un major retraité des Forces canadiennes, maintenant professeur de génie chimique et président de l'Association des professeurs du RMC. Le groupe de travail sur la formation scolaire est présidé par A.C. Leonard**, doyen du département de génie au RMC, et est composé de doyens du CMR et du RRMCM, ainsi que de trois représentants du QGDN. Young, comme DFPP, siège aux deux comités afin de coordonner leur travail.

Quinn demande au groupe de travail sur la formation militaire « d'examiner l'instruction militaire offerte dans les CMC, incluant le programme d'études du département de leadership et de la gestion militaires et, au besoin, de recommander des modifications pour assurer que l'ensemble du programme prépare les élèves-officiers, sur les plans intellectuel et physique, à satisfaire aux besoins des Forces armées canadiennes ». Le comité de Young décide qu'il faut élaborer une définition plus précise de l'objet et des objectifs du programme de perfectionnement militaire des CMC; à cet effet, il prépare les « spécifications concernant l'attribution des diplômes dans les CMC ». Il examine les programmes d'athlétisme, d'aptitude physique de leadership et de la gestion militaires, et il suggère, dans les grandes lignes, comment se comparent les trois collèges et comment ils pourraient s'entendre pour parvenir à l'admissibilité et à la concordance voulues. Young, utilisant l'expression « perfectionnement militaire » pour englober toutes les activités organisées des élèves-officiers qui ne sont pas directement liées aux programmes menant à un diplôme universitaire, découvre que les CMC, à l'exception du département de génie du RMC, consacrent un minimum de cinq heures et demie par semaine à l'aspect militaire de l'instruction des élèves-officiers. Le groupe de travail conclut que les CMC font un emploi efficace du temps qui leur est actuellement alloué durant l'année scolaire pour les programmes militaires, alors que les études ont la priorité. Il suggère d'apporter seulement des améliorations mineures à cette partie du programme.

Le groupe de travail sur la formation militaire poursuit en proposant des spécifications pour l'attribution des diplômes. Il déclare qu'un élève-officier devrait acquérir,

parmi de nombreuses autres habiletés, « celle, limitée, d'appliquer les leçons de l'histoire militaire aux solutions des problèmes militaires et d'évaluer la politique, les situations et les événements sur la scène nationale et internationale »; il devrait également être formé de façon à pouvoir « comprendre et évaluer des projets où l'on a recours à la technologie et à la science militaires ». Le groupe de travail rejoint là le domaine étudié par son pendant qui se penche sur la formation universitaire. Il déclare que chaque élève-officier devrait acquérir « une base de connaissances militaires en lettres et en sciences humaines » et « en sciences ». En ce qui a trait aux lettres et aux sciences humaines, il propose de remplacer les cours d'arts facultatifs par d'autres qui auraient une portée militaire, comprenant des notions de géographie et de stratégie, ainsi que de l'histoire militaire. Il admet toutefois que les calendriers serrés des cours du département de génie du RMC nécessitent une forme abrégée des cours de lettres et de sciences humaines. Du côté des diplômes en sciences, il recommande d'étaler sur quatre ans, plutôt que sur deux comme c'est le cas actuellement, l'équivalent d'un niveau de deuxième année en mathématiques que l'on exige comme préalable d'admission en troisième année en physique et en chimie³⁵. C'est là un objectif que Royal Roads visait depuis longtemps.

L'influence exercée par le groupe de travail sur la formation militaire sur l'aspect scolaire du programme

*Le major Ronald Douglas Weir, diplômé en 1963 de l'Université du Nouveau-Brunswick, sert dans le Génie royal canadien de 1958 à 1975. Il est chercheur universitaire au Conseil national de recherche de 1965 à 1968, est membre de l'OTAN en 1965 et en 1966, et obtient un doctorat de l'Imperial College en 1966. Il reçoit une affectation militaire comme professeur adjoint au RMC de 1968 à 1975, et il est par la suite professeur civil de génie chimique.

**A.C. Leonard est électricien dans l'ARC de 1943 à 1946. Il obtient un baccalauréat en génie de l'Université de la Saskatchewan en 1950 et devient chef instructeur adjoint de l'école du GEM de 1950 à 1952. Il sert en Corée et est décoré d'une MBE. Il obtient une maîtrise ès sciences en génie au Michigan en 1957 et siège au comité de normalisation des magasins militaires à Washington de 1957 à 1959, avant d'être nommé au RMC. Il dirige le département de génie mécanique de 1965 à 1969, et devient doyen en 1979. Il meurt en 1983.



L'élève-officier commandant d'escadre, John de Chastelain, RMC, 1960 (la photo est une gracieuseté du général de Chastelain).

des CMC est manifeste lorsqu'on compare son rapport à celui produit par le comité sur la formation universitaire. Quinn avait demandé à ce dernier d'examiner l'assortiment des diplômes et des cours offerts par les CMC, afin d'en arriver à une réduction du nombre d'options liées aux besoins de certains GPM des Forces canadiennes ou aux fonctions générales de la profession militaire. Le groupe devait en même temps déterminer la meilleure façon de diriger les élèves-officiers vers certains types de cours afin que les forces armées puissent répondre à leurs besoins en spécialités. Il devait tenir compte de l'obligation de choisir un nombre équitable de représentants de toutes les régions du pays, et déterminer s'il convenait d'établir un plan d'admission à double volet, dont l'un s'appliquerait au programme menant à un diplôme en génie. En d'autres termes, le RMC devait-il introduire des critères d'admission différents pour le programme des arts afin d'assurer le recrutement de tous les candidats présentant des qualités d'officiers³⁶?

Le groupe de travail sur la formation universitaire donne suite à la suggestion de McAlpine selon laquelle il faudrait, pour les cours des CMC, consulter les conseillers des différents corps militaires sur les besoins relatifs aux GPM. Il distribue un questionnaire dans lequel il demande à ces conseillers, en premier lieu, d'indiquer quels programmes menant à un diplôme ils considèrent « préférables », « acceptables » ou « inacceptables » pour leur corps et, en second lieu, de fournir des renseignements sur le nombre moyen de nouveaux officiers, dans chacun des programmes, que leur service souhaiterait accueillir annuellement³⁷. Les conseillers sont des gens très occupés. Ils tendent à adopter un point de vue spécialisé sur l'aspect pratique des cours universitaires des CMC, dont ils n'ont qu'une connaissance superficielle fondée sur les descriptions contenues dans l'annuaire du RMC. Ils n'envisagent pas les cours à la lumière des possibilités qu'ils offrent sur le plan du développement intellectuel.

En 1977, les CMC ne forment que 230 des 1000 officiers requis annuellement par toutes les Forces canadiennes³⁸. Les autres sont commissionnés soit par enrôlement direct, soit par promotion, ou encore en passant par le

Programme de formation des officiers dans les universités. D'après les questionnaires retournés, le groupe de travail sur la formation universitaire calcule que 52 pour cent des diplômés qui ont suivi le PFOR (incluant ceux qui sont allés à l'université) et le Programme de formation universitaire (hommes) (PFU) (voir le chapitre 9) auraient dû étudier en génie, 25 pour cent en sciences et 23 pour cent en arts et dans d'autres disciplines³⁹. Il s'agit là d'une révision à la hausse des chiffres de 1969, selon lesquels on estimait le besoin en ingénieurs à seulement 42 pour cent dans les CMC et à 35 pour cent dans l'ensemble du PFOR⁴⁰. Cette majoration est en partie due à la demande croissante de technologues.

À la suite de ces réponses, le groupe de travail sur la formation universitaire approuve les programmes des CMC menant à des diplômes en génie civil, électrique, mécanique, physique et en génie-gestion. Il ratifie également les programmes du BSC en mathématiques, en physique, en sciences appliquées et en sciences (général). Il recommande de continuer de décerner des diplômes en économie, en commerce, en sciences politiques et en sciences économiques, parce qu'il s'agit là des spécialités les plus appropriées pour les GPM en logistique et qu'elles constituent des préalables souhaitables à plusieurs autres GPM. Le RMC devrait, par contre, cesser d'offrir les programmes en génie chimique – option nucléaire, ainsi que les baccalauréats spécialisés et non spécialisés en histoire, en anglais, en français et en études internationales⁴¹. Il faudrait remplacer tous ces programmes par un seul qui, menant à un diplôme de niveau spécialisé ou général (réussite), mettrait l'accent sur les études stratégiques et militaires et comprendrait des cours facultatifs d'économie, de commerce, de politique, d'histoire, d'anglais et de français. Ce programme constituerait une excellente fondation pour les GPM opérationnels⁴². Selon le groupe de travail, la quantité de cours avancés dans ces programmes devrait satisfaire les spécialistes de la faculté⁴³.

Bien que les membres des deux groupes de travail continuent à vaquer à leurs tâches habituelles, ils réussissent à compléter leurs études en quatre mois. Chaque comité s'est réuni à cinq reprises, celui sur la formation

militaire pour un total de quinze jours et celui sur la formation universitaire pour un total de douze⁴⁴. Les rapports sont présentés le 19 mars 1977. À sa réunion suivante, le Conseil de la faculté du RMC soumet le rapport universitaire à un comité spécial afin que celui-ci prépare une réponse. Un ancien officier et élève-officier appartenant à la faculté, Barry Hunt, du département d'histoire, et un ex-officier, Ron Weir, du département de génie chimique, tous deux membres des secteurs académiques les plus touchés par les propositions, sont les principaux responsables d'une ébauche soumise à une réunion extraordinaire du Conseil, le 9 mai. Lorsque le doyen Hutchison présente l'ébauche, *Comment on the Report of the Academic Development Task Force (ADTF) — A Consensus of Faculty Board and Faculty Council of the Royal Military College*, il fait observer que le comité qui l'a rédigé a d'abord été « outré et indigné ». « Il s'est montré particulièrement outré qu'un petit comité, ayant des moyens de recherche médiocres, puisse, en l'espace de quelques semaines seulement, élaborer des recommandations contraires à celles du Conseil de perfectionnement des officiers Rowley, qui s'était penché sur le problème pendant deux ans et disposait d'une main-d'œuvre beaucoup plus importante pour la recherche. » Tous les programmes menacés ont rapport à la profession militaire et tous suscitent l'intérêt de jeunes gens pour les CMC. Les professeurs du RMC s'indignent qu'un programme équilibré de niveau universitaire soit menacé de disparition en raison de ce qu'ils appellent « une étude sur l'analyse d'emploi ». Ils croient qu'on a insulté le RMC en le considérant comme une école de métiers. Le colonel Ryley, qui a participé au groupe de travail sur la formation militaire, affirme qu'il existe en fait un sérieux manque de compréhension entre la faculté du RMC et de nombreux officiers supérieurs au QGDN, qui ne savent pas apprécier l'éducation universitaire à sa juste valeur. En terminant la réunion, le principal Dacey demande à Hunt et à Weir de réviser leur réponse⁴⁵.

La Faculté soumettra la version finale au cours d'une autre réunion extraordinaire du Conseil de la faculté, le 16 mai. Elle réitère et développe les arguments contenus dans l'ébauche: l'histoire et les littératures anglaise et

française ont toutes trois leur utilité parce qu'elles facilitent la compréhension du comportement humain en temps de guerre; en outre, l'histoire constitue une base essentielle aux études stratégiques que le groupe de travail souhaite introduire. Le symposium annuel d'histoire militaire, de renommée internationale, démontre la réputation du département d'histoire du RMC. Quant au génie chimique, il contribue à la compréhension du domaine nucléaire, des matériaux et des carburants, et apporte au département de génie un équilibre dont il a besoin⁴⁶.

Lorsque le Conseil consultatif se réunit en juillet 1977, G.F.G. Stanley, ancien directeur du département d'histoire du RMC qui est également membre du Conseil, soumet une longue note de service afin de protester contre les méthodes utilisées par le groupe de travail sur la formation universitaire et de défendre le programme d'études du RMC, en particulier celui d'histoire. Il fait observer que deux des officiers supérieurs des Forces canadiennes, les brigadiers-général J.E. Vance et John de Chastelain*, sont des diplômés d'après-guerre du RMC qui détiennent un baccalauréat spécialisé en histoire⁴⁷. Weir soutient que Leonard, président du groupe de travail sur la formation universitaire, ne représente pas le point de vue de l'Association des professeurs du RMC⁴⁸.

Au moment où Stanley fait sa présentation, de Chastelain a été choisi pour succéder à Turner au poste de commandant du RMC, devenant ainsi le premier ancien élève-officier reçu après la guerre à occuper ce poste. Comme il le dit au corps enseignant en plaisantant, il n'est que le fruit de la formation qu'il a reçue! Il

*Le général Alfred John Gardyne Drummond de Chastelain (n° 4860) est un ancien du Collège Fettes en Écosse. Il est élève-officier au RMC de 1956 à 1960. Commissionné dans le Princess Patricia's Light Infantry, il est ADC du chef d'état-major général en 1962. Nommé commandant du contingent canadien à Chypre, il devient chef d'état-major des forces de l'ONU en 1976. Commandant du RMC de 1977 à 1980, il est à la tête de la brigade mécanisée à Lahr, en Allemagne, de 1980 à 1982 et commandant adjoint de la force mobile à Saint-Hubert (Québec) en 1983. Il est nommé SMA(Per) en 1986 et CEMD en 1989.



Le général A.J.G.D. de Chastelain, CMM, DC, CEMD, 1989 (la photo est une gracieuseté du général de Chastelain).

déclare que l'accent qu'a mis Turner sur l'aspect « militaire » du programme a consolidé la position du Collège à cet égard. Il n'aura pas à combattre la Faculté au sujet du programme ou le Club du RMC en ce qui a trait à la « réinsertion du M dans le RMC ». Toutefois, il se rend rapidement compte que le corps professoral n'est pas

satisfait des rapports des groupes de travail, et il pense que faire appel aux conseillers des classifications d'officiers sur des questions autres que les GPM de génie constitue un procédé douteux. Sur une note positive, il dit que les actuels officiers supérieurs au QGDN qui sont les principaux responsables de la supervision des collègues ont tous reçu une formation universitaire. Il se produit également un changement de garde au sein du Collège. John Annand, directeur des élèves-officiers, et Frank Hlohovsky*, directeur de l'administration, sont tous deux diplômés du nouveau RMC. John Eggenberger**, directeur du département du leadership et de la gestion militaires, possède également une formation universitaire⁴⁹. Il découle de ces nominations aux échelons de supervision du QGDN et du Collège même, que le personnel militaire qui examinera maintenant les rapports des groupes de travail le fera sans préjugés quant à leurs conclusions.

Les collègues forment maintenant 61 pour cent de l'ensemble des officiers commissionnés par l'entremise du PFOR et du Plan de formation universitaire (hommes) (PFUH), mais seulement un cinquième des officiers qui s'enrôlent annuellement. Le déficit global s'élève à environ 1000 par année. De plus, le nombre important de diplômés des CMC qui se trouvent dans des GPM non opérationnels préoccupe le SMA(Per), le général James C. Smith. Celui-ci suggère d'obliger les candidats à s'inscrire uniquement aux cours liés aux GPM opérationnels. Le problème majeur, qui consiste à s'assurer que les cours des CMC répondent adéquatement aux besoins des Forces canadiennes, n'est donc pas encore résolu. Smith croit cependant que les groupes de travail ont clairement

*Le colonel Frank A. Hlohovsky (n° 3608) entre à Royal Roads en 1952, est reçu au RMC en 1957, et est commissionné dans le GEM. Il suit les cours du Collège militaire royal des sciences à Shrivenham en 1963 et en 1964, et est nommé directeur de l'administration au RMC en 1977.

**Le colonel John Eggenberger s'enrôle dans l'ARC en 1955 et sert en Europe. Il est professeur et directeur du département du leadership et de la gestion militaires au RMC de 1977 à 1979.

dépeint leur point de vue aux collègues. En raison de leur taille limitée et de leur rôle particulier, ces derniers ne peuvent être considérés comme des universités ordinaires; ils doivent adapter leurs diplômes aux besoins uniques des forces armées⁵⁰.

Smith est également d'accord avec la déclaration de la Faculté selon laquelle il aurait fallu consulter des spécialistes universitaires de l'extérieur. Afin de le guider dans l'adaptation des cours des CMC aux besoins des forces armées, il charge Philippe Garigue*, doyen du département des sciences sociales à l'Université de Montréal, de rédiger un rapport « complet » sur l'instruction et la formation des officiers canadiens. Il demande en particulier à Garigue de répondre à la question suivante: les officiers devraient-ils étudier la stratégie globale alors qu'ils sont jeunes et désireux de commander des hommes? Le fait qu'il manque de troupes pour permettre à tous les jeunes officiers d'acquérir une expérience pratique du commandement constitue l'un des facteurs à prendre en compte dans cette question⁵¹.

Garigue soumet une brève version préliminaire dans laquelle il déclare qu'il n'évaluera pas, dans son rapport final, des programmes précis, mais qu'il examinera la relation entre la formation des officiers et les besoins du Canada en matière de défense. Il suggère la tenue d'une conférence de haut niveau afin d'obtenir l'avis des dirigeants qui occupent « le sommet de la pyramide » des Forces armées canadiennes et pour que l'on examine le problème collectivement⁵². Cette conférence aurait ramené la question de la formation militaire à la case de départ. Ce n'est pas d'un débat philosophique qu'on a besoin en ce moment, mais bien de recommandations pratiques sur la façon d'adapter le système de formation des officiers aux besoins actuels. L'étude de Garigue est par conséquent abandonnée. En avril 1979, le Conseil consultatif recommande « de mener à terme » les propositions des groupes de travail, tout en admettant qu'il en découlera « une suite de conséquences »⁵³.

En décembre 1979, « afin d'assurer l'objectivité » de la mise en œuvre de cette politique, Smith charge le professeur Corneille de l'École polytechnique d'étudier

les corps professoraux des CMC. Smith déclare que Corneille a produit « un excellent rapport que tous les intéressés ont accepté. On y confirme que la distribution du corps professoral au sein des CMC est équitable, que les charges d'enseignement sont satisfaisantes et que les pénuries de personnel de soutien et du service technique existent, ce à quoi il faudrait remédier⁵⁴. » Plus tôt en 1977, Smith avait également consulté son conseiller académique, Rosario Cousineau**, à propos du problème du petit nombre d'étudiants dans certains cours des CMC, en particulier ceux menant au baccalauréat spécialisé en français au RMC. Cousineau lui a répondu qu'aucun cours, que ce soit en français ou en anglais, ne devrait être donné pour un très petit nombre d'étudiants. En 1980, après avoir consulté les collègues, Smith décide qu'aucune classe ne devrait comporter moins de quatre étudiants. Ce nouveau règlement élimine l'un des aspects les plus vulnérables du système des CMC⁵⁵.

En remplacement de l'étude de Garigue, Smith charge le professeur D.N. Solomon, un sociologue de l'Université McGill, d'examiner la faculté des arts au RMC, où, selon certains, la prolifération des options est peu économique. Solomon rejette carrément les conclusions du groupe de travail sur la formation universitaire. Après avoir discuté avec le corps professoral du RMC, il donne son approbation aux cours d'histoire et de relations internationales, ainsi qu'un solide appui aux cours de littératures anglaise et française (mais non à ceux de langue seconde), qui devraient être obligatoires dans la langue maternelle et seraient optionnels pour les élèves-officiers en arts et en génie. Selon Solomon, l'élimination des programmes général et spécialisé en français entraînera une certaine dégradation du personnel, mais il faut

*Philippe Garigue, spécialiste de la stratégie, est né à Manchester en Angleterre. Il sert dans l'armée britannique durant la Deuxième Guerre mondiale, et est professeur adjoint de sciences politiques à l'Université McGill de 1955 à 1957, professeur à l'Université de Montréal de 1957 à 1980, et principal du Collège Glendon de l'Université York.

**Rosario Cousineau est successivement professeur de commerce, doyen, directeur de l'extension de l'enseignement et professeur d'administration à l'Université de Sherbrooke de 1959 à 1973.

faire disparaître graduellement le département de français qui n'est plus viable⁵⁶.

On a toutefois rappelé au Conseil consultatif qu'il serait impolitique d'annuler les cours de littérature anglaise ou française dans un établissement d'enseignement national du Canada⁵⁷. Le RMC étudie par conséquent la possibilité d'établir un programme mixte de littératures française et anglaise, ce qui constitue peut-être un retour à la notion de département mixte qui existait avant la Deuxième Guerre mondiale. Ce compromis ne satisfait personne. Les cours du département de français ont déjà été sérieusement touchés par le revirement en faveur de l'introduction de l'enseignement des langues secondes, auquel certains professeurs du département ont refusé de participer. Ce dernier compte maintenant peu d'étudiants dans le programme spécialisé et ses classes sont très petites. Le RMC propose par conséquent d'interrompre les programmes de français général et spécialisé et de convertir le département en l'orientant vers les services. Deux postes d'enseignants seraient alors libérés pour le nouveau centre de traitement automatique de l'information dont l'ouverture est prévue pour la fin de 1981⁵⁸.

L'approbation que donne Solomon aux programmes d'histoire et de relations internationales est liée à une décision résultant de négociations entre le RMC et le directeur – formation professionnelle et perfectionnement. Le premier propose l'instauration d'un programme facultatif afin de satisfaire certains officiers qui désirent des diplômes qui, selon eux, seraient plus appropriés pour les GPM opérationnels et plus pertinents pour les besoins des Forces canadiennes que ceux habituellement offerts dans une université. Le programme d'études stratégiques et militaires qui est envisagé comprend des cours obligatoires d'histoire et de sciences politiques et des cours optionnels d'économie; il contient plus de matières militaires que le programme actuel de relations internationales. Le département d'histoire renoue avec le premier cours sur l'histoire de la guerre et de la société qui avait été abandonné en 1956 en faveur de l'histoire du Canada. Les autres nouveaux cours portent sur l'histoire de la théorie de la stratégie, les relations

militaires-civiles et la guerre diplomatique depuis 1945⁵⁹. On pouvait justifier les cours d'arts du RMC parce qu'ils préparaient les élèves-officiers, sur le plan intellectuel, aux fonctions générales de la profession militaire.

Il semble difficile de défendre le génie chimique parce qu'il n'a aucun lien précis avec les GPM des Forces canadiennes et qu'il s'agit d'un programme hautement spécialisé. De plus, les diplômés de ce programme pourraient aisément se laisser convaincre d'accepter des emplois très bien rémunérés dans l'industrie. Smith soutient cependant que le diplôme ne sera pas annulé sans autres formalités, comme le recommandait le groupe de travail. Sa solution de rechange consiste à soumettre de nouveau le problème à la Faculté afin que celle-ci montre comment le programme pourrait mieux répondre aux besoins des Forces canadiennes. Le doyen Leonard demande une étude qui sera menée par W. Furter*, directeur du département de génie chimique, et ses collègues. Ils suggèrent de remplacer le diplôme en génie chimique par un diplôme en carburants et en matériaux, deux substances essentielles à l'accomplissement de la tâche des Forces armées canadiennes. Smith demande son avis à R.J. Uffen, doyen des sciences appliquées à l'Université Queen's, ancien membre du Conseil de recherche pour la Défense et conseiller en sciences auprès du cabinet canadien. En collaboration avec le corps professoral du RMC, Uffen esquisse les détails d'un compromis qui transforme les études en génie chimique en un programme portant sur les carburants et les matériaux plus étroitement liés aux problèmes qui peuvent se présenter aux ingénieurs militaires. En octobre 1978, le Conseil des affaires universitaires approuve une proposition du RMC visant à créer un cours qui sera commun à tous les départements de génie et que suivront les élèves-officiers de deuxième année⁶⁰.

*William Frederick Furter (n° 3045) est élève-officier au RMC de 1949 à 1953. Il est commissionné dans le 23^e régiment de campagne du Génie royal canadien (réserve) de 1953 à 1956, et devient chargé de cours en génie chimique au RMC en 1958. Il est directeur du département en 1960, doyen du Collège des Forces canadiennes en 1980 et doyen des sciences en 1984.

Enfin, en septembre 1981, le RMC établit des normes moins sévères pour l'admission à certains cours de mathématiques et de sciences afin d'ouvrir ses portes à des jeunes qui possèdent des qualités de commandement, mais non la base en mathématiques requise jusque-là. Tous les programmes du RMC maintiennent l'équilibre entre les cours d'arts et ceux de sciences. Ainsi, les élèves-officiers de la faculté des arts doivent acquérir des connaissances en sciences et une certaine compétence dans le raisonnement quantitatif. Grâce aux changements apportés aux normes d'admission en arts, le Collège prévoit accueillir une vingtaine de nouvelles recrues de plus par an⁶¹.

Dans la conclusion de son rapport, Solomon fait observer qu'on a procédé à un nombre excessif d'exams sur les programmes des arts au cours de la dernière décennie et qu'il faudrait maintenant laisser les collègues poursuivre leurs activités pendant un certain temps, sans plus d'ingérence. Il n'est donc pas surprenant de noter qu'au moment où le général Smith prend sa retraite, en 1980, le Conseil consultatif constate que, grâce à lui, l'harmonie règne dans les collèges militaires⁶².

Ce sont donc les collèges militaires canadiens qui, libérés des tracasseries que tant d'enquêtes leur ont imposées, hériteront de la tâche, dans un avenir prévisible, de s'attaquer au problème controversé qui consiste à déterminer comment on formera les futurs officiers professionnels du Canada en nombre suffisant pour faire face à l'expansion technique dans les forces armées. Ceux qui critiquent les CMC ont, une fois de plus, échoué dans leurs tentatives de persuader les décideurs qu'il serait plus efficace de recourir à nouveau aux universités civiles, tout en conservant l'instruction militaire et un programme universitaire réduit dans les CMC. Bien que les forces armées désirent que l'instruction commence le plus tôt possible dans la carrière des recrues, le fait que la plupart de ces dernières s'inscrivent aux CMC dans le but d'obtenir un diplôme universitaire en même temps que leur instruction constitue un facteur important. Si cette combinaison n'est pas offerte, le nombre de candidats d'un niveau intellectuel adéquat diminuera grandement. Quoique les diplômes de type universitaire

décernés dans les CMC puissent permettre aux officiers d'acquérir les compétences nécessaires à un emploi civil et les amener ainsi à quitter les forces armées prématurément, des recherches effectuées sur une longue période révèlent que le taux des diplômés des CMC qui restent dans les forces armées est considérablement plus élevé que celui des diplômés du PFOR des universités (voir le tableau 3). Cela est particulièrement vrai dans le cas des officiers qui ont fait leurs quatre années à Kingston. Les CMC peuvent prétendre — et avec raison — qu'ils constituent le moyen le plus efficace pour former des officiers diplômés destinés aux Forces canadiennes.

TABLEAU 3
Profils des diplômés du PFOR qui restent dans les Forces canadiennes par comparaison entre les diplômés des CMC et des universités civiles au 1^{er} décembre 1979

Année	Collèges militaires canadiens			Universités civiles		
	Diplômés	Diplômés restés dans les FC	Pourcentage	Diplômés	Diplômés restés dans les FC	Pourcentage
1970	158	90	56,9	114	74	64,9
1971	168	125	74,4	89	50	56,1
1972	135	92	68,1	113	67	59,2
1973	170	136	80,0	105	73	69,5
1974	212	177	83,4	115	85	73,9
1975	223	188	84,3	109	91	83,4

Nota : Les diplômés de 1977, de 1978 et de 1979 étaient encore en service obligatoire.

Source : Appendice 1, annexe A, 1150-110/c53-80. DFPP, vol. 1, 7 mars 1980. Voir également le tableau 2 à la page 136.

Néanmoins, deux groupes des Forces armées canadiennes se montrent encore insatisfaits du système des CMC : l'un fait partie des officiers des services techniques et l'autre du Commandement maritime (COMAR). Ce dernier est le successeur de la MRC, et un grand nombre des

officiers supérieurs ressentent encore l'amertume provoquée par l'unification des Forces canadiennes, notamment par l'instruction interarmées.

Au moment où Paradis étudiait la rationalisation, une autre étude sur la production des officiers du Commandement maritime suggérait l'introduction d'un programme travail-études qui permettrait aux élèves-officiers du GPM des opérations maritimes de surface et sous-marines (MAR SS) de partir en mer pendant cinq ans une fois leur deuxième année dans un CMC achevée. S'ils le désiraient, ceux-ci pourraient ensuite retourner au CMC pour compléter un diplôme. Il s'agissait là, bien sûr, d'une variante de l'ancien système d'instruction de la MRC. Le conseiller du GPM MAR SS demande « qu'on examine à fond cette question et qu'on présente une réponse officielle ». Par conséquent, le groupe de travail sur la formation universitaire consulte le corps professoral et l'effectif militaire des CMC. Les répondants de Royal Roads sont, dans l'ensemble, favorables à la proposition, mais ils craignent qu'un programme travail-études amène certains élèves-officiers à changer leur GPM pour un autre qui leur permettrait d'obtenir leur diplôme sans interrompre leurs études. Ils recommandent que la proposition soit mise à l'essai. Les répondants du CMR les appuient, à la condition que la période de service en mer ne dépasse pas deux ans. Le corps professoral et le personnel militaire du RMC qui ont, à ce moment-là, obtenu de bons résultats avec leurs programmes d'études supérieures pour les officiers commissionnés (voir les chapitres 9 et 13), privilégient le programme travail-études, mais à certaines conditions et non sans hésitations. Le groupe de travail recommande une période de cinq ans pour le service en mer des élèves-officiers des opérations MAR SS, mais suggère que le DGREI continue d'examiner la question⁶³.

En 1978, le programme travail-études est soumis au Conseil consultatif, mais il est rejeté parce que les tenants d'une période de deux ans de service en mer et ceux d'une période de cinq ans ne sont pas arrivés à s'entendre. En outre, le directeur – formation professionnelle et perfectionnement n'a pas accordé une grande priorité aux discussions du Conseil à ce sujet⁶⁴. De nombreuses

personnes, et parmi elles beaucoup d'anciens membres de la MRC, continuent à insister sur le fait qu'on néglige la formation professionnelle destinée à la marine. À l'été de 1979, des membres du Conseil consultatif visitent le Centre d'instruction navale pour officiers à Esquimalt où, après presque trois ans de service, les élèves-officiers du PFOR des GPM MAR SS et du Génie maritime (G MAR) font leur première expérience réelle de la vie militaire à bord d'un navire. Les visiteurs reçoivent un compte rendu détaillé des problèmes que pose la formation d'officiers destinés au milieu maritime. Ils sont fort alarmés des propos que leur tient le commandant du centre, le capitaine (M) F.H. Hope (MAR SS). Celui-ci leur déclare que l'endoctrinement et l'engagement des élèves-officiers du Commandement maritime laissent fort à désirer et que beaucoup d'entre eux demandent à changer de GPM. Certains des visiteurs font part de l'inquiétude que leur cause le système actuel de formation des officiers de la marine à la réunion suivante du Conseil. Ce dernier, au cours de la réunion, prend connaissance d'un sommaire de la marine qui se plaint que le système des CMC ne tient pas compte de ses besoins. L'unification, y soutient-on, en est la cause⁶⁵.

Certains membres du Conseil admettent qu'il serait peut-être nécessaire que les élèves-officiers de la marine se familiarisent plus tôt avec le milieu maritime. Des suggestions sur la façon de procéder incluent le report de l'apprentissage des langues secondes ou leur enseignement en mer. Deux anciens élèves-officiers de Royal Roads déclarent que les élèves-officiers sont mécontents de la façon trop « traditionnelle » dont la marine aborde l'instruction des jeunes gens et que là se trouve le nœud du problème. Ils soutiennent que les temps ont changé et que « la marine devrait en faire autant »⁶⁶.

Si l'on excepte sa tentative pour rester au fait des dernières découvertes techniques, les propositions du COMAR se distinguent peu, en réalité, du programme de formation navale instauré après que la MRC eut mis fin à ses relations avec la Marine royale. Mais le Commandement maritime doit maintenant faire face à un ensemble de circonstances complètement différent, dont l'instauration du PFOR, qui a attiré de nombreux jeunes

gens cherchant avant tout à obtenir une formation supérieure peu coûteuse. Certains de ces élèves-officiers ont subi l'influence des cultures prévalant chez la jeunesse et sont dépourvus, au moment de leur admission, de toute conscience professionnelle à l'égard de la marine. Dans l'intervalle, l'unification a entraîné la recherche d'une forme de profession militaire canadienne qui s'appliquerait aux forces armées en général plutôt qu'à la marine seulement.

Dans une certaine mesure, le COMAR envoie des signaux contradictoires: tout en réduisant ou en reportant la formation universitaire des élèves-officiers des opérations MAR SS, le Commandement maritime exige de ses officiers du service technique des compétences axées sur le rendement scolaire et la spécialisation. Il est, en cela, largement d'accord avec les services techniques des autres éléments. Alors qu'on exige seulement une première année de mathématiques et de physique des élèves-officiers du MAR SS, on restreint les commissions dans le G MAR aux détenteurs d'un diplôme spécialisé en génie mécanique ou électrique, et on demande un préalable mineur pour d'autres diplômés en génie, en sciences appliquées ou en physique. Ainsi, lorsque Royal Roads transforme son diplôme universitaire en physique et en océanographie physique en un BSC général, seul son diplôme spécialisé est classé « souhaitable » par le G MAR. Un majeur combiné est évalué « acceptable ». Le diplôme général est catalogué « inacceptable ».

Les membres du GPM du Génie aérospatial (G AERO) sont parmi les premiers à déclarer que la pénurie d'ingénieurs électriciens a atteint un point critique: « Il nous en faut plus pour que nous puissions accomplir notre tâche. » L'une des causes du problème provient du fait que les services techniques des forces armées s'arrachent le nombre limité de diplômés spécialisés, en particulier les ingénieurs électriciens, et chacun des services n'accepte que les candidats les plus qualifiés. Par conséquent, de nombreux élèves-officiers qui ne répondent plus aux exigences des CMC pour un diplôme spécialisé en génie électrique sont maintenant inscrits à des programmes jugés moins souhaitables. Il a toujours été difficile de généraliser sur la valeur de ces derniers, en raison de la

variété des cours offerts dans les diverses universités et dans les CMC.

Ce sont les conseillers des classifications qui recommandent et administrent la « description de groupe professionnel militaire » sur laquelle se fonde l'acceptabilité. Si le programme agréé qui mène à un diplôme répond aux exigences prescrites pour un GPM, il ne fait aucun doute que le diplômé sera accepté; mais lorsque le programme ne correspond pas précisément aux exigences, on procède à un examen cours par cours. Le brigadier-général Baker, DGREI, déclare que la pénurie en G AERO l'inquiète également et qu'il n'a aucune objection de principe à imposer un choix de programme; mais il ajoute que, puisque tant d'étudiants n'ont pas les qualités requises, il conviendrait de réviser l'annexe A de l'Ordonnance administrative 9-12 des Forces canadiennes (OAFIC) afin d'informer plus efficacement les conseillers des classifications, le personnel militaire des CMC et les élèves-officiers des options disponibles⁶⁷.

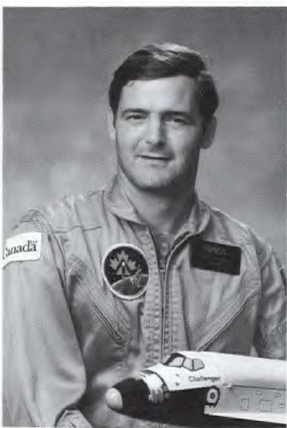
En septembre 1981, le Conseil de la faculté du RMC apprend que certains « officiers de la marine aux échelons les plus élevés » ont encore une fois exprimé leur inquiétude quant au petit nombre de diplômés du GPM MAR SS. Deux mois plus tard, on l'informe qu'une révision de l'annexe A de l'OAFIC 9-12 établit maintenant, pour chaque GPM, la désirabilité relative de chaque cours de génie, de sciences et d'arts⁶⁸. Les directeurs de carrières au QCDN, les commandants d'escadron et les conseillers des CMC utilisent un tableau qui illustre la révision. Le Conseil suggère qu'on communique avec les conseillers des classifications afin de savoir comment ils l'appliquent concrètement⁶⁹. On a assuré au Conseil que cette révision des normes influera à la longue sur la composition des GPM⁷⁰.

Le corps professoral du RMC envisage le problème du rendement universitaire, y compris celui en génie, d'un autre point de vue. Le 27 mai 1978, le professeur M.F.R. Bardon*, président du comité des activités du Conseil

*M.F.R. Bardon (n° 7851) entre au CMR en 1964 et reçoit son diplôme en génie mécanique de Kingston en 1969. Commissionné dans le GEM, il devient capitaine et obtient son doctorat de l'Université de Calgary. Il est nommé professeur adjoint de génie mécanique au RMC en 1978.



Marc Garneau, l'un des élèves-officiers du cadre de l'escadre RMC, 1970.



Le capitaine (N) Marc Garneau, le premier Canadien dans l'espace, 1984 (la photo est une graciouseté du capitaine Garneau).

éducatif, avait signalé qu'on se préoccupait du fait que le déclin de la qualité des étudiants admis en génie, combiné à des changements de la vie militaire courante qui ont pour résultat d'accorder aux élèves-officiers une plus grande liberté de décision dans l'organisation de leurs études, a mené, non pas à une augmentation du temps consacré aux études, mais à un nombre accru d'activités sociales. Il disait que l'intégrité de certains programmes de génie était ainsi sérieusement menacée, ajoutant que les élèves-officiers du RMC croyaient subir davantage de contraintes que les étudiants des universités civiles en raison de leurs obligations militaires, mais qu'ils ne mettaient pas leur temps à profit⁷¹.

Au début des années 1980, il y a plus de 100 postes vacants au G MAR. Le Commandement maritime s'attaque au problème en recrutant directement dans ce GPM les aspirants officiers admis au PFOR, plutôt qu'en les envoyant d'abord avec les recrues des opérations MAR SS. Dans ce but, il remanie ses programmes de formation afin de présenter des éléments théoriques de base avant l'instruction pratique connexe; il adopte pour principe qu'un diplôme de technologue en génie obtenu au Collège Fisheries de Saint-Jean de Terre-Neuve ou au Collège St. Lawrence (Community) de Kingston constituera le niveau d'instruction minimum; et il en élimine la formation offerte aux matelots.

On peut cependant attribuer une partie du succès que connaît le Commandement maritime avec ce programme de « remise en forme » à la crise économique qui sévit au Canada à la même époque. Néanmoins, la réorganisation des programmes d'instruction et de formation professionnelle a sans nul doute rendu plus efficace l'exploitation d'un climat qui se prête davantage au recrutement. Le contingent total des recrues en G MAR pour tous les régimes d'engagement double en 1983-1984, passant à 172, et 168 ingénieurs maritimes sont enrôlés. On prévoit que cette hausse entraînera en temps utile la formation, étalée sur une période de plusieurs années selon le régime d'engagement adopté, de 100 officiers qualifiés pour le G MAR⁷². Le COMAR continue toutefois d'examiner cours par cours le dossier des détenteurs d'un baccalauréat général en sciences des

CMC, ce qui rend difficile, pour de nombreux élèves-officiers, la sélection d'un GPM.

D'un autre côté, le nombre d'élèves-officiers enrôlés au RMC a augmenté. Peut-être, dans une certaine mesure, le marasme économique au Canada a-t-il favorisé les Forces armées canadiennes. En 1980-1981, on admet 681 aspirants-officiers et on décerne 163 baccalauréats⁷³. L'année suivante, le nombre d'admissions s'élève à 716⁷⁴. Cette même année, afin de s'adapter à l'évolution de la technologie, le département de mathématiques est rebaptisé département de mathématiques et d'informatique, une révision adoptée avec enthousiasme par la Faculté et très populaire auprès des élèves-officiers⁷⁵. Le Bureau canadien d'accréditation accorde un renouvellement inconditionnel de cinq ans à tous les cours de génie du RMC, à l'exception de celui de génie informatique. Comme ce dernier est nouveau, il est agréé pour seulement trois ans⁷⁶. En 1983, le Conseil de la faculté observe avec fierté la sélection du commandeur Marc Garneau*, ancien élève-officier, comme premier astronaute canadien. Il a confiance que la publicité qui découlera d'un tel choix contribuera encore davantage à éveiller l'intérêt des jeunes Canadiens pour les CMC⁷⁷.

Au début des années 1980 donc, le RMC (ainsi que les collèges apparentés) répond mieux aux besoins militaires et universitaires des Forces armées canadiennes qu'il ne le faisait dix ans auparavant. Il n'y a aucun doute que ce résultat est surtout dû à la collaboration établie de bonne foi entre les superviseurs à Ottawa et la Faculté, les officiers administratifs et le personnel militaire du Collège. Le système repose maintenant sur des principes efficaces pour former des professionnels militaires qualifiés sur le plan scolaire. Tous ne sont pas entièrement satisfaits, mais certains des doutes formulés par les universitaires et les militaires sont apaisés.

*Le capitaine (M) Marc Garneau (n° 8276) entre au CMR en 1965 et reçoit son diplôme d'ingénieur au RMC en 1970. Il obtient son doctorat de l'Imperial College of Science en 1973, sert dans la MRC et est affecté au Conseil national de recherche de 1984 à 1987. Il est le premier astronaute canadien, du 5 au 13 octobre 1984.

Le personnel en service actif au RMC

Les années 1970 ont donné lieu à une profusion de dissections bureaucratiques et pédagogiques de l'organisation et des méthodes du RMC, qui visaient toutes à assurer ce professionnalisme que les Forces canadiennes souhaitaient tant inculquer aux jeunes officiers. Au même moment, le Collège instaurait le bilinguisme, à l'appui de l'unité nationale, et engageait des femmes dans l'escadre des élèves-officiers (voir chapitres 10–12). Au nombre des moyens mis de l'avant pour accroître le nombre sortant d'officiers, figuraient notamment l'admission des femmes et l'intégration aux cours du RMC de personnel déjà au service des forces armées, avec ou sans commission. Nous décrirons dans ce chapitre l'admission du personnel en service actif en tant qu'étudiants. De nombreux ex-élèves-officiers et d'autres encore pensaient que le RMC payait trop cher toutes ces innovations, qu'il risquait de mettre en péril son système traditionnel de formation. Il nous paraît opportun de nous attarder encore une fois sur l'importance attachée à la préservation de ces traditions et pratiques et de cet esprit propre aux élèves-officiers qui, de l'avis de beaucoup, expliquaient le succès du RMC sur le plan de la formation des officiers.

Au cœur du débat sur l'intégration des femmes, le brigadier-général Lye exprima succinctement une opinion largement répandue à propos de la valeur de l'escadre des élèves-officiers. Il écrivait: « L'escadre des élèves-officiers est une société unique et complexe régie par des règles élaborées au fil des ans dans le but de développer le sens de l'autodiscipline, de l'intégrité et des responsabilités chez de jeunes gens de 17 à 22 ans. Les programmes liant entre elles l'instruction militaire, l'éducation physique et les activités sociales visent à doter ces jeunes gens d'une force morale, tandis que les études

astreignantes ont pour objet d'en faire des officiers cultivés. » Il reprenait ensuite une affirmation que le lieutenant-général W.A.B. Anderson avait faite lorsqu'il discutait de l'acceptation de personnel plus âgé parmi les étudiants en résidence: « Les caractéristiques homogènes de l'escadre des élèves-officiers, sur les plans de l'éducation, de l'instruction militaire, de la forme physique et des rapports sociaux visent à produire un citoyen équilibré. C'est une organisation unique sur la scène canadienne et dont nous devons à juste titre être fiers. Toute velléité d'altérer le caractère de cette escadre en y intégrant un autre groupe devra être examinée avec soin parce que les dommages pourraient bien être permanents¹. » Ces déclarations démontrent que tant Lye qu'Anderson avaient une grande confiance dans le RMC Battalion of Gentlemen Cadets d'avant-guerre et dans son successeur, l'escadre des élèves-officiers, en tant qu'organismes de formation pour le perfectionnement des officiers. Les fiers états de service du RMC étaient censés découler en bonne partie des pratiques traditionnelles de l'escadre des élèves-officiers.

Avant la guerre, au terme d'une première année épuisante, les élèves-officiers étaient les plus ardents défenseurs du système de formation, allant parfois même jusqu'à défier l'autorité du commandant et de l'état-major lorsqu'ils craignaient que, par suite de pressions externes, les autorités du Collège n'assouplissent la discipline interne qui leur était imposée. Après la guerre, de nombreux membres du Club du RMC, convaincus de la valeur du bataillon des élèves-officiers, se sentirent obligés de lutter pour le préserver. Le bureau du Club et un petit cercle de membres furent responsables, en bonne part, de la réouverture du collège en 1948. Une fois parvenu à ses fins, le Club demeura actif et influent.

Ses week-ends réunissant chaque automne, au RMC, d'ex-élèves-officiers, étaient fort courus tant des membres civils que du personnel en service, et probablement plus, toutes proportions gardées, que les réunions d'anciens de n'importe quelle université canadienne. Le Club créa un fonds chargé d'accorder des bourses ainsi que divers équipements et installations non dispensés par l'État. Le *Newsletter*, journal du Club du RMC publié deux fois (et plus tard quatre fois) l'an, donnait non seulement des nouvelles des ex-élèves-officiers et des renseignements sur les événements marquant la vie au Collège, mais proposait également, alors que le colonel H.W.C. « Buster » Stethem* en était le rédacteur en chef, des articles historiques bien documentés qui rappelaient les hauts faits d'ex-élèves-officiers du RMC, y compris de ceux qui avaient servi dans l'armée britannique.

« La marche des réjouissances » : une vieille tradition du RMC qui a pris fin il y a quelques années, où les recrues présentaient une série de satires dans lesquelles ils travestissaient le personnel enseignant, la vie des élèves-officiers et la vie du Collège. Ici, les recrues de 1959 se pavanent dans leurs déguisements.



Deux livres publiés récemment par deux ex-élèves-officiers avec le concours financier de camarades du Collège témoignent de la pérennité et des extraordinaires loyautés, amitiés et associations forgées dans le vieux bataillon du RMC. Les deux ouvrages sont monumentaux. *As You Were* de Guy Smith** est un recueil en deux volumes de propositions rédigées essentiellement par d'ex-élèves-officiers de toutes les classes². Les trois volumes de T.L. Brock*** sur la classe de 1934 du RMC associent récits autobiographiques et comptes rendus rédigés par l'auteur des carrières hautes en couleurs d'autres camarades de classe³. Les caractéristiques essentielles de ce système traditionnel furent soigneusement transposées dans l'escadre des élèves-officiers du nouveau RMC. Les éléments conservateurs du Club du RMC furent par conséquent une puissante force de résistance aux changements.

Dans les années 1970, il y eut de nombreuses tentatives pour faire revivre ce que beaucoup considéraient comme la plus importante caractéristique du bataillon d'avant-guerre — l'instruction de jeunes gens qui n'avaient pas pris au préalable l'engagement de servir dans la force régulière à leur remise de diplôme et qu'on appelle maintenant les « élèves-officiers de la réserve ».

*Le colonel Hubert Walter Carson (« Buster ») Stethem (n° H02354) fut au RMC de 1933 à 1937. Il fut affecté au British Royal Corps of Signals et servit en France et en Afrique. Il fut transféré dans l'armée canadienne en 1948, servit au Congo et devint commandant du Royal Canadian School of Signals à Kingston. Secrétaire-trésorier du Club du RMC à partir de 1971, il fut fait membre honoraire peu avant son décès en 1981.

**Le lieutenant-colonel R. Guy Carington Smith (n° 1877) fut au RMC de 1925 à 1929. Il joignit les rangs du ministère du Commerce en 1930 et servit à Washington, Trinidad, Tokyo et New York. Il prit congé pour servir avec l'ARC durant la guerre, se retrouvant à la direction des opérations militaires à Ottawa en 1944. En reconnaissance de la rédaction du livre *As You Were*, il fut fait membre honoraire du Club du RMC en 1984.

***Thomas Leith Brock (n° 2141) fut élève-officier de 1930 à 1934. Il devint secrétaire de l'Aluminum Company of Canada. En sa qualité d'historien du Club du RMC, il a publié *Fight the Good Fight*, un livre de réminiscences des élèves-officiers, et *The RMC Vintage Class of 1934*.

En 1961, dix ans après l'instauration du PFOFR, les tenants de l'intégration à la réserve obtenaient du QGDN la permission d'admettre jusqu'à 15 pour cent des candidats de chaque année au Programme de formation (intégration à la réserve) (PFIR). On espérait ainsi attirer de bonnes recrues n'ayant pas besoin de soutien financier pour leur éducation supérieure et qui n'auraient donc pas à prendre une décision à propos d'une carrière militaire à l'issue de cette formation ainsi que l'exigeait le PFOR. Elles viendraient surtout de ces grandes écoles privées qui avaient fourni une bonne partie des effectifs jusqu'à 1939. On se plaisait à affirmer que les élèves-officiers du PFIR seraient d'un calibre supérieur, qu'ils s'adapteraient plus facilement à l'instruction traditionnelle du RMC et que bon nombre d'entre eux passeraient à la force régulière plus tard dans leur carrière collégiale.

En 1970, le quota de 15 pour cent de candidats au PFIR n'avait jamais pu être atteint. Le QGDN, confronté depuis la guerre de Corée à un manque chronique d'officiers, n'en fut pas autrement déçu. Il préférait le PFOR, qui exigeait dès le départ que les diplômés servent pendant une période de temps déterminée après leur commission. Néanmoins, le Club du RMC, les classes du Collège d'avant-guerre qui étaient majoritairement formées d'élèves-officiers de la réserve et d'autres diplômés du RMC d'après-guerre voulurent faire appliquer plus efficacement l'accord de 1961. Certains présidents du Club du RMC pressèrent à maintes reprises leurs membres de dénicher de jeunes garçons susceptibles de devenir des élèves-officiers pour le PFIR.

Le Club était persuadé que les recruteurs des Forces armées canadiennes ne faisaient pas la publicité du PFIR* et soupçonnait le QGDN de mettre délibérément de côté ceux qui, au cours de la phase de sélection, faisaient état de leur préférence pour l'intégration à la réserve. En 1977, le Club apprit que le QGDN avait cette année-là restreint l'admission au PFIR à neuf recrues, rejetant six autres candidatures qui étaient admissibles. Le directeur – formation professionnelle et perfectionnement (DFPP) signala au président du Club que le PFIR n'était pas la seule source d'officiers pour la réserve. Le Club fit part de ses doléances au ministre de la Défense nationale,



« Entraînement d'hiver », 1960 : une démonstration du meilleur art militaire.

Barnett Danson, qui répliqua qu'il maintiendrait l'intégration à la réserve. Le Conseil consultatif recommanda que les candidats au PFIR soient admis aux CMC jusqu'à ce qu'on ait atteint 15 pour cent des effectifs totaux des CMC, mais ajouta que les élèves-officiers du PFIR

*Bon nombre de recruteurs sont censés avoir considéré le PFIR comme un moyen pour les fils de généraux d'obtenir à peu de frais une éducation sans être pour autant obligés de joindre les Forces armées canadiennes. Information provenant de M. Pierre Bussièrès.

devraient s'engager sur l'honneur à servir dans la réserve pendant quatre ans après l'obtention de leur diplôme⁴.

Plus tard, en novembre, le DFPP porta à l'attention du Conseil consultatif les résultats d'une étude sur le PFIR qui révélait que, si l'on avait respecté les 15 pour cent de candidatures au cours des 20 années précédentes, 190 élèves-officiers PFIR auraient écarté des collègues le même nombre d'élèves-officiers PFOR qui, eux, s'étaient engagés à servir dans la force régulière. En 1979, le DFPP signala au Club du RMC qu'au cours de l'année précédente, aucun candidat au PFIR n'avait été refusé en raison de son choix et que les intentions du candidat n'étaient pas prises en compte dans la phase de sélection; pourtant, à armes égales avec les candidats du PFOR, le quota de 15 pour cent n'était pas atteint. Le président du Club en arriva à cette conclusion: « Nous n'arrivons tout simplement pas à faire passer le message⁵. » Plus tard, le Club se plaignit de ce que le QGDN ne faisait pas d'efforts pour faire appliquer l'engagement pris par les recrues PFIR à l'égard de la réserve et qu'il ne tenait pas de registres adéquats de leurs allées et venues. Le commodore de l'air L.J. Birchall, un ancien commandant, suggéra que les bourses généreuses octroyées par le Club soient plutôt accordées aux élèves-officiers du PFIR sous forme de prêts qu'on pourrait éventuellement oublier au fur et à mesure que le diplômé s'acquitterait de son obligation à l'égard de la réserve⁶.

Même s'ils différaient d'opinion sur les raisons pour lesquelles moins de familles bien nanties envoyaient leurs fils au nouveau RMC, sur les motifs de ceux qui faisaient des pressions en faveur du PFIR et sur la valeur de l'intégration à la réserve pour les Forces canadiennes, de nombreux tenants du PFIR avaient pour objectif avoué de voir au maintien de l'escadre des élèves-officiers comme organe de formation reprenant les normes d'avant-guerre. De nombreux autres qui faisaient preuve de réserve à propos du PFIR partageaient la même opinion quant à la valeur de l'escadre. Ils estimaient que le fait d'exploiter un échantillon plus vaste de la société canadienne en vue d'accroître le nombre d'officiers avait rendu les influences formatrices de l'escadre des élèves-officiers et son système d'instruction en matière de res-

ponsabilité encore plus nécessaires qu'auparavant. Ils étaient également persuadés que, malgré l'expansion du Collège et la perte de son caractère intimiste, l'escadre des élèves-officiers était aussi performante que le bataillon d'avant-guerre. De toute évidence, nombreux étaient les tenants des deux côtés de la question PFIR/PFOR qui cherchaient de nouveaux arguments susceptibles de diminuer le rôle de l'escadre des élèves-officiers dans le processus d'instruction.

Dans les années 1970 et au début des années 1980, se produisirent plusieurs événements susceptibles de porter préjudice aux traditions de l'escadre des élèves-officiers — par exemple, le déclin de l'intégration à la réserve, le PFOR, l'accent mis après la guerre sur les cours universitaires, la présumée incapacité du RMC à favoriser le professionnalisme chez les militaires et l'apprentissage de la langue seconde. Certaines autres innovations représentaient une menace plus grande encore du fait qu'elles introduiraient dans l'escadre des élèves-officiers des éléments qui lui avaient été jusqu'alors étrangers et qui par conséquent détruiraient son homogénéité. Ce qu'on craignait le plus à cet égard était l'admission des femmes. Mais ce qui sembla tout aussi perturbateur et qui entraîna plus tôt la surchauffe des esprits fut la proposition d'admettre des étudiants d'âge mûr, en service actif, pour augmenter le nombre d'officiers sortants et rehausser le profil pédagogique du corps des officiers. Ce développement donna lieu à toute une série de négociations délicates.

Au Canada à cette époque, il suffisait, pour obtenir sa commission, d'avoir un diplôme de douzième année — soit une année de moins que ce qu'il fallait pour être admis dans la plupart des universités canadiennes et au RMC. Une majorité d'officiers canadiens ont emprunté cette voie et beaucoup d'entre eux ne répondent encore qu'aux normes minimales en matière d'éducation, n'ayant pris que le cours abrégé d'instruction à l'intention des officiers pour avoir droit à la commission, contrairement à la plupart des officiers américains qui détiennent un baccalauréat avant d'être brevetés. L'accroissement de la coopération canado-américaine en matière de défense depuis la Deuxième Guerre mondiale

rendait ce contraste avec les États-Unis encore plus saisissant. Pour hausser les normes du corps des officiers canadiens et répondre aux impératifs de modernité, il fallait quelque chose de mieux que les PFOR et les PFIR dispensés à l'intention des élèves-officiers dans les CMC et les universités. Il fallait améliorer le profil universitaire du reste du corps des officiers.

Avant le milieu des années 1960, beaucoup d'officiers canadiens en service actif suivaient déjà des cours dans des universités ou d'autres établissements scolaires civils au Canada et aux États-Unis, ou plus rarement ailleurs dans le monde. Ils s'inscrivaient habituellement à des cours d'été ou du soir ou avaient pris congé en vue d'améliorer leur profil scolaire, universitaire ou professionnel. Lorsque leur service n'avait pas reconnu la nécessité de certaines qualifications spéciales, ils assumaient pour la plupart l'intégralité des frais de leurs études. Cette pratique ne se limitait pas aux classifications dites techniques, où en fait beaucoup d'officiers détenaient déjà un diplôme. Les officiers du corps non technique prenaient aussi des cours, en partie pour améliorer leurs perspectives d'avenir dans le service, en partie pour satisfaire des objectifs personnels après la retraite.

En 1966, le MDN institua le Programme de formation universitaire [à l'intention des] officiers (PFUO) pour encourager et favoriser cette pratique et pour reconnaître qu'elle avait une valeur directe pour les Forces canadiennes. Le PFUO subventionnait les cours que suivaient dans une université canadienne des officiers choisis, qui avaient moins de deux ans à faire pour obtenir un baccalauréat. Les boursiers du PFUO avaient droit à leur pleine solde, à toutes leurs indemnités et au remboursement de leurs frais universitaires obligatoires pendant au plus deux ans⁷. Le PFUO se voulait plus qu'une simple tentative pour rehausser les exigences des forces armées en matière de spécialités et d'aptitudes techniques; il avait été conçu pour relever la moyenne générale des normes en matière d'éducation. Lorsque le plan fut institué, le Conseil éducatif suggéra que les CMC puissent aussi dispenser le PFUO⁸.

Diverses études menées à cette époque ont démontré que le RMC était le seul des trois CMC à pouvoir instituer

un tel programme⁹. Comme il disposait de quelques places en troisième et quatrième années, l'utilisation du Collège parut moins coûteuse au MDN qu'un PFUO dans les universités. Le 10 janvier 1967, un ancien commandant, le brigadier-général G.H. Spencer, maintenant directeur général – recrutement, éducation et instruction (DGREI), qui était alors président du Conseil éducatif, annonça à ses membres que le PFUO accueillerait jusqu'à 50 officiers terminant des études universitaires en vue d'obtenir un diplôme grâce aux subventions du MDN. Il se demandait si certains d'entre eux pourraient être admis dans les CMC. Royal Roads et le CMR répliquèrent sans tarder qu'ils pouvaient en prendre jusqu'à six chacun, Roads ajoutant: « À la condition que l'on donne des cours plus avancés qu'à l'heure actuelle. » Comme ces deux collèges n'avaient pas encore entièrement élaboré leurs propres programmes menant à un diplôme, le Conseil décida que les étudiants du PFUO qui les fréquenteraient pourraient obtenir leurs diplômes en passant, avec une université voisine, un accord semblable à celui que le RMC avait depuis longtemps pour ses diplômés de second cycle avec l'Université Queen's¹⁰.

Quatre mois après que Spencer eut soulevé la question, le colonel S.V. Radley-Walters, parlant au nom du directeur général – recrutement, éducation et instruction, annonça une révision de la politique du QGDN afin de mieux respecter les besoins des forces armées en matière d'officiers ayant une formation universitaire. Les locaux du RMC devaient être agrandis en conformité du plan d'expansion à long terme du Collège de façon à accueillir assez d'étudiants pour qu'il en sorte 215 diplômés par année en 1973. De toute évidence, on en déduisait qu'en disposant de plus d'espace le RMC pourrait également former le personnel en service actif.

Au même moment, Radley-Walters annonçait une autre façon d'accroître la production d'officiers diplômés, parlant d'un nouveau programme appelé Programme de formation universitaire [pour] hommes (PFU), destiné à favoriser l'obtention d'une commission chez les militaires issus du rang¹¹. Ce plan faisait appel aux universités. Des militaires non officiers possédant déjà les crédits et les qualifications pour être

admis à l'université pourraient recevoir des bourses pour poursuivre leurs études universitaires et obtenir un diplôme.

En fait, les militaires en service actif issus du rang avaient déjà la faculté de travailler en vue de l'obtention d'un diplôme et d'une commission en tant qu'élèves-officiers du RMC. Plusieurs élèves-officiers admis aux CMC en 1948 venaient des forces armées*. Deux d'entre eux, G.C. Coops et D.W. Strong, portaient sur leur tunique du RMC des rubans pour avoir servi durant la guerre. Lorsque le PFOR fut créé en 1951, on précisa les autres rangs qui étaient spécifiquement admissibles. Toutefois, le nombre de ceux qui pouvaient l'être était restreint, non seulement par les exigences en matière de scolarité, mais aussi par les limites d'âge et par cette règle voulant que les élèves-officiers du RMC ne soient pas mariés.

Lorsqu'on annonça la création du PFU et du PFUO, les détails n'avaient pas encore été arrêtés. Dans quelle mesure les programmes pourraient-ils être appliqués dans les universités et que pourrait-on faire dans les CMC? Ceux qui fréquentaient les universités devaient, bien sûr, respecter leurs exigences, mais le MDN pouvait imposer des limites d'âge aux fins du service. Il n'y aurait pas lieu de restreindre l'admission à une université participant au PFU en raison de l'état civil; cependant si le personnel de service devait plutôt fréquenter les CMC, il serait nécessaire d'établir des normes d'admission spéciales pour eux, notamment en matière de limites d'âge et de crédits scolaires et universitaires, et de retirer également la restriction concernant le mariage. Quelles équivalences pourrait-on accepter au titre d'une formation universitaire antérieure? Quelle instance décernerait le diplôme: le RMC en vertu de sa charte ontarienne ou une autorité fédérale? Finalement, comment les étudiants dits « d'âge mûr » pourraient-ils s'intégrer à l'escadre des élèves-officiers, s'adapter à sa structure hiérarchique, à sa discipline stricte, à ses traditions et à ses sanctions?

L'hébergement des nouveaux étudiants et leurs relations avec l'escadre des élèves-officiers soulevaient des difficultés plus grandes encore. Et les étudiants du PFUO pourraient-ils être membres du mess des officiers du RMC

(état-major supérieur), qui était aussi le Club des membres de la faculté du Collège? Les étudiants du PFU non mariés pouvaient, à l'instar des recrues précédentes issues du rang, se fondre complètement dans l'escadre des élèves-officiers et être logés dans les baraquements, mais cela semblait impossible dans le cas des étudiants mariés du PFU. Finalement, l'admission d'officiers et de soldats mariés issus « des autres rangs » pouvait menacer la « société unique » de l'escadre des élèves-officiers que les ex-élèves-officiers vénéraient tant.

Avant qu'on ait pu faire quoi que ce soit pour trouver une solution à ces questions frustrantes, le Conseil de perfectionnement des officiers (CPO) avait été établi. Il avait pour mandat d'explorer les possibilités de recevoir une éducation générale tant civile que militaire dans les Forces canadiennes, et de faciliter l'amélioration du profil scolaire et universitaire de sorte que les officiers puissent « agir efficacement à tous les niveaux et dans tous les secteurs de leur profession, sans que cela porte préjudice à leurs aptitudes ou à leur efficacité au combat ». Le Conseil souleva des questions qui touchaient les CMC dans leur forme actuelle et toute autre expansion visant à inclure le personnel de service.

Présentant ses opinions au comité des chefs d'état-major, au Conseil de la défense et plus tard au Conseil des facultés des trois collèges, le major-général Rowley

*Cinq militaires du rang admis aux CMC en tant qu'élèves-officiers en 1948 ont éventuellement obtenu un diplôme. Trois d'entre eux ont été admis au RMC. Glen Coops (n° 2839) servit en Corée avec le RCE, en Indochine et avec la direction des services secrets et de la sécurité en tant que lieutenant-colonel. Donald William Strong (n° 2840) obtint un baccalauréat en sciences de l'Université Queen's et servit au bureau de liaison de Washington et à l'OTAN. Colonel à la retraite, il devint secrétaire du Club du RMC. William Alexander Ferguson (n° 2899), diplômé en 1953, fut affecté au Royal Canadian Regiment (RCR) et servit en Corée de 1953 à 1954. Il devint planificateur adjoint à Sarnia en 1961 et fut ordonné prêtre anglican en 1974. Il est aumônier du Club du RMC. Le lieutenant-colonel Andrew Claremont Moffat (n° 2981) admis à Royal Roads et diplômé du RMC en 1952, servit avec l'ARC en Corée, à l'école d'artillerie en Allemagne et avec le DFFP. À sa retraite, il devint propriétaire d'un ranch de moutons. Maurice Albert Rhodes (n° 2917), Royal Roads et RMC, diplômé en 1952 et affecté à l'ARC. Navigateur, il devint agent de recrutement.

démontra que pour les officiers « de grade intermédiaire », un « programme sandwich » fait d'études à temps partiel ou autres dans une université civile présentait de réels problèmes¹². Il laissa entendre qu'il envisageait des cours à temps plein dans des établissements militaires de calibre universitaire, notamment les CMC. La création du CPO mit en veilleuse le programme de construction du RMC de même que la possibilité d'admettre du personnel en service actif jusqu'à ce qu'il fasse ses recommandations.

Les conseils des études du CMR (Saint-Jean) et de Royal Roads donnèrent leur plein aval au concept d'une université militaire proposé par Rowley « pour promouvoir le développement intellectuel de l'officier ». À Roads, le docteur Eric Graham et ses collègues présentèrent à Rowley huit exposés sur le sujet¹³. Le corps professoral du RMC fit preuve de plus de retenue. Lorsque Rowley recommanda formellement la relocalisation des collèges d'état-major et d'élèves-officiers dans un endroit plus central, le général F.R. Sharp, chef d'état-major de la Défense, lança, sur la directive du ministre, un appel pour la préparation d'un mémoire à présenter au cabinet et proposant l'établissement d'une « université des Forces armées canadiennes » qui décernerait des diplômes en vertu d'une autorité fédérale. Le mémoire proposait la création d'un directoire qui aurait pour mission de surveiller le perfectionnement des officiers et le transfert de tout l'enseignement post-commission à Ottawa; entre-temps, les CMC continueraient d'occuper temporairement les mêmes locaux¹⁴. Comme nous l'avons vu, la seule recommandation de cette longue liste à avoir été mise en œuvre fut la création des établissements d'éducation de la Défense nationale (EEDN), appelés à superviser tout l'enseignement pré- et post-commission.

Le CPO suggéra que, après la réinstallation des collèges militaires et d'état-major dans un endroit plus central, les cours préparatoires au collège d'état-major et tous les autres cours destinés aux officiers en service actif menant à un baccalauréat soient dispensés par une division des collèges militaires canadiens de l'université militaire proposée¹⁵. Lorsqu'on sut par des rumeurs que les CMC ne quitteraient pas leurs locaux, du moins à court

terme, on attendit avec confiance une proposition visant à intégrer du personnel en service actif dans ces collèges pour leur offrir des cours préalables à la commission. Le directeur des études du RMC, le docteur Dacey, demanda aux divers départements du RMC de présenter des mémoires sur la possibilité de dispenser des cours d'éducation permanente, « en présumant que les services actuels pour les forces armées pouvaient être absorbés »¹⁶. Puis, six semaines après l'appel de Sharp pour l'ébauche d'une proposition à présenter au cabinet, le Conseil consultatif des CMC recommanda le « perfectionnement continu » des officiers en service actif par le biais d'un programme de formation permanente ou d'études universitaires à temps plein dans les CMC. Il s'agissait en effet d'une proposition visant à étendre le PFUO à ces gens. Mais le Conseil ne parvint pas à faire l'unanimité sur la nature d'un tel programme, ni même à décider si les diplômes seraient décernés par une instance fédérale ou par le RMC¹⁷.

Le doyen des lettres du RMC, James Cairns, signala alors au commandant, le Commodore Hayes, que deux de ses départements, à savoir ceux d'économie et d'histoire, pouvaient offrir des cours du soir au personnel en service actif affecté dans le voisinage. Ces cours seraient semblables à ceux dispensés aux élèves-officiers. Cairns ébaucha également un projet de règlement pour un diplôme de perfectionnement. Il précisa que, pour être admis, les candidats devraient avoir au moins 21 ans et un diplôme de fin d'études secondaires ou être âgés de 23 ans et compter au moins une année de service militaire après avoir quitté l'école. Il proposa également qu'on exige 15 cours pour l'obtention d'un baccalauréat¹⁸. C'était le nombre normalement requis après la fin sanctionnée d'études secondaires pour un diplôme général dans une université canadienne.

Le Sénat du RMC transmet cette proposition au QGFC, qui donna alors instruction à l'ancienne école de perfectionnement de l'ARC à Armour Heights — une école ayant une longue expérience des cours d'éducation permanente dispensés en collaboration avec le département de l'enseignement postscolaire de l'Université de Toronto — de collaborer avec le RMC au cours de l'année

pédagogique 1970–1971. Ils devaient mettre au point un programme de cours postsecondaire qui satisferait aux exigences du Collège d'état-major en matière de préalables et qui mènerait également à un baccalauréat¹⁹. Ce projet de collaboration ne semble pas avoir abouti, peut-être parce que le RMC, tout comme l'Université de Toronto, n'était pas disposé à accorder de crédits pour des cours dispensés par un collège des Forces canadiennes et non évalués par son propre personnel enseignant. De plus, le RMC répugnait à accueillir au sein de son personnel à Kingston les dirigeants de l'école de Toronto, alors que le commandant de Toronto ne désirait pas davantage les voir partir²⁰.

En avril 1970, le QGFC ordonna au RMC de mettre à l'essai un programme de cours d'éducation permanente pour au plus 20 personnes étudiant en vue d'obtenir un diplôme. Ce programme ne devait pas coûter plus de 1000 \$. En juin, une Ordonnance administrative des Forces armées canadiennes annonçait des cours d'initiation à l'économie et à l'histoire militaire qui devaient commencer à Kingston en septembre. Le QGFC autorisa également le CMR et Royal Roads à offrir leurs cours dans le cadre d'un programme d'éducation permanente²¹. En juillet, il institua le comité de la division *extra-muros* des CMC, avec le doyen Cairns comme président du Conseil, pour étudier la possibilité d'instaurer des cours par correspondance de jour et du soir aux trois collèges. Le comité *extra-muros* était composé de quatre membres du personnel enseignant de chaque collège et de représentants du Collège de la Défense nationale, des collèges d'état-major et du QGFC²².

Pendant l'année 1970–1971, le RMC offrit deux cours du soir et Royal Roads en donna un. L'année suivante, les trois collèges offrirent des cours le soir et les week-ends à l'intention du personnel des unités environnantes. La réponse fut enthousiaste: 160 étudiants suivirent des cours pendant ces deux années.

Entre-temps, le 14 décembre 1970, les EEDN avaient émis une directive faisant passer le nombre de participants au PFUO de 50 à 70 et demandaient qu'on étudie la possibilité d'accepter certains de ces 70 étudiants à temps plein dans les CMC. Le Conseil des études du RMC

apprit qu'on ne dégagerait pas de fonds supplémentaires pour ce programme, que les officiers du PFUO seraient dispensés des activités parascolaires et qu'ils seraient membres du mess des officiers du RMC. À l'annonce de cette nouvelle, le docteur Naldrett rétorqua que les officiers ne devraient pas être admis en première année, qu'ils ne devraient pas obtenir le même diplôme que les élèves-officiers qui suivaient le programme complet du RMC et qu'en leur qualité d'étudiants ils ne devraient pas être admis au mess. Le nouveau commandant, le brigadier-général Lye, ajouta, lorsqu'il signa le procès-verbal du Conseil, un avertissement selon lequel le RMC devrait hésiter à prendre de nouveaux engagements, de peur de nuire à de futures demandes de personnel supplémentaire.

Le Conseil des études avait signalé que les cours de sciences politiques du RMC seraient trop courus l'année suivante pour admettre d'autres étudiants et avait recommandé que les étudiants du PFUO ne soient pas admis en ingénierie. Le seul programme menant à un diplôme susceptible d'être offert était un baccalauréat (éducation permanente) pouvant comprendre des mathématiques, de la physique et de la chimie, et qui devait être approuvé par le Sénat. Le Conseil recommandait de restreindre l'adhésion au PFUO de sorte que le programme ne gêne pas l'éducation des élèves-officiers et de faire en sorte que les étudiants du PFUO répondent aux conditions du programme d'éducation permanente du RMC, qu'ils soient âgés de 25 ans et qu'ils aient atteint au moins l'équivalent du grade de capitaine de l'armée de terre. Les candidats devraient présenter des crédits valables provenant d'universités reconnues et proposer un programme de cours acceptable. Le RMC ne fournirait pas de rations pour l'hébergement. Le commandant informa les EEDN que le RMC mettrait à l'essai en 1971–1972 un programme basé sur ces critères, mais qu'il ne serait pas répété en 1972–1973 afin de permettre l'analyse des résultats avant janvier 1973²³. Lye déclara plus tard avoir appris que le commandant des EEDN avait décidé de ne pas donner suite à ce projet pilote²⁴.

En juin 1971, le comité de la division *extra-muros* de Cairns fit connaître ses conclusions à propos d'un pro-

gramme de cours à plein temps destiné au personnel en service actif. Le Conseil général des CMC les approuva en principe, apporta quelques modifications aux crédits et à la question de la résidence et les transmit au Sénat et au Conseil des études du RMC aux fins d'implantation²⁵. En octobre, le Conseil éducatif transmit au Sénat du RMC — l'organisme qui en vertu du *RMC Degrees Act* a le pouvoir de conférer des diplômes — ses opinions sur les règlements qui régiraient le programme d'éducation permanente proposé.

Il lui signala qu'il faudrait 20 crédits par session au-delà de la douzième année, ou l'équivalent, pour décrocher un diplôme et que les cours offerts dans le cadre du programme devraient tout aussi bien préparer au collège d'état-major qu'à l'obtention d'un diplôme. En règle générale, on créditerait tous les cours suivis antérieurement par les officiers des Forces canadiennes aspirant à un diplôme universitaire, même ceux pris en marge du système scolaire. Au moins deux cours devaient être pris en résidence, pour lesquels on pourrait imposer des frais²⁶.

Le Conseil des études savait que le Sénat du RMC avait soutenu que le PFUO ne pouvait être entrepris que si les postes d'enseignants et de soutien administratif étaient pourvus et que si le concours financier nécessaire était accordé. Le Sénat avait maintenu que la création d'un programme d'éducation permanente ne devrait pas mettre en péril les programmes actuels destinés aux élèves-officiers et aux diplômés ou la réputation du RMC sur le plan de l'enseignement. La distinction entre le diplôme décerné aux élèves-officiers et celui proposé pour le programme d'éducation permanente devait être très nette. Pour y parvenir, le Sénat suggéra l'établissement d'un collège d'éducation permanente des Forces canadiennes ayant son propre doyen qui serait toutefois membre du Sénat et du Conseil des études du RMC.

Le Sénat du RMC proposa alors la création d'un BA (général) offert en éducation permanente et d'un BA avec majeure dans deux grands domaines interdisciplinaires, les sciences physiques et les sciences sociales. Le Sénat aurait alors toute latitude pour établir les conditions d'admission, et il faudrait prendre 20 cours. Si, selon

toute probabilité, ces conditions étaient fondées sur un diplôme de douzième année, cette proposition équivalait à la suggestion de Cairns. Mais le nouveau diplôme général du RMC exigeait 20 cours à partir d'une treizième année, plus 4 cours à vocation militaire. Le Sénat décida qu'on n'accorderait de crédits qu'à l'égard des cours suivis auparavant, qu'ils soient interdisciplinaires ou non, mais pour lesquels le personnel du Collège avait des compétences. Le Sénat recommanda l'instauration d'un « programme de cours avec tuteurs » semblable à celui de l'Université Queen's, qui prévoirait des rencontres périodiques entre étudiants et tuteurs spécialement désignés et qui ferait largement appel à du matériel audiovisuel dans divers centres du Canada et de l'Europe. On envisageait donc à cette époque la possibilité d'établir des cours par correspondance. La note du Sénat informant le Conseil consultatif des propositions avancées précisait que l'obligation de suivre au moins cinq cours au RMC constituait un « point plus litigieux [...] du moins sur papier ». Les cours offerts à Royal Roads et au CMR (Saint-Jean) ne compteraient pas au titre de cette exigence de résidence, parce qu'un diplôme du RMC ne saurait être accordé après moins d'une année de contact entre l'étudiant et le personnel enseignant du RMC²⁷.

En 1972, le Conseil consultatif apprit que le RMC était disposé à dispenser des cours d'éducation permanente dans plusieurs domaines menant à un diplôme, pourvu que les normes d'enseignement soient maintenues. Il prévoyait des classes d'histoire, d'économie, de sciences politiques et d'autres matières. Ce programme exigerait l'établissement au sein du Collège d'une nouvelle division ayant son propre doyen²⁸.

Le Conseil apprit aussi que de 1000 à 2000 officiers et militaires de tous grades étaient inscrits à divers cours universitaires au Canada et aux États-Unis. En raison de leurs affectations, et spécialement lorsque l'université à laquelle ils étaient attachés ne donnait pas de cours par correspondance, nombreux étaient les étudiants en service actif qui éprouvaient des difficultés à satisfaire aux diverses exigences, notamment à celle de la résidence. Le QGFC conclut alors qu'il faudrait trouver un moyen

permettant aux membres des forces armées en service actif d'accumuler des crédits en vue d'un diplôme aux trois CMC, en dépit de leurs affectations ou de l'isolement de leur lieu de travail. C'est pourquoi il demanda au Sénat du RMC d'établir un plan de cours, de nommer un doyen et un registraire, et de décider des cours à offrir en 1972-1973.

Le Conseil nota toutefois qu'il restait encore à résoudre la question d'un organisme de contrôle de même que celle du financement²⁹. Telle qu'elle se présentait, la proposition du QGFC exigerait de toute évidence un accroissement considérable du nombre de cours offerts en classes du soir et par correspondance, et le QGFC n'avait pas encore dévoilé comment cette expansion serait financée.

En juin, le nouveau chef d'état-major de la Défense, le général J.A. Dextraze*, décidait que des mesures immédiates s'imposaient pour augmenter le nombre de candidats d'autres rangs fréquentant les CMC dans le cadre du PFU, et il fit de même en octobre pour le PFUO³⁰. Ses intentions, bien que différentes, étaient reliées aux propositions présentées jusqu'alors pour les cours par correspondance et du soir, et pour des diplômes qu'on pouvait en partie obtenir de ces façons. Elles soulevaient des questions non encore résolues ayant trait à l'impact qu'aurait l'intégration d'« adultes » dans l'escadre des élèves-officiers. Les commandants des CMC se réunirent avec le chef du personnel, le contre-amiral D.S. Boyle, pour discuter de la façon la plus efficace et la plus appropriée d'implanter la directive du chef d'état-major de la Défense, de sorte que les deux groupes de personnel en service actif puissent entreprendre des études à temps plein menant essentiellement à des diplômes. Aucun accord ne semble s'être dégagé de cette réunion³¹.

Le commandant et le principal du RMC croyaient que le RMC ne réussirait son incursion dans le domaine de l'éducation permanente que s'il obtenait, en partie du moins, l'approbation de la communauté universitaire au Canada. Ils portèrent la question devant le Conseil des universités ontariennes (CUO) dont ils étaient membres. Ils constatèrent qu'environ 1500 militaires en service ac-

tif suivaient alors des cours d'éducation permanente dans des universités canadiennes, mais qu'en raison des affectations et des transferts d'une université à l'autre, beaucoup d'entre eux éprouvaient des difficultés à décrocher un diplôme. Ils affirmèrent que le RMC avait une responsabilité spéciale au chapitre de l'éducation des officiers, qu'il donnait déjà des cours de premier et de deuxième cycle au personnel en service actif et que, en réponse à une demande formulée par le QGDN, le Sénat avait approuvé l'octroi d'un BA dit « d'éducation permanente ».

Les dirigeants du RMC informèrent le CUO qu'ils se proposaient maintenant de créer un « collège d'éducation permanente des Forces canadiennes », une division du RMC ayant son propre doyen. Ce collège décernerait des diplômes en vertu du *RMC Degrees Act* de 1959 de la législature ontarienne. Les diplômes obtenus en éducation permanente seraient conférés en partie sur la foi des crédits accumulés pour des cours suivis dans d'autres universités en classes régulières, d'été ou du soir. Le travail effectué dans les collèges d'état-major et au Collège de la Défense nationale pourrait aussi être pris en compte « après évaluation adéquate des programmes de ces institutions ». Le RMC proposa d'offrir des crédits pour « des cours réguliers dispensés le soir et l'été », en partie par correspondance et en partie par des instructeurs visiteurs et des tuteurs désignés. On exigerait au moins cinq de ces cours en résidence, le reste pourrait être composé de crédits de transfert. Le RMC établirait également un service d'orientation.

Lye et Dacey demandèrent au directeur du CUO, le docteur John S. Macdonald, ce qu'il pensait de cette proposition de même que l'opinion de son conseil sur la façon dont le monde de l'enseignement réagirait « à une incursion aussi limitée du RMC dans le domaine de l'éducation permanente »³². La requête présentée au CUO ne

*Le général Jacques Alfred Dextraze, affecté aux fusiliers Mont-Royal (réserve) en 1939, reprit du service en 1940. Il servit en Europe de l'Ouest et devint commandant du régiment en 1944. Il prit sa retraite après la guerre, mais fut rappelé en 1950 pour commander un bataillon du Royal 22^e Régiment en Corée. Chef du personnel de 1970 à 1972, il fut chef d'état-major de la Défense de 1972 à 1977.

faisait pas allusion à l'intégration de personnel en service actif aux classes de jour destinées aux élèves-officiers; aussi ignora-t-elle la recommandation faite par le CVO voulant que le personnel en service actif suive les cours à temps plein.

La réponse de Macdonald arriva au début d'octobre. Le directeur du CVO croyait que, si elle était mise en œuvre, la proposition du RMC répondrait à un important besoin d'éducation pour le personnel des forces armées. Macdonald précisait que les universités canadiennes étaient désireuses d'accepter comme étudiants à temps partiel du personnel en service actif mais qu'en raison de la fréquence des affectations, elles étaient incapables d'offrir des programmes cohérents convenant à ces besoins particuliers. Les universités ne pouvaient fournir d'orientation adéquate, et il leur serait particulièrement difficile de modifier les exigences en matière de résidence et les règlements à propos des crédits externes pour respecter les besoins spéciaux du personnel en service actif. En conséquence, la direction invitait le RMC, « dans les termes les plus énergiques », à offrir au personnel en service actif des possibilités d'éducation comparables à celles que les universités proposaient aux civils. Elle était convaincue que les universités coopéreraient³³.

Le programme d'éducation permanente proposé nécessiterait un professeur supplémentaire ou plus dans chaque département, pour prendre en charge les cours par correspondance. Le Conseil éducatif avait prévu une réunion le 30 novembre à Kingston afin de discuter de la proposition. Mais moins d'un mois après que Lye eut reçu la réponse du CVO, lui et les autres commandants des CMC recevaient un télex du QGFC leur annonçant un ordre du jour révisé: « le chef d'état-major de la Défense ordonnait ce qui suit: à partir de l'année universitaire 1973-1974, les CMC accepteraient un nombre accru de candidats au PFU; ceux-ci n'auraient pas à être célibataires. Pendant leur séjour aux CMC, les participants au PFU qui étaient mariés seraient considérés comme des célibataires. On demandait une étude immédiate sur l'opportunité d'accepter des candidats au PFUO comme étudiants à temps plein des CMC. » Le message ajoutait

que le chef du personnel devait faire rapport au chef d'état-major de la Défense sur l'implantation de ces directives et que, puisque le succès dépendait de la capacité des Forces à recruter un plus grand nombre de candidats admissibles et qualifiés, les CMC devraient réviser leurs critères d'admission — comme l'âge pour les PFU — afin d'augmenter le contingent. L'admission au PFUO devrait autant que possible s'harmoniser avec le programme d'éducation permanente proposé. Les CMC devaient présenter à la prochaine réunion du Conseil éducatif les modifications qu'ils apporteraient aux règlements d'admission au PFU de même que leurs opinions sur l'opportunité d'accepter les participants au PFUO comme étudiants à temps plein, sur les implications d'une telle décision et sur les conditions d'admission³⁴.

Les commandants des CMC discutèrent des implications du projet de modification des normes d'admission au PFU et de l'intégration des étudiants du PFUO dans les collèges. Ils s'opposèrent tous à la création d'une double norme pour les élèves-officiers d'une part et pour les participants au PFUO-PFU d'autre part; ils étaient tous préoccupés par les attitudes que les étudiants mariés et célibataires de plus de 25 ans pourraient adopter à l'égard de cette société unique qu'est une escadre des CMC. Ils recommandèrent toutefois que les militaires mariés admis au PFU puissent vivre à l'extérieur du Collège, assister aux cours en uniforme des Forces armées canadiennes et travailler en vue d'obtenir un diplôme dans le cadre de l'éducation permanente. En janvier, ils se réunirent à nouveau avec le contre-amiral Boyle, qui les informa que le chef d'état-major de la Défense avait ordonné que les exigences relatives au mariage et à l'âge soient adaptées pour le PFU³⁵.

Les directives du chef d'état-major de la Défense ayant trait au PFUO découlaient d'un vaste remaniement du système d'orientation des carrières au sein des Forces armées canadiennes entrepris dans la foulée d'un rapport du QGDN sur le Programme d'orientation des carrières — officiers (POCO). Cette réorganisation avait pour but de pallier certains problèmes de carrière des officiers, surtout la stagnation au même rang, un niveau élevé de départs avant la fin de carrière et un manque

de souplesse structurelle. Le rapport était complet en juillet 1972. Son principal mérite était d'instaurer un nouveau cheminement de carrière en trois étapes, à savoir un premier engagement portant sur neuf années de service, un deuxième s'étendant jusque vers l'âge de 40 ans et enfin un service prolongé jusqu'à l'âge de 55 ans. La proposition incluait l'introduction d'un programme de perfectionnement permettant à un officier ayant le rang de lieutenant-colonel d'obtenir un diplôme avant sa retraite. L'intégration du PFUO dans les CMC contribuerait à ce plan³⁶.

Le 31 janvier 1973, Boyle informa les CMC qu'ils offriraient, à compter de septembre suivant, un programme complet de cours à l'intention des participants au PFUO-PFU et que les étudiants du PFUO et ceux du PFU qui étaient mariés vivraient à l'extérieur du collège. Tous les participants au PFU, mariés ou non, auraient le statut normal d'élève-officier, en dépit du fait que les premiers ne vivraient pas au Collège. Ils suivraient le programme complet d'élève-officier. Comme les étudiants du PFUO seraient des officiers ayant eu des parcours variés, l'importance de leur participation serait proportionnelle à leur rang, leur expérience et leur degré de scolarisation. Tous ceux qui avaient demandé à être du PFUO et du PFU et qui avaient été invités à suivre un programme d'études fréquenteraient un CMC si le programme en question y était offert. S'il y avait conflit sur le plan de l'espace disponible dans les collèges, les PFUO-PFU auraient préséance sur les PFOR-PFIR. La sélection commencerait en mai, et l'on s'attendait à ce que les CMC reçoivent entre 20 et 30 étudiants au PFUO et 10 étudiants au PFU pour la session à venir. Certains des participants au PFU auraient une année de crédits universitaires, mais la plupart entreraient en première année. Tous les candidats au PFUO auraient au moins une année de crédits universitaires et pourraient obtenir un diplôme en moins de deux ans.

Le principal déclara au Conseil des études que le chef d'état-major de la Défense avait pris cette décision « unilatéralement » (mais sans doute en consultant son propre personnel) et que les trois commandants s'inquiétaient des répercussions de ce changement sur les

escadres d'élèves-officiers. Les collèges avaient été invités à faire l'impossible pour répondre aux souhaits du chef d'état-major de la Défense. Lye recommanda à nouveau l'admission des candidats au PFUO et au PFU à titre d'essai. Le commandant de Royal Roads suggéra que les nouveaux venus décrochent un diplôme ordinaire du CMC, mais sur une base différente³⁷. On présenta alors une proposition au chef du personnel pour trouver un moyen d'améliorer le profil scolaire et universitaire d'autant de candidats PFUO-PFU que possible³⁸.

Lorsque le Conseil consultatif prit connaissance de ces nouveaux événements en février, il exprima ses craintes les plus vives que l'admission d'étudiants appelés à vivre à part, n'ébranle les fondements mêmes de l'escadre des élèves-officiers; et il déconseilla vivement l'établissement d'une double norme. On lui répondit qu'un diplôme différent de celui offert par le RMC serait décerné par un nouveau collège militaire des Forces canadiennes qui serait une division du RMC³⁹.

Le programme PFUO-PFU devait par la suite être associé au diplôme d'éducation permanente envisagé au RMC. À ce stade, toutefois, un nouvel événement jeta le doute sur l'avenir des programmes d'éducation permanente dans les CMC. Le président de l'Université du Manitoba, le docteur Ernest Sirluck*, fit savoir au ministre Richardson que son université pouvait offrir des diplômes en éducation permanente au personnel en service actif, à partir de crédits obtenus dans d'autres établissements et de cours par correspondance⁴⁰. Il est intéressant de préciser que Richardson était député de Winnipeg.

Le Manitoba offrit ses services en échange d'un subside annuel de 25 000 \$, ce qui fut considéré comme une aubaine. Sa proposition fut qualifiée d'« étrangement » semblable au système d'éducation permanente auquel le RMC avait travaillé depuis plusieurs années, et on craignit qu'elle ne fasse paraître redondante la proposition des CMC pour l'enseignement post-secondaire. Le CMR laissa

*Ernest Sirluck, doyen de l'École des études supérieures, Université de Toronto, 1962, président de l'Université du Manitoba, 1970-1976.

très vite tomber les cours d'éducation permanente, mais le RMC offrit de coordonner ses activités en ce domaine avec celles du Manitoba. En outre, son Conseil des études vota en faveur de la poursuite des classes du soir en septembre 1973, accordant des crédits d'enseignement aux instructeurs. Le QGFC décida toutefois de poursuivre avec le plan du Manitoba comme programme distinct. Le RMC informa alors le Quartier général qu'il ne pourrait continuer à offrir l'éducation permanente sans fonds supplémentaires; il continua donc à offrir son programme parallèlement au système d'éducation permanente du Manitoba, plutôt que de s'y intégrer; ses cours d'éducation permanente devinrent tributaires du PFUO-PFU, accentuant la différence entre le diplôme d'élève-officier du RMC et le diplôme de la division des collèges militaires des Forces armées canadiennes⁴¹.

Le 8 mars 1973, Lye fit connaître les détails des propositions du RMC pour poursuivre les discussions quant à la présence des étudiants du PFUO-PFU dans les CMC. Dextraze estimait toutefois que le RMC mettait trop de temps; il convoqua donc le commandant et le principal du RMC à son bureau. Il se plaignit fort longuement de ce que certains membres du QGFC avaient appelé « le traînage de pieds du RMC ». Les programmes étaient nécessaires et ils devaient « raisonnablement » être implantés. Jumelant les PFUO et PFU avec un autre développement différent, l'introduction du bilinguisme, il donna ordre qu'on l'informe tous les trimestres des progrès réalisés sur ces deux aspects⁴². Le 2 avril, Lye fit donc parvenir au QGDN des propositions ayant trait aux participants PFUO-PFU, qui reprenaient en bonne part celles qu'il avait fait parvenir aux commandants aux fins de discussion un mois plus tôt. Consignant sur ces propositions ses craintes que « les inconvénients ne l'emportent sur les avantages », il ajoutait cependant que le programme valait la peine d'être essayé⁴³.

Au début de 1973, on estima que le nombre de candidats au PFUO et au PFU dépasserait les chiffres de l'année précédente, à savoir 90 et 250 respectivement. Au 13 avril, il y avait 50 candidatures au PFU pour le RMC, alors que le RMC et le CMR en comptaient chacun 16, mises à part les demandes pour les universités. Il y



Le défilé de l'escadron Otter, remise des diplômes, 1990.



*Le capitaine (N) (R)
J.B. Plant, OMM, DC, ndc,
PEng, PhD, FEIC, directeur des
études et principal, depuis
1984.*

eut 49 demandes du PFUO pour le RMC et 17 pour le CMR. Le docteur Dacey informa toutefois le Conseil des études que relativement peu de candidats du PFUO viendraient au RMC parce qu'ils désiraient suivre des cours qui n'y étaient pas dispensés⁴⁴.

En fin de compte, le nombre de participants au PFUO sélectionnés pour le RMC en 1973 fut de 7, dont 5 furent admis en troisième année et 2 en quatrième. Il y avait 10 candidats au PFU, tous inscrits en première année. La majorité des étudiants PFUO étaient inscrits en lettres. Ils n'avaient pas eu droit à un cours de recyclage avant leur admission. Les candidats admis au PFU, choisis selon les mêmes critères que les recrues PFOR, eurent droit à des cours d'appoint en mathématiques et en chimie, qui furent grandement appréciés et qui, incidemment, leur permirent d'établir leur femme et leur famille à Kingston. Comme ils étaient en première année, les étudiants du PFU n'avaient pas encore opté pour les arts ou les sciences, mais en se basant sur leurs intérêts, on pouvait estimer que vers 1975-1976, la troisième

année en génie électrique au RMC serait composée à 30 pour cent d'étudiants du PFU, soit une progression fort valable pour une catégorie jusque-là dégarinée⁴⁵.

Durant le débat qui faisait rage dans les CMC à propos du PFUO-PFU, Boyle avait dit que si le PFOR était une méthode d'endoctrinement pour personnes instruites, le nouveau plan « éduquerait ceux qui étaient motivés ». Mais ce n'est pas ainsi que les choses se passèrent au départ. Les officiers participant au PFUO dans les CMC étaient en général bien motivés, mais la plupart des étudiants du PFU admirent qu'ils auraient préféré aller dans une université civile. En janvier, cependant, ils estimèrent que leur motivation militaire avait augmenté en raison de leur présence dans un CMC. Cela ne se produisit pas avec les étudiants du PFU offert dans les universités.

Les membres du PFUO furent d'abord admis au mess des officiers de la base des Forces canadiennes à Kingston, puis à celui du personnel cadre du RMC, où leur qualité de membre les remplit d'enthousiasme. Ils n'étaient pas faciles à distinguer des officiers s'acquittant de travaux en études supérieures. À l'instar de ceux-ci, ils se rendaient utiles en informant et en conseillant leurs camarades élèves-officiers (avec lesquels ils entretenaient de bons rapports) sur les classifications militaires d'officiers et sur d'autres questions de service⁴⁶.

Le CMR et Royal Roads établirent des escadrons distincts pour leurs étudiants du PFU; au RMC cependant, ils furent d'abord rattachés aux escadrons déjà formés d'élèves-officiers. Les étudiants du PFU n'étaient pas tenus de prendre part aux compétitions inter-établissements ou *intra-muros*, bien que certains s'y soient prêtés volontairement. Le RMC rattacha les étudiants du PFUO aux escadrons existants en qualité de surnuméraires et, bien que la plupart aient eu des responsabilités familiales à l'extérieur, certains prirent part aux activités sociales et athlétiques de l'escadron⁴⁷. Plus tard, les étudiants du PFUO-PFU au RMC formèrent leur propre escadron « Otter », ainsi nommé en souvenir du général canadien ayant participé à la guerre d'Afrique du Sud. Le docteur Walter Avis*, premier doyen à temps plein du Collège des forces canadiennes, lutta énergiquement pour que

ses étudiants soient exemptés de certaines activités parascolaires de l'escadron. Le fait d'être membre du mess des élèves-officiers situé de l'autre côté de la Route n° 2 permettait aux étudiants du PFU de prendre part à une vie sociale militaire s'ils le désiraient.

Les épouses rencontraient des difficultés plus sérieuses. Pour les femmes des étudiants du PFUO, la transition fut relativement facile, puisque tout cela ressemblait aux affectations antérieures qu'elles avaient vécues avec leur mari. Mais pour le PFU, la situation était différente. Bon nombre d'étudiants mariés vivant hors de la base avec femme et enfants trouvaient difficile de concilier leur nouvelle vie d'apprentis officiers avec le programme d'études à temps plein. Les épouses des étudiants du PFU, accompagnant leur mari dans un programme d'études qui absorbait complètement leur mari durant quatre ans, eurent du mal à s'ajuster. Certaines se renfrognèrent. À l'initiative de Faith Avis, l'épouse du doyen, elles formèrent leur propre club pour s'adonner à des activités sociales ou autres reliées à la nouvelle carrière de leur mari. On les admit enfin à certaines réunions spéciales du Club des femmes des officiers de la base de Kingston.

Certains élèves-officiers se plainquirent du fait que les étudiants du PFUO et du PFU étaient avantagés dans la course aux diplômes parce qu'ils étaient dispensés des activités parascolaires. La motivation des étudiants du PFUO et du PFU était en fait très forte, ce qui expliquait, en partie du moins, l'excellence de leurs résultats. Au premier trimestre, ils avaient obtenu une moyenne de 67,58 pour cent, comparativement à 65,3 pour cent dans une classe normale du RMC. À la fin de la première an-

*Le premier doyen de la division de la formation continue qui devint plus tard le Collège des Forces canadiennes fut le capitaine (M) John Plant. Walter S. Avis, professeur d'anglais et auteur du *Gage Canadian Dictionary* publié en 1973, lui succéda. Avis s'était enrôlé dans les Governor-General's Horse Guards, mais il fut transféré au Royal Canadian Corps of Signals au moment du déclenchement de la guerre, et servit à l'étranger. Diplômé de l'Université Queen's, il fit son doctorat au Michigan. Il fut nommé au département d'anglais du RMC en 1949.

née, huit étudiants du PFU furent acceptés en ingénierie, un autre opta pour les sciences et un autre encore pour les lettres. Le PFUO-PFU était un succès⁴⁸.

Au début de l'année suivante, un changement s'imposait. Le RMC avait élaboré un cours de trois ans menant à un baccalauréat général tant pour le PFUO que le PFU. Ce n'était pas ce qu'Ottawa avait prévu. Le 30 mai 1975, le lieutenant-général James C. Smith, SMA (Per), ordonna que les étudiants du PFU admis avec des équivalences suivent le cours complet de quatre ans des CMC. Il insista pour que les candidats du PFUO-PFU choisissent les armes de combat et l'ingénierie plutôt que la logistique. Toutefois, les règlements concernant les limites d'âge devaient être révisés parce qu'il serait impossible pour les étudiants du PFU appartenant aux classifications opérationnelles d'accéder à des postes de commandement avant d'avoir atteint l'âge limite dans ces spécialités. Smith rejeta donc une proposition du RMC visant à intégrer au cours complet de quatre ans des CMC ceux qui avaient les équivalences nécessaires à l'admission normale. Un baccalauréat général de trois ans paraissait acceptable pour le PFUO. Les étudiants tant du PFU que du PFUO eurent la possibilité de choisir entre un baccalauréat général et un baccalauréat spécialisé⁴⁹. Pour le PFUO, le baccalauréat général exigeait 15 cours contre 20 pour un baccalauréat spécialisé⁵⁰. Smith informa le Conseil général le 17 octobre 1977, qu'avec toutes ces dispositions, l'intégration du PFUO-PFU dans les CMC donnait maintenant toute satisfaction⁵¹.

En 1978-1979, le nombre d'officiers en service actif suivant des cours universitaires de premier cycle avait atteint 58, mais celui de la contrepartie PFUO avait légèrement chuté. Grâce à la bonne volonté manifestée par le personnel enseignant, on offrit quatre cours du soir en économie, en sciences, en anglais et en français, mais ce dernier cours fut retiré faute d'étudiants⁵². En 1980-1981, seulement 30 étudiants du PFUO et 5 étudiants du PFU terminèrent leur année comparative à 45 l'année précédente. Onze bacheliers des collèges militaires des Forces canadiennes furent reçus cette année-là, tous sauf un venant du PFU. Le RMC déplora cette baisse dans le nombre non seulement en

raison des pertes que cela représenterait éventuellement pour les Forces, mais aussi parce que le climat du Collège s'en ressentirait — indication que le PFUO et le PFU n'avaient pas été néfastes comme on l'avait craint au départ, mais plutôt avantageux. En raison de la diminution des effectifs, le QGDN réinstaura l'admission des candidats ayant des équivalences, ce qu'on avait abandonné en 1976 au profit des universités civiles⁵³.

En 1982, le nombre d'admissions au PFUO s'élevait à 7 comparativement à 3 l'année précédente. Celles du PFU (en sus des 14 transferts du RRMC et du CMR) s'élevaient à 13, le plus haut niveau jamais atteint, une progression remarquable par rapport aux deux années précédentes où elles avaient atteint leur point le plus bas⁵⁴. Le nombre total d'adhésions au PFU était alors de 41 et on s'attendait à ce qu'il passe à 50 en 1983-1984. Le PFUO avait lui aussi repris du poil de la bête, mais il progressait plus lentement que le PFU.

Entre l'instauration des classes d'éducation permanente en 1970-1971 et l'année 1981-1982, on avait accordé 341 crédits de cours, la plupart des étudiants suivant des cours par intérêt personnel ou pour obtenir des crédits universitaires qui leur serviraient ailleurs⁵⁵. En 1982, l'adjudant Tony MacNeill était le premier membre sans brevet d'officier à obtenir un diplôme d'un collège militaire des forces canadiennes en formation continue. Il était entré dans les Forces en 1962 avec une sixième année et avait pris des cours d'éducation permanente dans diverses universités et pendant six ans au RMC⁵⁶. En 1983, un étudiant du PFU, M.J. Brown (n° matricule 000177), qui avait décroché un baccalauréat en économie et en commerce, figurait parmi les premiers 10 pour cent de tous les étudiants d'Amérique du Nord qui avaient passé le *Graduation Management Admission Test*. Le nombre d'admissions au PFU était cette année-là de 24, le plus élevé de toute l'histoire du programme. De plus, le PFU avait au RMC le taux de rétention le plus élevé de tous les programmes de formation universitaire destinés aux officiers. Mais le PFUO avait commencé à décliner à nouveau, en partie parce que le QGDN évitait d'y envoyer les officiers pouvant se prévaloir de l'option retraite et qui n'avaient pas

assez d'années de service à faire pour rembourser leur service PFUO à raison de deux années pour une⁵⁷.

Contrairement à ce que certains avaient craint, la société unique qu'était l'escadre des élèves-officiers ne fut l'objet d'aucun problème sérieux. En 1984, les diplômés du PFUO et du PFU étaient acceptés comme membres du Club du RMC⁵⁸. Certains ex-élèves-officiers considéraient encore que leur formation et leur éducation étaient idéales (ce genre d'opinions prévaut parmi beaucoup d'ex-étudiants de quelque maison d'éducation que ce soit) et méprisent encore les changements; mais les autorités du RMC croient que le collège contemporain avec ses nouvelles classes de membres ont retenu les éléments essentiels de formation qui ont fait la réputation de l'ancienne école.

Représentation francophone et bilinguisme

En 1973, lorsque la Direction — formation professionnelle et perfectionnement absorba les défunts établissements d'éducation de la Défense nationale (EEDN), le RMC d'après-guerre était parvenu à un certain degré de stabilité et d'assurance. Certains de ses problèmes de longue date étaient sur le point d'être résolus. Au cours de la décennie précédente, les fonctions du Conseil des études et de l'Assemblée générale des professeurs avaient été redéfinies afin de permettre aux professeurs d'apporter leur contribution à la vie du Collège, même si au sein de l'Assemblée générale cela se résumait à répondre aux demandes d'avis sur des questions de politique. Certains règlements du Collège avaient été révisés pour tenir compte du style de vie des jeunes de l'époque, notamment en ce qui concerne l'utilisation de voitures, la tenue décontractée, les congés et l'admission dans les bars, ce qui avait donné lieu à un taux d'abandon moindre chez les élèves-officiers. Certains cours dans les domaines technique et militaire avaient été adaptés à l'ère de l'informatique, et il y avait plus de contenu spécifiquement militaire dans les sciences sociales et dans les problèmes étudiés en sciences et en ingénierie. Tous ces changements avaient été accomplis sans que soient pour autant abandonnées les traditions vitales et fondamentales du RMC.

Il semblait exister un meilleur équilibre entre l'étude et le perfectionnement professionnel militaire. Cet équilibre était cependant très délicat. Lorsque le brigadier-général W.W. Turner, déçu par la qualité de l'exercice militaire du RMC lors d'un rassemblement pour service religieux, ordonna une heure d'exercice supplémentaire par semaine pour toute l'escadre des élèves-officiers, le personnel enseignant craignit que cette mesure unilatérale ne crée un précédent et ne permette

de rogner davantage sur le temps alloué à l'étude¹. Ni le commandant ni le corps professoral ne semblaient s'être rendu compte, lors de cette confrontation mineure, qu'il leur faudrait désormais se plier aux contraintes temporelles supplémentaires provenant d'une troisième source. Une directive émise en 1971 par les Établissements d'éducation de la Défense nationale (EEDN) d'Ottawa et selon laquelle chaque élève-officier du RMC devait devenir bilingue fonctionnel avant d'être diplômé, n'avait pas encore été mise en œuvre².

La directive des EEDN était en accord avec la politique du gouvernement Trudeau visant à donner un même statut aux deux langues officielles et des chances égales aux deux peuples fondateurs du Canada. Cette politique avait été élaborée dans la foulée de la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme instituée en 1963. Dans le premier volume de son rapport publié en 1967, la Commission recommandait un train de mesures pour instaurer l'égalité linguistique. En raison de la montée du séparatisme au Québec, de la dépendance du Parti libéral fédéral à l'égard du vote des francophones et de l'appui personnel de Trudeau, ces propositions ne tardèrent pas à faire l'objet d'une loi. En juillet 1969, le Parlement adoptait la Loi sur les langues officielles et imposait l'usage des deux langues dans tous les services du gouvernement fédéral. La Loi apaisa quelques griefs des francophones, mais elle fut impopulaire auprès de nombreux anglophones qui ignoraient le fait que jusqu'alors les francophones avaient été désavantagés. Un pilote de la marine à la retraite écrivit un livre dans lequel il prétendait que la politique de B & B était un complot fomenté par Trudeau pour « livrer le Canada aux Canadiens français »³. Cette accusation du lieutenant-

commandant J.V. Andrew* était absurde, mais l'opposition au bilinguisme était vive dans de nombreuses parties du pays, dans les Forces canadiennes ainsi qu'au RMC et à Royal Roads.

Il y aurait peut-être lieu à ce stade de brosser l'histoire de la représentation francophone au RMC jusqu'en 1973. Depuis leur création en 1868, les Forces armées canadiennes avaient été majoritairement anglophones dans leur composition, la langue de travail était l'anglais et les anglophones avaient pratiquement investi le corps technique de la milice, la MRC, l'ARC et tous les rangs supérieurs. Au tournant du siècle, deux généraux commandants britanniques, Herbert et Hutton, avaient signalé que les officiers canadiens susceptibles de diriger des troupes françaises auraient intérêt à connaître le français, mais leurs recommandations avaient été ignorées⁴. Le nombre de francophones ayant servi durant les deux guerres mondiales était bien inférieur à la moyenne nationale canadienne, bien que, dans les premières années de la Première Guerre mondiale, le taux de Canadiens français s'étant portés volontaires ait été similaire à celui des Canadiens anglophones. Au cours des deux guerres, la pénurie de militaires mena à d'âpres récriminations entre Canadiens anglais et Canadiens français à propos de la conscription⁵. Bien qu'il ait été clair que bon nombre de ceux qui faisaient partie de la minorité canadienne-française de 30 pour cent pourraient refuser à nouveau de servir en cas d'urgence nationale, les gouvernements élus après chacune des deux guerres ne prirent aucune mesure concrète pour rendre le service militaire plus acceptable aux francophones. Le ministre de la Défense Brooke Claxton prétendait toutefois encourager une augmentation de la représentation francophone dans les forces armées; le général Charles Foulkes déclara au Conseil de la Défense que les officiers canadiens auraient avantage à connaître le français⁶.

Entre-temps le besoin de recrues pour la guerre de Corée avait forcé le gouvernement à passer à l'action. On commençait lentement à se rendre compte et à admettre que beaucoup de francophones refusaient d'entrer dans l'armée non pas tant en raison du fait qu'ils la

considéraient encore comme le soutien de l'impérialisme britannique, ou des sentiments que leur avaient inspirés les conscriptions, mais parce que la langue de travail dans les forces armées était l'anglais, que leurs propres chances d'avancement étaient ainsi entravées et qu'ils devaient fréquemment vivre dans des communautés

*Le lieutenant-commander James Vernon (« Jock ») Andrew, MRC, servit dans la Marine royale pendant plusieurs années après 1947 dans le cadre d'un programme d'échange. Dans les années 1960, il était ingénieur de marine au sein de la MRC; il parvint au grade de lieutenant-commander et prit sa retraite au moment de l'intégration des trois armées.

La Loi sur les langues officielles, 1969.

17-18 ELIZABETH II	17-18 ELIZABETH II
CHAPTER 54	CHAPITRE 54
An Act respecting the status of the official languages of Canada	Loi concernant le statut des langues officielles du Canada
[Assented to 9th July, 1969]	[Sanctionnée le 9 juillet 1969]
Her Majesty, by and with the advice and consent of the Senate and House of Commons of Canada, enacts as follows:	Sa Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, décrète:
SHORT TITLE	TITRE ABRÉGÉ
Short title 1. This Act may be cited as the <i>Official Languages Act</i> .	1. La présente loi peut être citée sous le Titre abrégé: <i>Loi sur les langues officielles</i> .
DECLARATION OF STATUS OF LANGUAGES	DÉCLARATION DU STATUT DES LANGUES
Declaration of status 2. The English and French languages are the official languages of Canada for all purposes of the Parliament and Government of Canada, and possess and enjoy equality of status and equal rights and privileges as to their use in all the institutions of the Parliament and Government of Canada.	2. L'anglais et le français sont les langues officielles du Canada pour tout ce qui relève du Parlement et du Gouvernement du Canada; elles ont un statut, des droits et des privilèges égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du Gouvernement du Canada.
STATUTORY AND OTHER INSTRUMENTS	ACTES STATUTAIRES ET AUTRES
Instrument directed to public 3. Subject to this Act, all instruments in writing directed to or intended for the notice of the public, purporting to be made or issued by or under the authority of the Parliament or Government of Canada or any judicial, quasi-judicial or administrative body or Crown corporation established by or pursuant to an Act of the Parliament of Canada, shall be promulgated in both official languages.	3. Sous toutes réserves prévues par la présente loi, tous les actes portés ou destinés à être portés à la connaissance du public et présentés comme établis par le Parlement ou le Gouvernement du Canada, par un organisme judiciaire, quasi-judiciaire ou administratif ou une corporation de la Couronne créés en vertu d'une loi du Parlement, ou comme établis sous l'autorité de ces institutions, seront promulgués dans les deux langues officielles.
Legislative instruments 4. All rules, orders, regulations, by-laws and proclamations that are required by or under the authority of any Act of the Par-	4. Les règles, ordonnances, décrets, règlements et proclamations, dont la publication au journal officiel du Canada est requise en

anglophones. On en vint donc à associer le besoin d'une représentation francophone plus proportionnelle dans les forces armées à la politique nationale de bilinguisme et de biculturalisme ainsi qu'à la cause de l'unité canadienne et de l'identité distincte du Canada⁷.

Ceux qui défendaient le statu quo linguistique dans les Forces armées canadiennes prétendaient que l'efficacité des opérations exigeait l'utilisation d'une seule langue de travail et que tous les officiers et hommes de troupe francophones devaient apprendre l'anglais; certains soutenaient que, s'ils étaient moins nombreux à parvenir aux grades supérieurs, les francophones qui y arrivaient étaient en moyenne plus jeunes que les officiers de langue anglaise, suggérant par là que les francophones étaient promus plus facilement⁸.

En 1950, Jean-François Pouliot, député de Témiscouata, parlementaire de longue date et juriste distingué, fit en Chambre des commentaires sur le peu d'utilisation du français dans les Forces canadiennes. Pouliot était apparenté au brigadier Jean Victor Allard qui s'était distingué aux commandes du Royal 22^e Régiment au cours de la guerre. En 1951, Léon Balcer*, député de la circonscription de Trois-Rivières d'où Allard était originaire, proposa la formation d'équipages francophones à bord des vaisseaux de la marine et demanda à la Chambre des communes combien d'élèves-officiers fréquentant les collèges militaires étaient francophones. Le 5 novembre de la même année, Allard, tout juste nommé au poste de vice-quartier-maître général, fit parvenir au Chef d'état-major général (CEMG), le lieutenant-général Guy Simonds, une note de service lui proposant l'établissement d'un collège militaire de langue française pour attirer les francophones dans les forces. Constatant que Simonds ne répondait pas, Allard fit alors en sorte d'attirer l'attention du Premier ministre Louis Saint-Laurent sur cette question. Quatre jours avant la tenue de deux importantes élections partielles au Québec, Claxton annonça l'ouverture au Québec d'un collège militaire bilingue qui aurait pour mission de former des officiers dans les trois armées. Ce n'était pas le collège de langue française qu'Allard avait proposé pour l'armée, mais c'était un dérivé de son initiative. Le Collège

militaire royal de Saint-Jean (CMR) fut davantage le fruit de l'opportunisme politique que de la conviction profonde que le recrutement de plus de francophones passait obligatoirement par l'étape de l'égalité linguistique. Avec une représentation prévue de 60 pour cent de francophones pour 40 pour cent d'anglophones, le CMR se voulait une étape vers l'unité nationale⁹. Allard conclut avec le major-général Paul Bernatchez**, adjudant-général adjoint, ex-élève-officier du RMC et francophone ayant les plus longs états de service dans l'armée, une entente selon laquelle ils saisiraient tous deux chaque occasion de faire pencher la balance en faveur des francophones dans l'armée¹⁰.

Au cours des années 1950, l'armée canadienne commença à donner une instruction militaire de base en français aux recrues francophones du rang avant qu'elles ne passent à des niveaux plus avancés dispensés en anglais. La marine et l'aviation emboîtèrent le pas, mais plus lentement. En 1965, on avait admis que le français pouvait servir de langue de travail dans certaines unités des trois armées, mais en 1968, le QGDN affirmait encore que la langue des Forces au-delà de l'unité était l'anglais¹¹.

Tout comme les trois armées dans leur ensemble, le RMC avait toujours été unilingue. En 1876, les premiers

*Léon Balcer, MRCRL, servit comme lieutenant durant la guerre de 1940 à 1945. Élu à la Chambre des communes pour la circonscription de Trois-Rivières en 1949, président de l'Association des jeunes conservateurs du Canada en 1952 et de l'Association conservatrice du Canada en 1956, il fut nommé Solliciteur général en 1957.

**Le major-général Paul-Émile Bernatchez (n° 2074) était au RMC de 1927 à 1934. Affecté au Royal 22^e Régiment, il servit en Sicile, en Italie et dans le nord-ouest de l'Europe et commanda la 3^e brigade d'infanterie. Adjudant-général adjoint en 1946, il servit en Corée et au Conseil conjoint de la Défense. Vice-chef d'état-major général de 1961 à 1964, il devint colonel du « 22^e ». Bernatchez confia plus tard que s'il avait pu prévoir que la création du cours préparatoire du CMR mènerait à la fragmentation des collèges militaires, il n'aurait pas milité en faveur de cette cause qui pouvait en venir à diviser les Forces armées canadiennes. Informations obtenues auprès du capitaine (M) P. Fortier.

examens d'admission qui avaient eu lieu en anglais avaient nécessité des traductions à partir du latin, du français ou d'autres langues vers l'anglais, mais pas vers le français. Il n'est donc pas étonnant de constater qu'il n'y avait qu'un seul francophone parmi les 40 premiers élèves-officiers et que celui-ci avait été éduqué en anglais¹². L'année suivante, on autorisa les traductions vers le français pour les examens d'admission, sans exiger de traduction de l'anglais au français, de crainte sans doute que cela ne réduise le nombre de recrues anglophones¹³. En 1900, il n'y avait eu que 23 francophones parmi les 500 premiers élèves-officiers¹⁴. Desmond Morton recensa durant la même période 255 diplômés du RMC dans les effectifs de la milice, dont 11 seulement étaient francophones¹⁵. Des 500 élèves-officiers qui suivirent entre 1900 et 1914, 19 seulement étaient francophones¹⁶, la majorité de ceux-ci étant déjà bilingues et provenant de familles à l'aise, assimilées en bonne partie. En raison de leur connaissance limitée de l'anglais et du fait que les éducateurs francophones du Québec insistaient davantage sur les humanités que sur les sciences exigées par le RMC, les autres candidats francophones éprouvaient souvent des difficultés à répondre aux questions de l'examen d'admission. De 1879 à 1897, un médecin francophone, le docteur A.D. Duval*, professeur de piètre qualité, incapable d'imposer l'ordre dans une classe, enseigna la grammaire française et la lecture, sans toutefois insister sur le français oral. Il est intéressant de signaler que les trois professeurs de français embauchés par la suite par le RMC étaient originaires de France**¹⁷.

Peu après la réouverture du Collège en 1948, l'accroissement de la demande de formulaires d'inscription en français sembla témoigner d'un intérêt accru des Canadiens français pour la carrière militaire¹⁸, mais seulement 12 pour cent de la classe des « Cent nouveaux » de 1948 étaient francophones. En 1949, le Groupe de recherches opérationnelles du Conseil de recherche pour la Défense refusa d'assurer l'administration d'examens d'entrée en français pour les collègues militaires. Il estima que pour être juste il faudrait plus qu'une simple traduction littérale des questions posées

en anglais et que le nombre de candidats francophones ne justifiait pas une telle dépense¹⁹.

Au cours du premier trimestre de 1948, afin de compenser pour les heures supplémentaires qu'ils devaient consacrer à l'étude de l'anglais, certains francophones furent dispensés des travaux écrits du cours de français obligatoire²⁰. Mais bien que les élèves-officiers francophones d'au moins un département (histoire) aient été autorisés à passer leurs examens en français, toute l'instruction continua de se donner en anglais; ceux qui avaient écrit leurs examens en français furent encouragés à améliorer leur connaissance de l'anglais rapidement. Il en résulta que la plupart des recrues francophones devinrent très vite bilingues fonctionnelles.

Ouvert en 1952, le CMR assura pendant la première décennie l'instruction bilingue des étudiants des deux ou trois premières années, avant d'envoyer indifféremment anglophones et francophones faire leurs troisième et quatrième années au RMC unilingue. Mais relativement peu de recrues anglophones, même celles qui avaient commencé leur instruction au CMR, avaient acquis une maîtrise suffisante du français au moment où elles recevaient leur diplôme du RMC. En 1962, Gérald Tougas***, chef du département de français, dit croire que seulement 2 pour cent des élèves-officiers anglophones du RMC étaient complètement bilingues au moment de la remise des diplômes. Les cours de français obligatoires « n'avaient d'autre but que d'amadouer les francophones ». Le registraire, le colonel T.F. Gelley, en convint, mais prétendit que les francophones acceptaient cette situation. Le bilinguisme, quoique fort désirable,

*Arthur Duponth Duval, MD, professeur de français au RMC de 1879 à 1897. Voir Preston, *Canada's RMC*, 69n.

**Le capitaine J.D. Chartrand, 1879-1905, le professeur M. Lanos, 1905-1918 et Georges Vattier, 1918-1925.

***Gérald Tougas, professeur d'études romanes à l'UBC à partir de 1958, professeur de français au RMC de 1962 à 1963, professeur de français à l'UBC à partir de 1963.

ne figurait pas au nombre des objectifs essentiels du Collège. Tougas recommanda que l'on donne plus de cours de français et que l'on utilise plus souvent cette langue dans les classes²¹, mais on n'enregistra aucun progrès sur ce plan à l'époque.

En 1963, il n'y avait que deux anglophones inscrits aux cours spécialisés en français. Dans la salle à manger, une table était fréquentée par des professeurs parlant français; et quelques élèves-officiers anglophones firent un séjour de deux semaines dans la ville de Québec²². Il y avait également un club de français, le Cercle Chabot, ainsi nommé en l'honneur du premier directeur du département de français*. Cependant, toutes ces mesures étaient loin de promouvoir efficacement le bilinguisme chez les anglophones. Trois périodes de grammaire, de composition et de littérature française par semaine pendant deux (plus tard trois) ans étaient nettement insuffisantes pour permettre à de nombreux élèves-officiers anglophones de se débrouiller en français. L'idée que les officiers canadiens de langue anglaise devaient en arriver à maîtriser le français prit plus de temps à faire son chemin dans les collèges militaires que les mesures visant à faciliter l'admission des francophones chez les officiers. On présumait encore que le bilinguisme était pour les francophones, non pour les anglophones.

Toutefois, certaines considérations importantes annoncèrent un changement. Les Forces armées canadiennes avaient désespérément besoin d'ingénieurs, les collèges militaires en étaient devenus les principaux fournisseurs et la plupart des candidats francophones au PFOR désiraient devenir ingénieurs. Mais, en 1956, seulement 7 pour cent des 248 demandes de renseignements présentées par des francophones au sujet du PFOR donnèrent lieu à des demandes d'admission en bonne et due forme, ce qui constituait une baisse importante par rapport à l'année précédente, où 19 pour cent des 302 personnes intéressées avaient posé leur candidature. Par contraste, 20 à 29 pour cent des demandes de renseignements adressées par des francophones au CMR avaient donné lieu à des demandes d'admission en bonne et due forme. On dirigea par la suite tous les candidats francophones à Saint-Jean²³.

Le taux d'abandon des francophones au CMR était inférieur à celui du RMC, et de nombreux élèves-officiers du CMR qui avaient été transférés en troisième année à Kingston réussissaient moins bien qu'ils ne l'avaient fait au CMR. Chaque année, entre 1957 et 1962, de 30 à 50 pour cent d'entre eux échouèrent leur troisième année. De nombreux francophones n'étaient pas encore parfaitement bilingues, et le parachutage dans un milieu anglais avait de sérieuses répercussions psychologiques sur leur attitude. Le Conseil des études du RMC amorça une réflexion spéciale dans le but de voir comment le Collège pourrait améliorer le sort des élèves-officiers de langue française²⁴. En 1963, le RMC informa le Conseil consultatif qu'un « padre » (aumônier)** catholique francophone avait été nommé, qu'on offrait en option des cours d'histoire et de politique en français en troisième année, que chaque département disposait d'un professeur parlant français et que le taux d'échec des élèves-officiers du CMR en troisième année avait chuté à 11,45 pour cent, pour se rapprocher de la moyenne de la classe qui était de 11,5 pour cent²⁵. Selon toute vraisemblance, les élèves-officiers canadiens-français qui avaient survécu au transfert au RMC s'en tiraient mieux.

L'unification des trois armées qui eut lieu vers la fin des années 1960 fit disparaître les enclaves exclusivement anglophones de l'ARC et de la MRC, mais dilua d'autant la proportion globale d'officiers francophones. Toutefois, la nomination du général J.V. Allard au poste

*Le lieutenant-colonel Charles Chabot, chargé de cours de français au RMC avant la Deuxième Guerre mondiale, servit dans l'armée canadienne durant la guerre et rédigea un dictionnaire militaire français-anglais. Nommé chef du département des langues modernes au RMC en 1948, il fut directeur des études au CMR de 1955 à 1961. Mme Chabot écrivit la marche du Collège, *Précision*.

**Après la Deuxième Guerre mondiale, le RMC eut de temps à autre un « padre » catholique canadien-français. Le premier aumônier à être spécifiquement nommé dans le cadre du programme de bilinguisme et de biculturalisme pour servir les catholiques dans les deux langues fut le capitaine J.C.W.P. Doyon qui arriva en 1975. C'était un érudit et un athlète. Informations obtenues du capitaine (M) P. Fortier.

de chef d'état-major de la Défense en 1966, le premier francophone à parvenir à ce niveau, laissait entendre qu'on déploierait désormais plus d'efforts pour enrayer les inégalités linguistiques dans les forces armées. Dans ses mémoires, Allard rappelle qu'il est resté dans l'armée après l'unification, pour améliorer les chances des francophones dans les forces armées, et qu'au moment où l'avenir du Royal 22^e Régiment, de même que celui d'autres petites unités francophones avait été menacé, il avait remis sa démission, mais qu'on avait réussi à le faire revenir sur sa décision. Bien que la Loi sur les langues officielles n'eût pas encore été promulguée, le ministre de la Défense Hellyer avait promis à Allard qu'il trouverait une solution pour assurer une présence acceptable des francophones dans les forces armées. Plus tard, lorsqu'il s'était vu offrir le poste de chef d'état-major de la Défense, Allard l'avait de façon inhabituelle accepté sous réserve que le gouvernement tienne sa promesse d'améliorer le sort des francophones. Hellyer lui avait dit que cela exigerait l'approbation du cabinet, ce qu'il confirma dans les jours suivants²⁶.

Les élèves-officiers du CMR qui avaient été transférés au RMC en troisième année savaient fort bien que la politique officielle favorisait le bilinguisme. En décembre 1968, avant l'adoption de la Loi sur les langues officielles, trois élèves-officiers qui étaient passés par le CMR avaient monté un dossier sur les problèmes que les francophones éprouvaient au RMC de même que sur les difficultés auxquelles se heurtaient les élèves-officiers anglophones du CMR qui souhaitaient perfectionner leur connaissance du français dans le milieu anglais de Kingston. Ils affirmaient que le RMC ne faisait rien pour encourager ni l'un ni l'autre groupe.

Un comité de « bilinguisation » mis sur pied par le RMC en réponse à ce dossier constata les limites que le milieu anglophone du RMC imposait au bilinguisme et recommanda d'utiliser chaque semaine l'anglais et le français en alternance dans le travail quotidien des élèves-officiers. Lorsque le commodore Hayes transmit le dossier des élèves-officiers au général Allard pour lui montrer la nature du problème de bilinguisme au RMC, il dit croire personnellement en la nécessité d'un « plus

sérieux effort pour accroître l'usage du français ». Il ajouta toutefois que l'usage alterné du français et de l'anglais tel qu'on le pratiquait au CMR risquait peu d'être adopté à court terme²⁷.

Après 1965, tous les élèves-officiers du RMC inscrits en troisième année et capables de suivre des cours d'histoire militaire en français furent tenus de le faire. Ceux qui ne le pouvaient pas durent prendre des cours supplémentaires de français et de grammaire française comme option en lettres²⁸. En 1966, le colonel Sawyer déclara aux membres de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, en visite au RMC, qu'à son avis, les cours dispensés en français devraient être donnés par des francophones²⁹. En 1969, le rapport de la Commission recommandait deux collèges militaires similaires « offrant des programmes analogues », à savoir le RMC comme établissement de langue anglaise et le CMR comme établissement de langue française pouvant conférer des diplômes, les deux devant mettre l'accent sur l'apprentissage de la langue seconde³⁰.

En août 1969, sans avertissement préalable, le MDN annonça que les élèves-officiers de la deuxième année du CMR qui devaient être transférés au RMC (ou à l'université) en septembre pouvaient choisir de rester deux autres années à Saint-Jean (un autre des objectifs d'Allard). Cette mesure ne s'appliquait pas aux ingénieurs, mais beaucoup d'élèves-officiers du CMR déjà enregistrés en ingénierie au RMC — plus particulièrement ceux dont l'anglais était médiocre — choisirent alors de rester au CMR en sciences. Le Conseil des études du RMC, alarmé par cette situation qui réduisait considérablement l'apport de francophones en troisième année au RMC, discuta des mesures à prendre pour que ceux qui y venaient se sentent bienvenus³¹. Déjà en 1968, l'escadre des élèves-officiers avait expérimenté l'usage du français dans deux de ses escadrons, mais la baisse du nombre de francophones rendrait maintenant difficile le maintien de cette pratique.

La poussée irréversible vers le bilinguisme devait toutefois venir de l'extérieur du réseau des CMC. L'adoption de la Loi sur les langues officielles en 1969 imposait au ministère de la Défense nationale de communiquer

avec le public dans l'une ou l'autre langue officielle selon le cas. La promotion de l'égalité des langues dans ses contacts avec l'extérieur de même qu'au sein des forces armées témoignerait de façon plus évidente de la détermination du gouvernement d'appliquer la loi. Alors qu'on pouvait justifier les mesures prises pour attirer plus de francophones dans les forces armées en parlant d'augmentation des renforts et par conséquent de la valeur militaire, on déplorait d'autre part le peu d'efforts déployés pour accroître le bilinguisme des anglophones; on estimait que cela aurait conduit à une baisse d'efficacité en monopolisant du temps et de l'argent qui auraient été mieux dépensés en instruction militaire et en armement. Néanmoins, l'instauration du bilinguisme et du biculturalisme au sein des CMC devait être le moyen d'imposer le bilinguisme à l'échelle même des forces armées; si le RMC devait continuer à produire, à l'exclusion de tout autre établissement, des ingénieurs francophones, il ne pourrait le faire qu'en devenant bilingue.

Il n'en restait pas moins qu'il était difficile d'amener les élèves-officiers anglophones à apprendre le français. En 1970, de plus, certains éléments importants du RMC ne cachaient pas la déception que leur causaient les efforts de « bilinguisation ». Le professeur François Gallays*, chef intérimaire du département de français, constatait que les cours de français supplémentaires imposés en 1965 aux anglophones de troisième année ne maîtrisant pas la langue, décourageaient les étudiants médiocres. Son département souhaitait revenir à l'enseignement classique de la littérature et de la langue françaises, et il demanda que le cours de français devienne optionnel en troisième année. Au même moment, James Cairns, doyen des lettres, affirmait qu'il vaudrait mieux transformer le cours obligatoire (qui était pris en français par ceux en mesure de le faire) en cours facultatif. « Le meilleur moyen » de faire échec aux pressions exercées par le Conseil éducatif des CMC pour qu'un programme de formation en langue seconde soit élaboré au RMC serait de démontrer l'inefficacité du programme obligatoire actuel et la nécessité d'un « effort mieux concerté » pour parvenir au bilinguisme. Toutefois, tant que cet effort ne serait pas consenti, il vaudrait mieux con-

tinuer avec le système actuel « plutôt que de régresser »³².

Le principal Dacey confia alors au Conseil éducatif qu'à son avis, une université n'était pas l'endroit idéal pour apprendre la conversation française. De plus, tout comme Cairns, il estimait que les cours de troisième année en français devaient être facultatifs. Le major-général W.A. Milroy, commandant des EEDN, répliqua qu'une « approche plus imaginative » était nécessaire; cependant, comme les EEDN étudiaient la question de l'enseignement des langues secondes dans les forces armées, il réserverait ses commentaires sur la façon de s'y prendre dans les CMC jusqu'à ce qu'il ait pris connaissance des conclusions de l'étude. Il jugea par conséquent que le programme de français du RMC devait continuer tel que prévu pour 1970-1971³³.

Le 21 décembre 1970, le Conseil éducatif approuvait une directive des EEDN visant à « favoriser l'apprentissage des langues dans les CMC et à permettre à tous les élèves-officiers de parvenir au niveau de connaissance quatre [de la langue seconde] sur un maximum possible de six, avant d'obtenir leur diplôme »³⁴. Une connaissance de niveau quatre (souvent appelée « connaissance fonctionnelle ») se définissait comme « la capacité de comprendre, parler, lire et écrire la langue avec suffisamment de précision pour satisfaire aux exigences normales du travail »³⁵. Milroy estimait que le tiers des étudiants d'une classe du RMC atteignaient maintenant le niveau quatre avant le diplôme, contrairement à la majorité des étudiants d'une classe du CMR qui y faisaient leur cours en quatre ou cinq ans, où l'apprentissage du français reposait sur l'éducation audio-linguistique et où tous les cours étaient offerts dans les deux langues. Il fit savoir que le RMC avait pour objectifs immédiats d'offrir aux francophones plusieurs cours en français et de faire en sorte que les anglophones atteignent un degré élevé de connaissance de la langue. Le RMC devrait augmenter

*François Gallays, Bpéd, MA, PhD, professeur adjoint et chef intérimaire du département de français au RMC de 1970 à 1971, professeur adjoint de littérature française à l'Université d'Ottawa à partir de 1972.

son nombre de cours en français, mais « graduellement, au fur et à mesure que l'on disposerait de professeurs bilingues. » Le corps professoral et le personnel devraient avoir accès à des cours de langue; on devrait aussi bien disposer les élèves-officiers à l'égard du bilinguisme en leur offrant des récompenses, comme des préférences dans les nominations au sein de l'escadre et le détachement auprès des forces britanniques et françaises durant l'été.

Les EEDN savaient que le problème serait de trouver du temps pour l'étude de la langue seconde. Milroy insista sur la nécessité de maintenir la qualité et la validité du diplôme du RMC et d'éviter toute interférence avec l'instruction militaire l'été. La création au RMC d'un contexte bilingue, tout comme au CMR, était perçue comme essentielle au succès du programme, bien que difficile à réaliser dans une localité anglophone. La somme de 90 000 \$ fut allouée à des « programmes d'amélioration » dans les CMC, des fonds additionnels pouvant être versés « si la situation le justifiait ». La première étape consisterait, en 1971-1972, à évaluer la connaissance que les élèves-officiers avaient de l'autre langue officielle³⁶.

Rendre les anglophones bilingues n'était cependant qu'une des facettes de la politique du gouvernement. En avril 1971, le Conseil éducatif annonçait son objectif que 28 pour cent des diplômés des CMC soient francophones. C'était bien sûr la proportion de francophones au sein de la population canadienne. À l'époque, 27 pour cent des élèves-officiers des trois collèges militaires étaient francophones, mais seulement 20 pour cent des classes de finissants. Comme le séjour des francophones dans les CMC était généralement de cinq ans, à cause de l'année préparatoire au CMR, la population de langue française dans les CMC aurait dû être supérieure à 28 pour cent de l'ensemble des admissions pour atteindre la proportion requise de finissants. De plus, étant donné que la Loi sur les langues officielles précisait qu'un Canadien avait le droit d'être éduqué dans la langue de son choix, on aurait également dû proposer plus de cours en français aux élèves-officiers francophones, en reconnaissant toutefois que, pour des raisons spéciales, les cours d'ingénierie constituaient une exception à la règle. Finalement,

il fallait encourager une présence francophone au sein du RMC et du RRMC, à l'extérieur des classes³⁷.

Milroy avait consulté Raymond Duplantie* de la Commission de la fonction publique et Gerry Blackburn de l'Université d'Ottawa sur les moyens d'améliorer la connaissance de la langue dans les forces armées. Ils avaient répondu que l'apprentissage de la langue seconde au RMC et au RRMC était à peine symbolique et qu'un effort crucial était nécessaire, sinon il valait mieux abandonner. Ne tenant pas compte du fait que les élèves-officiers de Royal Roads devaient avoir une certaine connaissance du français s'ils suivaient les cours bilingues de troisième année au RMC, ils acceptèrent l'idée que le RRMC demeure anglais, mais estimèrent qu'il fallait rendre le RMC aussi bilingue que possible parce qu'il constituait le moyen idéal de rapprocher les officiers des deux groupes linguistiques à leur mutuel avantage. Ils croyaient que les élèves-officiers voyaient d'un bon œil les efforts en faveur du bilinguisme, mais que leur bonne volonté était émoussée par le peu d'enthousiasme que manifestaient les collègues sur le plan de l'implantation³⁸. Le contre-amiral Murdoch, alors commandant des EEDN, demanda au conseiller en enseignement des EEDN, Mgr Jacques Garneau, de faire un rapport sur la viabilité et la rentabilité d'un programme de bilinguisme au RMC qui devait accueillir 40 recrues francophones en septembre 1972. Il signala à Mgr Garneau que les cours obligatoires devaient se donner en français, mais pas nécessairement les cours facultatifs. Il dit que certaines spécialisations seraient plus difficiles à offrir dans les deux langues et que cela pourrait différer le processus de « bilinguisation »³⁹.

*Raymond C. Duplantie était directeur du Bureau des langues à la Commission de la Fonction publique. Gerald A. Blackburn était un ancien directeur général du Bureau des langues. Il détenait un baccalauréat en ingénierie du Nova Scotia Technical College. À sa retraite, il fut nommé professeur adjoint au département de l'administration publique de l'Université d'Ottawa. Armand Letellier, Réforme linguistique à la Défense nationale: La mise en marche des programmes de bilinguisme, 1967 à 1977 (Ottawa: Collection d'histoire socio-militaire N° 3, Service historique, 1987), 123.

Comme on avait demandé au RMC de présenter un plan correspondant au programme bilingue du CMR, le brigadier-général W.K. Lye, commandant du RMC, se trouvait confronté au fait que si le CMR disposait d'une forte proportion d'élèves-officiers des deux groupes linguistiques dans son escadre, le RMC n'avait quant à lui qu'une poignée de francophones qui, d'ordinaire, étaient déjà bilingues. On en avait admis six en première année en septembre 1970. Toutefois, la moitié de la classe d'entrée du CMR de cette session se retrouverait probablement en troisième année du RMC en 1972 ou 1973. Avec, tel que proposé, la venue simultanée de 40 autres recrues francophones, on en arrivait en 1972 à une possibilité de 80 francophones au RMC, auxquels il faudrait assurer l'instruction et la formation en français. Lye signala que pour faire face à une aussi grosse augmentation du nombre d'élèves-officiers francophones, il faudrait beaucoup plus que d'embaucher du personnel de langue française. Il suggéra aussi que le camp de préparation des recrues soit donné dans les deux langues⁴⁰.

Le 5 janvier 1972, Dacey convoqua une assemblée spéciale du Conseil des études, afin de dégager les exigences minimales à satisfaire pour accueillir au mois d'août suivant 40 recrues francophones et 90 recrues anglophones. Il déclara qu'il faudrait doubler chaque classe pour assurer la formation dans les deux langues. Le Conseil conclut qu'un programme de quatrième année ainsi conçu nécessiterait 73 professeurs et demi de plus, détenant de préférence des doctorats, 12 techniciens et demi, 7 employés de bureau, et un nombre approprié de bureaux, de laboratoires de toutes sortes, dont certains de langues. Ces chiffres étaient stupéfiants. Néanmoins, Dacey signala que les professeurs du RMC étaient disposés à aller de l'avant avec le programme « si ces difficultés pouvaient être résolues »⁴¹.

Pendant que la Commission B & B suggérait l'établissement d'un deuxième collège d'ingénierie au CMR, qui aurait été entièrement francophone, le rapport Garneau favorisait l'offre de cours d'ingénierie dans les deux langues au RMC. Le doyen Hutchison prétendit que le RMC était d'accord avec les vues de Garneau sur tous les

aspects du problème. Il ajouta qu'un groupe de travail composé des doyens du RMC avait également convenu avec Garneau que « le RMC n'était pas situé dans un milieu bilingue favorable et que l'implantation de cours en français ne suffirait peut-être pas à résoudre les problèmes des élèves-officiers francophones ». C'était là une sérieuse difficulté. Beaucoup d'élèves-officiers francophones trouvaient Kingston « ultra-anglophone » et s'y sentaient isolés. De plus, il faudrait prévoir des écoles publiques pour les enfants du personnel francophone ainsi que des installations culturelles en français, multiplier les occasions de dispenser l'instruction en langue française pour tout le personnel du RMC et accroître les possibilités de voyager entre l'Ontario et le Québec pour le personnel et les élèves-officiers. Les doyens du RMC appuyèrent les recommandations de Garneau, qui préconisait l'embauche d'instructeurs de langue française pour les premières années du programme. Il pouvait s'agir de postes non permanents, mais pour les persuader de venir du Québec pour travailler dans un établissement traditionnellement anglophone en Ontario, il faudrait leur verser un salaire supérieur à celui de la moyenne nationale. Les doyens recommandèrent que l'on continue d'enseigner en anglais les sujets techniques des années plus avancées, parce qu'on avait coutume de les dispenser dans cette langue au Québec. Ils convinrent avec Garneau que le bilinguisme et le biculturalisme ne devaient pas être instaurés aux dépens de la qualité des cours; compte tenu du nombre de francophones du CMR attendus en troisième année d'ingénierie au RMC en septembre 1972, on reconnut aussi qu'il serait pratiquement impossible d'accueillir en même temps le premier lot de recrues francophones.

Hutchison poursuivit donc son évaluation du coût d'une instruction et d'un enseignement de base en langue seconde pour un groupe de recrues francophones et pour les élèves-officiers de troisième année en 1972. Le traitement des professeurs requis en première année de la phase 1 du programme s'élèverait à 135 000 \$ par année, sans compter les autres dépenses. Au cours de la phase 2 en 1973-1974, il s'élèverait à 675 000 \$, et durant les années suivantes il serait respectivement de

195 000 \$, 45 000 \$ et 60 000 \$. Il déclara que l'augmentation annuelle cumulative en termes de coûts d'enseignement serait de 1 110 000 \$ par année. Il faudrait en outre des locaux supplémentaires. Les coûts de construction sur quatre ans se chiffraient à 2 430 000 \$. Un projet de programme simplifié faisant état de ces données fut présenté aux EEDN le 24 février⁴². De façon surprenante, ces chiffres ne découragèrent pas ceux qui, à Ottawa, faisaient pression en faveur du bilinguisme. Le major-général D.C. Laubman*, chef du personnel, écrivit à Lye pour le féliciter lui et son personnel de l'excellence du programme de formation en langue seconde produit en si peu de temps⁴³.

En avril 1972, Murdoch informa le Conseil consultatif qu'il était impossible de porter immédiatement à 50 pour cent la proportion de recrues francophones des CMC comme on l'avait suggéré pour atteindre plus rapidement la proportion visée de 28 pour cent de francophones parmi les officiers. Parce qu'il était plus facile d'attirer des francophones au CMR, il entendait y faire passer le ratio de francophones-anglophones de 60/40 (quota de francophones qui n'avait toutefois jamais été atteint) à 70/30; il prévoyait également faire en sorte que l'on puisse dorénavant accueillir directement des francophones au RMC et éventuellement au RRMC. Il affirma que chacun de ces collègues devrait devenir « le pendant du CMR bilingue ». Il proposa aussi que l'on commence à dispenser certains cours en français aux étudiants de troisième année du RMC en 1972; en 1973, plus de cours de ce genre seraient offerts en troisième année et on en amorcerait en première et quatrième années. En 1974, on commencerait à offrir des cours en français en deuxième année et davantage en quatrième année. En 1975, tous les cours de troisième et de quatrième année seraient dispensés en français. Il s'agissait, dans les faits, d'une proposition de bilinguisme instantané.

Le Bureau des langues de la Commission de la fonction publique estima, compte tenu du ratio courant de formation en langues au RMC, qu'il faudrait de six à huit ans à un élève-officier pour atteindre une norme acceptable de compétence. Murdoch dit que 1200 à

1600 heures d'enseignement magistral seraient nécessaires avant de décrocher le diplôme. Le coût de l'instruction en langue française était alors de 500 \$ par élève-officier et de 750 \$, si l'on tenait compte du taux d'abandon. La formation intensive en langue ferait passer ce coût à 4000 \$ par élève-officier et à 6000 \$, compte tenu du taux d'abandon. Ces chiffres donnèrent à penser que le RRMC pourrait demeurer unilingue pour l'instant⁴⁴. Cela fut la seule fois où une proposition d'Ottawa visant à promouvoir le bilinguisme dans les CMC – ce que le gouvernement était prêt à instaurer coûte que coûte – parut être subordonnée aux dépenses.

Le contingent annuel de francophones chez les officiers était de 19,5 pour cent par rapport à l'ensemble des admissions, la plupart d'entre eux ayant fait leur année préparatoire au CMR; mais seulement 16 pour cent des candidats admis aux CMC étaient francophones. La proportion d'officiers francophones dans les forces armées se situait toujours aux environs de 12 pour cent, soit moins de la moitié du pourcentage de francophones dans la population canadienne. Les pressions exercées sur le MDN pour qu'il recrute davantage d'officiers francophones étaient par conséquent très fortes⁴⁵. En fait, en 1970, un officier commandant de l'instruction avait signalé que des francophones, hommes et femmes directement intégrés, recevaient leurs commissions sans instruction militaire préalable et, ajoutait-il, « cela se voyait »⁴⁶.

En 1972, la nomination du général J.A. Dextraze, protégé d'Allard et deuxième chef d'état-major francophone de la Défense, laissa croire que le QGDN entendait poursuivre ses efforts pour augmenter la représentation francophone dans les Forces canadiennes. Des rapports avaient commencé à circuler au sujet d'une proposition voulant que le contingent de

*Le général D.C. Laubman s'est enrôlé dans l'ARC en 1940; alors qu'il servait outre-mer, son avion fut abattu et il fut fait prisonnier. À sa démobilisation de l'ARC, il s'enrôla de nouveau. En 1970, il était commandant du QG des Forces armées canadiennes en Europe, et l'année d'après il devenait chef adjoint du personnel (militaire) au QGFC. Il fut nommé chef du personnel en 1972.

francophones dans les CMC soit porté à 50 pour cent du total des admissions de première année. Les membres du bureau du Club du RMC qui, comme à l'accoutumée, suivaient de près les événements susceptibles de concerner le Collège, demandèrent un entretien au ministre Edgar Benson*. Ils se calmèrent quelque peu en apprenant que la norme optimale de 50 pour cent de francophones s'appliquerait à toutes les façons d'obtenir une commission, et non pas uniquement aux CMC. Le contingentement approuvé pour les CMC dans leur ensemble devait être aussi élevé que 37 pour cent. Les classes de recrues du RMC seraient composées d'environ 30 pour cent de francophones avant 1973, mais le nombre d'élèves-officiers anglophones serait également augmenté. Tant le RMC que le CMR prendraient de l'expansion⁴⁷.

On n'avait toujours pas complètement résolu la façon d'imposer le bilinguisme au RMC. En juin 1972, le principal du RMC avait déclaré au Conseil général des CMC que les cinq années de cours de français obligatoires en troisième année au RMC s'étaient soldées par un échec. Les cours étaient « démoralisants, démotivants et inefficaces ». Ce serait gaspiller que de continuer un tel programme. Le RMC proposait donc de rendre optionnels les cours de troisième année en langue seconde. À cela, le principal de Royal Roads, le docteur Graham, répondit qu'on devrait maintenir le cours obligatoire en français au RMC jusqu'à l'instauration d'un meilleur système⁴⁸.

Entre-temps, sous prétexte que les plans ne respectaient pas les recommandations de la Commission B & B concernant l'établissement de deux collèges d'ingénierie, le Conseil du Trésor avait refusé les premières propositions du MDN pour rendre les CMC bilingues. En septembre 1972, toutefois, il approuva un programme de B & B pour le RMC, « pourvu que le nombre d'étudiants n'augmente pas »⁴⁹. Le programme devait offrir des cours menant à un diplôme dans l'une ou l'autre des langues officielles, tabler sur le caractère francophone du CMR, augmenter la représentation des francophones pour qu'elle respecte les exigences des Forces armées canadiennes à cet égard et doter les CMC des avantages

culturels nécessaires au soutien et à l'amélioration des programmes de B & B. On ne fit aucune allusion à Royal Roads⁵⁰.

En 1972, le Conseil des études du RMC avait discuté du rapport Blackburn-Duplantie que les EEDN avaient commandé pour obtenir un avis sur l'enseignement du français dans les forces armées. Ce rapport avait confirmé qu'en vertu du système en place, seuls quelques élèves-officiers pouvaient atteindre le niveau quatre avant le diplôme. Il avait recommandé un programme d'immersion de six semaines au moment du diplôme ou lorsque l'emploi dans les forces armées exigeait la connaissance de la langue seconde. Le docteur Dacey suggéra qu'on continue de consacrer le même temps à l'enseignement du français au RMC, que les professeurs du département de français du RMC enseignent à la manière des professeurs de langues du MDN (avec éventuellement l'aide de quelques instructeurs féminins), qu'il y ait une école d'été au Québec et une école de langues au RMC, mais que les crédits en français ne soient pas nécessaires à l'obtention du diplôme du RMC. Lorsque Hutchison appuya ces suggestions, il cita Jacques Barzun, auteur du livre *The American University*, qui avait écrit que « la mécanique d'une langue [avait] peu de rapport avec l'étude d'une culture »⁵¹.

À peu près à la même époque, le Conseil éducatif prit connaissance des décisions des EEDN au sujet du programme d'études global des CMC. Ces décisions étaient fondées sur le rapport Garneau qui devait servir de guide. Le programme d'études des CMC serait maintenu à quatre ans; les cours des deux premières années seraient aussi « similaires » que possible dans les trois collèges; on ferait des efforts pour allouer plus de temps aux études personnelles des élèves-officiers; le programme de lettres du RMC serait révisé; on envisagerait l'établissement de quelque chose de semblable au CMR; on dispenserait des cours de lettres au RMC dans les deux

*Edgar Benson, professeur adjoint de commerce à l'Université Queen's de 1952 à 1963, député de Kingston et des îles à partir de 1962, ministre de la Défense nationale en 1972.

langues; et on laisserait en veilleuse l'établissement d'un cycle de quatre ans d'études à Royal Roads⁵². À l'annonce de ces décisions, le Conseil des études du RMC discuta de plans pour les classes de français destinées au personnel civil du RMC; le Conseil éducatif demanda au service du personnel du MDN de recommander un programme de formation en langues pour élèves-officiers, qui ferait du RMC une « institution bilingue » avant 1975⁵³.

En avril 1973, le QGDN informa le Conseil consultatif que (en dépit de ce que Benson avait affirmé) l'on s'efforcerait désormais d'attirer dans les collèges militaires 50 pour cent des recrues ayant le français pour langue maternelle, car « pour arriver à la répartition [visée] dans toutes les forces armées au cours de notre programme étalé sur quinze ans, il est essentiel que nous choissions un échantillonnage suffisant aussitôt que possible ». C'était une invitation à passer à l'action. Le QGDN signala également que le coût des classes, bureaux et installations de recherche « nécessaires pour dispenser l'enseignement dans les deux langues » et qui pourrait être imputé au programme, s'élèverait à approximativement 2 220 000 \$; qu'il faudrait aussi augmenter le personnel du RMC de 107 années/personnes (militaires et civiles) sur cinq ans, à savoir 2 militaires, 74 professeurs civils et 31 employés de soutien administratif. L'équipement imputable au programme coûterait 450 000 \$. Les professeurs du RMC devraient aussi avoir la possibilité de suivre des cours de langue. On procédait également à une étude portant sur l'introduction d'une formation intensive en langues pour les élèves-officiers dans le cadre du programme d'études du RMC⁵⁴.

Certains des membres du Conseil consultatif avaient d'abord mis en doute la sagesse de ce virage vers le bilinguisme institutionnel au RMC. Mais L.J. L'Heureux*, un ancien président du Conseil de la recherche pour la Défense, signala que si les tendances actuelles se maintenaient, on en arriverait à un contingent d'ingénieurs à forte prédominance anglophone issu du RMC, alors que la vaste majorité des officiers francophones auraient suivi des cours en lettres et en sciences au CMR. À longue échéance, cette sorte de ségrégation serait préjudiciable

à l'unité nationale et aux forces armées. Le contre-amiral D.S. Boyle, chef du personnel, dit que, puisque le RMC était le seul collège des CMC spécialisé en ingénierie, il devait offrir des cours en français pour produire des ingénieurs francophones. Pour y arriver, le bilinguisme institutionnel était essentiel au Collège. Le Conseil donna alors son aval au plan⁵⁵. Avec cette approbation, la voie vers l'implantation d'un programme de bilinguisme et de biculturalisme au RMC semblait à tout le moins dégagée.

Le bilinguisme semblait faire des progrès au RMC en 1973, lorsque le général Dextraze convoqua soudain le commandant du RMC, son successeur désigné et le principal à une interview. En dépit du fait que le major-général Laubman s'était montré récemment fort satisfait de la planification du RMC en matière de langue seconde, Dextraze reprocha vertement à Lye et à Dacey de faire traîner les choses; il fit valoir que le programme de bilinguisme et de biculturalisme au RMC et ceux liés à l'arrivée des PFUO et PFU devaient être planifiés et mis en place sans autre délai⁵⁶. Une semaine plus tard, Lye demandait à Dacey de charger un membre du personnel enseignant de dresser un plan directeur pour l'implantation du programme de B & B qui devait commencer à l'automne 1975, en tenant compte du fait que les classes, bureaux et installations de recherche supplémentaires seraient disponibles d'ici là et que les recrues francophones se présenteraient comme prévu. Lye ajouta: « Je ne pense pas que nous puissions reporter plus longtemps cette question, et je vous prierais de lui donner la priorité absolue »⁵⁷. Le 1^{er} juin, le registraire,

*Léon-Joseph L'Heureux avait été affecté au Corps royal canadien des transmissions de 1943 à 1947. Il joignit les rangs du Centre canadien de recherche et de perfectionnement des armes en 1947, fut conseiller scientifique de l'état-major général de 1961 à 1963, surintendant principal du Centre canadien de recherche et de perfectionnement des armes de 1963 à 1967, vice-président du Conseil du CRD en 1967 et président du Conseil de 1969 à 1977.

R.E. Jones*, répondait conformément à ces directives⁵⁸. Comme Lye devait prendre sa retraite après la convocation à venir, ce fut à son successeur, le brigadier-général W. Turner, que revint la mise en application du plan. Après les cérémonies de remise des diplômes les 18 et 19 mai, Lye demeura en poste en prévision de la visite, le 27 juin 1973, de S.M. la reine Elizabeth II. La reine devait dévoiler une plaque de bronze qui serait placée dans l'entrée principale du nouvel édifice Sawyer. Au nombre des lettres de félicitations que Lye reçut pour l'excellence de son travail à l'occasion de la visite royale, se trouvait un commentaire élogieux de la part du général Dextraze⁵⁹.

*Richard E. Jones servit dans l'ARC à l'étranger de 1941 à 1946. Il obtint une maîtrise en géologie de l'Université Queen's en 1958 et fut chargé de cours et professeur adjoint à l'Université McMaster de 1954 à 1963, servant en même temps comme lieutenant de bord dans la réserve de l'ARC. En 1963, il fut nommé directeur adjoint des études et registraire au RMC. En 1981, il démissionnait de son poste de registraire pour devenir professeur de géologie. Il prit sa retraite en 1987.



Bilinguisme institutionnel

Il était plus facile d'obtenir l'accord de principe du RMC pour le bilinguisme que de l'y introduire dans la pratique. Dacey, commentant devant le Conseil des études un rapport sur l'enseignement des langues secondes, publié le 12 avril 1973 par un groupe d'étude de la direction de l'enseignement des langues du MDN, dit que « le problème réel se réduisait au choix entre l'instruction militaire et l'enseignement des langues ». Il soutint que trois ans et huit mois ne suffiraient pas pour atteindre à la fois le bilinguisme fonctionnel et le niveau de connaissances nécessaire à l'obtention d'un baccalauréat. Il remarqua également que beaucoup de ceux qui insistaient sur l'importance du commandement militaire et des compétences professionnelles, et qui croyaient que l'enseignement des langues pouvait être reporté à plus tard, n'admettraient pas que l'on donne la priorité à celui-ci au détriment de l'instruction militaire. Il convint néanmoins que, d'un point de vue universitaire, l'acquisition de la langue seconde « contribuerait à l'épanouissement de la personne ».

Dacey suggéra que la première phase du programme de langues soit déplacée à l'été précédant l'entrée des recrues au Collège. Si les élèves-officiers avaient besoin de formation complémentaire, ils pourraient suivre des cours de langue seconde après l'obtention de leur diplôme. Il confirma la nécessité d'un meilleur équilibre entre anglophones et francophones au RMC et la nécessité de recruter davantage d'enseignants francophones; mais il dit que la portion du rapport proposant de consacrer aux cours de français neuf heures par semaine en première et en deuxième année était parfaitement utopique. Dacey rappela au corps professoral du RMC que Garneau avait recommandé une réduction globale du nombre d'heures de cours théoriques. Alors que le

rapport Blackburn et Duplantie soutenait qu'il fallait entre 1200 et 1600 heures pour atteindre le bilinguisme fonctionnel, ce nouveau rapport disait que 500 heures suffiraient¹.

En juin, le RMC se plaignit devant le Conseil d'enseignement que la direction de l'enseignement des langues du MDN ne lui avait pas donné d'objectif clair quant au bilinguisme fonctionnel: allusion évidente à la différence entre le nombre d'heures préconisé par les deux rapports. Le Conseil reconnut qu'il y avait effectivement une difficulté. En même temps, Dacey annonça que le département de français du RMC avait rejeté la proposition selon laquelle il devait adopter une pédagogie audio-orale et contestait la possibilité d'atteindre le bilinguisme fonctionnel dans le temps imparti. Selon Dacey, il fallait choisir entre le bilinguisme et une bonne formation en génie.

La direction de l'enseignement des langues informa le Conseil d'enseignement que la réduction du nombre d'heures exigées pour l'apprentissage de la langue seconde découlait du fait que les membres du MDN étaient maintenant censés atteindre le deuxième niveau et non plus le quatrième. Le Conseil d'enseignement laissa au RMC le soin de trancher ultérieurement la question de l'enseignement des langues secondes. À une époque, Royal Roads avait insisté, dans son enseignement des langues, sur « l'aptitude à soutenir une conversation »², et le Conseil convint que l'enseignement audio-oral du français devait être rétabli à Royal Roads. Pendant ce temps, à l'été de 1973, la Commission de la fonction publique, sous contrat du MDN, fournit des cours de langue seconde à 30 membres anglophones du corps professoral et du personnel administratif du RMC afin de les préparer à l'afflux attendu de francophones; des

dispositions furent prises pour d'autres cours de trois semaines devant commencer à l'automne. Ces stages étaient décrits grosso modo comme « des cours par correspondance permettant aux étudiants de faire la plus grande partie du travail chez eux »³.

Puis en juillet, le général Dextraze diffusa une lettre à l'ensemble des forces armées, demandant aux commandants de tous les échelons d'indiquer les postes civils qui devaient être bilingues avant décembre 1978. Les exigences linguistiques pour les postes militaires où l'on supervisait du personnel civil devaient également être étudiées. Cela donna un nouvel élan au bilinguisme institutionnel au RMC qui ne pouvait être différé davantage. Le brigadier-général Turner devait maintenant passer à l'action sans délai⁴.

Pendant la session suivante, après que le RMC eut placé dans tout son campus, ainsi qu'au musée de Fort Frederick, des panneaux de signalisation bilingues, le Commissaire aux langues officielles reçut une plainte à propos d'un panneau qu'on avait omis de traduire. Pendant ce temps, bien que beaucoup d'élèves-officiers fussent hostiles au programme, l'escadre avait déjà organisé des escadrons bilingues et les élèves-officiers eux-mêmes avaient parrainé une fin de semaine française. Le département de français avait utilisé des fonds spéciaux mis à sa disposition pour la promotion du bilinguisme et du biculturalisme afin de publier une nouvelle revue dans les deux langues, *Signum*. Il avait également acheté du matériel pour un laboratoire de langues au prix de 42 000 \$, afin de « donner davantage de souplesse » aux cours de français en troisième et en quatrième année. Simultanément, le RMC étudiait des façons de fournir un enseignement audio-oral du français aux anglophones en première et deuxième année⁵.

Ce qui était plus impératif encore, quoique fort difficile, était d'offrir en français les diverses matières déjà présentées en anglais. Le plan de Jones pour l'introduction de l'enseignement bilingue au RMC proposa une série d'étapes annuelles. Le Conseil des études voulait éviter une forte augmentation numérique du corps professoral sans une croissance correspondante du nombre des élèves-officiers. Le 3 octobre, le Conseil donna son

accord de principe pour la première phase du programme de bilinguisme et de biculturalisme (B & B) qui devait commencer en septembre 1975. Le Conseil prit cette décision en tenant pour acquis que les locaux supplémentaires nécessaires seraient disponibles à ce moment-là, que la promotion entrante compterait 40 recrues francophones et que le RMC serait informé du nombre d'élèves-officiers du CMR que l'on pouvait attendre en troisième année.

Le Conseil déclara que le démarrage de la première phase, en 1975, exigeait que l'enseignement des langues secondes soit offert tant aux élèves-officiers anglophones que francophones. La recherche de professeurs pouvant offrir les autres cours en français devait être approuvée en mars 1974, et l'enseignement devait commencer en septembre⁶. Neuf professeurs enseignaient déjà en français en troisième année à 99 élèves-officiers anglophones et 55 élèves-officiers francophones dans des matières comme la philosophie, l'histoire, l'anglais, l'économie, la géographie, les mathématiques, le génie chimique, le génie électrique et la physique⁷. Le Conseil remarqua que de nouveaux laboratoires de langues étaient nécessaires pour les recrues en première phase, et que l'annuaire devait être publié aussi bien en anglais qu'en français. La deuxième phase du programme commencerait en 1976–1977, la troisième phase en 1977–1978 et les quatrième et cinquième phases entre 1978 et 1980. Dacey fit observer que, s'il fallait davantage de francophones pour la première année, il serait nécessaire de recruter dans les collèges d'enseignement général et professionnel (cégep) du Québec, qui avaient remplacé les anciens collèges classiques et les « Écoles supérieures⁸ ». Les établissements d'enseignement public et privé envoyaient tous des étudiants au RMC ou en année préparatoire au CMR, selon le cas, mais ceux qui venaient au RMC étaient généralement déjà bilingues.

Le corps professoral du RMC s'inquiétait de l'ajout de professeurs bilingues dans le but d'offrir des cours en français qui existaient déjà en anglais: si le rapport élèves-officiers/enseignants était moins de trois pour un, le Collège serait exposé à davantage de critiques visant son coût de fonctionnement. Le lieutenant-général

Milroy, sous-ministre adjoint pour le personnel, expliqua devant une réunion extraordinaire du Conseil des études, le 17 octobre, que le coût était justifiable, car le Conseil de perfectionnement des officiers exigeait davantage d'officiers diplômés des collèges militaires du Canada. Afin de former un nombre suffisant d'officiers francophones, les collèges devaient devenir bilingues.

Les membres du Conseil des études énumérèrent alors les difficultés qu'ils prévoyaient. Les futures nominations et promotions, par exemple, allaient-elles dépendre de la compétence ou du bilinguisme? Il serait difficile d'attirer suffisamment de professeurs français à Kingston et il allait falloir des locaux pour loger des familles francophones. Milroy répliqua que les postes d'enseignants qui étaient nécessaires pour offrir les cours dans les deux langues seraient financés⁹.

Au cours d'une réunion du Conseil consultatif à la fin du mois d'octobre, Dacey souleva de nouveau des questions au sujet du programme B & B. Il dit qu'il comprenait trois objectifs liés, qui en partie se recoupaient: apprendre aux anglophones à parler français, enseigner aux francophones toutes les matières en français et créer un climat bilingue et biculturel au RMC. Selon lui, les deux premiers objectifs pouvaient être atteints sans le troisième. On manquait de temps pour atteindre le premier objectif dans le cadre du programme de quatre ans du RMC, et il fallait adopter une autre approche: par exemple, terminer le programme de langue seconde après l'obtention du diplôme, ou remplacer l'instruction militaire d'été par l'enseignement de la langue seconde. Turner répondit que ses ordres à titre de commandant du RMC étaient clairs et qu'il devait maintenant trouver le moyen de les exécuter. Il remarqua que deux professeurs francophones, l'un de mathématiques et l'autre de physique, avaient été recrutés et que deux escadrons bilingues fonctionnaient à présent de façon efficace¹⁰.

En novembre, quand le Conseil d'enseignement se réunit, le RMC craignit de ne pas avoir suffisamment de recrues francophones pour que le programme de B & B soit viable et il suggéra que, pour garantir un nombre minimum, l'apport du CMR soit augmenté¹¹. Pendant ce temps, néanmoins, des problèmes avaient fait

surface à propos des élèves-officiers du CMR transférés au RMC en troisième année: comme le CMR s'était spécialisé dans les cours d'administration, certains élèves-officiers qui souhaitaient leur transfert n'avaient pas suivi tous les cours de physique et de chimie obligatoires pour leurs homologues du RMC pendant les deux premières années. D'autres n'avaient pas été initiés à la comptabilité. Il leur faudrait donc terminer ces cours plus tard dans le cadre de programmes spécialisés du RMC.

Les élèves-officiers à qui il manquait certaines matières ne pouvaient être admis au RMC qu'au programme menant au baccalauréat général, et même à cette condition, il leur faudrait étudier une sixième matière. Les élèves-officiers du CMR à qui il manquait des matières se plaignirent qu'ils avaient été trompés par leurs conseillers à propos des conditions d'entrée au RMC; ils songèrent à demander un redressement de grief et leur transfert dans des universités civiles. Dacey affirma que le RMC avait informé le CMR de ses conditions d'admission, mais que celui-ci avait présumé que l'expédient — admis temporairement en 1972-1973 — continuerait d'avoir cours et avait négligé d'inscrire les conditions préalables à l'admission au RMC dans son annuaire. Le RMC soutint qu'il serait injuste pour ses élèves-officiers cherchant à obtenir certains diplômes, que soient admis dans ces programmes des étudiants ne possédant pas les préalables qu'on exigeait des premiers. Le CMR insista pour que l'on accorde des dispenses à ses élèves-officiers¹². Ces échanges entre les deux collèges illustrent bien l'importance d'un organisme de supervision à même de coordonner le fonctionnement des collèges militaires, surtout depuis que les transferts allaient se multipliant, avec le développement du bilinguisme.

En 1974, le nombre des membres du corps professoral et du personnel administratif du RMC ayant suivi le cours de français de trois semaines offert par la Commission de la fonction publique atteignit le chiffre cumulé de 71¹³. Au cours de l'année universitaire suivante, une coordinatrice bilingue et biculturelle, Mme J.P. Raynes, fut nommée au RMC, pour travailler à la mise en œuvre du programme. La direction de l'enseignement des

langues paya à deux membres du personnel du RMC un cours immersif à l'Université de Montréal. Deux professeurs de génie et un professeur de mathématiques, tous trois francophones, se joignirent à la faculté, ce qui porta à sept l'effectif francophone en sciences et en génie. Le département de français fit l'acquisition d'une caméra de télévision en couleurs et d'un projecteur pour l'enseignement des langues¹⁴.

Turner signala au Conseil consultatif que le RMC avait « traité avec la plus grande attention la mise en œuvre du B & B », mais on savait, aux établissements d'éducation de la Défense nationale (EEDN), que certains membres du corps professoral des CMC éprouvaient encore des doutes à propos de ce programme. Afin de justifier sa mise en œuvre, le commandant des EEDN déclara que le coût du B & B au RMC était très inférieur à celui de l'autre programme, qui aurait consisté à multiplier par deux les locaux et les membres du corps professoral (y compris pour le génie) au CMR. De surcroît, la séparation des CMC en deux filières unilingues polariserait les militaires anglophones et les militaires francophones au sein des forces armées. Le programme de B & B dans les collèges était « la seule ligne de conduite encourageant et renforçant la promotion d'un corps d'officiers professionnels réellement représentatif de la nation, grâce à la sensibilisation mutuelle des deux groupes linguistiques fondateurs ». Il ne s'agissait pas « d'enseignement des langues, mais de bilinguisme institutionnel ». En faisant du RMC une institution bilingue sur le modèle du CMR, l'enseignement et l'acquisition de la langue seconde devenait un but réaliste et réalisable¹⁵.

Néanmoins, le Conseil consultatif n'était toujours pas convaincu et les décisions relatives au B & B le mettaient mal à l'aise. Il distinguait deux objectifs distincts : assurer que le corps des officiers soit bilingue et offrir aux élèves-officiers une formation en français ou en anglais, suivant leur choix. À cause du coût élevé du programme, celui-ci devait être étudié plus en profondeur. Le Conseil vota une motion dilatoire prenant acte des difficultés importantes que posait l'instauration du programme au RMC. Parallèlement, il insista pour que le Collège étudie des solutions de rechange permettant de le mettre rapide-

ment en œuvre en faisant un minimum de tort aux activités existantes sur les plans militaire, scolaire et sportif. Le Conseil convint aussi que la mise en place d'une atmosphère biculturelle au RMC représentait probablement la clef du succès et devait recevoir une attention particulière¹⁶.

Dacey se demandait comment trouver le temps pour des cours supplémentaires de français qui permettrait d'inclure le programme B & B dans un emploi du temps déjà surchargé. Il chercha à obtenir l'accord officiel de tous les collèges pour que l'enseignement de la langue seconde n'empiète pas sur les programmes scolaires mais soit vu comme une partie de l'instruction militaire¹⁷, permettant ainsi de rogner sur le temps alloué à ce type d'activités. Mais le CMR avait toujours favorisé la méthode de conversation directe, plutôt que les cours traditionnels de grammaire, de lecture, de traduction et de rédaction dans ses cours de français pour anglophones, et n'avait jamais classé ces cours dans la catégorie de l'instruction militaire. En outre, en classant cet enseignement sous ce titre, on braquerait ceux qui considéraient que les élèves-officiers avaient besoin de plus d'instruction militaire professionnelle, et non le contraire.

En réponse à cette suggestion, le lieutenant-colonel A.C. Moffat, de la division de l'éducation de la DFPP, demanda si le département de français du RMC était disposé à enseigner la langue seconde jusqu'à quatre heures par semaine, suivant les normes de la Commission de la fonction publique (CFP), et s'il était disposé à donner la direction de cet enseignement à quelqu'un de l'extérieur. Dacey répondit que le département n'accepterait pas une intervention externe, mais que l'enseignement serait conforme au système de la CFP. Il dit que les professeurs additionnels exigés par les cours de langue seconde au RMC ne seraient membres ni du Conseil de la faculté ni du Conseil des études¹⁸. Bryan Rollason*, nouveau di-

*Bryan Rollason, précédemment chargé de cours de langues vivantes à l'Université Massey, en Nouvelle-Zélande, fut professeur adjoint de français au RMC, à partir de 1972, et chef de département à partir de 1975; il démissionna en 1982 pour travailler dans le cadre du programme d'enseignement des langues secondes, au sein des services pédagogiques à Ottawa.

recteur du département de français du RMC, proposa quelques mois plus tard un cours intensif de français pour les nouvelles recrues, cours de quatre heures par jour pendant le programme d'été de sept ou huit semaines qui précédait la rentrée de septembre¹⁹.

En avril 1975, le major-général D.A. McAlpine, chef – perfectionnement du personnel, annonça que le programme de B & B au RMC commencerait en septembre et qu'il comprendrait trois phases. Pendant la première phase, soit durant la session 1975–1976, on mettrait à la disposition des élèves-officiers transférés du CMR autant de cours de troisième année que possible en français. Un an plus tard, pour la deuxième phase, on passerait aux cours de première et de quatrième année, et 30 pour cent des recrues du RMC seraient francophones. La troisième phase permettrait d'introduire des cours de deuxième année en français, ainsi que davantage de cours de troisième et de quatrième année. Des missions de recrutement au Québec auraient pour but de faire savoir que la première année du RMC serait désormais disponible en français. Un montant de 150 000 \$ serait mis à la disposition du RMC pour des dépenses d'immobilisation supplémentaires destinées au programme biculturel. La câblodiffusion serait installée pour la réception d'émissions en français²⁰. Il avait déjà été annoncé, au Conseil de la faculté du RMC, que certains cours de génie de troisième année seraient disponibles en français au mois de septembre²¹. Six semaines plus tard, Dacey déclara au Conseil consultatif que le RMC avait entrepris de nommer sept professeurs francophones, pour 1975–1976, et qu'il n'aurait aucune difficulté à trouver ceux dont il avait besoin en lettres: mais il ne serait pas facile de combler les postes en génie²².

Jusque-là, le problème des nouveaux locaux nécessaires à l'enseignement des langues s'était profilé à l'arrière-plan comme un formidable obstacle menaçant l'introduction d'un programme de B & B complet au RMC. Il avait fallu au Collège une douzaine d'années avant d'obtenir les bâtiments dont il avait un besoin urgent pour les sciences et le génie, et les trois premières sections du bâtiment Sawyer ne devaient pas être achevées avant octobre 1976. Cependant, en mars 1975, le



L'immeuble Girouard fut édifié dans un temps record, en vue d'accueillir le personnel et les étudiants supplémentaires qu'exigeait le programme de bilinguisme.

brigadier-général J.P.A. Cadieux*, directeur général – recrutement, éducation et instruction, annonça que les travaux allaient commencer sans délai pour la construction d'une grande annexe au bâtiment abritant la bibliothèque Massey (annexe qui fut nommée plus tard

*Le brigadier-général John Paul Cadieux (n° 3814), fut formé au RMC de 1953 à 1957, servit dans le 423^e escadron de chasseurs tous temps de l'ARC et obtint un baccalauréat à l'Université McGill, puis un MBA à Harvard. Il fut chargé de cours en génie électrique au RMC de 1962 à 1965, puis commanda le 433^e escadron tactique de combat. De 1971 à 1973, il fut commandant du CMR, puis DGREI, commandant du Groupe aérien du Canada de l'OTAN, contrôleur général adjoint et enfin sous-contrôleur à partir de 1983. Il est à présent vice-président de Canadair.

« Girouard ») afin qu'on puisse répondre aux besoins de l'enseignement des langues secondes au RMC. Cette annexe devait être prête en juillet 1976.

Le *Whig-Standard* de Kingston qualifia l'arrivée envisagée de francophones et le programme de construction de « coup de théâtre bilingue ». Qu'avait fait le ministre de la Défense James Richardson, connu pour son attitude tiède vis-à-vis du programme bilingue du gouvernement, pour qu'une situation pareille prenne tant d'ampleur? Les travaux déjà entrepris au RMC pour permettre aux collègues militaires de rattraper les universités civiles allaient coûter 25 millions. Comme tous les cours devaient désormais être disponibles dans les deux langues, il allait falloir doubler le personnel et les installations du RMC. Le rapport élèves-officiers/professeurs de trois pour un au RMC pouvait difficilement soutenir la comparaison avec celui de l'Université Queen's, qui s'élevait à treize pour un. On était donc en train de créer non pas un établissement bilingue, mais deux établissements unilingues. Comme le dit le député de Kingston et des Îles, Flora Macdonald*, les anglophones qui auraient dû normalement venir au RMC, préféreraient se rendre à Royal Roads, maintenant que ce dernier offrait un programme de quatre ans²³.

The Sentinel, organe de l'ordre d'Orange en Ontario, s'alarma également que l'on se propose d'augmenter la proportion de francophones au RMC jusqu'au « chiffre énorme de 40 pour cent ». Un haut dirigeant du chapitre d'Orange du comté de Frontenac, ancien combattant, dit que cette expansion bénéficiait aux francophones, qui pourraient faire suivre leur nom des lettres « rmcs », ce qui signifiait « fonctionnaires prêts-à-porter » (*ready-made civil servants*)²⁴. Cependant, quand six semaines plus tard, la publicité négative du *Whig-Standard* concernant le B & B fut signalée à la Commission consultative, toute l'affaire était déjà oubliée²⁵.

Lorsque l'édifice Sawyer, destiné au génie et aux sciences, fut achevé, des locaux utilisés jusque-là comme laboratoires dans l'édifice Currie furent libérés pour que l'on puisse y installer d'excellentes salles de cours de langues: il devenait dès lors possible de donner le feu vert à la venue de recrues francophones. En juin, le

Conseil d'enseignement permit au RMC d'accepter 82 aspirants officiers des cégeps dont la formation scolaire conviendrait à leur entrée au RMC, une fois qu'ils auraient suivi avec succès certains cours de rattrapage²⁶. Sur le conseil du « doyen d'ingénierie à Laval »**, qui avait dit à trois professeurs du RMC que certains cégeps donnaient « facilement des notes élevées », la moyenne minimum imposée fut fixée à 65 pour cent. Le programme du RMC était astreignant, il ne durait que quatre ans contre quatre ans et demi dans les universités du Québec, et il comportait également des cours de sciences humaines, de langue seconde et d'études militaires²⁷.

Soixante et onze recrues potentielles s'inscrivirent dans le cadre du programme Cégeps-PFOR pour le RMC, moins qu'on ne l'aurait souhaité; elles fréquentaient des cégeps choisis par le MDN et étaient susceptibles d'être libérées si elles ne suivaient pas les cours prescrits ou si elles y échouaient. Ces recrues n'eurent pas de camp préparatoire d'instruction militaire. On s'attendait à ce que 40 d'entre elles intègrent le RMC en septembre 1976²⁸. À deux reprises pendant leur année scolaire au cégep, 47 recrues furent conduites à Kingston pour se rendre compte sur place de la vie au RMC²⁹. Le programme Cégeps n'eut pas les résultats escomptés. Comme les élèves n'avaient aucune obligation de rester inscrits au programme, plusieurs utilisèrent simplement la bourse d'un an offerte dans un cégep avant de s'inscrire dans des universités civiles et, dès 1979, le système s'effondra. À sa place, certains élèves-officiers du cours préparatoire du CMR furent transférés au RMC pour un programme de génie de quatre ans. Cela aurait pu leur valoir une deuxième année à titre de recrues. Ils en furent dispensés au RMC, mais durent se conformer à certaines traditions imposées en première année, par

*Flora Isobel Macdonald, députée de Kingston et des Îles à partir de 1972, ministre des Affaires extérieures de 1979 à 1980, ministre de l'Emploi et de l'Immigration de 1984 à 1986, puis ministre des Communications.

**Paul Grenier, professeur de génie chimique, fut doyen de la faculté des sciences appliquées de Laval, à cette époque.

exemple « traverser la place d'armes en courant ». Dans les années qui suivirent, le nombre de transferts alla en diminuant. Le taux d'abandons et d'échecs, à l'issue de l'année préparatoire du CMR, était à peu près le même que celui du programme Cégeps. Le CMR obtint de nouveaux professeurs et locaux, mais il n'envoya pas au RMC autant d'élèves-officiers que l'on aurait pu l'espérer³⁰.

En mai 1975, Mme Raynes, coordinatrice du B & B au RMC, avait été admise en tant que membre du Conseil de la faculté afin de mousser la valeur de son travail³¹. Mais elle démissionna pendant l'été, et son remplaçant, Bernie Hamel*, ancien officier de l'ARC, ne put prendre ses fonctions que le 1^{er} janvier 1976. Pendant cette période cruciale de mise en place du programme B & B, l'intérim fut assuré par C. Lumbers**, registraire adjoint³². En même temps, afin de donner davantage d'élan au programme, le MDN décida de nommer un directeur adjoint francophone au RMC. Comme le poste n'attira aucune candidature valable, Pierre Bussièrès***, du département de génie, fut nommé adjoint spécial du directeur pour le programme de B & B³³.

Le rôle de Bussièrès consistait à aider au recrutement des professeurs francophones. Il constata que les universitaires du Québec ne se ruiaient pas sur les formulaires d'offre de service. Néanmoins, plutôt que de nommer des francophones non canadiens (dont les candidatures étaient disponibles en nombre considérable), le RMC s'acharna à dénicher des citoyens canadiens. Un autre projet, celui d'utiliser les télécommunications pour acheminer les cours en français du CMR, ne donna pas satisfaction³⁴. À partir de l'année scolaire 1975-1976, le recrutement de professeurs canadiens-français se révéla à peu près satisfaisant, bien que tous les postes n'aient pas été comblés.

L'enseignement de la langue seconde aux anglophones, nécessaire si le RMC devait devenir véritablement bilingue, représentait un tout autre défi. En octobre 1976, le RMC signala aux EEDN et au Conseil d'enseignement que l'introduction de l'enseignement de la langue seconde pourrait être possible pour les étudiants en arts de troisième et de quatrième année, mais pas pour ceux en génie. Il prétendit que la politique officielle était

l'apprentissage de la langue seconde, mais pas le bilinguisme et le biculturalisme. Ces derniers ne seraient possibles que si des projets appropriés étaient élaborés et que les ressources nécessaires étaient débloquées. Le mémoire du RMC faisait remarquer que, pendant l'été 1975, les diplômés anglophones des CMC avaient été envoyés dans des écoles de langues immédiatement après l'obtention de leur diplôme. Cette politique devait-elle être suivie de façon durable? Le Conseil d'enseignement répondit par la négative, précisant que, pendant l'année universitaire, cinq heures hebdomadaires devaient être consacrées à l'enseignement de la langue seconde pour tous les élèves-officiers n'ayant pas atteint le niveau quatre. La Commission de la fonction publique se chargerait de fournir les professeurs nécessaires pour les amener à ce niveau³⁵. Le capitaine (M) J.P. Côté, de la DFPP, déclara plus tard au Conseil des études du RMC que cette norme était nécessaire, car il y allait de l'existence même des CMC, surtout en raison de leur coût élevé de fonctionnement³⁶. Le bilinguisme était donc un moyen de protéger politiquement les CMC.

Le RMC devait bien être conscient de ce que représentait cette menace voilée. Turner obtint du Sénat du RMC — lequel ne s'était occupé jusque-là que de la confirmation officielle des résultats des diplômes et de la sélection des récipiendaires des diplômes honorifiques — qu'il mit sur pied un comité pour recommander des

*B. Hamel reçut son brevet de pilote de chasse dans l'ARC en 1951 et devint instructeur de vol. Après avoir servi à Zweibrücken dans le 427^e escadron, il prit sa retraite pour accepter le poste de coordinateur de langues secondes au RMC.

**C.L. Lumbers (n° 9262) prépara son baccalauréat en ingénierie de 1968 à 1972, et étudia à l'Université de Pau en France en 1974. En 1975, il fut nommé registraire adjoint au RMC, en 1983 il poursuivit des études de maîtrise au Virginia Polytechnic et il est à présent membre du département d'administration de l'Université de la Saskatchewan.

***Pierre Bussièrès (n° 2864) fit partie de la promotion des *New One Hundred* qui entra au RMC en 1948; il obtint son diplôme en 1952 ainsi qu'une commission dans l'ARC. Il devint professeur de génie au RMC et fut nommé adjoint spécial du directeur en 1975.

moyens de mettre en œuvre l'enseignement de la langue seconde. Le ministre de la Défense nationale, en tant que président et chancelier du RMC, était membre du Sénat. Il en découla que des influences politiques et militaires pesèrent sur les décisions d'ordre académique prises pour résoudre ce problème. Le Sénat nomma un comité, présidé par le doyen de l'ingénierie Clark Leonard, pour trouver les voies et moyens.

Le comité Leonard déposa ses conclusions lors d'une réunion conjointe du Sénat et du Conseil des études, le 29 mars 1976. Il offrait le choix entre deux plans. Le plan A prévoyait cinq cours de langue seconde par semaine, en réduisant la durée de tous les cours de cinquante-cinq minutes à quarante-cinq minutes, augmentant ainsi le nombre quotidien de cours de sept à huit. Afin de compenser la perte de 10 pour cent du temps d'enseignement, l'année universitaire devait être allongée de trois semaines en ramenant de trois à deux semaines la période de battement entre les examens finals et la remise des diplômes, et en supprimant deux semaines d'instruction l'été. Le plan B prévoyait de garder des cours d'une durée de cinquante-cinq minutes et d'offrir quatre cours hebdomadaires pour l'apprentissage de la langue seconde pendant les quatre années du programme, avec quatre heures supplémentaires par jour pendant les trois semaines entre les examens finals et la remise des diplômes. Afin de dégager du temps pour cet enseignement en troisième et en quatrième année, les cours de gestion et de leadership militaires, certaines matières facultatives en arts ainsi que des exercices seraient supprimés. Le comité recommanda également que, quel que soit le plan choisi, l'enseignement de la langue seconde soit confié à des répétiteurs recrutés localement, sous la direction de l'escadre des études³⁷.

Comme l'introduction progressive du plan A, année par année, poserait des problèmes d'emploi du temps, Leonard penchait pour le plan B. Il dit que, comme des éléments de mathématiques et de sciences en ingénierie avaient été réduits dernièrement, le temps nécessaire à l'enseignement de la langue seconde devait être pris sur les cours d'arts, de gestion et de leadership militaires et sur l'exercice. Turner, quant à lui, penchait pour le

plan A. Il dit qu'il n'accepterait jamais de réduire le temps consacré aux choses militaires et confirma que le brigadier-général J.E. Vance, directeur général – recrutement, éducation et instruction (DGREI), semblait disposé à diminuer la durée de l'instruction d'été. Turner pensait également que l'enseignement de la langue seconde devait être introduit progressivement; il opta donc pour le plan B, modifié de façon à éviter toute amputation du contenu militaire du programme.

Le directeur et Hutchison protestèrent tous deux, se plaignant que l'on était en train d'introduire l'enseignement de la langue seconde de façon trop précipitée et sans réflexion suffisante. Dacey soutint que, puisque le cours immersif d'été de douze semaines en fin de première année était essentiel, le programme devait être introduit de façon progressive. Selon lui, le département de français pouvait se charger de l'enseignement en première année à l'aide de cours d'introduction à la langue et à la culture françaises. D'autres membres de la réunion conjointe du Sénat et du Conseil des études insistèrent sur la nécessité d'une introduction progressive, car il serait de toute façon impossible de recruter suffisamment de professeurs pour les quatre années dans un délai si bref³⁸.

À ce moment, le QGDN mit sur pied un groupe d'étude interne qui, présidé par le chef – perfectionnement du personnel, devait étudier la question de la pérennité des CMC (voir le chapitre 8). Ce groupe soutint que les élèves-officiers de chaque groupe linguistique devaient avoir des chances égales d'acquérir une connaissance fonctionnelle de leur langue seconde. Par conséquent, un millier d'heures d'enseignement de la langue seconde devaient être fournies pendant les quatre années précédant la remise du brevet d'officier. Le groupe prit ensuite bonne note du projet d'introduction d'un programme intensif de langue seconde de douze semaines, pendant l'été suivant la première année, qui serait complété, chacune des années suivantes, par des cours pouvant occuper jusqu'à cinq heures par semaine. Il conclut que ces dispositions seraient plus que suffisantes pour satisfaire les exigences de bilinguisme des Forces canadiennes³⁹. Les élèves-officiers seraient tenus de

suivre hebdomadairement cinq heures de cours dans la langue seconde, jusqu'à devenir fonctionnellement bilingues, et de suivre ultérieurement au moins un cours dans leur langue seconde. Les élèves-officiers jugés parfaitement bilingues seraient dispensés de toute exigence concernant leur langue seconde.

Pendant ce temps, néanmoins, l'introduction de l'enseignement de la langue seconde pour les recrues de première année au RMC en 1976 avait été, selon les propres termes du chef du département de français, Bryan Rollason, « désastreux », surtout à cause de « l'incompétence de la direction de l'enseignement des langues (DEL) du QGDN », qui avait été chargée du programme. La DEL avait tenu pour acquis que les professeurs de langues du MDN allaient être embauchés, mais il ne les avait pas recrutés à temps. Il était aussi censé fournir du matériel pédagogique et des équipements, mais ne l'avait pas fait avant le début des cours. D'ailleurs, ce matériel arriva dans un état si lamentable que Rollason et le technicien pensèrent qu'il y avait peut-être eu tentative délibérée de faire échouer le programme.

C'est à Rollason, nommé pour diriger le programme de langues au RMC, que revient en quasi-totalité le mérite de son succès final. Vers la fin de l'été, alors que la DEL ne faisait rien, il avait directement communiqué avec le collège local de St. Lawrence, pour demander des répétiteurs. Il se débrouilla pour que le programme commence avec un mois de retard. Néanmoins, certains membres de son département, craignant pour leur avenir au RMC parce que l'enseignement de la langue seconde en troisième et en quatrième année ne serait pas considéré comme étant de type universitaire, avaient perdu toute confiance et deux de ses meilleurs professeurs partirent.

Le contrat de la direction de l'enseignement des langues pour l'introduction de l'enseignement de la langue seconde au RMC précisait que les répétiteurs suivraient un stage de trois semaines avant de prendre leurs fonctions, mais les deux instructeurs recrutés au Collège Algonquin n'arrivèrent pas au RMC avant le 7 septembre, alors que le trimestre avait déjà commencé. Leur stage ne put donc durer que cinq jours. Heureusement, ces

enseignants « firent preuve de dévouement, d'un bon sens de l'humour et d'une incontestable compétence ». Ainsi, leur stage écourté fut très efficace. Les cours destinés aux élèves-officiers commencèrent pendant la semaine du 13 au 17 septembre. Mais après ces expériences, Rollason éleva une protestation en disant que « cette année, en 1976-1977, les élèves-officiers avaient toute raison de croire que le QGDN ne prenait pas le programme au sérieux; pourquoi devraient-ils donc eux-mêmes prendre le bilinguisme au sérieux⁴⁰? ». Il s'agissait là d'une grave accusation. On peut probablement expliquer l'échec de la DEL en disant que la hâte du gouvernement à rendre les forces armées bilingues n'avait pas laissé suffisamment de temps pour élaborer un système efficace.

Le coordinateur du B & B du RMC, Bernie Hamel, confirma dans son rapport trimestriel au commandant les plaintes de Rollason à propos de la DEL. Il décrit comme suit les inscriptions aux cours de langue seconde en 1976-1977: 189 élèves-officiers suivaient des cours de français avec 7 répétiteurs, et 41 suivaient des cours d'anglais avec 3 répétiteurs. De surcroît, 35 membres du personnel permanent, militaires et civils, étaient inscrits à des cours de français, et 9 à des cours d'anglais. Hamel pouvait assurer à Rosario Cousineau, conseiller scolaire du SMA (Per), qui visita le Collège le 7 décembre, que les départs de recrues francophones par démission volontaire n'atteindraient pas des proportions graves. Les résultats scolaires de milieu de session des élèves-officiers venant des cégeps avaient été légèrement plus élevés que la moyenne de ceux des anglophones, et satisfaisants dans tous les cas⁴¹.

L'introduction de l'enseignement de la langue seconde en troisième année, qui devait démarrer en 1977, se révéla plus difficile encore, mais elle était de plus en plus nécessaire à l'instauration d'une atmosphère bilingue au RMC. Bien que Dacey ait pu signaler, en juin 1976, une diminution des échecs dans leur ensemble, le nombre de francophones dans la filière ingénierie était lui aussi en déclin. La promotion entrant en quatrième année comptait 25 francophones sur 208, mais la troisième année n'en comptait que 12 sur 150. En outre, un

nombre plus faible d'élèves du Cégep-PFOR s'étaient inscrits pour venir au RMC: 58 seulement, sur une promotion de 247. Il fut décidé que, l'année suivante, le contingent d'élèves du Cégep-PFOR pour le RMC devrait passer de 77 à 80⁴².

Un comité spécial, présidé par le doyen Cairns et destiné à remettre au Conseil des études un rapport sur l'enseignement de la langue seconde, remarqua une autre difficulté pour son introduction en troisième année pendant l'année scolaire 1977. Cette promotion n'avait pas suivi les cours immersifs d'été de fin de la première année prévus au programme. Le comité affirma donc que l'enseignement obligatoire de la langue seconde pour cette promotion ne servirait pas à grand-chose, ou risquait même d'être nuisible. Le comité Cairns s'opposa également à la proposition de réduire la durée des heures de cours à quarante-cinq minutes, et recommanda au contraire de supprimer ou de réduire l'exercice, l'éducation physique, la gestion et le leadership militaires ainsi que l'histoire militaire canadienne⁴³.

Le Conseil des études profita de ces problèmes pour conseiller de différer d'un an l'enseignement obligatoire de la langue seconde en troisième année. Mais Turner refusa en bloc aussi bien les recommandations du comité Cairns que l'avis du Conseil des études. Il exigea un nouvel effort pour trouver une solution adéquate et réalisable⁴⁴.

Le MDN ordonna que l'on introduise pour 1977-1978, l'enseignement de la langue seconde en troisième année au RMC, en ajoutant qu'il ne saurait y avoir d'allongement de l'année universitaire. Ainsi, le 8 février, le Conseil des études donna — de mauvais gré — son accord de principe au plan A, qui prévoyait huit cours de quarante-cinq minutes par jour. Comme il était hors de question de retirer deux semaines à l'instruction d'été, il décida « qu'une période d'au moins trente-huit semaines devait être réservée à toutes les activités du Collège entre la rentrée d'automne et la remise des diplômes au printemps »⁴⁵. Trente-huit semaines devaient suffire pour les vacances, les révisions, les examens et les cours. Il s'agissait à présent de réorganiser le calendrier et l'emploi du temps au sein de cette période.

La difficile tâche d'exécuter le plan A sans les deux semaines supplémentaires que l'on aurait pu prendre sur l'instruction d'été fut confiée au comité, présidé par le professeur D. Graham*, chargé du programme au sein du Conseil de la faculté. Le groupe considéra qu'il avait pour tâche « de réduire les effets néfastes de cette politique sur le personnel, sur les divers programmes dont le scolaire [...] et par-dessus tout sur les élèves-officiers eux-mêmes », et il recommanda qu'en raison de la complexité du problème, l'année universitaire 1977-1978 soit considérée comme une année d'essai. Il suggéra que le nombre de semaines de cours passe de vingt-sept à vingt-huit et trois jours, essentiellement en mordant sur la période de battement entre les examens et la remise des diplômes. Avec huit cours de quarante-cinq minutes par jour, on réduirait la perte totale de temps d'enseignement de 10 pour cent à environ 5 pour cent. Certains membres du comité craignaient que même cette faible diminution ne mette en péril la reconnaissance des diplômes du RMC en génie, mais il n'y avait aucun autre moyen de résoudre ce dilemme. Le comité réaffirma que, bien qu'il approuvait le principe de l'enseignement de la langue seconde, il avait quelques réserves quant à sa valeur pédagogique et redoutait les effets néfastes qu'aurait un programme si chargé sur des élèves-officiers⁴⁶. Le Conseil de la faculté approuva ces recommandations, bien que personne ne fût pleinement satisfait du compromis⁴⁷.

D'autres controverses menaçaient au même moment le système universitaire établi au RMC depuis 1948. Ces menaces avaient été annoncées par Côté quand il avait dit au Conseil des études que la DFPP avait été sommée de justifier les dépenses occasionnées par le système des CMC, et leur valeur pour les Forces canadiennes. La controverse concernant les PFUO-PFU a été étudiée au neuvième chapitre et une autre, concernant l'enrôlement des femmes, fera l'objet du douzième chapitre. Mais pour conclure ce thème du programme de B & B, il faut

*David Graham fut chargé de cours de français au RMC, de 1971 à 1979.

encore ajouter quelques mots sur son fonctionnement pendant les années qui suivirent.

En dehors des salles de classe, le bilinguisme institutionnel avait déjà fait des progrès considérables. En avril 1977, les fonds spéciaux destinés à encourager le biculturalisme furent supprimés⁴⁸. La DFPP considérait apparemment qu'ils avaient désormais atteint leur but. Un progrès régulier dans l'utilisation du français au sein de l'escadre des élèves-officiers avait été assuré. Dès 1968, deux escadrons expérimentaux avaient commencé à fonctionner de façon bilingue; désormais, six escadrons sur huit étaient officiellement bilingues. Ils travaillaient une semaine sur deux dans chaque langue⁴⁹.

En 1978, Rosario Cousineau, conseiller académique du commandant des CMC, fit un rapport sur la situation; le lieutenant-général James C. Smith, commandant des CMC, était alors sous-ministre adjoint (personnel). Cousineau dit que l'enseignement de la langue seconde dans les collèges militaires se poursuivait comme prévu et qu'il avait été mis en œuvre au RMC « de façon honnête et intelligente ». Néanmoins, il était encore trop tôt pour juger si les efforts déployés permettraient d'atteindre le but souhaité. Cousineau affirmait avoir « essayé d'être objectif dans un domaine dominé par la tradition et le sentiment », et il soutenait que, vu que « la maîtrise d'une langue seconde (et cela était valable tant pour les anglophones que pour les francophones) était devenue une condition essentielle à l'accès aux grades supérieurs [dans les forces armées en général], dans quelques années l'enseignement de la langue seconde serait considéré comme un élément aussi important que l'instruction militaire, et peut-être plus important encore qu'un diplôme universitaire obtenu dans un collège militaire ». Il recommandait donc que le bilinguisme fonctionnel soit considéré comme « quelque peu insuffisant » pour les diplômés des CMC: d'ici quelques années, le « bilinguisme intégral », connu sous le nom de « niveau A » ou « niveau cinq », serait le but visé. Il suggéra que, dans les escadrons bilingues, tous les commandants d'escadron soient d'ores et déjà parfaitement bilingues. Un seul l'était pour l'instant, et c'était un Canadien français. Pour le moment, 20 pour cent des francophones et des

anglophones de quatrième année n'avaient pas encore atteint le niveau quatre, et 46 pour cent des anglophones, contre 40 pour cent des francophones (moins nombreux), n'avaient pas encore atteint le niveau « intégral »⁵⁰. Comme les commandants d'escadron des élèves-officiers sont nommés en fin de troisième année, la recommandation de Cousineau aurait évidemment pour effet d'améliorer les chances des francophones d'obtenir ces postes tant convoités.

En 1978–1979, année qui suivit le rapport Cousineau, l'alternance de semaines en français et en anglais fut généralisée dans toute l'escadre des élèves-officiers, au sein de laquelle « le fait français » était désormais accepté. Sur le plan universitaire, cinq nouveaux professeurs bilingues avaient été recrutés, mais certains postes n'étaient toujours pas comblés, faute de candidatures appropriées⁵¹. Le RMC avait mis sur pied un centre des langues secondes comprenant 30 instructeurs. Le département de français n'avait pas d'étudiants en spécialisation et avait dû être restructuré avec seulement quatre professeurs⁵². Le contrat avec le Collège St. Lawrence pour la mise à disposition de professeurs de langues n'avait pas été reconduit, mais le MDN tardait à autoriser de nouveaux recrutements au RMC. Cousineau recommanda que 60 pour cent des professeurs de langue soient des professeurs d'université. La DFPP qualifia cette suggestion « d'irréalisable »⁵³.

Un an plus tard, bien que des francophones du bas de la liste des candidats aient été admis en priorité, ils ne constituaient toujours que 26 pour cent de l'escadre des élèves-officiers du RMC, ce qui représentait une baisse par rapport aux années précédentes, au cours desquelles le chiffre s'élevait à 28 pour cent⁵⁴. Il semblait alors peu probable que l'on puisse atteindre en 1982 l'objectif de 35 pour cent fixé par le sous-ministre adjoint (Per) et le chef d'état-major de la Défense. L'une des raisons de cet échec résidait dans le déclin du nombre de transferts en provenance du CMR, et également dans une baisse du nombre de candidats francophones titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou de l'équivalent. En outre, de nombreux élèves du Cégep-PFOR, qui s'étaient initialement engagés à aller au RMC, optèrent par la suite

pour le CMR⁵⁵. Néanmoins, 95 pour cent des cours obligatoires du RMC étaient offerts en français dès 1980–1981, les deux seules exceptions étant la métallurgie et la structure des matériaux. Finalement, en 1981, la Commission consultative avalisa le programme bilingue et biculturel des CMC et le considéra comme favorable à l'unité nationale⁵⁶.

L'instauration des programmes d'enseignement de la langue seconde au RMC — proposés en 1971 pour atteindre un « bilinguisme instantané » en 1975 — avaient pris cinq ou six ans de plus que prévu, en raison de difficultés inhérentes. L'administration et le corps professoral du RMC avaient constamment et fermement souligné ces obstacles. Bien que de nombreux problèmes aient été surmontés par la suite, Cousineau semblait accepter le fait qu'à long terme le bilinguisme des forces armées ne pouvait être atteint qu'aux dépens du niveau universitaire des CMC et peut-être même du programme d'instruction militaire. De façon indubitable, le programme de langues secondes du RMC était venu gonfler le coût financier de la formation des officiers.

Bien que l'objectif ait été le bilinguisme « fonctionnel » de tous les officiers au moment où ils recevraient leur diplôme et leur commission, il s'était avéré nécessaire dès le départ de faire preuve de souplesse, en acceptant l'évidence d'un progrès régulier, surtout pour les recrues qui partaient de rien. En 1985, cette modification fut officialisée. Le Sénat du RMC, sur l'ordre du QGDN, décida que les conditions à satisfaire pour la remise des diplômes, stipulées dans le règlement 29, devaient être modifiées; il fallait désormais exiger que les élèves-officiers « aient fait preuve de progrès significatifs dans l'apprentissage de leur langue seconde ». L'intention n'était pas simplement de faire un suivi annuel des progrès réalisés, mais également d'exiger un niveau minimum de maîtrise de la langue seconde à la remise du diplôme. Cette exigence, « si elle était appliquée », devait entrer en vigueur à compter de la promotion de 1986, qui devait être reçue en 1990⁵⁷. Non contents d'atteindre le niveau fonctionnel, les élèves-officiers devaient poursuivre leur apprentissage de la langue seconde jusqu'à atteindre le niveau « intégral », c'est-à-dire le vrai

bilinguisme⁵⁸. En 1977, 69 pour cent des diplômés du RMC étaient « fonctionnellement bilingues », et un seul se serait vu refuser son diplôme si le nouveau règlement avait été appliqué à sa promotion. Ceux qui n'étaient pas encore « fonctionnellement » bilingues poursuivirent leur étude de la langue dès l'obtention de leur diplôme et de leur commission⁵⁹.

Il avait fallu lutter avec énergie pour arriver jusque-là; les difficultés à surmonter avaient été nombreuses et complexes, et d'autres allaient se présenter. Les réticences des élèves-officiers canadiens-français à vivre dans le milieu anglophone de Kingston représentaient toujours un problème, d'autant que c'était précisément leur présence qui pouvait aider le RMC à mettre en place un réel bilinguisme institutionnel. Néanmoins, le gouvernement semblait satisfait. Quand Dacey prit sa retraite en 1978, il fut nommé membre de l'Ordre du Canada en reconnaissance, notamment, de sa contribution à l'unité canadienne en développant le bilinguisme institutionnel au RMC.

Les femmes au RMC

Quand la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme au Canada déposa ses conclusions, en 1970, elle recommanda que le gouvernement donne aux femmes le même appui pour leurs études universitaires que celui donné aux hommes dans le cadre du Programme de formation (officiers de la force régulière) (PFOR). Elle proposa également que tous les métiers des Forces armées canadiennes soient ouverts aux femmes, et que celles-ci puissent être admises dans les collèges militaires du Canada (CMC) aux mêmes conditions que les hommes¹. Le ministre de la Défense nationale, James Richardson, ordonna rapidement la réalisation d'une étude sur l'emploi des femmes dans les forces armées. Les auteurs de cette étude proposèrent, et le Conseil de la Défense en convint, que les femmes soient employées dans tous les métiers autres que ceux comportant des rôles essentiels de combat et ceux s'exerçant dans les unités isolées et sur les navires. L'étude préconisa également, cependant, que les femmes ne soient pas admises dans les CMC².

En février 1973, le gouvernement décida que les femmes pouvaient être admises au PFOR uniquement dans les universités. Jack Hodgins, ancien professeur du RMC, protesta auprès du Conseil consultatif, soutenant que la présence de femmes dans les CMC en perturberait moins le fonctionnement que les autorités ne le craignaient, et suggéra le lancement d'un projet-pilote. Néanmoins, le Conseil se prononça à la majorité contre l'admission des femmes³. À la Chambre des communes, George Hees* demanda au ministre de la Défense nationale si le gouvernement allait donner aux femmes les mêmes possibilités qu'aux hommes dans les CMC. Quand Richardson répondit qu'il n'était pas encore en mesure d'annoncer un plan, il se fit huer aux cris de « quelle honte! ». Un

mois plus tard, Hees demanda si la politique récemment annoncée par le gouvernement, consistant à permettre aux militaires de compléter leur formation dans les CMC, serait ouverte aux femmes. Richardson pensa apparemment qu'il s'agissait de la même question que celle précédemment soulevée par Hees, et il répondit qu'il n'avait rien à ajouter⁴. Quand la direction du Club du RMC se réunit en sa présence plus tard ce mois-là, Hees demanda que l'on tâte le terrain quant à l'admission des femmes dans les collèges. Deux cents femmes environ avaient posé leur candidature au PFOR dans les universités, et la majorité d'entre elles présentaient d'excellentes qualifications⁵. En avril, Hees réitéra sa question concernant les élèves-officiers de sexe féminin. Richardson répondit que 42 femmes militaires étaient à présent dans les universités, mais que ce n'était pas « la politique actuelle du gouvernement » que d'admettre des femmes dans les CMC. De nouveau, un bon nombre de députés crièrent que c'était « une honte ». Hees précisa: « En tant que diplômé du RMC, je puis affirmer au ministre que les femmes seraient bien accueillies dans ces collèges⁶. »

La Commission consultative découvrit que la plupart des personnes interrogées au cours de son enquête n'étaient pas favorables à l'admission des femmes dans

*George Harris Hees (n° 1976) fréquenta le RMC de 1927 à 1931, combattit pendant la Deuxième Guerre mondiale et devint major de brigade dans la 5^e brigade d'infanterie. Élu député en 1950, il fut nommé ministre des Transports en 1957 et ministre du Commerce en 1960. Il démissionna du cabinet Diefenbaker en 1963 à cause de sa politique de défense, mais fut réélu député en 1968, et devint président de la Commission permanente canado-américaine de défense de 1979 à 1983; il fut ministre des Affaires des anciens combattants de 1984 à 1988.

les collègues militaires. L'un des répondants écrivit: « Bien que les plaisirs d'une relation intime entre un homme et une femme soient souhaitables (et probablement nécessaires pour la plupart d'entre nous), je considère que ce genre de rapports doit avoir lieu ailleurs que dans les collèges militaires ou dans les mess des officiers⁷. » Cette attitude révélait une certaine phallogocratie chez les adversaires de l'admission des femmes. Une raison plus convaincante de l'exclusion des femmes de certains groupes professionnels militaires (GPM) était que beaucoup considéraient les femmes comme inaptes au combat, tant sur le plan psychologique que sur le plan physiologique, et redoutaient que les hommes n'adoptent vis-à-vis de leurs camarades de sexe féminin une attitude exagérément protectrice en situation d'urgence, ce qui risquerait de mettre tout le groupe en danger.

Certains adversaires de l'admission des femmes pensaient que les collègues militaires devaient se consacrer en priorité à préparer les élèves-officiers au combat, mais on craignait aussi que la venue de femmes détruise l'homogénéité de l'escadre des élèves-officiers et affaiblisse sa valeur en tant qu'outil de formation. Le 11 mai 1973, le général Lye transmet officiellement au QGDN le point de vue du RMC. Il dit que les règles de l'escadre des élèves-officiers avaient été conçues pour s'appliquer à de jeunes hommes: « Le RMC ne peut absolument pas envisager d'admettre des étudiants de sexe féminin, sauf dans le cas de militaires inscrits à un programme d'éducation permanente. » Les autres femmes pouvaient être orientées vers les universités dans le cadre du PFOR⁸. Le RMC était hostile à l'admission des femmes, car les CMC n'étaient pas uniquement « des universités fréquentées par des étudiants en uniforme ». Les femmes ne devraient pas être admises dans les CMC, sauf si elles étaient reconnues aptes à servir comme officiers dans les unités combattantes. Elles pouvaient être formées dans d'autres établissements, par exemple, l'Université du Manitoba, ce qui leur permettrait d'utiliser la base des Forces armées canadiennes toute proche. Le CMR considérait néanmoins que des femmes militaires devraient pouvoir s'inscrire aux CMC dans le cadre des PFUO et PFU; et Royal Roads croyait qu'elles pourraient être logées en

dehors des collèges, comme l'étaient les élèves-officiers mariés du PFU, mais qu'elles ne devraient pas être membres de l'escadre des élèves-officiers. Royal Roads ajouta qu'il ne pouvait avancer d'arguments sérieux contre de telles dispositions, mais qu'étant donné les faibles effectifs prévus à cet établissement, peut-être valait-il mieux que les femmes soient formées en dehors du système des CMC⁹. En juillet, la Commission consultative des CMC recommanda officiellement que les femmes ne soient pas admises dans les collèges des Forces canadiennes¹⁰.

En 1974, la Commission répéta cette recommandation, y ajoutant toutefois les mots « nonobstant le principe juste et moral des chances égales ». Elle ajouta aussi que « les dépenses et les perturbations [que l'arrivée des femmes causerait] étaient injustifiables et inacceptables », tout en notant que les études à distance de l'Université du Manitoba proposaient d'inclure une escadre féminine pour les femmes militaires cantonnées à Winnipeg et dans ses environs¹¹.

Le refus de considérer les femmes sur le même pied que les hommes fut contesté par certains membres des forces armées. Dans un article de la *Revue canadienne de défense*, le colonel P. Charlton* déclara que la notion de restriction quant aux possibilités d'emploi du personnel aux différents postes était « une abomination dans des forces armées », surtout avec des effectifs si peu nombreux et chargés d'autant de tâches. La politique présente consistant à interdire certains postes aux femmes devait être examinée et modifiée attentivement et continuellement, de façon à viser le but final d'une entière égalité des chances, notamment en matière d'emploi¹².

Des femmes étaient déjà présentes dans la plupart des services des forces armées, tant au Canada qu'outre-mer, et certaines faisaient partie des forces de maintien de la paix au Moyen-Orient. D'ailleurs, en 1974, les Forces armées canadiennes, suivies par celles des États-Unis,

*Le brigadier-général (commodore) P. Charlton était lieutenant d'ingénierie de la Marine royale britannique dans les années 1950. Il fut muté à la MRC. Il prit sa retraite après l'intégration.

comptaient une proportion de femmes plus élevée que les forces armées de n'importe quel autre pays développé¹³. La politique consistant à refuser aux femmes l'accès aux commissions par la voie des CMC était en contradiction avec le rôle de chef de file du Canada dans l'emploi des femmes dans les forces armées en général. Quand le Congrès des États-Unis balaya les réticences des académies militaires américaines en 1975, et vota une loi autorisant les femmes à être admises dans les trois établissements¹⁴, les autorités canadiennes comprirent que le même changement attendait le RMC. Fidèles à leur instruction militaire, qui leur commandait de résister jusqu'au bout, les adversaires de l'admission des femmes dans les CMC n'étaient pas disposés à renoncer placidement à leur point de vue.

À ce moment-là, le commandant de Royal Roads écrivit au directeur général – recrutement, éducation et instruction (DGREI), afin de lui montrer comment son collège pourrait s'adapter à l'admission des femmes. Un nombre d'élèves-officiers de sexe féminin adéquat serait nécessaire pour un soutien mutuel, dit-il, et il suggéra une proportion minimum de 10 pour cent. Les femmes seraient intégrées dans les escadrons et escadrilles actuels, elles pourraient essayer d'obtenir une place dans les équipes sportives représentant le Collège ou prendre part à des compétitions sportives féminines et seraient intégrées lors des rassemblements. Elles porteraient les mêmes uniformes que les hommes, qu'on adapterait pour elles, et seraient autorisées, au même titre que les hommes, à tenir des soirées « entre femmes »¹⁵.

Pendant l'hiver de 1977–1978, le ministre de la Défense nationale, Barnett Danson, prit une décision originale. Il décréta que deux des nominations à la Commission consultative des CMC étaient « inacceptables », et il nomma des femmes à ces deux postes: Kathleen Francœur-Hendriks* pour le Québec, M.D. Cameron** pour l'Ontario¹⁶. Il s'agissait de toute évidence d'un calcul afin de renverser l'opinion de la Commission consultative, et cette manœuvre fut couronnée de succès. Au cours de la réunion suivante, l'admission des femmes aux CMC fut le principal point à l'ordre du jour, et la Commission en délibéra à huis clos. Elle rap-



Le volleyball universitaire féminin, 1990.

pela que son conseil de direction s'était prononcé contre l'admission des femmes, mais releva que, depuis lors, le ministre avait déclaré à la télévision que celles-ci seraient acceptées dans les collèges militaires d'ici deux ans. Certains membres demandèrent s'il y avait lieu de débattre la question alors que la décision était déjà prise. Le

*Kathleen Francœur-Hendriks, diplômée de l'Université Laval, obtint sa maîtrise en administration scolaire à l'Université de l'Alberta. Après avoir été enseignante, elle travailla au ministère de l'Éducation du Québec et y devint directeur général en 1970. En 1978, elle devint sous-ministre adjointe au ministère fédéral de la Consommation et des Corporations à Ottawa; elle prit sa retraite en 1986. Elle siégea à la Commission consultative des CMC à partir de 1977 et devint présidente du comité régional du CMC en 1984. Elle prit sa retraite de la Commission en 1988.

**M. D. Cameron fut nommée à la Commission consultative en 1977 et s'en retira en 1980. Elle travailla à la Commission des allocations aux anciens combattants, à Charlottetown, Î.-P.-É., en 1979.



*Le brigadier général
J.A. Stewart, DC, commandant,
de 1980 à 1982.*

général Smith les assura qu'aucun changement de politique n'avait encore été apporté et que le QGDN étudiait toujours le dossier. Les Forces armées canadiennes étaient déjà ouvertes aux femmes de façon adéquate, alors que la question de leur entrée dans les CMC déchaînait les passions. L'argument relatif à leur rôle au combat n'était toutefois pas concluant: les CMC ne se cantonnaient pas à l'instruction des officiers destinés aux unités de combat et certains officiers de sexe masculin avaient à assumer des rôles non opérationnels. À la suite du vote récent de la Loi sur les droits de la personne, il y avait de surcroît la possibilité que les collèges soient

poursuivis pour discrimination sexuelle. Cet argument se révéla décisif en faveur de l'ouverture des CMC aux femmes. La Commission consultative fit volte-face et recommanda que les femmes soient admises dans les collèges¹⁷.

Le chef – perfectionnement du personnel (CP Per) mit alors le Conseil général des CMC au courant des événements en cours au QGDN. Le Conseil des forces armées avait été informé le 13 septembre 1978 que le CP Per et la majorité au sein des CMC souhaitaient désormais que « les femmes aient le droit de fréquenter les CMC ». Un rapport d'étude modifié recommanderait leur admission¹⁸. Le Conseil discuta du rôle des femmes dans les forces armées et de la façon de les admettre dans les CMC. Il apprit qu'une militaire allait en fait suivre les cours du RMC à l'automne, qu'un plus grand nombre d'élèves-officiers du Programme de formation universitaire (femmes officiers) (PFUFO) et du Programme de formation universitaire (femmes) (PFUF) s'inscriraient en 1979–1980 et que, en 1980, des élèves-officiers des PFOR(F) et des PFIR(F) se joindraient à elles¹⁹. La première femme à suivre un cours au RMC, le lieutenant Valerie Spencer, était un officier de la réserve qui avait été rappelé. Étudiante de deuxième cycle en études de guerre, elle était logée au mess des officiers à Barriefield, et n'était donc avec ses collègues masculins qu'en classe et à la bibliothèque.

En janvier 1979, Danson annonça publiquement son calendrier pour l'admission des femmes dans les CMC, mais ne reçut pas une « avalanche » de candidatures féminines pour l'année 1979–1980. En avril, il était prévu qu'une élève-officier du PFUFO et quinze du PFUF s'inscriraient en septembre. La Commission consultative « remarqua avec satisfaction » les mesures prises par le MDN et les collèges à propos de l'admission des femmes. Elle recommanda une publicité importante afin d'attirer le plus grand nombre possible de candidates, la distribution d'information dans les écoles secondaires et un suivi attentif du programme à ses débuts.

Le Club du RMC livra des combats d'arrière-garde. La presse se fit l'écho de prétendues attaques du ministre contre le Club, à cause de son opposition à l'admission

Recrues de l'automne 1980.



des femmes; le 14 mai 1979, le président du Club, Walter B. Tilden*, contre-attaqua. Le ministre, dit-il, avait agi avec précipitation, sans prévoir de phase expérimentale. Le fait que les femmes soient exclues des unités combattantes poserait des difficultés pratiques, et la présence de femmes serait « préjudiciable aux intérêts du Canada, des forces armées et des collèges militaires »²⁰. Une délégation du Club fut reçue par le ministre afin de défendre sa thèse; elle fut écoutée poliment, mais le ministre déclara que l'admission des femmes dans les CMC faisait désormais partie de la politique du gouvernement²¹. Le plan à long terme du MDN visait à ce que 10 pour cent des effectifs des CMC soient de sexe féminin et à ce que les femmes soient admises aux mêmes conditions que les hommes. Suivant le précédent américain, les relations sentimentales entre élèves-officiers de différentes promotions devaient être assujetties à des restrictions, surtout entre les élèves-officiers de quatrième année et ceux des années précédentes. Les collègues traiteraient le problème des grossesses cas par cas²².

Douze militaires furent admises dans les trois CMC dans le cadre du PFUF à l'automne de 1979. Comme aucune de ces femmes ne résidait sur le campus, elles n'avaient que des liens limités avec les autres élèves-officiers. En décembre, le Conseil apprit que 32 élèves-officiers des PFOR(F) et des PFIR(F) devaient entrer au RMC en 1980, 4 dans chacun des 8 escadrons. Les Forces armées canadiennes avaient conçu à leur intention un jeu complet d'uniformes, qui permettaient de respecter les traditions du RMC, mais « tenaient compte de la physiologie féminine ». Le RMC avait également effectué les modifications appropriées dans les dortoirs et les sanitaires, et avait recruté du personnel féminin²³.

Le CMR participa à l'expérience dès le début, mais l'entrée des femmes à Royal Roads fut ajournée quelque temps. Le plus décevant, en 1979, fut qu'aucun officier de sexe féminin ne posa sa candidature pour suivre les traces du lieutenant Spencer au RMC²⁴.

En tout, 215 femmes canadiennes posèrent leur candidature pour faire partie du premier groupe admis dans les CMC en 1980. Elles représentaient 17 pour cent du total des candidats au PFOR. Soixante-douze d'entre



Initiation : la course à obstacles des recrues.

elles avaient les compétences suffisantes pour se partager les trente-deux places disponibles au RMC. Soixante et onze jeunes filles, également de niveau suffisant, postulaient aux vingt et une places disponibles en année préparatoire du CMR. L'objectif était de décerner leur diplôme à 20 officiers de sexe féminin faisant partie de la promotion de 1984 du RMC. Cependant, certains détails du programme n'avaient pas encore été éclaircis.

*Walter B. Tilden (n° RR00261) fut élève-officier à Royal Roads, de 1945 à 1948. Président du Club du RMC en 1978. Il est président de Tilden Rent-a-Car et premier vice-président des Boy Scouts du Canada.



Le docteur D.E. Tilley, BSc, PhD, directeur des études et principal, de 1978 à 1984.

Ce n'est qu'à ce moment, par exemple, qu'on décida que les femmes suivraient le même programme d'entraînement physique que les hommes et qu'elles seraient conseillées par des officiers de sexe féminin des Forces canadiennes. Quant à leurs perspectives de carrière, dans le domaine de l'aviation par exemple, elles ne pouvaient être tenues à l'écart de tout rôle de combat, mais il leur était loisible de devenir pilotes d'appareils de recherche et de sauvetage²⁵. Malheureusement, les collègues militaires du Canada n'acceptaient pas, à l'époque, de candidats se destinant à ce métier.

Un autre sujet de préoccupation était que les candidates n'avaient pas réussi aussi bien que les hommes au test d'intelligence CG2. Au centre de Montréal,

40 pour cent des femmes échouèrent, contre 23 pour cent chez les hommes. Ce résultat reflétait peut-être les caractéristiques générales du groupe d'aspirants officiers, étant donné que, dans le groupe intellectuellement le plus doué, un pourcentage plus faible de femmes que d'hommes considéraient que les Forces canadiennes offraient des perspectives de carrière²⁶.

Les aspirants officiers de sexe féminin entrèrent au CMC la même année que les académies américaines remettaient, pour la première fois, des diplômes à des femmes. Cette coïncidence chronologique permettait au Canada de tirer avantage de l'expérience américaine en cette matière. Il fallait en déduire que les attitudes masculines traditionnelles étaient difficiles à changer et que la publicité sur la présence des femmes dans les collèges devait rester discrète, de peur de déchaîner la jalousie et l'intolérance des hommes. L'information la plus importante provenant des États-Unis confirma une décision déjà prise par le Canada: les hommes et les femmes devaient être traités de la même façon²⁷. En 1980, au RMC, toutes les recrues de sexe féminin réussirent l'éreintant parcours du combattant, ce qui leur fut d'un grand encouragement, bien que certaines se soient plaintes par la suite du temps qu'il leur avait fallu pour nettoyer le cambouis de leurs cheveux!

Le brigadier-général John Stewart*, qui était commandant quand les premières femmes entrèrent au RMC, attribua le succès de cette promotion à la qualité des recrues qui, pour reprendre ses propres termes, étaient un « échantillon représentatif de la société canadienne ». Elles étaient décidées à relever le défi en leur qualité de pionnières, et n'étaient pas rebutées par l'hostilité de certains de leurs camarades de sexe masculin. Il y eut des cas de harcèlement, une faute désormais passible de renvoi. L'officier des services d'alimentation du RMC, le

Des athlètes souriantes : Brigitte Vachon et Marie-Pier Cloutier, 1984.



*Le major-général John Arthur Stewart (n° 3173) fréquenta Royal Roads de 1949 à 1951 et le RMC de 1951 à 1953. Il fut formé comme pilote de l'ARC et prépara un diplôme en génie civil, de 1959 à 1962. En 1968, il devint officier du service technique, responsable des constructions métalliques à la BFC Lahr. En 1980, il fut nommé commandant du RMC. Après avoir quitté le RMC, il devint chef des projets de construction au QGDN.

capitaine Lise Berthiaume, ainsi que la première élève-officier diplômée du RMC, le lieutenant Valerie Spencer, furent détachées afin de répondre aux questions et aux problèmes des élèves-officiers de sexe féminin. Leurs services étaient inestimables pour aplanir les difficultés, à un point tel que le comité « Minerva », créé pour s'occuper de toutes les questions pouvant surgir à la suite de cette innovation, fut dissous à l'entrée de la deuxième promotion de femmes.

À la fin de l'année universitaire 1980-1981, la première à laquelle des femmes aient pris part, 30 des 32 recrues initiales faisaient encore partie du RMC et leur taux d'échec en première année était inférieur à la moyenne habituelle du Collège. Cependant, au CMR, seulement 14 des 21 femmes purent être admises à passer de l'année préparatoire à la première année. Le taux d'échec est toujours plus élevé en année préparatoire, mais les règles de la fraternisation du CMR étaient aussi plus strictes²⁸. Don Tilley*, directeur du RMC, signala que toutes les femmes inscrites au programme du Collège souhaitaient s'orienter vers l'ingénierie, mais il considérait que la moitié d'entre elles allaient probablement aboutir en arts²⁹.

En juin 1982, le Conseil général, se fondant sur l'expérience du RMC et du CMR, donna son accord afin que les plans pour accueillir des femmes à Royal Roads soient mis à exécution plus tôt que prévu³⁰. La Commission consultative avait de surcroît appris que les élèves-officiers transférés de Royal Roads en 1981 avaient une attitude très négative vis-à-vis la présence des femmes au RMC et au CMR. On supposa que la venue de recrues de sexe féminin dans leur Collège aiderait à l'avenir à modérer ces attitudes.

Cependant, en 1982, le nombre de femmes posant leur candidature aux CMC ne fut pas aussi élevé qu'en 1981³¹. L'un des problèmes résidait dans le fait qu'elles aboutissaient en arts en plus grande proportion que les hommes, et qu'il y avait dans les Forces canadiennes peu de GPM pouvant ou désirant accueillir des diplômé(e)s dans ce domaine. Une formation universitaire en arts leur donnait surtout accès à des postes en logistique (aviation), dont le nombre était limité. Il en résulta que



Le USMA et le RMC étant devenus mixtes en 1976, le week-end traditionnel RMC-USMA prit une toute autre allure. Au revoir, 7 février 1982.

*Donald Egerton Tilley combattit dans l'ARC, de 1942 à 1945. Il fut nommé professeur agrégé de physique au CMR en 1952, professeur en 1957, directeur du département en 1961, et doyen des sciences et de l'ingénierie en 1969. Nommé directeur du RMC en 1978, il prit sa retraite en 1984.



L'élève-officier commandante d'escadre, Daryl L. Tremain, première femme à occuper ce poste, hiver 1986.



L'élève-officier commandante d'escadre Susan A. Whitley, la deuxième femme à assumer le commandement et la première à commander le défilé de fin d'année. On la voit ici recevant le sabre d'honneur des mains de l'invité d'honneur, le vice-amiral H.M.D. MacNeil, CEMD adjoint, remise des diplômes, 1988.

Le brigadier général F.J. Norman, DC, commandant, de 1982 à 1985.



des jeunes femmes fort compétentes se destinant aux arts étaient écartées au bénéfice de jeunes hommes moins qualifiés voulant devenir ingénieurs. Stewart en conclut que « ce problème perdurerait tant que davantage de GPM ne seraient pas ouverts aux femmes »³². Afin que la politique observée par les Forces armées canadiennes échappe à toute accusation de discrimination, il fut également décidé que les élèves-officiers enceintes, au lieu d'être automatiquement « renvoyées », seraient gardées dans les CMC « si c'était possible »³³.

À partir de 1983, le pourcentage de candidates se stabilisa autour 17,5 pour cent. Le nombre total de candidats au PFOR s'était accru de 39 pour cent (en raison de la crise économique en cours), mais le nombre de candidates avait augmenté de 72 pour cent. Le pour-

centage de femmes dans l'ensemble des Forces canadiennes s'élevait à 7 pour cent, mais les infirmières mises à part, il était de 5 pour cent³⁴.

Les premières femmes officiers obtinrent leur diplôme du RMC en 1984. Vingt-quatre d'entre elles avaient achevé leur cours ou allaient bientôt y arriver. Le général Stewart les décrivit comme « aussi bonnes que les diplômés précédents du RMC »³⁵. Dans l'ensemble des CMC, 59 pour cent des femmes étaient dans le GPM génie électrique et 24 pour cent en logistique; 14 pour cent se destinaient à la gestion, 2 pour cent au contrôle de la circulation aérienne et 1 pour cent au contrôle des armes aériennes. Le nombre total de femmes dans les CMC s'élevait à 145, dont 11 au PFUF. Elles représentaient donc 9 pour cent de l'ensemble de l'effectif des CMC, 11 pour cent si l'on excluait Royal Roads, qui s'était joint plus tardivement au programme. Tant au RMC qu'au CMR, des femmes avaient obtenu des fonctions de commandement au sein de l'escadre à titre d'officiers de relations publiques, d'officiers d'ordinaire et d'officiers des activités sociales et récréatives. Certaines étaient chefs d'escadrons ou de section³⁶.

L'admission des femmes avait été un succès, mais on relevait encore certains cas de phallocratie. Par exemple, la promotion reçue en 1980 adopta pour slogan « LCWB » (« dernière promotion avec des couilles »), expression nettement plus injurieuse que son équivalent de West Point, qui était *Omni vir* (« rien que des hommes »). Les médias accordèrent trop d'importance aux élèves-officiers de sexe féminin pendant ces années expérimentales, surtout au début, et cela provoqua une certaine rancœur chez les hommes. Quand la première femme obtint son diplôme en 1984, le brigadier-général Frank Norman*, commandant du Collège, indiqua que l'atti-

*Le major-général Francis John Norman (n° 3572) entra à Royal Roads en 1952 et obtint son diplôme du RMC en 1956. Il devint officier au RCR, fut aide de camp du chef d'état-major général de la Défense en 1960 et en 1961, puis entra au Royal Military College of Science à Shrivenham en 1961 et en 1962. De 1982 à 1985, il fut commandant du RMC, où l'on dit qu'il connaissait chaque élève-officier, homme ou femme, par son prénom; il devint sous-ministre adjoint associé (Pol) à Ottawa, puis commandant du Collège de la Défense nationale.

tude officielle devait consister à dire: « À propos, il y a également quelques femmes diplômées³⁷. »

En 1984–1985, les Forces armées canadiennes tirèrent de cette expérience quelques conclusions préliminaires dans une étude intitulée *Emploi expérimental de femmes militaires dans des éléments et des rôles nouveaux* (SWINTER) rédigée par le Conseil de la Défense en 1979 en vue de voir s'il était justifié que les femmes soient mises à l'écart des situations de combat et des unités isolées. Des femmes choisies au sein des Forces canadiennes furent affectées qui sur un navire, qui dans des sections d'ambulance de campagne en Europe, qui dans des unités de recherche et de sauvetage aérien, et qui dans des unités isolées composées uniquement d'hommes³⁸. En 1985, sans attendre de tirer les conclusions finales de l'expérience en cours, les femmes affectées dans les unités de campagne en Europe furent remplacées par des hommes, et on cessa de recruter des femmes comme personnel navigant. Cependant, des femmes devaient continuer de travailler à bord du NCSM *Cormorant* ainsi qu'à la base arctique avancée d'Alert; d'autres pouvaient s'engager dans la recherche en communications. Depuis le 1^{er} avril, date d'entrée en vigueur de la Loi sur les droits de la personne, un recrutement sélectif fondé sur la discrimination sexuelle pouvait être illégal: il fallait donc faire preuve de prudence. Les conclusions finales tirées de l'étude SWINTER, importantes pour l'ensemble des forces armées, allaient évidemment se répercuter sur l'avenir des femmes dans les CMC³⁹.

Leur présence au RMC avait été acceptée d'une façon générale, y compris par la plupart des élèves-officiers de sexe masculin. En 1987, trois femmes avaient eu l'occasion d'agir comme commandants de l'escadre des élèves-officiers. Pendant la remise des diplômes, l'une d'entre elles, Daryl Lynne Tremain*, remporta le trophée le plus convoité du Collège, la bourse commémorative Van der Smissen-Ridout, en tant qu'élève-officier le plus remarquable n'ayant pas reçu le sabre d'honneur. (Le sabre d'honneur est en règle générale décerné automatiquement à l'élève-officier commandant d'escadre auquel est confié le commandement de la cérémonie de remise des diplômes; la bourse Van der Smis-

sen est en partie attribuée sur avis des autres membres de la promotion.) Il est intéressant de remarquer que le Van der Smissen porte le nom du grand-père de Tremain, K.H. Tremain (n° 1766)**. En 1988, Susan A. Whitley***, qui, comme Daryl Tremain, était physicienne ingénieur et avait suivi le Programme de formation (intégration à la réserve), fut la première femme à commander une cérémonie de remise de diplômes et à recevoir le sabre d'honneur. Ces deux diplômées sont d'excellents exemples de femmes modernes, bilingues et techniquement compétentes qui s'enrôlèrent dans les Forces canadiennes en passant par la filière des CMC.

Quand, en 1980, un journaliste demanda au brigadier-général de Chastelain, commandant du Collège, comment désigner ces nouvelles arrivées, celui-ci répondit incidemment « Lady Cadets »⁴⁰. Le terme de « Gentleman Cadets », affectionné par les générations précédentes, n'était plus utilisé que rarement, avec une note de nostalgie. Le terme de « Lady Cadets » fut néanmoins adopté officiellement par le successeur de Chastelain, le brigadier-général Stewart.

*Daryl Lynne Tremain (n° 15583), élève-officier de la réserve, fréquenta le RMC de 1982 à 1987 et obtint son baccalauréat d'ingénieur en physique avec mention.

**Kenneth Hadley Tremain (n° 1766) fréquenta le RMC de 1923 à 1927. Il fit deux fois partie de l'équipe de football du RMC en championnat du dominion. Il obtint un baccalauréat en génie mécanique à McGill, travailla à titre de professeur d'ingénierie de 1929 à 1939, puis s'enrôla dans l'armée canadienne et servit outre-mer ainsi qu'au Quartier général à Ottawa. En 1949, il fut nommé commandant de la base des Forces canadiennes de Petawawa et démissionna en 1951, pour poursuivre sa carrière dans les affaires.

***Susan A. Whitley (n° 16506), obtint son baccalauréat d'ingénieur en physique en 1988 et devint officier de la réserve aérienne en tant qu'ingénieur en aérospatiale.



Une université pour les Forces canadiennes

Au cours d'une réunion du Conseil général en novembre 1981, le RMC évoqua la question de savoir si le nom « collèges militaires du Canada » devait être changé en « universités militaires du Canada » : cette proposition fut vite abandonnée¹. À la réunion suivante du Conseil, le commandant du RMC, le brigadier-général J.A. Stewart, expliqua les raisons de cette suggestion et de son abandon. Il déclara que le mot « université » jouissait d'un plus grand prestige dans l'esprit des jeunes gens que le mot « collège », et qu'un changement de nom pouvait aider au recrutement. Cependant, durant la discussion qui avait eu lieu lors de la réunion précédente, il était apparu que les tracasseries juridiques et politiques qu'entraînerait le changement de nom ne valaient pas les complications qui allaient en découler. Le Conseil décida qu'au lieu de changer de nom, le mot « université » serait utilisé plus fréquemment dans la publicité des collèges². Désormais, le RMC fut souvent appelé « la principale université fédérale du Canada ». Étant donné que les CMC représentaient le seul établissement d'enseignement du genre financé par le budget fédéral, l'affirmation du RMC pouvait être justifiée, car il était désormais pourvu de la plupart des caractéristiques distinguant une université d'un collège ou d'une école militaire. L'annuaire du RMC et d'autres documents publicitaires commencèrent à le désigner comme « une université avec une différence ».

Les définitions de ces termes demandent quelques éclaircissements. Une signification accessoire du mot « collège » est « un établissement d'enseignement spécialisé, parfois orienté vers les professions libérales ou militaires, souvent destiné à un enseignement professionnel ou technique ». Dans l'usage général du vocabulaire se référant aux études supérieures, les mots

« collège » et « université » ont plusieurs sens qui se recoupent en partie et diffèrent d'un pays à l'autre. Dans l'une de ses acceptions, l'université est un établissement qui se consacre à plus de domaines du savoir et de niveaux d'études qu'un collège; dans une autre, une université se compose d'un ou de plusieurs collèges ou collèges universitaires. Une troisième acception rend compte de la notion selon laquelle une université, à la différence d'un collège, s'occupe de l'approfondissement du savoir tout autant que de sa transmission aux étudiants³.

En Amérique du Nord, on distingue de façon empirique les universités des collèges par le fait que les premières s'attendent davantage à ce que leurs professeurs fassent de la recherche, et qu'elles leur confient la mission de former des étudiants de troisième cycle qui, à leur tour, deviendront non seulement des enseignants, mais aussi des chercheurs, ou qui exerceront leur profession à un niveau plus poussé. Les professeurs d'université font de la recherche et enseignent aux étudiants de tous les cycles. Alors que la plupart des recrues des CMC ne s'intéressaient pas à ces caractéristiques, elles croyaient néanmoins qu'une université qui avait ce potentiel était plus prestigieuse qu'un collège, et préférable par le fait même. Le raisonnement de Stewart pour proposer l'utilisation du mot « université » à la place du mot « collège », dans le nom des CMC, correspondait donc à un effort en vue d'attirer de meilleurs étudiants. La multiplication des collèges préuniversitaires au Canada avait accentué la distinction entre « université » et « collège » aux yeux de beaucoup d'élèves du secondaire.

Le RMC proposa de changer le nom « collèges militaires du Canada » en « universités militaires du Canada » quelques années seulement après la campagne

menée à l'extérieur du Collège pour « rendre son M au RMC ». Cette campagne avait été fondée sur une allégation selon laquelle l'institution était devenue bien trop semblable à une université civile. Le douloureux souvenir de cette controverse a peut-être été à l'origine de l'abandon soudain de la proposition de changer de nom en 1987. Advenant un tel changement, l'emploi du singulier « université militaire du Canada » aurait été plus logique que celui du pluriel, même si cela engageait les trois CMC. Néanmoins, le RMC était déjà une université habilitée à conférer des diplômes universitaires. Le fait de changer son nom pour qu'il englobe ceux des autres collèges militaires aurait pu signifier un rabaissement de son statut.

En faisant progresser le savoir par la recherche, comme une université, le RMC pouvait offrir un service aux Forces canadiennes. Un tel service existait à la réouverture en 1948⁴, mais cette fonction n'avait alors pas été explicitée. La principale institution de recherche canadienne était, et est encore, le Conseil national de recherche du Canada (CNRC), société d'État fédérale créée en 1916, pendant la Première Guerre mondiale. Entre les deux guerres, le CNRC se consacra surtout à la recherche scientifique fondamentale de nature générale, mais la recherche liée à la défense augmenta durant les années 1930. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, elle devint même prépondérante. En 1947, les activités de laboratoire du CNRC en recherche militaire furent transférées à un nouvel organisme, le Conseil de recherche pour la Défense (CRD)⁵. Comme le CNRC, le CRD était autonome, employait des scientifiques et en subventionnait certains autres dans les universités. Avec son budget relativement restreint, le soutien qu'il pouvait fournir était extrêmement limité.

La création du CRD fut en grande partie l'œuvre du général Charles Foulkes, chef d'état-major général⁶. Celui-ci s'était au départ opposé à la réouverture du RMC, mais, une fois la décision prise, il avait informé le ministre adjoint que l'armée exigeait des professeurs du RMC que ceux-ci se livrent à des recherches de haut niveau⁷. Brooke Claxton, ministre de la Défense, confirma ce fait sept ans plus tard, dans une ré-

ponse à une question posée à la Chambre des communes⁸.

Le colonel Sawyer, dans sa détermination à mettre le RMC sur le même plan que les universités canadiennes, recruta les professeurs en fonction de leurs qualifications en recherche, outre celles qu'ils devaient posséder en enseignement. Ceux qui faisaient de la recherche, dit-il, restaient d'ordinaire plus à la page dans leur domaine, et seraient ainsi des professeurs plus utiles. Comme condition de recrutement au sein de la faculté, Sawyer exigea une liste des travaux publiés ou en voie de publication et des preuves de travaux de recherche à l'appui de toute demande de promotion. Une fois nommés, les professeurs du RMC, comme leurs collègues dans les universités, étaient laissés à peu près libres de travailler sur des sujets de leur choix. Les Forces armées canadiennes imposaient rarement des thèmes précis de recherche au RMC, de sorte qu'il n'y avait pas de corrélation étroite et méthodique entre la recherche menée au RMC et les besoins immédiats de la défense canadienne.

Quelques-uns des premiers enseignants nommés après la réouverture du Collège avaient travaillé pendant la Deuxième Guerre mondiale au CNRC ou dans d'autres organismes de recherche institués en temps de guerre⁹. Après leur nomination, ils avaient en général poursuivi leurs travaux sur des problèmes similaires dans des laboratoires improvisés dans les vieux bâtiments du Collège, comme celui de génie chimique, installé dans une vieille cave à charbon. La recherche menée au RMC était souvent plus fondamentale qu'appliquée, sans orientation particulière vers la défense. À cause des restrictions financières du gouvernement, les professeurs du RMC ne pouvaient pas profiter des subventions du CNRC, mais certains scientifiques étaient financés par le CRD. Suivant la pratique établie dans les universités, les professeurs du RMC n'étaient pas tenus de consacrer une proportion fixe de leur temps à la recherche, eu égard au temps qu'ils passaient à enseigner, mais un équilibre de 50 pour cent était considéré comme souhaitable. Bien que leurs recherches ne soient pas nécessairement orientées vers la défense à court terme, les scientifiques du RMC con-

duisaient dans bien des cas des travaux qui n'étaient pas dépourvus de valeur militaire à long terme: par exemple, dans le domaine de la physique des basses températures, de la propagation des sons, de l'utilisation de l'aluminium pour la construction de navires de surface et de sous-marins.

La mise en œuvre d'un programme de recherche scientifique et d'ingénierie au RMC était freinée par le fait que le Collège manquait d'étudiants de deuxième cycle capables de servir d'assistants à la recherche. Cette difficulté avait été en partie résolue lors des premières années du Collège par des dispositions suivant lesquelles des militaires affectés au RMC pouvaient y travailler à des sujets de thèse à présenter devant l'Université Queen's; et le CRD autorisait le RMC à utiliser ses subventions pour recruter des assistants à la recherche. Puis, en 1959, quand le RMC reçut l'autorisation de conférer des diplômes universitaires, Dacey proposa immédiatement des règlements pour l'attribution de maîtrises du RMC à des officiers d'active et à des diplômés du RMC. Il suggéra que, comme dans les universités canadiennes, les candidats aux programmes de deuxième cycle devraient posséder un baccalauréat spécialisé obtenu au minimum avec la classe II. Le Conseil de la faculté ajouta que, si le diplôme avait été obtenu depuis longtemps, les candidats devaient être soumis à un examen d'entrée. Une fois acceptés, ceux-ci devaient rester en résidence pendant au moins une année et rédiger une thèse. Les diplômés pouvaient également être attribués en fonction des cours suivis, mais, en sciences et en ingénierie, la voie préférable devait être celle d'une thèse soutenue par des cours¹⁰. En 1965, l'étude sur les effectifs faite par le ministre mentionna l'existence d'un petit programme de deuxième cycle au RMC. La même année, le chef du personnel informa le Conseil consultatif que le MDN finançait la recherche dans les CMC, mais que le montant total s'élevait seulement à 14 400 \$, dont le RMC touchait 5000 \$¹¹. Néanmoins, la liste des publications en sciences et en arts produites par le corps professoral du RMC était déjà remarquable, et celui-ci avait créé une division de la faculté pour la recherche et les études supérieures. En 1966, il y eut 12 cours de deuxième cycle

en sciences et en ingénierie, et le RMC attribua sa première maîtrise en génie mécanique au commandant d'aviation Pierre Bussières. L'année suivante, le capitaine B.D. Hunt reçut la première maîtrise ès arts et les premières maîtrises ès sciences furent décernées aux capitaines Allen James Barrett* et Paul Gordon Jefferson** en 1971. Hunt, Bussières et Barrett enseignèrent par la suite au RMC respectivement l'histoire, le génie et les mathématiques.

Au RMC, les professeurs en lettres, en sciences humaines et en sciences sociales pouvaient consacrer une partie importante de leur temps à des projets de recherche, car leur charge d'enseignement leur en laissait la possibilité. Ils n'avaient cependant guère d'appui financier, bien que le commandant ait eu un fonds modeste destiné aux imprévus, qui pouvait être utilisé pour les voyages. Jusque dans les années 1950, au moment où la Société royale du Canada et le Conseil des arts du Canada commencèrent à accorder des subventions, les chercheurs du RMC en lettres, en sciences humaines et en sciences sociales ne pouvaient se tourner vers aucun bailleur de fonds canadien. Néanmoins, les publications de la faculté du RMC étaient abondantes, autant en histoire militaire que dans d'autres domaines.

Inspirés et motivés par l'exemple de la faculté, certains diplômés du RMC d'après-guerre continuèrent leurs

*Allen James Barrett (n° 5992) fréquenta le CMR de 1959 à 1962, et le RMC de 1962 à 1964; il obtint son baccalauréat spécialisé en mathématiques et en physique. Il fut radionavigateur dans l'ARC de 1964 à 1967. Nommé chargé de cours au département de mathématiques du RMC en 1967, il obtint un doctorat en physique au Kings College, à l'Université de Londres en 1975, et fut promu professeur au département de mathématiques du RMC en 1985. Il devint doyen des arts et des sciences en 1990.

**Paul Gordon Jefferson (n° 5491) fréquenta le RMC de 1958 à 1962, puis servit dans l'ARC en tant que radionavigateur jusqu'en 1969. Il fit des études de deuxième cycle au RMC de 1969 à 1971. En 1975, il fut nommé navigateur au long cours dans le 415^e escadron. En 1976, comme capitaine dans les services de la logistique, il devint responsable de l'approvisionnement, des communications et de l'électronique, ainsi que de l'analyse des coûts au QGDN. Après sa retraite, au début des années 1980, il travailla pour Mel Defence Systems, puis pour Mitel, à Kanata, dans l'Ontario.

études ailleurs dans des domaines militaires et liés à la défense. Les officiers canadiens qui voulaient poursuivre des études de deuxième cycle en lettres, en sciences humaines et en sciences sociales dans des domaines militaires devaient fréquenter des universités américaines ou britanniques, et ils dépendaient, pour le faire, de bourses ou de subventions. Plusieurs se rendirent, par exemple, à l'Université de Londres, à l'Université Duke et à l'école de troisième cycle de la marine américaine à Monterey. En 1966, 28 élèves-officiers du PFOR, dont 16 du RMC, reçurent leur diplôme dans différents domaines et demandèrent la permission de s'inscrire en maîtrise. Quelques diplômés du RMC en sciences et en ingénierie, ayant un bon classement de sortie, furent affectés au CRD pour y poursuivre des recherches pendant un an.

Certains officiers supérieurs considéraient ces innovations comme autant d'entraves à la carrière militaire des élèves-officiers. Il fut donc décidé que la permission de repousser le service militaire obligatoire ne serait accordée que dans des cas prestigieux, comme l'obtention de bourses de la fondation Cecil Rhodes ou de la fondation Athlone, et que les élèves-officiers qui désiraient rester au CRD au-delà d'un an devraient d'abord payer leurs frais de scolarité au RMC. En 1967, 16 candidats du PFOR, dont 8 du RMC, demandèrent un congé afin de s'inscrire en maîtrise¹². Cette augmentation du nombre de jeunes officiers désireux d'interrompre leur carrière militaire afin de poursuivre leurs études, donna lieu à de nouvelles discussions au sein du corps des officiers des forces armées, à propos d'un éventuel conflit entre l'épanouissement individuel et les contraintes du service. La question fut explorée en 1971 dans un article de la *Revue canadienne de défense*, qui n'avança d'ailleurs pas de conclusions définitives¹³.

L'hypothèse selon laquelle les études de deuxième cycle et la recherche contribuaient au mieux-être de la défense n'avait d'ailleurs pas que des détracteurs au MDN. Pendant l'hiver de 1966–1967, le besoin d'un élargissement des études supérieures au département des arts du RMC se fit plus pressant quand le MDN proposa de créer des départements d'études stratégiques dans plusieurs universités civiles; le RMC avait là un intérêt vital

évident, qui pouvait être exploité au profit des militaires. En 1967, le Conseil d'enseignement discuta et approuva la proposition d'instaurer au Collège un programme d'études militaires permettant à des officiers qualifiés de faire une maîtrise ès arts. Il mentionna dans la recommandation les avantages qui en découleraient pour le ministère de la Défense nationale et pour les forces armées: le programme permettrait à des officiers de poursuivre leur formation professionnelle dans une atmosphère militaire, et la stimulation intellectuelle qui en découlerait encouragerait, dans l'ensemble des forces armées, une réflexion originale sur les problèmes de défense. La maîtrise pouvait également servir à la préparation aux collèges d'état-major et au Collège de la Défense nationale. Le commodore D.S. Boyle, directeur général des affectations et des carrières, convint que le ministère devrait recruter des officiers titulaires d'un grade universitaire supérieur¹⁴.

En histoire, en sciences politiques et en sciences économiques, le RMC projetait déjà d'établir des cours de cycle supérieur, reliés d'une façon ou d'une autre au fait militaire. Dès 1967, 18 officiers étaient inscrits en deuxième cycle au RMC, la plupart en ingénierie, bien que des cours d'études militaires soient déjà offerts sans augmentation du personnel enseignant. La gestion d'entreprise devait suivre en 1968, si l'on mettait fin au gel à l'embauche de nouveaux enseignants¹⁵.

En 1968–1969, le Conseil de perfectionnement du général Rowley remarqua que le Canada était le seul pays occidental à ne pas être doté d'un centre d'études et de recherches stratégiques. Il suggéra la création d'un centre qui serait subventionné par le gouvernement et associé à l'université des Forces armées canadiennes qu'il avait proposée; il recommanda aussi d'encourager la création de tels organismes indépendants ailleurs. Tous ces instituts, dit-il, devraient être pluridisciplinaires et comporter des aspects économiques, politiques, sociologiques, techniques et militaires. Le centre gouvernemental fonctionnerait en tant que centre de formation, de doctrine et de recherche des Forces canadiennes, mais il ne devrait être assujéti à aucune directive gouvernementale.

En annexe, Rowley précisait ses vues sur une division des études supérieures et de la recherche au sein de l'université des Forces canadiennes en gestion, qui « devait fonctionner conformément aux règlements gouvernementaux présidant au fonctionnement présent du deuxième cycle du RMC ». Rowley avait déjà remarqué que, dans d'autres pays, la recherche militaire et l'enseignement au sein des centres du gouvernement étaient généralement distincts, contrairement à ce qui se passe dans les universités. Dans cette annexe, il semblait suggérer que la recherche soit associée directement aux études supérieures. Ailleurs dans son rapport, cependant, il ne mentionnait nulle part la recherche scientifique, historique ou en ingénierie, ni d'autres études supérieures, à l'exception de la stratégie. Il est clair que le Conseil de perfectionnement des officiers (CPO) n'envisageait pas la création d'une université spécialisée en études de défense à laquelle pourrait être associé un sérieux programme d'études supérieures et de recherches¹⁶.

Quand le général Sharp fit ses vaines recommandations au cabinet en faveur de la création d'une université des Forces canadiennes, il sembla que lui non plus n'avait pas envisagé une fonction d'études supérieures et de recherches de type universitaire¹⁷. Si le RMC avait été compris dans le déménagement des collèges d'état-major et des collèges de la Défense à Ottawa, suivant l'intention initiale de Rowley, le Collège aurait automatiquement fait suivre depuis Kingston sa capacité (en plein essor) de recherche et d'enseignement supérieur. Non seulement en sciences, mais également en ingénierie, en lettres, en sciences humaines et en sciences sociales.

Tandis que le CPO préparait ses modifications révolutionnaires pour le système de perfectionnement des officiers, le soutien au programme bien établi de recherches et d'études supérieures du RMC commença à tiédir. La principale raison en était que l'augmentation du nombre d'enseignants du RMC, due à l'enseignement de la langue seconde et à la hausse du nombre d'inscriptions, avait créé un besoin plus important de financement extérieur pour la recherche, au moment même où les universités canadiennes, en pleine croissance, de-

mandaient davantage d'aide au CRD. Les sommes disponibles étaient donc en baisse. Mais il y avait une deuxième raison. Au début des années 1950, le CNRC avait de nouveau été entraîné, à cause de la détérioration des relations internationales, à accorder la priorité aux recherches dans le domaine de la défense¹⁸. Mais le Conseil du Trésor rechignait toujours à accorder au RMC des subventions du CNRC qui auraient constitué un transfert d'un ministère fédéral à un autre, sans approbation législative, de crédits déjà affectés par le Parlement: cela aurait été en contradiction avec les règles de la comptabilité publique. Le RMC se vit donc interdire l'accès à ce qui aurait pu être sa principale source de subventions de recherche, et fut contraint de se tourner plus que jamais vers le Conseil de recherche pour la Défense, organe agréé de contrôle administratif et bailleur de fonds pour toute la recherche du ministère de la Défense nationale. À partir de 1965, le RMC signala sa situation de plus en plus difficile dans les rapports annuels du Conseil consultatif.

Dès la réouverture du Collège en 1948, son administration et son corps professoral avaient tissé des relations étroites et cordiales avec le Conseil de recherche pour la Défense. Le président fondateur du CRD était Omond Solandt*, qui avait organisé la recherche opérationnelle de l'armée canadienne pendant la guerre et travaillé avec le colonel Sawyer et d'autres enseignants du RMC, aussi bien outre-mer qu'au Canada. Solandt devint l'un des quatre membres du comité des chefs d'état-major. En cette qualité, avec sa connaissance des problèmes de formation, il avait été l'un des piliers du Collège lors de ses années de conception et de création. Par la suite, il conserva un vif intérêt pour le développement du RMC et, pendant une brève période, un service du Conseil de recherche pour la Défense fut hébergé dans les locaux

*En 1943, Omond McKillop Solandt, alors étudiant en Angleterre, fut recruté pour diriger la recherche opérationnelle pour l'armée canadienne outre-mer. Il devint surintendant de la recherche opérationnelle, avec le grade de lieutenant-colonel en 1944. Il fut nommé directeur de la recherche de défense à Ottawa en 1946, et président du Conseil de recherche pour la Défense, de 1947 à 1956.

inoccupés de l'édifice MacKenzie. À partir du milieu des années 1960, en raison d'un budget relativement modeste, le CRD devint toutefois incapable, malgré sa bonne volonté, d'aider le RMC à résoudre le problème que représentait l'obtention d'un soutien efficace à la recherche.

Cette question fut longuement évoquée par la Commission consultative en 1965. A.H. Zimmerman*, qui était alors président du CRD, demanda si les CMC avaient essayé d'obtenir des fonds de l'industrie. Le colonel Sawyer répliqua qu'ils préféraient s'en abstenir, car ils souhaitaient travailler à des projets du CRD liés aux besoins de la défense et à l'avenir des forces armées. S'ils obtenaient le soutien de l'industrie, ce serait au détriment de la recherche pour les forces armées. Il ajouta que le RMC avait reçu 130 000 \$ du CRD pour ses facultés de sciences et d'ingénierie, somme qui avait contribué de façon décisive à son programme de recherche.

La Commission consultative étudia également, à sa réunion de 1965, un relevé détaillé des sommes versées par le CRD pour la recherche au RMC. Depuis 1958, le RMC avait reçu 123 subventions, pour un total de 150 330 \$. En 1965, il avait reçu 18 subventions pour un total de 22 505 \$. L'appui à la recherche des CMC représentait approximativement 10 pour cent de toutes les subventions que le CRD accordait aux universités canadiennes. De surcroît, le RMC avait accordé 15 600 \$ de subventions pour des déplacements en vue de rencontres de sociétés savantes, ce qui représentait une moyenne de 65 \$ par personne, avec un maximum de 800 \$. Dans les universités canadiennes, la subvention individuelle moyenne pour les voyages était de 165 \$. Zimmerman dit qu'il avait appris avec grand plaisir que les subventions du CRD avaient permis au RMC de conserver ses facultés de sciences et d'ingénierie, et peut-être aussi un programme modeste d'études supérieures¹⁹.

En 1967, le Conseil apprit que R.J. Uffen, nouveau directeur du CRD, avait remarqué que les CMC ne bénéficiaient d'aucun autre appui à leurs recherches que celui provenant du CRD. Il était difficile pour le CRD de répondre à des besoins considérablement accrus, atteignant désormais 400 000 \$, car son propre budget

n'avait pas été augmenté par rapport à l'année précédente. Il accordait les subventions extérieures suivant deux critères: la compétence scientifique du candidat et l'intérêt du projet pour la défense. Cette année-là, le CRD attribua ses deux premières subventions au RMC, l'une en économie et l'autre en études politiques²⁰.

Dès la confirmation que le RMC n'allait pas s'installer à Ottawa et que son bâtiment tant attendu de sciences et d'ingénierie (le complexe Sawyer) allait être construit, le besoin de financement de la recherche devint encore plus impérieux. Des membres de la Commission consultative rencontrèrent le ministre James Richardson en décembre 1972 et en février 1973; bien qu'on n'eût trouvé aucune solution, la Commission proposa la création d'un comité mixte destiné à recommander une politique de développement et de financement de la recherche au RMC²¹.

Ce comité mixte était présidé par Howard Petch** du CRD; il rendait compte à L.J. L'Heureux, président de la Commission consultative. La Commission se réunit en septembre 1973 et en janvier 1974. Son rapport préliminaire indiquait que les CMC avaient « des intérêts communs » avec les universités, ce qui les amenait à entreprendre des recherches qui avaient besoin de financement. On demandait fréquemment au CRD pourquoi il finançait dans les CMC des projets de recherche ayant peu ou pas de lien avec la défense, tandis que les demandes des universités étaient soumises à un examen plus attentif quant à l'intérêt de leurs recherches pour la défense. Le rapport conclut qu'une proportion plus élevée des recherches dans les CMC devait être consacrée aux besoins de la défense et des forces armées²².

*Adam Hartley Zimmerman Jr, formé au Collège royal de la marine du Canada de 1944 à 1946, passa six ans dans la réserve de la MRC et fut recruté par Noranda Forest Inc. en 1958, dont il devint vice-président en 1987.

**Howard E. Petch, physicien, servit dans l'ARC de 1943 à 1945; il fut directeur du Collège Hamilton de l'Université McMaster, de 1963 à 1967, vice-président aux affaires universitaires de l'Université de Waterloo de 1967 à 1968 et de 1970 à 1975; il fut président et vice-chancelier de l'Université de Victoria, en 1975.

Devant le comité mixte, le RMC fit remarquer que le CRD coiffait toute la recherche du ministère de la Défense nationale, y compris celle se déroulant au sein des CMC. À la différence des universités, le RMC n'avait accès ni aux subventions provinciales ni à celles du CNRC ou d'autres ministères fédéraux, ni à des fonds de l'industrie ou de fondations, qui étaient limitées quant à leur possibilité de financer des organismes du gouvernement fédéral. Le RMC n'avait pas non plus d'étudiants en doctorat, et seulement quelques-uns étaient en maîtrise pour aider la faculté dans ses recherches. Il était évident que le Collège souffrait d'un manque de financement. Le mémoire suggérait la création d'un comité permanent — le comité d'étude de la recherche des CMC — qui pourrait se réunir chaque année pour étudier le programme de recherche et demander un article distinct dans les engagements du MDN.

Le RMC demanda que les CMC reçoivent des fonds destinés à la recherche, sur candidature individuelle des chercheurs auprès du CRD, de la même façon dont étaient transmises les demandes des universitaires; il demanda également que l'on trouve le moyen de transférer des fonds du MDN au CNRC, de façon à ce que des professeurs des CMC puissent également obtenir des subventions de recherche du CNRC. En outre, le budget même du RMC devrait comporter des fonds explicitement alloués à la recherche, « qui fait à juste titre partie de notre budget pédagogique ». Une somme annuelle de 10 000 \$ par département fut avancée. Le mémoire du RMC concluait que, « bien que l'activité de recherche soit exigée d'un professeur des CMC [et] pèse en pratique autant que l'enseignement [pour les promotions], elle n'a pas fait l'objet d'efforts suffisants [...] en partie parce qu'elle n'a jamais été suffisamment aidée ou financée. Beaucoup de nos maîtres [à Ottawa] considèrent la recherche comme une affaire privée que l'on peut soutenir de mauvaise grâce pour rendre service, plutôt que [comme] une partie importante des devoirs d'un professeur, pour laquelle il touche son salaire²³. »

Le soutien du CRD à la recherche dans les CMC était en pratique considérablement plus élevé que ce qu'il avait été au début des années 1960. En 1969–1970, il

avait atteint 223 260 \$, mais s'était dès lors stabilisé à ce niveau, n'atteignant que 276 000 \$ en 1973–1974²⁴, à peine assez pour suivre l'inflation. Ce qui était nécessaire, c'était une déclaration claire concernant la fonction de la recherche au RMC, afin de justifier des subventions plus importantes.

Le comité Petch rédigea un rapport qui devait devenir le fondement de la politique future. Il y avait dans les CMC des recherches actives orientées vers les besoins de la défense et des forces armées, et qui comportaient un volet de sciences sociales, de lettres et de sciences humaines. Petch suggéra que la recherche collective et pluridisciplinaire soit intensifiée, qu'il y ait des programmes mixtes menés conjointement avec les universités voisines et davantage de collaboration entre les CMC, y compris des échanges de professeurs. Les projets des CMC liés à la science de la défense devaient continuer à être financés de façon individuelle, mais il devait également y avoir des subventions institutionnelles appelées subventions discrétionnaires. Le soutien initial à de nouveaux programmes majeurs devait être négocié entre le CRD et les CMC. Le programme demanderait en fin de compte un budget dépassant 500 000 \$²⁵.

En décembre 1974, une équipe du CRD visita le RMC pour déterminer des domaines de recherche (notamment en chimie et en physique), de préférence pluridisciplinaires, où les compétences des collèges pouvaient être utilisées à des recherches pour la défense. Cette visite était censée être la première d'une série. Le brigadier-général Turner, commandant du RMC, dit aux visiteurs qu'il aimerait voir la recherche du RMC suivre de façon plus étroite les besoins de la défense. L'équipe du CRD constata que la faculté du RMC désirait vivement suivre cette voie. Certains membres du corps professoral se plainquirent du fait que les projets de recherche étaient souvent définis par un officier d'état-major du MDN, et qu'avant même d'arriver à des résultats, beaucoup d'entre eux étaient déclarés dépassés. Ils demandèrent que la pertinence des thèmes de recherche soit appréciée eu égard aux besoins à long terme de la défense.

Le comité du CRD signala qu'il y avait au RMC 20 étudiants de deuxième cycle, dont 10 en génie électrique

et 3 en génie civil, les autres préparant une maîtrise ès arts. Vingt membres du personnel étaient en études supérieures. Le comité déclara que le RMC avait besoin de plus d'étudiants en études supérieures et qu'il était en mesure de les recevoir. Il suggéra que le RMC devrait renforcer encore « sa réputation internationale » en physique des basses températures en étudiant la supra-conductivité des détecteurs d'anomalies ainsi que les émissions acoustiques dans des conditions extrêmes. Il déclara également que le programme de génie électrique était solide et correspondait aux besoins des forces armées. Mais il ne put trouver aucun projet en génie chimique ou en chimie pouvant servir de noyau à un domaine de recherche unifié. La recherche en mathématiques, par exemple en informatique pour l'analyse numérique et la recherche opérationnelle, pouvait cependant être utile à la carrière d'un officier.

L'équipe du CRD recommanda également que la maîtrise ès arts en études militaires comporte une spécialisation de deuxième cycle en logistique mathématique de la conduite de la guerre et de la gestion, et que le RMC développe ses programmes de recherche opérationnelle et de gestion scientifique, alors insuffisants. Elle conclut que le rapport Petch fournissait une base solide pour l'avenir²⁶.

En avril 1975, L'Heureux rendit compte devant la Commission consultative de la mise en œuvre du rapport Petch. Il prévoyait que les fonds de recherche disponibles pour les CMC, en 1976-1977, atteindraient 600 000 \$. Dacey ajouta que la faculté des CMC pouvait demander directement des subventions, mais L'Heureux les avertit que le problème consistant à trouver l'argent nécessaire à la recherche n'était pas encore résolu²⁷.

L'avertissement de L'Heureux était un présage de ce qui s'annonçait comme de nouvelles difficultés. Pendant l'année 1975, au moyen de ce que Solandt appela un décret « secret », le gouvernement réduisit de façon spectaculaire l'importance du CRD, n'y laissant que quelques personnes destinées à conseiller le ministre de la Défense nationale en matière de politique scientifique. Une décision budgétaire prise par le sous-ministre

retira alors au CRD la responsabilité du financement de la recherche extérieure. Cette fonction fut transférée au ministère même, qui exerçait ainsi un contrôle direct sur le type de recherche qu'il appuyait²⁸. La lutte du RMC pour trouver des fonds de recherche semblait donc recommencer à la case de départ.

Au cours de la réunion de février de la Commission consultative, H. Sheffer*, chef de la recherche et du développement au MDN, fit un exposé où il décrit les nouvelles lignes de conduite pour le financement de la recherche. La Commission déclara que le montant actuel du financement était suffisant, et qu'il devrait être augmenté pour tenir compte à la fois de l'inflation et de l'accroissement du personnel, surtout celui causé par le programme bilingue et biculturel. Elle ajouta que le rapport Petch devait être mis à jour sous les auspices du chef – recherche et développement (CR Dév) – du MDN. Des fonds étaient nécessaires pour conserver le niveau universitaire du personnel et pour appuyer la recherche institutionnelle. Le ministre répondit qu'il donnait son accord d'ensemble, mais que la recherche devait être liée à la défense et ne pas être « trop générale ». La formation des officiers devait rester le souci principal du RMC²⁹.

En octobre, Dacey écrivit à Sheffer pour lui décrire l'histoire de la recherche au RMC. Il lui rappela qu'en 1947 le Collège avait été rouvert en partie pour répondre aux besoins en recherche de l'armée. Il prétendit également que les déclarations faites à la Chambre des communes, par exemple par Brooke Claxton, avaient engagé le gouvernement à appuyer la recherche dans les CMC au même titre que dans les universités. Il dit que les nominations de nouveaux enseignants francophones, qui allaient avoir lieu pendant la période de cinq ans commençant en 1976, allaient créer des besoins de fi-

*Harry Sheffer servit dans l'armée canadienne de 1942 à 1947; il fut directeur de recherche au CRD à partir de 1952, surintendant du laboratoire du CRD à Kingston de 1955 à 1957, surintendant principal de 1957 à 1967, assistant scientifique du vice-chef d'état-major de la Défense au QGRC de 1967 à 1969, président adjoint du CRD en 1969 et vice-président de 1969 à 1978.

nancement nouveaux pour appuyer leurs recherches, afin que celles-ci atteignent le même niveau que celles de leurs collègues³⁰. Au mois de mars suivant, la Commission consultative signala de nouveau au ministre le besoin d'un programme de recherche raisonnable, sélectif et, dans la mesure du possible, lié aux responsabilités d'enseignement³¹.

Le CR Dév répondit favorablement à la demande du RMC. Dans son rapport 1977-1978, le commandant déclara qu'au fil des ans, le CRD et le CR Dév avaient stimulé la recherche dans les collèges et que celle-ci s'appliquait à présent de façon plus directe à satisfaire les besoins de la défense et des forces armées. Il en donna pour exemple le fait que le génie civil avait reçu huit subventions du CRD et une du CR Dév-MDN³². Un an plus tard, le général Smith, SMA(Per), déclara que les subventions du CRD aux CMC pour 1978-1979, atteignaient 743 000 \$, ce qui représentait une augmentation de 16 à 18 pour cent par rapport à l'année précédente³³.

À la fin de 1979, quand le doyen des études supérieures et de la recherche du RMC dressa la liste des sources de financement (petites subventions du Conseil des arts du Canada, bourses du CR Dév, qui représentaient à présent la majorité du financement de la recherche au RMC, et contrats du MDN sous forme de consignation de fonds au sein du ministère), il déclara qu'en valeur réelle les subventions du CR Dév avaient été divisées par deux ces six dernières années. Elles n'avaient suivi ni l'accroissement du corps professoral, ni l'inflation, ni l'augmentation du coût de la recherche; et cela avait abouti à une importante diminution des activités de recherche du RMC. Il s'attendait à ce que seulement la moitié des demandes alors soumises soient reçues, et il indiqua qu'il y avait des difficultés à gérer les subventions du CR Dév, car celles-ci faisaient partie des crédits du ministère pour des dépenses en capital et ne pouvaient donc pas être utilisées pour payer des assistants à la recherche³⁴.

En 1979, le Conseil du Trésor fit des changements importants dans les méthodes de gestion financière applicables à ce que l'on avait pris l'habitude d'appeler les subventions du CRD. La Commission consultative de-

manda à E.J. Bobyn*, du CR Dév, de les lui expliquer. Celui-ci déclara que nombre de détails devaient encore faire l'objet de décisions³⁵. Il expliqua la nouvelle organisation de la recherche au sein du ministère de la Défense nationale (CR Dév) et releva la participation accrue de la Commission consultative, citant une liste de recommandations de cette dernière, qui avaient été mises en œuvre³⁶. La Commission recommanda à nouveau la mise à jour du rapport Petch, afin de l'adapter à la nouvelle gestion du financement de la recherche par le CR Dév³⁷.

Bobyn s'adressa de nouveau à la Commission en mars 1980. Il expliqua alors que la réorganisation par le gouvernement du financement de la recherche avait abouti à exclure les CMC des programmes de subventions universitaires et industrielles. De surcroît, le MDN avait déjà perdu le contact avec les conseils subventionnaires fédéraux et il le perdrait rapidement avec le milieu de la recherche et du développement, car les conseils subventionnaires fédéraux « ne s'occupaient pas de projets militaires et la plupart des chercheurs du MDN étaient orientés vers des questions militaires ». Néanmoins, son comité de recherche et de développement, qui évaluait les demandes de financement pour la recherche, appréciait le fait que la qualité des projets des CMC s'était améliorée. Il appuya la recommandation de la Commission demandant la mise à jour du rapport Petch. John Plant, doyen de la faculté de recherche et d'études supérieures du RMC, suggéra que les difficultés du Collège à recruter des assistants à la recherche soient résolues en créant un institut de recherche du RMC. Tilley, directeur du RMC, ajouta que son financement devait être indexé sur l'inflation³⁸.

*Edward Joseph Bobyn servit dans le Corps royal canadien des transmissions de 1943 à 1947, fut chef de la section des instruments au Centre de R & D de l'armement canadien en 1948, chef de la recherche sur les systèmes au Grand quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE), en Hollande, de 1960 à 1963, directeur général du Centre de recherche pour la défense de Valcartier de 1968 à 1972, président adjoint du CRD de 1972 à 1974, chef de la recherche et du développement au MDN de 1974 à 1983 et du Groupe de recherche pour la défense de l'OTAN de 1975 à 1983.



Le football au RMC, Les « Redmen » 1979. Mil neuf cent quatre-vingt-trois fut la dernière année de championnat pour le Collège, avant que l'on n'abandonne le football comme sport universitaire.

Bobyn annonça alors l'affectation de subventions ministérielles qui avaient été décidées par un comité pluridisciplinaire au sein duquel le RMC était représenté. Sur 60 subventions accordées aux CMC pour un total de 856 000 \$, le RMC en avait reçu 40, pour un montant de 432 300 \$. Ces subventions avaient été indexées pour 1979, mais « étaient loin d'atteindre le montant que le comité d'examen avait estimé correspondre aux besoins réels des départements de sciences, d'ingénierie et de mathématiques des CMC ». Les subventions du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG), qui avaient remplacé les subventions du CNR, avaient été augmentées, mais les membres du corps professoral des

CMC n'y avaient pas accès. L'augmentation numérique importante du personnel enseignant du RMC depuis 1975 avait entraîné une hausse de 70 pour cent au sein de la faculté de sciences et de génie civil du RMC; en outre, l'intérêt pour la recherche en sciences sociales, en lettres et en sciences humaines s'était accru. Ces deux faits signifiaient que le budget de recherche des CMC avait à présent pris un énorme retard sur celui des universités. En tant que chef du service de la recherche et du développement au MDN, Bobyn « considérait comme pleinement justifié un programme de recherche active au sein des CMC ». Il dit qu'il était très souhaitable que des recherches soient menées dans un établissement de niveau universitaire, et que la présence au Collège d'une base technologique axée sur la défense pouvait avoir des retombées intéressantes. Il ajouta que cela permettrait également d'attirer du personnel compétent^{*39}. Cette déclaration encourageante de la part du responsable du financement de la recherche des CMC arriva au moment où la situation d'ensemble de la communauté scientifique du Canada était au plus bas. Un rapport du Conseil des sciences du Canada, publié par le gouvernement en 1980, affirmait qu'à cause de la baisse des effectifs, la recherche universitaire était en danger⁴⁰.

La déclaration de Bobyn arriva au moment où le RMC était censé renforcer son programme d'études supérieures à au moins un égard. En 1978, un groupe de travail étudiant la possibilité d'un diplôme en informatique avait conclu que le RMC ne disposait pas des ressources nécessaires au lancement d'un programme complet de maîtrise, mais qu'il pouvait donner des cours pluridisciplinaires de maîtrise ès sciences en systèmes numériques par un accord entre ses départements de mathématiques et de génie électrique. Le contenu informatique pouvait être renforcé grâce à des cours à l'Université Queen's, mais dans une proportion ne dé-

^{*}Les subventions du CRSNG, qui ont remplacé celles du CNR, permettent à présent à des boursiers de doctorat de travailler au RMC s'ils le désirent. Leurs appointements leur sont payés directement et le RMC n'est pas concerné financièrement.

passant pas 40 pour cent. Il pouvait également être coordonné avec un cours informatique pour les membres de la classification AERO⁴¹.

En juin 1980, Tilley, directeur du RMC, proposa au Conseil d'enseignement un programme de deuxième cycle du RMC aboutissant à une maîtrise ès sciences en systèmes informatiques, que l'on adapterait aux besoins des forces armées. Cette proposition avait déjà été appuyée avec enthousiasme par les GPM d'ingénierie ainsi que par le QGDN, car elle portait sur des domaines situés en dehors de ce que faisaient les autres institutions. Ce programme comporterait une maîtrise en deux ans destinée à un nombre d'étudiants compris entre 12 et 16, dont la moitié se contenteraient d'un an de travail et du diplôme. Il serait mis en place pendant l'été 1981, à condition que les nouveaux équipements de traitement automatique des données soient mis à la disposition du RMC. Le Conseil approuva ce programme, à la condition expresse qu'il n'exige pas de personnel supplémentaire⁴².

Les travaux de deuxième cycle du RMC en études militaires étaient également suivis de près. Le chef – perfectionnement du personnel au QGDN avait demandé un examen élargi du programme de perfectionnement des officiers canadiens, afin de compléter des travaux d'importance majeure, comme le rapport du CPO (1968) et le séminaire du chef d'état-major de la Défense sur le caractère professionnel des forces armées (1971–1972). En 1981, le professeur Nils Örvik*, de l'Université Queen's, publia un article dans la *Revue canadienne de défense*, qui soutenait que les officiers et le personnel du ministère des Affaires extérieures avaient besoin de programmes canadiens d'études stratégiques et de sécurité nationale et internationale. Pour le moment, la demande pour un tel programme se limitait aux trois collèges militaires. Örvik proposa que ceux-ci créent un cours de baccalauréat spécialisé et pluridisciplinaire de quatre ans, un programme de maîtrise de deux ans et une option de science-ingénierie comportant une certaine dose d'études stratégiques. Un directeur des études stratégiques devrait être nommé dans chacune des « universités militaires »⁴³. Cet article attira des réponses de la part



Le prince Philip, 21 mai 1980.

de deux officiers, qui dirent que les études stratégiques ne devraient être abordées qu'au niveau du deuxième cycle et que, pour y accéder, il faudrait détenir un baccalauréat en études internationales. Ces deux officiers affirmaient que le RMC offrait déjà un programme de

*Nils Örvik, né en Norvège, servit dans l'armée norvégienne pendant la Deuxième Guerre mondiale. Il fut directeur de cours au Collège national de la défense norvégienne de 1951 à 1962 et directeur du Centre de relations internationales de l'Université Queen's de 1975 à 1985.



*Le brigadier général
W. Niemy, DC, commandant,
de 1985 à 1987.*



Le commodore
E.R.A. Murray, OMM, DC,
commandant, depuis 1987.

baccalauréat satisfaisant dans ce domaine et que la maîtrise ès arts en études militaires incluait la plupart des domaines recommandés par Örvik⁴⁴.

En décembre 1979, le programme de deuxième cycle en études militaires avait, en pratique, été examiné et adapté pour qu'il suive de plus près les besoins des forces armées; en effet, deux nouveaux cours, analyse quantitative et gouvernement et gestion publique du Canada, avaient été ajoutés. Les progrès s'étaient arrêtés là, en partie à cause des problèmes de santé du doyen James Cairns, mais surtout parce que le Conseil d'enseignement avait décidé que cette option ne devait pas représenter de coût élevé en personnel. Le brigadier-général John Stewart, commandant du RMC, demanda alors au Conseil d'enseignement quelle était la probabilité que les officiers des GPM opérationnels aient davantage accès à des études de troisième cycle. Le colonel Savard*, commandant du CMR, suggéra que le nouveau programme soit disponible en deux étapes séparées par un certain nombre d'années de service actif. Le président du Conseil dit que cette expansion pourrait être possible à partir de septembre 1981; on pourrait accueillir 22 officiers d'un grade compris entre capitaine et lieutenant-colonel, mais tous ne feraient pas leurs études au RMC⁴⁵.

En 1981, l'agrandissement des installations du RMC destinées à la recherche et aux études supérieures conduisit à un protocole d'entente signé par le directeur de l'Université Queen's et le commandant du RMC: les deux établissements allaient désormais se fournir réciproquement des cours et des services destinés aux étudiants des deuxième et troisième cycles, sans frais. L'Université convint également de servir d'intermédiaire au RMC pour le recrutement d'assistants à la recherche. Afin de reconnaître de façon plus officielle la coopération accrue entre les deux établissements de Kingston, la remise de l'anneau de fer aux nouveaux ingénieurs, qui avait traditionnellement lieu à l'Université Queen's, eut lieu au RMC le 21 mars 1983. Cette cérémonie devait désormais se faire alternativement dans chacun des établissements⁴⁶.

W. Furter, ancien professeur responsable du programme de génie chimique, devenu doyen du Collège

militaire des Forces canadiennes (division de l'éducation permanente du RMC) suggéra, en février 1983, que l'une des difficultés dans les rapports avec le QGDN à propos des problèmes de recherche était due au fait que la recherche du corps professoral du RMC n'était pas mentionnée dans les *Ordonnances et règlements royaux applicables aux collèges militaires canadiens (QR Canmilcols)*, document officiel décrivant le rôle du Collège⁴⁷. Le major-général J.A. Fox**, CP Per, convint que cette anomalie devait être corrigée. Commentant le fait que la subvention moyenne par chercheur dans les universités civiles atteignait à ce moment 30 000 \$, alors que dans les CMC elle n'était que de 20 000 \$, Fox dit qu'il fallait assurément énoncer de façon claire les principes entérinant l'existence de la recherche dans les CMC. L'Association des universités et des collèges du Canada suggéra que cette déclaration devait être brève. Néanmoins, la direction – formation professionnelle et perfectionnement répugnait à faire de la recherche un objectif des CMC et déclara que la conduite de la recherche devait être subordonnée aux ressources budgétaires disponibles⁴⁸. Ainsi, seule une brève allusion à la recherche fut ajoutée aux *Ordonnances et règlements royaux*⁴⁹.

Néanmoins, il y avait désormais au Quartier général une réelle prise de conscience du fait que la recherche n'était pas seulement un élément précieux, mais vital, du système des CMC. Le financement par le MDN était facilité par un comité permanent pour l'ingénierie et la recherche, présidé conjointement par le chef – génie et

*Le colonel Charles-Eugène Savard (n° 3759) entra au CMR en 1952 et s'en retira en 1955 pour être affecté au corps blindé. Il fut commandant du CMR de 1978 à 1981.

**Le lieutenant-général James A. Fox (n° 3818) entra à Royal Roads en 1953 et obtint son diplôme du RMC en 1957. Il fut commissionné dans les Canadian Hussars. En 1982, il fut nommé chef – perfectionnement du personnel, et en 1986, il reçut le commandement du QG de la force mobile à Saint-Hubert, au Québec. Il devint ensuite sous-ministre adjoint (personnel) et plus tard, vice-chef d'état-major de la Défense.

maintenance et par le doyen de l'ingénierie du RMC. Le chef de la construction et des immeubles à Ottawa fournissait également un appui à la recherche menée au département de génie civil du RMC. P. Hall-Humpherson, directeur – administration (soutien, instruction et formation) (DASIF), annonça une nouvelle présentation du Conseil du Trésor pour une affectation de fonds discrétionnaires qui étaient destinés à être utilisés en majorité comme subventions à la recherche en arts, et qui n'avaient pas été augmentés depuis 1985. Les hausses proposées étaient les suivantes: le RMC devait passer de 5000 \$ à 25 500 \$, le CMR, de 6250 \$ à 21 800 \$, et le RRMC, de 3150 \$ à 16 000 \$. Le directeur de Royal Roads, Eric Graham, fit remarquer que la faculté des arts avait l'impression de ne pas avoir été bien traitée dans le passé; et le directeur du CMR, Marcel Benoit*, dit que la hausse ne faisait que suivre l'augmentation du personnel depuis 1965. Le directeur du RMC, Tilley, échaudé par ses expériences passées avec le Conseil du Trésor, qui faisait des économies de bouts de chandelle, s'exclama qu'en essayant de faire monter les enchères, « nous risquerions de tout perdre »⁵⁰.

Néanmoins, le président par intérim du comité pour la recherche et le développement, D. Schofield**, fit un rapport sur la recherche quelques semaines plus tard devant la Commission consultative, déclarant que le financement total de la recherche aux CMC en 1982–1983 s'élevait à 1 375 000 \$ et que le financement total prévu en 1983–1984 s'élevait à 1 458 000 \$, ce qui représentait une augmentation de 70 pour cent par rapport à 1979–1980, où le montant avait été de 856 000 \$ seulement. Il y avait eu 67 demandes de subvention venant de 100 membres du corps professoral. Ils avaient demandé un tout petit peu moins de 2 000 000 \$. Schofield fit le commentaire suivant: « Le recrutement, ces dernières années, d'enseignants jeunes, dynamiques et bien formés, a grandement amélioré le potentiel du milieu de la recherche dans les collèges militaires, et des moyens doivent être trouvés pour encourager et stimuler ces jeunes gens de valeur⁵¹. » Dans une large mesure, l'augmentation numérique du corps professoral du RMC était due au programme de bilinguisme et de biculturalisme,



L'arrivée des recrues en 1990 : l'entraînement de base des officiers à la BEC Chilliwack a été complété avant de commencer au RMC, et les « recrues » sont déjà membres des Forces armées canadiennes lors de leur arrivée subséquente à Kingston.

et beaucoup de ces « jeunes gens brillants » étaient francophones.

En mars 1984, on déclara à la Commission consultative que « le financement total pour les programmes de recherche universitaire [dans les CMC] pour l'année financière à peine terminée s'était élevé à presque 1 500 000 \$, dont 50 pour cent environ avaient été alloués au RMC »⁵². Le total des subventions de recherche allouées aux CMC par le CR Dév en 1983–1984 était de 2 250 000 \$, dont le RMC avait touché environ 1 500 000 \$. Les sciences sociales, les lettres et les

*Marcel Benoit, professeur de physique, fut directeur et directeur des études du CMR de 1965 à 1987.

**Derek Schofield, titulaire d'un doctorat en physique de l'Université Sheffield, se lança dans la recherche de défense au Canada en 1955, en particulier dans le domaine de la lutte anti-sous-marine. De 1968 à 1976, il fut conseiller scientifique en chef du vice-chef d'état-major de la Défense, puis devint chef adjoint de la recherche et du développement (laboratoires) au MDN.



Le bouclier d'honneur du docteur Walter S. Avis PFUF : le lieutenant-commandant P. Avis présente la récompense (qui porte le nom de son père, le D^r W.S. Avis, doyen du CMFC, de 1974 à 1980) à l'élève-officier Barbara Anne Messier, lors de la remise des diplômes de 1990.

sciences humaines reçurent à peu près 3 pour cent de ce montant, les sciences 48 pour cent et l'ingénierie 49 pour cent. La part du RMC dans le financement total des CMC était proportionnellement plus élevée que celle des deux autres collèges, car le RMC était le seul à avoir une faculté d'ingénierie⁵³.

Dans le programme de recherche universitaire du MDN, l'exigence fondamentale était l'excellence. Mais le chef – recherche et développement ajouta qu'une autre exigence était de s'intéresser à des thèmes liés à la défense, ou tout au moins à la société canadienne et nord-américaine dans son ensemble. Le financement de la recherche au RMC, en sciences et en ingénierie, s'éleva à 1 836 000 \$ en 1985–1986. Ces fonds provenaient de

subventions du CR Dév du MDN, de contrats d'organismes du MDN et d'autres contrats. Un montant additionnel de 36 000 \$ fut octroyé pour la recherche en arts⁵⁴. Le RMC recevait désormais presque 2 000 000 \$ par an. Le transfert du CRD au CR Dév du MDN du financement de la recherche du RMC se révélait donc avantageux⁵⁵.

La publicité qui entourait un succès retentissant contribua à une meilleure compréhension de la valeur de la recherche au RMC. En 1980, Tilley avait expliqué à la Commission consultative que T.G. Barton*, ancien major et professeur agrégé de génie civil au RMC, faisait des recherches sur un chalumeau à plasma susceptible de détruire de façon efficace les diphényles polychlorés (DPC)⁵⁶. Ces recherches avaient été financées au début par le programme de crédits à la recherche du CR Dév, et plus tard appuyées par des fonds de développement du MDN. Barton avait disposé d'étudiants en tant qu'assistants à la recherche. En 1981, quand le ministre de l'Environnement de l'Ontario mit à sa disposition 400 000 \$ pour ses travaux, cette subvention eut un retentissement considérable qui bénéficia au RMC à cause des craintes du public concernant la pollution⁵⁷.

En plus de fournir aux Forces armées canadiennes des officiers munis de diplômes d'études supérieures, et d'entreprendre de nombreux autres projets de recherche liés à la défense, le RMC avait commencé à apporter sa contribution d'une autre façon, grâce en partie aux compétences spécialisées de son corps professoral. Il offrait des cours de courte durée aux officiers et, dans certains cas, à des fonctionnaires fédéraux. En 1977–1978, le commandant signala des cours « non militaires » de ce genre en informatique appliquée au génie aérospatial, en sécurité contre les radiations (niveau avancé) et en essais non destructifs. Il dit également que des cours semblables en gestion des ressources de défense étaient à l'étude⁵⁸.

*Thomas Gordon Barton (n° 6590) entra à Royal Roads en 1961, reçut son baccalauréat en génie au RMC en 1965 et fut commissionné dans l'ARC. Chargé de cours en génie civil en 1970, il démissionna des forces armées pour devenir professeur de génie civil en 1983.

L'année suivante, 107 officiers et employés de la fonction publique suivirent 5 cours différents de courte durée offerts par divers départements du RMC sous la direction de la division des études supérieures et de la recherche⁵⁹. Puis en 1979, à la suite des demandes pressantes du major-général Loomis*, chef des programmes au QGDN, le RMC mit sur pied un centre de gestion des ressources de défense associé au département de sciences politiques et économiques. Ce centre était dirigé par John Tredennick** et conçu pour faire de la recherche et jouer un rôle de consultant auprès du QGDN⁶⁰. Il offrait également des cours de courte durée.

En avril 1985, le Conseil des études confirma la politique du RMC à l'égard des cours de courte durée. Ces derniers devaient durer moins d'un trimestre et il fallait, pour y être admis, répondre aux conditions d'admission pour la préparation d'un baccalauréat. Il fallait donc être titulaire d'un diplôme d'études secondaires. Ces cours seraient donnés par les enseignants du RMC et il n'y aurait pas de recrutement extérieur, sauf pour des conférenciers invités. Des diplômes seraient attribués. Les crédits pour le corps professoral du RMC seraient les mêmes que pour les « équivalents » de l'Association canadienne des professeurs d'université, ou analogues à ceux-ci. Les cours de courte durée étaient considérés comme une façon peu coûteuse d'améliorer les compétences de membres du ministère et des forces armées. Ils donneraient aux enseignants du RMC une plus grande visibilité et ils augmenteraient la présence militaire dans le collège, créant ainsi une atmosphère plus militaire et permettant au MDN de mieux apprécier la contribution du RMC aux buts du MDN. Ils pouvaient également servir à augmenter les ressources du RMC pour son bénéfice ultérieur⁶¹. En 1985, le réacteur nucléaire SLOWPOKE II, d'Énergie atomique Canada, fut installé dans le laboratoire de génie chimique du RMC. Cette installation, destinée à l'enseignement et à la recherche au RMC, devait être également utilisée par différents organismes du MDN et par l'Université Queen's, laquelle contribua à une partie de son financement⁶².

L'importance accrue du programme de recherche du RMC, au milieu des années 1980, était la clé de voûte de

cet établissement universitaire fondé en 1948 et dont l'essor avait été si spectaculaire dans les années qui avaient suivi. Au cours de la bourrasque des années 1970, le RMC avait restructuré ses cours de baccalauréat pour s'assurer qu'ils répondaient aux exigences de la formation professionnelle militaire canadienne. À partir du milieu des années 1980, le Collège était devenu institutionnellement bilingue, à l'image de ce qui avait d'abord été fait au CMR. Les CMR pouvaient à présent répondre aux besoins essentiels des deux groupes linguistiques fondateurs du Canada, afin de permettre à des jeunes gens et à des jeunes femmes de participer en tant qu'officiers aux forces de défense de leur pays. De cette façon, les collègues contribuaient à la cause de l'unité nationale. Ils avaient également ouvert leurs cours aux militaires déjà en service, afin de leur donner la possibilité d'améliorer leur formation universitaire, et ils avaient ainsi augmenté le nombre d'officiers compétents. Pour tout cela, à l'exception du bilinguisme et du biculturalisme amorcés par le CMR, le RMC avait été un pionnier.

La mise en œuvre du programme d'études supérieures et de recherche, ainsi que des cours de courte durée « hors service » au RMC, révélait ce que les collègues, et notamment le RMC, étaient devenus. Le RMC est, dans la pleine acception du terme, une université pour les Forces armées canadiennes. En tant que tel, il est presque

*Le major-général Dan Gordon Loomis (n° 2861) fréquenta Royal Roads de 1948 à 1950, obtint son baccalauréat ès sciences au RMC en 1952, un autre baccalauréat ès sciences à l'Université Queen's en 1954 et une maîtrise ès arts au RMC en 1969. Il combattit pendant la guerre de Corée et fut décoré de la Croix militaire. Commandant du 1rcr à Chypre, en 1970; directeur de la planification des objectifs stratégiques au SMA(Pol) en 1972, puis commandant adjoint et chef d'état-major du contingent canadien au Viêt-nam en 1973; analyste politique spécial, SMA(Pol), chef d'état-major des opérations du commandement de la force mobile en 1974.

**John Macauley Tredennick (n° 4824) obtint au RMC, en 1965, son diplôme en économie avec mention. Commissionné dans la marine, il embarqua à bord du NCSM *Saskatchewan*. En 1976, il fut nommé professeur agrégé d'économie au RMC. En 1988, il fut sélectionné pour passer trois ans au Collège de défense de l'OTAN, à Rome.

unique: c'est une université militaire qui, avec ses deux collèges apparentés, ne se contente pas d'éduquer et de former de futurs officiers, elle rend également des services scientifiques et universitaires de haut niveau aux forces armées*. Le RMC a réalisé tous ces changements sans renoncer à son engagement de toujours: fournir des officiers professionnels bien formés, principale raison d'être de son existence, « au service du Canada ».

*L'académie militaire des forces de défense australienne est son plus proche équivalent. Elle n'a pas de collège apparenté et est complète en soi. En tant que collège affilié à l'Université de New South Wales, elle décerne des baccalauréats et des maîtrises de l'UNSW.





Hockey historique : le CMR contre Queen's, 1986.

Notes

Introduction: Formation militaire: traditions et transformations

- 1 Michael Lewis, *England's Sea Officers: The Story of the Naval Profession* (Londres: Allen & Unwin, 1948); Samuel P. Huntington, *The Soldier and the State: The Theory and Politics of Civil-Military Relations* (Cambridge: The Belknap Press, 1957); Morris Janowitz, *The Professional Soldier: A Social and Political Portrait* (Glencoe, Ill.: Free Press, 1960); Allan R. Millett, *The General: Robert Bullard and Officership in the United States Army, 1881-1925* (Westport, Conn.: Greenwood Press, 1975), 3-10.
- 2 Huntington, *The Soldier and the State*, 9-10.
- 3 Richard A. Preston, *Perspectives in the History of Military Education and Professionalism* (United States Air Force Academy, Harmon Lecture n° 22, 1980), surtout 7.
- 4 Millett, *The General*, 4-5.
- 5 Par exemple, Earl McGrath, Introduction to William E. Simons, *Liberal Education in the Service Academies* (New York: Columbia Teacher's College, 1965), xi.
- 6 Alfred T. Mahan, "The Military Rule of Obedience", *Retrospect and Prospect: Studies in International Relations, Naval and Political* (London: Sampson Low, Marston & Co, 1902), 282-3.
- 7 John W. Masland et Laurence I. Radway, *Soldiers and Scholars: Military Education and National Policy* (Princeton: Princeton University Press, 1957), 170-1, 198-9; John P. Lovell, *Neither Athens nor Sparta: The American Service Academies in Transition* (Bloomington & London: Indiana University Press, 1979), 58; Lovell, "Modernization and Growth of Service Academies", in Franklin D. Margiotta, éditeur, *The Changing World of the American Military* (Boulder, Colorado: Westview Press, 1978), 309.
- 8 Lovell, *Neither Athens nor Sparta*, 58; Lovell, "Modernization and Growth of Service Academies", Margiotta éditeur, *The Changing World*, 309.
- 9 Preston, *Perspectives*, 4-27; W.H. McNeill, *The Pursuit of Power: Technology, Armed Forces, and Society Since AD 1400* (Chicago: University of Chicago Press, 1982), 254.
- 10 Major général H.R.S. Pain, directeur de l'instruction militaire, in Michael Howard and Sir Cyril English, *Education in the Armed Forces: Report of a Seminar Held at the Royal United Services Institute for Defence Studies*, mercredi 15 novembre 1972 (London: Royal Institute for Defence Studies, 1973), 7.
- 11 Oscar Browning, *Wars of the Century and the Development of Military Science* (Philadelphie: Lippincott, 1903).
- 12 Général James M. Gavin, *War and Peace in the Space Age* (New York: Harper & Row, 1958), 34-5, 39-9.
- 13 Jonh Wilkinson, MP, Howard & English, *Report*, 3.
- 14 John C. Toomay, Richard H. Hartke, et Howard L. Elman, "Military Leadership: The Implications of Advanced Technology", in Margiotta, *Changing World*, 243-80.
- 15 Raymond Garthoff, *The Soviet Image of Future War* (Washington, DC: Public Affair Press, 1959), appendice B.
- 16 Major général G.I. Pokrovskii, *Science and Technology in Contemporary War* (New York: Praeger, 1959), 33-53, 101-2, 116.
- 17 Thomas Schelling, *Arms and Influence* (New Haven & London: Yale University Press, 1966), passim; Klaus Knorr et Oscar Morgenstern, *Science and Defense: Some Critical Thoughts on Military Research and Development* (Princeton: Center for International Studies, Policy Memoranda n° 37, 1965), 37; Klaus Knorr, *On the Uses of Military Power in the Nuclear Age* (Princeton: Princeton University Press, 1966), 172; Stanley Hoffman, *The State of War: Essays on the Theory and Practice of International Politics* (New York: Praeger, 1965), 236; Raymond Aron, *The Great Debate: Theories of Nuclear Strategy* (New York: Doubleday, 1965), 27.

- 18 William E. Simons, *Liberal Education in the Service Academies* (New York: Columbia Teachers' College, 1965), xi, 2-3.
- 19 *Ibid.*, 9.
- 20 Howard & English, *Report*, 3 (je souligne).
- 21 Andrew J. Goodpaster, "Educational Aspects of Civil-Military Relations", in Goodpaster and Samuel P. Huntington, *Civil-Military Relations* (Washington, DC: American Enterprise Institute for Public Policy Research, 1977), 34-5.
- 22 Simons, *Liberal Education*, 20-30.
- 23 Charles C. Moskos jr., "Armed Forces and American Society: Convergence or Divergence", in C.C. Moskos ed. *Public Opinion and the Military Establishment* (Beverly Hills: Sage, 1971); Moskos, "The Emergent Military: Civilianized, Traditional, or Pluralistic?" (Document de l'Inter-University Seminar on Armed Forces and Society, Chicago, mai 1972); Peter Kasurak, "Civilianization and the Military Ethos: Civil-Military Relations in Canada", *Canadian Public Administration* 25, 1 (printemps 1982): 108-29.
- 24 Lieutenant-général Sidney B. Berry, "The United States Military Academy in the 1970s and 1980s: Change Within Tradition", *Signum* 3, 2 (1976): 23,33.
- 25 Lovell, *Neither Athens nor Sparta*, 274.
- 26 Richard Gabriel et Paul Savage, *Crisis in Command: Mismanagement in the Army* (New York: Hill & Wang, 1958), 30.
- 27 Lovell, *Neither Athens nor Sparta*, 47-9; Gene M. Lyons, "Defense Policy Making", in David B. Bobrow, ed. *Components of Defense Policy* (Chicago: Rand McNally, 1956), 124-5.
- 28 *Military Review* 60, 7 (juillet 1980); lieutenant-colonel Sam Sarkesian, "Military Leadership: Time for a Change", *ibid.* (sept. 1980): 15-24.
- 29 Richard A. Preston, "Military Academies in a Changing World: Possible Consequences of the Student Protest Movement", in M.R. Van Gils, ed., *The Perceived Role of the Military* (Rotterdam: University Press, 1971), 3-18.
- 30 Oscar Grunsky, "Education and Military Commitment", *Armed Forces and Society* 6 (automne 1979): 144-5.
- 31 Simon Raven, "Perish by the Sword", *Encounter* (mai 1959): 37-39.
- 32 Lovell, *Neither Athens nor Sparta*, 244-8.
- 33 Jonh P. Lovell, "The Professional Socialization of the West Point Cadets", in Morris Janowitz, *The New Military* (New York: Wiley, 1967), 116, 119.
- 34 Edward Glick, *Soldiers, Scholars, and Society: The Social Impact of the American Military* (Pacific Palisades, Cal.: Goodyear, 1971), 104.
- 35 [Major général J.-J. Paradis], *CPD Study: Rationalization of the Canadian Military College System* (Ottawa: ministère de la Défense nationale, oct. 1976), 43-51.
- 36 Howard & English, *Report*.
- 37 Hugh Smith, ed., *Officer Education: Problems and Prospects* (Duntroon: Royal Military College, sept. 1980).
- 38 Frederick C. Thayer, eg. "AFROTC and USAFA: Time for a Change", *Air Force Magazine* (juillet 1972): 58; William J. Taylor et Donald F. Bletz, "A Case for Officer Education", *Journal of Political and Military Sociology* (automne 1974): 251-67; Roger Beaumont et William P. Snyder, "A Fusion Strategy for Pre-commissioning Training", *Journal of Political and Military Sociology* 5, 2 (automne 1977); Glick, *Soldiers, Scholars, and Society*.

1. L'ancien RMC et les nouveaux collèges des Forces canadiennes

- 1 Richard A. Preston, *Canada's RMC: A History of the Royal Military College* (Toronto: publié aux Presses de l'Université de Toronto pour le Club du RMC, 1969).
- 2 John Boyd, *Sir George Etienne Cartier: His Life and Times. A Political History of Canada from 1814 to 1873* (Toronto: Macmillan, 1914), 291.
- 3 Mackenzie à Dufferin, 5 août 1969, documents Dufferin, microfilm réel A 111, Archives nationales du Canada (NA); Preston, *Canada's RMC*, 20-47. La documentation ainsi que d'autres détails sur l'histoire du RMC d'avant-guerre sont disponibles dans *Canada's RMC* lorsque non inclus dans le présent chapitre.
- 4 G. Walker, "The Royal Military College", *RMC Review* 15 (juin 1927): 26.
- 5 Victoria, journaux parlementaires, 57/1889, 19; documents du sous-ministre, A 10346, 19 sept. 1890, RG 9, NA; Sir Arthur P. Douglas, *The Dominion of New Zealand* (London: Pitman, 1909), 278; *Army Review* 4 (oct. 1902): 331;

- Melbourne *Argus*, 30 avril 1910; Joseph E. Lee, *Duntroon: The Royal Military College of Australia*, 1911–1946 (Canberra: Australian War Memorial, 1952); Chris Coulthard-Clark, *Duntroon: The Royal Military College of Australia, 1911–1986* (Sidney: Allen & Unwin, 1986), 2–3.
- 6 Preston, *Canada's RMC*, 96.
- 7 Carl Berger, *The Sense of Power: Studies in the Ideas of Canadian Imperialism, 1867–1914* (Toronto: Presses de l'Université de Toronto, 1970).
- 8 Canada, Chambre des communes, *Debates*, 3 juillet 1895, II, 3782.
- 9 *Ibid.*, 18 avril 1896, II, 6273. Il y en aurait eu environ 218 à West Point, sur quatre classes sans redoublants. Général G.W. Cullom, *Biographical Register of the Officers and Graduates of the United States Military Academy* (Cambridge: Riverside, 1901), IV, 459–549.
- 10 *Debates*, 1895, II, 3792; 1896, II, 6762.
- 11 Preston, *Canada's RMC*, 67.
- 12 *Debates*, 1899, III, 7022–4.
- 13 Preston, *Canada's RMC*, 93, 96–7, 111, 117–19, 121, 170.
- 14 Correlli Barnett, *Britain and Her Army, 1505–1970* (New York: Morrow, 1970), 331, 333–4; comparez, Allan R. Millett, *The General: Robert Bullard and Officership in the United States Army, 1881–1925* (Westport, Conn. and London Enr.: Greenwood Press, 1975), 8–9.
- 15 Preston, *Canada's RMC*, 74, 100n, 118–19, 170n.
- 16 Canada, Chambre des communes, *Debates*, 1895, II, 3781–813; 1896, II, 6683–763.
- 17 Preston, *Canada's RMC*, 101–16, 130–49.
- 18 *Ibid.*, 177.
- 19 Richard A. Preston, *Canadian Defence Policy and the Development of the Canadian Nation, 1862–1917* (Ottawa: Association canadienne d'histoire, Cahier d'histoire n° 25, 1970), 16.
- 20 Preston, *Canada's RMC*, 200.
- 21 *Canada in the Great War, V: The Triumph of the Allies* (Toronto: United Publishers, 1920), 357.
- 22 John S. Moir, ed., *History of the Royal Canadian Corps of Signals* (Ottawa: à compte d'auteur, 1962), 1–7; Preston, *Canada's RMC*, 208.
- 23 Preston, *Canada's RMC*, 220–25.
- 24 *Ibid.*, 252.
- 25 “Attachment of RMC Cadets to Permanent Force units during their summer vacation”, MDN, QG 74/37/22, volumes 1 et 2, NA.
- 26 Du Bureau de la guerre à l'adjudant-général, MDN, août 1928, film C 4852, NA.
- 27 “Recommendations reintroduction of special and optional courses in the Final Year at RMC”, 24 juin 1937, A.G.L. McNaughton au brigadier H.H. Matthews, 13 mai 1937, 113.1009 (D5) DSH; J. Fergus Grant, “RMC Revisited”, *RMC Review* 19 (déc. 1938): 29.
- 28 Canada, Chambre des communes, *Debates*, 1937, II, 1135.
- 29 Nigel Hamilton, *Monty: The Making of a General, 1887–1945* (New York: Mc Graw Hill 1981), 501, 507, 513; David Fraser, *Alanbrooke* (New York: Atheneum 1982), 188.
- 30 James Eayrs, *In Defence of Canada: Peacemaking and Deterrence* (Toronto: Presses de l'Université de Toronto, 1972), 84.
- 31 *Ibid.*, 86.
- 32 Plan après-guerre H, 20 sept. 1945 [secret], DSH.
- 33 Preston, *Canada's RMC*, 305–7.
- 34 Colonel S.H. Dobell, “The Re-opening of the College”, in R. Guy Smith, *As You Were* (Kingston: Club du RMC, 1984), II, 214, 223; et information du lieutenant-général W.A.B. Anderson.
- 35 Brooke Claxton, « Autobiographie non publiée », NA, MG32, B5, vol. 201, volume marron 5, 985–98.
- 36 Preston, *Canada's RMC*, 321–2; NAC 1700–121/2, vol. 1, NA.
- 37 À la demande des officiers, H.L. Campbell, vice-commandant en chef des forces aériennes, aide-mémoire, 20 mars 1947, ARC, C320–103, MDN; Preston, *Canada's RMC*, 322–5.
- 38 Preston, *Canada's RMC*, 310.
- 39 Eayrs, *Peacemaking and Deterrence*, 92, citation tirée du journal intime du roi.
- 40 *Ibid.*, 96.
- 41 *Ibid.*, 110–19; Preston, *Canada's RMC*, 325; MRC, 1700, 121/1, vol. 5, MDN.

- 42 Brooke Claxton au vice-commandant en chef des forces aériennes, E.W. Stedman, 30 mai 1947, comité Stedman RR128-4, RG24.11886, NA; Claxton, "Autobiography", 988.
- 43 Comité Stedman RR1282-4.
- 44 ARC 895-70/1, MDN.
- 45 Exigences d'admission, services intercollégiaux, 112.352.009 (D27), DSH.
- 46 Cadetships, RMC et Royal Roads, 171.066 (D1) DSH.
- 47 Preston, *Canada's RMC*, 333.
- 48 NS 1280-43, RG 24.8102, NA.
- 49 Claxton, "Autobiography", 980; W.B. Sawyer, "The Present Four Year Course at the Royal Military College of Canada", *RMC Review* 32, 1951, 1-4.
- 50 MRC 2140-82/2, vol. 3, RG 24.19228, NA.
- 51 Comité de coordination pour les services des collèges canadiens, NS, 1282-14, RG 24.8122, NA.
- 52 Correspondance entre les départements d'histoire du RMC et du RR, 30 janvier/septembre 1951, 171.009, D 259, DSH.
- 53 Comité des chefs d'état-major, 27 avril 1948, DSH.
- 54 Preston, *Canada's RMC*, 330.
- 55 *Ibid.*, 331.
- 56 Procès-verbal du comité de faculté du RMC, 15 novembre 1948.
- 57 Note adressée par le Premier ministre au Club du RMC du Canada, Kingston, 30 sept. 1950, 111.009, D 1, DSH.
- 58 Herbert Fairlie Wood, *Strange Battleground: The Operations in Korea and Their Effects on the Defence Policy of Canada* (Ottawa: Queen's Printer, 1966), 206n, 217n, 219.
- 2. Du nouveau: le Programme de formation des officiers de la force régulière et le Royal Military College**
- 1 Herbert Fairlie Wood, *Strange Battleground: The Operations in Korea and Their Effects on the Defence Policy of Canada* (Ottawa: Queen's Printer, 1966), 16-19.
- 2 *Canada's Defence Programme, 1949-1950* (Ottawa: Queen's Printer, 1950), 8, 13.
- 3 *Ibid.*, 24; *Rapport du ministère de la Défense nationale pour l'année se terminant le 31 mars 1952* (Ottawa: Queen's Printer, 1952), 86, appendice 6.
- 4 *Canada's Defence Programme, 1949-1950*, 36.
- 5 De Macklin au comité de défense du cabinet, nd, ARC, s320-103, vol. 3, MDN.
- 6 Estimation basée sur les proportions données dans le programme de la Défense de 1952. *Canada's Defence Programme, 1952-1953* [Ottawa, 1953], 11.
- 7 Du G/C Ripley au CAS, 30 oct. 1947, ARC, s320-103, vol. 2, MDN.
- 8 Claxton, "Unpublished Autobiography", MG 32, B5, vol. 201, 990, NA.
- 9 Du G/C Millward au AMP, 11 janvier 1949, ARC, s320-103, vol. 2, MDN; *Canada's Defence Programme, 1952-1953*, 10-11.
- 10 Signal préliminaire avancé, de QGFA au NWACTA, 7 oct. 1950, ARC, s320-103, vol. 3, MDN; *Canada's Defence Programme, 1952-1953*, 10-11.
- 11 De Macklin au comité de défense du cabinet, nd, ARC, s320-103, vol. 3, MDN.
- 12 Comité de coordination des collèges des Forces canadiennes, 11 mai 1948, RR1282-4, RG 24.11886, NA.
- 13 Comité des collèges des Forces canadiennes, 2^e réunion, 20 oct. 1949, NS1280-53, RG 24.8102, NA.
- 14 Snow au secrétaire, CMP, 9 nov. 1949, NS1290 53, RG24.8102, NA.
- 15 Collèges des Forces canadiennes, note au CPN, exposé du RMC sur le service obligatoire dans la force active, nd, RR1280-53, RG24.8002, NA.
- 16 Comité des chefs d'état-major, 31 juillet 1950, DSH.
- 17 Claxton, "Autobiography", 989.
- 18 Comité des chefs d'état-major, 28 sept. 1950, DSH.
- 19 Collèges des Forces canadiennes — commandants et directeurs des conférences d'études, 17-18 mai 1951, RR1280-53, RG24.8120, NA.
- 20 Wood, *Strange Battleground*, 258-60.
- 21 Enrôlement des officiers, 4 oct. 1951, ARC, s320-103, vol. 4, MDN.
- 22 Comité des chefs d'état-major (CSC), 6 nov. 1951, DSH.
- 23 CEC au CAS, 20 avril 1950, ARC 895-70/1, MDN; Richard A. Preston, *Canada's RMC: A History of the Royal Military College* (Toronto: publié pour le Club du RMC par les Presses de l'Université de Toronto, 1969), 342.

- 24 *Report on Certain "Incidents" Which Occurred on Board HMC Ships ATHABASCAN, CRESCENT and MAGNIFICENT, and on Other Matters Concerning the Royal Canadian Navy* (Ottawa, oct. 1949), 51.
- 25 Major C. Falardeau pour le major-général W.H.S. Macclin, président du comité des membres du personnel (CMP), au secrétaire, comité des chefs d'état-major, 6 mars 1952, ARC, 801-100, vol. 272, MDN.
- 26 Canada, Chambre des communes, *Debates*, 20 mars et 4 avril 1952, I, 625-6, 1137. Voir Jean-Yves Gravel, « La fondation du Collège militaire royal de Saint-Jean », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 27 (sept. 1973): 257-80.
- 27 Brigadier M.P. Bogert, DGMT au VCGS, 27 mars 1952, Armée 2001-82/3, vol. 1, MDN.
- 28 Lieutenant-colonel W.S. Hunt, D org, 16 avril 1952, armée 2001-82/3, vol. 1, MDN.
- 29 Ministre de la Défense nationale, note au comité de défense du cabinet, 21 avril 1952, comités, comité des collègues des Forces canadiennes, ARC, 801-100, vol. 272, MDN.
- 30 CEC au ministre, 26 mai 1952, armée 2001-82/3, vol. 1, MDN; comité des chefs d'état-major, 13 mars 1952, DSH.
- 31 Canada, Chambre des communes, *Debates*, 12 juin 1952, III, 3149-50.
- 32 De Brooke Claxton au sous-ministre, 13 juin 1952, armée 2001-82/3, vol. 1, MDN.
- 33 PFOR, réunion spéciale du CMP sur « la mise en oeuvre d'un plan pour la formation de jeunes officiers », 13 juin 1952, points à l'ordre du jour, 113.3M3.009 (D5), DSH.
- 34 [CMP], 376^e réunion, point 12 [1952], *ibid.*
- 35 Règlements pour les collèges militaires, 1950, 112.3H1.009 (D258), DSH.
- 36 Commandant-instructeur C.H. Little et lieutenant-commandant-instructeur J.C. Mark au secrétaire, CMP, 14 janv. 1952, ARC, 801.100, vol. 272, comités, comité des collègues des Forces canadiennes, MDN; MRC, 1282-77, RG 24.8124, vol. 2, 1^{er} déc. 1951, NA.
- 37 ARC, s895-100-PFOR, *Joint Universities and Military Advisory Committee* (JUMAC) du PFOR, 9, 14, 113.3M3.009 (D5), DSH.
- 38 CMP, mandat du JSUCC, 15 oct. 1954, MRC 1282-77, vol. 2, RG24.8124, NA; décisions et conférences, bureau de direction des CMC, 13 févr. 1956, MRC 1282-5, vol. 1, RG 24.11886, NA.
- 39 PFOR, 1952, comité des membres du personnel, 14 août 1952, points à l'ordre du jour des réunions, 113.3M3.009 (D5), DSH.
- 40 Secrétaire du CMP au président, 18 janvier 1953, PFOR, 405^e réunion, CMP, ARC, 895-70/1, vol. 5, MDN.
- 41 Comité des chefs d'état-major, 13 mars 1953, DSH.
- 42 Lieutenant-général G.G. Simonds au président, chefs d'état-major, 22 déc. 1953, JSUCC, comités ARC, 801-100, vol. 472, MDN.
- 43 Foulkes aux chefs d'état-major, janvier 1954, ARC 801-100, vol. 272, MDN.
- 44 Procès-verbal du comité de faculté, 11 mars 1954, RMC.
- 45 Procès-verbal du Conseil de faculté, 18 janvier 1952, RMC.
- 46 De Blatchford, secrétaire du CMP au commandant du RMC, 15 avril 1954, DM, 2-490-82/0, DM, secrétariat 241-1300-1, MDN.
- 47 Percy Lowe, "Is ROTP a Failure?", *RMC Review* 39 (1958): 187-96; Preston, *Canada's RMC*, 343-4.

3. Un cours d'instruction militaire de deux ans ou un diplôme universitaire?

- 1 Renseignements fournis par le vice-maréchal de l'air Bradshaw.
- 2 Wilson Smith, 10 oct. 1957, ORG et EST.CSCs, QG 2001-82/3, MDN.
- 3 Réunion spéciale JSUCC-RMC, 23-24 novembre 1954, JSUCC, 28 oct. 1954, RR1282-4, RG 24.11886, NA; procès-verbaux JSUCC, 21 nov., 5 déc. 1955, 9 janv. 1956, 113.3M3 (D2) DSH; Conseil de faculté, 10 févr. 1956, RMC.
- 4 Rapport de Fisher et Tedman, oct. 1954, dossiers administratifs des officiers du RMC, plans de développement, 1954.
- 5 Renseignements fournis par le vice-maréchal de l'air Bradshaw.
- 6 Conseil de faculté, suivi du 11 nov. 1956.
- 7 Comité de faculté, 8-9 mars 1957, ARC 895/70/0, vol. 2, MDN.
- 8 Conseil de faculté, 18 avril 1952.
- 9 RMC, correspondance et commentaires sur les horaires, 25 oct. 1948, 171.009 (D 528), DSH.

- 10 *Ibid.*, sept. 1948, août 1950, 171.009 (D 528) DSH.
- 11 Comité de faculté, 5 janvier 1954.
- 12 Note du directeur des études à tout le personnel, 13 oct. 1953, Conseil de faculté, 6 oct. 1953, RMC.
- 13 Conseil de faculté, 9 janvier 1955.
- 14 MG 32, B5, vol. 201, 994, NA.
- 15 Conseil de faculté, 23 oct. 1953, et appendices.
- 16 *Commandant's Report*, 1948–53, 9.01/1; 1953–4, 8.08.
- 17 Comité de faculté, 4 nov. 1954.
- 18 *Ibid.*, 28 oct. 1955.
- 19 ARC, 895–100–PFOR (513, CMP, 19 mai 1955), MDN.
- 20 Conseil de faculté, 10 février 1956.
- 21 JSUCC, 17 oct. 1955, RG 24.11886, NA.
- 22 Conseil de faculté, 10 février 1956.
- 23 Procès-verbal du JSUCC, 14 déc. 1955, 113.3M3.003 (D 2) DSH; comité de faculté, 28 oct. 1955.
- 24 Comité consultatif, 1955, RR1282–5, RG 24.11886, NA.
- 25 Comité de faculté, 3 janvier 1957.
- 26 Conseil de faculté, 4 janvier 1957; *Commandant's Report*, 1953–1954, 1955–1956.
- 27 Comité consultatif, 9 mars 1957, DFPP.
- 28 Rapport du comité *ad hoc* sur PFOR [comité Landymore], déc. 1957, RMC, Librairie Massey.
- 29 Comité consultatif, 1958, DFPP.
- 30 Comité des chefs d'état-major, réunion spéciale, 20 janvier 1958, Librairie Massey, RMC.
- 31 Comité de faculté, 3 janvier 1958.
- 32 JSUCC 24/58, 19 juin 1958, 113.3M3.009 (D 4), DSH.
- 33 Rencontre des commandants avec le CMP, 9 déc. 1958, procès-verbal, JSUCC, RR1282–7, RG24.8124, NA.
- 34 Comité de faculté, 10 déc. 1958.
- 35 Comité consultatif, 10 déc. 1958, DFPP.
- 36 Conseil de faculté, 31 janvier 1953.
- 37 Richard A. Preston, *Canada's RMC: A History of the Royal Military College* (Toronto: publié pour le Club du RMC par les Presses de l'Université de Toronto, 1969), 347.
- 38 Copie du AGI, 4 nov. 1953 en date du 17 déc. 1953, Conseil de faculté, 31 janvier, 10 mars 1953.
- 39 418^e réunion du CMP [1952], 113.3M3.009 (D 5), DSH.
- 40 Conseil de faculté, suivi 282 du 13 avril 1953.
- 41 *Ibid.*, 23 oct. 1953 et appendices.
- 42 Assemblée législative de l'Ontario, *Debates*, 9 mars 1954.
- 43 Établissements d'éducation de la Défense nationale, membres du corps professoral, 10 juin 1957, appendice 1, 2140–82/0, RG 24.19227, NA.
- 44 Conseil de faculté, 21 nov. 1955; de Bradshaw au chef du secrétariat du MDN, 23 nov. 1955, DM 2–490–82/0–1, MDN.
- 45 Conseil de faculté, 26 avril, 26 mai 1954 et point 352; *Commandant's Report*, 1955–1957, 8.02/2.
- 46 *Queen's Regulations*, 1957, appendice X, 2.10; 2.11.
- 47 Comité consultatif du CSC, 1^{re} réunion, RMC, 31 janvier, 1^{er} février 1955, DFPP.
- 48 Conseil de faculté, 15 février 1957; comité consultatif, 23 nov. 1955, RR1282–4, RG 24.11886, NA.
- 49 Conseil de faculté, 15 février 1957, appendice; JSUCC, 15 nov. 1956, 113.3M3 (D 2) DSH; "The Report of the Ad Hoc Committee on RCN Personnel Structure (1957)" (Tisdall Report), DSH.
- 50 Conseil de faculté, 15 février 1957; comité consultatif, 23 nov. 1955, RR1282–4, RG 24.11886, NA.
- 51 Procès-verbal du comité consultatif des collèges militaires canadiens, 9 mars 1957, DM 2–490–82/0–1.
- 52 Rapport du comité *ad hoc* sur le PFOR, JSUCC 7/58, 13 février 1958, 113/3M3.009 (D 4), DSH.
- 53 Procès-verbal du JSUCC, 9 déc. 1958, RR1282–2, RG 24.8124, NA.
- 54 Rapport d'un comité *ad hoc* sur les programmes d'études supérieures, 17 février 1959, Conseil de faculté, 1^{er} avril 1959.
- 55 Preston, *Canada's RMC*, 399–400.
- 56 DIM, exposé sur les collèges militaires canadiens, 27 avril 1960, armée 3245–82/0, MDN; A.S. Duncan, secrétaire du Conseil de la Défense, 28 avril 1960, président, chefs d'état-major Yellow File, « collèges militaires canadiens et comité consultatif », vol. 1, DSH.
- 57 Renseignements fournis par le commodore W.P. Hayes.
- 58 Comité consultatif, 1973, point VII A, DFPP.
- 59 Conseil de faculté, 10 nov. 1952.

- 60 *Commandant's Report*, 1951–5, 8.04/6.
- 61 *Ibid.*, 1956–1957, 8.02/1.
- 62 Richard A. Preston, Sydney F. Wise et Herman O. Werner, *Men in Arms: A History of Warfare and its Interrelationships with Western Society* (New York: Praeger 1959; 5^e édition, New York: Holt, Rinehard & Winston, 1991).
- 63 Conseil de faculté, 16 sept. 1954.
- 64 JSUCC, réunion spéciale, 28 oct. 1954, RR1282–4, RG24.11886, NA.
- 65 Bradshaw au secrétaire en chef, 5 oct. 1956, 895/70/2, vol. 2, MDN.
- 66 Conseil de faculté, 15 sept. 1953.
- 67 Procès-verbal d'une réunion spéciale du CMP et des commandants des collèges militaires, 9 déc. 1958, RR1281–2, RG 24.8124, NA.
- 68 Procès-verbal, réunion du JSUCC, 28 mai 1956, 113.3M3 (D 2), DSH.
- 69 Conseil de faculté, 5 février 1957.
- 70 Procès-verbal, JSUCC, 4 juillet 1956, 113.3M3.009 (D 4), DSH.
- 71 *Commandant's Report*, 1958–9, appendice B.
- 72 Neil McArthur, "The Canadian Military Colleges", *Canadian Geographic Journal* 77,3 (sept. 1968): 106.
- 73 Bradshaw, "Problems of Being a Military College", partie II, appendice, 20 mai 1955, 2140–82/2, vol. 6, Établissements, RMC, RG 24.19228, NA.
- 74 ISEC, 18 mars 1955, ARC 895/70/2, vol. 1, MDN.
- 75 Kitching au secrétaire, comité des vice-chefs d'état-major, 3 janvier 1957, QG, 2001/82/2, vol. 1, MDN.
- 76 *Queen's Regulations*, 1957, appendice, 2.03 (3).
- 77 Renseignements fournis par le vice-maréchal de l'air Bradshaw.
4. **Sous la houlette du directeur du Programme de formation des officiers de la force régulière**
- 1 Président des chefs d'état-major Yellow File, « Collèges militaires canadiens et comité consultatif », vol. 1, QG 2–170–2131, 6 janvier 1959, DSH.
- 2 *Commandant's Report*, 1957–1958.
- 3 Richard A. Preston, "Board Pennants on Point Frederick", *Ontario History* 50 (1958): 81–90, et *RMC Review* 39 (1958): 165–77.
- 4 Du commodore D.W. Piers au vice-commandant, 2 déc. 1958, procès-verbal du comité de faculté du RMC, 10 février 1959, appendice.
- 5 *Commandant's Report*, 1957–1958.
- 6 Piers au vice-commandant, 2 déc. 1958; comité de faculté, 10 février 1959, RMC.
- 7 Comité de faculté, 1^{re} (sic) réunion, 10 février 1959, appendice C.
- 8 Comité de faculté, 10 février 1959, appendice A; procès-verbal du Conseil de faculté du RMC, 29 février 1959.
- 9 Comité de faculté, 5 mai 1959.
- 10 *Commandant's Report*, 1959060; Conseil de faculté, 7 mars 1962.
- 11 Comité de faculté, 1^{er} juin, 28 sept. 1960.
- 12 Comité de faculté, 23 nov. 1959, 30 nov. 1960.
- 13 Armée 2001/82/0, vol. 2, 29 juillet 1959, MDN.
- 14 Ordre du DPFOR, n° 5, 29 juillet 1959, armée 2001/82/0, vol. 2, MDN.
- 15 Commodore Piers au comité consultatif, 30 juin 1960, documents du contre-amiral Piers; Richard A. Preston, *Canada's RMC: A History of the Royal Military College* (Toronto: publié pour le Club du MRC du Canada par les Presses de l'Université de Toronto, 1969), 330; comité des chefs d'état-major, 27 avril 1948, ARC 895/70/2, vol. 1, MDN.
- 16 JSUCC, 10 avril 1958, 113.3M3.009 (D 14), DSH.
- 17 ISEC, 16 juin 1964, ARC 895/70/2, vol. 3, MDN.
- 18 CMP, Responsibility for Canservcol Policy, 27 janvier 1955, ARC 895/70/2, vol. 1, MDN.
- 19 Brigadier-général W.A.B. Anderson, rapport de fin de vérification, *Commandant's Report*, 1961–1962, addenda.
- 20 Notes de références, Joint Universities Military Advisory Committee (JUMAC), nd, ARC 895/100–PFOR, JSUCC, 13 février 1958, 113.3M3.003, DSH; JSUCC, 26 sept. 1958, 113.3M3.009 DSH; procès-verbal du JSUCC, 5 janvier 1959, RR1282–2, RG 24.8124, NA.
- 21 W/C J.A. Stephens au AMP, 3 juin 1958, ARC 895–100–PFOR, MDN.
- 22 JSUCC, 13 février 1958, 113.3M3.009 (D 4) DSH.

- 23 Piers à Duncan, 22 juillet 1958, RMC 1625-1, documents de Piers; salaires de la faculté du RMC, *Commandant's Report*, 1957-1958, appendice A.
- 24 JSUCC, procès-verbal d'une réunion spéciale du CMP et des commandants des collèges militaires, 9 déc. 1958, RR1282-2, RG 24.8124, NA.
- 25 *Statutes of Ontario*, 1959, c.131.
- 26 *Commandant's Report*, 1958-1959; message du président, *Newsletter* du Club du RMC, 30 janvier 1959.
- 27 Conseil de faculté, 26 janvier 1959.
- 28 Comité de faculté, 13 oct. 1969.
- 29 Conseil de faculté, 21 oct. 1959.
- 30 *Commandant's Report*, 1963-1964.
- 31 Message du président, *Newsletter* du Club du RMC, 30 janvier 1959.
- 32 Canada, Chambre des communes, *Debates*, 1958, 1510, 1636.
- 33 Douglas Fisher, MP, à Arthur Smith, président, comité d'évaluation, 7 juillet 1957, demandes ministérielles, général, CMP 1540-1, MDN; Smith à Pearkes, 8 juillet 1958, *ibid.*; F.R. Miller, sous-ministre, au brigadier Rothschild, 10 juillet 1958, *ibid.*; Duncan au commodore Piers, 11 juillet 1958, *ibid.*; Piers à Duncan, 22 juillet 1958, documents de Piers.
- 34 Chambre des communes, *Debates*, 1959, 3610-11.
- 35 Comité consultatif, 1960, 1961, DFPP.
- 36 Canada, *Royal Commission on Government Organization*, 3 déc. 1962, III, 165-6.
- 37 Commodore H.V.W. Groos, DPFOR, « Rapport de la Commission Glassco », 15 janvier 1963, président, chefs de l'état-major Yellow File. Collèges militaires canadiens et comité consultatif, vol. 2, mai 1960 - nov. 1963, DSH.
- 38 [CDEE] au président, comité des chefs d'état-major, 21 mai 1963, « Analyse du rapport de la Commission Glassco », PFOR241-17, Comité consultatif des CSC, 8-9 nov. 1963, DFPP.
- 39 Comité consultatif, 1960, DFPP.
- 40 *Ibid.*, 1963; du commodore H.V.W. Groos aux chefs d'état-major, 21 mai 1963, *ibid.*
- 41 Chambre des communes, *Debates*, 1963, 5 déc. 1963, 5454.
- 42 Comité consultatif, 1963, DFPP.
- 43 Chambre des communes, *Debates*, 1963, 5 déc. 1963, 5454.
- 44 A.J.G.D. de Chastelain, "Canada's Germany Brigade", R. Guy Smith, ed., *As You Were* [Kingston]: Club du RMC, 1984, 320-3.
- 45 *Commandant's Report*, 1963-1964, 9.01; *ibid.*, 1963-1964, 9.01.
- 46 *Ibid.*, 1958-1959, 2.01; *ibid.*, 1961-1962, 2.01.
- 47 Commodore D.W. Piers, "Commandant's Annual Report: General Conclusions and Recommendations, 30 juin 1960", documents de Piers.
- 48 Renseignements fournis par le lieutenant-général W.A.B. Anderson.
- 49 *Commandant's Report*, 1952-1953, paragraphe 5; *ibid.*, 1958-1959, 4.02/1-7,9,9159-60, 4.01.
- 50 Message du président, *Newsletter* du Club du RMC (été 1966).
- 51 *Commandant's Report*, 1963-1964, 8.01, 18.
- 52 Message du président, *Newsletter* du Club du RMC, déc. 1965.
- 53 Lieutenant-général W.A.G. Anderson, "Address to the Senior Staff and Cadet Wing", 20 mars 1961, *RMC Review* 43, 1962, 138-41.
- 54 Renseignements fournis par le lieutenant-général Anderson.
- 55 *Commandant's Report*, 1961-1962, addenda A, conclusions et recommandations (édition non reliée).
- 56 Renseignements fournis par le major-général G.H. Spencer: *Commandant's Report*, 1961-1962, addenda A (édition non reliée).
- 57 *Commandant's Report*, 1962-1963, 6.01.
- 58 Chambre des communes, comité spécial sur la Défense, *Interim Report*, 20 déc. 1963, 9-11.
- 59 *Commandant's Report*, 1961-1962, annexe D jusqu'au chapitre 11.
- 60 Chambre des communes, *Reports of the Special Committee on Defence Expenditures Session, 1964-1965*, 15, tableau 2.
- 61 *Snowy Owl*, 1962-1963, 3.

5. Problèmes d'effectifs et d'intégration

- 1 David P. Burke, "The Unification of the Armed Forces", *Revue internationale d'histoire militaire* 51, 1982, 307, et

- "Armed Forces Unification in Canada", non publié, séminaire inter-universitaire sur les forces armées et la société, Chicago, 21-23 oct. 1983.
- 2 Desmond Morton, *Canada and War* (Toronto: Butterworth, 1981), 169, 192-7; J. Eayrs, *In Defence of Canada*, vol. 3: *Peacemaking and Deterrence* (Toronto: Presses de l'Université de Toronto, 1972), 3-16.
 - 3 Richard G. Ross, *A Paradigm in Defence Organization: Unification of the Canadian Armed Forces* (Fort Lee, Virginia: United States Army Logistics Management Center, 1968); Vernon J. Kronenberg, *All Together Now: The Organization of the Department of National Defence in Canada, 1964-1972* (Toronto: Institut canadien des affaires internationales, Wellesley Papers n° 2, 1973).
 - 4 *Newsletter* du Club du RMC, nov. 1982, février, mars, août, nov. 1983, févr. 1984. L'histoire concernant l'allusion de Winston Churchill au commodore de l'air Birchall a été tirée d'une copie d'une lettre du Premier ministre L.B. Pearson à Birchall lui-même, le 7 juillet 1967, et imprimée en *ibid.*, août 1967.
 - 5 Comité consultatif, 1965, DFPP; *Commandant's Report*, 1963-1964, addenda A et annexe A. Cet addenda n'est pas relié au rapport tel que distribué. On peut en trouver une copie avec un exemplaire non relié du rapport à la Librairie Massey.
 - 6 Chambre des communes, *Interim Report of the Special Committee on Defence* (20 déc. 1963); *Reports of the Special Committee on Defence* (session 1964-1965), tableau 1, 14.
 - 7 *Reports of the Special Committee on Defence* (1964-1965), tableau 2, 15.
 - 8 *Ibid.*, 13-17.
 - 9 Commodore W.M. Landymore, "Report of the Personnel Structure Review Team", juin 1964, 75-7, DSH.
 - 10 De Spencer au DPFOR, 19 mars, 24 avril 1963, Org et Est, CSCs, ARC 895-70/2, vol. 2, MDN.
 - 11 Renseignements fournis par le commodore de l'air Birchall.
 - 12 Rapport d'étude du ministère de la Main-d'œuvre, mai 1963, 75/519, DSH.
 - 13 Voir note 5 ci-dessus.
 - 14 Morton, *Canada and War*, 178-99.
 - 15 Comité consultatif, 1963, point 40, DFPP.
 - 16 Procès-verbaux du comité de faculté, appendice B du procès-verbal 900, RMC; document n° 2 par le directeur des études, RMC, Conseil éducatif, 5 juillet 1966, DFPP.
 - 17 Allocution du ministre, comité consultatif, 1961, DFPP; Conseil de faculté, 6 nov. 1968, RMC; brigadier-général Spencer, directeur général — recrutement, éducation et instruction, comité consultatif, 12/13 nov. 1965, DFPP.
 - 18 Morton, *Canada and War*, 174-7.
 - 19 *Newsletter* du Club du RMC, mars 1965.
 - 20 *Ibid.*, été 1966; comité consultatif, 1967, DFPP et DM 1150-110/C 53-67, MDN.
 - 21 Engagement du PFOR à servir, comité consultatif, 1963, DFPP; allocution du ministre, comité consultatif, 1965, DFPP.
 - 22 Comité consultatif des CMC, 1965, allocution du directeur des élèves-officiers, DFPP; comité consultatif, 1967, 1968, allocutions du DGPII, commodore Leir, DFPP.
 - 23 De Groos aux chefs d'état-major, analyse du rapport de la Commission Glassco, 21 mai 1963, comité consultatif 1963, DFPP; Canada, Chambre des communes, *Debates*, 5 déc. 1963, 5454.
 - 24 Comité de faculté, 13 janvier 1965; Conseil de faculté, 13 janvier, 7 avril 1965; Conseil de faculté, 1966, annexe B au procès-verbal 1753, 21 déc. 1966.
 - 25 Comité de faculté, 13 janvier, 7 avril 1965; *ibid.*, directeur des études du RMC, "Pass Arts and Pass Science Courses in the First Year", 14 janvier 1965; Conseil de faculté, 12 janvier 1965, 21 janvier 1966, 9 juin 1967, 12 avril 1969, Conseil éducatif, 5 juillet 1966, RMC, document n° 2, DFPP; *ibid.*, juin 1968.
 - 26 Conseil de faculté, 17 juin 1968.
 - 27 Comité consultatif, 1965, DM 1150-110/C53-65, MDN.
 - 28 Comité consultatif, 1967, DFPP.
 - 29 Conseil de faculté, 5 juin 1964.
 - 30 *Ibid.*, 20 juillet 1966.
 - 31 Voir Charles C. Moskos, éditeur, *Public Opinion and the Military Establishment* (Beverly Hills: Sage 1971), et particulièrement Laurence I. Radway, "Military Education and Civilian Values", 9-30, où la primauté du RMC pour l'enseignement spécialisé est inscrite deux fois avec approbation (ii, 18).
 - 32 Conseil de faculté, 20 juillet 1966.

- 33 A.D. Chant, "The State of the Union: The RMC moral Crisis Revisited", *The Marker*, mars 1967, 7.
- 34 A/M E.M. Reyno au CEMD, 6 mars 1967, CEMD Yellow Files, Collèges militaires canadiens, DSH.
- 35 Allard à Reyno, 13 mars 1967, *ibid.*
- 36 Conseil de faculté, 3 mai 1967.
- 37 Major-général George Spencer au major-général Bruce F. MacDonald, 24 mai 1967, Spencer MS.
- 38 Comité de faculté, 4 mars 1963.
- 39 Comité consultatif, 1967, DM 1150-110/C53-67, MDN; Neil McArthur, "The Canadian Military Colleges", *Canadian Geographic Journal* 77,3, sept. 1968, 94-101.
- 40 Conseil éducatif, janvier 1967, DFPP.
- 41 Comité consultatif, 1967, DM 1150-110/C53-67, MDN.
- 42 *Ibid.*
- 43 *Ibid.*
- 44 *Ibid.*
- 45 *Ibid.*
- 46 Comité de faculté, 4 mars 1963.
- 47 Conseil général, 9 juin 1965, DFPP.
- 48 Comité consultatif, 1968, DFPP.
- 49 *Newsletter* du Club du RMC, mai 1967.
- 50 Lieutenant-colonel P.T. Nation, directeur — administration, à Gordon S. Adamson et associés, 22 août 1967, RMC 7605-1.
- 51 RMC 7605-1, 7, 26 avril et 29 sept. 1965; nd; et 4, 5, 8 mai 1966.
- 6. Unification, conseil de perfectionnement des officiers et formation professionnelle**
- 1 Vernon J. Kronenberg, *All Together Now: The Organization of the Department of National Defence in Canada, 1964-1972* (Toronto: Institut canadien des affaires internationales, document Wellesley n° 2, 1973), 68-65; David P. Burke, "Hellyer and Landymore: The Unification of the Canadian Armed Forces and an Admiral's Revolt", *American Review of Canadian Studies* 8 (automne 1978) et "The Unification of the Armed Forces", *Revue internationale d'histoire militaire* 51, 1982, 302-27.
- 2 *Newsletter* du Club du RMC, févr. 1968.
- 3 ARC 895/80/2, vol. 3, 18 juin 1964, MDN.
- 4 Comité consultatif des collèges militaires canadiens, 27 nov. 1968, DFPP.
- 5 *Commandant's Report*, 1967-1968, 10; capitaine de groupe, G.R. Truemmer, directeur — Recrutement, DM 1150-110/C53-67, comité consultatif des CMC, 1968, DFPP.
- 6 Commandant du RMC au comité consultatif, 1967, DM 1150-110/C53-67, MDN.
- 7 Capitaine C.E. Durant à E.C. Russell, 20 nov. 1968, comité consultatif, DM 1150-110/C53-68, MDN.
- 8 Capitaine de groupe G.R. Truemmer, 4 oct. 1967, DM 1150-110/C53-67, MDN.
- 9 Rapport général suggéré par le directeur de la formation au comité consultatif, 17 nov. 1967, *ibid.*
- 10 Commandant du RMC au comité consultatif, 1967, *ibid.*
- 11 Comité consultatif, 1968, DFPP.
- 12 *Newsletter* du Club du RMC, nov. 1968.
- 13 Conseil de faculté, 4 déc. 1963, n° 1423.
- 14 *Commandant's Report*, 1967-1968, 7; comité consultatif, 1968, DFPP.
- 15 Comité de faculté, 7 oct. 1968.
- 16 Comité consultatif, 1968, DFPP.
- 17 Conseil général, juin 1968, DFPP; comité consultatif des CMC, 1968, DFPP.
- 18 Comité consultatif, 1968, DFPP.
- 19 *Commandant's Report*, 1967-1968, 22-30; comité consultatif, 1968, DFPP; Conseil général, juin 1968, DFPP.
- 20 Comité consultatif, 1968, DFPP.
- 21 William E. Simons, *Liberal Education in the Service Academies* (New York: Institute of Higher Education, 1965), xi, 16; Amos A. Jordan jr., "Officer Education", Roger W. Little, *Handbook of Military Institutions* (Beverly Hills: Sage, 1971), 218; Laurence I. Radway, "Redent Trends at American Service Academies", Charles C. Moskos jr., *Public Opinion and the Military Establishment* (Beverly Hills: Sage, 1971), 3-35.
- 22 *Commandant's Report*, 1967-1968, *paragraphe 17.*
- 23 Adrian Preston, "Canadian Newsletter: Military Education and Canadian Policy", *Army Quarterly* 96, juillet 1968, 172.

- 24 *Newsletter* du Club du RMC, 1968.
- 25 Comité consultatif, 1968, DM 1150-110/C53-68.
- 26 Comité de faculté du RMC, 1^{er} avril 1969.
- 27 Rapport du DGP11, comité consultatif, 1968.
- 28 Conseil éducatif, juin 1969, DFPP.
- 29 Rapport du commandant, groupe d'étude sur l'emploi du temps, RMC 1967-1968, 31 oct. 1968, 4, 12, 14.
- 30 Directeur de la formation au comité consultatif, 17 nov. 1967, QG 1150-110/C53-67, MDN.
- 31 James Jackson, "Mr Hellyer and the Officers: Why Unification Is Not the Issue", *Saturday Night*, avril 1967, 22-5.
- 32 Preston, "Canadian Newsletter", 166-74.
- 33 Général Roger Rowley au comité de faculté du RMC, 28 nov. 1967; général Jean Allard, en collaboration avec Serge Bernier, *Mémoires* (Ottawa: Les Éditions de Mortagne, 1985).
- 34 Major G.A. Zypchen, "The Role of the Professional Soldier in Canada", *Snowy Owl: Yearbook of the Canadian Land Forces*, 1968, 11-16.
- 35 Colonel A.S.A. Galloway, "Some Thoughts on the Subject", *ibid.*, 17-22.
- 36 Requête présentée au ministre de la Défense nationale, comité consultatif, 12 janvier 1967, QG 1150-110/C53-67, MDN.
- 37 Comité consultatif, *ibid.*
- 38 Comité de faculté, 28 nov. 1967.
- 39 *Ibid.*
- 40 Requête présentée au ministre de la Défense nationale, comité consultatif, 12 janvier 1967, DM 1150-110/C53-67, MDN.
- 41 Ministère de la Défense nationale, *Report of the Officer Development Board* (Ottawa, mars 1969), 1, 5. Pour une discussion sur l'apport original de Rowley à la philosophie militaire, voir Richard A. Preston, "Military Education, Professionalism and Doctrine", *Revue internationale d'histoire militaire* 51, 1982, 273-301.
- 42 Morris Janowitz, *The Professional Soldier: A Social and Political Portrait* (Glencoe: Illinois: Free Press of Glencoe, 1960), 264-77.
- 43 *ODB*, I, 15.

- 44 *Ibid.*, 45.
- 45 *Ibid.*, 32-7.
- 46 *Newsletter* du Club du RMC, mai 1969.
- 47 Comité consultatif, réunion spéciale, 1^{er} nov. 1969, DFPP.
- 48 Rapport de la réunion du 1^{er} nov. 1969, DM C1130/110/C53-70, MDN.
- 49 H.D. Smith à Léo Cadieux, 29 nov. 1969, comité consultatif, 1969, MDN.
- 50 Allard, *Mémoires*, 453. Guimond avait des problèmes de santé et s'était retiré du comité avant la fin des travaux.

7. Les établissements d'éducation de la Défense nationale et le professionnalisme militaire au RMC

- 1 Desmond Morton, *Canada and War* (Toronto: Butterworth 1981), 182-3, 188.
- 2 Contre-amiral R.W. Murdoch, *Report of a Study of Professionalism in the Canadian Forces* (Ottawa: Quartier général des forces canadiennes, 1971), 4-5.
- 3 Comité consultatif des CMC, 27 nov. 1968, DFPP.
- 4 Requête des EEDN au comité consultatif des CMC, janv. 1971, DM 1150-110/C53-70, MDN.
- 5 Comité de faculté, 10 nov. 1960; de Hayes au CDEC (sic), 7 janv. 1970, annexe A du procès-verbal du comité de faculté, 1013B, 2 déc. 1969.
- 6 Comité de faculté, 30 nov. 1970, annexe A.
- 7 *Commandant's Report*, 1969-1970, 6.
- 8 Milroy aux commandants, 25 févr. 1970, Lye, diverses lettres du RMC (désormais documents de Lye).
- 9 Commodore W. P. Hayes au EEDN, 11 juin 1970, DM 1150-110/C53-70, MDN.
- 10 Comité de faculté, 30 nov. 1970, annexe A.
- 11 [Rapport Baird] brouillon (sans titre ni date) fournis par le D^r David Baird.
- 12 Lye à Milroy, 4 janv. 1971, documents de Lye.
- 13 Lye aux EEDN, 26 janv. 1971, DM 1150-110/C53-70, MDN.
- 14 Renseignements fournis par le D^r David Baird.
- 15 Milroy, politiques d'éducation dans les collèges militaires canadiens, 7 déc. 1970, Conseil de faculté, 6 janv. 1971, annexe E.

- 16 Conseil de faculté, 6 janv. 1971.
- 17 Lye aux EEDN, 24 août 1971, documents de Lye.
- 18 Requête du commandant des EEDN à la 12^e réunion du comité consultatif des CMC [1971], DM 1150-110/C53-70, MDN.
- 19 *Commandant's Report*, 1970-1971, 3.
- 20 *Ibid.*, 4.
- 21 Requête du commandant des EEDN au comité consultatif [1971], DM 1150-110/C53-70, MDN; Conseil de faculté, 6 et 10 mai 1971.
- 22 Lieutenant-commandant J.G.M. Smith, secrétaire, comité consultatif des CMC [aux membres du comité], déc. 1970, DM 1150-110/C53-70, MDN; brigadier-général W.K. Lye au colonel L.G. MacNevin, Île-du-Prince-Édouard, 6 janv. 1971, documents de Lye.
- 23 Conseil de faculté, 3 févr. 1971.
- 24 Annonce conjointe de E.J. Benson, ministre des Finances et Donald S. Macdonald, ministre de la Défense nationale, 23 nov. 1971, documents de Lye.
- 25 Conseil éducatif, 30 juin 1971, DFPP.
- 26 Conseil de faculté, 6 janv. 1971; de Milroy aux CMC, 20 juillet 1971, DM 1150-110/C53-72, vol. 2, MDN; comité consultatif, augmentation des tâches, recommandations finales au Ministre, 12-14 avril 1972, *ibid.*
- 27 MDN, "Report on the study of professionalism in the Canadian Forces, Ottawa, April 1972, Papers" (Ottawa: QGFC, sept. 1972), 2-3; Richard A. Preston, "Military Education, Professionalism and Doctrine", *Revue internationale d'histoire militaire* 51 (1982): 288-91.
- 28 *ODB Report*, vol. 1, section 3; voir James Jackson, "M' Hellyer and the Officers: Why Unification Is Not the Issue", *Saturday Night*, avril 1967, 23-5.
- 29 *Draft Report on Military Professionalism*, 13, 66-7.
- 30 Morton, *Canada and War*, 190.
- 31 *Draft Report on Military Professionalism*, 73.
- 32 *Military Review*, 9, 1980.
- 33 Colonel A.P. Wills, "A Personal Creed of Officership" [Air Force] College, Canadian Forces Extension School, Toronto, *Extension Bulletin* 20, oct. 1969, 45-7.
- 34 Lieutenant-commander J.G.M. Smith, "What Is Wrong with Professional Education?" *Revue canadienne de Défense (RCD)* 2, été 1972, 8-12.
- 35 Robin McNeil, "The Post-graduate as an Officer: Is There, Must There Be, a Conflict?" *RCD* 1, 1971, 51-2; capitaine J.C. Dendy, "Needed: Direction, Support, Recognition of Professional Self-improvement", *ibid.*, 1 (hiver 1972): 42-5.
- 36 Autres présentations dans le cadre de ce vaste débat au Canada: Pierre E. Coulombe, "The Changing Military Career in Canada", in Morris Janowitz et Jacques Van Doorn, éditeurs, *On Military Ideology*, vol. III (Rotterdam, 1971), 175-96; R.B. Byers et Colin S. Gray, éditeurs, *Canadian Military Professionalism: The Search for Identity* (Toronto: Institut canadien des affaires internationales, document Wellesley n° 2, 1973); colonel G.K. Murray, "The Military Profession in Canada: *Quo vadis?*" *RCD* 5, 1 (1975): 7-11; lieutenant-colonel E. Patrick, "The Need for Better Selection and Training for Future Military Leaders", *ibid.*, 2 (1975-1976), 34-41; Andrian Preston et Peter Dennis, éd. *Swords and Covenants* (London: Croom Helm, 1976); et R.B. Byers, "Understanding SALT Part I: The Context of the Debate", *RCD*, 9, 1979, 11.
- 37 Conseil de faculté, 10 mars 1971, annexe A.
- 38 Morton, *Canada and War*, 190.
- 39 Donald S. Macdonald, *White Paper on Defence; Defence in the Seventies* (Ottawa: ministère de la Défense nationale, août 1971) 12-16.
- 40 Général F.R. Sharp, "The Challenge of Change", *Canadian Forces Staff School Extension Bulletin* 29, juin 1972.
- 41 Coulombe, "The Changing Military Career", 171, 193.
- 42 C.S. Gray, "Defence in the Seventies: A White Paper for All Seasons", *RCD*, 4 (printemps 1972): 134.
- 43 C.P. Stacey, "The Staff Officer: A Footnote to Canadian Military History", *RCD*, 3 (hiver 1973-1974), 43, 49.
- 44 RRMC, "CMC Academic Programmes: Brief for Educational Council", 18 et 19 oct. 1971, DFPP.
- 45 Commandant, CMR, aux EEDN, 15 sept. 1971, Briefs for Educational Council, oct. 1971, DFPP.
- 46 RRMC, programme éducatif des CMC, *ibid.*
- 47 Philip A. Lapp, John W. Hodgins et Colin B. Mackay, *Ring of Iron: A Study of Engineering Education in Ontario* (rapport au comité des présidents des universités de l'Ontario, déc. 1970), 82-3; Conseil de faculté, 3 févr. 1971.
- 48 Murdoch au commandant, RMC, 26 avril 1972, annexe A, Conseil de faculté, 15 mai 1972.

- 49 Documents de Garneau sur l'Academic Review, 14 avril 1972, annexe B, Conseil de faculté, 15 mai 1972; aussi dans les documents de Lye.
- 50 Conseil de faculté, 15 mai 1972.
- 51 *Ibid.*
- 52 Lye à Garneau, 7 juin 1972, annexe au procès-verbal du Conseil éducatif, juin 1972, DFPP; Lye à Garneau, 29 juillet 1972, documents de Lye.
- 53 Lye à Garneau, 25 juillet 1972, documents de Lye.
- 54 Conseil éducatif, nov. 1972, DFPP; Conseil de faculté, 13 sept. 1972.
- 55 Conseil éducatif, 1972, DFPP; Lye à Garneau, 25 juillet 1972, documents de Lye.
- 56 *Commandant's Report*, 1972-1973, 11.
- 57 Comité consultatif, 1871, DFPP.
- 58 Conseil de faculté, réunion spéciale, 16 avril 1970.
- 59 *Ibid.*, 3 févr. 1971.
- 60 *Commandant's Report*, 1970-1971.
- 61 Conseil de faculté, 3 oct. 1973; renseignements fournis par le général Lye.
- 62 Lye aux EEDN, 9 août 1972, incluant un rapport semestriel, Unit Drug Educational Program, documents de Lye; procès-verbal du sénat, 16 mai 1972.
- 63 Lye aux EEDN, 30 mai 1972, documents de Lye.
- 64 R.A. White, "Change and Fealty to Tradition in Today's Royal Military College of Canada", *RCD*, 1 (hiver 1971): 35-41; rapport du directeur des élèves-officiers, *Commandant's Report*, 1970-1971, 19-26.
- 65 Conseil de faculté du RMC, 22 avril 1970.
- 66 *Ibid.*, 7 oct. 1970.
- 67 *Ibid.*, 10 mars 1971.
- 68 White, "Change and Fealty to Tradition"; *Commandant's Report*, 1970-1971.
- 69 W.A.B. Anderson à Donald S. Macdonald, 31 août 1971, documents de Lye.
- 70 White, "Change and Fealty to Tradition"; *Commandant's Report*, 1970-1971.
- 71 Comité consultatif, 22 et 23 janvier 1971, annexe B, DM 1150-110/C53-71, vol. 2, MDN.
- 8. La direction — formation professionnelle et perfectionnement — et la rationalisation des collèges militaires canadiens**
- 1 Notes de la réunion du Conseil éducatif, 7 juin 1973, DFPP.
- 2 *Queen's Regulations and Orders* (révisé en 1978), A 2.75.
- 3 Renseignements fournis par le registraire du RMC.
- 4 Comité consultatif, 1963.
- 5 Conseil éducatif, 7 juin 1963.
- 6 *Who's Who Biographical Service* (Toronto: Who's Who Publications, 1973) 8, 1, juin 1973.
- 7 Milroy à Lye, 28 juin 1973, documents de Lye.
- 8 Comité consultatif, 1973.
- 9 *Ibid.*, 1971.
- 10 *Ibid.*, 1973; Conseil général, 1973, DFPP.
- 11 Conseil de faculté, 5 avril 1974.
- 12 Renseignements fournis par le brigadier-général Turner.
- 13 Conseil général, 8 juin 1973.
- 14 Comité de faculté, 21 juin 1973.
- 15 *Ibid.*, 24 sept. 1974.
- 16 *Ibid.*, 21 juin 1974.
- 17 *Ibid.*, comité du programme, 23 avril 1974.
- 18 *Ibid.*, comité du programme, 24 sept. 1974.
- 19 *Ibid.*, 3 mars, 6 juin 1975; information du brigadier-général Turner.
- 20 Comité consultatif, 3 mars 1975.
- 21 *Ibid.*, 23 avril 1975.
- 22 *Ibid.*, 10 mai 1973.
- 23 Exposé du DGREI au comité consultatif, annexe B du procès-verbal de la réunion d'été, 1974, MDN 1150-110/C53-78, vol. 1.
- 24 Colonel W.G. Svab, CO 202 Workshop Depot, au DGLEM, QGDN, 16 mai 1975, 4840-1, vol. 6, formation d'officiers, général, MDN.
- 25 Brigadier-général J.E. Vance au DGLEM, 20 juin 1975, *ibid.*
- 26 Vice-amiral D.S. Boyle, commandant du commandement maritime, au SMA(Per), 20 août 1975, 4840-1, vol. 6, MDN.

- 27 Comité consultatif, 1973.
- 28 *CPD Study, Rationalization of the Canadian Military Colleges System* (oct. 1976), 1-3.
- 29 *Commandant's Report, 1975-1976*; comité consultatif, 18-20 mars 1977, DFPP; renseignements fournis par le brigadier-général Turner.
- 30 *CPD Study*, 90.
- 31 *Ibid.*, 13-17, 63; Conseil d'enseignement, oct. 1976; "Brief for the Advisory Board: Substantiation of the Requirements of the CMCs", comité consultatif, 21 janv. 1977, DFPP.
- 32 Comité consultatif, réunion de l'été, Camp Borden, 1977, annexe.
- 33 "Rapport du lieutenant-général James C. Smith, sous-ministre adjoint (Personnel), au comité consultatif des CMC, 18 mars 1977", annexe A, procès-verbal du comité consultatif, 18-20 mars 1977, DFPP.
- 34 Comité consultatif, 22 mars 1977; *Commandant's Report, 1977-1978*.
- 35 SMA(Per), Military Development Task Force, *Report on Military Task Force*, mars 1977, 3-17.
- 36 SMA(Per), Academic Development Task Force, *Report on Academic Development at the Canadian Military Colleges*, mars 1977.
- 37 *Ibid.*, 8-9.
- 38 Conseil de faculté, 17 janvier 1977, annexe B.
- 39 Academic Task Force, 30.
- 40 *Ibid.*, 11.
- 41 *Ibid.*, 30.
- 42 *Ibid.*, 18-21.
- 43 *Ibid.*, 21.
- 44 *Ibid.*, 2; Military Task Force, ii.
- 45 Conseil de faculté, 9 mai 1977, et annexes.
- 46 *Ibid.*, 16 mai 1977.
- 47 G.F.G. Stanley, "Comments on the Report of the Task Force on Academic Development at the Canadian Military Colleges", comité consultatif, été 1977, annexe C, 1150-110/C53-78, comité consultatif des CMC, 1978, vol. 1, MDN.
- 48 W.D. Shuttleworth, DGPR, à l'Assoc. SMA(Per), 12 déc. 1977, MDN 1150/110C, comités et chambres, comité consultatif des CMC, 1977.
- 49 Renseignements fournis par le lieutenant-général de Chastelain.
- 50 Comité consultatif, 1978.
- 51 *Ibid.*, (été), 28-9 juillet 1978.
- 52 Philippe Garigue au général St-Aubin, 20 oct. 1978, incluant "Educating Officers", 13 sept. 1978, DFPP.
- 53 Comité consultatif, 506, avril 1979.
- 54 Rapport du QGDN au comité consultatif [général Smith], mars 1980, partie 4, p.1, 1150-110/C53-80, vol. 1, MDN.
- 55 D^r Rosario Cousineau au lieutenant-général James C. Smith, SMA(Per), 8 nov. 1977; comité consultatif, 1981-1982.
- 56 David N. Solomon, "The Royal Military College of Canada: Programmes in the Department of English and Philosophy and the Department of French" (28 juin 1979); Comité consultatif, 1979, comité régional.
- 57 Comité consultatif, 1978.
- 58 *Ibid.*, 1979.
- 59 Rapport du commandant du RMC au comité consultatif, 1979.
- 60 Comité consultatif, 1978; *ibid.*, 1981-1982; comité de faculté, 11 déc. 1979, annexe A; Conseil de faculté, 21 nov. 1979; renseignements fournis par le lieutenant-général de Chastelain.
- 61 *Commandant's Report, 1978-1979*; comité consultatif, 1979, annexe A.
- 62 Comité consultatif, 1980.
- 63 *Ibid.*, 1981-1982.
- 64 Academic Task Force, chap. 6, 66-7.
- 65 Comité consultatif, avril 1978, point XII, 51, 62, annexe A, 16.
- 66 *Ibid.*, 19-20 mars 1980.
- 67 *Ibid.*, annexe F.
- 68 *Ibid.*, nov. 1978, mars 1979.
- 69 Conseil de faculté, nov. 1978.
- 70 *Ibid.*, 3 nov. 1980.
- 71 Comité consultatif, nov. 1978.

- 72 Comité de faculté, annexe C du procès-verbal 1633, 2 juin 1981.
- 73 MARE Training to Classification Qualification (MOC 44A), MS Subclassification Training and Development, and Captain (N) W.J. Broughton, "Get Well Project: Maritime Engineering MARE Classification", *Maritime Engineering Journal*, août 1984, 1-28.
- 74 *Commandant's Report*, 1980-1981.
- 75 *Ibid.*, 1981-1982.
- 76 Conseil de faculté, 4 mars 1981; comité consultatif, 1982.
- 77 *Commandant's Report*, 1982-1983.
- 9. Le personnel en service actif au RMC**
- 1 Lye au QGDN, 11 mai 1973, admission des femmes dans les CMC, citant le comité consultatif, 23-25 févr. 1973, point VII B, documents de Lye.
- 2 R. Guy Smith, éditeur, *As You Were: Ex-cadets Remember*, 2 volumes (Kingston: Club du RMC, 1984).
- 3 Thomas L. Brock, *The RMC Vintage Class of 1934*, 3 volumes, (Victoria, BC: publié par la classe, 1985).
- 4 Comité consultatif, 608, avril 1978, DFPP.
- 5 *Newsletter* du Club du RMC, nov. 1976.
- 6 Renseignements fournis par le commodore de l'air Birchall.
- 7 DEdn au CEMD, 5 janvier 1973, formation académique, général, vol. 1, QGDN 4508-1, MDN.
- 8 Voir la directive des EEDN, 5/70, 19 déc. 1970, Conseil de faculté, 6 janv. 1971.
- 9 *Ibid.*
- 10 Conseil de faculté, 10 janv. 1967.
- 11 Radley-Walters aux commandants, CMC, etc., 10 mai 1967, formation académique, général, QGDN 4508-1, 5 janv. 1973, MDN.
- 12 Rowley, présentations au comité des chefs d'état-major de la Défense, 6 sept. 1967, et au Conseil de défense, 30 oct. 1967, annexes B et C au DFPP, C5570/CODS, 30 oct. 1967, MDN.
- 13 s1715-410/03, ODS, 31 oct. 1967, annexe B, et QGDN 5570-1, ODS, 3 oct. 1971, classé sous Conseil de faculté, 18 oct. 1967.
- 14 Sharp, note au président, DCECPG, 15 sept. 1969, comité consultatif, QGDN, 1150-110/C53-69, MDN.
- 15 ODB, II, 170, paragraphe 57f.
- 16 Conseil de faculté, 20 oct. 1968.
- 17 Comité consultatif, 1^{er} nov. 1968, QGDN c1150-110/c53-70, MDN.
- 18 Conseil de faculté, 10 avril 1970, annexe A, de Cairns à Hayes, 17 févr. 1970.
- 19 DFPP, exposés du Conseil éducatif, 18-19 janv. 1972.
- 20 Renseignements fournis par le D^r Steve Harris, 14 janv. 1987.
- 21 DFPP, exposés du Conseil éducatif, 18-19 janv. 1972.
- 22 Comité consultatif, 22-23 janv. 1971, rapport du général Lye.
- 23 Conseil de faculté, 6 janv. 1971.
- 24 Lye au principal, 5 févr. 1973, documents de Lye.
- 25 Conseil général, juin 1971, DFPP.
- 26 Conseil éducatif, 18 oct. 1971, DFPP.
- 27 RMC, exposé pour le Conseil éducatif, 18-19 nov. 1972, comité consultatif, 1972, annexe A, point VI, DFPP; Conseil de faculté, 12 janv. 1972, annexe B du procès-verbal 2342/2.
- 28 Comité consultatif, 1972, DFPP.
- 29 Exposé pour le Conseil éducatif, 18-19 nov. 1972, DFPP.
- 30 Téléx, QGDN aux CMC, nov. 1972, documents de Lye.
- 31 Boyle aux CMC, 31 janv. 1973, *ibid.*
- 32 Lye à Macdonald, 20 sept. 1972, *ibid.*
- 33 Macdonald à Lye, 6 oct. 1972, *ibid.*
- 34 Téléx, QGDN au RMC, 2 nov. 1972, *ibid.*
- 35 Conseil de faculté, 31 janv. 1973; Lye aux commandants, RR et CMR, 31 janv. 1973, documents de Lye.
- 36 Comité consultatif, 19 févr. 1973, point VI, DFPP.
- 37 Lye au principal, 5 févr. 1973, documents de Lye; Conseil de faculté, 5 févr. 1973; Conseil éducatif, févr. 1973, DFPP.
- 38 Conseil de faculté, 14 févr. 1974.
- 39 Anderson, "Mature Student Residency at CMCs", point VII B, comité consultatif, 1973, DFPP.

- 40 "Notes on the Educational Council Meeting", 7 juin 1973, comité consultatif, 1973; QGDN 1150-110/c53-73, vol. 4, MDN.
- 41 Conseil éducatif, 7 juin 1973, DFPP; Conseil de faculté, 3 déc. 1973, 9 janv. 1974; Dacey au QGDN, 10 sept. 1973; Conseil éducatif, juin-novembre 1973, annexe B, DFPP; comité consultatif, 1974, QGDN 1150-110/c53-74, vol. 4, MDN.
- 42 Dextraze à Lye, Dacey et col. W.W. Turner, commandant désigné, RMC, 13 mars 1973, documents de Lye.
- 43 Lye au principal, copies aux commandants, RR et CMR, 2 avril 1973, *ibid.*
- 44 Boyle au CEMD, 13 avril 1973, comité consultatif, 15-17 mars 1974, MDN.
- 45 Rapport sur PFUO/PFUF et CMC, comité consultatif, 15-17 mars 1974, DFPP.
- 46 Turner, rapport du programme d'évaluation, PFUF/PFUO aux CMC, année académique 1973-1974, comité consultatif, 1974, QGDN 1150-110/c53-74, vol. 1, MDN.
- 47 Anderson, communiqué au comité consultatif, 15-17 mars 1974, point V; rapport sur PFUO/PFUF aux CMC, rapport sur PFUF, comité consultatif, 1975, annexe B, QGDN 1150-110/c53-74, vol. 1, MDN.
- 48 Rapport sur le PFUF, janv. 1975, comité consultatif, 1975, QGDN 1150-110/c53-74, vol. 1, MDN; information de M^{me} W.S. Avis.
- 49 Conseil académique, 27-28 oct. 1975, DFPP.
- 50 Conseil de faculté, 5 mai 1976.
- 51 Revue du programme de formation universitaire (femmes), Conseil général, 18 oct. 1977, comité consultatif, 1977, QGDN 1150-110/c53-78, MDN.
- 52 *Commandant's Report*, 1978-1979.
- 53 *Ibid.*, 1980-1981.
- 54 Conseil de faculté, 14 avril 1982.
- 55 *Commandant's Report*, 1982-1983.
- 56 Renseignements fournis par le major-général Norman.
- 57 *Commandant's Report*, 1982-1983.
- 58 *Newsletter* du Club du RMC, août 1984.
- 10. Représentation francophone et bilinguisme**
- 1 Voir plus haut, page 139.
- 2 EEDN directive n° 4/71, 24 févr. 1971, P5570-187 D 0244 (EEDN) et annexes, dossier B&B Adm, RMC.
- 3 Lieutenant-commandant J.V. Andrew, *Bilingualism Today, French Tomorrow: Trudeau's Master Plan and How It Can Be Stopped* (Richmond Hill: BMG Publishing, 1977), 2, 11.
- 4 Desmond Morton, "French Canada and the Canadian Militia", *Histoire sociale* 3, avril 1969, 44-6.
- 5 J.L. Granatstein et J.M. Hitsman, *Broken Promises: A History of Conscription in Canada* (Toronto: Oxford University Press, 1977), 22-8.
- 6 J. Pariseau, « Le bilinguisme et le biculturalisme au ministère de la Défense nationale, 1945-1963 » (Ottawa: Service historique QGDN, 22 déc. 1980), 15.
- 7 Jean-Yves Gravel, *L'armée au Québec: un portrait social, 1868-1900* (Montréal: Boréal Express, 1974), 18-51.
- 8 Pariseau, « Le bilinguisme », 5-11.
- 9 *Debates*, 1950, 1, 880; 1951, 1, 490-3, 569; Jean Allard avec Serge Bernier, *Mémoires du général Jean Allard* (Ottawa: Les Éditions de Mortagne, 1985), 248, 250-1; Pariseau, « Le bilinguisme », 5-11.
- 10 Allard, *Mémoires*, 251.
- 11 Paul Mathieu, sous-ministre adjoint, 15 avril 1965, QGDN 1211-1, MDN, vol. 1, langues officielles, général, incluant une coupure de presse du *Globe and Mail*, sans date, et un constat dicté par le chef d'état-major, général J.V. Allard, 16 août 1966; Paul Mathieu, livre de renseignements du ministre, section 6.8, l'usage de l'anglais et du français au MDN, I, paragraphe 4, 15 nov. 1968, *ibid.*
- 12 Richard A. Preston, *Canada's RMC: A History of the Royal Military College* (Toronto, publié pour le Club du collège militaire royal par les Presses de l'Université de Toronto, 1969), 59.
- 13 *Debates*, 1878, IV, 4 mars 1878, 737.
- 14 Recherche par T.L. Brock, historien du Club du RMC.
- 15 Morton, "French Canada and the Canadian Militia", 40.
- 16 Renseignements fournis par T.L. Brock.
- 17 Preston, *Canada's RMC*, 58-9, 69-70, 164, 189-90, 216, 263.
- 18 Lieutenant-colonel T. Gelly, registraire, au lieutenant-commandant J.S. Mark, président, comité des collèges militaires canadiens, 22 févr. 1950, RG 24.8102, Archives nationales du Canada (NA).

- 19 C.M. Mooney au lieutenant-commandant J.S. Mark, 22 déc. 1949, NS1280-53, RG 24.8102, NA.
- 20 Comité de faculté, 15 nov. 1948.
- 21 G. Tougas, "Report on the Teaching of French and on the Position of French-speaking Cadets in the Services Colleges", Conseil de faculté, avril 1962.
- 22 Comité consultatif, 1963, 1150-110/C53-68, MDN.
- 23 JSCC, 10 sept. 1956, 113.3M3.003 (D 2) DSH; JSCC, 19 juin 1958, *ibid.*
- 24 Comité consultatif, 1961, 1150-110/C53-68, MDN.
- 25 *Ibid.*, 1963.
- 26 Allard, *Mémoires*, 249-51, 373.
- 27 Hayes à Allard, 30 déc. 1968, et pièces jointes, langues officielles, général, 1211-1, vol. 2, MDN.
- 28 *Commandant's Report*, 1964-1965, 11.
- 29 Conseil de faculté, 6 avril 1966.
- 30 Canada, *Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism [Report]*, (Ottawa, 19 sept. 1969), III, 340.
- 31 Comité de faculté, 16 sept. 1969.
- 32 Conseil de faculté, 14 janv., 4 févr. 1970.
- 33 Conseil éducatif, juin 1970, DFPP; Conseil de faculté, sept. 1970.
- 34 EEDN directive n° 4/71, le bilinguisme aux CMC, 24 févr. 1971, et dossier B&B adm., RMC.
- 35 Comité consultatif, 22-23 janv. 1971, DFPP.
- 36 Milroy, programme de B&B dans les CMC, 24 févr. 1971, dossier B&B adm., RMC; major M.C. Stewart, QGEEDN, 22-23 janv. 1971, comité consultatif, DFPP.
- 37 Conseil de faculté, 14 avril 1971.
- 38 Conseil éducatif, oct. 1971, DFPP.
- 39 Murdoch à Garneau, 21 déc. 1971, dossier B&B adm., RMC.
- 40 Lye au principal *et al.*, 28 déc. 1971, Conseil de faculté.
- 41 Conseil de faculté, 5 janv. 1972.
- 42 T.S. Hutchison, augmentation des francophones dans les CMC, 14 févr. 1972, dossier B&B adm., RMC; Lye aux EEDN, 24 févr. 1972, documents de Lye.
- 43 Laubman à Lye, 4 avril 1972, documents de Lye.
- 44 Commandant, EEDN, au comité consultatif, 13 mai 1972, annexe E, DFPP.
- 45 *Newsletter* du Club du RMC, août 1972.
- 46 Major-général W.W. Carr au CEMD, 13 mars 1970, 4840-1, vol. 2, MDN.
- 47 *Newsletter* du Club du RMC, août 1972.
- 48 Conseil général, 12-13 juin 1972, DFPP.
- 49 Major R.K. Wilson pour le CEMD aux commandants du RMC et du CMR, 18 oct. 1972, documents de Lye; rapport du chef du personnel, comité consultatif, 1973, annexe A, DFPP.
- 50 Rapport du sous-ministre adjoint, comité consultatif 1974, annexe A, DFPP.
- 51 Conseil de faculté, 8 nov. 1972.
- 52 Conseil éducatif, nov. 1972, DFPP.
- 53 Conseil de faculté, 6 déc. 1972; Conseil éducatif, févr. 1973, DFPP.
- 54 Rapport du chef du personnel, comité consultatif, avril 1973, annexe A, DFPP.
- 55 Comité consultatif, 1973, DFPP; comité consultatif, rapport sur le bilinguisme et le biculturalisme, avril 1973, 1150-110/C53-73, vol. 2 et 3, MDN.
- 56 Dextraze à Lye, Dacey et Turner, 13 mars 1973, divers documents de Lye au RMC.
- 57 Lye au principal, 20 mars 1973, documents de Lye.
- 58 R.E. Jones au principal et commandant, 1^{er} juin 1973, *ibid.*
- 59 Lye à Anderson, 20 juin 1972, et Dextraze à Lye, 28 juin 1973, *ibid.*
- 11. Bilinguisme institutionnel**
- 1 Conseil de faculté, 9 mai 1973.
- 2 Conseil éducatif, juin 1973, DFPP; comité consultatif, 7 juin 1973, 1150-110/C53-73, MDN; Gilbert Tucker, *The Naval Service of Canada: Its Official History* (Ottawa: Queen's Printer, 1952), II, 260.
- 3 *Commandant's Report*, 1972-1973; major-général D.S. Boyle, chef du personnel, au CEMD, 15 avril 1973, comité consultatif, 1973, QGDN 1150-110/C53-73, MDN.
- 4 Général J.A. Dextraze, CEMD, à tous les commandants de commandements, et à tous les commandants de bases, 12 juillet 1973, 1211-10 (CEMD), dossier B&B adm., RMC; Dextraze à Lye, Dacey et Turner, 13 mars 1973, documents de Lye.

- 5 *Commandant's Report*, 1973–1974.
- 6 Conseil de faculté, 3 oct. 1973.
- 7 Jean Pariseau, *Le bilinguisme et le biculturalisme au sein des institutions d'enseignement supérieur du MDN, Étude n° 9* (Service historique QGDN [Ottawa, 20 mai 1983]), 15; Conseil de faculté, 3 oct. 1973.
- 8 Conseil de faculté, 3 oct. 1973.
- 9 *Ibid.*, réunion spéciale, 17 oct. 1973; Armand Letellier, *Réforme linguistique à la Défense nationale: la mise en marche des programmes de bilinguisme, 1967–1977* (Ottawa: Service historique de la Défense nationale, 1987), 178.
- 10 Comité consultatif, 26 oct. 1973, QGDN 1150–110/C53–74, vol. 1, MDN.
- 11 Conseil éducatif, nov. 1973, DFPP.
- 12 Conseil de faculté, 3 oct. 1973.
- 13 *Commandant's Report*, 1973–1974.
- 14 *Ibid.*, 1974–1975; Pariseau, *Le Bilinguisme*, 18.
- 15 Analyse raisonnée du B&B au RMC, comité consultatif, 1974, annexe E, DFPP.
- 16 Comité consultatif, 15–17 mars 1974, annexe E et proposition, DFPP.
- 17 Conseil éducatif, 4 juin 1974, DFPP.
- 18 *Ibid.*
- 19 *Ibid.*, 2 oct. 1974.
- 20 Comité consultatif, 18–20 avril 1974, DFPP.
- 21 Comité de faculté, 3 mars 1975.
- 22 Comité consultatif, 18–20 mars 1975.
- 23 *Whig-Standard*, 7, 8, 13 mars 1975.
- 24 *The Sentinel*, mai 1975, 12–13.
- 25 Comité consultatif, 18–20 mars 1975, DFPP.
- 26 Conseil éducatif, juin 1975, point XI, DFPP.
- 27 Conseil d'enseignement, 27 oct. 1975. Le Conseil éducatif s'appellerait dorénavant Conseil d'enseignement.
- 28 *Ibid.*, sept. 1975, point V, DFPP.
- 29 *Commandant's Report*, 1975–1976.
- 30 Renseignements fournis par le lieutenant-général de Chastelain et le D^r Pierre Bussièrès.
- 31 Conseil de faculté, 7 mai 1975.
- 32 *Commandant's Report*, 1975–1976, 3.
- 33 *Ibid.*
- 34 Conseil d'enseignement, 27–28 oct. 1975, DFPP.
- 35 *Ibid.*, 27 févr. 1976.
- 36 Conseil de faculté, 7 avril 1976.
- 37 Rapport au Sénat sur l'apprentissage des langues secondes au RMC, réunion conjointe du Sénat et du Conseil de faculté, 29 mars 1976, procès-verbal du Conseil de faculté, annexe A.
- 38 Réunion conjointe du Sénat et du Conseil de faculté, procès-verbal du Conseil de faculté, 29 mars 1976.
- 39 Conseil d'enseignement, oct. 1976, DFPP.
- 40 Bryan Rollason, "A Report on the Implementation of Second-Language Training at RMC: The First Stage, 9 February 1976–15 September 1976, submitted to D^r Rosario Cousineau, Université de Sherbrooke, Academic Advisor to ADM(Per)", dossier B&B adm., RMC.
- 41 B.R. Hamel, coordinateur B&B, 10 déc. 1976, *ibid.*; comité de faculté, 5 oct. 1976.
- 42 Conseil d'enseignement, juin 1976, DFPP.
- 43 "Faculty Council Committee on Third-Year Second-Language Training, Interim Report for 1977–1978 Academic Year Only", annexe C, Conseil de faculté, 17 janv. 1977.
- 44 Conseil de faculté, 17 janv. 1977.
- 45 Implantation de l'apprentissage de la langue seconde en troisième et quatrième année, annexe A, comité consultatif, 1^{er} mars 1977.
- 46 "Report on the Syllabus Committee to Faculty Board Concerning Implementation of Second-Language Training (SLT) in Third Year, 1977–1978", 28 mars 1977, annexe A, comité de faculté, 5 avril 1977.
- 47 Comité de faculté, 5 avril 1977.
- 48 *Commandant's Report*, 1975–1977.
- 49 *Newsletter* du Club du RMC, nov. 1977.
- 50 D^r Rosario Cousineau au SMA(Per), "Report on the Implementation of Second Language Training at the Canadian Military Colleges", 25 mai 1978, procès-verbal de la réunion du Conseil d'enseignement des CMC, 13–14 juin 1978, DFPP.
- 51 *Commandant's Report*, 1978–1979, 13.
- 52 *Ibid.*, comité de faculté, déc. 1979.

- 53 Cousineau, "Report"; *Commandant's Report*, 1978-1979, 3.
- 54 Renseignements fournis par le major-général John Stewart et le D^r Pierre Bussières.
- 55 *Commandant's Report*, 1980-1981.
- 56 Comité consultatif, 1981, QGDN 1150-110/C53-78, vol. 1, MDN.
- 57 Comité de faculté, 1^{er} oct. 1985.
- 58 Principal John Plant aux membres du comité de faculté, 2 nov. 1985, 47051 (princ.) RMC.
- 59 Renseignements fournis par le D^r Léopold Gauthier, adjoint du principal.

12. Les femmes au RMC

- 1 *Report of the Royal Commission on the Status of Women in Canada*, (28 sept. 1970; Ottawa: Information Canada, 1971), 180, 404-5.
- 2 Colonel P. Charlton, "Women in the Canadian Forces", *Canadian Defence Quarterly* 4, 1, été 1974, 34-41; "Report on the SWINTER Investigation", Conseil général, 14-16 mars 1984, DFPP.
- 3 Comité consultatif, 1973, DFPP.
- 4 Chambre des communes, *Débats*, 1973, 16 févr., 1362; 28 mars, 2699.
- 5 Comité consultatif, 1973.
- 6 *Débats*, 1973, 13 avril, 3279.
- 7 Conseil général, 8 juin 1973, DFPP.
- 8 Lye au QGDN, 11 mai 1973, documents de Lye.
- 9 Comité consultatif, 1973, notes de la réunion du Conseil éducatif, 7 juin 1973, QGDN, 1150-110/C53-73, vol. 4, MDN.
- 10 Comité consultatif, 17 juillet 1973.
- 11 Comité consultatif, recommandations, 17 juillet 1974, QGDN 1150-110/C53-74, vol. 1, MDN.
- 12 Charlton, "Women", 35-41.
- 13 Comité consultatif, 5-8 avril 1978, annexe C. Les statistiques apparaissent comme suit (pour cent): Australie, 5.0; Canada, 5.7; France, 1.7; FRG moins de 1; Israël, 5.0; Russie, moins de 1; Angleterre, 4.3; États-Unis, 5.1.
- 14 Major-général Jeanne Holm, *Women in the Military: An Unfinished Revolution* (Novato, CA: Presidio, 1982), 305-12.
- 15 Conseil général, 17 mars 1978, annexe E.
- 16 Lieutenant-colonel J.S. Cantlie, SO/CEMD, 11 janv. 1978, "Women in Military Colleges", comité consultatif, 1977, QGDN 1150-110/C53-77, MDN.
- 17 Comité consultatif, 5-8 avril 1978. Voir aussi Yvon Gagnon, "A Short Essay on Equality", *Signum* 4, 1976, 1-6.
- 18 Note du CP Per, Conseil général, 11 oct. 1978.
- 19 Conseil général, 11 oct. 1978, annexe B.
- 20 *Newsletter* du Club du RMC, août 1979.
- 21 Renseignements fournis par le lieutenant-général Anderson.
- 22 Comité consultatif, 5-6 avril 1979.
- 23 *Ibid.*, 13 déc. 1979.
- 24 Général Smith, comité consultatif, 1980.
- 25 Comité consultatif, 22 mars 1980.
- 26 *Ibid.*, 1980, appendice 8 à annexe A.
- 27 Comité consultatif, 1980.
- 28 Renseignements fournis par le lieutenant-général Stewart.
- 29 Comité consultatif, 1981.
- 30 Conseil général, 17 juin 1982.
- 31 Comité consultatif, 3-6 mars 1982.
- 32 *Commandant's Report*, 1981-1982, DFPP.
- 33 Conseil général, 23 mars 1983.
- 34 Comité consultatif, 27-30 avril 1983.
- 35 Renseignements fournis par le lieutenant-général Stewart.
- 36 Comité consultatif, 21-23 mars 1984.
- 37 *Ibid.*
- 38 Conseil général, 14-16 mars 1984.
- 39 Comité consultatif, 14-16 mars 1985.
- 40 Renseignements fournis par le général de Chastelain et le lieutenant-général Norman.

13. Une université pour les Forces canadiennes

- 1 Conseil général, nov. 1981, DFPP.
- 2 *Ibid.*, 17 juin 1982.

- 3 Webster's *New International Dictionary* (2^e édition, non abrégée. Springfield, Mass., 1955), 525, 2782; (3^e édition, 1961), 415, 2302.
- 4 Dacey au D^r H. Sheffer, 13 oct. 1976, 7345-Princ., RMC.
- 5 W. Eggleston, *National Research in Canada: The NRC, 1915-1966* (Toronto: Clarke Irwin, 1975), 271-5; capitaine D.J. Goodspeed, *A History of the Defence Research Board of Canada* (Ottawa: Queen's Printer, 1958), 1-44.
- 6 Eggleston, *National Research*, 473-4; Robert Bothwell, "Defence Research", *Canadian Encyclopedia* (Edmonton: Hurtig, 1985), I, 479.
- 7 CEMD au DM, 12 sept. 1947, QGS 2408, vol. 3, cité dans J.R. Dacey au D^r H. Sheffer, DRB-CRAD, 7345-Princ., RMC.
- 8 Chambre des communes, *Débats*, 21 juin 1954.
- 9 Par exemple, docteurs J.R. Dacey, S. Naldrett, J. Hodgins, T. Hutchison et Andrew Elliott.
- 10 Comité de faculté, 13 oct. 1959.
- 11 Comité consultatif, 1965, DM 1150-110/C53-65, MDN.
- 12 *Ibid.*, 1967.
- 13 Robin McNeil, "The Post-Graduate as an Officer: Is There, Must There Be, Conflict?" *RCD* 1, 2, automne 1971, 50-2.
- 14 Conseil d'enseignement, 8-10 janv. 1967, classé dans les procès-verbaux du Conseil de faculté après le 10 janvier 1967.
- 15 Conseil de faculté, 8 juin 1967 et 12, 17 juin 1968; addendum proposé pour être soumis par le RMC au comité consultatif, 1967, 1150-110/C53-67, MDN.
- 16 Rapport du comité de développement des officiers, I, 88, 95; III, 265, 267, 324, annexe F.
- 17 Sharp, mémo au cabinet, 15 sept. 1969, 1150-110/C53-69, MDN.
- 18 Eggleston, *National Research*, 283.
- 19 Extrait, procès-verbal du comité consultatif, nov. 1973, annexe A à 1150-1210/C53-73 (DEdn), 4 sept. 1973, MDN.
- 20 Major J.D. Snowball, aide-mémoire pour le comité consultatif, 4 sept. 1973, comité consultatif, 1967, dans l'annexe au comité consultatif, 1973, 1150-110/C53-73-80, vol. 3, MDN.
- 21 Hodgins au ministre de la Défense nationale, 6 mars 1973, comité consultatif, 1973, 1150-110/C53-73-80, vol. 3, MDN.
- 22 "Report on Research", annexe C, comité consultatif, 1974, DFPP.
- 23 "Recommendations Regarding Research at CMCs", annexe K à 1150-110/C53-73 (DEdn), 4 sept. 1973, MDN. Par l'évidence de son contenu, il appert que ce rapport a été préparé par le D^r J. Dacey.
- 24 DRB aide à la recherche dans les collèges militaires, annexe à 1150-110/C53-73 (DEdn), 4 sept. 1973, MDN.
- 25 "Research Policy for the CMCs", comité consultatif, 15-17 mars 1974, annexe C, dans DFPP et aussi 1150-110/C53-74 (DEdn), MDN; D^r E.J. Bobyne, "Recommendations of the Petch Report", Conseil général, 1980.
- 26 G.D. Watson, C Plans, au vice-président, DRB, 19 déc. 1974, 1150-110/C53-74, vol. 2, MDN.
- 27 Comité consultatif, 18-20 avril 1975, DFPP.
- 28 O.M. Solandt, "The Defence Research Board's Untimely End: What It Means for Military Science", *Science Forum* 8, 5 (oct. 1975): 19-21; Gordon D. Watson, "Why the Bureaucrats Secretly Carved Up the DRB: It Worked Too Well", *ibid.*, 22-5.
- 29 Comité consultatif, 27-29 févr. 1976, 1150-110/C53-76, MDN.
- 30 Dacey au D^r H. Sheffer, CRAD, DRB, 13 oct. 1976, 7345-4 (Princ.), RMC.
- 31 Comité consultatif, 18-20 mars 1977, 1150-110/C53-81, vol. 2, MDN.
- 32 *Commandant's Report*, 1977-1978, 16-20.
- 33 Comité consultatif, avril 1978, DFPP.
- 34 *Ibid.*, comité régional, 13 déc. 1979.
- 35 Général Smith, comité consultatif, 24 avril 1979, annexe B.
- 36 Rapport du CP Per au comité consultatif, 1979, annexe A.
- 37 Comité consultatif, 1979, 1150-110/C53-79, MDN.
- 38 *Ibid.*, 22 mars 1980, 1150-110/C53-81.
- 39 *Ibid.*, 19-22 mars 1980, annexe E, 24 avril 1980.
- 40 Conseil des sciences du Canada, *Report n° 31* (Ottawa: gouvernement du Canada, 1980).

- 41 Conseil de faculté, 3 mai 1978, annexe.
- 42 Conseil d'enseignement, 19 juin 1980, MDN 1151-110/C100, DFPP.
- 43 Nils Orvik, "A Plan for a Programme of Strategic Studies at the Canadian Military Colleges", *Canadian Defence Quarterly* 8, été 1981, 38-42.
- 44 Capitaine Rychard Brûlé, "On a Plan for a Programme of Strategic Studies at the Canadian Military Colleges", *RCD*, 8, 3, hiver 1978-1979, 46; capitaine I.F. Malcolm, "On a Programme of Strategic Studies at the Canadian Military Colleges", *ibid.*, 46-7.
- 45 Conseil d'enseignement, 19 juin 1980, 1151-110/C100, DFPP.
- 46 Renseignements fournis par le capitaine (M) P. Fortier.
- 47 Conseil de faculté, 8 févr. 1983, annexe B.
- 48 Comité consultatif, 27-30 avril 1983, DFPP.
- 52 *Ibid.*, 21-23 mars 1984, annexe B, 30 avril 1984.
- 53 *Ibid.*, 14-16 mars 1985, 80.
- 54 *Ibid.*
- 55 Renseignements sur le budget fournis par le D^r W. Furter.
- 56 Comité consultatif, 1980, DFPP.
- 57 *Ibid.*, 25 mai 1981, annexe D, rapport du CR dév., 27 mars 1981.
- 58 *Commandant's Report*, 1977-1978, 16.
- 59 *Ibid.*, 1979-1980, 2.
- 60 *Ibid.*, 1981.
- 61 Conseil de faculté, 3 avril 1985, annexe A.
- 62 Renseignements fournis par le capitaine (M) P. Fortier.



Appendices

APPENDICE A

Loi concernant la défense nationale, sanctionnée le 30 juin 1950 (extrait). Statuts du Canada, chapitre 43, Loi sur la défense nationale, 14 Geo. VI, 486

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Établissements

45. (1) Le gouverneur en conseil et les autres autorités qu'il désigne ou nomme à cette fin peuvent, dans l'intérêt de la défense nationale, créer des établissements pour la formation et l'instruction des officiers et hommes, des personnels du Ministère et du Conseil de recherches pour la défense, des candidats à l'enrôlement dans les Forces canadiennes ou à un emploi au Ministère ou au Conseil de recherches pour la défense, ainsi que des autres personnes autorisées à les fréquenter par le Ministre ou en son nom.

Administration

(2) Les établissements visés au paragraphe (1) sont régis et administrés selon les modalités fixées par le Ministre.

APPENDICE B

Loi sur le Royal Military College of Canada (extrait). Statuts de l'Ontario, 7-8 Eliz. II, 1959, 503-4

ATTENDU QUE le Royal Military College of Canada, par sa requête, a fait valoir qu'il a été créé par une *Loi établissant un collège militaire dans l'une des villes de garnison du Canada* (chapitre 36 des Statuts du Canada, 1874), dans le but d'être un établissement destiné à offrir des services complets d'enseignement dans tous les secteurs de la tactique militaire, des fortifications, du génie, ainsi que dans toutes les matières de connaissances générales nécessaires et connexes à une formation professionnelle militaire exhaustive et à l'obtention des qualifications d'officier pour des fonctions de commandement et d'état-major; attendu en outre que, en vertu de l'article 46 de la *Loi sur la défense nationale* (Canada), chapitre 43 des Statuts du Canada, 1950, le Gouverneur en conseil, par décret 2512 daté du 19 mai 1950, intitulé « Règlements régissant les collèges militaires canadiens », a désigné le Collège comme l'un des collèges militaires canadiens ayant l'objet de former et d'instruire des élèves-officiers de la Marine royale canadienne, de l'Armée canadienne et de l'Aviation royale canadienne, le gouvernement, la direction, la gestion et le contrôle du Collège et de son travail incombant au ministre de la Défense nationale; attendu, de plus, qu'en vertu de la *Loi sur la défense nationale* (Canada), le Collège est maintenant régi et administré conformément aux Règlements royaux applicables aux collèges militaires canadiens, décrets 20/848 et 2/971 de 1957, et qu'il est ainsi autorisé à décerner des diplômes, certificats et récompenses; attendu aussi que le Collège a sollicité l'autorisation de décerner des diplômes universitaires; attendu enfin qu'il convient d'accéder à sa requête;

SA MAJESTÉ, de l'avis et du consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, décrète ce qui suit:

2. (1) Le Sénat a les pouvoirs de décerner des diplômes et des grades honorifiques en arts, en sciences et en génie.
 (2) Le Sénat peut aussi conférer des diplômes en arts et en sciences à toute personne ayant terminé avec succès le programme d'arts ou de sciences dispensé par le Collège au cours de la période allant du 1^{er} septembre 1948 au 1^{er} janvier 1959.
3. Le Chancelier ou, en son absence, le Président ou le Commandant ont le pouvoir de décerner des diplômes et des grades honorifiques aux candidats à qui le Sénat a conféré de tels grades ou diplômes.
4. La présente loi est réputée être entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1959.
5. La présente loi peut être citée sous le titre de *Loi sur les diplômes et grades du Royal Military College of Canada, 1959*.

APPENDICE C

Présidents et chanceliers du Royal Military College of Canada

PRÉSIDENTS

1946–1954	Hon. B. Claxton
1954–1957	Hon. R.O. Campney
1957–1959	Hon. G.R. Pearkes, vc

PRÉSIDENTS ET CHANCELIERS

1959–1960	Hon. G.R. Pearkes vc
1960–1963	Hon. D.S. Harkness
1963	Hon. W. Churchill
1963–1967	Hon. P.T. Hellyer
1967–1970	Hon. Léo A. Cadieux
1970–1972	Hon. D.S. MacDonald
1972	Hon. E.J. Benson
1972–1976	Hon. J.A. Richardson
1976–1979	Hon. B.J. Danson
1979–1980	Hon. A. McKinnon
1983–1984	Hon. J.G. Lamontagne
1984–1985	Hon. J.J. Blais
1984–1985	Hon. R.C. Coates
1985–1986	Hon. E.H. Nielsen
1986–1989	Hon. Perrin Beatty
1989–1991	Hon. W.H. McKnight
1991–	Hon. Marcel Masse

APPENDICE D

Commandants

1947–1954	Brigadier D.R. Agnew, CBE, CD, LLD (n° 1137)
1954–1957	Commodore de l'air D.A.R. Bradshaw, DFC, CD (n° 2265)
1957–1960	Commodore D.W. Piers, DSC, CD (n° 2184)
1960–1962	Brigadier W.A.B. Anderson, OBE, CD (n° 2265)
1962–1963	Brigadier G.H. Spencer, OBE, CD (n° 2424)
1963–1967	Commodore de l'air L.J. Birchall, OBE, DFC, CD (n° 2364)
1967–1970	Commodore W.P. Hayes, CD (n° 2576)
1970–1973	Brigadier-général (L) W.K. Lye, MBE, CD (n° 2530)
1973–1977	Brigadier-général W.W. Turner, CD (n° 2816)
1977–1980	Brigadier-général A.J. de Chastelain, CD (n° 4860)
1980–1982	Brigadier-général J.A. Stewart, CD (n° 3173)
1982–1985	Brigadier-général F.J. Norman, CD (n° 3572)
1985–1987	Brigadier-général W. Niemy, CD (n° 3543)
1987–	Commodore E.R.A. Murray, OMM, CD (n° 4459)

APPENDICE E

Principaux (directeurs des études)

1948–1967	Colonel W.R. Sawyer, OBE, CD, psc, rmc, BSC, MSC, PhD, LLD, DSCmil, FCIC (n° 1557)
1967–1978	J.R. Dacey, MBE, BSC, MSC, PhD, FCIC
1978–1984	D.E. Tilley, BSC, PhD (McGill)
1984–	J.B. Plant, OMM, CD, ADC, ndc, PhD, (MIT), PEng (n° 3948)

APPENDICE F

Registraires

1948–1963	Lieutenant-colonel T.F. Gelley, MA, LLD
1963–1981	R.E. Jones, MA, PhD
1981–	Capitaine (M) (à la retraite) P.C. Fortier, CD, BA, DipBusAdm (uwo) (n° 3210)

APPENDICE G*Capitaines-adjudants d'état-major*

1948–1950	Major E.G. Brooks, dso (n° 2517)
1950–1951	Lieutenant-colonel d'aviation H.C. Vinnicombe, cd
1951–1954	Major P.T. Nation, cd (n° 2472)
1954–1958	Commandant d'aviation A.C. Golab, cd
1958–1961	Lieutenant-commander J.G. Mills, cd
1961–1964	Lieutenant-colonel J.G. Gardner, cd (n° 2632)
1964–1965	Lieutenant-colonel J.M. Brownlee, cd (n° 2441)

APPENDICE H*Directeurs — cadets*

1965–1967	Lieutenant-colonel J.M. Brownlee, cd (n° 2441)
1967–1969	Lieutenant-colonel d'aviation A. Pickering, cd (n° 2908)
1969–1972	Lieutenant-colonel d'aviation (A) R.A. White, cd (n° 2893)
1972–1974	Lieutenant-colonel (L) D.M. Youngson, cd (n° 3439)
1974–1975	Lieutenant-colonel J.A.R. Gardam, cd
1975–1977	Lieutenant-colonel C.E.S. Ryley, cd (n° 3927)
1977–1981	Lieutenant-colonel J.A. Annand, cd (n° 4154)
1981–1983	Lieutenant-colonel L.R. Larsen, cd (n° 5573)
1983–1986	Commander R.H. Thomas, cd (n° 5300)
1986–1990	Commander B.R. Brown, cd (n° 8389)
1990–	Lieutenant-colonel P.D. Mansbridge, cd (n° 9391)

APPENDICE I*Officiers d'administration*

1947–1949	Major Peter Mumford
1949–1956	Lieutenant-colonel G.W. Swartzen, cd
1956–1963	Lieutenant-colonel L.J. Perry, mc, cd
1963–1964	Lieutenant-colonel P.T. Nation, cd (n° 2472)

APPENDICE J*Directeurs de l'administration*

1964–1968	Lieutenant-colonel P.T. Nation, cd (n° 2472)
1968–1970	Lieutenant-colonel (L) I.D. MacDonald, cd (n° 2777)
1970–1972	Lieutenant-colonel (L) D.M. Youngson, cd (n° 3439)
1972–1977	Commander P.C. Fortier, cd (n° 3210)
1977–1980	Lieutenant-colonel F.A. Hlohovsky, cd (n° 3608)
1980–1982	Commander D.G. Oke, cd (n° 6285)
1982–1983	Commander R.H. Thomas, cd (n° 5300)
1983–1986	Lieutenant-colonel A.H.C. Smith, omm, cd
1986–1990	Lieutenant-colonel J.W. Stow, cd
1990–	Lieutenant-colonel J.R. Dicker, cd

APPENDICE K*Présidents/Doyens des facultés du RMC***a) ÉTUDES AVANCÉES ET RECHERCHE**

1959–1964	J.R. Dacey, mbe, msc (Dalhousie), phd (McGill), fcic
1964–1972	T.S. Hutchison, bsc, phd (St. Andrews), finstp, faps, frse
1972–1984	Capitaine (M) (à la retraite) J.B. Plant, omm, cd, ndc, phd (MIT), peng (n° 3948)
1984–	W.F. Furrer, ndc, basc (Toronto), sm (MIT), phd (Toronto), fcic, peng (n° 3045)

b) SCIENCES

1959–1960	Percy Lowe, BA (Toronto), phd (Queen's)
1960–1963	T.S. Hutchison, bsc, phd (St. Andrews), finstp, faps, frse
1963–1972	J.R. Dacey, mbe, bsc, msc (Dalhousie), phd (McGill), fcic
1972–1980	T.S. Hutchison, bsc, phd (St. Andrews), finstp, faps, frse
1980–1990	D.C. Baird, bsc (Édimbourg), phd (St. Andrews)
1990–	A.J. Barrett, cd, bsc (RMC), msc (RMC), phd (London) (n° 5992)

c) ARTS

- 1959–1970 G.F.G. Stanley, BA (Alberta), MA BLitt DPhil (Oxon), D-ès-L (Laval), DLitt (Mount Allison), LLD (RMC), FRHISTS, FRSC
- 1970–1972 J.P. Cairns, BA (Toronto), MA (Columbia), PhD (Johns Hopkins)
- 1972–1973 R.E. Waters, BA, MA (Toronto), PhD (Wisconsin)
- 1973–1980 J.P. Cairns, BA (Toronto), MA (Columbia), PhD (Johns Hopkins)
- 1980–1990 H.H. Binhammer, BA (Western), MA (Queen's), PhD (McGill)
- 1990– B.D. Hunt, ndc, BA (RMC), MA (Queen's), PhD (Queen's) (n° 4919)

d) GÉNIE

- 1959–1962 G.W. Holbrook, BSc (Eng) (London), MSc (Queen's), PhD (Eng) (London)
- 1962–1974 J.W. Dolphin, BASC (Colombie-Britannique), MSc (Minnesota) (n° 1963)
- 1974–1984 A.C. Leonard, MBE, CD, BSc (Saskatchewan), MSE, PhD (Michigan), PEng
- 1984– W.C. Moffatt, ndc, BSc, MSc (Queen's), ScD (MIT), PEng (n° 3342)

e) CFMC ET ANNEXES

- 1973–1974 Capitaine (N) (à la retraite) J.B.M. Plant, OMM, CD, ADC, ndc, PhD (MIT), PEng (n° 3948)
- 1974–1980 W.S. Avis, BA, MA (Queen's), PhD (Toronto)
- 1980–1984 W.F. Furter, ndc, BASC (Toronto), SM (MIT), PhD (Toronto), FCIC, PEng (n° 3045)
- 1984– D.W. Kirk, CD, ndc, BSc, MSc, PhD (Queen's), PEng

APPENDICE L*Élèves-officiers commandants d'escadre et sabres d'honneur*

- 1951–1952 J.I.B. Williamson (n° 2890)
- 1952–1953 A. Hampson (n° 3055)
- 1953–1954 J.A. Marshall (n° 3300)
- 1954–1955 G.M. Kirby (n° 3403)
- 1955–1956 P.D. Manson (n° 3528)
- 1956–1957 B.L. Rochester (n° 3833)
- 1957–1958 P.P.M. Meincke (n° 4106)
- 1958–1959 G.F. Williamson (n° 4406)
- 1959–1960 R.B. Morris (n° 4800)
- 1960–1961 R.D. Byford (n° 5051)
- 1961–1962 J.G. Allen (n° 5533)
- 1962–1963 T.B. Winfield (n° 5851)
- 1963–1964 R.B. Harrison (n° 6182)
- 1964–1965 J.D.S. Harries (n° 6464)
- 1965–1966 R.S.J. Cohen (n° 6898)
- 1966–1967 J.M.P. Goineau (n° 7246)
- 1967–1968 D.O.C. Brown (n° 7637)
- 1968–1969 K.R. Moulden (n° 8162)
- 1969–1970 R.B. Mitchell (n° 8059)
- 1970–1971 M.R. Grinius (n° 8816)
- 1971–1972 R.C. Smith (n° 9294)
- 1972–1973 D.S. Heath (n° 9673)
- 1973–1974 G.B. Mitchell (n° 10155)
- 1974–1975 S.P. Tymchuk (n° 10329)
- 1975– D.V. Jacobson (n° 10419)
- 1975–1976 J.O.M. Maisonneuve (n° 1966)
- 1976–1977 R.S. Richards (n° 11551)
- 1977–1978 L.N. Stevenson (n° 11721)
- 1978–1979 T.J. Lawson (n° 12192)
- 1979–1980 T.W. Sweeney (n° 12464)
- 1980–1981 J.J. Lund (n° 13136)
- 1981–1982 J.P.A.P. Bedard (n° 12915)
- 1982–1983 J.F. Lafortune (n° 13893)
- 1983–1984 A.J. Howard (n° 14274)
- 1984–1985 J.D.G. Falardeau (n° 14725)
- 1985–1986 P.F. Wynnyk (n° 15706)
- 1986–1987 J.M.S. Dubois (n° 15765)
- 1987–1988 Susan A. Whitley (n° 16506)
- 1988–1989 A.J.R. Nicolle (n° 16889)
- 1989–1990 D.R.L. Ludlow (n° 17362)

APPENDICE M

Anciens élèves du RMC qui ont servi en Corée au sein des Forces canadiennes ou britanniques pendant ou immédiatement après les hostilités, avec les décorations qu'ils y ont méritées

N° du collègue	Nom	Unité	Décorations obtenues en Corée	N° du collègue	Nom	Unité	Décorations obtenues en Corée
a) Élèves-officiers d'avant la Deuxième Guerre mondiale							
1890	M.P. Bogert	Commandant de brigade	CBF	2897	H.C. Pitts	CBRC	MC
2105	W. Moogk	Commandant de la base		2890	J.I.B. Williamson	GRC	
2175	H.M. Millar	RE		2905	M.A. Fereday	GRC	
2234	P.M.H.D. McLaughlin	QG RCR, 25015	m.i.d.	2915	J.O. Ward	RCHA	
2249	H.W. Sterne	ARC	DSO	2929	K.R. Black	RCD	
2280	T.R. Gemmell	RA		2931	J.A. Keane	CRCMM	
2399	W.M. Landymore	MRC	m.i.d.	2932	G.F. Hammond	RCHA	
2400	J.A.D. Lantier	MRC	DSO	2939	B.F. Simons	RCCS	
2444	J.G. Charles	MRC		2942	R.J.M. Bell	CBRC	
2464	J.E. Leach	PPCLI	MBE	2948	A.M. King	GRC	MC
2465	F.P.O. Leask	ARC		2949	D.C. Patterson	CBRC	
2510	E.A.C. Amy	CBRC	OBE	2951	R.M. Withers	RCCS	
2517	E.G. Brooks	RCHA	OBE	2967	C.D. Carter	GRC	MC
2541	J.S. Orton	RCHA		2973	R.W. Bull	CBRC	
2576	W.P. Hayes	MRC		2981	A.C. Moffat	RCHA	
2577	G.E. Henderson	PPCLI		3003	R.S. Peacock	PPCLI	
2600	L.E.C. Schmidlin	GRC	MC	c) Classe de 1953 (affectés en Corée pendant les hostilités, arrivés sur place après l'armistice)*			
2640	C.H. Lithgow	RCR		2896	J.M. Scott	ARC	
2648	J.G. Price	RCD		2899	W.A. Ferguson	CBRC	
2657	J.C. Stewart	ARC		3015	R.J.G. Adams	RCCS	
2662	R.M. Black	GRC		3026	W.L. Conrad	CBRC	
2686	W.D.C. Holmes	GRC et RE		3042	W.B. Fisher	GRC	
2796	W.H. Pope	R 22 ^c R		3044	J.F. Fulton	GRC	
b) Classe de 1952				3059	F.J. Joyce	CRIAC	
2832	J.G. Forth	GRC		3087	R.V.A. Roe	RCCS	
2839	G.C. Coops	GRC		3108	A.J. Bremer	RCCS	
2840	D.W. Strong	RCCS		3111	H.R. Bohne	GRC	
2853	R.P. Bourne	RCHA		3129	R.D. Gross	CBRC	
2861	D.G. Loomis	GRC	MC	3135	J.R. Jefferies	RCIC	
2872	C.J. Crowe	RCHA		3137	R.D. Keen	GRC	
2875	J.K. Devlin	RCHA		3144	C.A. Lowry	GRC	
2896	J.D. McDougall	CRCIEM		3162	P.F. Pinsonneault	GRC	

* Les élèves-officiers de la marine qui n'ont pas fréquenté le RMC ne sont pas nommés ci-dessus.

APPENDICE N

Moyenne obtenue aux études secondaires des élèves entrant dans les universités de l'Ontario (automne 1986)*

Ces statistiques comparées, extraites essentiellement du bulletin 4048 de la Conférence des universités, daté du 10 juin 1987, montrent la qualité des résultats obtenus par les entrants du RMC l'année précédente, par comparaison avec les entrants des autres universités ontariennes. Le tableau donne les pourcentages d'élèves ontariens entrant en première année dans les diverses universités dont les notes finales dans six matières de fin de secondaire sont de 80 pour cent ou plus.

Université	Moyenne à l'entrée (Arts)	Moyenne à l'entrée (Génie)
RMC (inscriptions en Ontario seulement)	79,6 (17)	83,9 (76)
Queen's	68,0	87,4
Toronto	41,8	87,7
Waterloo	40,8	90,6
Western Ontario	29,0	42,1
Ottawa	22,6	50,0
Wilfrid Laurier	19,8	—
McMaster	16,3	74,0
York	15,4	—
Laurentienne	14,1	14,3
Trent	12,8	—
Lakehead	11,0	—
Windsor	9,3	42,0
Brock	8,7	—
Guelph	8,7	38,3
Carleton	8,5	30,3

* Données transmises par le capitaine (M) P. Fortier, registraire du RMC.

APPENDICE O

Boursiers Rhodes du RMC (jusqu'en 1987)*

Année de concours	N° collège	Nom	Province de concours
1946	2565	A.W. Duguid	Université Khaki
1959	4393	D.P.D. Morton	Ontario
1962	5417	W.K. Megill	Ontario
1964	6219	R.W. Broadway	Saskatchewan
1964	6182	R.B. Harrison	Ontario
1965	6508	J.L. Adams	Nouveau-Brunswick
1967	7291	T.A.J. Keefer	Ontario
1975	10419	D.V. Jacobson	Ontario
1976	10941	G.M. Gibbs	Ontario
1985	15040	P.E. Stanborough	Ontario
1987	15595	W.D.E. Allan	Colombie-Britannique

* À l'heure actuelle, onze bourses Rhodes sont décernées annuellement au Canada, pour des études à l'Université d'Oxford — trois dans l'Ouest (Manitoba, Saskatchewan et Alberta), deux en Ontario, deux au Québec et deux dans les provinces atlantiques (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard), une en Colombie-Britannique et une à Terre-Neuve.

APPENDICE P

*Maîtrises décernées par le RMC (jusqu'en 1987)***Maîtrises ès arts**

Anglais	1
Histoire	3
Économie	1
Polémologie	42
Total	47

Maîtrises ès sciences

Physique	3
Mathématiques	13
Informatique	4
Science des matériaux	6
Total	26

Maîtrises en génie

Génie civil	25
Génie informatique	16
Génie électrique	100
Gestion de l'ingénierie	4
Génie mécanique	37
Génie nucléaire	1
Total	183
Total cumulatif	256

APPENDICE Q

Présidents du Club du RMC du Canada depuis 1945

N° collège	Nom	Année d'élection
982	Major D.W. MacKeen	1945
1841	Brigadier-général D.G. Cunningham, CBE, DSO, ED, QC	1946
1230	Colonel S.H. Dobell, DSO	1947
1855	Brigadier-général I.S. Johnston, CBE, DSO et Bar, ED, QC	1948

N° collège	Nom	Année d'élection
1625	Lieutenant-colonel D. Watt, OBE, ED, KC	1949
1542	Capitaine E.W. Crowe, LLD, FAS, FAIA	1950
1860	Lieutenant-colonel N. Kingsmill, ED, QC	1951
1828	Brigadier E. Beament, OBE, ED, QC	1952
1620	Lieutenant-colonel R.R. Labatt, DSO, ED	1953
1766	Colonel K. Tremain, OBE, ED	1954
1474	Lieutenant-colonel De L.H.M. Panet	1955
2034	Colonel d'aviation P.Y. Davoud, DSO, OBE, DFC	1956
1954	Lieutenant-colonel W.P. Carr	1957
1945	Brigadier-général G.D. DeS. Wotherspoon, DSO, ED, CD, QC	1958-1959
1379	H.A. Mackenzie, OBE, FCA	1960
2157	Brigadier-général J.H.R. Gagnon, OBE, CD	1961
2183	J.E. Pepall	1962
2336	Lieutenant-colonel J.H. Moore, FCA	1963
2351	Major G. Savard, MBE	1964
2749	J.B. Cronyn	1965
2691	J.F. Maclaren, ED	1966
2791	J.P.W. Ostiguy	1967
RCNC90	Commodore J.F. Frank	1968
2859	Professeur J.G. Pike	1969
2494	Major G.E. Ward	1970
2761	Colonel C.S. Frost, CD, QC	1971
2544	Major T.A. Somerville	1972
3641	W.I. McLachlan	1973
2954	J.H. Farrell	1974
3661	T.E. Yates	1975
5533	J.G. Allen	1976
3172	M.M. Soule	1977
RR261	W.B. Tilden	1978
3672	C.C.M. Powis	1979
3251	J.W. Tremain	1980
2897	Major-général H.C. Pitts, MC, CD	1981
2576	Commodore W.P. Hayes, CD	1982
2652	Colonel A.B. Smith, MC, CD, QC	1983

N° collègue	Nom	Année d'élection
RRA15	Brigadier-général B.A. Howard, CD	1984
7268	J.W. Brown	1985
5604	K.A. Smee	1986
3010	E.P. McLoughlin	1987
4100	J.J. Choquette	1988
3475	H.F. Champion-Demers	1989
3173	Major-général J.A. Stewart	1990

APPENDICE R

*Secrétaires-trésoriers et membres du Conseil de direction du
Club du RMC du Canada depuis 1940*

N° collègue	Nom	Année d'élection
a) Secrétaires-trésoriers		
H5225	R.D. Williams	1940-1956
H6888	Colonel T.F. Gelley	1957-1968
2116	Brigadier-général J.S. Ross	1969-1970
H2354	Colonel H.W.C. Stethem	1971-1981
2499	Lieutenant-colonel W.H.T. Wilson (secrétaire-trésorier par intérim)	1981
2480	Colonel D.W. Strong	1981-1991
b) Membres du Conseil de direction		
2480	Colonel D.W. Strong	1986-

Index des noms de personnes

- Abbott, Douglas Charles, 26
 Agnew, Donald R., 27, 29, 30, 44, 50, 51, 59, 68, 69, 71
 à propos des « pertes », 52–55
 et le comité consultatif, 35
 nommé commandant pour rouvrir le RMC, 29
 suggère l'introduction d'un cours d'éthique, 64
 sur la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth, 47
 sur l'engagement obligatoire, 36
 sur le recrutement des professeurs pour l'enseignement militaire, 30
 Allard, Jean-Victor, 95, 98, 114
 et le conseil de perfectionnement des officiers, 109, 110
 et le bilinguisme, 173, 176, 180
 nommé chef d'état-major de la Défense, 175, 176
 Anderson, W.A.B., 26, 62, 68, 78, 79–81, 82, 86, 89, 132, 155
 participe à la campagne pour la réouverture du RMC, 26
 rapport de fin de mandat, 80, 81
 sur l'importance des diplômes, 62
 Andrew, James Vernon (Jock), 172
 Andrew, prince, 142
 Annand, John A., 110, 148
 Aron, Raymond, 6
 Avis, Mme Faith, 168
 Avis, P., 220
 Avis, Walter S., 168, 220
- Baird, David Carr, 116
 Baker, D.R., 153
 Balcer, Léon, 173
 Bardon, M.F.R., 153
 Barrett, Allen James, 209
 Barton, Thomas Gordon, 220
 Barzun, Jacques, 181
 Bayne, H.A., 17
 Beament, G.E., 142
 Benoit, Marcel, 219
 Benson, Edgar, 181, 182
 Berger, Carl, 18
 Bernatchez, Paul-Émile, 142, 173
 Berry, Sidney B., 8
- Berthiaume, Lise, 203
 Birchall, Leonard J., 86, 87, 89, 90, 158
 Blackburn, Gerald A. (Gerry), 178
 Blais, J.J., 248
 Blanchard, J.F.J., 142
 Block, Yvan, 4
 Bobyne, Edward Joseph, 215, 216
 Borden, sir Frederick, 19, 21
 Boyle, Douglas Seaman, 141, 164, 165, 166, 168, 182, 210
 Bradshaw, Douglas Alexander Ransom, 47, 50, 58, 66, 68, 70, 71
 à propos des « pertes » et des taux d'échec, 54–56
 à propos du meilleur équilibre entre officiers et civils à l'intérieur du corps enseignant, 63
 demande l'autorisation de décerner des diplômes, 59–60
 et le plan de développement du RMC, 50, 51, 67
 Brock, Thomas Leith, 156
 Brown, M.J., 169
 Burke, David P., 85
 Burns, E.L.M., 87
 Bussi eres, Pierre, 157, 191, 209
- Cadieux, John Paul, 189
 Cadieux, L eo, 114, 119
 Cairns, James Pearson, 121, 129, 161, 162, 163, 177, 194, 218
 Cameron, D.R., 17, 20
 Cameron, M.D., 199
 Campbell, Kenneth J.R., 20
 Campney, Ralph O., 44, 56
 Carpenter, Gerald James, 130, 144
 Carruthers, W. Bruce M., 22
 Carter, C.D., 36
 Cartier, sir George  tienne, 15
 Casey, 105
 Chabot, Charles, 175
 Chabot, Mme, 175
 Chant, Andrew Douglas, 95
 Charlton, P., 198
 Chartrand, J.D., 174
 Chesley, Leonard McEwan, 27
 Chong, T.Y.M. Ming (Tony), 140
 Churchill, sir Winston, 86

- Claxton, Brian Brooke, 26, 27, 28, 33, 34, 38, 39, 41, 44, 80, 85
 appuie le système de la formation interarmées, 44
 à propos du projet d'accorder au RMC le pouvoir de conférer
 des diplômes universitaires, 59
 et la recherche au RMC, 208, 214
 et le bilinguisme, 172, 173
 et le plan de formation des officiers, 40
 et les disparités des normes d'éducation, 36
 préoccupé par les « pertes », 53
 suggère que le RMC devienne une société de la Couronne, 80
- Cloutier, Marie-Pier, 202
- Cochrane, Douglas M.B.H. (earl de Dundonald), 21
- Coggins, J.E. (Jack), 68
- Cohen, Dick, 99
- Cooper, P.S., 57
- Coops, Glen C., 160
- Corneille, J.L., 114, 149
- Côté, J.P., 142, 191, 194
- Cousineau, Rosario, 149, 193, 195, 196
- Crerar, Henry Duncan G., 25, 26
- Crowe, Charles J., 96
- Crowe, Ernest W., 26, 44
- Cunningham, D.G. (Ben), 26, 103
- Currie, général, 25, 50
- Curtis, Wilfred A., 38
- Dacey, John Robert, 98, 101, 102, 106, 119, 128, 130, 147, 161, 164,
 167, 192, 193, 214
 et le bilinguisme, 177, 179, 181, 182, 185, 187, 188, 189, 214
 fait l'historique de la recherche au RMC, 214
 propose des règlements pour l'attribution des maîtrises, 209
- Danson, Barnett J., 144, 157, 199, 200, 248
- Dawson, Herbert John, 24
- Day, Forshaw, 17
- de Chastelain, Alfred John Gardyne Drummond, 97, 99, 146, 147,
 148, 205
- de Gaulle, Charles, 4
- de Lotbinière, Alain Chartier Joly, 21
- Denison, Frederick Charles, 20
- DeWolf, H.G., 58
- Dextraze, Jacques Alfred, 164, 167, 180, 182, 183, 186
- Diaz, Porfirio, 79
- Diefenbaker, John, 73, 74, 76, 85, 197
- Dobell, Sidney Hope (Choppy), 26
- Douglas, W. Alec B., 74, 75
- Douglas, Walter, 79
- Doyon, J.C.W.P., 175
- Drury, Charles Mills, 41
- Duguid, Adrian Winslow, 74
- Dundonald, lord, *Voir* Cochrane, Douglas M.B.H.
- Duplantie, Raymond C., 178, 181
- Duval, Arthur Duponth, 174
- Dyer, K.L., 97
- Édimbourg, duc d'. *Voir* Philip, Prince
- Eggenberger, John, 148
- Élizabeth, princesse, 35
- Élizabeth II, reine, 69, 183, 247
- Ellis, M.H., 36
- Emin Pasha, 20
- Facey, 97
- Fawcett, W. Gordon, 61, 63
- Ferguson, William Alexander, 160
- Fisher, Douglas, 50, 75, 76, 77
- Fletcher, 97
- Fortier, P., 173, 175
- Foulkes, Charles, 27, 38, 39, 40, 43, 44, 51, 71, 73, 208
 président du comité des chefs d'état-major, 85
 à propos des diplômes, 58
 sur la nomination du directeur des études, 31
 à propos des plans d'après-guerre pour le RMC, 27
 à propos d'un troisième collège, 38
 sur l'usage du français, 172
- Fox, James A., 218
- Francœur-Hendriks, Kathleen, 199
- Freer, H., 20
- Frost, Charles Sydney, 142
- Fuller, J.F.C., 4
- Furter, William Frederick, 150, 218
- Gallays, François, 177
- Galloway, Andrew Strome Ayers, 109, 116
- Gardam, John, 143
- Garigue, Philippe, 149
- Garneau, Mgr Jacques, 127, 128, 129, 178, 179, 185
- Garneau, Marc, 154
- Gavin, James, 4
- Gelley, Thomas Fraser, 31, 55, 174
- Girouard, sir Édouard P.C. (Percy), 19, 21
- Glassco, J. Grant, 76, 77, 78
- Goodpaster, Andrew, 7
- Graham, David, 194
- Graham, Eric Stanley, 94, 140, 161, 181, 219
- Grant, Harold T.W., 37
- Grant, James Fergus, 142
- Gray, Colin S., 125
- Greenwood, H.S., 21
- Grenier, Paul, 190
- Groos, H.V.W., 68, 76, 77, 90, 91

- Guderian, Heinz, 4
 Guggisberg, F.G., 16
 Guimond, Bernard J., 114
- Hall-Humpherson, P., 219
 Hamel, Bernie, 191, 193
 Harkness, Douglas Scott, 85, 248
 Harmon, Hubert, 66
 Hart, Basil Lidell, 4
 Hayes, William P., 94, 102, 104, 105, 107, 108, 115, 119, 131, 137, 140, 161, 176
 rapport de fin de mandat, 117
 Hees, George Harris, 197
 Hellyer, Paul T., 51, 56, 76, 87, 109, 111, 115, 176, 248
 nommé ministre de la Défense, 85, 86
 donne l'assurance que Royal Roads ne fermerait pas, 94
 étend la période de service obligatoire, 93
 dépose un projet de loi visant à l'unification des Forces canadiennes, 101
 et le conseil de perfectionnement des officiers, 109, 111
 propositions d'intégration, 86-87
 Herbert, Ivor John Caradoc (baron Treowan), 21, 172
 Hewett, Edward Osborne, 16, 17
 Hlohovsky, Frank A., 148
 Hodgins, John Willard (Jack), 135, 197
 Holbrook, George W., 81
 Hope, F.H., 152
 Howard, sir Michael, 7
 Hunt, Barry Dennis, 74, 75, 147, 209
 Huntington, Samuel P., 1, 8
 Hutchison, Thomas S., 110, 116, 128, 147
 et le bilinguisme, 179, 181, 192
 Hutton, sir Edward Thomas Henry, 21, 172
- Jackson, James, 108, 109, 122
 Janowitz, Morris, 1, 8, 111
 Jardine, Alex, 61
 Jefferson, Paul Gordon, 209, 211
 Jog, Shridar Dattraya, 106
 Jones, Richard E., 183, 186
- Katzenbach, Edward, 7
 Kear, Alan R., 62
 King, A.M., 36
 King, W.L.M., 28, 33, 44, 125
 Kitchener, sir Herbert, 21
 Kitching, George E., 66
 Kitson, sir Gerald, 21
- Landymore, William M., 56, 57, 58, 69, 89
- Lanos, M., 174
 Lapp, Philip A., 126, 128
 Larson, Arthur D., 8
 Laubman, D.C., 180, 182
 Laurier, sir Wilfrid, 21
 Lay, H. Nelson, 48
 Léger, Jules, 142, 143
 Leir, R.H., 105
 Leonard, A.C., 145, 147, 150, 192
 Letellier, Armand, 178
 Lett, Sherwood, 27
 Lewis, Michael, 1
 L'Heureux, Léon-Joseph, 182, 212, 214
 Little, Clark, 102
 Lloyd George, David, 25
 Lomhein, 97
 Loomis, Dan Gordon, 36, 221
 Lovell, John P., 8, 11
 Lowe, Percy, 61
 Lumbers, C.L., 191
 Lueders, Dirk, 56
 Lye, William Kirby, 107, 108, 119, 120, 128, 129, 131, 133, 134, 135, 137, 155, 162, 164, 165, 167
 nommé commandant, 118
 et le bilinguisme, 179, 180, 182, 183
 sur l'admission des femmes au RMC, 198
- MacDonald, Bruce F., 95
 Macdonald, Donald Stovel, 125, 133, 136, 248
 Macdonald, Flora Isobel, 190
 Macdonald, John S., 15, 164, 165
 Macdonell, sir Archibald, 23-24
 Mackay, Huntley, 19, 20
 Mackenzie, Alexander, 16, 23, 50
 Macklin, Wilfrid Harold Stephen (Slim), 33
 MacNeil, H.M.D., 204
 MacNeill, Tony, 169
 Macphail, Agnes Campbell, 25
 Mahan, amiral, 2
 Mainguy, E. Rollo, 39
 Manson, Paul D., 7
 Mark, James Clarence, 35
 Martin, Iva Edwin, 20, 24
 Masland, J.W., 95
 Massey, Vincent, 36
 Matthews, Harold Halford, 24
 Mayhood, J.E., 141
 Maynard, Francis Herbert, 142
 McAlpine, Duncan Alistair, 140, 141, 146, 189
 McClellan, George Brinton, 142

- McGill, Sydenham Clitheroe, 17
 McLeod, « Danny », 138
 McNaughton, Andrew George Latta, 25
 McNeill, W.H., 2
 Meincke, Peter, 48
 Messier, Barbara Anne, 220
 Middleton, A.H., 94
 Miller, Frank R., 38
 Millward, James Bert, 68
 Milroy, William Alexander, 109, 113, 114, 116, 117, 119, 120, 129, 135, 137, 144
 et le bilinguisme, 177, 178, 187
 Moffat, Andrew Claremout, 160, 188
 Moir, John S., 22
 Monash, sir J., 25
 Montgomery, lord Bernard, 25, 41, 69
 Morgans, J., 17
 Morton, Desmond Paul, 73, 74, 115, 124, 174
 Motiuk, Laurence, 110
 Mounbatten, Earl, 69
 Mulrone, Brian, 11
 Murdoch, Robert Waugh, 122, 128, 178, 180
 Murray, E.R.A., 218
- Naldrett, Stanley, 137, 162
 Nanton, H.C., 21, 21
 Nickle, William Folger, 59
 Niemy, W., 217
 Nixon, Pat, 61
 Norman, Francis John, 204
- Örvik, Nils, 217, 218
- Pacha, Emin, 20
 Paradis, Jean-Jacques, 142, 143, 144, 152
 Parkes, George Randolph, 48, 73, 75, 248
 Pearson, Lester B., 115
 Peers, R.C.K., 125, 126, 129
 Pennefather, J.B., 135
 Petch, Howard E., 212, 213, 214
 Philip, prince, duc d'Édimbourg, 35, 65, 69, 142, 217
 Pickering, Alan L., 104, 131
 Piers, Desmond William (Debby), 57, 58, 64, 67, 69, 70, 71, 73, 76, 78, 79, 105
 son administration, 68
 réorganise l'escadre des élèves-officiers, 78
 Piers, Janet, 69
 Pitts, Herbert C., 36, 142
 Plant, John B., 107, 167, 168, 215
 Pokrovskii, G.I., 5-6
- Pope, Noel Kynaston, 106
 Pouliot, Jean-François, 173
 Preston, Richard A., 17; 19, 23, 26, 29, 31, 67, 97, 174
 Price, J.H., 142
 Pullen, Hugh F., 48
- Quinn, J.W., 144, 145, 146
- Radley-Walters, Sydney Valpy, 97, 159
 Radway, Laurence, 95
 Raynes, Mme J.P., 187, 191
 Reyno, Edwin Michael, 95
 Rhodes, Maurice Albert, 160
 Richardson, James Armstrong, 140, 142, 144, 166, 190, 197, 212
 Riel, Louis, 18, 20
 Robinson, William Henry, 20
 Rollason, Bryan, 188, 193
 Rothschild, R.P. (Baron), 67
 premier DPFOR, 73
 Rowley, Roger, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 122, 123, 135, 147, 160, 161, 210, 211
 Ryley, Charles Estlin Sheffield, 144, 147
- Saint-Laurent, Louis, 31, 87, 112, 173
 Sarkesian, Sam, 9
 Savard, Charles-Eugène, 218
 Savard, J. Guy, 142
 Sawyer, William Reginald, 28, 29, 31, 44, 47, 48, 53, 62, 64, 65, 66, 68, 69, 86, 89, 92, 93, 95, 99, 101, 102, 119, 121, 176, 189, 211, 212
 devient directeur des études, 30
 édifice de sciences et d'ingénierie portant son nom, 121
 dernière année en tant que directeur des études, 101
 à propos du bilinguisme, 176
 à propos du pouvoir de décerner les diplômes, 60-61
 à propos des cours de génie, 75
 à propos de la recherche au RMC, 208
 fait partie de la campagne pour la réouverture du RMC, 26
 insiste pour que le comité consultatif du RMC soit reconstitué, 35
- Schmidlin, Edward James, 24, 24
 Schofield, Derek, 219
 Segal, David, R., 8
 Sellar, Gordon H., 98
 Sévigny, Pierre, 85
 Sharp, Frederick Ralph, 124, 161, 211
 Sheffer, Harry, 214
 Simonds, Guy Granville, 37, 38, 39, 40, 42, 43, 44, 45, 173
 à propos de la durée des cours, 47, 48, 49
 l'un des tacticiens remarquables de la Deuxième Guerre mondiale, 25

- ses propositions pour le recrutement d'officiers, 37-38
 refuse un diplôme honoraire, 62
 demande qu'on lui fasse parvenir la coupe régimentaire de
 Leinster, 47
 Simons, William, 7
 Sirluck, Ernest, 166
 Slemon, C. Roy, 66
 Smith, Gordon Carington, 57
 Smith, H.D., 114
 Smith, James C., 144, 148, 149, 150, 151, 169, 195, 215
 à propos de l'admission des femmes au RMC, 200
 Smith, N.G. Wilson, 49
 Smith, R. Guy Carington, 26, 156
 Snow, T.E. d'O., 35
 Solandt, Omond McKillop, 38, 211, 214
 Solomon, D.N., 149, 150, 151
 Somerville, T.A., 142
 Spencer, George H., 68, 80, 86, 89, 159, 201
 rapport annuel, 81-82
 son opinion sur les études militaires, 95
 Spencer, Valerie, 200, 201, 203
 Spurr, John Wheelock, 67
 Stacey, Charles P., 78, 125
 Stairs, William Grant, 20, 20
 Stanley, George Francis Gilman, 30, 104, 147
 Stanley, H.M., 20
 Stedman, Ernest Walter, 27, 27
 Stethem, Hubert Walter Carson (Buster), 156
 Stewart, John Arthur, 200, 202, 204, 205, 207, 218
 Strong, Donald William, 160
 Svab, W.G., 141

 Tedman, 50
 Thode, H.G., 87
 Tilden, Walter B., 201
 Tilley, Donald Egerton, 202, 203, 215, 217, 219, 220
 Tisdall, Ernest Patrick, 60
 Tougas, Gérald, 174, 175
 Tredennick, John Macauley, 221
 Tremain, Daryl Lynne, 204, 205
 Tremain, Kenneth Hadley, 205
 Treowan, Baron. *Voir* Herbert, Ivor John Caradoc
 Trudeau, Pierre, 111, 115, 121, 124, 171
 Tunstall, Brian, 74
 Tupper, sir Charles, 19
 Turner, William Wigglesworth, 99, 134, 138, 139, 143, 144, 147,
 148, 171, 213
 et le bilinguisme, 183, 186, 187, 188, 191, 192, 194
 Twining, sir Philip G., 19

 Uffen, R.J., 150, 212

 Vachon, Brigitte, 202
 Vance, John Elwood (Jack), 141, 147, 192
 Vanier, Georges, 99, 138
 Van Straubenzee, A.H., 19
 Van Straubenzee, B.W.S., 19
 Van Straubenzee, sir Casimir, 19
 Vattier, Georges, 174

 Waddell, J.A., 17
 Walker, G., 22
 Wallis, Allan D., 110
 Walsh, Geoffrey, 83, 97
 Ward, G.E., 142
 Weir, Ronald Douglas, 145, 147
 White, Robert Allan (Bud), 127, 131, 133
 Whitley, Susan A., 204, 205
 Wills, A.P., 123
 Wise, H.E., 20
 Withers, Ramsey M., 6
 Wood, Herbert Fairlie, 37
 Wotherspoon, Gordon Dorward de Salaberry, 142

 Young, James Derrick, 144, 145

 Zimmerman, Adam Hartley Jr., 212
 Zypchen, G.A., 109, 116



Index des sujets

- Académie militaire des forces de défense
 australienne, 222
- Académie militaire royale de Woolwich, 19, 22, 24, 59
- Acte de l'Amérique du Nord britannique* (1867), 20
- Administrateurs coloniaux, 20
- Afrique, 20
- Alberta, 55
- Alcool, 105
- Amérique du Nord
 défense, 33, 115
- Anciens élèves-officiers. *Voir aussi* Royal Military College Club, 19–22
 dans la guerre de Corée, 32
 dans l'armée britannique, 19, 20
 leur rôle dans la campagne pour la réouverture, 26, 27
 Première Guerre mondiale, 22, 23
- Annapolis. *Voir* USNA
- Armée (forces terrestres), 34, 36–38, 47, 59, 72, 75, 76, 82, 103
 besoins en recherche, 214
 brigades, 37, 38
 désireuse d'augmenter le nombre de jeunes officiers, 43
 groupe de travail (*L'Officier professionnel*), 83
- Armée britannique, 25
 anciens élèves-officiers dans l'armée britannique, 19, 20, 22–24, 156
 critique la qualité des principaux généraux canadiens, 25
- Armes nucléaires, 5, 6
- Association des universités et des collèges du Canada, 218
- As You Were*, 156
- Australie, 18
- Aviation royale du Canada (ARC), 24, 27, 28, 34, 37, 38, 39, 42, 44, 45, 47, 71, 76, 101
 abandon de la présélection des candidats à l'armée de l'air, 103
 école de perfectionnement, 161
 propose des bourses universitaires, 34
 recrutement, 38
- Baccalauréat, 27, 60, 82, 89, 112, 113, 116, 120, 124, 141, 158, 159, 161, 162
- Badine, 69
- Base des Forces canadiennes de Kingston, 117
- Base des Forces canadiennes de Rockcliffe, 134
- Battalion of Gentlemen Cadets, 155, 156, 158
- Bibliothèque Massey, 50, 67, 83, 189
- Biculturalisme, 120, 186
 subventions pour le biculturalisme, 188, 189
- Bilinguisme. *Voir aussi* Formation en langues secondes, 50, 120, 124, 127, 128, 140, 155, 167, 174, 175, 179, 180, 186, 188, 189, 191
 anglophone, 177
 au RMC, 179, 180
 comité de « bilinguisation » du RMC, 176
 commission Laurendeau-Dunton, 171, 179, 181
 coût du bilinguisme, 179, 180
 directive des EEDN, 171
 politique du bilinguisme, 171–173
 programme, 219
 niveau, 196
 unité nationale et bilinguisme, 196
- Bourse commémorative Van der Smissen-Ridout, 205
- Bourse de recherche Athlone, 80
- Bourses d'études, 36, 43
- Bourse Rhodes, 74, 80, 210
- Boursiers du dominion, 44
- Boxe, 99
- Bureau des langues de la Commission de la fonction publique, 180
- California Institute of Technology, 75
- Camp Borden, 37
- « Campus nord », 50
- Canada
 livres blancs sur la politique de défense du Canada, 86, 115, 124
 politique de défense, politique extérieure, 25, 26, 31–33, 91, 108, 109, 112, 115, 124, 125
- Canada's RMC*, 15
- Canons antichars, 100
- Cataraqui, nCSM, 100
- Cégeps, 186, 190, 194
- Centre d'athlétisme Macdonnell, 121
- Centre d'éducation de la Défense du Canada, 113

- Centre de gestion des ressources de défense, 221
 Centre de récréation, 131
 Centre d'instruction navale pour officiers (Esquimalt), 152
 Cercle Chabot, 175
 Cérémonie de l'anneau de fer, 218
 Chalumeau à plasma, 220
 Chambre des communes, 19, 20, 25, 40, 41, 75, 101, 115, 197
 comité spécial sur la Défense (1963-1965), 87, 88, 91
 Chantiers royaux de construction navale, 143
 Chef de la recherche et du développement (MDN et CR Dév), 214, 215, 220
 organisation, 214, 215
 programmes de crédits à la recherche, 220
 subventions, 215, 220
 Chef d'état-major de la Défense, 91, 94, 116, 117, 135, 160, 164, 165, 176, 180, 195
 premier francophone, 175, 176
 séminaire sur le professionnalisme, 217
 Chef d'état-major de la marine, 37, 58
 Chef d'état-major général, 25, 31, 37, 83, 173, 208
 Chef du personnel, 91, 116, 117, 135, 164, 166, 180, 182, 209
 Chef — perfectionnement du personnel, 135, 141, 142, 200
 Chemin de fer militaire, 19, 21
 « Chez Bill et Alfie », 131
Circles, 58
 Classification AERO, 159
 cours informatique, 217, 220
 Club des loisirs, RMC, 29, 99
 Club du Royal Military College, 18, 24, 31, 42, 44, 47, 80, 92, 114, 142, 155-157
 bourses, 92, 158
 campagnes pour rouvrir le RMC, 26, 28
 direction, 28, 112, 113, 155, 181, 197
 Newsletter, 76, 113, 156
 président, 80, 158
 réactions à l'admission des femmes au RMC, 200, 201
 CMP. Voir Comité des membres du personnel
 Collection d'armes, 79
 Collège (signification du mot), 207
 Collège-Académie militaire royale de Sandhurst, 20, 22, 24, 27, 59
 Collège Algonquin, 193
 Collège de la Défense nationale, 108, 113, 116, 162, 164, 210
 Collège de l'ARC, Cranwell, 27
 Collège Fisheries de Saint-Jean (Terre-Neuve), 154
 Collège militaire royal de Saint-Jean, 41, 43, 45, 48, 50, 57, 58, 65, 72, 76, 78, 82, 91, 93, 103, 108, 120, 159, 162, 167, 173, 174, 176, 179, 187
 admission, 187
 commandant, 218
 cours d'administration, 126, 129, 187
 cours de langues secondes, 188
 doyen, 145
 durée des cours, 43
 femmes PFOO et PFUM, 198
 officiers, 159
 PFUMR, 168, 169
 programme bilingue, 179
 programme d'études, 126
 transferts au RMC, 176, 187, 189, 195, 196
 Collège St. Lawrence (Kingston), 154, 195
 Collèges classiques (Québec), 40, 41
 Collèges des Forces canadiennes. Voir aussi Collèges militaires du Canada, 29, 30, 34
 administration, 40
 comité de coordination, 29, 35, 42
 commandants, 30, 36, 62
 conférence, 63, 90, 91
 construction, 39, 40
 contrôle, 42
 coût des collèges, 51
 demandes d'admission, 91
 diplômés, 43, 87
 durée des cours, 39
 enrôlement, 39
 formation d'officiers, 87
 fusion, 112
 noms, 29, 101
 politique d'admission, 37, 38
 programme des cours, 33, 67
 propositions de révision du système, 39, 40
 tournoi, 62
 Collèges des Forces canadiennes (formation permanente), 73, 162, 163, 166, 168, 218
 Collèges d'état-major, 82, 108, 113, 116, 161, 162, 210
 Collèges militaires du Canada. Voir aussi Collèges des Forces canadiennes
 comité de la division *extra-muros*, 162, 163
 commandants, 165
 contrôle, 119, 121, 135
 coût des collèges, 119, 142, 143
 déplacement dans la région de Ottawa-Hull, 113, 115, 117, 119, 161
 diplômés, 151
 formation d'officiers, 136
 gel des budgets, 106
 noms des collèges, 101, 207
 officiers formés pour le combat, 200
 « passerelles universitaires », 127
 programmes d'études, 120, 125, 127, 128, 141, 144
 rejet de la centralisation, 127, 133, 134

- rôle et objectifs, 120
super-Sénat, 128
- Collèges MRC-ARC. *Voir* Royal Roads
- Colline du Parlement, 100
- Colombie-Britannique
Diplôme d'études secondaires en Colombie-Britannique, 103
- Comité Chesley, 27
- Comité de défense du cabinet, 34, 41
- Comité des activités (du Conseil éducatif), 139, 140, 154
- Comité des chefs d'état-major, 35, 36, 38, 43, 44, 51, 56, 58, 60, 62, 65, 72, 76, 85, 160, 211
- Comité des membres du personnel (CMP), 35, 36, 39, 40, 41, 43, 44, 47, 56, 58, 59, 60, 63, 65
- Comité des présidents d'université de l'Ontario, 106
- Comité des visiteurs, 20
- Comité « Minerva », 203
- Comité pour la hiérarchie et la répartition des grades, 64, 71
- Commandants, 66, 71, 73, 81, 86, 103, 121, 157, 164–167
conférences, 63, 90, 91
marine, 68
rapports annuels, 86, 90, 215
- Commandants d'escadrons de cadets et le bilinguisme, 195
- Commissions, 43, 44, 73, 74, 82
enrôlement direct, 37, 103, 146, 158, 180
- Commission consultative, 102, 103, 105, 110, 113, 119–121, 127, 129, 135, 140, 142, 144, 149, 150, 152, 157, 161, 163, 166, 175, 180, 182, 188, 196, 209, 212, 215, 219, 220
comités régionaux, 121, 140
conseil de direction, 121, 199
femmes nommées membres, 199
rapports annuels, 211
sur l'admission des femmes, 197–200
- Commission consultative, CFC, 35, 42, 51, 56, 57, 60–63, 74, 77, 82, 90, 95, 98
- Commission consultative, RMC, 22, 35
- Commission d'athlétisme, 99
- Commission de la fonction publique, 59, 72, 180
- Commission Glassco, 76–78, 82, 85, 88, 92–94
- Commission Howard-English, 4, 20
- Commission LeDain, 130
- Commission royale d'enquête sur le statut de la femme, 197
- Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme (Laurendeau-Dunton), 171
- Conscription, 26, 172
- Conseil de faculté, 51, 53, 54, 59–61, 63, 64, 70, 74, 81, 94, 119, 127, 132, 137, 154, 160, 162, 166, 167, 171, 194
et le bilinguisme, 175, 182, 185–188, 192, 194
recommandations du groupe de travail sur la formation militaire, 147
- Conseil de la Défense, 30, 35, 59, 62, 117, 136, 160
et les femmes dans les rôles de combat, 197, 205
- Conseil de perfectionnement des officiers, 109, 110, 115, 116, 120, 122, 124, 161, 187
annexe, 211
études supérieures et recherche, 211
rapport, 111–116, 121, 122, 140, 211, 217
- Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie, 216
- Conseil de recherche pour la Défense, 38, 57, 174, 182, 208–215
subventions, 215
- Conseil des affaires universitaires, CFC, 91, 94, 96, 118, 119, 121, 126, 128, 150, 159, 163, 165, 178, 181, 185, 187, 190, 210, 217
- Conseil des forces armées. *Voir aussi* Conseil de défense, 200
- Conseil des gouverneurs, 80, 82, 117–119, 121, 135
- Conseil des nominations et promotions, 73
- Conseil des universités ontariennes, 164
- Conseil du Trésor, 72, 120, 129, 134, 181, 211
- Conseil éducatif, 28, 45, 54, 58, 69–71, 74, 107, 111, 116, 119, 153, 171
élève-officier d'éducation d'escadre membre du Conseil, 132
et le bilinguisme, 176, 188, 189, 191
- Conseiller du GPM MAR SS, 152, 153
- Conseil national de recherche (CNR), 25, 208, 211, 213
- Coordinateur du bilinguisme et du biculturalisme, 187, 191
- Corps expéditionnaire du Canada (Première Guerre mondiale), 23
- Coupe de Leinster, 47
- Course à obstacles des recrues, 118, 131, 202
- Cours élémentaire d'officiers, 93, 132, 133
- Cours par correspondance, 164
- Cranwell. *Voir* Collège de l'ARC
- Crise de 1929, 24
- Currie Hall, édifice Currie, 68, 190
- Dartmouth. *Voir* Royal Naval College, Dartmouth
- Dartmouth College (New Hampshire), 126
- Diplômes en sciences appliquées, 58
- Diplômes honorifiques, 73, 74, 76, 142, 191
- Directeur général des affectations et des carrières, 210
- Directeur général des programmes d'instruction individuelle, 105, 116
- Directeur général — recherche et développement (personnel), 141
- Directeur général — recrutement, éducation et instruction (DGREI), 135, 141, 152, 153, 159, 189, 192, 199
- Directeur général — recrutement et instruction, 91
- Dissuasion, 123, 125
- Doyens, 73, 119, 127, 163
des arts, 104
des études supérieures et de la recherche, 215
du Collège des Forces canadiennes, 163, 164, 168, 218

- du département de génie, 145, 192, 219
- groupe de travail sur le bilinguisme, 179
- Drapeaux des collègues, 75
- Drogues, 130, 131
- Duntroon, 18
- Échecs scolaires, 51, 52, 55, 71, 93, 94
 - comparaison avec les universités, 71, 93
- École d'ingénieurs de Chatham, 19
- Écoles privées, 29, 47, 138
- Édifice Girouard, 189, 190
- Édifice Mackenzie, 50
- Édifice Sawyer (sciences et ingénierie), 121, 183, 189, 190
- Éducation permanente, 120, 161, 163-165, 167-169
 - ARC, 161
 - diplômes, 164
 - femmes en formation permanente, 198
- Élèves-officiers. *Voir aussi* Service obligatoire
 - attribution des notes, 31
 - discipline et modes de vie, 104-105
 - emploi du temps, 107
 - naval, 30
 - sélection, 35
- Endoctrinement militaire, 27, 30
- Énergie atomique Canada, 221
- Enseignement des langues secondes. *Voir aussi* Bilinguisme,
 - 138, 139, 58, 177, 180, 185, 188, 191-194
 - après la remise d'un diplôme, 187, 191
 - centre, 195
 - comité Leonard, 192
 - comme partie de la formation militaire, 188
 - coût, 180, 196
 - exigences de formation pour l'obtention d'un diplôme, 195
 - été, 187
 - pour les anglophones, 191
 - professeurs, 191, 193, 195
 - rapport de Cairns, 194
 - temps nécessaire pour la formation, 192
- Équipe de football, 80, 102
- Escadre des élèves-officiers, 58, 69, 78, 96, 104, 107, 130, 132, 139,
 - 155, 156, 171
 - comme système de formation, 155, 156, 158, 160, 164, 170
 - élève-officier d'éducation d'escadre, 131, 132
 - et le bilinguisme, 176, 186, 195
 - instructions (CADWINS), 129
 - les femmes et l'escadre, 198, 205
 - officier commandant l'escadre, 71, 102, 205
- Escadron « Otter », 170
- Escadrons bilingues, 187
- Établissements d'éducation de la défense nationale, 119-121, 125,
 - 129, 177, 181
 - commandant, 117, 177, 188
 - conseiller en enseignement, 129, 178
 - création d'un conseil de surveillance, 119
 - directive concernant le PFUO, 162,
 - dissolution, 135, 171
 - fonctions, 121, 122
 - formation des EEDN, 115, 116, 161
- État-major général, 26, 27, 31, 37
- États-Unis
 - coopération du Canada et des États-Unis, 115, 123, 158, 159
 - danger pour la sécurité du Canada, 22
 - politique de stratégie, 123, 125
 - professionnalisme dans l'armée, 123
- Étude de Garigue, 149
- Études arctiques, 126
- Étude de rationalisation (étude de Paradis), 142-144, 152
- Études militaires, 30
- Études supérieures, 73, 74, 106, 107, 209, 210
- Étude sur l'emploi du temps, 107, 108
- Excursions, 139
- Exercice militaire, 54, 107, 139, 171, 192
- Fanfare du RMC, 102, 143
- Fanions des commodores, 68
- Femmes (admission au RFOR dans les universités), 197
- Femmes officiers, 158, 197-205
 - choix de programme des femmes officiers, 203, 204
 - fraternisation avec les femmes officiers, 202, 203
 - nombre de candidates, 203
 - uniformes, 201
- Formation (GPM opérationnels), 137, 143, 148-152
 - femmes, 198, 204
 - génie, 216-218
 - marine, 154
 - sélection, 140, 152, 153
- Formation des officiers, 35, 37, 38-42, 136, 140, 141, 148, 149
 - coût, 56
 - sous-représentation des francophones, 40
- Formation interarmes. *Voir aussi* Collèges militaires du Canada,
 - collèges des Forces canadiennes, 28, 30, 33, 42, 44, 47, 53,
 - 72, 86
- Forces armées. *Voir aussi* milice, force permanente, réserve, 33, 34,
 - 37, 38
 - administration, 85
 - et le bilinguisme, 175, 176, 192, 193
 - intégration, 28, 72, 85-87, 90-92, 95, 100
 - nouveaux uniformes, 139

- ré-équipement, 144
unification, 85–87, 91, 100, 101, 108, 109, 116, 122, 123, 152, 153
- Forces de maintien de la paix, 33
Forces de réserve, 25, 26, 57, 75
Force permanente. *Voir aussi* Forces armées, Armée (forces terrestres), Aviation royale du Canada, Marine, 16, 18, 20–23, 25, 26
- Fort Champlain, 89, 91, 100
Fort Frederick, tour Martello, 79, 186
Fort Frontenac, 113
Fort Haldimand, 50, 100
Fort LaSalle, 100
- France, Première Guerre mondiale, 21, 23
Français, langue de travail, 173, 176, 177
Francophones, 17, 29, 40, 49, 50, 54, 82, 127, 171–191
 officiers de sexe féminin, 201
 opposés à la guerre des Boers, 21
 recrutement des professeurs francophones, 191, 195
- Garnison d'Halifax, 22
Grades des élèves-officiers, 101
Grande-Bretagne
 formation des officiers, 40
- Globe and Mail*, 112
Greenwich. *Voir* Royal Naval College, Greenwich
Groupe de recherche en campagne, 175
Groupe de travail sur la formation militaire (Young), 144–147
Groupe de travail sur la formation scolaire (Leonard), 145, 146
Groupe de travail sur le professionnalisme militaire. *Voir* Rapport Murdoch
- Guerre de Corée, 33, 34, 37
Guerre des Boers, 21
Guerre du Viêt-nam, 6, 8–10, 103, 123
Guerre froide, 112, 125
Gymnase, 81, 118
- Harvey Mudd College, 126
- Initiation. *Voir* Recrutement
Initiation des recrues, 17, 18, 132, 190, 191
Institut canadien des ingénieurs, 70
Institut de chimie du Canada, 70
Instruction des officiers de combat, 200
Instruction militaire d'été, 24, 29, 30, 62, 64, 78, 105, 106, 137, 187
- Keyham. *Voir* Royal Naval Technical College
Kingston, 143
- Livres blancs. *Voir* Canada, politique de défense, politique extérieure
Loi du Royal Military College (1874), 16
Loi sur la défense nationale (1950), 35
Loi sur les diplômes au Royal Military College (1959), 62, 163, 164
Loi sur les droits de la personne, 200, 205
Loi sur les langues officielles, 176, 178
 commissaire, 186
- Manitoba, 55
Marine (MRC), 24, 26, 27, 28, 37, 39, 41–44, 47, 60, 68, 71, 76, 88, 89
 système d'instruction traditionnel, 152–153
Marine américaine, 78
 école de troisième cycle de Monterey, 210
Maritimes
 élèves-officiers, 29, 37, 41
 normes d'éducation, 36
- Marker, The*, 95
Massachusetts Institute of Technology, 75
Memorial Arch, 143
Mess des élèves-officiers, 105, 168
Milice, 21–24, 37
 anciens élèves-officiers, 18
 conversion en un organisme de protection civile, 92
Ministère de la Défense nationale, 35, 42, 59, 67, 86, 115, 210
 administration du RMC, 35
 attribue de nouveaux drapeaux aux collèges des forces armées, 75
 fonds de développement, 220
 réorganisation des quartiers généraux, 86, 90, 101
 usage du français, 176, 177
Ministère de la Guerre (Grande-Bretagne), 19, 24
 plaintes au sujet de la valeur des anciens officiers, 20
Monsieur RMC, 101
Montréal, 102
Montreal Star, 112
Musée, RMC, 79, 186
- Nations Unies, 33, 111
New One Hundred, 29, 174
Niveaux d'études des provinces, 43
NORAD, 32, 111, 115, 125
Nouveaux équipements de traitement automatique des données, 217
Nouvelle-Écosse, 54, 69, 103
Nouvelle-Zélande, 18
- L'Officier professionnel*, 83, 88
Old Eighteen, 18, 20

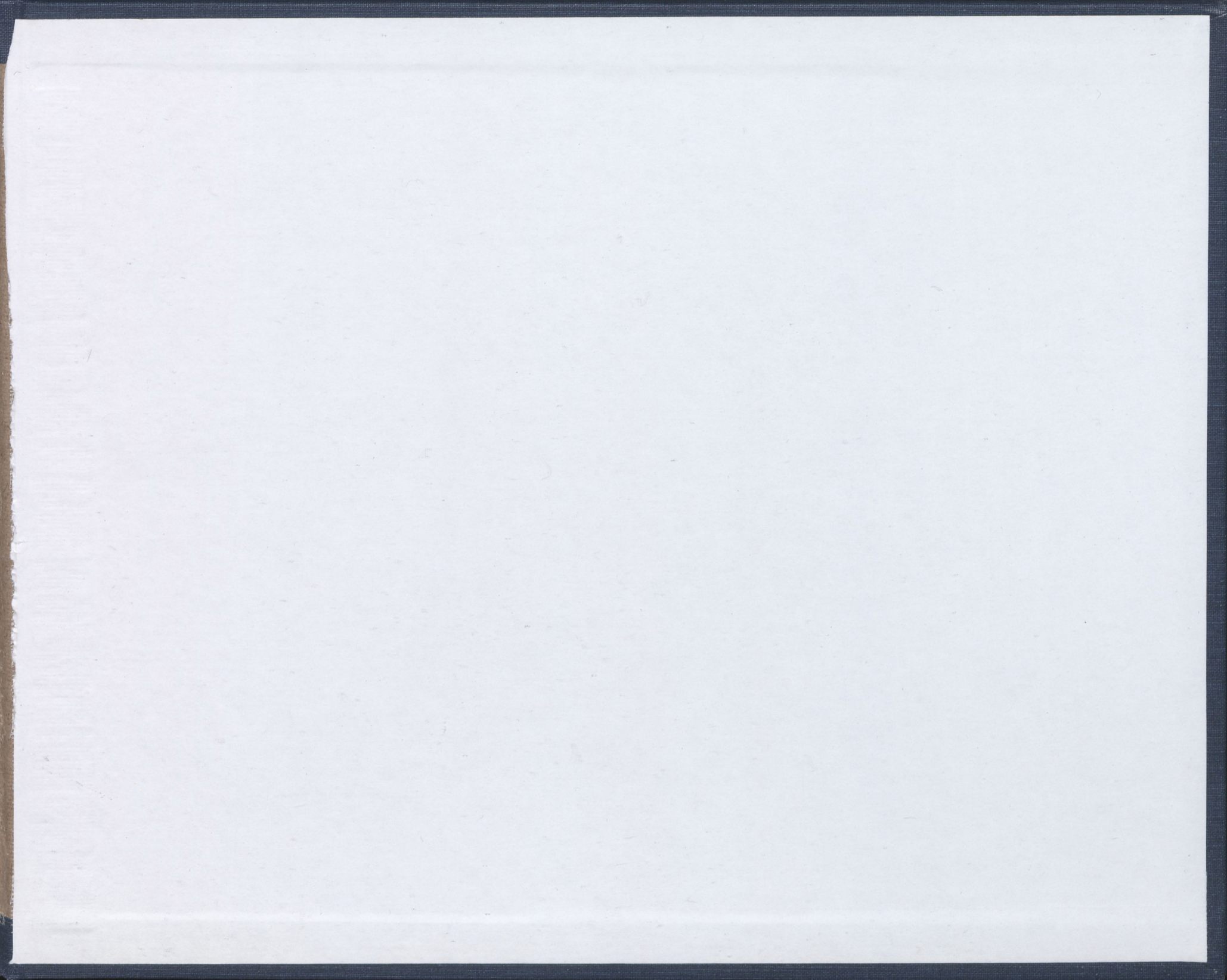
- Ontario,
 élèves-officiers, 29, 56, 103
 habilitation par province, 59, 62, 73, 164
 représentants à la Commission consultative, 60
Ordinateurs, introduction des, 106, 120, 129
Ordonnances des Forces canadiennes, 153, 162
Ordonnance d'organisation des Forces canadiennes, 117
Ordonnances et règlements royaux, 66, 102, 135, 218
Ordre des ingénieurs de l'Ontario, 82
Ordre d'Orange, 190
OTAN, 32, 33, 37, 65, 108, 111, 115, 125
Ottawa Citizen, 112
- Parades (cérémonies), 100
 centenaire de la Confédération, 100
 centenaire du RMC, 142
 « Parade square », 192
Patinoire de hockey Constantine, 67
Petawawa, 142
Pertes, 31, 40, 42, 45, 52-55, 57, 65, 76, 85, 87, 112, 113, 121, 129, 171, 175, 180
 articles de la presse canadienne, 112
Pittsburgh (cantons), 143
Point Frederick (histoire), 68, 79
Pouvoir de conférer des diplômes universitaires, 36, 58, 59-62, 65, 67, 70, 74, 75, 117, 127, 160, 163, 166, 208, 209
 CMR, 176
 Royal Roads, 125
Première Guerre mondiale, 22
Professionalisme dans l'armée, 37, 55, 111, 114, 116, 117, 122-124, 136, 137, 140, 153, 154, 158, 221
Programme d'athlétisme, 54
Programme de formation (officiers de la force régulière), (PFOR), 13, 42-45, 52, 53, 55-58, 63, 64, 67, 68, 72, 73, 85, 88, 89, 91, 92, 102, 103, 158, 166
 comité pour étudier le PFOR, 56
 conseil d'administration, 72, 73, 78, 90, 91
 coûts, 56
 directeur, 57, 58, 67, 71, 73, 75, 87, 89-91
 les femmes dans le programme, 197, 198, 201, 204
 militaires en service actif, 160
 obligation de servir, 77, 88, 92, 97
 tableaux, 136, 137, 151, 152
 université, 58, 59, 64, 65, 67, 72, 87, 88, 90, 91, 103, 112, 123, 137
Programme de formation à l'intention des officiers (PFUO), 159, 160, 162, 164, 165-170
 activités parascolaires, 168
 durée du cours, 169
 nombre de candidats, 167, 169
Programme de formation pour l'intégration à la réserve (PFIR), 41, 43, 45, 56, 57, 64, 92, 156-159, 166, 200
Programme de formation universitaire (femmes) (PFUF), 200
Programme de formation universitaire (femmes officiers) (PFUFO), 200
Programme de formation universitaire pour hommes (PFU), 159-160, 164, 165-170, 185, 198
 activités parascolaires, 168
 durée du cours, 169
 nombre de candidats, 167, 169
Programme de recherche universitaire, MDN, 220
Programme de « remise en forme », 154
Programme travail-études, 152
Projet du centenaire du Canada, 92
Protection civile, 92
Provinces de l'Ouest
 élèves-officiers, 29, 36
 normes d'éducation, 36
 partie de football, 80
Prusse, 3
Publicité, 91, 92, 190, 207
- Québec, 41
 élèves-officiers, 29, 37
 représentants à la Commission consultative, 60
 séparatisme, 171
- Rapport Blackburn-Duplantie, 178, 181, 185
Rapport de Fisher et Tedman, 50
Rapport de la commission Tisdall, 60, 141
Rapports du comité Landymore, 56-58, 69, 89, 90
Rapport du Conseil des sciences du Canada, 216
Rapport Mainguy, 60
Rapport Murdoch, 122
Rassemblement pour service religieux, 139, 171
Réacteur nucléaire, 221
Recherche, 144, 207-214, 218-222
 assistants, 209
 comme indication d'un statut d'université, 207
 financement, 120, 209, 211-215, 218
 instituts proposés pour le RMC, 210, 215
 nouveaux procédés établis par le CR Dév, 215
 assistants, 209
Recrues et recrutement, 17, 36-38, 91, 102, 103, 106, 121, 138, 157
 centres, 102
 francophones, 189, 190
 sélection, 158
Règlements concernant la tenue vestimentaire, 131
Revue canadienne de défense, 143, 198, 210, 217

- Riel, rébellion de, 18, 20
- Royal Military College. *Voir aussi* Commission consultative, Sénat, 23, 24, 26, 28, 31, 32, 35, 36, 43
- appréciation des professeurs, 31
 - association, 145
 - aumônier francophone, 175
 - autorisation de la Loi sur la défense nationale de 1950, 35
 - bilinguisme, 186, 187
 - calendrier, 69, 70, 145, 146, 186, 193, 207
 - campagne pour la réouverture, 26–28
 - canadianisation, 23
 - centenaire (1976), 139, 140, 142, 143
 - club de la faculté. *Voir* Mess des officiers
 - compétence, 96, 106
 - constructions, 50, 67, 81, 89, 117, 119, 121, 161
 - corps enseignant, 16, 17, 23, 24, 30, 36, 44, 51, 56, 62, 73, 76, 94, 152
 - devise, 17, 131
 - dîners militaires d'escadron, 138, 139
 - durée du cours, 16, 17, 21, 22–25, 28, 39–45, 47, 48, 58, 59, 68, 75
 - édifices, 50, 67, 81, 89, 117, 121, 183, 189, 190
 - examens d'admission, 29
 - fermeture (1942), 26
 - frais scolaires, 29
 - mess des officiers, 44, 66, 131, 160
 - organisation du corps d'élèves-officiers
 - sur le modèle d'un bataillon d'infanterie, 23
 - phalocratie, 204
 - professeurs-officiers, 30, 63, 96, 97, 138
 - programme annuel, 106, 112
 - programme d'études, 16, 17, 23, 30, 36, 44, 51, 56, 61, 62, 73, 76, 94, 152
 - publications, 209
 - rétablissement du collège interarmes, 29
 - remise des diplômes, 103
 - salaires, 73
- Royal Naval College, Dartmouth, 27
- Royal Naval College, Greenwich, 27
- Royal Naval College of Canada, 26
- Royal Naval Technical College (Keyham), 27
- Royal Navy (Grande-Bretagne), 20, 34
- Royal Roads Military College (Victoria, C.-B.), 26–28, 31, 32, 36, 37, 42, 43, 50, 51, 57, 58, 64, 65, 76, 78, 82, 91, 94, 108, 120, 138, 153, 159, 161
- assurance quant à l'avenir, 94, 120, 140, 142, 144
 - club, 42
 - collège MRC-ARC, 27
 - commandants, 117, 125, 166
 - constructions, 120
 - continuation, 120
 - demeure anglophone, 178, 181, 182
 - désignation, 101
 - diplômes, 126
 - doyens, 145
 - durée du cours, 43, 111, 127, 128
 - éducation permanente, 164, 169
 - élèves-officiers féminins, 201, 203
 - enseignement des langues, 185
 - exigences d'admission et standards, 27, 43
 - principal, 181
 - programme d'études, 94, 126
 - système de semestres, 120
 - transfert au RMC, 64
- Royal Winter Fair, 143
- Sabre d'honneur, 205
- Saint-Jean (Québec), 40, 41
- Sandhurst. *Voir* Collège-Académie militaire royale de Sandhurst
- Saskatchewan, 55
- Saturday Night*, 108, 122
- Sciences du comportement, 112
- Secrétaire de la Défense, 30, 35, 59
- Sénat, RMC, 73, 74, 80, 161, 162–164, 191, 192
- Sentinel, The*, 143, 190
- Seconde Guerre mondiale, 25, 33, 40, 85, 86
- Service des sports, 92
- Service militaire obligatoire, 10, 29, 33–36, 41, 64, 77, 88, 92, 97, 112
- Signum*, 186
- SLOWPOKE II, 221
- Snowy Owl, The*, 83, 108
- Société royale du Canada, 209
- Sous-ministre adjoint (personnel) (SMA[Per]), 135, 136, 142, 144, 169, 186, 187, 195, 215
- Sports, 51, 52, 54, 80, 99, 108
- « Stone Frigate », 100
- SWINTER (Emploi expérimental de femmes militaires dans des éléments et des rôles nouveaux), 205
- Tchécoslovaquie, 33
- Traité de Washington (1870–1871), 16
- Uniformes des Forces canadiennes, 139, 165
- Union soviétique
 - blocus de Berlin, 33
 - instruction militaire, 5
- United States Air Force Academy (Colorado Springs), 77
- United States Military Academy (USMA) (West Point), 7, 8, 11, 16–18, 24, 35, 59

- partie de hockey, 143
- phallocratie, 204
- professeurs titulaires de doctorat, 96
- service obligatoire, 64
- « Week-end » de West Point, 139
- United States Naval Academy (USNA) (Annapolis), 16, 18, 27, 59
- Université (signification du mot), 207
- Université militaire canadienne
 - proposition, 161, 162
- Universités
 - action politique, 28
 - départements d'études stratégiques, 210
 - formation militaire. *Voir* Programme de formation (officiers de la force régulière)
- Universités (par établissement)
 - Duke, 210
 - Londres, 210
 - Khaki, 31
 - Manitoba, 166, 167, 198
 - Mount Allison, 100
 - Ottawa, 178, 178
 - Queen's, 55, 56, 60, 62, 163, 209, 216–218, 221
 - Victoria, 128
- University Planning and Consultation Engineering (UPACE), 89, 100
- « Universités militaires canadiennes », 207, 208

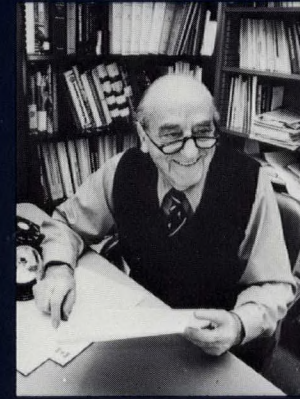
- Vancouver*, NCSM, 143
- Vérité, devoir, vaillance*, 17
- « Vieille brigade », 44

- West Point. *Voir* United States Military Academy
- Whig-Standard* (Kingston), 190
- Winnipeg, 80
- Woolwich. *Voir* Académie militaire royale de Woolwich



ATTI SERVIZIO DI CANADA

OTT



Richard Preston est né à Middlesbrough, en Angleterre, et a fait ses études en Grande-Bretagne, à l'Université Leeds, et à Yale aux États-Unis. Avant et après son service militaire effectué en temps de guerre dans le Royal Air Force, il occupa des postes à l'Université de Toronto et au collège universitaire de South Wales. En 1948, il fut nommé à la faculté du Royal Military

College of Canada, où il demeura jusqu'en 1965. De 1965 à 1980, il enseigna à l'Université Duke à Durham, en Caroline du Nord, où il a occupé la chaire d'histoire W.K. Boyd et, entre 1973 et 1979, le poste de directeur des études canadiennes.

Parmi les nombreuses publications du Dr Preston, il faut mentionner *Canada In World Affairs, 1959-1961*; *Canada and Imperial Defence*; *Defence of the Undefended Border*; *Perspectives in the History of Military Education and Professionalism*; et *Canada's RMC*. En 1961 et 1962, il œuvra à titre de président de la Société historique du Canada et fut le président fondateur de l'Association des études canadiennes aux États-Unis. En 1973, R. Preston reçut le titre de professeur honoraire (plus tard, émérite) d'histoire au RMC. En 1977, il fut une fois de plus honoré par le RMC, qui lui décerna un doctorat honorifique. À sa retraite de l'Université Duke, en 1980, il fut nommé professeur émérite.

Grand citoyen canadien, Richard Preston reçut deux décorations: la Canadian Centennial Medal et la Queen Elizabeth II's Silver Jubilee Medal. En 1983, il se vit décerner la Northern Telecom's International Canadian Studies Award and Gold Medal. Marié et père de trois enfants, il vit à Durham, mais reste très attaché au RMC, où il revient à chaque été.

Les Presses de l'Université d'Ottawa
ISBN 2-7603-0359-4



OTTAWA

Preston

AU SERVICE DU CANADA